



HAL
open science

Les Peuples des forêts tropicales aujourd'hui: volume II, Une approche thématique

Serge Bahuchet

► **To cite this version:**

Serge Bahuchet. Les Peuples des forêts tropicales aujourd'hui: volume II, Une approche thématique. Bahuchet, Serge. Commission européenne-APFT, pp.654, 2000, Les Peuples des forêts tropicales aujourd'hui - rapport du programme APFT. hal-00547947

HAL Id: hal-00547947

<https://hal.science/hal-00547947>

Submitted on 17 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Peuples des Forêts Tropicales Aujourd'hui



VOLUME II UNE APPROCHE THÉMATIQUE



APFT



Publié par:
APFT - ULB,
Centre d'Anthropologie Culturelle
Avenue Jeanne 44 - 1000 Bruxelles
Tél. 32-2-650 34 25
E-mail : anthcult@ulb.ac.be

Extracts may be freely reproduced by the press or non-profit organisations, with acknowledgement. APFT would appreciate receiving copies of any material based on this book.

Des extraits de cet ouvrage peuvent être librement reproduits par la presse ou par des organisations sans but lucratif, en indiquant la source. APFT souhaiterait recevoir copie de tout matériel ayant fait usage des textes ou figures contenus dans le présent document.

This study was achieved with the financial contribution of the European Commission. The authors are solely responsible for all opinions expressed in this document, which do not necessarily reflect those of the European Commission.

Cette étude a été réalisée avec l'aide financière de la Commission Européenne. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans ce document. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission Européenne.

Layout & Production :
C+C Folon s.a. - Chaussée d'Alsemberg 247 - 1190 Bruxelles.
Tél. 32-2-340.67.77 - E-mail : ccfolon@skynet.be

LES PEUPLES DES FORÊTS TROPICALES AUJOURD'HUI

Volume II

UNE APPROCHE THÉMATIQUE

Serge BAHUCHET

Editeur scientifique



**Programme
Avenir des Peuples des Forêts Tropicales
Bruxelles - 2000**

Ce rapport a été rédigé sous la supervision du Conseil scientifique du programme APFT, constitué de :

Roy ELLEN, Professeur à l'Université du Kent à Canterbury (Grande Bretagne),
Igor de GARINE, Directeur de recherche émérite au CNRS (France),
Pierre GRENAND, Directeur de recherche à l'IRD (France),
Samy MANKOTO, Chargé des forêts au département de l'environnement de l'Unesco (Congo),
Pierre de MARET, Professeur à l'Université de Bruxelles, Directeur du programme APFT (Belgique),
Doyle MCKEY, Professeur à l'Université de Montpellier (France),
Gerard PERSOON, Professeur à l'Université de Leiden (Pays Bas),
Enrico PIRONIO, Administrateur principal à la Commission européenne (représentant la CE),
Wulf SCHIEFFENHÖVEL, Directeur de recherche à l'Institut Max Planck (Allemagne),
Gill SHEPHERD, Overseas Development Administration (Grande Bretagne),

et dirigé par :

Serge BAHUCHET, Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle (France).

Le Conseil scientifique a désigné deux relecteurs pour chaque chapitre, qui ont fait part de leurs commentaires aux rédacteurs. Outre les membres du Conseil eux-mêmes, ces relecteurs ont été :

Françoise AUBAILE (CNRS), Daniel BLEY (CNRS), Sophie BOULY de LESDAIN (APFT-CNRS), Anne DELORME (APFT-ULB), Edmond DOUNIAS (IRD), Alain FROMENT (IRD), Françoise GRENAND (CNRS-IRD), Christin KOCHER SCHMID (APFT-UKC), Helen NEWING (UKC), Henri NICOLAI (ULB), Nathalie NYST (ULB), Hélène PAGEZY (CNRS), Théodore TREFON (APFT-ULB) et Annie WALTER (IRD).

La préparation des textes et la mise en page ont été assurées par :
Michel BUISSERET, Florence LOISEAU et Anne WEIS.

Table des matières Vol n°2 - Une Approche Thématique

INTRODUCTION	S. BAHUCHET & P. DE MARET	5
ECOLOGIE ET PRODUCTION		11
• <i>Tropical forest peoples and biodiversity</i>	D. McKEY	12
• <i>Le facteur temps</i>	P. de MARET	33
• <i>Les systèmes de production des peuples forestiers</i>	S. BAHUCHET	43
• <i>La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis</i>	E. DOUNIAS	65
• <i>Usages de l'espace et enjeux territoriaux en forêt tropicale</i>	P. GRENAND & D.V. JOIRIS	107
• <i>La forêt-matière</i>	S. BAHUCHET	135
• <i>Se nourrir en forêt</i>	I. de GARINE	157
• <i>Santé et nutrition des régions forestières</i>	A. FROMENT	177
• <i>Local Environmental Knowledge</i>	R. ELLEN	187
LES COMMUNAUTÉS		201
• <i>La communauté, unité de base des sociétés forestières</i>	P. GRENAND	203
• <i>Démographie</i>	D. BLEY & H. PAGEZY	221
• <i>Population movements and displacements</i>	R. ELLEN	237

LA DYNAMIQUE DU CHANGEMENT		245
• <i>Industrial resource extraction: logging and mining operations</i>	C. KOCHER SCHMID & J.F. ORRU	247
• <i>Du sentier à la route</i>	S. BOULY de LESDAIN	285
• <i>Forest-City Relations</i>	T. TREFON	305
• <i>La filière "viande de brousse"</i>	S. BAHUCHET	331
• <i>Christianity: a mixed blessing</i>	C. KOCHER SCHMID	365
• <i>Pour une approche psychologique des peuples forestiers</i>	A. DELORME	385
• <i>Pratiques associatives et développement endogène</i>	M. ROMAINVILLE	439

ANTHROPOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		465
• <i>Quelle scolarité pour quels élèves ?</i>	F. GRENAND	467
• <i>La gestion participative et le développement intégré des aires protégées</i>	D.V. JOIRIS	489
• <i>Pour une "écologisation" du droit du développement durable</i>	F. BRUNOIS	513
• <i>Les peuples indigènes en quête de partenaires</i>	F. BRAEM	539
• <i>L'aventure, la nature... et la culture en plus ? De l'écotourisme à l'ethnotourisme</i>	P. de MARET & S. BOULY de LESDAIN	573
• <i>L'expertise en sciences humaines</i>	D.V. JOIRIS	601
• <i>The Study of the Future: multiple perspectives of time in forest conservation</i>	G. PERSOON & D. van EST	617
• <i>Regards de l'Occident sur les peuples des forêts tropicales</i>	F. GRENAND & S. BOULY de LESDAIN	631

INTRODUCTION

APFT ET SES OBJECTIFS

L'idée centrale d'APFT est née de l'observation répétée de l'échec des projets de développement qui cherchent simultanément à conserver la biodiversité et à favoriser un développement durable. En dépit des bonnes volontés et malgré les affirmations contraires, il faut bien reconnaître qu'il est difficile dans la pratique de concilier ces objectifs.

La profonde méconnaissance des réalités des populations forestières et *a fortiori* des relations extrêmement complexes qui les unissent à leur milieu explique, à notre sens, une bonne partie des échecs et des difficultés à trouver des stratégies plus fructueuses.

Le rapport que notre équipe avait réalisé en 1994 pour la Direction générale de l'environnement (DG XI)¹, basé sur des recherches antérieures, avait montré que les connaissances sont souvent extrêmement lacunaires, beaucoup de populations n'ayant jamais été étudiées et leurs relations à l'environnement encore moins.

En matière de forêts tropicales comme de populations indigènes, préjugés et contrevérités foisonnent. La forêt est souvent perçue comme une immensité verte, homogène et inquiétante, ("enfer vert pour les uns, paradis pour les autres...") ; ses habitants, d'authentiques "Sauvages" dans le sens originel du terme, en seraient uniquement des chasseurs-collecteurs à peine sortis de la préhistoire, au bord de l'extinction, vivant en parfaite symbiose avec leur milieu et porteurs d'une sagesse éternelle... La réalité est toute autre. Une telle vision aussi idéalisée et globalisante conduit d'une manière néfaste à une uniformisation des politiques, sans tenir compte de la diversité et des particularités locales.

Consciente de ces lacunes, comme de la nécessité d'une approche intégrée, la Commission Européenne a fait œuvre novatrice en soutenant dès 1994 un programme centré sur les populations forestières, parallèlement à ses actions de foresterie et de conservation.

Le programme APFT a pour objectif principal l'amélioration de la pertinence et de l'efficacité des projets de conservation et de développement durable dans les forêts tropicales. Un tel but passe nécessairement par une meilleure connaissance des populations et des lieux, des évolutions et des enjeux.

PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE D'APFT

APFT a été conçu comme un programme pluridisciplinaire et holistique, basé sur la collaboration entre sciences humaines et sciences biologiques et entre spécialistes locaux et européens.

La méthode anthropologique a été privilégiée, qui est basée sur l'observation de longue durée, la participation aux activités quotidiennes des habitants et le dialogue continu avec les populations. Le rôle central donné à l'anthropologie se reflète aussi dans l'importance donnée à des recherches de terrain centrées sur l'humain, qui impliquent

des investigations locales pendant une période de un à deux ans.

Bien que cela soit inhabituel au regard du temps consacré usuellement à la plupart des expertises et à la mise en œuvre de méthodes d'évaluation rapides (*rapid rural appraisal*), on peut montrer que ce type de démarche est le plus économique à moyen ou à long terme, en raison des limites même de ces techniques. Un travail de terrain plus long permet des approches participatives plus réalistes, car la capacité des stratégies de type *P(articipatory) R(ural) A(ppraisal)* à déclencher une véritable participation a été sérieusement mise en doute. Ces techniques (RRA ou PRA) peuvent se révéler utiles dans certaines circonstances, mais nous pensons qu'elles sont d'autant plus efficaces qu'elles sont conduites par des responsables qui, en raison de leur propre longue expérience, sont à même d'évaluer leurs faiblesses. Parallèlement, l'approche plus réflexive qu'autorisent les études en profondeur permet aussi d'avoir la distance critique nécessaire pour évaluer les conséquences des types d'interactions particulières existant entre les agences de développement et les populations locales.

Une telle approche longue permet des observations, des conclusions et des recommandations qui sont mieux aptes à rendre compte de la complexité des problèmes et des tendances à long terme en matière de changements sociaux et écologiques.

APFT a été ainsi l'occasion de réaliser une des vieilles ambitions de l'anthropologie, mais rarement mise en pratique, celle de fédérer dans son approche holistique les données de champs disciplinaires voisins, relevant des sciences de la nature (écologie, botanique, biologie humaine) et des sciences de l'homme (outre l'anthropologie, l'ethnoécologie, l'archéologie, la démographie, la psychologie).

Le risque d'une telle démarche est évidemment de tomber dans un relativisme total, où la particularité de chaque cas interdirait toute conclusion ou recommandation de portée un tant soit peu générale. Même si, en matière de comportement humain, chaque situation est particulière, l'anthropologie montre qu'il est cependant possible d'arriver à un certain degré de généralisation. C'est ce que ce volume tente de faire autour de thématiques qui, si elles n'ont pas toutes la même importance dans les différents continents, doivent cependant retenir l'attention.

L'approche holistique qui a été la nôtre met en évidence à la fois l'imbrication de la biodiversité et des modes de subsistance humains, l'importance de comprendre l'interdépendance des différentes institutions, économiques, sociales, culturelles et politiques, et la nécessité de placer les recherches et les projets de développement locaux dans leur contexte régional.

LES TERRAINS D'APFT

Aucune communauté n'est représentative à elle seule des peuples des forêts tropicales. C'est pour cette raison que le programme APFT a sélectionné un ensemble de régions sur les trois continents ACP, pour y mener simultanément les mêmes enquêtes, à vocation *comparative*.

Les communautés où nous œuvrons représentent des situations socioéconomiques qui correspondent aux grands types de développement dans les forêts tropicales, fournissant autant d'exemples des modes d'ajustement que les sociétés traditionnelles opèrent face à la modernité. La démarche comparative, mais aussi pluridisciplinaire et

holistique, qui est la nôtre est la seule susceptible de conduire à des résultats d'intérêt général, qui permettront des recommandations constructives en termes de politique de développement et de conservation.

La constitution d'un important réseau de chercheurs, débutants et confirmés, européens et originaires des pays ACP, nous permet, en mobilisant une forte équipe, d'être présents sur plusieurs terrains. Il ne s'agit pas là d'une quelconque dispersion qui serait préjudiciable à une bonne recherche, bien au contraire, c'est une position théorique et méthodologique fondamentale. En effet, nous avons privilégié une approche régionale, plutôt que par village ou par "ethnie", car il est indéniable que les populations forestières actuelles ne sont nulle part isolées les unes des autres et que les conditions socio-économiques varient grandement d'un village à l'autre, même le long d'une seule route. De la même manière, on sait maintenant que le milieu naturel forestier est loin d'être homogène, de telle sorte que les ressources et les sols qui sont disponibles pour les hommes varient de place en place.

Ainsi, telle communauté africaine de langue ntumu (Cameroun) sera réputée "pêcheurs de rivière", alors que seuls quelques villages et, dans ceux-ci, seules quelques familles, seront réellement impliquées d'une manière prédominante dans des activités de pêche - c'est ce que montrent nos études. En Guyane, les petits villages wayãpi proches des sources de l'Oyapock apparaissent isolés et tournés vers des activités traditionnelles, alors que près de la moitié des membres de cette ethnie vit à Camopi, dans une bourgade pluri-ethnique faisant face à un village de pionniers brésiliens... C'est ce qui a motivé notre approche par "vallée", qui rend mieux compte de communautés et de situations complexes.

Nous avons intitulé nos zones de travail "**Sites intensifs pluridisciplinaires**", pour souligner le caractère collectif de notre démarche ainsi que le type d'études privilégiant des séjours longs - sur la base d'au moins un cycle annuel, prenant en compte les variations saisonnières de ressources, d'activités et de mobilité.

Les principaux résultats obtenus dans ces sites sont détaillés dans les trois volumes régionaux de notre rapport :

- vol. 3 : Afrique centrale ;
- vol. 4 : Caraïbes (Guyanes) ;
- vol. 5 : Pacifique (Mélanésie).

Les Sites intensifs pluridisciplinaires

L'ensemble des "Sites intensifs pluridisciplinaires" sélectionnés répond à cette nécessité d'un échantillonnage de sociétés, présentant une variété de situations face au changement, sur les trois continents :

- Groupes utilisant encore des stratégies traditionnelles d'utilisation de la forêt :

Afrique :

- Cameroun (vallée du Ntem, Ntumu, périphérie du Dja, Baka)

Caraïbes :

- Guyane (vallée de l'Oyapock, Wayãpi ; vallée du Maroni, Wayana)

- Guyana (vallée du Rupununi, Wapishana, Makushi)

Pacifique :

- PNG (Ankave, Kasua, Liawep)

- Vanuatu (côte ouest de Santo)

- Sociétés affectées par une aire protégée :

Afrique :

- Cameroun (Réserve de Faune du Dja, Bulu, Bajwe, Baka, Kaka)

- Gabon (Réserve de Faune de la Lopé, Okande, Makina, Sake, Simba, etc.)

- Congo (Parc d'Odzala, Bakota, Mboko, Mongom, Bakola)

Caraïbes :

- Guyane (vallée de l'Oyapock et du Maroni, Parc national du Sud-Guyane, en projet : Wayãpi, Wayana, Emerillon)

Pacifique :

- PNG (Crater Mountain Wildlife management area, Pawaia)

- Sociétés où les rapports hommes-forêt sont en plein bouleversement :

Afrique :

- Cameroun (périphérie du Dja, Bajwe, Baka : exploitations forestières)

Caraïbes :

- Guyane (vallée de l'Oyapock, Palikur de St Georges ; vallée du Maroni, Boni-Aluku)

- Guyana (Barima river, Karib, Arawak, Warau : production de cœurs de palmiers,)

Pacifique :

- PNG (Oksapmin : cultures maraîchères destinées à la ville minière d'Ok Tedi ; Kasua : arrivée de compagnies forestières et pétrolières ; Imeri, Vanimo district : exploitation forestière).

- Relations villes-forêts :

Des études dans des villes primaires ou secondaires permettent d'aborder le problème des relations entre urbains et habitants ruraux des forêts :

Afrique :

- capitales : Yaoundé (Cameroun), Libreville (Gabon), Kinshasa (RDC)

- villes de province : Ouessou et Pointe-Noire (Congo), Kikwit (RDC)

Pacifique :

- villes de province : Vanimo (PNG), Luganville (Vanuatu).

LE VOLUME THÉMATIQUE

Le dispositif de terrain adopté par APFT répondait à notre souci de dépasser les particularismes locaux, en donnant une vision globale des habitants des forêts tropicales, confirmant certes l'extraordinaire diversité, mais montrant de grandes constantes. En effet, ces "cas" se complètent les uns les autres et illustrent des situations diverses, ce qui permet de dégager les *traits communs* aux populations forestières.

Par delà les avancées très significatives de notre connaissance de ces populations qu'a permis APFT (et dont on trouvera les détails dans les trois volumes régionaux), l'approche comparative met en évidence des problèmes généraux récurrents dont la prise en compte nous semble nécessaire - et importante -, pour les décideurs comme pour les acteurs.

Le choix des thèmes que nous avons opéré va au-delà des champs classiques de l'anthropologie : il vise avant tout à attirer l'attention des divers responsables sur des problématiques de portée générale qui *dépassent* les situations locales et particulières.

Nous abordons ainsi les éléments caractéristiques de *l'écologie et de la production* des sociétés forestières (notamment la biodiversité, l'agriculture itinérante sur brûlis, l'alimentation, la santé, les systèmes de production, le temps et l'espace, les savoirs traditionnels), puis les *communautés* elles-mêmes (structure, démographie, mouvements de populations).

Les thématiques abordées ensuite ont été choisies en fonction de leur récurrence dans des régions différentes, voire dans l'ensemble des zones de forêts tropicale, sur les trois continents où nous avons travaillé. Toutes ne se posent pas partout avec une égale acuité, mais, dans la plupart des cas, les situations observées, sur un continent ou dans une région particulière, se présenteront ailleurs dans un proche avenir. En effet, au delà de la diversité des situations particulières, les populations forestières sont confrontées à

un ensemble de défis souvent assez comparables. Il n'est par conséquent guère surprenant qu'elles tentent d'y faire face avec des stratégies similaires.

Les situations étudiées par APFT sont non seulement complexes et très diverses, mais elles s'inscrivent dans des processus dynamiques : toutes les populations sont peu ou prou touchées par la modernité, la mondialisation et leur cortège de bouleversements. Une série de chapitres concerne donc *la dynamique du changement*, que ce soit du point de vue des infrastructures (villes, exploitations forestières et minières, ...) ou de la religion. Nous abordons aussi des domaines problématiques qui font actuellement l'objet d'intenses débats (la route, la viande de brousse), et d'autres qui sont susceptibles de fournir des outils pour les programmes de développement (la psychologie, les pratiques associatives).

Face à ces changements, l'anthropologue ne saurait rester indifférent. Un ensemble de chapitres concerne donc la *contribution* qu'est susceptible d'apporter une discipline comme l'anthropologie, en matière d'aires protégées, d'écotourisme, de scolarisation, de droit et d'expertise, notamment, sans négliger la "quête de partenaires" de la part des populations indigènes elles-mêmes.

Ce volume thématique cherche ainsi à répondre à notre objectif général : améliorer l'efficacité des projets de développement durable et de conservation en forêt tropicale, notamment en stimulant la réflexion des décideurs et en leur fournissant un outil de réflexion articulé autour de quelques problématiques transversales, dont l'importance n'échappera à personne et dont chacune pourrait évidemment faire l'objet d'études plus approfondies.

Serge BAHUCHET et Pierre de MARET

NOTES DE FIN

1 - Bahuchet S. et P. de Maret, coord.1994.- *Situation des populations indigènes des forêts denses et humides*. Luxembourg, Commission européenne, document (ISBN 92-826-7875-X), 512 p.

I

ÉCOLOGIE ET PRODUCTION



TROPICAL FOREST PEOPLES AND BIODIVERSITY

Doyle McKEY

WHAT IS AT STAKE

Tropical forests harbour enormous biological diversity; a disproportionate share of the biological richness of our planet is concentrated in these ecosystems. Tropical forests also play a crucial role in the world's carbon cycle. Their capacity to fix carbon and store it in durable forms -soil organic matter and wood- makes them a key component of long-term strategies to stabilise the concentration of atmospheric carbon dioxide. Yet today the destruction of tropical forests has made these ecosystems a net *source* of this greenhouse gas. The direct effects of habitat destruction and fragmentation, acting in synergy with the ecological imbalances resulting from climatic change, threaten to erode the global biological heritage bestowed by millions of years of organic evolution.

Tropical forests are also home to millions of people, who desire economic development, social justice and the maintenance of their cultural identity, a stabilising force in a time of rapid change. Tropical forests harbour a large share of the world's cultural diversity, but this richness, the product of thousands of years of cultural evolution and diversification, is also under siege. The manifold new forces acting on tropical forest peoples and their lands threaten to stretch, or even tear asunder, the social fabric of their existence. Without the anchor of cultural identity, tropical forest peoples may drift into their future, rather than actually choose it.

Biological and cultural diversity go hand in hand (R.F. Ellen, in the section "Local environmental knowledge" of this volume), and the forces that destroy and homogenise these two diversities, leaving increased environmental and social entropy in their wake, are largely the same. Those concerned about the loss of biological diversity and those concerned about cultural diversity should thus be natural allies in confronting these destructive forces. Unfortunately, this has not always been the case. Relationships between conservation projects and local people, and relationships between biologists and social scientists focussing on different parts of the same problem, are rarely devoid of conflict.

ACCOMPLISHMENTS OF THE APFT PROGRAMME

The APFT programme has helped us better understand the nature of these real and perceived conflicts, and has led to important insights into how the defenders of diversity can more effectively make common cause. The programme has accomplished this in several ways. First, its multidisciplinary construction has encouraged interaction and synergy between biologists and social scientists. Second, fieldwork carried out during the programme has allowed close observation of how protected-area projects affect and are perceived by local people. Third, research projects that combine ethnobiology and

classical ecology have explored not only the logic, but also the actual ecological impact, of local practices of resource management. These hard data on the interaction between biology and culture are necessary to demonstrate the usefulness of local knowledge in terms "professional" resource managers can understand and value. They also build the base for real, and not token, participation of local people in conservation and resource management.

The goal of this section is to summarise the insights gained into the relationships between people and biodiversity in tropical forest during APFT, place them in global perspective, and trace the priorities for further work.

KEY ISSUES

BIODIVERSITY PROTECTION IS AN IDEA THAT MUST BE EMBRACED, NOT IMPOSED

An overriding problem is that the concept of biodiversity protection that is usually presented by the professional managers of protected areas is a notion alien to most tropical forest peoples. The mythical conception of virgin, people-free forests, widespread in western countries, has led biologists to draw an often artificial distinction between "disturbed" habitats, on the one hand, and "pristine" habitats on the other, from which people must continue to be excluded to protect biodiversity. There is often a lack of appreciation for the extent to which entire landscapes have been lived in and moulded by people for a very long time (e.g., Balée 1989). This artificial scission of the landscape, and the definition of parts that are completely "off limits" to local people, do not make sense to them. This alien version of the concept of biodiversity protection is usually rejected. Although it may be imposed as policy, people do not adopt it as their own.

Careful study shows, however, that local people often have their own concepts of biodiversity protection, and their own practices for managing resources. These concepts vary in their role among cultures, and these practices vary in their effectiveness at regulating extraction or other forms of exploitation; traditional forest dwellers are neither "ecologically noble savages" nor "primitive polluters," to cite caricatures of two extreme positions. But environmental knowledge is there, forming a receptive substrate. If western discourse on biodiversity can be adapted to communicate with this local environmental knowledge - "domesticated", as Guyer and Richards (1996) put it- the idea of biodiversity protection could be adopted by new constituencies and embraced as their own.

Anthropologists can play key roles in this central problem of biodiversity conservation (Orlove and Brush 1996). First, they can help correct the lack of resolution of "the human factor" in conservation projects. Professional resource managers, even in projects that attempt to integrate biodiversity conservation and development, often find it difficult to appreciate the variety of human strategies and of ways in which biodiversity is conceptualised. While biodiversity specialists rightfully take pride in their knowledge of natural history of organisms, from bacteria to elephants, they are often woefully

ignorant of the natural history of a keystone species in tropical forest ecosystems- Man. A great number of very different phenomena are lumped together as "the human factor." Anthropologists can help focus the many issues. Secondly, anthropologists can facilitate the diffusion of relevant knowledge between different cultures. Anthropologists can translate local knowledge systems into terms professional resource managers of good will can understand. Because their training usually exposes them to biology, anthropologists of good will can also understand and translate biologists' perceptions of biodiversity and its protection. Working with local people, resource managers, funding agencies and their supporters, anthropologists can help establish appropriate and realistic objectives that are at least understood by all parties and perhaps even agreed upon.

VALUATION OF BIODIVERSITY

Local practices of biodiversity protection exist because local peoples value biodiversity as a resource. How can local valuation be factored into the political decisions that determine how resources are extracted and managed? In the inevitable conflicts, whose values win? Economic benefits from timber, or from major crops, are tangible, easy to demonstrate, and easy to compare from one area to another. Arguments based on benefits—often unsustainable—from such conventional commodities that are traded in formal markets, have usually carried the day, when stacked up against those that are frequently marshalled in favour of sustainable use of biodiversity (Guijt 1998). These latter arguments often amount to rather vague, long-shot hopes for biodiversity as a source of new crops, new pharmaceuticals and other products, and revenue from ecotourism. While these hopes may in some instances after some delay be realised, with large pay-offs, they cannot be counted on (see Aubertin and Vivien 1998).

Meanwhile, countless examples of failure to account for the 'hidden' economic costs of environmental change show that biodiversity often has large and direct economic benefits to local people, benefits that are not revealed by conventional analysis. Something is fundamentally wrong with conventional approaches of assessing the value of biodiversity, and neither conservationists nor ethnobiologists have so far been very effective at showing how much biodiversity is worth.

The flip side of 'hidden costs' is 'hidden benefits.' If the benefits of biodiversity can be identified beforehand, costly mistakes can be avoided. It is thus crucial to develop methodology to estimate not only the value—at both local and global scales—of ecosystem services provided by biodiversity, but also the direct value of biodiversity to local people (Brush and Stabinsky 1996; Guijt 1998; van Andel 1998). In a pioneering paper, Peters et al. (1989) attempted to estimate the market value of non-timber forest products, comparing it to benefits that could be gained from unsustainable exploitation of forest for timber. Much recent work has extended the analysis of the value and the sustainability (see Hall and Bawa 1993; Hegde et al. 1996) of commercial exploitation of non-timber forest products. Even more important in most cases, and still more difficult to quantify, are non-market values of wild resources, which have tangible and direct economic value by obviating the need for cash expenditure on food, medicine, fodder, and construction material (Guijt 1998, van Andel 1998). Analyses that take into account this 'hidden harvest' of wild resources show that the economic benefits of

biodiversity left out of conventional accounting are often truly astounding. Documenting and quantifying economic and other benefits of biodiversity to local people will give political weight to their concerns, when these are in competition with other, unsustainable uses of resources. Empowerment of local peoples can encourage their development of resource-management practices. Only when people feel they control access to resources will they husband them wisely.

With their systemic approach to analysis of individual cultures, anthropologists are well-placed to make important contributions in local valuation of biodiversity. Data gathered during the APFT programme provide the basis for applying this approach in many of the programme's study sites. The tradition of comparative, cross-cultural analysis in anthropology should also make it easier to tackle a huge problem in local valuation—how to adapt the analysis appropriately to each local case, and how to relate conclusions from each local situation to a more global context.

ECOLOGICAL IMPACT OF EXTRACTION OF NON-TIMBER FOREST PRODUCTS

Proper estimation of the value of wild resources also provides arguments for developing ways to determine whether the benefits they provide are sustainable. Extraction of non-timber forest products can be an "ecologically friendly" alternative to logging that can provide sustained economic benefits to tropical forest peoples. However, harvest of many of these products can have a negative impact on populations of resource organisms, especially if levels of extraction increase in response to population growth or increased commercial demand (Hall and Bawa 1993). Rattans and bamboos cut for construction material at a rate not matched by their regeneration are as dead as logged trees. Removal of resins, latex and bark of medicinal plants can kill trees; humans may be serious seed predators of trees with edible fruits or nuts; and trees may be cut because this is the easiest way to harvest non-timber products. How tropical forest peoples extract useful plants, the levels of extraction, and the effects of population growth and commercialisation must be better quantified; at the same time, dynamics of target plant populations must be studied to determine what levels of extraction are sustainable. Concomitantly, studies should address ways to add value to forest products at the site of extraction, thus reducing the level of extraction necessary to provide sufficient revenue. This approach presupposes the existence of mechanisms to regulate levels of exploitation. Anthropologists can contribute in unique and crucial ways to the understanding and valorisation of local institutions that already exist, or to the development of more effective institutions (see Emperaire 1996).

ECOLOGICAL IMPACT OF DEFAUNATION

Extraction of animal resources at unsustainable rates is also a severe problem in the impact of local peoples on tropical forest biodiversity. The threat to tropical forests is often gauged in terms of deforestation. However, forest that appears "intact" on satellite images may be biologically degraded or vulnerable to degradation (Phillips 1997). One of the most serious causes of degradation is the selective removal, or drastic reduction, of species that play key ecological roles. Hunting by tropical forest peoples is clearly often conducted at levels far greater than can be sustained, and among the species most

affected are frugivores—essential to seed dispersal and regeneration of the vast majority of tropical forest plants—and carnivores, which may regulate populations of rodent seed predators and other key actors in biological communities. **The core of biological diversity is not static numbers of species, but rather the evolutionary processes that have created diversity, and the ecological interactions that glue species together in communities, maintaining diversity.** Seen in this way, diversity is linked to dynamic processes. A forest that has lost many of its component species is an ecosystem whose functioning has been altered, sometimes dramatically so, and this is particularly true in tropical forests, where the web of biotic interactions is most complex and intense. Also, seen in this way extinction is a matter of degree. Although the forest elephant, for example, has not vanished from the face of the earth, it is "ecologically extinct" in many forests, being reduced to such low densities and patchy distribution that it no longer plays its formerly important (and in some cases, irreplaceable) role as dispersal agent of the seeds of many forest trees and vines. Because adult trees may persist for centuries after the disappearance of the interactions that ensure their regeneration, the insidious effects of the ecological extinction of diversity-maintaining interactions in tropical forests may not be known for a long time.

Hunting pressure by local people is one of the most inflammatory and divisive issues in the conservation of biological diversity of tropical forests. Levels of extraction are often demonstrably unsustainable, but equally unquestioned is the frequently great importance of wild animal protein in the diet of local people. The problem is not one that can be solved solely by enforcement of hunting regulations (see Bahuchet section «La filière viande» in this volume). Game farming may be part of the solution, but current efforts continue to be hampered by lack of cultural acceptance of game farming as an activity and by the lower cost of wild game as a 'free' subsidy of nature.

TROPICAL AGROECOSYSTEMS AND BIOLOGICAL DIVERSITY

Extraction of wild resources is an integral part of the food production system of tropical forest peoples (see Garine section «Se nourrir en forêt», this volume). Failure to recognise this has resulted in frequent misreading, by agronomists, foresters, and other specialists, of the logic of the central component of food production systems in these habitats, which is usually some form of long-fallow shifting cultivation. Agronomists tend to focus on what happens in fields, not fallows, and what they see in shifting cultivation are limitations to food production due to short periods of cultivation and long fallow periods, viewed as 'down time.' Foresters and many biologists see shifting cultivation as a profligate use of forest. Neither of these perceptions accurately reflects the way in which fields and forests, domesticated and wild resources, are **coupled** in the subsistence system. Such misunderstandings are one reason for the radically varying views held in the scientific community on the relationship between shifting cultivation and biological diversity. We seek answers to the following questions: (1) What are the effects of activities associated with shifting cultivation on biological diversity—positive or negative? (2) What are the roles of biological diversity in the functioning of agroecosystems in tropical forests? (3) How can the landscapes created by shifting cultivation contribute to biodiversity conservation?

As pointed out by Edmond Dounias (section on "Les agricultures itinérantes sur brûlis", this volume), shifting cultivation (synonyms: slash-and-burn agriculture, swidden agriculture), a system of agriculture crucial for food security for millions of people, is often found on the bench of the accused, being blamed as the major cause in the destruction of tropical forests and thus to be considered as a highly negative influence on biodiversity. As Dounias argues, however, the discourse critical of shifting cultivation reveals numerous misunderstandings about the political, economic, social and environmental logic of this type of agriculture.

In strong contrast to views condemning shifting cultivation as destructive of tropical forests and their biodiversity, anthropologists have often emphasised the positive role of shifting cultivation (see for example the special number of *Human Ecology*, 'Does the swidden ape the jungle?'). According to their view, shifting cultivation maintains and enhances the biological diversity on which this system of production itself depends. By creating a complex mosaic of vegetation in various successional stages, shifting cultivators increase the diversity of habitats, and thereby of the plants, animals and micro-organisms that live in them. Bolstered by data from ecology and archaeology showing the ubiquitous presence of people and the coexistence of shifting cultivators and biological diversity in tropical forests, both contemporary and past (Balée 1989), some have even claimed that today's tropical forests are largely the products of human occupation and that the concept of a "people-free forest" is empty of meaning.

Forests without people?

Numerous authors (e.g., Balée 1989; Fairhead and Leach 1996; Janzen 1998) emphasise that 'virgin' tropical forests devoid of the footprint of Man in today's world no longer exist. Even 'pristine' tropical forests have usually been altered, sometimes in surprising ways, by human activities. Based on this realisation, some have claimed that the concept of a tropical forest without people is meaningless, the simple perpetuation of a myth. But the concept of a forest without people *is* useful, and even necessary, if we are to understand the evolutionary adaptations of organisms that determine how ecosystems function, and thus how they can be managed. The very great majority of species present in tropical forests, and the interactions that produced and maintain them, were in place millions of years before the appearance of Man. Tropical forests cannot be considered, in any important way, as the product of people. It is true that tropical forests have everywhere been *transformed* by human actions, but the effects of this transformation can only be understood if we first understand the base that was transformed. Understanding of species and their interactions as products of millions of years of evolution has turned out to be an excellent guide to predicting the emergent properties of communities and ecosystems. An evolutionary approach to ecology is thus a fundamental source of insights useful in resource management (Janzen 1998).

These quite opposite perceptions of the relationship between shifting cultivation and biodiversity in tropical forests reflect fundamental misunderstandings. First, this "good" or "bad" duality cannot do justice to the diversity of practices represented in shifting cultivation throughout the tropical world. This diversity must be analysed. Effects on biodiversity are likely to be very different from place to place, because both the practices and the ecological context (e.g., human population density) in which they are enmeshed vary enormously among systems. The logic, practice and impact of the range of food-production systems included under the rubric of "shifting cultivation" must be studied comparatively if we are to propose objective contributions of traditional agriculture to management and conservation of biodiversity. Such comparative analysis is a focus of APFT research activities.

Second, "biodiversity" is often seen too simplistically by social scientists. Organic evolution and ecological interactions have produced biodiversity at scales ranging from intraspecific genetic variety to the diversity of biotas on different continents. Diversity at all levels is higher in tropical forests than in most other ecosystems; the reasons why this is so form one of the main themes of all of ecology (e.g., Huston 1994). Almost all of this biodiversity was in place long before humans arrived on the scene. The basis of most claims that shifting cultivation can enhance or even "create" diversity is focussed on processes at a single level of biological organisation: the positive effect of intermediate levels of disturbance, natural or otherwise, in permitting local species coexistence and in augmenting habitat heterogeneity. This positive effect of human disturbance at local spatial scales may mask negative effects on biodiversity at larger scales. Disturbance can homogenise ecological communities across the landscape, as species of restricted range and low tolerance for disturbance are replaced by a mix of widespread "anthropophilic" species. Thus regional diversity declines. Even at the local level, the effect of disturbance on diversity is not always positive; the impact of disturbance depends entirely on its frequency and intensity.

CONSERVATION STRATEGIES: A PLACE FOR TROPICAL AGROECOSYSTEMS?

Some conservation biologists propose a strategy for conservation of tropical forest biodiversity that is tantamount to ecological triage. They advocate concentrating investment in a relatively small number of well-protected reserves strategically located in "endemism hotspots" (Wilson 1993) and other exceptionally species-rich areas, conceding the areas in between to intensive human use and accepting as inevitable the loss of their biodiversity. Somewhat similarly, the discourse of some agronomists includes the assumption that by intensifying agriculture, pressure on tropical forest can be reduced.

Much can be said about the intensification of agriculture implied by this approach. First, it addresses only one component—crops in fields—of the food production system of tropical forest peoples, ignoring the complementary role of the biodiversity in fallows and forest, the increased cash outlay that would be necessary to replace the direct economic benefits of this biodiversity, and the social and cultural consequences of agricultural intensification. Secondly, in the humid tropics, with year-round favourable conditions for pests and pathogens and with soils that are often highly weathered,

intensification of agriculture may require especially increased inputs of pesticides, herbicides, and fertilizers to replace the ecosystem services formerly provided by biodiversity in traditional agroecosystems. Small farmers may not be able to make the change. Such intensification of agriculture thus implies not only technical choices, but political choices as well. This aspect is usually not discussed.

A strategy of agricultural intensification not only uncouples farms and farmers from biodiversity, on which production of both wild and cultivated resources depends, it also reduces areas protecting biodiversity to islands in a sea of biologically degraded land. It is thus vulnerable to the effects of habitat fragmentation. These effects include an insidious interaction between habitat fragmentation and the climate change that is likely to be a part of our greenhouse future (see de Maret in section «Le facteur temps», this volume). An isolated protected area may be a very temporary ark for biodiversity. Climate change results in the shifting of bioclimatic zones, so that in a changed climate, a "protected area" may no longer offer an environment hospitable to its current occupants. If unconnected to other patches of habitat by corridors that enable migration, the species it harbours will disappear, and others better adapted to the new conditions will not be able to colonise it. Integrally protected, sacrosanct nature reserves will never occupy more than a small percentage of the total landscape, in tropical forests as elsewhere. **In a biosphere likely to experience shifting bioclimatic zones in the near future, a conservation strategy based solely on "protected areas", with little attention to the areas in between, offers only illusory protection for biodiversity.** As David Western has stated, "If we can't save nature outside protected areas, not much will survive inside."



Cameroun - Ebozi - 1987 - (Cliché E.Dounias)

La forêt tropicale est souvent perçue comme une immensité verte, homogène et inquiétante, ("enfer vert pour les uns, paradis pour les autres...") ; La réalité est toute autre.

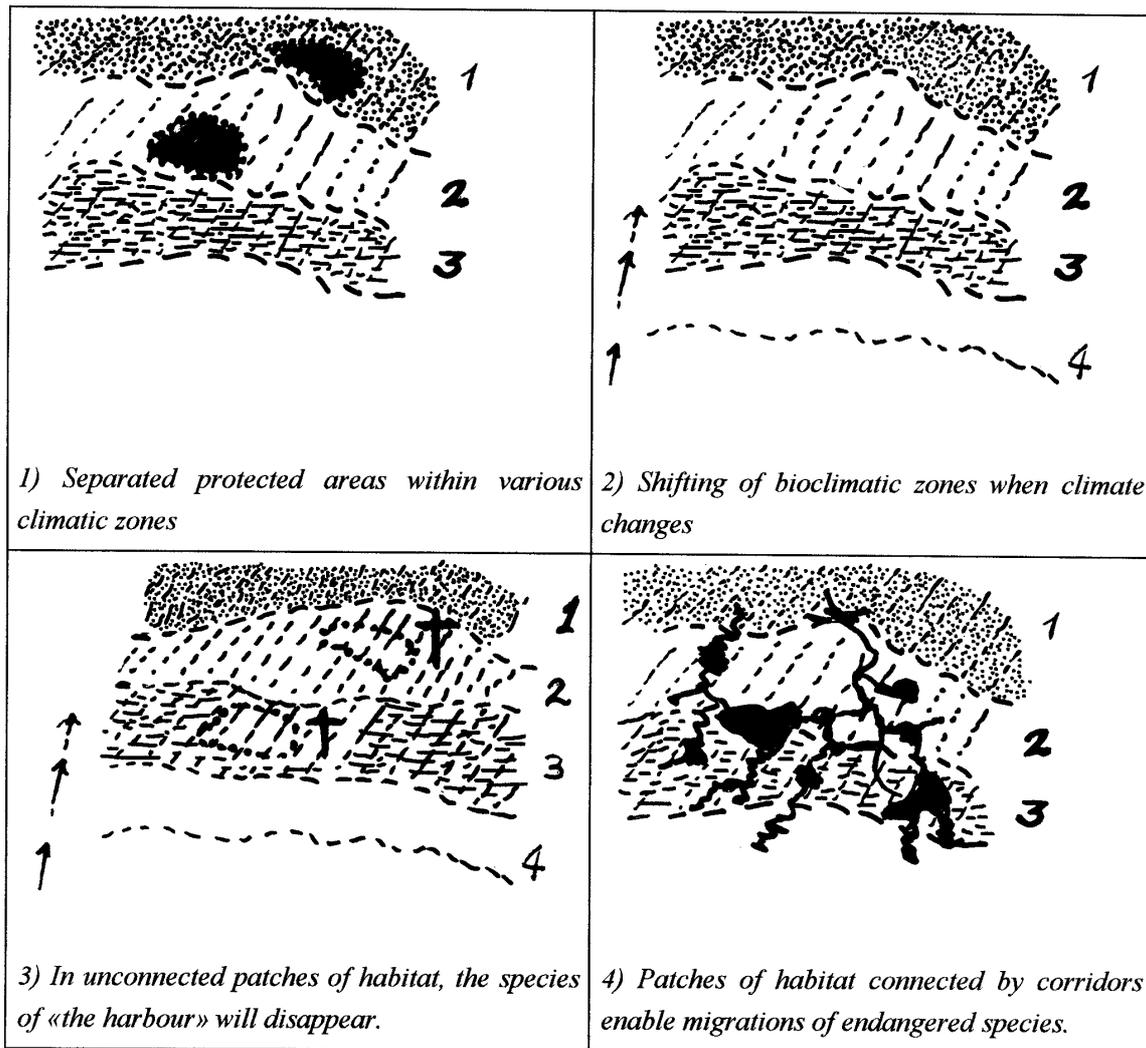


Figure 1 : Climate change and the necessity of corridors between protected areas

An alternative approach recognises that protected areas and other elements of the landscape each have important and often complementary roles in a balanced strategy of conservation. Protected areas are irreplaceable in the conservation of narrowly endemic species. Such species often have very particular habitat requirements, and persist where they do because conditions were more stable here than elsewhere during past periods of climate change. Biodiversity in endemism "hot spots" (Wilson 1992) may be relatively invulnerable to shifting of bioclimatic zones. This is because the same factors (climatic stability, elevational relief that compresses bioclimatic zones and facilitates migration between them) that enabled species to persist in these locations during past episodes of climate change may continue to operate during future episodes.

In areas outside endemism "hot spots," many species are widespread. Here, the most effective conservation strategy may be to focus on managing patch dynamics in the landscape so that ecological processes maintain a good sample of the overall diversity at local spatial scales (Meffe and Carroll 1997). If patch dynamics are not effectively managed, many species that are now widespread may undergo local extinction. If such events are frequent, the species may even become globally endangered, especially if climate change leads to shifts in bioclimatic zones.

Because landscapes in tropical-forest areas will be increasingly dominated by agroecosystems, **the type of agriculture practised is key to such a conservation strategy.** In a landscape-level strategy of conservation, agroecosystems and secondary forests around them become an element equally as important as "protected areas." Attention should be increasingly focused on agroecosystems as **habitats for biodiversity**, rather than simply viewing them as a bothersome and uninteresting matrix between the reserves of "pristine" habitats (Vandermeer and Perfecto 1997).

Remnant trees as regeneration facilitators: Ntumu shifting agriculture in southern Cameroon

Anthropologists can help build bridges between the knowledge of professional resource managers and that of local people who are often the direct custodians of reserves of biodiversity. Local environmental knowledge must be "translated" into terms accessible to professional managers. It must also be tested, if it is to compete in the marketplace of ideas on how to manage biodiversity with the knowledge claims of specialists. APFT researcher Stéphanie Carrière has studied the practice of Ntumu shifting cultivators in southern Cameroon of leaving a considerable number of remnant trees when clearing fields. She examined two aspects: Why do farmers leave these trees? What are the ecological effects of remnant trees? Interviews and observation indicated that these trees were part of a strategy to provide varying levels of shade for crops with different requirements, and to enrich the forest with trees providing useful products. Ntumu farmers also claimed that sparing these trees hastened regeneration in fallows. An alternative hypothesis, often heard in discourse of agronomists, is that clearing is simply incomplete owing to lack of time, energy or tools. Carrière tested this hypothesis by comparing what was left in fields cleared using axes and those for which the owner was able to hire a chainsaw operator. The only difference between the two types of fields was the more thorough removal of small understory trees when a chainsaw was used, supporting the hypothesis that the leaving of larger trees is an active management decision. Carrière tested the effects of this practice on regeneration by placing seed collectors beneath and away from such trees to determine whether they attract seed-dispersing animals, and by characterising vegetation in sample quadrats beneath and away from formerly remnant trees in fallows of varying age. She found that the rain of seeds, mostly carried in by fruit-eating birds, was 25 times more abundant beneath trees than in other parts of fields, and that species diversity of incoming seeds was three times greater beneath trees. The presence of remnant trees makes fields and fallows much more attractive to the animals that disperse seeds of

forest plants, increasing the connectedness of forest, fields and fallows in the landscape. As a result of increased seed rain and modified conditions for establishment, forest tree seedlings grew faster beneath remnant trees than away, bypassing a stage of succession dominated by giant herbs and pioneer trees and accumulating much more rapidly the biomass that will serve as the stock of nutrients in the next cultivation cycle. The practice of leaving remnant trees thus accelerates regeneration and at the same time produces a landscape that is more hospitable as a habitat for biodiversity (Carrière 1999).

MAN-MADE BIODIVERSITY: TRADITIONAL AGRICULTURE, LANDRACES AND GENETIC RESOURCES OF DOMESTICATED PLANTS

The sole process that creates biodiversity is organic evolution. For wild species, the effect of humans is usually restricted to maintenance (or destruction) of biodiversity. For domesticated species, however, conscious and unconscious selection exerted by people has played a creative role. Domesticated plants can be described as the product of coevolution between human cultural practices and plant biology.

The manmade biodiversity of domesticated plants is the component of biodiversity with the greatest proven and potential economic value. The genetic diversity of cultivated plants—diversity that is most pronounced in traditional agroecosystems—plays two distinct roles in food security. First, traditional varieties, along with wild relatives of crop plants, constitute reservoirs of "genetic resources" for plant breeding, the products of which are usually destined for input-intensive agriculture. Second, just as biodiversity at other levels enhances ecosystem functioning, intraspecific genetic diversity of crop plants often enhances the functioning of traditional agroecosystems. Because different genotypes often have different patterns of resistance to various environmental factors, high diversity may often provide stability and flexibility in the face of a variable and unpredictable environment. Although links between diversity and stability of ecosystems are too complex and variable to be summed in a simple general formulation, species-rich and cultivar-rich agroecosystems are often globally resistant to the risk of catastrophic crop loss (*Human Ecology* special number 1983; Frankel 1996).

Unlike "wild" biodiversity, this segment of biodiversity has attracted relatively little attention from ecologists and evolutionary biologists. The result is that processes that create and maintain this diversity, though they may have been recorded and appreciated by agronomists and ethnoecologists, are poorly understood at the population level. This is particularly true for the vegetatively propagated crops that dominate many tropical-forest agroecosystems, such as cassava, plantains, sweet potatoes, and various Araceae. Processes that can lead to erosion of this diversity include spatial integration of production systems, intensification of agriculture, commercialisation, technological change, and loss of traditional agricultural knowledge. The extent to which these forces have already reduced crop genetic diversity or are likely to do so in the future, is a subject

of current debate (Brush 1995)—as is the appropriate response to this threat (e.g., McBride 1996). At one extreme, genetic erosion is viewed as an inevitable consequence of modernisation, so that *ex situ* conservation becomes the only reliable long-term conservation strategy (e.g., Frankel 1996). In this view, traditional farmers and their landraces have little importance, once the latter have been conserved *ex situ*. This view dominates funding for conservation of genetic resources, which is highly concentrated in *ex situ* efforts. However, several studies indicate that ecological, economic and cultural incentives to conserve landraces may often make them quite resilient to supplantation by newly adopted varieties or to abandonment with the adoption of new agricultural practices (Brush 1995; Louette et al. 1997). *In situ* conservation can thus continue to make unique contributions, even in a modernised world. Furthermore, *in situ* conservation is the only approach that preserves the conditions for continued crop evolution, and that conserves farmer knowledge, an integral part of crop genetic resources. *In situ* conservation requires the involvement of a large number of farmers, and can thus contribute to the democratisation of conservation efforts and to the wider distribution of their benefits.

THE POLITICS OF AGROBIODIVERSITY: FARMERS' RIGHTS, BREEDERS' RIGHTS, AND (SOMEWHERE) THE FATE OF LANDRACE DIVERSITY

There is intense interest from many quarters in the genetic diversity of crop plants. Most of this interest stems from the utility of these 'genetic resources' in commercial breeding programs carried out in industrialised countries, and from the trend, since the 1992 Rio Earth Summit, to increasing regulation of access to these resources (e.g., Ruff 1998). The 'agrobiodiversity' represented by traditional varieties or 'landraces,' along with the genetic resources represented by medicinal plants, is the focus of one of the most contentious sets of issues in the entire biodiversity field, those centred around intellectual property rights.

On one side, plant breeders, pharmaceutical companies, and other commercial interests point to the humanitarian interest of new medicines and new technologies in food production, and argue that patents and other forms of protection are necessary to encourage the investment required to develop these new products. They point, for example, to the enormous cost of getting new drugs approved by the regulatory agencies of industrialised countries (e.g., Horrobin and Lapinskas 1998; American Seed Trade Association 1999). On the other side, indigenist groups and their advocates argue for fair compensation of 'gene-rich' tropical countries, pointing out that the genetic resources of crop landraces that are used in modern breeding programs were developed and maintained by local farmers (Brush 1993; Cleveland and Murray 1997), and that local knowledge of medicinal plants has often provided the leads necessary for identifying promising sources of new pharmaceuticals (e.g., Worthington 1999). Defining regulations for access to genetic resources of wild and cultivated plants, animals and microorganisms continues to be one of the major sticking points of biodiversity diplomacy. A diversity of mechanisms are being developed for channeling benefits of biodiversity back to its local custodians (Worthington 1998). A number of innovative arrangements at both the national level (for example, those between European and North

American companies and Costa Rica's InBio: Dudenhoefer 1997) and at the level of local communities (Anonymous 1997-1998) might serve as models. The most appropriate mechanisms will vary with the local situation, depending in large part on cultural factors. All mechanisms designed so far have their problems, and the perspective of anthropology will be required in analysis of what does and doesn't work, and how existing arrangements can be approved.

Usually lost in this debate is the future of agrobiodiversity in the traditional agroecosystems in which it evolved. «In recent years, most of the debate on issues such as intellectual property rights (IPR) and farmers' rights has taken place in the international arena between national parties and even multinational interest groups, but without much concern for local populations of indigenous populations living in the areas where landraces and wild species are found» (Rhoades and Nazarea 1996). The vision promoted by plant breeders is that as new improved varieties become available, they will naturally and rightfully supplant inferior traditional varieties (e.g., Johnson 2000). Agrobiodiversity literally sows the seeds of its own destruction. Diversity will be maintained *ex situ* in genebanks or in other facilities specifically designed for this function. Implicit in this view is *the replacement of a system based on diversity by one based on intensive use of a narrower range of genetic material*. In the humid tropics, such intensification usually requires capital, to replace the ecosystem services (e.g., reduced risk of pests and pathogens) previously provided by diversity. The vision promoted by plant breeders, though presented in purely technical terms, thus has a host of unexplored social and political implications (Altieri 2000).

The field of agroecology attempts to analyse the benefits of biodiversity—of both wild and domesticated species—for the functioning of agroecosystems. Researchers in this field are faced with the same problem as those dealing with the 'hidden harvest' of wild resources: placing a value on non-commercial economic benefits (such as reduced risks), so that they can be taken seriously when compared to the easily quantified commercial benefits of intensified systems. Because nobody makes a profit off agroecology, it attracts relatively little investment from the private sector, and is largely dependent on funding from government and NGOs, which account for a small and dwindling proportion of total funding in agricultural research. **However, low-input, low-risk systems of agriculture will continue to be the most rational choice for many tropical-forest farmers for years to come, and these systems depend on biodiversity.** Folk varieties will continue to have a role to play in sustainable agriculture (Cleveland *et al.* 1994). Work is urgently needed on how these systems function, and on how the biodiversity of their cultivated plants can withstand genetic erosion. To counter and complement the existing emphasis on static *ex situ* strategies of conservation of genetic resources, this work should focus on how genetic resources can be managed dynamically *in situ*, using agroecosystems as environments in which crop populations can continue to evolve (Spooner 1999). Work done in the APFT programme on cassava by Marianne Elias (in volume Caraïbes) shows the kinds of data necessary for understanding how biodiverse crop populations function and how they can be managed for conservation.

The "wild side" of domesticated plants: traditional agroecosystems and the dynamics of genetic diversity in cassava among Makushi Amerindians in Guyana

As in many traditional farming systems, agriculture of Makushi Amerindians is characterised by great genetic diversity of crop plants. In the farms of a single Makushi village, for example, there exist more than 75 genetically distinct varieties of the principal crop, cassava. This great genetic diversity is at first look somewhat surprising, because this tuber-producing crop is propagated vegetatively via stem cuttings. Such clonal propagation, which results in "daughter" plants genetically identical (except for rare somatic mutations) to the "mother" plant from which the cutting was made, does not have a high potential for producing genetic diversity. APFT researcher Marianne Elias is studying how this diversity arises. She has found that, like other Amerindian cultivators of cassava, the Makushi not only plant stem cuttings but also spare in their weeding activities the large number of cassava *seedlings* that spontaneously appear in newly burned fields. These seedlings are the product of sexual reproduction, which by shuffling paternal and maternal genes produces novel combinations of genes, giving plants with combinations of traits that are often different from those of existing varieties. If farmers are sufficiently impressed by some novel feature, a plant originated from a seedling may be adopted as a new variety and propagated vegetatively. Makushi farmers thus use sexual reproduction of the plant—without managing it—to generate a diversity of genotypes, and then "freeze" selected combinations by clonal propagation.

Pollination, fruit production, and seed dispersal and dormancy are processes that have been ignored in previous studies of traditional cassava farming systems, because "cassava is propagated vegetatively." With the realisation that plants originating from seeds play a crucial role in the dynamics of genetic diversity, it becomes important to study these processes. Investigating this "wild side" of the reproductive biology of crop plants requires the classical methods of ecology. Among the new themes opened by this study is a deeper appreciation of agroecosystems as arenas for ecological and evolutionary interactions, not only as habitats but also at the *landscape* level. Cassava seedlings appear to emerge from a bank of dormant seeds that have remained in the soil since the last cultivation cycle. How they survive during the fallow period is an intriguing question. Do length of the fallow period and patterns of field rotation affect the number of seedlings that will appear? What cues are used by seeds to germinate synchronously in newly cleared and burned fields?

Elias is finding that a comprehensive understanding of how and why Makushi create and maintain varietal diversity in their principal crop plant will require the imbrication of methods from biology and anthropology to a degree that has rarely been attained. The multidisciplinary structure of the APFT program facilitates this novel approach. Working with APFT anthropologist Laura Rival, Elias is studying how natural selection, human selection, and gene flow due to both natural processes and exchange of planting material by people, interact to produce and maintain varietal diversity. The insights gained should be useful in deflecting forces that could lead to genetic impoverishment, not only in cassava but in other crops with this "wild side." These include potatoes and ensete, and others may well be added as interest in this area grows.

ISSUES IN BIOSAFETY: GENETICALLY MODIFIED ORGANISMS IN TROPICAL AGROECOSYSTEMS

The intellectual property rights issue is related to another highly contentious issue, that of biosafety. What will be the effects of genetically modified crop plants on ecosystems? This general question has particular implications for tropical agroecosystems. For example, crop plants can be engineered to produce bacterial toxins that protect them from insect attack in the field. These toxins are present in plant litter and appear sometimes to persist in soil. An area of concern is their impact on soil organisms. In temperate-zone agroecosystems, any impact would be restricted to soil communities in agricultural fields. In shifting cultivation, however, the field soon becomes a regenerating forest. Can residues of genetically modified crops influence processes of regeneration?

As another example, a major concern in the biosafety of genetically engineered plants is the escape of transgenes into wild relatives of crop plants, leading to disruption of food chains by plants producing novel poisons, evolution of new weeds that have captured genes conferring resistance to herbicides, or other untoward effects. Because many domesticated plants evolved in the tropics, natural communities often include their wild relatives, and opportunities for gene exchange in crop-wild-weed complexes are especially widespread in tropical agroecosystems (Altieri 2000). Spread of these genes from commercial varieties into traditional varieties of crop plants is another concern. Studies with maize, for example, have shown that genes flow freely between new introduced varieties and traditional varieties to produce new, 'creolised' varieties. New genes from genetically engineered plants are likely to be included in such exchanges. Aside from the unknown effects of these new genes in traditional agroecosystems, these latter, often in close contact with habitats containing wild relatives, may function as the conduit through which genes originally introduced into large industrial plantations may eventually be transferred to wild plants.

PRIORITIES AND PERSPECTIVES EMERGING FROM APFT RESEARCH

THE POPULATION BIOLOGY AND ECOLOGY OF LANDRACES: APPLICATION TO IN SITU CONSERVATION OF GENETIC RESOURCES

The realisation that erosion of the genetic diversity of landraces is not an inevitable consequence of modernisation of traditional farming systems should spur increased interest in *in situ* approaches to conservation of this important component of biodiversity. Crucial to the design of conservation programs is to fill the enormous gaps in our knowledge of the ecology and genetics of crop populations, and how structure and functioning of these populations depend on farmers' practices. Because gathering this information requires sophisticated application of methods from both biology and anthropology, research carried out during APFT has been useful in guiding the design of studies to respond to this urgent need. Studies should focus on questions such as the following:

- (1) What are the effects of human cultural practices on the reproductive biology of crop plants? These practices include seed selection and storage, planting patterns that determine population spatial structure, and exchange of planting material that affects gene flow.
- (2) How important is unmanaged reproduction of crop plants (e.g., by the incorporation of spontaneously appearing seedlings; see preceding Box) in the ecology and genetics of their populations?
- (3) To what extent is there ecological specialisation of landraces? Is the degree of habitat specialisation limited by cultural practices such as mixed planting of landraces and frequent field rotation?
- (4) What are the impacts of technological change on populations of traditional landraces? Does change disrupt a pre-existing steady state in "traditional" agroecosystems, or does it only add new opportunities for societies that have always been open to agricultural innovation (Brush 1995; McBride 1996)? How are *parts* of packages of improved technology assimilated into the pre-existing farming system, and what are the effects on populations of traditional landraces?
- (5) Results from previous studies indicate that while many landraces persist with "modernisation," the area devoted to cultivating them decreases, is increasingly fragmented, and occupies increasingly marginal habitats. Will this lead to loss of much diversity in the long term, as might be predicted from the tenets of island biogeography, or can these islands of diversity be maintained indefinitely by conscious selection and management (Brush 1995)? How will fragmentation and decreased population size affect the continued evolution of crops? Or is the principal problem not fragmentation, as with many wild plant species, but coalescence with a few increasingly widespread varieties?

INTEGRATING TROPICAL AGROECOSYSTEMS INTO CONSERVATION STRATEGIES

Agroecosystems have become such a dominant element of tropical landscapes that replacement of one type by another less suited as a habitat for biodiversity is now a conservation problem of similar magnitude to the disappearance of "pristine" rainforests. How can agroecosystems be integrated into a landscape-level strategy of biodiversity conservation? Shifting cultivation has attracted much more attention from agronomists than from conservation biologists. It is thus not surprising that research has focused on the perceived limitations to agricultural productivity of shifting cultivation. If we focus instead on the value of shifting-cultivation agroecosystems as habitats for biodiversity, how does this affect our evaluation of the problems perceived and the recommendations proposed by agronomists? As pointed out by E. Dounias (this volume), one focal point of agronomic research on shifting cultivation is the search for ways to reduce the fallow period while maintaining long-term yields. Shifting cultivation is viewed as incapable of sustaining the land pressures associated with increased population densities, and reducing the fallow period would reduce this problem. Also, agronomists tend to view the fallow period as "dead time" between bouts of agricultural production; if the fallow period could be reduced, production could be enhanced. As Dounias remarks, this view neglects the role of regenerating forests in providing people with non-agricultural products, in a system in which agriculture is only one element of a complex subsistence system. This view also neglects the role of regenerating forests as habitats for biodiversity. The longer the fallow period, the greater the range of ages of secondary forest represented in the landscape and the greater the diversity of habitats. Furthermore, the old secondary forests of long-fallow systems represent much less of a boundary than does young secondary vegetation to the movements of "mature-forest" plant and animal species. Long-fallow systems are thus likely to result in much higher connectivity between mature forests and agroecosystems, facilitating regeneration (movement from mature forests into agroecosystems) and providing more effective corridors for movement between patches of mature forest.

What types of agroecosystems have the greatest potential as habitats for biodiversity? Traditional agroecosystems and agroforests are much better homes for biodiversity than are industrial monocultures. Vandermeer and Perfecto (1997), for example, point out that traditional coffee agroforests in Costa Rica are important winter habitats for migratory birds breeding in North America. Their replacement by industrial coffee plantations, which lack a canopy of shade trees, leads to drastic reductions in density of both resident and wintering birds.

Another focus of agronomic research in tropical forests is to find ways to replace shifting cultivation altogether. The proposed alternatives to shifting cultivation are usually some kind of agroforest with permanent cropping. Do such systems have greater or lesser potential than shifting cultivation as habitats for biodiversity? Little attention has been focused on this question. It may have no single generally valid answer. For many species found in mature forest, permanently cropped agroforests with numerous large trees may also provide suitable habitats, or at least may not hinder movement between patches of mature forest. Shifting cultivation, with its mosaic of vegetation in different successional stages, probably generates greater habitat heterogeneity than do

permanently cropped agroforests, which, given sufficient time, may produce landscapes with large parcels of relatively homogeneous vegetation. Different species may respond differently to the two types of landscapes, depending on their habitat requirements. Monkeys that require large patches of continuous canopy may do better in agroforests, for example, while butterflies whose larval and adult food resources come from plants of different successional stages may do better in landscapes produced by shifting cultivation.

Studies are required that lift the role of tropical agroecosystems in biodiversity protection beyond the realm of such speculation. To accomplish this will require teamwork by ethnographers, agroecologists, and conservation biologists such as that begun during the APFT programme.

Involving local people in co-operative management of protected areas: Lessons from APFT research

APFT research has shown several ways in which anthropologists can help to more effectively involve local people in co-operative management of biodiversity. Most importantly, local knowledge—collected, catalogued and synthesised by trained anthropologists—can be of inestimable value as a database on biodiversity (Ellen; Henfrey; Elias; Ellis). As David Ellis (in volume *Melanesia*) points out, use of local knowledge in conservation and development can valorise the culture of local peoples and prevent the loss of self-esteem that often accompanies increased contact with industrialised societies. Assimilation of local knowledge and practices into notions of biodiversity conservation is the only way in which this concept can be democratised and truly embraced by the most crucial constituency—the local residents themselves.

One of the most important elements of the "human factor" often misunderstood by professional resource managers is the social use of space by local people and their rules governing land tenure and access to resources. As David Ellis points out, in societies such as the Pawaia, mobility is a key characteristic of subsistence and culture, and it is linked to exchange within social groups and kin networks. When the best word conservation circles can produce to describe this structured mobility is the vague and ill-defined term "semi-nomadic," the need for input from trained anthropologists becomes clear. Drawing boundaries without local knowledge is a very general problem in the design of conservation and development projects (see Grenand and Joiris section on «usages de l'espace» in this volume). For example, one of the most serious problems in establishing community forests to be managed by Badjwe villagers on the northern periphery of the Dja Biosphere Reserve in Cameroon (see volume

Afrique) is the contradiction between traditional patterns of land use and the zoning plan adopted, which was developed in the absence of data on the extent of customary village lands and how different parcels were used. The zone available for community forests is mostly land that has been traditionally used in long-fallow swidden farming and agroforestry, but agriculture is formally forbidden in community forests! This contradiction illustrates the extent to which discourse about "community forestry" is often still dominated by notions from production forestry. The small area per person set aside for agriculture by the zoning plan also presumes there will be improvement of agricultural methods and gradual intensification of agricultural practices. These hypotheses appear not only overly optimistic but also reflect thinking dominated by agronomy and forestry without consideration of managing agricultural landscapes as habitats for biodiversity.

The cases presented above show how anthropologists can contribute to design and implementation of projects when all the major players are in principle willing to co-operate. Ethnoecological research can also be crucial in crisis situations, where the human rights of tropical forest peoples are being violated by unscrupulous exploiters. APFT researcher Florence Brunois, working among the Kasua of Papua New Guinea (in volume *Melanesia*), was called upon by this community to use the data from her participatory study to help bring to court outside logging companies that manifestly did not respect the guidelines for exploitation or the arrangements for compensation agreed upon with villagers. Demand for this type of application of anthropological studies—either in courts of law or the court of international public opinion—may increase, as tropical forest peoples become more aware of the effects of "development" projects and national governments often prove incapable of protecting their interests.

REFERENCES

- Agriculture, Ecosystems and Environment*. 1992. Special issues: Biotic diversity in agroecosystems. Vol. 40; Application of ecological principles to sustainable land-use systems. Vol. 41(2); Integrating conservation biology and agricultural production. Vol. 41 (1-2).
- Altieri, M.A.** 2000. Biotechnology: a powerful distraction from solving world hunger. *Diversity*, 15(4) : 24-26.
- American seed trade association.** 1999. Position statement on intellectual property rights for the U.S. seed industry. *Diversity*, 15(1) : 28.
- Anonymous.** 1997-1998. International cooperative biodiversity groups. *Diversity*, 13(4): 13.
- Atran, S., D. Medin, N. Ross, E. Lynch, J. Coley, E. Ucan Ek, V. Vapnarsky.** 1999. Folkecology and commons management in the Maya lowlands. *Proceedings of the National Academy of Sciences, USA*, 96: 7598-7603.
- Aubertin C., F.-D. Vivien.** 1998. *Les enjeux de la biodiversité*. Economica, Paris, 112 p.
- Balée, W.** 1989. The culture of Amazonian forests. In Psey D.A., W. Balée, eds, *Resource management in Amazonia*, Advances in Economic Botany vol. 7: 1-21.
- Brush, S.B.** 1993. Indigenous knowledge of biological resources and intellectual property rights: the role of anthropology. *American Anthropologist*, 95: 653-686.
- Brush, S.B.** 1995. In situ conservation of landraces in centers of crop diversity. *Crop Science*, 35: 346-354.
- Brush, S.B., D. Stabinsky,** eds. 1996. *Valuing local knowledge in indigenous people and intellectual property rights*. Washington, D.C.: Island Press.
- Carrière, S.** 1999. "Les orphelins de la forêt". *Influence des pratiques agricoles ancestrales des Ntumu sur le maintien et l'évolution du couvert forestier tropical du sud Cameroun*. Thèse de Doctorat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier.
- Cleveland, D.A., S.C. Murray.** 1997. The world's crop genetic resources and the rights of indigenous farmers. *Current Anthropology*, 38: 477-515.
- Cleveland, D.A., D. Soleri, S.E. Smith.** 1994. Do folk crop varieties have a role in sustainable agriculture? *BioScience*, 44: 740-751.
- Collier, G.A., D.C. Mountjoy, R.B. Nigh.** 1994. Peasant agriculture and global change. *BioScience*, 44: 398-407.
- Collins, W.W., C.O. Qualset,** eds. 1998. *Biodiversity in agroecosystems*. Boca Raton, Florida: CRC Press.
- Dudenhoefer, D.** 1997. Costa Rica conference focuses on nexus between business and biodiversity conservation. *Diversity*, 13(1): 7-8.
- Empereire, L.,** ed. 1996. *La forêt en jeu. L'extractivisme en Amazonie centrale*. ORSTOM-Unesco, Paris.
- Fairhead, J., M. Leach.** 1996. *Misreading the African landscape. Society and Ecology in a Forest-Savanna Mosaic*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Forest Ecology and Management*. Special Issue. Catalyzing native forest regeneration on degraded tropical lands. Vol. 99 (1-2). 290 pp.
- Frankel, O.H.** 1995. Landraces in transit—the threat perceived. *Diversity*, 11(3) : 14-15.
- Guijt, I.** 1998. Valuing wild plants with economics and participatory methods: an overview of the Hidden Harvest methodology. In H.D.V. Prendergast, N.L. Etkin, D.R. Harris and P.J. Houghton, eds. *Plants for food and medicine*, pp. 223-235. Royal Botanic Gardens, Kew.
- Guyer, J., P. Richards,** eds. 1996. *The social shaping of biodiversity. Perspectives on the management of biological variety in Africa*. Special issue of *Africa* 66 (1). 1-159.
- Hall, P., K. Bawa.** 1993. Methods to assess the impact of extraction of non-timber tropical forest products on plant populations. *Economic Botany*, 47: 234-247.
- Hegde, R.,** and others. 1996. Extraction of non-timber forest products in the forests of Biligiri Rangan Hills, India. 1. Contribution to rural income; 2. Impact of NTFP extraction on regeneration, population structure, and species composition; 3. Productivity, extraction and prospects of sustainable harvest of *Amla Phyllanthus emblica* (Eurphorbiaceae). *Economic Botany*, 50: 243-279.

- Horrobin, D.F., P. Lapinskas.** 1998. The commercial development of food plants used as medicines. In H.D.V. Prendergast, N.L. Etkin, D.R. Harris and P.J. Houghton, eds., *Plants for food and medicine*, pp. 75-81. Royal Botanic Gardens, Kew.
- Hulme, M., D. Viner.** 1998. A climate change scenario for the tropics. *Climatic Change*, 39: *Human Ecology*, 1983 special number 'Does the swidden ape the jungle?' Vol. 11(1).
- Huston, M.A.** 1994. *Biological Diversity*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Janzen, D.H.** 1998. Gardenification of wildland nature and the human footprint. *Science*, 279: 1312-1313.
- Johnson, C.S.** 2000. Genetic enhancement of crops: the major way remaining to ensure global food security. *Diversity*, 15(4): 22-24.
- Kleinman, P.J.A., D. Pimentel, R.B. Bryant.** 1995. The ecological sustainability of slash-and-burn agriculture. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 54: 235-249.
- Louette, D., A. Charrier, J. Berthaud.** 1997. In situ conservation of maize in Mexico: genetic diversity and maize seed management in a traditional community. *Economic Botany*, 51: 20-38.
- McBride, T.** 1996. *In situ* insights: Does the isolation model pose barriers to conservation and agricultural development? *Diversity*, 12(2): 12.
- McNeely, J.A.** 1988. *Economics and Biological Diversity: Executive Summary and Guidelines for Using Incentives*. IUCN, Gland, Switzerland. 39 pp.
- Meffe, G.K., C.R. Carroll, & contributors.** 1997. *Principles of Conservation Biology*. 2nd Edition. Sunderland, Mass.: Sinauer Associates.
- Orlove, B.S., S.B. Brush.** 1996. Anthropology and the conservation of biodiversity. *Annual Review of Anthropology*, 25: 329-352.
- Peters, C.M., A.H. Gentry, R.O. Mendelsohn.** 1989. Valuation of an Amazonian rainforest. *Nature*, 339: 655-656.
- Phillips, O.L.** 1997. The changing ecology of tropical forests. *Biodiversity and Conservation*, 6: 291-311.
- Redford, K.H., J.A. Mansour,** eds. 1996. *Traditional peoples and biodiversity conservation in large tropical landscapes*. America Verde Publications, The Nature Conservancy.
- Rhoades, R.E., V. Nazarea.** 1996. Local-global (dis)articulations in plant genetic resources conservation. *Diversity*, 12(2): 5-6.
- Ruff, A.M.** 1998. From common heritage to sovereign resource: changing concepts of genetic resources. *Diversity*, 14(1-2): 11-12.
- Spooner, D.M.** 1999. Plant genetic resources for food and agriculture: where will the genes of importance for food security come from? *Diversity*, 15(1): 13-17.
- Swift, M.J., J. Vandermeer, P.S. Ramakrishnan, J.M. Anderson, C.K. Ong, B. Hawkins.** 1996. Biodiversity and agroecosystem function. In *Biodiversity and Ecosystem properties: a global perspective*, eds. H.A. Mooney, J.H. Cushman, E. Medina, O.E. Sala, and E.-D. Schulze, 261-298. SCOPE Series. John Wiley: Chichester.
- Turner, M. G.** 1989. Landscape ecology: The effect of pattern on process. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 20: 171-197.
- Van Andel, T.** 1998. Commercial exploitation of non-timber forest products in the north-west district of Guyana. *Caribbean Journal of Agriculture and Natural Resources*, 2(1): 15-28.
- Vandermeer, J., I. Perfecto.** 1997. The agroecosystem: a need for the conservation biologist's lens. *Conservation Biology*, 11: 591-592.
- Warner, K.** 1995. *Agriculteurs itinérants. Connaissances techniques locales et gestion des ressources naturelles en zone tropicale humide*. Rome: F.A.O.
- Western, D., M. Pearl,** eds. 1989. *Conservation for the twenty-first century*. New York: Oxford University Press.
- Wilson, E.O.** 1992. *The Diversity of Life*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Worthington, L.F.** 1998. Sharing the benefits: access to genetic resources – Article 15. *Diversity*, 14(1-2): 13-14.
- Worthington, L.F.** 1999. Amazonian peoples seek to revoke patent on a sacred plant. *Diversity*, 15(1): 24.

LE FACTEUR TEMPS

Pierre de MARET

1. DE TEMPS EN TEMPS

Que le développement soit dit "durable" ou "soutenable", ces différentes façons d'exprimer le même concept font référence implicitement à la dimension temporelle. Paradoxalement, ce facteur essentiel, qui sous-tend en fait toutes les activités de conservation ou de développement, n'est guère explicité dans la rhétorique des agents de développement. De même, lorsque l'on s'interroge sur l'avenir des peuples des forêts tropicales, on tente de projeter dans le temps les phénomènes en cours et leurs conséquences. Le facteur temps est donc crucial.

Du point de vue culturel, la notion de temps qui sous-tend pratiques et représentations sociales est extraordinairement complexe, d'autant plus qu'elle entretient aussi de multiples rapports avec la notion d'espace. Cette difficulté explique sans doute pourquoi l'anthropologie a rarement abordé le problème du temps socioculturel en tant que tel. Elle a plutôt envisagé cette dimension essentielle de l'activité humaine à l'occasion de l'étude d'autres problématiques (Munn 1992).

En abordant ici la thématique du temps, il ne s'agit donc pas de critiquer des idées reçues ou fausses (cf. F. Grenand et S. Bouly de Lesdain ce volume), mais d'attirer l'attention sur l'importance du facteur temporel, que ce soit pour évaluer la réussite d'une action, comprendre les antécédents d'une situation ou faire un pronostic pour le futur.

L'histoire ne retrouve que lentement sa place dans l'anthropologie contemporaine, mais c'est le rôle de l'anthropologue, engagé dans une pratique interdisciplinaire, d'analyser les façons dont le temps est utilisé, représenté, invoqué et manipulé au sein des sociétés et par les intervenants extérieurs.

2. UNE QUESTION DE TEMPS

Au rythme actuel, la transformation totale des forêts tropicales en friches, en forêts aménagées ou en espaces cultivés n'est qu'une question de temps. Dans moins d'un siècle, il ne restera, si rien ne change, que quelques parcs et jardins botaniques où seront préservés des vestiges de ce que furent les grandes forêts intertropicales du globe. Hélas, l'urgence de la situation ne semble émouvoir que quelques activistes.

Pour tenter de mettre un frein à la déforestation, on prône une "gestion durable" des forêts. Durable, c'est-à-dire qui permette de répondre aux besoins actuels de l'humanité sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs. C'est ce à quoi vise la mise en place de plans d'aménagement. Certaines zones sont conservées plus ou moins intégralement, d'autres sont exploitées, mais en planifiant la coupe dans l'espace et dans le temps afin qu'une régénération soit possible. Cependant, si une régénération intervient après vingt ou trente ans, cela fera surtout l'affaire des forestiers ou des villageois du futur, pas des populations du présent. Si le temps nécessaire excède

le demi-siècle et représente trois, quatre générations ou plus, il paraît difficile de convaincre les villageois du bien-fondé de l'exploitation. Comment vont-ils faire pour survivre entretemps? Clairement, on ne pose pas assez la question de savoir ce que veut dire "durable" concrètement, dans la pratique, pour les habitants eux-mêmes (y a-t-il seulement des termes vernaculaires pour traduire cette notion ?). Le temps de renouvellement de la ressource nécessaire aux habitants n'est pas celui des exploitants forestiers. Il y a là une grande incompréhension, une ambiguïté fondamentale lorsque les discours se croisent.

Par ailleurs, sur base de leur expérience ancestrale, la forêt apparaît généralement aux villageois comme une ressource inépuisable. Il n'y a donc habituellement pas lieu de se soucier de la conserver. Cependant, nos enquêtes montrent que nombreux sont ceux qui constatent que le gibier se fait rare, que la forêt recule. L'évocation d'un âge d'or révolu se fait de plus en plus fréquente et pourrait être une bonne façon de sensibiliser les populations aux risques environnementaux.

On prône de plus en plus une approche qui se centre sur les systèmes locaux de gestion des ressources naturelles. Leur évaluation implique la mise au point de méthodes de diagnostic complexes, qui prennent en compte les problèmes liés aux échelles de temps dans lesquelles s'inscrivent les évolutions. Cela nécessite de très longues périodes d'observation des pratiques et de leurs conséquences sur les ressources. Cela dépasse presque toujours le cadre d'une expertise ponctuelle, limitée dans le temps et dans l'espace.

En matière de développement et de conservation, la dimension temporelle est aussi importante pour évaluer les changements induits par un projet, les conséquences d'une nouvelle politique ou d'une nouvelle stratégie, y compris ses effets pervers. Il faut un certain recul pour évaluer l'impact et juger de la viabilité. Pour qu'on puisse considérer qu'un projet est un réel succès, il faut qu'il se perpétue après le départ du dernier assistant technique, après l'arrêt du dernier financement. Si déjà les projets d'infrastructure résistent souvent moins bien que l'on ne le souhaiterait aux outrages du temps, que dire des projets qui visent à avoir des effets sur les comportements, les organisations ?

D'une façon générale, les calendriers de financement ne permettent pas d'inscrire les opérations dans la continuité. C'est particulièrement vrai dans les nombreux projets qui ont une composante socioculturelle. Il est impératif qu'ils s'inscrivent dans le temps long. Il faudrait avoir beaucoup plus recours à des formes de financement *via* des fonds, des fondations ou des trusts, dont les intérêts permettent de soutenir des activités sans guère de limite de temps. De même, dans le cycle des projets, le temps écoulé entre leur mise en oeuvre et leur évaluation est trop court.

Harmoniser le temps d'un projet avec le temps social et avec le temps de l'environnement reste un défi chaque fois recommencé. Il faut se convaincre de ce que se donner plus de temps permettra *in fine* d'économiser l'argent du contribuable européen, d'asseoir un partenariat serein et de garantir la viabilité de projets dont l'utilité est incontestable, même s'ils ne s'inscrivent pas dans une logique néolibérale.

3. LE TEMPS DES UNS, LE TEMPS DES AUTRES

Qu'il soit cyclique ou linéaire, statique ou continu et progressif, la perception du temps est quelque chose d'éminemment culturel. Les notions de passé, de présent, de futur varient fort, d'autant plus qu'elles se combinent avec d'autres aspects de la vie du groupe. Ainsi, pour les Barasana du nord-ouest de l'Amazonie, les générations qui s'empilent comme des feuilles sur le sol de la forêt éloignent de plus en plus les vivants des ancêtres. Cette séparation est jugée néfaste et, à intervalles réguliers, les rituels d'initiation masculins visent à écraser le tas de feuilles mortes afin de permettre la croissance des nouvelles générations en les rapprochant du passé originel (Hugh-Jones 1977).

Cette métaphore illustre combien les notions de répétition, de succession, de développement peuvent être intimement liées dans des images spatio-temporelles très riches et qui véhiculent leur propre forme de rapport au temps (Munn 1992).

De même, le rapport au temps des différents acteurs/*stakeholders* (villageois, citadins, jeunes, vieux, experts, décideurs) et des différentes professions (agronomes, comptables, économistes, politiciens) est très variable (cf. Persoon et Van Els ce volume). Alors que les développeurs ont le regard tourné vers le futur, le villageois cherche plutôt à préserver le patrimoine reçu des ancêtres et à le transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures.

Les enquêtes pour APFT de Marie Fleury (1998) en Guyane illustrent bien cette conception antagoniste du temps. Pour les Amérindiens, accepter la création d'un parc, c'est hypothéquer l'avenir des générations futures, qui seront dépossédées à jamais des terres ancestrales, alors que, pour les Occidentaux, le créer, c'est justement assurer cet avenir.

Les peuples qui n'ont traditionnellement pas eu recours à l'écriture n'ont pas le même rapport au passé que les sociétés de l'écrit. Ils conçoivent différemment leur évolution. En l'absence de support écrit, la profondeur de la mémoire y est limitée à quelques générations, l'accent est mis sur la continuité culturelle, on cherche à reproduire l'expérience ancestrale plutôt qu'à innover.

Ces sociétés, dont l'histoire est dite "froide", sont très ordonnées, elles présentent un grand continuum culturel, elles ont une force d'inertie très marquée face aux changements. Cette opposition classique est assez schématique, car chaque société évolue, bouge. Mais cette histoire se fait à des rythmes différents, avec des phases de ralentissement et d'accélération. Afin de réguler le changement, la structure de la société, ses traditions, ses mythes mettent l'accent sur l'équilibre; tout vise à combattre le désordre par des mécanismes de régulation, de consensus (la palabre), de redistribution et de réciprocité. Par contraste, la société occidentale aspire au changement, au progrès, favorise l'individualisme et exacerbe la concurrence.

Les échelles de temps varient aussi selon les disciplines. Le temps des géologues n'est pas celui des archéologues, celui des archéologues n'est pas celui des historiens, qui n'est pas celui des ethnologues. Les échelles de temps géologiques s'expriment en millions d'années, alors qu'archéologues et historiens parlent plutôt en millénaires ou en siècles, voire en décennies, et que l'anthropologue travaille en général sur des échelles de temps encore plus courtes (quelques générations). De même, le temps des agronomes est

généralement plus court que celui des forestiers.

Il faut faire prendre conscience aux différentes parties des problèmes qui naissent d'une appréhension différente du temps. Il faudrait que les différents temps s'accordent. Soit que les projets de développement ou de conservation s'adaptent au temps des populations bénéficiaires, ce qui implique qu'ils changent profondément leur *modus operandi*, voire leur "nature", soit que les populations acceptent de s'inscrire dans le rythme des projets occidentaux. Les rapports de force déterminent, ici comme ailleurs, le sens de l'histoire. Ici aussi, le rôle critique et analytique des socio-anthropologues pourrait être mis à profit.

Une fois encore, s'accorder le temps de la réflexion, analyser en profondeur les erreurs du passé, réaliser la répétitivité des projets proposés et prendre le temps d'élaborer des politiques réalistes permettrait d'être plus efficace.

4. DANS LE TEMPS

Il faut souligner l'importance de la perspective diachronique.

Si les développeurs n'accordent pas au facteur temps la place qu'il mérite, les anthropologues aussi ont pendant longtemps négligé cette dimension fondamentale de l'expérience humaine.

Depuis les fonctionnalistes dans les années 20, les anthropologues ont souvent voulu s'inscrire dans le présent, tout en se référant à un passé ethnographique idéalisé et utopique, celui d'une "authenticité" qui prévalait soi-disant avant les contacts avec l'Occident. Ce n'est sans doute pas un hasard si les analyses les plus fines et les plus fécondes des rapports entre l'homme et son milieu en forêts tropicales ont souvent été le fait d'historiens (Harms 1987, Vansina 1990), qui ont bien montré qu'il était possible d'écrire une histoire des peuples de la forêt équatoriale remontant à plusieurs millénaires.

Il ne faut donc pas négliger les catégories braudeliennes du temps long et du temps court. En raison de la nature des sources historiques disponibles pour les périodes antérieures à l'apparition des sources écrites, la reconstitution du temps court reste cependant très problématique, ce qui renforce, souvent à tort, l'impression de "sociétés à histoire froide" et favorise l'utilisation abusive du concept de "tradition".

En effet, tout comme le discours occidental a tendance à idéaliser les rapports des sociétés dites "primitives", qu'elles soient préhistoriques ou ethnographiques, avec l'environnement, de même toutes les sociétés ont tendance à se référer à un passé sacralisé, souvent très idéalisé.

5. RE-TROUVER LE TEMPS LONG

Un des slogans fondateurs d'APFT, c'est que les forêts ne sont plus vierges depuis longtemps. L'archéologie montre en effet que les forêts sont occupées depuis des millénaires, que l'homme a contribué à créer et à maintenir la forêt, à la couper aussi. Il a favorisé la biodiversité et a créé des biotopes particuliers. L'on est souvent face à des co-évolutions aux origines multiséculaires.

Les forêts tropicales gardent longtemps le souvenir des événements climatiques et de l'impact de l'homme, comme l'illustrent les résultats du programme ECOFIT (Ecosystèmes Forestiers Intertropicaux) avec lequel APFT a collaboré. La fin du Pléistocène, qui correspond à la dernière glaciation (Würm) qui a duré de 70.000 à 10.000 BP, se caractérise sous les tropiques par d'importantes variations climatiques avec des phases plus sèches, plus froides et des oscillations du niveau marin.

Ainsi, tant en Amazonie qu'en Afrique centrale, on détecte des phases sèches vers 60.000 BP, 40.000 BP et la dernière entre 25.000 et 11.000 BP, c'est-à-dire 9.000 ans avant notre ère. Au maximum de cette dernière péjoration climatique, aux environs de 18.000 BP, tout indique que la forêt tropicale avait régressé au point de ne plus former que quelques isolats.

En Amazonie, des poches forestières devaient subsister uniquement dans les basses terres, à l'ouest de la Colombie, au nord et à l'est du Brésil, avec un long couloir au pied du massif andin (Brown 1987).

En Afrique, ces forêts-reliques devaient se trouver du côté de l'Ituri, peut-être au centre de la cuvette et près de la côte, probablement en quatre isolats, sur les reliefs allant du sud du Gabon au mont Cameroun au Nord.

En Nouvelle-Guinée, au même moment (18.000 BP), la limite des arbres en altitude était descendue 1.500 mètres plus bas qu'actuellement.

Depuis 12.000 BP, le climat équatorial est à nouveau plus humide (surtout vers 6.000 BP) et, depuis 3.000 BP, on assiste à une tendance plus sèche. Partout, on s'aperçoit que l'occupation des forêts est encore beaucoup plus ancienne qu'on ne l'avait cru.

Non seulement en Papouasie-Nouvelle-Guinée, on a des dates d'occupation humaine remontant à 40.000 ans, voire 60.000 ans, mais les archipels des Bismarck et des Salomon sont occupés dès 35.000 BP (Matthews et Gosden 1997, Walter à paraître). Rien n'indique que l'on ait découvert les plus vieilles occupations. Différentes données montrent qu'à partir de 30.000 BP, l'homme provoque des changements écologiques en mettant le feu, mais aussi en récoltant et en favorisant la propagation de certaines espèces, ce qui modifie la composition de la forêt et les populations animales. Ainsi, les diagrammes pallyniques indiquent la diminution du *Papuacedrus* que l'homme détruit en arrachant son écorce, ou l'accroissement du *Pandanus* dont on récolte les noix.

Dans la zone forestière d'Afrique centrale, ni le pré-Acheuléen, ni l'Acheuléen ne sont attestés avec certitude. Les deux seuls sites datés sont actuellement à l'extrême Est, au Kivu, la grotte de Matupi avec une occupation débutant à 40.000 BP (Van Noten 1977) et l'abri de Shum Laka au nord-ouest du Cameroun, daté de 31.000 BP, avec une occupation continue de populations utilisant des outils microlithiques peu standardisés, sur quartz (de Maret *et al.* 1995, Cornelissen 1996, Lavachery 1998).

En Amérique du Sud, où l'arrivée de l'homme est plus récente, la zone forestière a fait l'objet de peu de recherches systématiques pour les périodes les plus anciennes.

Les données dispersées dans le bassin de l'Amazonie indiquent une occupation humaine qui débute avec l'Holocène, après 12.000 BP au Venezuela, en Guyane, au Surinam et au Brésil, sur le cours inférieur de l'Amazonie (Versteeg à paraître, Guffroy à paraître, Roosevelt 1996).

Les rares découvertes montrent une séquence d'occupation très complexe, avec des cultures Paléo-Indienne, Archaïque Pré-céramique et Archaïque Céramique initiale. Leur maîtrise technique est remarquable; les similarités entre les artefacts de différentes régions indiquent des contacts entre elles.

En Afrique centrale, les rares données sur l'Âge de la Pierre récent après 12.000 BP semblent indiquer une présence croissante de petits groupes humains, dont certains doivent être les ancêtres des Pygmées actuels. De nombreuses observations confirment l'expansion de la forêt jusque vers 7.000 BP.

En Nouvelle-Guinée aussi, le changement climatique qui se situe entre 12.000 et 9.000 BP voit le retour de conditions plus humides et plus chaudes, avec une remontée de la végétation. Ce changement peut coïncider avec les débuts de l'agriculture, à Kuk, dès 9.000 BP. Ailleurs en Océanie, il n'y a pas d'indication d'une présence humaine plus à l'est des îles Salomon avant 4.000 BP. Mais entre 4.000 et 3.000 BP, la culture Lapita se propage jusqu'en Polynésie, *via* Vanuatu (Kirch 1997, Walter à paraître, Galipaud à paraître).

En Afrique centrale, une phase plus sèche à partir de 3.500 BP peut avoir favorisé la pénétration de peuples agriculteurs, très vraisemblablement de langues bantoues, dans la forêt (Schwartz 1992, de Maret 1994-5).

De même, en Amazonie, on note aussi des changements importants entre 4.000 et 3.000 BP dans la taille, l'organisation et le fonctionnement de sociétés qui deviennent agricoles et sont implantées surtout le long des principaux cours d'eau, dans les deltas et aux pieds des montagnes. D'importantes chefferies se constituent, regroupant parfois des milliers d'individus sur de vastes territoires.

Pour les périodes récentes, les données de l'archéologie, de la linguistique et de l'histoire permettent de reconstituer avec une précision croissante le passé des peuples des forêts tropicales, et de montrer, comme en Afrique centrale (Vansina 1990), à la fois le poids de la tradition multiséculaire et des multiples changements qui ont pesé sur l'histoire des populations forestières : innovations techniques et idéologiques, adoption et diffusion de nouvelles plantes, de nouveaux outils, migrations, épidémies, etc.

L'apport de l'archéologie est aussi précieux. Du point de vue environnemental, l'analyse à long terme des interactions entre l'homme et le milieu permet de relativiser sur des échelles de temps plus longues les évolutions en cours, d'expliquer la présence de savanes anciennes, comme à la Lopé au Gabon (Assoko Ndong 2000).

L'archéologie peut aussi être mise à contribution d'autres façons. Par exemple, les vestiges du passé peuvent non seulement servir aux populations actuelles pour qu'elles y trouvent une inspiration et une fierté nouvelles, mais permet également de diversifier l'offre touristique. Ainsi, à la Réserve de Faune de la Lopé, la visite de pétroglyphes et de sites d'habitat ancien est désormais incluse dans les itinéraires proposés aux visiteurs.

Outre l'analyse de l'ancienneté de l'occupation humaine et de son impact sur la végétation depuis des millénaires, la démarche archéologique peut aussi s'appliquer à l'étude des activités des populations actuelles. On parle alors d'"ethnoarchéologie". Jusqu'à présent, cette démarche s'est principalement cantonnée à l'analyse de la culture matérielle : céramique, métallurgie. APFT a jeté les bases d'une ethnoarchéologie des villages forestiers dans le Dja, au Cameroun et en Guyane (Jeremie, cf. *Volume*

Caraïbes). A partir d'observations actuelles et en travaillant à l'échelle de temps de seulement quelques générations, cela devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes anciens d'occupation de l'espace, de déplacement de villages, de régénération de la forêt et les possibilités de renouvellement des ressources dans le futur.

L'archéologie et l'étude des paléoenvironnements nous contraignent à réfléchir à long terme, ce qui est aussi crucial pour l'avenir. Si on se tourne justement vers l'avenir, il est clair que la pression démographique va peser d'un poids de plus en plus lourd, particulièrement en Afrique. Conjugué aux effets de la croissance urbaine et de la pauvreté, cela exacerbera la compétition pour les ressources et multipliera les conflits "verts", comme on les dénomme désormais.

Il nous paraît donc indispensable de mener une réflexion en profondeur sur l'occupation de l'espace et la démographie sur le temps long.

6. LE TEMPS COURT

Même s'il faut absolument replacer les interventions dans le temps long, l'examen de l'évolution historique sur des périodes plus courtes est aussi riche d'enseignement. Un exemple de compétition pour les ressources a été bien documentée dans le bassin du Congo au cours de ces trois derniers siècles à propos des Nunu (Harms 1987). Leur histoire détaillée montre qu'ils ne furent ni des conservationnistes spontanés, ni des exploitants invétérés. Comme leurs choix de production furent influencés par les changements techniques, l'évolution du commerce, le marché, la compétition socioéconomique, leurs méthodes et leurs priorités changèrent au cours du temps. Il apparaît que les institutions et les idéologies des populations forestières agissent moins comme un déterminant que comme un cadre flexible permettant de nombreux styles de vie et de compétition socioéconomique, en fonction des spécificités des différents milieux que l'on exploite et manipule pour arriver à ses fins.

L'interaction des populations avec la nature relève bien sûr en même temps de l'écosystème. Le rythme des saisons, les crues, les mouvements du gibier, les périodes de fructification influent sur les activités et organisent le calendrier annuel. Enfin et surtout, la régénération de la forêt permet une agriculture itinérante dont la "durabilité" n'est plus à démontrer car elle est pratiquée avec succès depuis des millénaires. Remarquons que cette régénération en elle-même est autant un phénomène historique qu'écologique. En effet, vu la coexistence d'un grand nombre d'espèces végétales dans un équilibre dynamique, la régénération d'une zone dépend d'une multitude de facteurs (sécheresse, saison du chablis, premier grand mammifère qui la visite, etc.), ce qui en rend la vitesse et la composition très aléatoires.

Comme la relation entre la nature et la culture relève des choix humains, l'histoire nous montre qu'elle est à la fois dynamique et relativement imprévisible (Harms 1987, 256). Tout comme les économistes admettent qu'ils ne peuvent prévoir l'influence des goûts des consommateurs sur les choix qu'ils opèrent, de même les ethnologues et les historiens doivent admettre qu'ils ne peuvent que partiellement expliquer les choix culturels passés ou à venir.

Le temps court s'articule sur le temps long à de multiples niveaux qui concernent

la vie quotidienne des communautés documentées par APFT : cycles calendaires, mobilité des communautés (C. Leclerc, cf. *Volume Afrique*), activités quotidiennes (P. Pasquet, cf. *Volume Afrique*), adaptation aux facteurs extérieurs, etc.

D'autres aspects de l'histoire récente méritent qu'on s'y attache car ils influent aussi sur les stratégies de conservation. Ainsi, l'histoire de la conservation, l'évolution des relations entre les parcs nationaux et les populations ont aussi retenu l'attention d'APFT. C'est riche d'enseignements et permet d'expliquer les conflits actuels, comme le montrent les travaux de J. Nzabandora au Kivu (cf. *Volume Afrique*).

D'une façon plus générale, l'histoire de la marginalisation des communautés forestières par le pouvoir colonial reste à préciser. Paradoxalement, les Etats indépendants ont poursuivi dans cette logique de spoliation des terroirs au profit du pouvoir central et n'ont pas réinstallé les villageois dans leurs droits.

Enfin, toujours à propos du facteur temporel, il faut constater que le rapide rythme actuel des changements ne permet souvent plus d'adaptation progressive. Les discontinuités, les ruptures entre générations paraissent de plus en plus irréversibles, par exemple dans la transmission des connaissances indigènes sur la biodiversité.

7. IL EST TEMPS!

L'étude du paléoenvironnement, l'archéologie et l'histoire permettent de replacer les luttes en cours pour la sauvegarde des forêts tropicales et de leurs populations dans leur dimension temporelle.

Curieusement, le facteur temps est presque toujours négligé dans l'analyse des problèmes, comme dans les actions qui tentent d'y remédier.

Il est crucial d'inscrire les différents temps dans les programmes de coopération et, surtout, de prendre le temps. Aussi longtemps que les interventions occidentales s'effectueront à la hâte, avec des financements de courte durée, leur impact à moyen terme restera limité. Il faut se couler dans le rythme multiséculaire des forêts et de leurs habitants. Décidément, comme disent les Africains : "les Blancs sont trop pressés", et cela fait plus d'un siècle que cela dure.

Hélas le temps presse désormais. La grande forêt tropicale ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

BIBLIOGRAPHIE

- Assoko Ndong, A.** 2000. *Archéologie du peuplement holocène de la Réserve de faune de la Lopé, Gabon*. Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.
- Brown, K. S.** 1987. Areas where humid tropical forest probably persisted. In *Biogeography and tropical History in Tropical America*, Whitmore T.C. & G.T. Prance, eds., 45-46. Oxford : Oxford University Press.
- Cornelissen, E.** 1996. Shum Laka (Cameroon): Late Pleistocene and Early Holocene deposits. In *Aspects of African archaeology. Papers from the 10th congress of the Panafrican Association for Prehistory and Related Studies*, Pwiti G. & R. Sooper, eds., 257-264. Harare : University of Zimbabwe Publications.
- Fleury, M.** 1998. Les populations du Haut-Maroni et le projet de Parc National de la Guyane. In *Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ?*, Fleury M. & O. Poncy, eds., 577-610 (= *JATBA, Revue d'ethnobiologie* 40 (1-2)).
- Froment, A. & J. Guffroy** (Eds.). A paraître. *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales. Actes du séminaire-atelier des 15 et 16 octobre 1998*. Orléans : Laboratoire ERMES-IRD.
- Galipaud, J. C.** A paraître. La route des Austronésiens : le peuplement de l'Océanie insulaire. In *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales. Actes du séminaire-atelier des 15 et 16 octobre 1998*, Froment A. & J. Guffroy, eds., 177-179. Orléans : Laboratoire ERMES-IRD.
- Guffroy, J.** A paraître. Le peuplement précolombien de l'Amazonie occidentale. In *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales. Actes du séminaire-atelier des 15 et 16 octobre 1998*, Froment A. & J. Guffroy, eds., 132-137. Orléans : Laboratoire ERMES-IRD.
- Harms, R.** 1987. *Games against nature. An eco-cultural history of the Nunu of Equatorial Africa*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hugh-Jones, S.** 1977. Like the leaves on the forest floor: space and time in Barasana ritual. In *Social time and social space in lowland South American societies*, Overing Kaplan J., ed., 205-217. Paris : Société des Américanistes.
- Kirch, P.** 1997. *The Lapita peoples, ancestors of the Oceanic world*. Cambridge : Blackwell Publishers.
- Jérémie, S.** 2000. L'apport des observations ethnographiques à l'archéologie : le cas des Palikur de Guyane. In *Rapport régional Caraïbes*, Grenand P., éd., 135-145. Bruxelles : APFT.
- Lavachery, P.** 1998. *De la pierre au métal. Archéologie des dépôts holocènes de l'abri de Shum Laka (Cameroun)*. 3 vol. Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.
- Leclerc, C.** A paraître. Le regard des intervenants extérieurs sur les populations locales. L'exemple des Pygmées baka et des villageois nzima. In *Rapport régional Cameroun*. Bruxelles : APFT.
- Maret, P. de et al.** 1995. Continuing reasearch at Shum Laka rock shelter, Cameroon (1993-1994 field season). *Nyame Akuma* 43 : 2-3.
- Maret, P. de** A paraître. Synthèse des données archéologiques récentes sur l'Afrique : des mosaïques dans la quatrième dimension. In *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales. Actes du séminaire-atelier des 15 et 16 octobre 1998*, Froment A. & J. Guffroy, eds., 81-88. Orléans : Laboratoire ERMES-IRD.
- Matthews, P. J. & C. Gosden.** 1997. Plant remains from waterlogged sites in the Arawe islands, West New Britain Province, Papua New Guinea: implications for the history of plant use and domestication. *Economic botany* 51 : 121-133.

- Munn, N. D.** 1992. The cultural anthropology of time: a critical essay. *Annual Review of Anthropology* 21 : 93-123.
- Nzabandora, J.** A paraître. Kivu : parcs nationaux et populations avoisinantes. Contraintes et atouts culturels. In *Rapport régional RDC*. Bruxelles : APFT.
- Roosevelt, A. C. et al.** 1996. Paleoindian cave dwellers in the Amazon. *Science* 272 : 373-384.
- Schwartz, D.** 1992. Assèchement climatique vers 3.000 BP et expansion bantou en Afrique centrale atlantique : quelques réflexions. *Bulletin de la Société géologique de France* 163(3) : 353-361.
- Van Noten, F.** 1977. Excavations at Matupi cave. *Antiquity* 51(201) : 35-40.
- Vansina, J.** 1990. *Paths in the Rainforest*. Madison : The University of Wisconsin Press.
- Versteeg, A. H.** A paraître. Peuplements et environnements dans les Guyanes entre 10.000 et 1.000 BP. In *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales. Actes du séminaire-atelier des 15 et 16 octobre 1998*, Froment A. & J. Guffroy, eds., 138-141. Orléans : Laboratoire ERMES-IRD.
- Walter, A.** A paraître. Diffusion et gestion des espèces fruitières en Mélanésie. In *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales. Actes du séminaire-atelier des 15 et 16 octobre 1998*, Froment A. & J. Guffroy, eds., 170-176. Orléans : Laboratoire ERMES-IRD.



(Cliché C.Aveling)

Le temps presse désormais. La grande forêt tropicale ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DES PEUPLES FORESTIERS

Serge BAHUCHET

Avec la participation de :

Florence Brunois, Stéphanie Carrière, Serge Cogels, Edmond Dounias, Pierre de Maret, Marie Fleury, Françoise Grenand, Pierre Grenand, Christin Kocher Schmid, Fabienne Tzerikiantz

INTRODUCTION

On appelle *système de production* l'ensemble des activités mises en œuvre pour la subsistance d'une communauté et pour la satisfaction de tous ses besoins physiologiques et psychologiques. Cela intègre donc les activités de production proprement dite (chasse, pêche, piégeage, collecte, agriculture, etc.), mais également les modes de distribution, l'économie et la circulation des produits dans la communauté et en dehors de celle-ci.

Sont réunis ici et mis en relations des éléments évoqués plus en détail dans les chapitres spécifiques, portant sur la biodiversité, l'agriculture, la culture matérielle, les savoirs traditionnels, l'alimentation, les territoires, les structures sociales ainsi que sur les forces de changement qui s'exercent (pouvoir étatique, exploitations industrielles, religion, relations avec les villes, scolarisation, tourisme...).

Le but premier du programme APFT consiste à rendre compte de la vie quotidienne de villages forestiers en cette fin de XXe siècle. Nulle reconstruction historique dans notre démarche, aucune quête de communautés reculées témoins du passé. Aucun de ces villages ordinaires n'est isolé, même si pour certains l'accès y est fort difficile. Tous sont d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, en contact avec le reste du monde, notamment à travers l'économie et la politique. Il importe donc de replacer les villages, et c'est notre but, dans le contexte global.

Ce contexte, c'est d'abord celui de pays pauvres, du Tiers Monde, du sous-développement (Tableau 1). Tous ces villages, sur les trois continents ACP, sont situés en dehors des pôles de croissance. Ce qui ne signifie pas que ces régions ne soient pas en proie aux convoitises des pays riches : ressources minières, bois, voire espaces pour les

cultures industrielles - ces régions sont essentiellement considérées comme pourvoyeuses de matières premières. Faudrait-il aussi considérer comme une ressource potentielle les espaces naturels dont on souhaite assurer la pérennité en les protégeant ? Assurément, à partir du moment où le développement touristique est envisagé.

<i>Pays</i>	<i>population (x 1000h)</i>	<i>IDH</i>	<i>rang mondial (/174)</i>	<i>PIB/hab (\$)</i>	<i>rang mondial (/206)</i>	<i>inflation</i>
<i>Afrique</i>						
<i>Cameroun</i>	14 305	0,536	134	1890	143	2,8
<i>Congo</i>	2 785	0,533	135	1620	156	4,8
<i>Gabon</i>	1 167	0,607	124	7550	69	2
<i>Guinée éq.</i>	431	0,549	131	2949	122	3
<i>RD Congo</i>	49 139	0,479	141	880	189	25
<i>Caraiïbes</i>						
<i>Guyana</i>	850	0,701	99	3210	117	4,6
<i>Guyane fr.</i>	167	-	-	600	200	-
<i>Pacifique</i>						
<i>PNG</i>	4 600	0,570	129	2654	128	13,5
<i>Vanuatu</i>	182	0,627	116	3480	111	5

Source : *L'état du monde 2000*. IDH : indice de développement humain. PIB : produit intérieur brut.

Tableau 1 : Situation économique des pays étudiés

1. UN MODE DE VIE FORESTIER

1.1. AGRICULTURE SUR BRÛLIS ET ACTIVITÉS FORESTIÈRES

L'agriculture itinérante sur brûlis (*cf.* Dounias chapitre “*La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis*”) produit essentiellement les aliments de base féculents (manioc, bananes-plantains, taros, ignames, patates douces). L'approvisionnement alimentaire est complété par les produits de la chasse, de la pêche et de la collecte. Ces activités suivent le rythme des saisons et l'alternance des saisons sèches et des saisons des pluies, selon des calendriers très élaborés qui ne laissent rien au hasard. L'agriculture nécessite un travail important d'abattage suivi du séchage et du brûlis pendant la saison sèche, alors que la période de production le reste de l'année ne demande qu'un travail d'entretien réduit et surtout pas de présence constante dans les champs. Il y a donc possibilité d'effectuer d'autres activités avec des déplacements en forêt, quotidiens ou plus durables. La saisonnalité influence aussi les diverses techniques employées. Ainsi la baisse des eaux des rivières au cours de la saison sèche est favorable à certaines techniques de pêche. A l'inverse, le piégeage, en Afrique, se pratique pendant la saison des pluies.

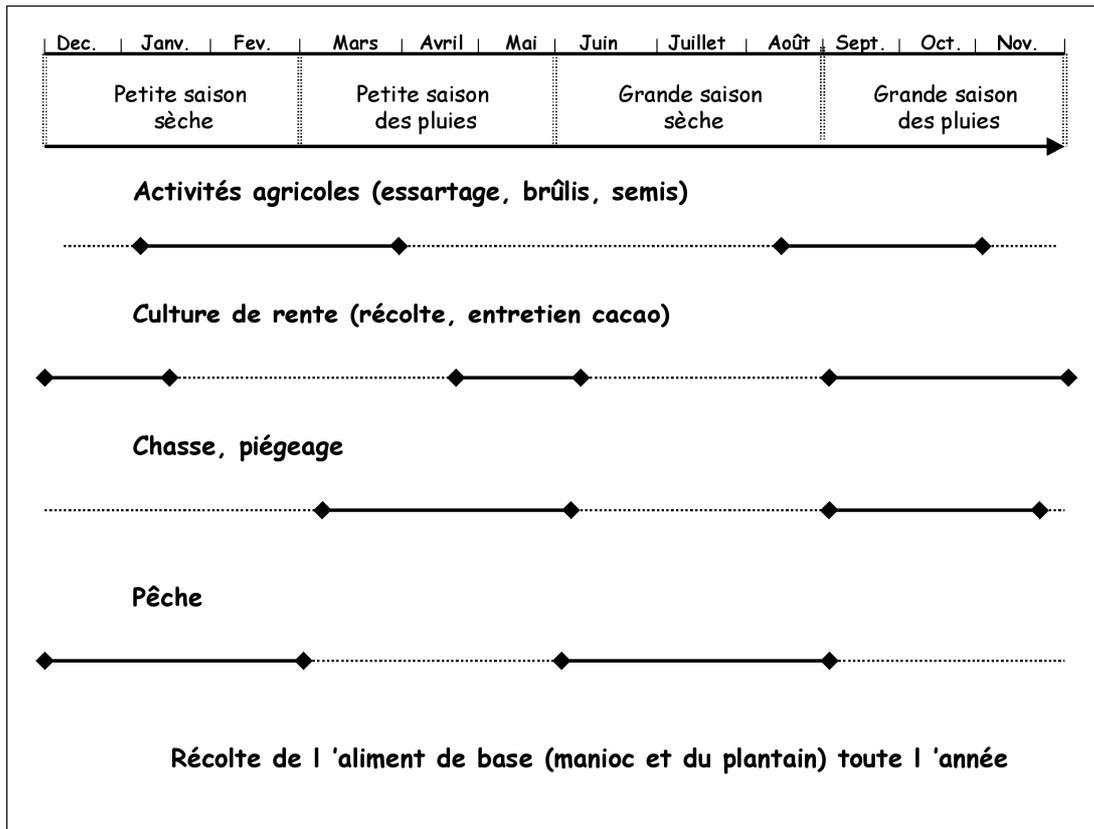


Figure 1 : calendrier d'activités Ntumu, d'après Carrière (Cameroun)

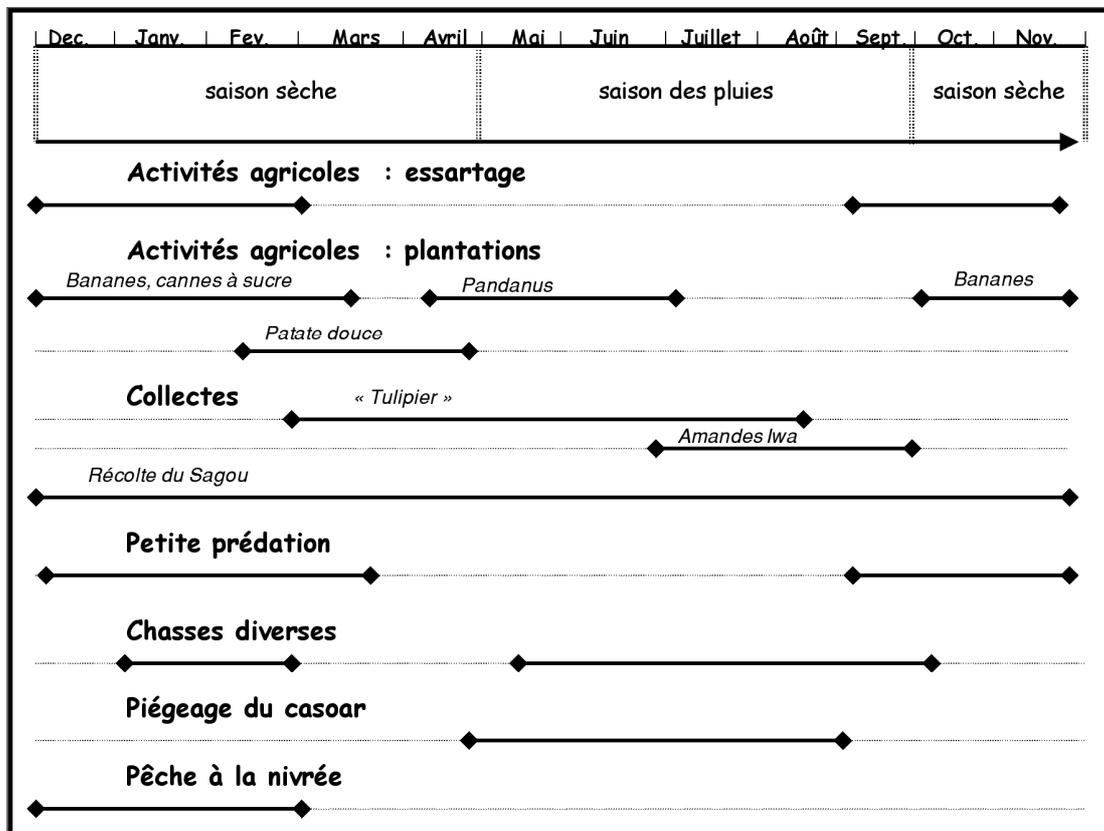


Figure 2 : calendrier d'activités Kasua, d'après Brunois (PNG)

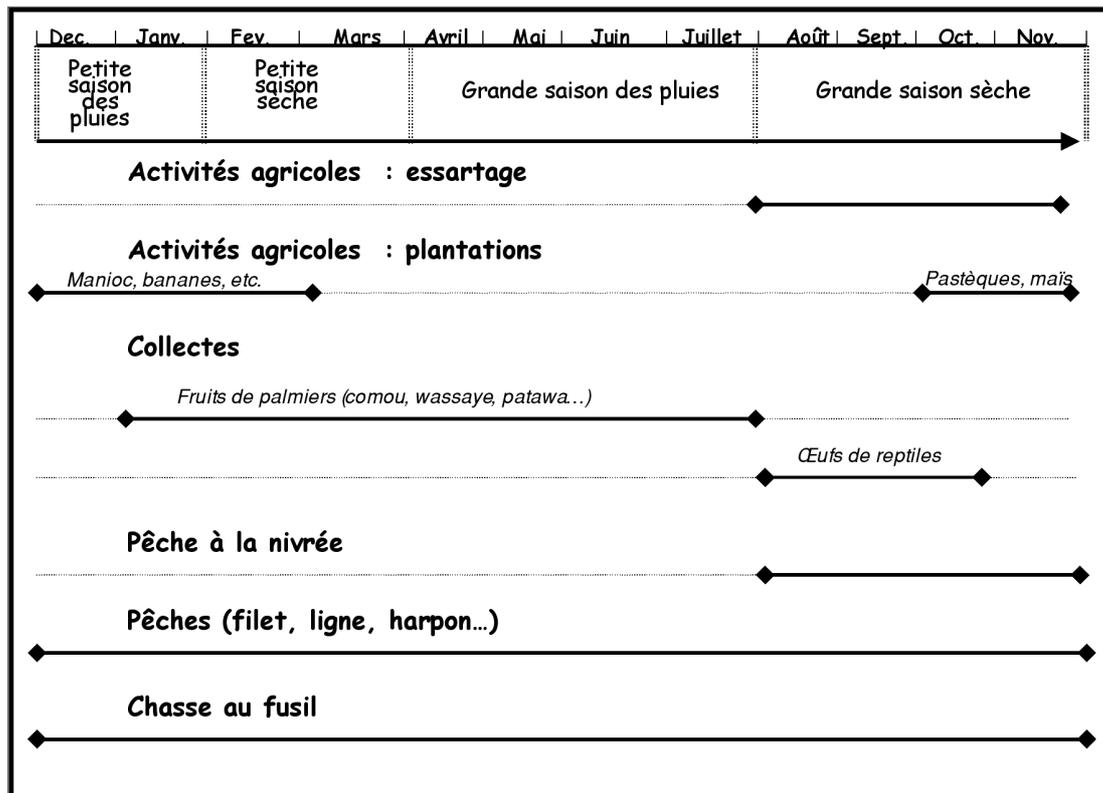


Figure 3 : calendrier Wayana, d'après Fleury (Guyane française)

Le partage des tâches selon les sexes accompagne ce système de production : les hommes accomplissent le principal du travail de l'abattage et du brûlis, mais ensuite ce sont les femmes qui conduisent essentiellement l'agriculture. Alors, les hommes consacrent du temps à la pêche, à la chasse, à l'artisanat, aux activités exogènes (embauche temporaire sur chantiers forestiers, agriculture industrielle, etc.).

Importance des jachères

L'agriculture itinérante sur brûlis comprend dans son cycle une période de jachère longue, qui est nécessaire à son fonctionnement et à sa durabilité. La végétation de recrû est sensiblement différente de la forêt mature environnante, ainsi que la faune qui y est attirée. Les ressources tant végétales qu'animales qu'offrent ces friches post-agricoles sont importantes pour l'approvisionnement de la vie quotidienne. La jachère et la forêt secondaire jouent donc un rôle crucial pour l'efficacité du système agricole, mais aussi dans l'organisation économique des villages.

Chez les Ntumu du sud du Cameroun, 37 % des prises de chasse et de piégeage proviennent des zones agricoles et des jachères (Cogels, rapport Ntem).

L'élevage

Il convient de rappeler une nouvelle fois que nulle part les animaux d'élevage n'interviennent notablement dans l'alimentation. Certes on rencontre dans les villages des espèces domestiques élevées de longue date : chèvres et moutons (Afrique), porcs (Papouasie-Nouvelle Guinée) et volailles (partout). Leur usage est cependant réservé à des événements sociaux : en premier lieu compensations matrimoniales ("dots"), accueil des hôtes de marque, et réunions cérémonielles (notamment deuils et funérailles, initiations). En Amérique, la volaille est un aliment de disette.

En Afrique centrale le bétail divague, se nourrissant lui-même dans la végétation ; pour cette raison les cultivateurs prennent soins de cultiver leurs plantes vivrières loin des villages, au-delà d'une ceinture de forêt repoussant les ovins.

L'élevage du porc en Nouvelle Guinée prend néanmoins une importance notable. Le cheptel est large, puisque l'on compte souvent dans un village au moins un porc par habitant. Les animaux doivent être nourris, entraînant donc une augmentation conséquente de l'effort de production agricole. Enfin, il n'est pas rare que les champs soient enclos, pour les protéger contre les déprédations des voraces suidés.

Sur les terrains d'APFT : chez les 293 Ankave d'Ikundi, la population de porcs la plus basse, 0,5 porc/hab. ; à Nokopo, pour 401 habitants, 1/1 en 1997 (après un ratio maximal de 3,9/1 porc/hab. dix ans auparavant, avec une population de seulement 250 personnes) - ce taux, "normal pour la Nouvelle Guinée", est cependant considéré comme trop faible par les habitants dont les jeunes peinent à assurer leurs dots. Les Kasua, dont l'habitat était mobile, laissaient divaguer en forêt leurs porcs, nourris de sagou. La sédentarisation du village de Musula les contraint à rapprocher les jardins, les enclore et à intensifier leur production de tubercules. Le taux de porcs est paradoxalement très élevé (105 porcs pour 175 habitants).

1.2. USAGE DES RESSOURCES SAUVAGES VÉGÉTALES ET ANIMALES

Les ressources sauvages entrent dans l'alimentation (cf. Garine chapitre "Se nourrir en forêt") mais aussi dans la vie quotidienne matérielle (cf. Bahuchet chapitre "La forêt-matière", et McKay chapitre "Tropical forest peoples and biodiversity").



Figure 4 : origine des ressources alimentaires

Ressources végétales

La part des plantes sauvages de cueillette dans l'alimentation varie beaucoup selon les régions. En Afrique, elle concerne surtout des plantes condimentaires (noix oléagineuses essentiellement). En Mélanésie, chaque groupe utilise plusieurs dizaines de plantes sauvages dans son alimentation, y compris souvent le féculent de base, la fécule de palmier sagou. Dans les Guyanes, les fruits de divers palmiers sont extrêmement utilisés : pour *Euterpe oleracea* en particulier, le tonnage annuel peut être supérieur au manioc certaines années. La saisonnalité est importante pour la disponibilité de toutes les ressources fruitières. Elle reste toujours un attrait puissant : le retour annuel de la maturité des fruits est souvent salué, voire fêté. On note des rituels propitiatoires parfois plus importants que pour les plantes cultivées dont le cycle est mieux dominé.

Une partie de ces produits, également très appréciés des habitants des villes, est susceptible de faire l'objet d'une commercialisation (cf. Trefon chapitre "*Forest-City Relations*").

Ressources animales

Les produits animaux d'origine sauvage constituent la principale source de protéines du régime alimentaire forestier.

Arbres et palmiers sont aussi les hôtes involontaires de larves d'insectes (scarabées parasites du bois ou chenilles du feuillage), et à ce titre ils sont partout très sollicités. On peut considérer cela comme une forme d'élevage, dans la mesure où les palmiers sont abattus selon un rythme devant assurer la production des larves tout au long de l'année – avec une appropriation individuelle des troncs.

Les activités de chasse et de piégeage permettent de tuer les mammifères, les oiseaux et les grands reptiles (varans, crocodiles, caïmans, iguanes...) ; la pêche procure poissons et crustacés d'eau douce (crabes, "chevrettes" ou écrevisses). On ramasse les escargots et les œufs. En Nouvelle Guinée, les nids-couveuses des poules Mégapodes font l'objet d'une recherche active, et souvent d'une appropriation individuelle.

Les activités de chasse sont étroitement liées au monde végétal : tous les chasseurs connaissent les relations du gibier avec les arbres fruitiers dont ils se nourrissent. Ces arbres, dont la distribution dans la forêt est soigneusement observée, servent de points de repère pour les déplacements, et même de lieux d'affût (éventuellement appropriés

individuellement, dans certaines localités de Nouvelle Guinée). Il en va de même pour la pêche, car la chute des fruits concentre de nombreuses espèces de poissons.

Chasse, pêche et piégeage ainsi que collecte occupent une part importante de l'emploi du temps des hommes. La répartition de ces activités varie au rythme des saisons.

Chez les Mvae du Cameroun, chaque jour de l'année, les hommes récoltent des produits sauvages pendant 20 mn en moyenne, chassent pendant une heure et travaillent aux champs pendant 2 h. Leurs femmes pêchent pendant 1/2 heure en moyenne et passent 3 h aux champs (cf. Garine 1996).

Au cours des dernières décennies, des modifications techniques importantes sont intervenues : adoption du fusil, régression des chasses collectives, augmentation du piégeage avec des liens de métal (en Afrique), généralisation de l'emploi des filets de pêche en Nylon (notamment des filets-épervier), usage de moteurs hors-bord... Dans le domaine de l'agriculture, on notera l'apparition timide des tronçonneuses. Toutefois, contrairement à une idée reçue bien implantée, il n'y a pas mécaniquement une augmentation des prélèvements avec une nouvelle technique. Généralement, on a pu observer que la nouvelle technique "se moule" dans les pratiques déjà existantes (selon l'expression de Grenand 1995). *Ce sont toujours des facteurs externes qui provoquent l'accroissement des prélèvements* : augmentation de la taille de la population, ou de la demande extérieure. Tant que la production reste basée sur l'autosubsistance, la modernisation des moyens de production ne sert qu'à diminuer l'effort et le temps de travail. Dès que la production est sollicitée pour créer de l'argent, l'augmentation des prélèvements devient la solution la plus facile à utiliser, car elle repose sur des savoir-faire déjà bien rodés et ne demande aucune spécialisation ni aucun recyclage.

On n'oubliera pas cependant que l'adoption de nouveaux objets d'origine européenne pose une série de questions, d'une part parce que les communautés n'en maîtrisent généralement pas la fabrication, d'autre part parce que leur acquisition nécessite des moyens monétaires, ainsi que leur usage (achat des munitions ou du carburant par exemple).

Accès aux ressources

Il importe de souligner que l'accès aux ressources est diversement régi par des règles propres à chaque communauté (division de l'espace forestier en zones attribuées aux diverses familles par exemple). Mais ces droits d'usage traditionnels ont peu ou pas à voir avec les lois nationales. Ainsi des législations spécifiques pourront-elles contrecarrer des pratiques de chasse ou de piégeage, mettant ainsi en défaut l'approvisionnement des communautés. Il est nécessaire d'évaluer l'apport des ressources sauvages dans le régime alimentaire et dans l'économie de la communauté, avant d'en

modifier les règles d'accès. Que se passe-t-il si ces pratiques d'approvisionnement disparaissent (par interdiction de la chasse, exploitation industrielle du bois des arbres à chenilles, etc.) ? Par quoi seront remplacées ces ressources sauvages, quels en sont les produits de substitution possibles, et sont-ils gratuits ou onéreux ?

1.3. SYSTÈMES DE PRODUCTION

Ce qui frappe dans les systèmes de production observés, que ce soit au Cameroun, au Congo, en Papouasie Nouvelle Guinée, en Guyane française ou au Guyana, c'est leur *complexité* fondamentale. Tous sont basés sur un mélange d'activités et de techniques (agriculture itinérante, chasse, piégeage, pêche, collecte...) exercées dans une multiplicité de milieux : forêt lointaine, forêt proche, forêt secondaire, vieille forêt, bas-fonds marécageux, sommets de collines, marécages, bords de rivière, lacs, grands bassins calmes des fleuves, zones de rapides, petits cours d'eau, vieilles jachères, vieux champs, etc. Ces éléments de l'environnement forestier sont nommés dans les langues locales et donc inscrits dans des systèmes de connaissances très construits (cf. Ellen chapitre "*Local Environmental Knowledge*"). Cet ensemble très organisé de techniques, qui se complètent les unes les autres, s'inscrit dans l'espace dans un complexe de milieux naturels et anthropisés.

Les systèmes de production des populations forestières apparaissent donc comme une subtile combinaison de pratiques et techniques, complémentaires les unes des autres, réparties au cours du cycle annuel, et intégrant toutes les sections de la communauté, jeunes et adultes, femmes et hommes.

De tels systèmes complexes ont déjà été décrits dans le passé (cf. Grenand 1980, Bahuchet & de Maret 1994, Bahuchet 1997), aussi pourrait-on considérer les observations menées dans le cadre d'APFT comme une "confirmation du connu". Toutefois, il nous semble plus important de relever le caractère *persistant* de cette organisation économique, en dépit d'influences externes croissantes. Il s'agit, on ne le soulignera jamais assez, de populations résolument contemporaines, non de groupes reculés restés hors du temps. En dépit du changement de contexte politique et économique, les populations forestières associent indissolublement des activités agricoles avec des activités forestières. Il est nécessaire d'en prendre acte, de constater la rémanence de ces systèmes, et de s'efforcer de les aménager dans les projets de développement plutôt que de chercher à les supprimer (si l'on souhaite réellement un développement *durable*).

1.4. TERROIR ET TERRITOIRES UTILISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ

Le milieu naturel est divisé en une diversité de zones qui sont parcourues et dénommées, ce qui est une forme d'appropriation sociale. A chaque activité correspond un mode d'appropriation de l'espace, non seulement à travers l'agriculture itinérante (avec les friches qui la prolongent), mais encore pour les usages des ressources spontanées et les zones de parcours sur lesquelles elles se déroulent.

De plus, certains lieux sont spécifiquement chargés d'un sens symbolique, tels que les anciens emplacements de villages où sont disposées les tombes des ancêtres (Afrique

centrale), les sites associés aux événements des héros mythologiques (Nouvelle Guinée, Guyanes) ou encore contrôlés par des entités invisibles. Ces emplacements sacrés sont eux aussi autant de marques d'appropriation.

Tous les terrains où le programme APFT s'est déroulé, sur tous les continents, sont aux prises avec des problèmes fonciers récurrents, dus aux programmes de développement ou de conservation, qui entraînent des modifications dans les activités mais surtout dans les espaces utilisables (cf. Joiris & Grenand chapitre “*La question des terroirs villageois*”).

Plus globalement, on assiste à la disparition d'un *statu quo*. En effet, jusqu'à présent les usages coutumiers étaient tolérés. Actuellement, l'intérêt pour le développement des régions forestières pousse à la multiplication des projets (qu'ils soient publics ou privés); là où il n'y avait qu'indifférence, il y a désormais demande de nouveaux droits.

Un bon exemple en est fourni chez les Palikur de Guyane française, où “traditionnellement il n'existe aucune forme d'aliénation de la terre : ‘la terre n'appartient à personne’, aiment à répéter les Palikur. Aujourd'hui, les règles du statut foncier dictées par l'administration française induisent des stratégies individuelles et de groupe qui vont à l'encontre des valeurs traditionnelles liées à l'occupation du sol. L'itinérance des cultures s'effectue désormais sur une terroir communautaire limité qui a tendance à s'appauvrir.” (Ouhoud-Renoux in Rapport Caraïbes, p. 168).

Dans les pays où l'État est propriétaire du sol (Afrique centrale notamment), il fait valoir, à travers les projets, ses droits à la terre, mettant ainsi directement en lumière la compétition entre droit coutumier et droit positif. Dans les pays où les communautés sont propriétaires des terres (PNG), celles-ci, mal informées, doivent cependant lutter pour obtenir les compensations qui leurs reviennent.

L'arbre et l'arboriculture

L'arboriculture tient un rôle particulier dans l'appropriation foncière, traditionnelle comme moderne.

a) *Arboriculture traditionnelle* : la plantation d'arbres ou de plantes ligneuses peut marquer une limite ou une prise de possession d'un espace. C'est particulièrement net dans le cas de Santo, où les arbres cultivés sont soigneusement dispersés loin dans les massifs montagneux (cf. rapport Vanuatu). Il en va de même en Papouasie-Nouvelle Guinée, où l'on plante des arbres par exemple des Pandanus rouges dans les essarts, qui persistent bien au-delà des années de production vivrière, et sont ainsi autant de marques territoriales. Dans les Guyanes, la transformation d'anciennes parcelles cultivées en verger est une réponse spontanée à la sédentarisation. En Afrique centrale, les palmiers à

huile jouent le même rôle. Dans un autre domaine, a été décrite au Cameroun la technique qui consiste à laisser en place, lors de l'abattis, des arbres intéressants de la forêt naturelle (cf. rapport Cameroun-Ntem) ; cette pratique est aussi un mode de transformation de la végétation avec des répercussions sur l'appropriation.

b) *Arboriculture imposée* : le développement déjà ancien de cultures de rente pérennes, villageoises, en vue de l'exportation (café, cacao, palmiers à huile) provoque un conflit latent entre l'appropriation collective des terres (qui régule l'agriculture itinérante) et la propriété à caractère individuel qui accompagne nécessairement l'arboriculture, et qui se manifeste lors des héritages. Cependant les pouvoirs publics nationaux en utilisant comme critère de propriété les traces matérielles de transformation du milieu favorisent les pratiques de défrichement et d'arboriculture : les propriétés d'une communauté ne seront reconnues que si les terres ont été mises en culture, et non pas simplement si les ressources naturelles sont prélevées. De même, la propriété collective est rarement prise en compte par la Loi. Par exemple, la destruction de plantes cultivées et des arbres plantés est prise en compte pour le calcul de compensations, et non les plantes naturelles exploitées par les populations. Cela renforce le rôle du défrichement et de l'arboriculture pérenne comme prise de possession de terres.

On peut cependant assister à de véritables spoliations lorsque les pouvoirs publics agissent sans concertation avec les communautés. Ainsi, chez les Bajwe du Dja (Cameroun), les cultures arborées (cacaoyères) appartenant aux communautés ont cependant été incorporées par le plan de zonage dans le domaine de l'État, qui se les est appropriées, sur la seule foi d'une photo-interprétation non validée par des visites sur le terrain.

Exemple : chez les Kasua (PNG) la croissance du *Metroxylon* dicte la rotation des campements forestiers

*La grande mobilité observée par les Kasua est essentiellement dictée par la croissance des palmiers sagoutiers dont ils extraient la féculé constituant la base de leur alimentation. Aujourd'hui, chaque clan dispose en moyenne d'une trentaine de colonies départagées également entre les frères. Une population de *Metroxylon* ou un seul palmier peut faire l'objet d'échanges qui participent à la gestion de cette ressource dont l'abondance cache une certaine contrainte : la période idéale pour procéder à l'abattage est celle qui précède la montée en fleurs, période qui annonce également la mort prochaine du sagoutier après sa quinzième année de croissance. Aussi, rater cette époque charnière revient à perdre près de trois semaines d'alimentation quotidienne. L'observation de la croissance des palmiers d'origine sauvage et de croissance spontanée attire par conséquent l'attention de tout un chacun qui marche en forêt. Elle détermine le propriétaire et sa famille à s'installer à proximité du marais où la maturité d'un palmier a été repérée. Si plusieurs sagoutiers doivent être abattus simultanément, ou si la taille du stipe est présumée trop grande, des parents se joindront*

à la petite expédition. Après une marche en forêt pouvant s'étendre de 30 minutes à deux jours, ils aménageront un campement d'appoint. C'est à partir de cet habitat éphémère que les activités forestières des hommes et des femmes vont s'organiser durant plusieurs semaines. (F. Brunois)

1.5. LA DIVERSITÉ

La complémentarité des activités, déjà mentionnée, s'accompagne d'une grande diversité des pratiques, qui témoigne du patrimoine culturel propre à chaque société. On pourrait n'y voir que des réminiscences d'un passé révolu. On doit cependant y lire les traces d'une intimité remarquable et durable avec la forêt. Mais on peut aussi y trouver des points d'appui en vue d'une valorisation culturelle de ces communautés (pourvu que des politiques alternatives à l'agriculture intensive soient prises en compte), notamment dans le contexte des aires protégées.

Diversité des techniques

Chaque société pratique la chasse, la pêche et le piégeage, selon des techniques nombreuses qui suivent précisément le mode de vie des proies. Le piégeage si décrié (notamment en Afrique, cf. Bahuchet chapitre "La filière viande") est une activité rien moins que simple. On a pu répertorier des dizaines de types de pièges, permettant de capturer tous les animaux dans tous leurs habitats - et pas seulement le fameux collet à câble. La pêche met en jeu de nombreuses techniques, avec des engins variés, selon les saisons et la hauteur des eaux. On emploie la ligne, les filets, la nivrée (plantes ichtyotoxiques), le fléchage, le harponnage et divers systèmes de nasses et de barrages filtrants.

Exemples de techniques de chasse et de pêche

Au Cameroun : chez les Mvae, 35 types de pièges - à collet prenant la patte ou le cou, avec ou sans appât, à assommoir, dans des barrières ou sur les sentes, au sol ou dans les arbres, pour prendre les rongeurs, les oiseaux, les singes, les ongulés, la panthère, et même les poissons (Dounias 1999). Chez les Ntumu voisins, on a relevé 18 techniques de pêche en eau douce (6 types à l'hameçon, 4 types de filets, 4 types de nasses ou barrages filtrants, 3 types de leurres, un poison).

En Guyane chez les Wayãpi : techniques de chasse au fusil (en variant la taille des plombs) en cheminant sur un sentier (en attirant le gibier par des leurres), à l'affût dans les arbres en fruits (oiseaux, quelquefois à l'arc), en battue (pour les troupes de pécaris) ; techniques de pêche : à la ligne en canot "à la surprise", à la ligne de fond, à pied, à la ligne dormante sur le fond ou en surface ; à l'arc ; à "la nivrée" (pêche collective) ; au filet-épervier (d'après Grenand 1980).

Diversité culturelle

Chaque parcelle agricole apparaît comme un micromilieu de haute diversité biologique. On y compte en effet plusieurs dizaines de plantes différentes. Toutes les communautés forestières cultivent en mélange un cortège très diversifié d'espèces différentes : manioc, plusieurs espèces d'ignames (*Dioscorea alata*, *esculenta*, *dumetorum*, *cayennensis*, *trifida*, *bulbifera*...), bananes à cuire et bananes douces, maïs, canne à sucre, aracées (*Colocasia* et *Xanthosoma*), patate douce, plusieurs cucurbitacées, divers légumes-feuilles, etc. En outre, chacune de ces espèces comporte de nombreuses variétés, tant au niveau du village qu'au niveau de la parcelle individuelle.

Quelques exemples de diversité variétale

- Guyanes : 19 variétés de piment dans un village wayãpi sur l'Oyapock en Guyane ; 76 cultivars de manioc dans un seul village Makushi de Guyana, 16 en moyenne étant cultivés par une même cultivatrice dans un seul champ (Elias *in* rapport Caraïbes)
 - Mélanésie : 38 clones de taro dans le village de Wusi à Santo (Tzerikiantz *in* rapport Vanuatu) ; dans le village de Nokopo (PNG), on compte 29 clones de patate douce, 24 de gingembre, 24 d'igname, 23 de bananier et même 13 de pomme de terre ! (Kocher Schmid 1998 *in* rapport PNG).
- Afrique centrale : 12 clones de manioc dans un seul champ dans la Lopé au Gabon (Binot *in* rapport Gabon) ; en RCA, chez les Ngbaka, 19 variétés de bananier, 5 types d'ignames, 3 variétés de taro sont cultivées en mélange dans un "jardin" de 7000 m².

Cette grande diversité génétique doit être prise en compte dans la politique de conservation de la biodiversité, en même temps que dans les politiques agricoles nationales, le risque étant que la diffusion de variétés améliorées plus productives ne supprime définitivement des cultivars anciens encore inconnus, non répertoriés et souvent bien adaptés au terrain.

Un autre risque résulte du fait que les variétés améliorées ne conviennent pas pour tous les sous-produits attendus (par exemple, les soupes, bières, galettes, semoules, gâteaux, tapioca, sauce et condiment que fournit le seul manioc).

Autrement dit, une amélioration du rendement ou de la productivité ne compense pas, aux yeux des gens, la perte en qualité d'un sous-produit estimé.

2. DES SOCIÉTÉS PAYSANNES

Certains sites de Papouasie-Nouvelle Guinée restent économiquement isolés et correspondent encore à une économie de subsistance, vivant de façon presque autonome, en autarcie (cas d'Ikundi, de Pio-Tura, de Kasua). Ce qui ne signifie nullement qu'ils soient sans contact : dans tous les cas, l'administration et la religion sont présentes.

Partout ailleurs, les communautés sont en relations économiques avec le monde extérieur, elles sont insérées dans l'économie mondiale. C'est l'issue d'un long processus de contacts, de "l'érosion de cinq cents ans de confrontation, de massacres, de résurrection et d'ajustements", pour reprendre la formule elliptique de Wolf (1982 : 18), dont la dernière étape, celle de la présence coloniale, a introduit des pratiques culturelles différentes (l'agriculture d'exportation), des relations économiques basées sur la monnaie (à travers l'impôt, les salaires ou subsides variés) et de nouveaux besoins de consommation (de marchandises que l'on ne produit pas soi-même), l'ensemble étant accompagné d'une structure politique dépassant la communauté, celle de l'État.

Toutes ces sociétés ont donc été mises en contact avec le monde extérieur au cours des siècles précédents, indirectement puis directement. Ces contacts sont liés à l'expansion du système capitaliste caractérisant la civilisation européenne. Ils eurent comme première conséquence l'introduction de nombreux outils et objets manufacturés à l'étranger.

La seconde conséquence a été l'expansion de l'économie mondiale (production, exportation et commerce) qui inclut de manière croissante les communautés forestières. Celles-ci ont souvent été obligées d'ajouter à leurs activités propres des activités de production directement destinées au marché international. Dans le cas de l'Afrique centrale forestière, ce furent d'abord des activités de chasse (éléphant pour l'ivoire, antilopes pour le cuir) et de collecte (principalement celle du caoutchouc sauvage *Funtumia*), puis des cultures non vivrières (café, cacao).

VERS UNE ÉCONOMIE MONÉTAIRE ?

Au cours du XXe siècle, la plupart des communautés forestières sont devenues des *sociétés paysannes* : c'est à dire qu'elles entretiennent des relations importantes avec l'économie mondiale à travers ses relais locaux (nationaux), tout en conservant une autonomie sociale relative à l'égard de la société englobante, dominante, et vivant en partielle autarcie. Elles travaillent pour se nourrir, et produisent en même temps des surplus qui sont destinés à un marché englobant, les surplus étant transférés à un groupe dirigeant qui les domine (*cf.* Wolf 1966, Mendras 1995). Ces communautés forestières paysannes s'efforcent de maintenir un équilibre entre leur besoins pour approvisionner leur propres unités domestiques, et les demandes du monde extérieur, à travers les groupes qui les dominent. Il faut d'ailleurs considérer ces demandes au sens le plus large, c'est-à-dire y inclure les projets de développement et de conservation émanant des intervenants extérieurs.

Monétarisation

Toutes les sociétés étudiées sont monétarisées, ce qui signifie qu'elles utilisent de l'argent. Elles l'obtiennent essentiellement par la vente de produits de la forêt (végétaux et animaux), préparés ou non, par la production artisanale (plus ou moins touristique, mais pouvant aussi être destinée aux bourgs voisins), par les surplus agricoles vivriers, par les cultures de rente (café, cacao, palmiers), enfin par des travaux rémunérés saisonniers. Notons un cas particulier, celui de la Guyane française où les Amérindiens bénéficient des mêmes subventions sociales que les autres citoyens français (notamment allocations familiales).

Les produits circulent très largement, de la famille aux villes et par delà, vers le monde extérieur. A l'inverse, les biens de consommations suivent un circuit similaire (Figure 5). C'est souligner là l'importance des intermédiaires, avec les surcoûts et les déperditions qu'ils entraînent.

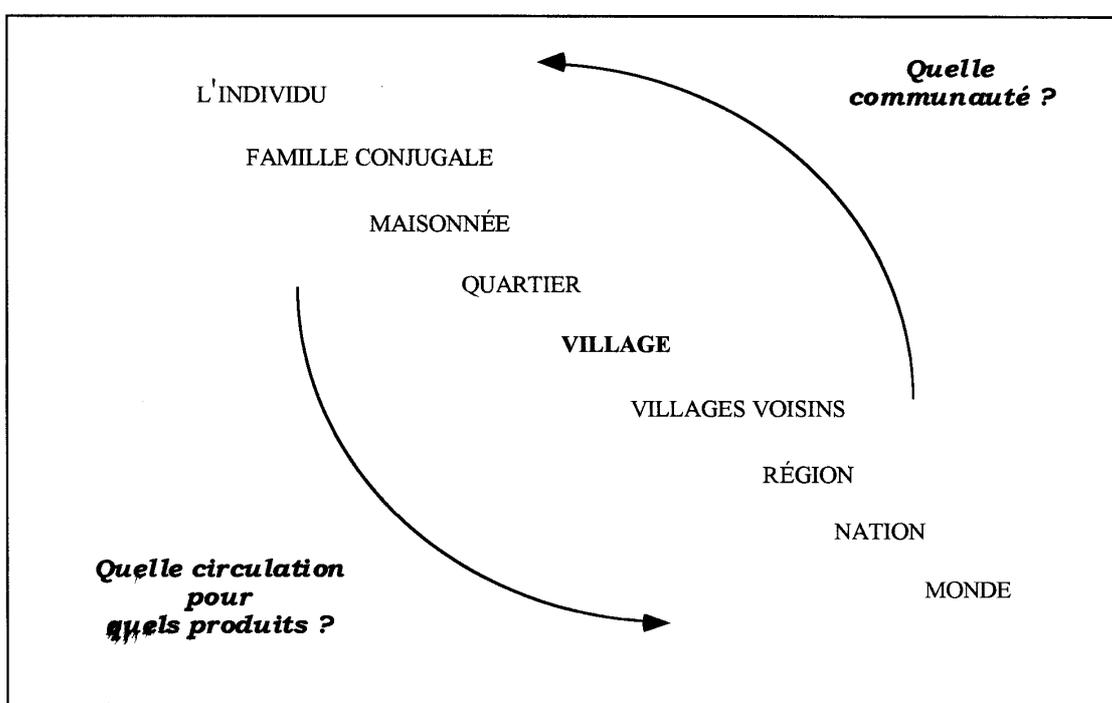


Figure 5 : circulation des biens et des produits

Rôle de l'argent

L'usage premier de l'argent est de remplir ses devoirs par rapport aux pouvoirs publics, plus précisément de payer l'impôt et les diverses taxes légales (ou "paralégales"). Il sert ensuite à se fournir en produits de nécessité, liés à la santé (frais d'hôpital, médicaments), à la scolarité, et à la maisonnée (pétrole pour l'éclairage, ustensiles, vêtements, nouvelles techniques de production).

Paradoxalement, les peuples indigènes des forêts tropicales sont caractérisés, aujourd'hui encore, par des systèmes de production domestique, c'est-à-dire que la circulation des biens issus des activités de production s'effectue à l'intérieur de la communauté, sans que la majorité de ces transferts de biens s'accompagnent de mouvements concomitants de monnaie, à l'inverse de l'économie marchande. Quels qu'ils

soient, les biens qui circulent ne sont pas des marchandises et ils ne circulent pas selon les mécanismes du marché ; par contre ils suivent des règles de réciprocité, essentielles pour le maintien du tissu social. Ce sont aussi des sociétés sans spécialisation du travail : chaque membre de la communauté tend à assurer toutes les tâches nécessaires, selon ses capacités, son âge et son sexe. D'un point de vue économique, comme d'un point de vue social, chaque communauté des forêts tropicales vit de façon quasi-autonome.

Ce qu'il importe de considérer ici, c'est la valeur accordée à l'argent dans ce système : il pénètre de l'extérieur, étant introduit par l'économie englobante, et ne conserve qu'un rôle marginale au sein de la communauté, qui fonctionne toujours selon le système de la réciprocité non marchande. C'est essentiellement un instrument de transaction avec la société englobante. "L'argent n'a pas de valeur dans l'économie paysanne, puisqu'il ne sert à rien dans son fonctionnement quotidien. Sa valeur lui est conférée au moment de son utilisation en fonction d'une situation précise et chaque fois particulière, généralement commandée par l'économie englobante." (Mendras 1995 : 48).

Si l'argent entre peu, voire pas du tout, dans la sphère de la consommation utilitaire et quotidienne, il est souvent impliqué dans la circulation des biens de prestige, qui jouent un rôle clef dans le fonctionnement des rapports sociaux ; il est aussi dilapidé dans les loisirs "importés", également liés aux relations sociales. Cependant, l'argent n'est généralement pas considéré comme un capital, encore moins comme une épargne. *Bien qu'il soit connu et utilisé, et dû à l'économie marchande et capitaliste, ceux qui l'emploient restent délibérément en dehors de cette logique économique.* C'est là, pensons-nous, un fait capital. Tous les projets de développement dont nous avons connaissance reposent sur la logique marchande propre à l'économie capitaliste, ils provoquent donc un affrontement de logiques, opposées, contradictoires, dans la mesure où leur mise en place ne s'accompagne jamais de l'éducation qui serait nécessaire.

Que ce soit par le moyen de l'intensification des cultures d'exportation (dites aussi cultures de rente), de la promotion de l'extractivisme des produits forestiers non ligneux, du partage des revenus de l'industrie (compensations, droits ou *royalties*) ou de subventions "sociales" (du type chômage, revenu d'insertion ou allocations familiales), dans tous les cas il s'agit pour le responsable politique d'augmenter la masse monétaire circulant dans les communautés, et de *provoquer le remplacement de l'économie de réciprocité par une économie marchande.* C'est un changement extrêmement important, et qui ne peut, pensons-nous, s'effectuer ni rapidement, ni sans accompagnement pédagogique. De plus, on devrait pouvoir permettre à ces communautés de choisir leur économie...

Activités rémunératrices

Les activités génératrices de revenus monétaires imposent un certain rythme d'activité. La culture d'exportation, outre qu'elle influence la tenure foncière (*cf. supra*), est coûteuse en main d'œuvre, lors de la récolte, période précise qui demande aussi présence et disponibilité. C'est alors l'activité prioritaire. Cependant le gain est également ponctuel : les efforts de toute une année ne sont rémunérés qu'en une seule fois, lors de la vente de la production, alors même que les dépenses éventuelles auront dû être effectuées au cours de l'année (achat de produits phytosanitaires, salaires de main

d'œuvre occasionnelle...). L'attrait de la chasse à but commercial en Afrique Centrale réside précisément dans le fait que la vente, donc le gain, accompagne directement l'action, les effets ne sont pas différés (cf. Solly in rapport Cameroun).

Les risques liés au développement d'activités de production rémunératrice sont précisément la compétition entre le gain et les besoins de la communauté, au travers des procédés de partage, de distribution, et d'entraide, et notamment ceux qui sortent de la cellule familiale. Les cas sont fréquents où le fait de garder les produits de chasse ou de pêche pour la vente détourne les ressources de la circulation "sociale", en tout premier lieu à l'égard des vieillards et des familles défavorisées (par exemple les veuves et les orphelins).

Un autre risque à prendre en compte lorsque l'on propose de développer les activités "d'extractivisme" des produits forestiers non ligneux (PFNL), c'est l'impact sur les peuplements sauvages, dès l'instant où il n'y a plus de régulation sociale ni liée aux besoins de consommation de la seule communauté. La pression croissante sur les ressources est favorisée par une demande d'exportation qui augmente. Ajoutons que l'exploitation des PFNL concerne des plantes, alimentaires ou à usages techniques, mais aussi des animaux, par exemple des oiseaux vivants pour les volières ou les collectionneurs (perroquets, notamment).

Le second risque dans l'usage de l'argent est lié aux structures politiques autochtones. Le caractère acéphale qui prédomine dans les régions forestières conduit à un déficit de responsables reconnus ; la conséquence en est l'absence d'autorité incontestable, qui met en péril une distribution juste des gains collectifs, plus précisément ceux liés aux compensations et *royalties*, qui accompagnent par exemple les exploitations forestières. Par défaut de compétences, l'argent, bien que légitime, apparaît ainsi comme une source de conflits et un élément perturbateur (cf. Maret & Bouly de Lesdain, chapitre "Ecotourisme"). Notre système, fondé sur l'autorité reconnue, tend à la créer lorsqu'elle lui manque, ce qui provoque la naissance de faux interlocuteurs, de faux chefs, de fausses élites. La scolarisation accroît ce phénomène perturbateur (cf. Grenand chapitre " *Quelle scolarité ?* "). De toutes façons, les activités rémunératrices sont structurellement liées à l'individu, et non au groupe : c'est d'abord à un individu que s'adresse le patron ou l'acheteur.

L'émergence de la pauvreté

Cet accroissement provoqué de l'importance de l'argent dans les communautés paysannes a un corollaire : c'est l'apparition de la *pauvreté*. La notion de pauvreté fait sursauter tout ethnologue familier des communautés traditionnelles, où le partage est la règle : il n'y a pas de pauvre chez les Pygmées Aka de Centrafrique ou chez les Kasua de Nouvelle Guinée. Et pourtant, l'introduction de l'argent, de revenus et de biens commerciaux, s'accompagne de différences entre les individus, de manquements aux

règles de la distribution domestique, et de besoins possibles ou impossibles à assouvir. Certains foyers abritent des adultes en âge de produire, d'autres non. Les fluctuations des prix et des ventes provoquent des ruptures dans la disponibilité de ressources monétaires. Cela crée des familles disposant de moyens, et d'autres qui en sont démunies. Cela crée la *pauvreté*.

Il importe de prendre conscience de ce fait : *les programmes de développement, dans leur logique marchande, ont comme effet induit de provoquer l'émergence de la pauvreté.*

3. CONTRAINTES ET TENDANCES DE TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS FORESTIÈRES

L'échantillonnage des villages étudiés dans le cadre d'APFT permet de mesurer l'ampleur des pressions que subissent les communautés forestières. Les relations avec la société globale augmentent (*cf.* Haubert 1999). En premier lieu, le pouvoir étatique accroît son emprise, en tant que principal instrument des prélèvements opérés au profit des groupes dominants ; le rôle des notables ("les élites") et des médiateurs (administratifs officiels ou privés, nationaux ou étrangers, élus) prend de l'ampleur. Dans le même temps, il faut insister sur l'influence de la diffusion de systèmes de valeurs nouvelles qui agissent en légitimant l'ensemble des relations avec la société globale, à travers la radio, la scolarisation, les voyageurs, et surtout les idées religieuses visant à modifier le tissu social, voire sciemment à le détruire (cas des prédicateurs de PNG ou de Guyane, *cf.* Kocher Schmid chapitre "*Christianity*" et Grenand chapitre "*Quelle scolarité ?* ").

Les changements dans les systèmes de production

Les systèmes de production forestiers observés au cours de nos séjours d'APFT sont donc caractérisés par de nombreuses activités (culture itinérante, chasse, cueillette, etc.). Les activités rémunératrices qui se répandent (culture d'exportation, vente de produit forestiers, salariat saisonnier...) s'insèrent dans un système complexe comportant déjà de multiples activités, elles s'ajoutent et ne se substituent pas aux autres. Ainsi, *ces systèmes ne tendent pas vers une simplification*, mais au contraire vers une *complexification* des activités et une *diversification* des produits, avec de nouveaux circuits de distribution. On a parlé "des articulations au marché" pour caractériser ces activités paysannes, qui ont été reconnues partout dans les pays du Sud, avec toujours la même tendance à la *pluriactivité* afin de diversifier les sources de revenus (*cf.* Minvielle 1999).

La région de la Barima River, au nord-ouest de la Guyane, en présente un exemple significatif. Les habitants y sont impliqués principalement dans la collecte et la transformation des coeurs de palmiers, pour une société d'exportation implantée

localement. Nombres de jeunes femmes y sont employées. Les hommes sillonnent les marais pour collecter les stipes. Ce qu'il convient surtout de retenir, c'est que ces "Amérindiens prolétaires" continuent, vaille que vaille, à pratiquer les divers types d'activités : agriculture et prédation (chasse, pêche, cueillette et extractivisme - notamment des palmiers, mais aussi de l'or), et surtout qu'il n'y a pas vraiment disjonction entre les activités de subsistance et l'engagement dans l'économie de marché, les individus pouvant toujours tenter d'exploiter conjointement ces sphères de production et d'échange. (d'après Roopnaraine in Rapport Caraïbes, p. 313).

Au contraire, le modèle dominant pour l'évolution économique favorisée par les politiques de développement serait plutôt simplificateur. On doit donc s'interroger sur la pertinence de ce modèle moderne. On pourrait au contraire proposer une autre possibilité, plus pragmatique, basée sur "l'opportunisme économique" dont font preuve les sociétés forestières que nous connaissons (Figure 6).

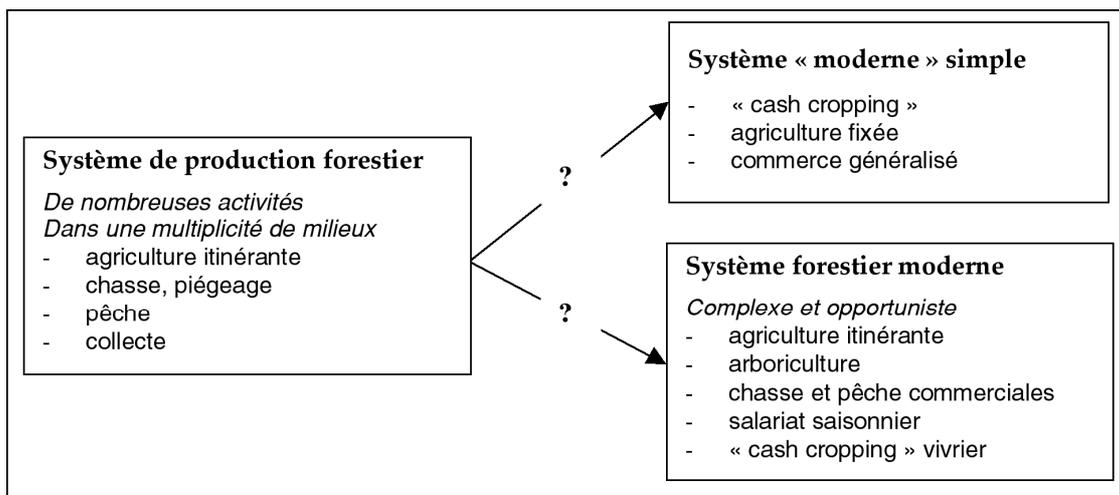


Figure 6 : les systèmes de production forestiers

DES QUESTIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conséquences des politiques internationales

Ce sont bien des logiques différentes qui s'affrontent dans le processus du développement. Les projets économiques auxquels sont soumises les populations forestières sont fondés sur le marché et la production de biens d'exportation ; les programmes sont basés sur l'accroissement de la production marchande, selon la logique capitaliste qui domine actuellement le monde moderne. En relation avec ce fait, les pays tropicaux et leurs populations subissent de plein fouet les effets de la mondialisation, des crises économiques et de la déréglementation.

La libéralisation du commerce international et les accords du GATT et de l'OMC

ont conduit les gouvernements des pays du Sud à modifier voire abroger leur réglementation de l'achat des produits agricoles, à cesser les aides et la fourniture d'intrants et de semences. Parallèlement, les fluctuations des cours internationaux, avec les fortes baisses des vingt dernières années, qui ne sont plus compensées par des mécanismes nationaux, ont provoqué chez les producteurs villageois de très fortes baisses de revenus, même une perte totale certaines années. La nécessité de revenus monétaires a conduit les paysans à chercher d'autres produits commercialisables, et le choix en Afrique Centrale s'est porté tout naturellement vers la viande de gibier (cf. Bahuchet chapitre "*La filière viande de brousse*").

Mise en œuvre des projets

La mise en place d'un projet de développement ou de conservation est un processus complexe engageant de multiples responsabilités : le projet est proposé par un "promoteur", national ou étranger ; sa création est décidée par un ou plusieurs responsables politiques, généralement nationaux. Sa mise en œuvre est engagée par d'autres, à nouveau nationaux et étrangers, fréquemment associés.

On aimerait être certain que quelques questions fondamentales sont posées. Un projet résulte d'une évaluation de l'opportunité, entraînant un choix de priorités. Un choix et des priorités de société, certes, mais pour quels bénéficiaires ? Tout projet a un coût, non seulement financier mais aussi social (Bairoch 1992 a parlé du "coût social de la croissance économique") : sera-t-il supporté par ceux-là même qui en tireront des bénéfices ? Ces choix entraîneront des changements, mais pour qui ? Sont-ils possibles, raisonnables ? Autrement dit, les bénéfices attendus compenseront-ils les changements demandés à certaines catégories de la population ?

L'établissement de projets aboutit toujours à reposer la question des relations de l'État et du citoyen. On suppose que la décision d'un programme de développement répond à un impératif national supérieur, pour lequel on invoquera l'intérêt économique. Le projet dégagera des revenus, ne serait-ce qu'à travers les taxes perçues par l'État. Ces projets sont justifiés par le fait invoqué que ces revenus bénéficieront aux habitants de la région d'implantation au travers des investissements dans les infrastructures publiques locales (routes, écoles, hôpitaux...). Quelle garantie le promoteur a-t-il que tel sera réellement le cas ? Il devrait aussi aller vérifier sur place une fois l'implantation réalisée.

Le choix ayant été effectué d'un projet de développement ou de conservation, le promoteur se préoccupera alors de convaincre les habitants de son bien-fondé, afin d'en permettre l'implantation. On doit se demander si cette question du bien-fondé *pour les habitants* a été posée *avant* que la solution n'ait été choisie. Faut-il alors convaincre ces populations de laisser installer le projet sans entrave, ou bien qu'elles y trouveront un intérêt ? Et cet intérêt, lui, sera-t-il durable ? Les responsables politiques européens doivent savoir pour quelles catégories de citoyens ils travaillent. Des choix de société entraînent nécessairement des conflits. Ont-ils été évalués ? Que sait-on des conséquences des décisions prises ?

RECOMMANDATIONS

- Promouvoir une éducation économique
- Maintenir la diversité des activités et donc des stratégies
- Favoriser les approvisionnements régionaux (vivrier, PFNL, artisanat...) plutôt que les activités destinées à l'exportation (cultures de rente)
- Veiller au maintien de la diversité des variétés cultivées, et donc conserver la diversité génétique des cultivars
- Promouvoir l'inventaire et la conservation de la diversité des techniques traditionnelles, pour leur rôle culturel (apport aux écomusées, par exemple)
- Ne pas entraver la mobilité saisonnière (sans pour autant prôner le nomadisme)
- Garantir l'accès à des espaces suffisants pour les activités de prélèvements des produits forestiers et pour le maintien des jachères longues
- Préserver les systèmes paysans qui fonctionnent encore : ils contribuent à réduire la paupérisation, donc l'exode rural, évitant ainsi l'accroissement des villes et ses conséquences néfastes (insécurité, risques de violences sociales, etc.)



Jeune fille Palikur décorant une poterie destinée à la vente. Les Palikur maintiennent également l'usage de la poterie dans le cadre des fêtes collectives. Guyane Fr. - 1990 (cliché P. et F. Grenand)

RÉFÉRENCES

- Bahuchet S.**, 1997. Un style de vie en voie de mutation : considérations sur les peuples des forêts denses humides. In : Joiris éd., "Les peuples des forêts tropicales : systèmes traditionnels et développement rural", *Civilisations*, Bruxelles, vol. XLIV n° 1-2, pp. 16-31.
- Bahuchet, S. & P. de Maret**, coordinateurs, 1994.- *Situation des populations indigènes des forêts denses et humides*. Bruxelles, Commission européenne, document (ISBN 92-826-7875-X), 512 p.
- Bairoch P.**, 1992. *Le Tiers-Monde dans l'impasse*. Gallimard "Folio-histoire", Paris, 660 p.
- Courade G.**, 1999. Les paysanneries du Sud et la libéralisation des échanges. In : Haubert, éd., *L'avenir des paysans*. PUF-IEDES, Paris, pp. 61-75.
- Dounias E.** 1999. Le câble pris au piège de la conservation. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier. In : Bahuchet *et al.* , éd., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine/APFT, pp. 281-300.
- Garine I. de** 1996. Préférences alimentaires et ressources de la forêt cameounaise. In Hladik *et al.*, *L'alimentation en forêt tropicale*, Unesco, Paris, pp. 857-874.
- Grenand P.**, 1980.- *Introduction à l'étude de l'univers Wayãpi. Ethnoécologie des Indiens du Haut-Oyapock*. Paris, SELAF, 330 p.
- Grenand P.**, 1995. De l'arc au fusil. Un changement technologique chez les Wayãpi de Guyane. In : Grenand & Randa (éd.), *Transitions plurielles, exemples dans quelques sociétés des Amériques*. Paris, Peeters-SELAF, pp. 23-53
- Haubert M.**, éd., 1999. *L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*. PUF-IEDES, Paris, 188 p.
- L'état du monde 2000*. Editions La découverte, Paris. 676 p.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1998. The cultural importance of floristic diversity : a case study from Nokopo village, Madang and Morobe Provinces Papua New Guinea. *Worldview 2*.
- Mendras H.**, 1995. *Les sociétés paysannes*. Gallimard "Folio-histoire", Paris, 368 p.
- Minvielle J-P.**, 1999. L'articulation des paysans au marché. In : Haubert, éd., *L'avenir des paysans*. PUF-IEDES, Paris, pp. 107-121.
- Wolf E. R.**, 1966. *Peasants*. Prentice Hall, Englewood Cliffs.
- Wolf E. R.**, 1982. *Europe and the people without history*. University of California Press, Berkeley. 506 p.



Les arbres épargnés lors de l'abattage des champs - Cameroun - Ntem - 1996 - (Cliché S. Carrière)

Si on n'a pas plus étudié l'agriculture sur brûlis, c'est parce qu'elle paraissait rudimentaire... à moins que ce ne soit justement parce qu'on ne savait pas comment l'appréhender qu'on l'a décrétée simple...

LA DIVERSITÉ DES AGRICULTURES ITINÉRANTES SUR BRÛLIS

Edmond DOUNIAS

Avec la participation de :

Fabienne Tzerikiantz, Stéphanie Carrière, Doyle McKey,
Françoise Grenand, Christin Kocher-Schmid, Serge Bahuchet



Le premier sarclage est important car il protège les plantules (ici de l'arachide) contre un envahissement précoce des mauvaises herbes. Lorsque les plantes cultivées auront pris suffisamment d'ampleur, le sarclage devient épisodique. Guinée Equatoriale - 1997 (cliché N. Cayuela Serrano)

INTRODUCTION

Si on n'a pas plus étudié l'agriculture sur brûlis, c'est parce qu'elle paraissait rudimentaire... à moins que ce ne soit justement parce qu'on ne savait pas comment l'appréhender qu'on l'a décrétée simple... et ainsi gaspillé des décennies de développement agricole en zone tropicale humide. L'agriculture sur brûlis est complexe et mérite toute notre attention. A condition de savoir la regarder autrement.

Ce rapport est composé de 2 parties.

La première partie donne une vue globale de l'agriculture itinérante sur brûlis et la manière dont les scientifiques et les décideurs politiques la perçoivent. Après une brève définition, le constat de notre méconnaissance de ces systèmes agricoles s'impose. Cette méconnaissance n'a cependant pas empêché que cette forme d'agriculture, la plus répandue à travers le monde tropical, soit accusée d'être la première cause de déforestation. Les agriculteurs forestiers sont les boucs émissaires d'attaques qui escamotent les facteurs susceptibles de comprendre pourquoi les pratiques agricoles ancestrales sont parfois condamnées à la dérive. L'ignorance a été la porte ouverte aux idées reçues, qui ont suscité les errements de plusieurs décennies de développement. Les principales idées reçues seront ici discutées et démontées.

Le bilan de notre perception de cette agriculture est peu reluisant.

Des systèmes agricoles délaissés par les agronomes : on connaît peu ces systèmes que l'on s'empresse de condamner.

Une vision occidentale déformée par l'histoire de l'agriculture européenne, prouve que l'agriculture itinérante sur brûlis est avant tout une affaire culturelle.

Une subjectivité influencée par notre imaginaire collectif, où "déforestation" et "désertification" se confondent.

Une vision linéaire de l'évolution des pratiques agricoles qui fait percevoir l'Agriculture Itinérante sur Brûlis comme irrationnelle, archaïque et figée.

En fin de première partie, nous exposons les atouts de ces agricultures, qui doivent être mis à profit pour une conservation durable des forêts tropicales : l'agriculture itinérante compose avec les processus écologiques naturels et accompagne la dynamique des écosystèmes forestiers. En ce sens, elle fait sienne la caractéristique majeure de la forêt : la diversité.

Dans la seconde partie nous illustrons les différentes phases du processus agricole à partir d'exemples empruntés à diverses situations de la zone intertropicale humide. Nous insistons sur l'incroyable diversité des agricultures itinérantes sur brûlis, qu'il convient de décliner au pluriel. Cette diversité s'exprime à toutes les étapes du processus agricole et de la végétation, sauvage comme cultivée, qui la compose. L'agroécosystème, c'est-à-dire l'agriculture appréhendée comme un système à part entière – dynamique, complexe, varie, et interactif –, devient le maître mot pour évoquer des pratiques non pas passéistes et figées, mais au contraire les mieux à même d'assurer un avenir durable aux forêts tropicales et à leurs habitants.



Preparing a new garden – making planting holes with a digging stick - Papua New Guinea, Kilimeri Census Division, Krisa village 1997 - (Cliché S. Klappa)

1. PREMIÈRE PARTIE

DES AGRICULTURES MAL COMPRISES

1.1 AGRICULTURE ITINÉRANTE SUR BRÛLIS : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il existe plusieurs définitions de l'agriculture itinérante sur brûlis. Celle à laquelle il est fait le plus souvent référence nous est proposée par Conklin (1957) : est qualifié d'*agriculture itinérante sur brûlis* "tout système agricole dans lequel les champs sont défrichés par le feu et cultivés pendant une période brève pour être ensuite mis en jachère, le plus souvent forestière, à longue révolution". A défaut d'être très précise, cette définition a le mérite d'être consensuelle. *L'agriculture itinérante sur brûlis* est essentiellement pratiquée en zone tropicale humide, qui est composée pour partie de forêt dense et de forêt claire. Selon les sources, elle concerne de 300 à 500 millions d'individus et se pratique sur 2. 500 millions d'hectares. C'est sans conteste le mode d'exploitation des terres le plus répandu de la zone intertropicale.

L'agriculture itinérante sur brûlis comprend plusieurs phases (i) défrichement d'une portion de forêt (débroussaillage et/ou abattage) ; (ii) brûlage des débris végétaux ; (iii) culture du terrain pendant une période généralement brève ; (iv) mise en jachère pendant une période généralement longue. *L'agriculture itinérante sur brûlis alterne période de culture et période de régénération forestière. Ce n'est donc pas une agriculture permanente.*

Les Anglo-saxons ont recours à plusieurs synonymes. Parmi les plus courants, slash-and-burn agriculture ("défriche-brûlis") fait référence à l'élimination du couvert forestier et à la fertilisation par le feu, alors que shifting cultivation, swidden agriculture, transient agriculture et itinerant agriculture renvoient plutôt à la mobilité – dans l'espace et dans le temps – de la portion de terre cultivée.

Ce n'est que depuis l'émergence de l'approche "agroécosystémique" dans les années 80 que l'on a tenté d'appréhender la multiplicité des facteurs entrant en jeu dans les systèmes cultureux. Les systèmes de culture itinérante sur brûlis et de jachère s'inscrivent ainsi dans une stratégie globale de subsistance, qui permet de répondre avec plus de souplesse aux différentes contraintes s'exerçant sous l'effet de l'évolution du milieu social, économique et naturel.

L'agriculteur est le concepteur d'un système pérenne de production vivrière, résultant d'une symbiose entre un savoir, une culture et un environnement changeant (Benneh 1972).

1.2 DES PRATIQUES AGRICOLES DÉNONCÉES

La superficie des forêts diminue, la population humaine croît, la régression forestière est consécutive à l'accroissement des activités humaines. Au cours des dernières décennies, plusieurs publications, notamment de la FAO, ont été à l'origine de la dénonciation de l'agriculture itinérante sur brûlis (Watters 1971), même si l'appréciation a été corrigée par la suite (Brown et Schreckenber 1998). Pour ses détracteurs, 70 % de la déforestation en Afrique, 50 % en Asie, 35 % en Amérique latine, sont imputés à l'agriculture itinérante sur brûlis, à laquelle on reproche d'appauvrir et d'éroder les sols.

5 % de la population mondiale exploite grâce à l'agriculture itinérante sur brûlis 30 % de la surface agricole exploitable. Avec de telles estimations, le rapprochement des traits "itinérant" et "extensif" de ces pratiques fait tomber le couperet : les détracteurs de l'agriculture itinérante sur brûlis la décrivent comme une méthode agricole qui gaspille la terre et les ressources.

En complément de l'image erronée de milieu hostile et dangereux que les Occidentaux ont de la forêt tropicale, s'est développée une image, tout aussi fautive, de l'effet de l'agriculture itinérante sur brûlis sur le milieu forestier, étayée par des photographies et des chiffres dramatiques énonçant les dizaines d'hectares de forêt primaire engloutis à chaque minute qui passe. Toute tentative de visualiser l'ampleur du phénomène restitue l'image d'une coupe à blanc, faisant table rase de toute végétation ligneuse, telle qu'elle se pratique dans les futaies européennes. La vision apocalyptique de désertification qui se surimpose à la déforestation est une émanation de l'histoire de l'agriculture européenne, sur laquelle s'est forgé notre imaginaire collectif. L'amalgame entre "déforestation" et "désertification" est continu et stigmatisé comme tel.

1.3 DES AGRICULTEURS BOUCS ÉMISSAIRES

Plusieurs décennies d'actions de développement ont échoué, car elles étaient plus animées par des convictions préétablies que par une réelle compréhension des pratiques agricoles dénoncées. Lorsque les mouvements conservateurs et indigénistes ont pris de l'ampleur au cours des deux dernières décennies, la grande majorité des agriculteurs tropicaux sur brûlis se sont retrouvés sur le banc des accusés. Accusés d'être les principaux fautifs de la destruction du poumon de la planète.

Les médias ont largement dénoncé l'agriculture itinérante sur brûlis comme principale amorce des gigantesques incendies qui, sous l'effet d'un phénomène climatique récurrent, ont embrasé les forêts d'Indonésie en 1997-98. Pourtant, images satellites à l'appui, les "auteurs" de ces feux étaient clairement les entreprises et les plantations agro-industrielles. Les "agents" de cette catastrophe sont la nationalisation des forêts, l'annonce par les Nations-Unies que les exploitations forestières ne sont pas destructrices, et le gel du droit de gestion communautaire des forêts indonésiennes... (Durand 1998).

1.4 CAUSES DU DYSFONCTIONNEMENT DE L'AGRICULTURE ITINERANTE SUR BRÛLIS

Les limites à la stabilité et à la durabilité de l'agriculture itinérante sur brûlis sont un allongement excessif de la durée de mise en culture ou une diminution de la durée de mise en jachère. Les causes en sont surtout deux phénomènes parfois concomitants : la baisse de disponibilité en terres et l'augmentation de la population. Les conséquences, montrées dans la Figure 1, sont d'ordre économique, socioculturel et écologique.

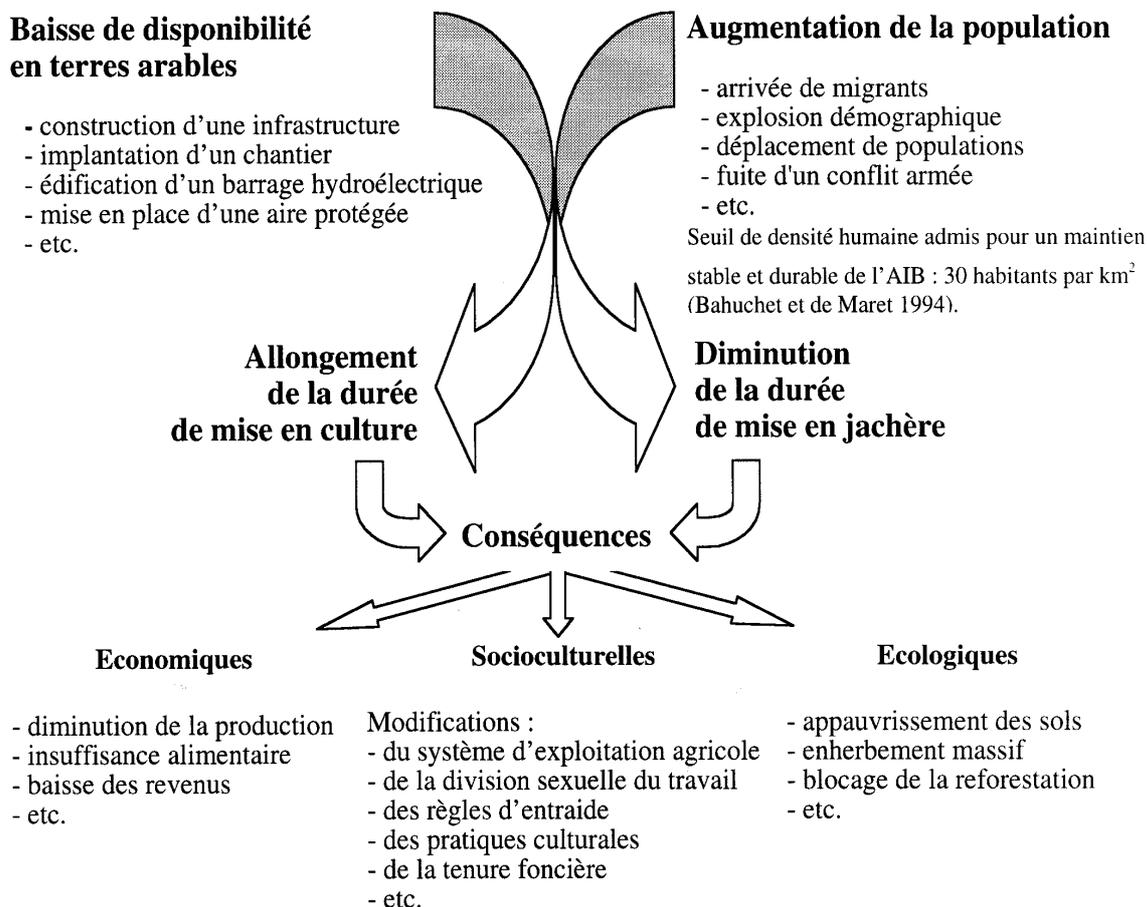


Figure 1 : Les dysfonctionnements possibles de l'agriculture itinérante sur brûlis

Les "agents" de la réduction des surfaces arables ou d'une augmentation de la population sont connus : privatisation des ressources, spéculation sur la terre, incitations fiscales pour une conversion des terres, politiques gouvernementales de tenure foncière, projets de "développement", programme de déplacements de populations, conflits armés.

Ainsi, beaucoup des mécanismes à l'origine de l'inadéquation de l'agriculture itinérante sur brûlis sont à imputer aux politiques gouvernementales et internationales. Ce n'est pas l'agriculture itinérante sur brûlis en tant que telle qui doit être mise en cause, mais sa difficulté à s'ajuster à des choix politiques qui l'ont d'emblée condamnée.

Il importe de clairement distinguer les "auteurs" des "agents" de la déforestation. Et plutôt que de condamner les premiers, il est grand temps d'agir sur les seconds (voir sur ce point le Working Paper APFT sur les peuples indigènes, Braem 1999).

1.5 UN SYSTÈME AGRICOLE VICTIME DES PRÉSUPPOSÉS

Les paysans qui pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis sont les cibles de violentes attaques dont les médias se font régulièrement l'écho. Les choix qui sont adoptés en matière de développement prônent systématiquement une amélioration voire un abandon de ces pratiques, au profit d'autres plus productives et menées de manière intensive. Pourtant, on connaît mal le fonctionnement des systèmes agraires forestiers que l'on prétend vouloir modifier.

1.5.1 Un total désintérêt des agronomes

L'agriculture itinérante sur brûlis a toujours été cataloguée comme un système agricole simple et archaïque. Dans leurs écrits, les agronomes l'ont longtemps assimilée à de la cueillette, rapprochement péjoratif de leur point de vue, car suggérant une attitude passive, voire prédatrice du milieu sur lequel elle se pratique. L'agriculture, remise dans une perspective historique, est alors vue comme une création de l'homme lui permettant de "produire" sa nourriture en s'affranchissant de la nature. D'une telle appréciation découlent deux conséquences :

- a) La discipline agronomique a cautionné une perception négative de l'agriculture itinérante sur brûlis. L'appellation même de culture "itinérante" dessert ce système, car elle suggère l'idée de vagabondage cultural, s'accompagnant nécessairement d'un gaspillage du milieu .
- b) L'agriculture itinérante sur brûlis est décrite par ses absences : agriculture extensive dont l'outillage est limité et rudimentaire, absence de préparation et d'entretien du sol, inexistence d'intrants, taille réduite des unités de production, structure sociale faiblement structurée, etc. (Jouve 1991). Cette manière de caractériser ces systèmes agricoles traduit une intention d'en souligner le côté sommaire et de trouver une justification fallacieuse au fait que l'on ne les ait pas plus étudiés. Un profond déséquilibre existe entre les connaissances agronomiques acquises en zone soudanienne et sub-saharienne et celles des zones forestières où les écrits portent essentiellement sur l'agriculture de plantations (hévée, café, cacao, palmier à huile). En Asie du Sud-Est et sous les néotropiques, les principales monographies traitant de l'agriculture itinérante sur brûlis sont le fait d'anthropologues, mieux à même de prendre toute la mesure sociale, économique et écologique de ce système agricole. La bonne compréhension de l'agriculture itinérante sur brûlis passe par l'étude des vastes interrelations "milieux-sociétés". Des travaux d'exception, parfaitement inscrits dans cette démarche, existent déjà, tels ceux de De Schlippé (1956), qui ont cependant été menés en milieu de savane.

1.5.2 Une vision linéaire de l'évolution de l'agriculture

Le rapprochement effectué avec la cueillette place ces pratiques dans une perspective évolutive linéaire de l'histoire de l'agriculture. L'agriculture itinérante sur brûlis est alors assimilée à une sorte de "proto-agriculture", sorte d'étape transitoire d'un processus évoluant de la cueillette la plus primitive vers l'agriculture occidentale la plus sophistiquée. Cette manière d'appréhender l'évolution de l'agriculture sous-entend que le rôle auparavant justifié de l'agriculture itinérante sur brûlis serait obsolète pour le futur. Outre le souci d'accroître les rendements, les progrès techniques permettent surtout de contrôler les facteurs nécessaires aux bonnes conditions de croissance des plantes (éclairage, humidité, température, apport en nutriments, élimination des pathogènes, contrôle de la sexualité...). En clair, le progrès agricole conduit à une inquiétante rupture entre nature et agriculture.

Toutefois, les débats sur la bio-éthique qui font rage actuellement autour des OGM et de la vache folle, tandis que l'agriculture biologique émerge de plusieurs décennies d'anonymat, cristallisent la remise en cause collective d'une interprétation trop dénaturée de la notion de progrès.

Par ailleurs, la vision linéaire de l'évolution de l'agriculture suggère que l'agriculture itinérante sur brûlis ne serait soutenable que dans le cadre d'économies de subsistance, à terme condamnées. Cette idée reçue est fort heureusement contredite par quelques études qui démontrent même que l'agriculture itinérante sur brûlis est parfois mieux intégrée dans l'économie de marché que certaines formes plus intensives d'agriculture (Dove 1983).

Idée reçue sur la faible productivité des agricultures traditionnelles par rapport à l'agriculture mécanisée européenne

Outre le côté réducteur d'analyser les agricultures traditionnelles d'un strict point de vue énergétique en faisant fi des dimensions sociales, rituelles et symboliques, plusieurs travaux démentent ce point de vue. Dès 1966, Esther Boserup a montré que l'agriculture itinérante sur brûlis n'est pas un système irrationnel mais, au contraire, une adaptation hautement efficace à des conditions où le travail – et non la terre – est le facteur limitant de production agricole, et que le passage à des formes agricoles plus intensives s'accompagne d'une baisse de la productivité de l'unité de travail.

Tableau 1 : Exemples de productivité du travail agricole en Amazonie

Ethnie	Ratio énergétique* (en Kcal)
<i>Bari</i>	1 / 30
<i>Yanomami</i>	1 / 20
<i>Kuikuru</i>	1 / 56
<i>Siona-Secoya</i>	1 / 52
<i>Machiguenga</i>	1 / 20
<i>San Carlos</i>	1 / 30
<i>Shipibo</i>	1 / 26
<i>Nambiquara</i>	1 / 24
* Kcal obtenues par Kcal investie dans le travail agricole	

1.5.3 Une vision occidentale influencée par l'histoire de l'agriculture européenne

L'histoire de l'agriculture européenne montre que la forêt a toujours été perçue comme une entrave à l'avancée des champs. Les termes pour évoquer la sylve sont souvent empruntés au vocabulaire guerrier (milieu hostile, dangereux, envahissant). L'imaginaire occidental collectif à l'égard de la forêt tropicale décuple ce sentiment d'une forêt nuisible au bon déroulement agricole : " *Pour les civilisations européennes du défrichement, du champ et de la pâture, la forêt tropicale et sa puissance végétale étaient à l'évidence obstacles à la mise en valeur des pays chauds et pluvieux* " (Barrau 1986). Dans l'agriculture moderne, l'homme cherche à contrôler les facteurs naturels et à s'affranchir du bon vouloir de la nature. Le reproche sous-entendu est que l'agriculture itinérante sur brûlis est trop tributaire des événements naturels.

De vieux vocables comme "essartage" et "écobuage", qui ont eux-mêmes subi des corruptions de sens à travers les âges et les manuscrits, sont fréquemment renfloués pour nommer et, de fait, décrire l'agriculture itinérante sur brûlis. Indépendamment de toute polémique sur le bien-fondé ou non d'user de ces termes et des risques de contresens qu'ils pourraient occasionner (Grenand 1996), leur emploi fréquent souligne à quel point notre vision de l'agriculture itinérante sur brûlis en forêt tropicale est déformée par l'histoire de notre agriculture.

1.5.4 Une agriculture vouée à disparaître ?

Le devenir des écosystèmes forestiers est, sans conteste, menacé. Les populations humaines augmentent vite et vivent plus longtemps, les pressions sur les écosystèmes, leurs ressources et la biodiversité croissent rapidement. Dans bien des régions de la frange intertropicale, les populations forestières sont encouragées à la sédentarisation et ont à gérer un passage, souvent contraint, à la modernité. Sont-elles pour autant condamnées à renoncer à leurs pratiques agricoles ?

C'est une réalité, ces systèmes agricoles vont devoir s'adapter. Mais ce n'est pas la première fois qu'ils auront à le faire. On aborde ici une autre idée préconçue, corollaire à l'image archaïque que l'on se fait de l'agriculture itinérante sur brûlis. Par archaïque –

au sens passéiste, péjoratif et galvaudé du terme –, on sous-entend que l'agriculture itinérante sur brûlis est figée, donc incapable d'évoluer. Il suffit pourtant d'observer la prédominance des plantes exotiques au continent africain, cultivées dans n'importe quel champ du bassin du Congo, pour constater qu'il n'en est rien.

Tableau 2 : Origine exotique des plantes les plus cultivées dans l'AIB africaine

<i>Plantes féculentes</i>		<i>Légumes et condiments</i>		<i>Arbres fruitiers</i>	
<i>Banane</i>	Indo malaisie	<i>Ail</i>	Iran	<i>Agrumes</i>	Asie du sud-est
<i>Igname à bulbilles</i>	Asie	<i>Amaranthe</i>	Asie	<i>Anacardier</i>	Am. tropicale
<i>Igname ailée</i>	Asie du sud-est	<i>Ananas</i>	Am. tropicale	<i>Arbre à pain</i>	Polynésie
<i>Igname trifoliolée</i>	Asie	<i>Aubergine</i>	Indo-Océanie	<i>Avocatier</i>	Am. centrale
<i>Macabo</i>	Am. tropicale	<i>Baselle</i>	Inde	<i>Badamier</i>	Antilles
<i>Manioc</i>	Am. du sud	<i>Canne à sucre</i>	Indochine	<i>Cocotier</i>	Polynésie
<i>Patate douce</i>	Am. tropicale	<i>Célosie</i>	Amérique	<i>Corossolier</i>	Am. tropicale
<i>Pomme de terre</i>	Am. Andine	<i>Gombo</i>	Inde	<i>Goyavier</i>	Am. tropicale
<i>Taro</i>	Inde	<i>Oignon</i>	Iran	<i>Jacquier</i>	Inde
		<i>Piment</i>	Am. tropicale	<i>Manguier</i>	Asie du sud-est
		<i>Tomate</i>	Am. centrale	<i>Mûrier</i>	Asie
<i>Céréales</i>				<i>Papayer</i>	Am. tropicale
<i>Maïs</i>	Am. centrale			<i>Pomme cythère</i>	Polynésie
<i>Riz</i>	Asie	<i>Cultures de rente</i>			
		<i>Cacao</i>	Am. tropicale		
		<i>Café</i>	Abyssinie		
<i>Arachide</i>	Am. du sud	<i>Courge calabassière</i>	Indo-Océanie		
<i>Haricot</i>	Amérique	<i>Tabac</i>	Amérique		

Un autre exemple démonstratif de l'enrichissement constant du matériel végétal cultivé nous vient des Yopno de Nokopo en PNG, où C. Kocher Schmid (1998) a calculé qu'au cours des 60 dernières années, le taux d'apparition de nouvelles espèces et cultivars de plantes était de 3 par an. Cet enrichissement persistant est d'autant plus remarquable que la PNG constitue l'un des plus vieux centres de domestication agricole qui soit (9.000 BP voire plus).

1.6 FINALEMENT, L'AGRICULTURE ITINÉRANTE SUR BRÛLIS SE VOIT À TORT REPROCHER CE QUI FAIT JUSTEMENT SA FORCE

Repenser l'agriculture itinérante sur brûlis comme partie intégrante du fonctionnement des écosystèmes et non plus comme une abstraction de ces derniers se révèle une conversion intellectuelle difficile, mais nécessaire. Car c'est là que réside la force de ces systèmes agricoles : c'est parce qu'elle se laisse porter par les phénomènes naturels que l'agriculture itinérante sur brûlis participe dans bien des cas à la préservation de la biodiversité. L'amalgame, qui se veut négatif, entre l'agriculture itinérante sur brûlis et la cueillette ne fait que souligner le fait que l'activité agricole est indissociable des autres activités de production que sont la chasse, la pêche et la collecte. Ces activités ne sont pas simplement juxtaposées, elles interagissent. L'impossibilité de tracer une limite franche entre l'acte agricole et la cueillette souligne à quel point ces deux activités sont parties intégrantes d'un seul et même système de production, qu'il convient d'appréhender dans sa totalité (voir également le rapport Vanimu-Kilimeri coordonné par C. Kocher-Schmid). Les agriculteurs sur brûlis ne sont jamais des agriculteurs stricts. Ils optent pour des stratégies de niches multiples où le sous-système agricole n'est qu'une composante d'un système de production plus généralisé, ce qui procure la meilleure garantie de stabilité et de durabilité à l'agroécosystème.

L'agriculture itinérante sur brûlis est aussi une agriculture de "clairiérage", donc consistant à amputer la forêt. Cette ablation du couvert forestier est interprétée comme le préambule à une déforestation irréversible. C'est oublier que la forêt assure son entretien par un mécanisme de "clairiérage" naturel. Le chablis est le moteur du renouvellement constant de l'écosystème et est à l'origine de sa structure en mosaïque, faite d'une juxtaposition de micro-espaces qui composent la richesse biologique de l'ensemble. Dans cette perspective, le "clairiérage" à des fins agricoles n'est nullement "contre-nature", dès lors qu'il est temporaire, dynamique et que la taille des parcelles exploitées (en moyenne 0,5 ha, voir Tableau 4 dans partie II) est du même ordre de taille qu'une perturbation naturelle. Mettant à contribution le potentiel naturel de cicatrization de la forêt, l'agriculture itinérante sur brûlis participe à l'entretien de la sylvie.

Réciproquement, la régénération forestière fait partie intégrante du système agriculture itinérante sur brûlis, ce qui permet d'en souligner une autre caractéristique forte : l'agriculture itinérante sur brûlis est un système agricole auto-régénérant (Bahuchet et de Maret 1994). Quoi de plus "sophistiqué" qu'un système qui perdure justement sans apport du moindre intrant extérieur...?!

1.7 DES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES TROP CLOISONNÉES

Les anthropologues, à qui l'on doit les principales monographies traitant de l'agriculture itinérante sur brûlis, ne sont pas toujours bien compris : d'abord parce qu'on leur reproche une fâcheuse propension à défendre subjectivement les groupes ethniques qu'ils étudient ; ensuite parce qu'ils ne fournissent pas toujours les quantifications nécessaires pour soutenir leur rhétorique. De leur côté, les écologues, convaincus de la complexité des écosystèmes forestiers qu'ils étudient, ont quelque difficulté à intégrer le facteur humain et tout ce qu'il implique en termes de paramètres sociaux, culturels et

symboliques difficiles à "modéliser". A cela s'ajoute l'incompréhension constante entre les agroécologues, préoccupés par la productivité des agrosystèmes qu'ils analysent, et les biologistes de la conservation, soucieux d'isoler les sanctuaires que sont les aires protégées au nom de la préservation de la biodiversité. Pourtant les travaux récents sur la fragmentation des écosystèmes prônent la nécessité de préserver la biodiversité hors des aires protégées, notamment au sein des agroécosystèmes (voir le rapport thématique de McKey : *Tropical forest peoples and biodiversity*).

Démontrer avec force auprès des gouvernants et des décideurs que l'agriculture itinérante sur brûlis a une place prépondérante à tenir dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité suppose préalablement une collaboration accrue des disciplines scientifiques.

***Le difficile dialogue interdisciplinaire :
l'exemple de la perturbation***

Les sciences écologiques définissent la "perturbation" comme un phénomène naturel nécessaire à l'entretien des forêts. Le chablis, qui façonne la structure en mosaïque des forêts, est une perturbation naturelle. D'une certaine manière, l'agriculture itinérante sur brûlis est également une perturbation, laquelle se manifeste de manière cyclique. En sciences humaines en revanche, la perturbation a une connotation négative.

1.8 AGRICULTURE ITINERANTE SUR BRULIS ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Ces systèmes sont-ils incompatibles avec l'évolution annoncée des sociétés humaines ou sont-ils au contraire la source d'un développement alternatif plus conciliant avec la préservation des forêts et de leur biodiversité ?

Nous soutenons l'idée que, en fustigeant à tort l'agriculture itinérante sur brûlis, les acteurs du développement se privent d'un formidable moyen de garantir un lendemain à cette richesse biologique qui préoccupe tant les scientifiques et les politiques que la société. S'il apparaît incontestable que la durabilité de certains de ces systèmes est aujourd'hui remise en cause, on peut tirer profit de plusieurs de leurs caractéristiques pour élaborer de nouvelles stratégies qui ne compromettent pas l'intégrité de l'agroécosystème.

En quoi ce mode agricole peut-il participer à la préservation de la biodiversité ? En ce sens que sa caractéristique fondamentale est justement basée sur la diversité et que cette diversité est directement empruntée au milieu qui l'accueille. Les principes qui régissent le fonctionnement de ces systèmes agraires sont tributaires des mécanismes qui assurent le maintien de la forêt, participent de ces mécanismes et les accompagnent. L'agriculture itinérante sur brûlis ne se fait pas hors de la forêt ou sur la forêt, elle se fait avec elle. Les mécanismes écologiques démontrant la nécessité d'impliquer ces systèmes agricoles dans des programmes de conservation, sont décrits par D. McKey dans le rapport *Tropical forest peoples and biodiversity*.

Le point de vue que nous défendons suggère deux aspects importants :

- a) Les paysans forestiers doivent avoir acquis des connaissances du fonctionnement du milieu forestier, pour l'intégrer dans leur système agricole. La compréhension des interactions complexes homme-forêt est trop fragmentaire pour que l'on se prive de l'expertise de ces véritables professionnels de la forêt. L'analyse des pratiques locales passe nécessairement par une compréhension (i) des savoirs empiriques et des perceptions culturelles concernant la forêt et (ii) des autres formes d'exploitation de la forêt. La démarche ethnoécologique se justifie pleinement.
- b) Les paysans qui mettent à profit les processus naturels, plutôt que de chercher à les dominer, doivent à l'évidence être les interlocuteurs privilégiés de toute action de développement prétendant concilier le bien-être et l'épanouissement économique des populations avec la préservation de la forêt. Dans la seconde partie de ce rapport, nous montrons que la diversité intrinsèque de ces systèmes - fort nombreux à travers le monde - s'exprime à tous les niveaux du processus agricole.

La forêt fabriquée en Guinée Conakry

Les îlots de forêt dense qui mouchettent les savanes guinéennes ont, jusqu'à récemment, été interprétés par les scientifiques et les politiques comme des reliques d'un couvert forestier initialement plus étendu, mais réduit en lambeaux par une activité humaine déprédatrice. En conjuguant des travaux d'histoire, d'anthropologie sociale et d'écologie, Fairhead et Leach (1996) démontrent au contraire que, sous l'effet de l'accroissement de leur population, les villageois Kissi ont "fabriqué" ces forêts. La plaine tikar du centre du Cameroun est un autre bel exemple de forêts construites par l'homme (voir rapport régional tikar).

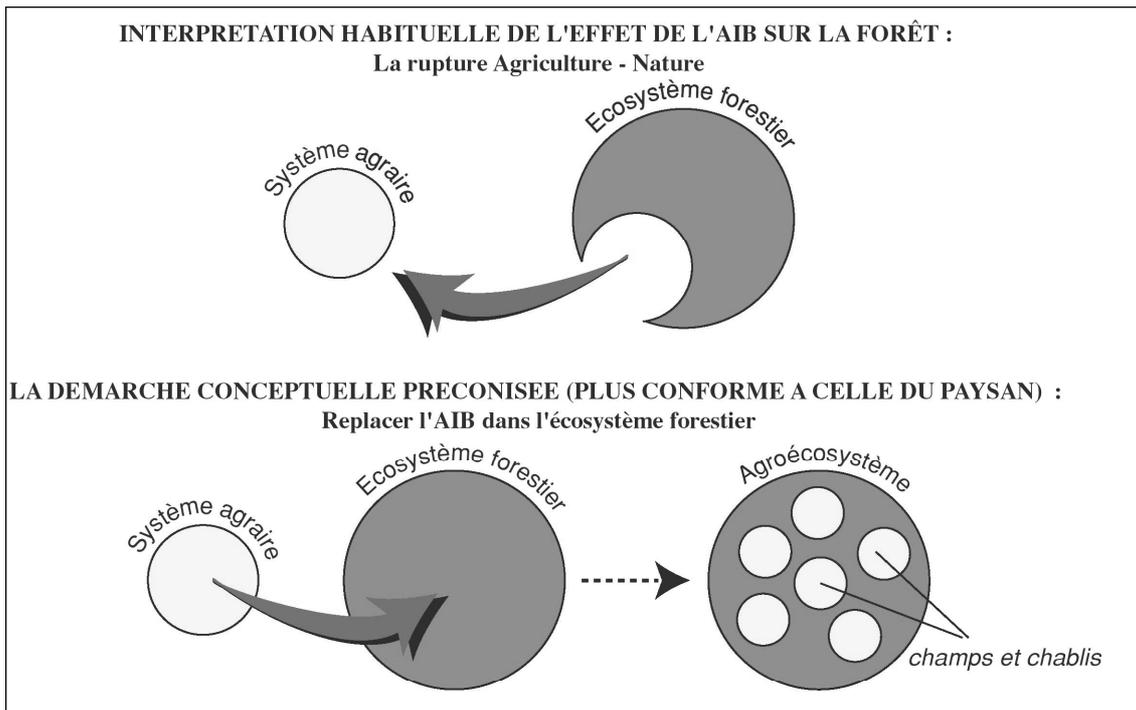


Figure 2 : Repenser la place de l'agriculture itinérante sur brûlis dans la forêt



***Le manioc se plante par bouture.
 Village de Nkong Meyos, Cameroun
 - 1998 - (Cliché S. Bahuchet)***

2. DEUXIÈME PARTIE

UNE AGRICULTURE PLURIELLE : LES AGRICULTURES SUR BRÛLIS

Le côté concis et consensuel de la définition de l'agriculture itinérante sur brûlis proposée en début de rapport ne doit pas être le prétexte à deux écueils trop souvent constatés :

a) les modalités seraient les mêmes, quel que soit le "milieu forestier" considéré.

b) les modalités seraient les mêmes, quelle que soit la "société" considérée. Ce serait à tort faire fi du cadre culturel qui orchestre la pratique agricole. Si l'agriculture itinérante sur brûlis respecte le milieu forestier, elle n'est pas pour autant seulement dictée par les contraintes environnementales. L'agriculture itinérante sur brûlis prend des formes très diverses en fonction de l'aire géographique, des caractéristiques du milieu et de l'identité ethnique.

2.1 DIVERSITÉ RÉGIONALE , DIVERSITÉ ÉCOLOGIQUE ET DIVERSITÉ CULTURELLE DES AGRICULTURES ITINÉRANTES SUR BRÛLIS

"Il existe autant d'agricultures de forêt qu'il y a de populations vivant en forêt" (Geertz 1963).

La première forme de diversité de l'agriculture itinérante sur brûlis est celle de sa mise en œuvre à travers le monde. Mais, même si des caractéristiques communes semblent émerger au sein d'une même zone géographique, écologique ou culturelle (prédominance du manioc dans le bassin amazonien, riziculture sur les plateaux d'Asie centrale, taro dans le Pacifique et la Mélanésie...), plusieurs ethnies résidant dans un même environnement forestier ont chacune conçu un système agricole propre. Au même titre que l'alimentation, l'agriculture itinérante sur brûlis est un des domaines de production où une ethnie va exprimer son originalité culturelle. Cette différence peut intervenir à n'importe quel niveau du processus agricole : dans la manière de réaliser les différentes étapes de la chaîne opératoire, dans la forme des instruments aratoires et dans la façon de les utiliser, dans le choix des plantes cultivées et dans la manière de les agencer, dans la conduite du calendrier agricole, ou encore dans l'organisation sociale et la division sexuelle du travail, dans la manière de sélectionner un site de culture ou dans l'utilisation qui sera faite des jachères... Chaque phase du processus agricole peut prendre des formes très contrastées à seulement quelques kilomètres de distance et dans des conditions environnementales pourtant identiques.

2.2 DIVERSITÉ SPATIO-TEMPORELLE À L'INTÉRIEUR D'UN MÊME SYSTÈME AGRICOLE

Chaque agriculture itinérante sur brûlis est originale car elle est la combinaison de facteurs environnementaux et de prises de décisions culturelles. Mais elle n'est pas pour autant suffisante pour caractériser pleinement le système agricole étudié : le champ itinérant sur brûlis n'est souvent qu'une composante du système agraire. La grande majorité des systèmes agricoles tropicaux sont des agricultures itinérantes sur brûlis partielles. D'autres composantes agricoles, qui interviennent en complément du champ

sur brûlis, sortent totalement du cycle de base "culture-jachère" et ne suivent pas la chaîne opératoire "défriche-brûlis". Ainsi, le champ, la plantation, l'agroforêt, la pépinière, le verger et le jardin - qui coexistent dans le même terroir agricole et qui ont été différemment défrichés, abattus, dessouchés, brûlés, billonnés, plantés, semés, sarclés, remis en culture, laissés en jachère courte, moyenne ou longue ou abandonnés en friche après plusieurs années de culture - participent d'un seul et même système agricole. Ce dernier devient alors bien difficile à caractériser.

En fonction des choix opérés par les agriculteurs, l'agriculture itinérante sur brûlis peut tout aussi bien être majoritaire ou anecdotique au sein du système agricole global. L'importance relative de ce système agricole peut aussi varier d'une population à l'autre suivant l'attention accordée aux autres activités productives (chasse, pêche, cueillette, salariat, etc.). Les variations de situation existent également entre unités domestiques d'une même communauté et au cours du temps au sein d'une même unité domestique : d'un cycle de production à l'autre, le paysan peut décider de privilégier une composante agricole plutôt qu'une autre, voire délaisser l'agriculture pour une autre activité. Cette décision peut aussi bien résulter d'un choix (stratégie économique) que d'une contrainte physique (invalidité), sociale (deuil, endettement, mariage...), culturelle (conditions rituelles propices à telle ou telle ressource, prescription ou interdit événementiel...) ou tout simplement d'un aléa climatique (retard de pluie, cyclone...) ou géomorphologique (éruption volcanique, secousse sismique...).

<i>Ethnie</i>	<i>Pays</i>	<i>Nombre de types de champs</i>	<i>Source (*)</i>
<i>Fang-Ntumu</i>	Gabon	6	Ganyo (1985)
<i>Ntumu</i>	Cameroun	5	Carrière (1999)
<i>Badjwe</i>	Cameroun	7	De Wachter (1995)
<i>Mvae</i>	Cameroun	8	Dounias (1993)
<i>Yali</i>	Indonésie	5	Boissière (1999)
<i>Baruya</i>	PNG	4	Lory (1982)
<i>Kantu</i>	Bornéo	4	Dove (1981)
(*) : références disponibles dans la base de données d'APFT			

Tableau 3 : Quelques exemples de systèmes agricoles comprenant plusieurs types de champs dont tous ne sont pas issus de l'agriculture itinérante sur brûlis

2.3 DIVERSITÉ DES PRATIQUES CULTURALES SUIVANT LA CHAÎNE OPÉRATOIRE DE BASE : DÉBROUSSAILLAGE -ABATTAGE-BRÛLIS

La chaîne opératoire "débroussaillage-abattage-brûlis", d'une part, et la phase de déprise agricole (jachère), d'autre part, sont les étapes du cycle agricole qui distinguent l'agriculture itinérante sur brûlis des autres pratiques agricoles tropicales. La combinaison du débroussaillage - élimination de la végétation herbacée, lianescente et arbustive du sous-bois – et de l'abattage constitue le "défrichage".

2.3.1 Justification écologique de la défriche-brûlis

La défriche-brûlis est indispensable à l'installation des plantes cultivées. L'élimination - totale ou partielle - du couvert forestier fournit la lumière nécessaire à la plupart des cultures, tandis que le brûlage de la végétation coupée procure au sol les conditions physico-chimiques nécessaires au bon développement des cultures.

Le sol forestier n'existe pas

En forêt, le stockage des nutriments s'effectue dans la végétation portée par le sol et non dans le sol lui-même. Il faut éviter que le sol soit usé par les conditions atmosphériques qui, sous les tropiques, peuvent changer brutalement et atteindre des extrêmes. En fait, la végétation forestière crée son propre cycle de nutriments, qui fonctionne en totale abstraction du sol, lequel ne sert que de substrat. Le but des opérations de défriche-brûlis est de transférer temporairement ces nutriments vers le sol, le temps que ce dernier accueille les cultures. Le caractère temporaire de ce transfert est important : si l'exposition du sol aux conditions atmosphériques se prolonge après la perte de litière, celui-ci subit des transformations (compaction, perte de rétention d'eau, lessivage, érosion, diminution de la micro-faune) qui risquent d'empêcher la reconstitution du couvert forestier. Sans forêt, donc sans nutriments, le cycle se voit rompu et la régression du milieu devient alors irrémédiable.

Dans ce contexte, parler de fertilité du sol n'a pas de sens. Le sol est un support nécessaire à la mise en place des cultures, mais il n'est d'aucune utilité lorsqu'il perd trop longtemps la végétation qui le recouvre. C'est l'ensemble du système – où le sol n'est qu'une des composantes aux côtés de la végétation, la microfaune, la macrofaune disséminatrice, les mycorhizes, etc. - qui détermine la fertilité. *Le paysan met à profit la fertilité du milieu* et non pas une hypothétique fertilité du sol. Le rôle de la jachère n'est pas, comme on le dit souvent, de restituer les propriétés du sol ; il est avant tout de boucler un cycle de nutriments que le paysan et ses descendants pourront mobiliser à nouveau lorsqu'ils souhaiteront cultiver l'emplacement ultérieurement.

Complexité du choix d'un site

Chez les Wola de PNG, le choix d'un site de culture est la résultante d'un large éventail de facteurs : distance du village ; durée de déplacement ; facilité à enclore la parcelle d'une barrière ; altitude qui va influencer l'humidité des lieux par une exposition distincte à la pluie ou à la brume ; topographie de la pente, qui va influencer la mise en place de dispositifs anti-érosifs ; composition de la couverture végétale ; type de champ envisagé (quelles vont être les cultures privilégiées)... Mais des considérations d'ordre social interfèrent également sur la prise

de décision, notamment les liens de parenté avec les voisins, le statut social, les attributions religieuses du propriétaire, le désir d'occuper l'espace... (Sillitoe 1999).

2.3.2 Abattage : un acte culturellement valorisé

L'abattage est presque toujours le fait de l'homme. C'est par cet acte que l'individu masculin marque son appropriation de la terre à cultiver. Le principe de primauté d'abattage préside très souvent aux règles de tenure foncière. L'abattage des arbres répond à 2 objectifs complémentaires :

- a) permettre à la lumière, habituellement interceptée par le feuillage des arbres, de parvenir jusqu'aux cultures qui – pour leur grande majorité – sont des plantes de lumière. Une des exceptions notables est le taro, principale culture en PNG, qui nécessite ombre et humidité ;
- b) fournir le matériau de combustion qui, en brûlant, va enrichir le sol. L'abattage est une activité qui demande une grande maîtrise. Parce qu'elle est difficile et dangereuse, elle constitue une étape culturellement valorisée et souvent assimilée à un acte guerrier (Dounias 1993).

Elimination des arbres autrement que par l'abattage

Certaines sociétés pratiquent le "débroussaillage-brûlis", où le brûlis remplace l'abattage : chez les Mvae du sud Cameroun, le bois provenant du débroussaillage est entassé à la base des troncs d'arbres, lesquels seront brûlés sur pied (Dounias 1993). D'autres ethnies, tels les Njem du Cameroun, empilent également le bois au pied des arbres, mais dans l'intention de le laisser ressuyer et de disposer ainsi d'une réserve de bois de chauffe (Dounias 1996). Certains groupes Anga de PNG qui ne pratiquent pas l'abattage vont jusqu'à creuser un trou dans l'arbre pour y mettre le feu (Blackwood 1950). D'autres Anga se contentent d'ébrancher ou d'étêter l'arbre (Lemonnier 1982). Branches et feuillage fournissent le combustible indispensable au brûlis et l'arbre ne produit plus d'ombrage gênant. En revanche, il fournit une réserve de bois sur pied, et continue à servir de perchoir aux oiseaux, qui persistent ainsi à assurer leur rôle de disséminateur. D'autres Anga enfin pratiquent un débroussaillage très sélectif, les arbustes les plus rectilignes étant destinés à servir de tuteurs aux pieds de canne à sucre. Chez les Lohiki de PNG, l'abattage est différé jusqu'au terme de la phase de plantation.

2.3.3 Les arbres conservés dans le champ et leur rôle dans la recolonisation forestière

Lors de l'abattage, le nombre et la qualité des arbres qui vont éventuellement persister dans la parcelle varient sensiblement d'une société à l'autre. Certaines, comme les Tikar du Cameroun, éliminent l'intégralité des arbres (voir rapport régional plaine Tikar). D'autres pratiquent préférentiellement l'abattage sélectif. La diversité des motivations culturelles à conserver certains arbres a été relativement bien étudiée. En revanche, peu d'études, avant celle de Stéphanie Carrière dans le cadre d'APFT chez les Ntumu du sud Cameroun (voir encadré 2 dans rapport de R. Ellen sur *Local ecological knowledge* et Carrière 1999), se sont penchées sur le rôle écologique des arbres épargnés. En servant de perchoir aux oiseaux disséminateurs, ils favorisent en effet la régénération de la forêt après agriculture. De plus, ils influencent la composition floristique - donc potentiellement utile - de la forêt secondaire qui va succéder au champ.

Au sein d'un même système agraire, la quantité d'arbres à abattre varie selon le type de champ préparé. Chez les Ntumu du sud Cameroun, S. Carrière souligne que le nombre d'arbres abattus est trois fois plus élevé pour la préparation d'un champ d'arachide que pour la préparation d'une plantation cacaoyère. Chez les Pawaia de PNG, D. Ellis signale la préparation de 2 principaux types de "jardins" : un large jardin à patates douces où tous les arbres sont abattus pour que la culture soit exposée à la lumière ; un jardinet de plantes légumières, exigeantes en ombrage et humidité, créées à la faveur d'un petit chablis.

D'autres pratiques annexes à l'abattage agissent dans le même sens : la persistance des souches et des racines confère une bonne stabilité au sol et les rejets de souches accélèrent l'installation du recrû forestier.

2.3.4 Le brûlis, étape "clé-de-voûte" du système

La phase la plus déterminante de l'itinéraire culturel est le brûlis. C'est une phase délicate qui doit intervenir à une étape charnière du cycle des saisons. Les effets escomptés du feu sont assez bien connus (Nye et Greenland 1960) :

- a) Une modification des propriétés du sol, notamment en le rendant plus meuble, donc plus propice à l'ensemencement. L'agriculture itinérante sur brûlis est une agriculture sans préparation préalable du sol.
 - b) Une mobilisation sous forme de cendres des nutriments qui seront rapidement assimilables.
 - c) Une modification de la chimie du sol : à l'exception de rares terres de bord de cours d'eau régulièrement enrichies en alluvions (notamment en Amazonie) et quelques terres naturellement basiques, les sols forestiers sont très acides. Les cendres réduisent cette acidité et limitent la toxicité due à l'aluminium.
 - d) Une stérilisation temporaire et superficielle du sol, par neutralisation de la faune microbienne, des insectes herbivores et de la végétation indésirable - afin d'octroyer un avantage aux plantes cultivées dans l'occupation de la parcelle.
- Pour résumer, le brûlis nourrit les plantes cultivées et fournit les meilleures

conditions à leur développement. Il permet aux cultures d'avoir provisoirement le dessus sur la végétation concurrente. Enfin, l'agriculteur est épargné de fastidieux travaux de désherbage, de sarclage et de préparation du sol.

Le brûlis doit se tenir au bon moment. De lui dépend la qualité de la récolte à venir. Les ressources et avantages fournis par le brûlis étant fugaces, la mise en culture doit suivre immédiatement après.

- Un brûlis trop hâtif, donc non immédiatement suivi des pluies, risque de faire échouer la germination et l'enracinement des boutures ; si la végétation coupée n'est pas assez sèche, le rendement calorique est faible, entraînant une mauvaise restitution de nutriments et une perte de l'avantage des cultures sur les mauvaises herbes et la persistance d'agents pathogènes.
- Un brûlis trop tardif – après l'arrivée des pluies – perd de son intensité calorique ; la battance par les pluies tropicales peut endommager gravement le sol et compromettre à terme la réinstallation de la forêt.

Des systèmes particuliers sans abattage ou sans brûlage

Certaines pratiques agricoles forestières se distinguent subtilement de l'agriculture itinérante sur brûlis.

- Le slash and mulch ("abattis et compost") consiste à enfouir la végétation herbacée, laquelle va enrichir le sol en se décomposant. Cette pratique sans brûlis est courante dans le Darien panaméen, dans l'archipel indonésien, notamment dans les îles Mentawai et en Irian Jaya ; enfin, en PNG, qui est la région où l'on trouve la plus grande diversité de pratiques agricoles forestières qui se démarquent de la défriche-brûlis : Maenge, Raiapu, Lohiki, Yafar, Wola, Kasua (voir rapport APFT Musula/Kasua par Florence Brunois). Cette pratique est peu signalée en Afrique forestière : Bahuku de R.D. Congo-Kinshasa et Kom des hauts plateaux de l'ouest Cameroun .

- Le burn and mulch ("brûlis et compost") consiste à brûler les racines des arbres. Les débris végétaux provenant des arbres morts sur pied recouvrent le sol. Ce dernier, enrichi par les cendres du brûlis, est protégé du lessivage et de la battance. Le tapis végétal bloque l'émergence des mauvaises herbes.

- Chez de rares ethnies, comme certains Lohiki de PNG et Baka du Cameroun, seul le slash est pratiqué, sans brûlage ni compost. La préparation de la parcelle est alors réduite à un simple débroussaillage du sous-bois et un éclaircissement de la voûte, par un abattage très sélectif. Dans une telle situation, où la recolonisation forestière est très rapide, seules quelques plantes à tubercules sont cultivées. La production est modeste, mais n'intervient que comme appoint dans un système de production qui privilégie les activités de prédation et le troc avec les villages voisins.

2.3.5 Importance de disposer de bons indicateurs de changement de saison

Parce que le brûlis intervient lors d'un basculement de saison, il est crucial pour les agriculteurs de pouvoir anticiper ce changement. Plus généralement, il importe de disposer de marqueurs temporels fiables sur la base desquels les activités sont planifiées. La capacité à anticiper la moindre altération du climat est indispensable à la prise de décision de l'agriculteur tropical. L'absence d'indices ou l'expression anachronique de certains d'entre eux, sont autant de signes avant-coureurs d'une irrégularité climatique. Ils mettent alors l'agriculteur en alerte contre le risque d'entreprendre certaines cultures. Ces alertes peuvent l'inciter à infléchir la totalité de sa stratégie de production.

L'étude des marqueurs temporels subjectivement appréciés par l'agriculteur permet de mettre en regard un système de représentation - fait de croyances et de mythes - et les cycles biologiques de la forêt.

Les repères saisonniers

Les marqueurs de changement de saison sont toujours issus du milieu ambiant. Ce peut être un vol d'oiseaux migrateurs, l'essaimage d'imagos d'une espèce de termites comestibles, la période de frai d'une espèce de poisson, la chute des feuilles d'un arbre, l'entrée en fructification d'un arbuste, la période des amours d'une grenouille... Mais plus que chacune de ces manifestations naturelles, c'est une combinaison de stimuli traduisant une altération subtile du paysage domestique, ressentie par l'agriculteur, qui va forger sa conviction que la saison est en passe de changer (Dounias 1993).



*Transplantation d'un pied de bananier
plantain - Cameroun - Etekesang - 1992 -
(Cliché E.Dounias).*

<i>Région</i>	<i>Ethnie</i>	<i>Superficie par ménage (ha)</i>	<i>Source*</i>
<i>Afrique</i>			
<i>Cameroun</i>	Badjwe	0,55	De Wachter (1997)
<i>Cameroun</i>	Bulu	0,7	Santoir (1992)
<i>Cameroun</i>	Fang	0,52	Alexandre et Binet (1958)
<i>Cameroun</i>	Mvae	1	Dounias (1993)
<i>Cameroun</i>	Ntumu	1-1,5	Carrière (1999)
<i>Congo</i>	Bakwele	0,8	Guillot et Diallo (1984)
<i>Gabon</i>	Ntumu	3	Ganyo (1985)
<i>Gabon</i>	mélange ethnique	0,26	Binot (1998)
<i>Guinée Equatoriale</i>	Fang Ntumu	0,8	Cuyela-Serrano (1997)
<i>Zaïre</i>	Boyela	0,8	Sato (1983)
<i>Zaïre</i>	Mbo	0,5	Rösler (1997)
<i>Amérique</i>			
<i>Brésil</i>	Kuikuru	0,65	Carneiro (1983)
<i>Brésil</i>	Central Yanomami	1,3	Lizot (1971)
<i>Brésil</i>	Tukano	0,4	F. Grenand (1993)
<i>Colombie</i>	Bari	0,4	Beckerman (1975)
<i>Colombie</i>	Emberá	0,5	Isacson (1975)
<i>Equateur</i>	Siona-Secoya	0,6	Vickers (1983)
<i>Guyane française</i>	Aluku	0,5-2	Fleury (in rapport Caraïbes)
<i>Guyane française</i>	Boni	0,81	Hurault (1965)
<i>Guyane française</i>	Caboclos	0,8	F. Grenand (1993)
<i>Guyane française</i>	Galibi	0,33	Hurault (1972)
<i>Guyane française</i>	Palikur	0,75	Boye (1982)
<i>Guyane française</i>	Wayana	0,5-1	Fleury (in rapport Caraïbes)
<i>Guyane française</i>	Wayapi	0,5	P. Grenand (1981)
<i>Pérou</i>	Amahuaca	0,6	Carneiro (1964)
<i>Pérou</i>	Bora	0,25-1	Denevan <i>et al.</i> (1984)

Tableau 4 : Diversité des superficies cultivées par ménage

<i>Région</i>	<i>Ethnie</i>	<i>Superficie par ménage (ha)</i>	<i>Source*</i>
<i>Pérou</i>	Candoshi	0,5	Stocks (1983)
<i>Pérou</i>	Cocamilla	1	Stocks (1983)
<i>Pérou</i>	Huambisa Aguaruna	0,25	Boster (1980)
<i>Pérou</i>	Huambisa Jívaro	0,5	Boster (1980)
<i>Pérou</i>	Jívaro	0,6	Harner (1973)
<i>Pérou</i>	Machiguenga	0,5	Johnson (1983)
<i>Pérou</i>	Shipibo	0,02-10	Bergman (1980)
<i>Surinam</i>	Carib	0,5	Kloos (1971)
<i>Venezuela</i>	Highlands Yanomami	2,6	Smole (1976)
<i>Venezuela</i>	Karinya	0,4	Denevan et Bergman (1975)
<i>Venezuela</i>	Yaruro	0,15	Leeds (1961)
<i>Venezuela</i>	Yc'kwana	1,6	Hames (1983)
<i>Sud-est asiatique</i>			
<i>Archipel philippin</i>	Taut' Batu	1,2	Peralta (1983)
<i>Archipel philippin</i>	Hanunoo	0,25-1	Conklin (1957)
<i>Archipel philippin</i>	Ifugao	2	Conklin (1980)
<i>Archipel philippin</i>	Nuaulu	0,4-0,9	Ellen (1993)
<i>Archipel indonésien</i>	Galeka	0,07	Ishige (1980)
<i>Archipel indonésien</i>	Iban	1,6	Freeman (1970)
<i>Archipel indonésien</i>	Kantu	4,6	Dove (1981)
<i>Archipel indonésien</i>	Kenya	2,8	Chin (1985)
<i>Archipel indonésien</i>	Kubu	2,5	Sandbukt (1988)
<i>Archipel indonésien</i>	Modang	1	Massing (1986)
<i>Archipel indonésien</i>	Orang Rimba	0,75	Sandbukt (1988)
<i>Archipel indonésien</i>	Tobaku	1-1,5	Aragon (1992)
<i>Océanie</i>			
<i>PNG</i>	Ankave	0,2-0,4	Bonnemère et Lemonnier (1992)
<i>PNG</i>	Daribi	0,6	Hide (1984)
<i>PNG</i>	Nokopo	0,21	Kocher Schmid (rapport PNG)
<i>PNG</i>	Yafar	0,25	Juillerat (1983)
<i>(*) références disponibles dans la base de données d'APFT</i>			

2.3.6 Le complément indispensable pour boucler le cycle : la jachère

Pour assurer la durabilité de sa production agricole, le paysan doit permettre, voire encourager, la recolonisation forestière sur la portion de terre qu'il a temporairement dérobée à la sylve. C'est la phase de jachère, indispensable pour clôturer le cycle et en garantir la pérennité. La durée de reconstitution forestière étant au moins 5 à 10 fois plus longue que la durée de mise en culture, le système, pour se maintenir, se doit d'être "itinérant".

Les causes de mises en jachère

La durée d'exploitation d'un champ est variable suivant les ethnies, mais elle est en moyenne de 2 à 3 ans. La raison généralement invoquée pour la déprise agricole est la baisse de production que l'on attribue à un appauvrissement du sol. Dans bien des cas néanmoins, comme chez les Andoke de Colombie par exemple, c'est l'envahissement excessif par les mauvaises herbes qui incite au déplacement du champ (Eden et Andrade 1987). L'agriculture itinérante sur brûlis de forêt tropicale n'est pas une agriculture du sarclage.

Dans un système en équilibre - donc dynamique et durable -, le prélèvement annuel de terre sur la forêt primaire ne représente qu'une portion mineure de la surface mise en culture. Quasiment tous les systèmes combinent abattage pionnier (sur forêt) et abattage cyclique (sur recrû plus ou moins âgé). Chaque terroir comprend, dans des proportions variables, une réserve de terres vierges de toute exploitation agricole, des terres en cours d'exploitation, des terres mises en repos (jachères) et des terres abandonnées (friches). Il n'y existe plus aujourd'hui de sociétés qui pratiquent exclusivement l'abattage pionnier.

Champs sur forêt secondaire

Au sud Cameroun, la création de champs sur forêt primaire représente 5 % des superficies mises en culture annuellement. Ce taux est de 13 % chez les Kenyah de Sarawak, de 24 % chez les Palikur de Guyane Française et de 31 % chez les Kantu de Bornéo.

2.4 LA DIMENSION SOCIOCULTURELLE DE L'AGRICULTURE ITINERANTE SUR BRULIS

Indiscutablement, les caractéristiques physiques, biologiques et écologiques du milieu, variables d'une région géographique à l'autre, expliquent pour partie la diversité rencontrée. Mais en contrepoint de ces exigences environnementales, de nombreux facteurs socioculturels propres à chaque société entrent en jeu. Ils s'expriment à plusieurs niveaux :

- a) le système de tenure foncière
- b) le foncier
- c) l'organisation sociale du travail agricole
- d) la répartition des tâches entre les genres (activités strictement masculines, strictement féminines ou mixtes)
- e) les groupes d'entraide mobilisables et des règles de coopérations
- f) les relations de parenté, de voisinage et de parrainage
- g) l'existence éventuelle d'un salariat agricole
- h) la valorisation symbolique de certains travaux
- i) les pratiques rituelles, les prescriptions et les interdits sans le respect desquels la production est compromise...

Gestion rituelle de la production agricole

Chez les Yafar de PNG, Juillerat (1982) souligne que l'autorité passe moins par le contrôle du produit agricole en soi que par la transmission des fonctions religieuses secrètes qui régissent la réussite agricole. L'objectif à terme est la fertilité et la reproduction de la nature. Le contrôle de la nature est assuré par le travail rituel des prêtres et par la réalisation collective de cérémonies sous leur direction, visant à assurer la reproduction des principales ressources alimentaires.

2.5 DIVERSITÉ DU MATÉRIEL VÉGÉTAL CULTIVÉ

2.5.1 Le fouillis végétal du champ

Un champ est composé de plusieurs strates de végétation. C'est une structure occupant un espace à 3 dimensions, où la richesse des plantes en présence procure une apparence de fouillis végétal. Tous les types biologiques sont représentés au sein des associations culturales : herbacées, arbustes, arbres, plantes lianescentes rampantes ou poussant sur des supports végétaux, plantes à ports érigés, plantes à cycles variés (certaines annuelles, d'autres pluri-annuelles, d'autres pérennes), plantes tardives, plantes primeures, plantes qui prennent leur essor quand d'autres ont terminé leur cycle....

Tableau 5 : Cultures alimentaires de base par continent

(voir aussi les rapports thématiques *Alimentation Usages et besoin*)

<i>Amazonie</i>	manioc en association avec maïs, puis banane plantain, patate et igname
<i>Afrique équatoriale</i>	manioc, banane plantain, igname puis associé à maïs, taro, macabo
<i>Asie insulaire</i>	riz, se substituant souvent à tubercules et bananes
<i>PNG</i>	patate, taro, igname, banane plantain, et sagou

L'agriculteur itinérant est réceptif à l'innovation et l'expérimentation : il accroît et modifie sans cesse son répertoire de plantes cultivées, qu'il s'agisse d'espèces ou de variétés, de plantes alimentaires ou à multiples autres usages. Le matériel sélectionné est en permanente circulation et remaniement dans le cadre des échanges sociaux (emprunts, compensations matrimoniales, dons...). L'agriculteur veut pouvoir disposer à tout moment des plantes et des associations s'accommodant le mieux des facteurs locaux limitants. Ce contexte étant changeant, l'agriculteur réajuste constamment son cortège de plantes et leurs associations.

Le cas du manioc alluvial à cycle court

Le manioc est une plante à cycle long. Les tubercules sont généralement récoltés un an après la mise en culture et offrent l'avantage de pouvoir être stockés sur pied. Le prélèvement est donc effectué au fil des besoins. Certains contextes nécessitent toutefois des innovations : les cultivateurs des terrasses inondables de l'Amazonie ont ainsi créé des cultivars de manioc alluvial à cycle court. Ce manioc est récolté en une seule fois, seulement 5 à 6 mois après la plantation (F. Grenand 1993).

2.5.2 La prédominance du bouturage

Les systèmes de culture des agricultures itinérantes sur brûlis sont structurés principalement autour de plantes à clones se reproduisant préférentiellement par boutures. Contrairement à un système de savane basé sur des plantes de lignées, chaque pied fait l'objet d'un traitement individuel, ce qui permet au planteur de parfaitement contrôler les paramètres locaux propices à l'emplacement de chaque plante (ombrage, topographie, concentration de cendres, voisinage de la lisière, etc.). Même si les plantes de lignées ont aujourd'hui une place importante dans ces systèmes, le traitement individuel est transposé à ces dernières : chaque poquet de graines mises en terre fait l'objet d'une attention particulière (Bahuchet 1989).

Tableau 6 : Exemples de diversité spécifique à travers le monde

Nb Cultigènes	Ethnie	Pays	Source (*)
50	Kenya	Sarawak	Chin (1985)
200	Kenyah	Borneo	Dove (1981)
413	Hanunoo	Philippines	Conklin (1957)
66	Daribi	PNG	Hide (1984)
144	Yopno	PNG	Kocher-Schmid (1991)
38	Yanomami	Brésil	Becher (1957)
38	Andoke	Colombie	Eden et Andrade (1987)
71	Yekwana	Venezuela	Hames (1983)
41	Yanomami	Venezuela	Hames (1983)
34	Badjwe	Cameroun	De Wachter (1995)
38	Mvae	Cameroun	Dounias (1993)
37	Tikar	Cameroun	Dounias (1996)
40	Ngbaka	RCA	Bahuchet et de Maret (1994)
(*) : références disponibles dans la base de données d'APFT			

2.5.3 La diversité génétique

La diversité génétique entretenue dans un champ est un savant mélange de sélection naturelle et de choix opérés par l'agriculteur. La sélection est dictée par des canons culturels qui peuvent être liés à l'aspect de la plante (morphologie, couleur, consistance de la chair), renvoyant principalement à des préférences culinaires et gustatives. Mais une multitude d'autres facteurs peuvent motiver la sélection ; la prédisposition de la plante à satisfaire à certaines contraintes : la résistance à la pluie, à la sécheresse, l'adaptation à la topographie et aux caractéristiques du sol, la toxicité développée par la plante contre ses prédateurs, sa résistance à certains pathogènes, sa fonction rituelle ou symbolique, son cycle de maturation, son adéquation avec les méthodes culturales, le contexte social dans lequel l'agriculteur en a pris possession... Les champs traditionnels, véritables stations expérimentales grandeur nature, peuvent contribuer à la conservation *in situ* des ressources génétiques de la planète (voir rapport McKey sur la biodiversité).

Tableau 7 : Exemples de diversité variétale à travers le monde

<i>Cultigène</i>	<i>Nb de Cultivars</i>	<i>Ethnie</i>	<i>Pays</i>	<i>Source (*)</i>
<i>Banane</i>	28	Maring	PNG	Sillitoe (1998)
<i>Banane</i>	17	Mvae	Cameroun	Dounias (1993)
<i>Igname ailée</i>	32	Maring	PNG	Sillitoe (1998)
<i>Ignames (7 espèces)</i>	80	Wusi	Vanuatu	Walter et Tzerikiantz (1997)
<i>Manioc</i>	61	Caboclo	Guyane	Emperaire et al. (1988)
<i>Manioc</i>	31	Wayãpi	Guyane	Grenand (1993)
<i>Manioc</i>	46	Kuikuru	Brésil	Carneiro (1983)
<i>Manioc</i>	76	Makushi	Guyana	Elias et Rival (sous presse)
<i>Pandanus</i>	34	Maring	PNG	Sillitoe (1998)
<i>Patates</i>	17	Daribi	PNG	Hide (1984)
<i>Riz</i>	92	Hanunóo	Philippines	Conklin (1957)
<i>Riz</i>	44	Kantu	Borneo	Dove (1981)
<i>Taro</i>	69	Elia		
<i>Taro</i>	20	Yafar	PNG	Morren et Hyndman (1987)
<i>(*) : références disponibles dans la base de données d'APFT</i>				

Des exemples de richesse variétale chez les peuples de PNG sont fournis dans le rapport de C. Kocher-Schmid (1998).

Monoculture et polyculture

L'opposition que l'on fait classiquement entre monoculture et polyculture peut gommer malencontreusement des richesses insoupçonnées : un champ aguaruna ou makushi de forêt amazonienne, planté en monoculture de manioc, peut receler une plus grande diversité génétique (plusieurs dizaines de cultivars associés) que bien des champs polyculturels (voir rapport Caraïbes). L'identification des conditions de création et de maintien de diversité variétale renvoie à l'étude des phénomènes d'évolution parallèle des ressources biologiques et des sociétés humaines. La notion de variété et les critères élaborés pour les différencier sont à moduler selon les acteurs. Les conditions culturelles de sélection d'une diversité biologique sont, elles aussi, doublement influencées par les contextes sociaux et écologiques (Boster 1984).

2.6 DIVERSITÉ DES ASSOCIATIONS CULTURALES ET DES SOUS-PARCELLES À L'INTÉRIEUR D'UN MÊME CHAMP

L'intercropping rend compte du fait que plusieurs catégories de plantes cultivées sont présentes simultanément dans la même parcelle. Ce terme regroupe en fait plusieurs modalités distinctes, comme le *mixed cropping* (plusieurs cultures mélangées sans ordonnancement particulier), l'*interplanting* (planter des groupes de cultures qui ne sont pas récoltées en même temps) ou encore l'*interculture* (cultures annuelles plantées en association avec des cultures pérennes). Les avantages de l'*intercropping* sont multiples (Vandermeer 1991) :

- a) une meilleure protection du sol contre l'érosion ;
- b) un meilleur rendement photosynthétique ;
- c) une prévention contre les maladies et agents pathogènes spécialisés sur une seule plante;
- d) un accroissement de la productivité, des surplus de rendement ;
- e) une utilisation optimisée des ressources disponibles (occupation spatiale, travail, temps, eau, nutriments) ;
- f) des bénéfices socio-économiques (stabilité, surplus commercialisables, nutrition humaine).

Les associations culturelles varient fréquemment au sein d'une même parcelle. Sous une fausse apparence de désordre végétal, le champ possède presque toujours un ordonnancement précis des cultures, qui résulte d'une multitude de facteurs. Outre les exigences écologiques propres à chaque culture - ensoleillement, humidité, topographie particulière, exigences en matière de sol, incompatibilité d'association, etc. - les agriculteurs y ajoutent des choix propres : respect d'une chronologie de récolte, éloignement de certaines cultures par rapport à la lisière, etc.

Le champ est donc une mosaïque de micro-sites, composée de taches de cultures qui s'enchevêtrent. L'*intercropping* varie également dans le temps au cours de la rotation agricole : par exemple, un champ de courges en polyculture sera remis en culture le cycle d'après en arachide en monoculture. Enfin, il varie aussi en cours de rotation culturale : par exemple, le manioc est associé à d'autres cultures au moment de son bouturage ; il se retrouve en culture exclusive à la fin de son cycle car les plantes qui lui étaient associées ont été récoltées entretemps.

L'agencement spatial

L'ordonnement des cultures est plus ou moins perceptible. Chez les Candoshi et les Cocamilla du Pérou, mais également chez les Barí de Colombie, la ségrégation culturale est bien tranchée et organisée en cercles concentriques, les cultures à protéger des ravageurs mammifères étant placées au centre (Stocks 1983). A l'inverse, chez les Wayãpi de Guyane française, l'agencement offre l'apparence de taches juxtaposées (Grenand et Haxaire 1977).

2.7 DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS SUR DES CHAMPS D'ÂGES DIFFÉRENTS

Les cultures se succèdent dans l'espace à 3 dimensions, mais aussi dans le temps. Ce dernier ajoute une quatrième dimension dont il est bien difficile de suivre le fonctionnement. Chez les Mvae du sud Cameroun, qui réalisent deux cycles agricoles par an, chaque ménage mvae dispose à tout instant de 12 champs en production, répartis sur 6 cycles agricoles successifs, avec des niveaux de productivité qui décroissent avec l'âge. Un exemple similaire est décrit par F. Renoux-Ouhoud dans le rapport thématique Caraïbes. Il devient alors difficile d'estimer la productivité d'un tel système. Cette productivité est potentielle car le paysan ne l'exploite jamais intégralement.

Dans la plupart des cas, l'agriculture itinérante sur brûlis est une agriculture excédentaire. Les modes classiques d'estimation des rendements sous-estiment la productivité de l'agriculture itinérante sur brûlis. En comparaison avec les agricultures de type sahélien, elle garantit une remarquable sécurité alimentaire. Cette sécurité assure l'autonomie alimentaire et est déterminante contre les aléas des autres ressources prélevées sur le milieu et les impondérables de la vie quotidienne (Juillerat 1982 ; Dounias 1993).

Tableau 8 : Durées de mises en culture successives d'un même champ :
Quelques exemples sud-américains

<i>Ethnie</i>	<i>Années de cultures successives</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Bari</i>	3-15	10
<i>Emberá</i>	5-10	
<i>Yanomami</i>		4,3
<i>Jivaro</i>	3-5	
<i>Huambisa Jivaro</i>	2-4	
<i>Aguaruna Jivaro</i>	2-4	
<i>Yaruro</i>		3
<i>Candoshi</i>		3
<i>Kuikuru</i>	2-5	3
<i>Trio</i>		3
<i>Maroni River Carib</i>		4
<i>Bora</i>	3-5	
<i>Cubeo</i>	3-5	
<i>Uarina</i>	2-3	
<i>Machiguenga</i>	3-5	
<i>Gran Pajonal Campa</i>	1,3-3	
<i>Miriti-Paraná</i>	4-6	
<i>San Carlos</i>	2-3	
<i>Shipibo</i>		20
<i>Amahuaca</i>		1
<i>Matses</i>	2-3	
<i>Cocamilla</i>	1-3	
<i>Mekranoti</i>		3
<i>Piaroa</i>	3-6	

Les plantes utiles des villages abandonnés

Même les sites d'anciens villages contribuent à la production agricole. Sur la côte ouest de Santo (Vanuatu), Fabienne Tzerikiantz a étudié ces espaces "semi-aménagés", dont les sentiers et la végétation sont encore sporadiquement entretenus. Ces sites, riches en plantes utiles, assurent des appoints alimentaires, servent de lieu de stockage sur pied d'anciens cultivars et constituent à ce titre de précieux réservoirs de ressources génétiques. Cet entretien de sites inexploités traduit un souci de socialiser la nature : on y "cultive" la mémoire collective et la persistance de droits fonciers immémoriaux (Walter et Tzerikiantz 1997).

2.8 DIVERSITÉ AU SEIN DU CONTINUUM "SAUVAGE – CULTIVÉ "

Il existe un vaste continuum de manipulations des végétaux. Cette absence de limite franche entre le sauvage et le domestique restitue bien l'attitude des populations humaines forestières vis-à-vis du monde végétal qui les entoure et le fait que l'agriculture itinérante sur brûlis est indissociable de la forêt.

Au sud Cameroun, toute une production induite de plantes herbacées ou arbustives – généralement légumières ou condimentaires, qui s'installent spontanément dans les champs - est attendue par les paysans, voire suscitée sous la forme d'un semis des graines à la volée. Le champ ne saurait être complètement abouti sans la présence de ces plantes spontanées, qui sont partie intégrante de la production du champ.

Le sagoutier, ni vraiment sauvage, ni vraiment domestique

La moelle du palmier sagou (Metroxylon sagu) constitue l'aliment de base de nombreuses sociétés d'Océanie et du Sud-Est asiatique. Ce palmier pousse naturellement dans les forêts inondables de basse altitude. Cependant, il est cultivé dans la majeure partie des cas. Sa culture peut se faire en jardin, mais aussi en peuplements exclusifs entretenus dans des bas-fonds marécageux. Dans le village Krisa de la région de Kilimeri (West Sepik Province en PNG), Stephanie Klappa d'APFT montre que tous les palmiers sont plantés, le peuplement étant réenrichi au fur et à mesure des prélèvements. En revanche, chez les Kasua de Musula, la ressource est tellement abondante à l'état naturel qu'elle n'est exploitée que sous forme de cueillette (rapport APFT Musula/Kasua de F. Brunois).

2.9 DIVERSITÉ DE L'ORGANISATION SPATIALE DU TERROIR

Suivant les régions et les groupes ethniques, les agriculteurs regroupent leurs champs en de vastes aires de cultures (voir rapport régional plaine Tikar - Cameroun) ou, au contraire, les isolent les uns des autres à l'intérieur de la matrice forestière. La manière d'occuper l'espace dépend en partie de facteurs environnementaux (relief, cours d'eau, pente), mais aussi de choix culturels. Cette conduite culturelle de la répartition spatiale des champs influence l'agencement de la mosaïque forestière et l'évolution à long terme de la forêt. La mise en place d'un plan de réhabilitation d'un système dégradé ne peut se faire sans une compréhension préalable du mode de gestion spatial et temporel et de l'organisation sociale du travail qui en sont à l'origine.

2.10 DIVERSITÉ DE LA FINALITÉ DE PRODUCTION

La perception occidentale des activités agricoles est empreinte de productivisme. La performance d'un système agricole est trop souvent appréciée à son rendement, alors qu'il faudrait l'aborder en termes de système optimisé : certaines "productions" - importantes aux yeux des agriculteurs - sont dépourvues de toute prétention "économique". Ainsi, jardins, vergers et agroforêts sont des unités agricoles permanentes où cohabitent toutes sortes de végétaux : les plantes spontanées y côtoient des plantes choyées et protégées. S'y mélangent également des plantes médicinales, alimentaires, magiques de protection, d'agrément, testées et en phase d'acclimatation, reliques en souvenir d'une utilisation tombée en désuétude. Les cultivateurs investissent du temps, du travail et des outils de production à des fins purement esthétiques, sociales, ostentatoires. La "production culturelle" est aussi indispensable au bien-être des populations que la production du champ vivrier ou de la plantation de rente.

Les systèmes agroforestiers (voir également rapport régional plaine Tikar - Cameroun)

Très souvent, les paysans forestiers font évoluer les champs ou les jachères en vergers ou agroforêts, donc en espaces forestiers domestiques. Ces espaces à diversités faunique et floristique élevées sont des forêts construites par l'homme. Ils combinent des arbres utiles diversement manipulés : certains sont simplement épargnés, d'autres sont entretenus, d'autres sont favorisés, certains sont transplantés, voire enfin plantés. Présenter les agroforêts comme une alternative à l'agriculture itinérante sur brûlis conduit à se méprendre sur leur importance. L'agriculture itinérante sur brûlis fait partie de systèmes intégrant l'arbre, dont les agroforêts ne sont qu'une des composantes. Elles ne peuvent à elles seules résoudre tous les problèmes consécutifs à la détérioration des agroécosystèmes. Elles ont toutefois le mérite de mettre en avant la caractéristique "arborée" fondamentale de ces systèmes et de nous rappeler que ces systèmes ne peuvent perdurer sans la forêt.

2.11 DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION INDISSOCIABLES DE L'AGRICULTURE

De nombreux travaux insistent sur la richesse faunique particulièrement élevée des recrûs forestiers. Les jachères sont souvent considérées comme des espaces inexploités, seulement contraints par des nécessités de déprise agricole. Pourtant, tout en participant à la recolonisation forestière, elles constituent d'importants lieux de chasse, de pêche, de cueillette et de récolte tardive (fruitiers plantés, réserve de boutures et de drageons...).

Les agriculteurs de forêt sont très rarement des agriculteurs stricts. L'opposition "village - espace agricole" *versus* "forêt - espace de prédation" est encore trop souvent de mise dans l'esprit des décideurs.

La richesse élevée des agroforêts en essences pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux exerce également une forte attraction sur la faune. Les mammifères frugivores participent en retour activement à la dissémination et à l'enrichissement de la forêt anthropisée. Le taux de reproduction élevé de certains ongulés et gros rongeurs s'explique par cette richesse de nourriture et par une diminution du nombre de prédateurs carnivores autres que l'homme.

Les barrières de protection des champs

Chez les Anga de PNG, les barrières de défense des champs contre les cochons sauvages et domestiques sont des édifices demandant beaucoup de travail (Lemonnier 1982). L'érection de ces clôtures dépasse le cadre de simples relations entre individus : la réussite d'une telle entreprise passe par le consentement mutuel d'un groupe d'individus qui mettent en commun leurs biens et leur force de travail (Lory 1982).

En Afrique centrale et en Amérique, les agriculteurs font plutôt le choix d'isoler le champ loin du village pour le mettre hors de portée des animaux domestiques. Parfois, c'est le village qui est isolé des champs, par un écran forestier que les animaux domestiques hésitent à traverser (voir rapport plaine Tikar). En zone forestière, le parcage des animaux domestiques est rarement pratiqué : il s'agit d'éviter l'attraction de prédateurs (fauves, grands reptiles, rapaces), de profiter de l'épandage spontané de déjections fertilisantes et de réduire le risque sanitaire.

Beaucoup de communautés d'agriculteurs installent, dans ou à proximité de leurs champs, des pièges associés aux cultures, lesquelles servent d'appât. Le champ est alors également pourvoyeur de protéines animales. De manière parfaitement calculée, la production agricole excédentaire est en quelque sorte réinvestie dans l'attraction de la faune. La chasse-piégeage sur l'espace agricole est généralement associée à des activités de gardiennage et à la construction de barrières.

La chasse, de même que la cueillette et la pêche, fait partie intégrante de l'agroécosystème. Bien que ne pouvant constituer une fin en soi, les pratiques

cynégétiques dans l'espace domestique (Linares 1976) sont toutefois à encourager comme composantes d'une action intégrée pour la préservation de la grande faune.

Proto-élevage de longicornes en PNG

A proximité des zones de défrichage agricole, un arbre est partiellement écorcé. La blessure ainsi créée sert de gîte à un longicorne dont la larve est consommée. La blessure est progressivement agrandie pour accroître la ponte, jusqu'à la mort de l'arbre porteur. Celui-ci est alors abattu et va fournir du bois de chauffe. Le chablis créé par la disparition de l'arbre est mis à profit pour l'implantation d'un nouveau jardin (Kocher-Schmid 1991).



Récolte de l'arachide et du maïs - Gabon - Lopé - 1997 - (Cliché A.Binot)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

1. DYNAMIQUE AGRICOLE RIME AVEC DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE

Perpétuelle combinaison dans l'espace et le temps des arbres et des cultures, l'agriculture itinérante sur brûlis est la meilleure méthode pour s'accommoder de la dynamique écologique complexe et fragile des écosystèmes forestiers tropicaux. Les pratiques agricoles participent à la dynamique du système et à la recolonisation forestière ultérieure.

L'agriculture itinérante sur brûlis évoque une poupée russe, où chaque sous-niveau renferme son lot de diversité et de complexité. L'agriculteur échafaude diverses combinaisons, intégrant des conditions physiques du milieu, des facteurs écologiques, leur interprétation culturelle et des stratégies individuelles, tous facteurs pouvant varier au cours du temps.

La diversité de ces systèmes apparaît comme une réponse adaptative à la multiplicité des facteurs qui interagissent. Cette diversité est en parfaite adéquation avec celle qui caractérise le milieu forestier. Plus diversifié sera l'agrosystème, plus élevée sera sa stabilité et mieux assurée sera la pérennité de l'écosystème.

Le bon fonctionnement d'un système de culture dépend du bon déroulement de la chaîne opératoire "défriche-abattage-brûlis". Sa durabilité dépend de la jachère, donc de la mobilité spatiale du champ. L'arbre - à la fois moyen et finalité - est le garant du système : sacrifié, il fournit les nutriments nécessaires aux cultures, mais sa souche et ses racines stabilisent le substrat et les rejets qui en sont issus activent la repousse végétale ; épargné, il participe aussi à la recolonisation forestière et enrichit en essences utiles la forêt à venir.

2. SYSTÈME OPTIMISÉ ET NON PAS PRODUCTION MAXIMISÉE

L'agriculteur - contraint de composer avec une multitude de paramètres - recherche constamment le meilleur compromis. Alors que son objectif est d'optimiser son système de production, il se heurte trop souvent à des techniciens agricoles et à des opérateurs économiques formés à l'école de la rentabilité.

Les travaux consacrés à l'étude des prises de décision agricoles (*decision making*) ont montré la multiplicité des facteurs qui interviennent dans les choix de l'agriculteur. En zone tempérée et en milieu de savane – donc dans des systèmes agricoles beaucoup moins complexes que ceux de l'agriculture itinérante sur brûlis forestière -, quelques tentatives de modélisation ont été esquissées (Dounias 1998). La difficulté est encore accrue par la versatilité des décisions d'une année sur l'autre, indépendamment des conditions climatiques. Cette flexibilité inter-annuelle est souvent provoquée par les activités de production non agricoles, qui reposent sur des logiques de production différentes. Le fait que les choix individuels interfèrent sur des orientations stratégiques décidées à l'échelle de la communauté complique passablement l'analyse.

Des choix qui ne privilégient pas le rendement maximum

Les plantations caféières et cacaoyères de rente d'Afrique centrale ont jusqu'à présent été abordées sous l'angle de l'arboriculture de rente. Pourtant, les planteurs ont l'habitude de toujours associer d'autres arbres utiles, qui dominent les caféiers et les cacaoyers. L'excès d'ombrage occasionné par ces arbres favorise les attaques fongiques et constitue un handicap à la production. Mais les planteurs refusent de renoncer à ces arbres, au point de boudier les plants améliorés et de leur préférer des variétés anciennes, certes moins productives, mais dont la rusticité leur confère une meilleure tolérance à l'excès d'ombrage. Le choix est clair : les planteurs préfèrent un système agroforestier optimisé, dispendieux de ressources multiples et garant de l'autonomie économique du ménage, à un système maximisant la production de rente.

3. AGRICULTURE AUTOCHTONE VERSUS AGRICULTURE DE MIGRANTS

La rentabilité économique n'est toutefois pas totalement absente des logiques de production de certains agriculteurs. C'est notamment le cas des paysans migrants qui, de plus en plus nombreux, progressent en forêt à la faveur de l'effet lisière (ouverture d'une piste d'exploitation forestière par exemple). Ces paysans, étrangers à la zone, sont souvent poussés loin de chez eux par la pauvreté ou l'appât du gain. Ils pratiquent une agriculture qualifiée de pionnière, peu soucieuse des conséquences de cette exploitation passagère sur le milieu. Les motivations et les méthodes de ces migrants tranchent avec celles des agriculteurs autochtones. Ceux-ci pratiquent une agriculture qualifiée d'intégrale, dans le sens où le système agricole est fondé sur un mode de vie ancestral, permanent, étendu à la communauté, autonome et ancré dans la culture. Les superficies défrichées dans le cadre d'une agriculture de migrants sont 20 à 50 fois supérieures à celles de l'agriculture itinérante sur brûlis. Des défrichements de cette ampleur sont en rupture totale avec l'analogie du chablis naturel.

Néanmoins, les détracteurs de l'agriculture itinérante sur brûlis ne prennent jamais la peine d'effectuer cette distinction. Comme s'interroge fort justement Warner (1995), "parmi ces millions de cultivateurs itinérants, combien pratiquent la culture sur brûlis pionnière et combien l'intégrale ?"



Après 5 ou 6 ans, seul un expert peut discerner la trace d'anciens jardins dans la forêt - PNG/Gulf Province - Ankøe - 1997 - (Cliché P.Lemonnier)

4. LES CHOIX CULTURELS, GARANTS DE LA DURABILITÉ DE L'AGRICULTURE ITINÉRANTE SUR BRÛLIS

Nous avons à plusieurs reprises insisté sur le fait que les agricultures itinérantes sur brûlis accompagnent les processus naturels, sans chercher à les subordonner. Sans ce pacte liant l'homme à la forêt, point de durabilité. La diversité des systèmes à travers le monde et entre ethnies au sein d'une même région nous invite à insister sur l'étendue des choix qui s'offrent aux agriculteurs forestiers. En conséquence de quoi la capacité d'une agriculture itinérante sur brûlis de répondre aux changements est accrue lorsque la stratégie mise en œuvre n'est qu'une option sélectionnée parmi un vaste éventail de possibilités.

Une société qui a le choix est une société dotée d'un fort potentiel adaptatif. Les acteurs du développement ont tendance à considérer que ce libre arbitre fondé sur la culture, la coutume ou les croyances, est un frein au développement et un obstacle à contourner. Nous défendons le point de vue contraire : une société qui sait donner libre cours à ses choix, et qui sait les ajuster à l'évolution de son environnement, sera d'autant plus réceptive aux alternatives qui pourraient lui être proposées.

5. RÉCAPITULATION DE LA DÉMARCHE INTERDISCIPLINAIRE

- L'agriculture itinérante sur brûlis accompagne le fonctionnement de la forêt naturelle
 - ⇒ Approche écologique nécessaire
- L'agriculture itinérante sur brûlis réside dans des choix culturels
 - ⇒ Approche anthropologique nécessaire
- L'agriculture itinérante sur brûlis est organisée à partir d'une interprétation des processus écologiques par l'agriculteur
 - ⇒ Approche ethnoécologique nécessaire

BIBLIOGRAPHIQUES

- Bahuchet, S.** 1989. *Les Pygmées Aka et Baka : contribution de l'ethnolinguistique à l'histoire des populations forestières d'Afrique centrale*. Thèse de Doctorat d'État, Université Descartes, Paris.
- Bahuchet, S. & P. de Maret,** eds. 1994. *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*. ULB-CEE, Projet CEE-DG XI.
- Barrau, J.** 1986. Les hommes et les forêts tropicales d'Afrique et d'Amérique. *Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle*, série A, Zoologie 132.
- Beckerman, S.** 1987. Swidden in Amazonia and the Amazon Rim. In *Comparative farming systems*, eds. B.L. Turner II et S.B. Brush. New York : The Guilford Press.
- Benneh, G.** 1972. Systems of agriculture in tropical Africa. *Economic Geography* 48(3).
- Blackwood, B.** 1950. *The technology of a modern Stone Age People in New Guinea*. Oxford : Pitt Rivers Museum.
- Boserup, E.** 1966. *The conditions of agricultural growth : the economics of agrarian change under population pressure*. Chicago : Aldine.
- Boster, J.S.** 1984. Classification, cultivation, and selection of Aguaruna cultivars of *Manihot esculenta* (Euphorbiaceae). In *Ethnobotany in the neotropics*, eds. G.T. Prance et J.T. Kallunki. Advances in Economic Botany 1.
- Braem, F.** 1999. *Les peuples indigènes en quête de partenaires*. APFT Working Paper 5.
- Brown, D. & K. Scheckenberg,** 1998. Shifting cultivation as agents of deforestation : assessing the evidence. *Natural Resource Perspectives* 29.
- Carrière, S.** 1999. *"Les orphelins de la forêt". Influence des pratiques agricoles ancestrales des Ntumu sur le maintien et l'évolution du couvert forestier tropical du sud Cameroun*. Thèse de Doctorat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier.
- Conklin, H.C.** 1957. *Hanunóo agriculture : a report on an integral system of shifting cultivation in the Philippines*. Rome : FAO, Forestry Development 12.
- Dounias, E.** 1993. *Dynamique et gestion différentielles du système de production à dominante agricole des Mvae du sud Cameroun forestier*. Thèse de Doctorat, Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Montpellier.
- Dounias, E.** 1996. Recrus forestiers post-agricoles : perceptions et usages chez les Mvae du sud Cameroun forestier. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 38 (1).
- Dounias, I.** 1998. *Modèles d'action et organisation du travail pour la culture cotonnière : cas des exploitations agricoles du bassin de la Bénoué au Nord Cameroun*. Thèse de Doctorat, Institut National Agronomique de Paris-Grignon, Paris.
- Dove, M.R.** 1981. *Subsistence strategies in rain forest swidden agriculture : the Kantu' at Tikul Batu*. Ph. Dissertation, Stanford University.
- Durant, F.** 1998. *Gestion et aménagement des forêts tropicales, quelques leçons tirées des incendies de forêts en Indonésie*. X^{èmes} Journées de la Société d'Ecologie Humaine, L'Homme et la Forêt Tropicale, Marseille 26-28 Novembre 1998.
- Fairhead, J. & M. Leach** 1996. *Misreading the African landscape. Society and ecology in a forest-savanna mosaic*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Geertz, C.** 1963. *Agricultural involution : the process of ecological change in Indonesia*. Berkeley : University of California Press.
- Grenand, F.** 1993. Bitter manioc in the lowlands of tropical America : from myth to commercialization. In *Tropical forests, people and food : biocultural interactions and applications to development*, eds. C.M. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, A. Hladik, A. Semple et M. Hadley. Paris : Unesco-Parthenon.
- Grenand, F.** 1996. L'abattis contre l'essart, again. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 38(1).
- Jouve, P.M.** 1993. Usages et fonctions de la jachère en Afrique. In *La jachère en Afrique de l'Ouest*, eds. Ch. Floret, G. Serpantié. Paris : ORSTOM.
- Juillerat, B.** 1982. Note sur les rapports de production dans l'horticulture-arboriculture Yafar (Nouvelle-Guinée). *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 29(3-4).
- Kocher-Schmid, Ch.** 1991. Of people and plants. A botanical ethnography of Nokopo village, Madang and Morobe Provinces, PNG. *Basler Beitrage zur Ethnologie* 33. Basel : Ethnologisches Seminar und Museum fuer Voelkerkunde in Kommission bei Wepf & Co. AG Verlag.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1998. The cultural importance of floristic diversity : a case study from Nokopo village, Madang and Morobe Provinces Papua New Guinea. *Worldview* 2.
- Lemonnier, P.** 1982. Les jardins anga (Nouvelle-Guinée). *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 29(3-4).
- Linares, O.F.** 1976. Garden hunting in the American tropics. *Human Ecology* 4(4).
- Lory, J.L.** 1982. Les jardins baruya. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 29(3-4).
- Nye, P.H. & D.J. Greenland** 1960. *The soil under shifting cultivation*. England : Farmham Royal Bucks.
- Schlippe (de), P.** 1956. *Shifting cultivation in Africa - the Zande system of agriculture*. London : Routhledge and Paul Kagan.
- Sillitoe, P.** 1999. Where to next ? Garden site selection in the Papua New Guinea highlands. *Oceania* 69(3).
- Steiner, K.G.** 1985. *Cultures associées dans les petites exploitations agricoles tropicales en particulier en Afrique de l'Ouest*. Eschborn : GTZ.
- Stocks, A.** 1983. Candoshi and Cocamilla swiddens in Eastern Peru. *Human Ecology* 11(1).
- Vandermeer, J.** 1991. *The ecology of intercropping*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Walter, A. & F. Tzerikiantz** 1997. Les ressources du milieu. In *Forêts insulaires*, eds. A. Walter, J.C. Gallipaud. Santo : Rapport intermédiaire ORSTOM/APFT.
- Warner, K.** 1995. *Agriculteurs itinérants. Connaissances techniques locales et gestion des ressources naturelles en zone tropicale humide*. Rome : FAO.
- Watters, R.F.** 1971. *Shifting cultivation in Latin America*. Rome : FAO Forestry Report Development Paper 17.

Une importante base de références bibliographiques traitant de l'Agriculture itinérante sur brûlis est en constante actualisation dans la banque de données d'APFT (sur le site internet - <http://lucy.ukc.ac.uk/Rainforest/>)



Cameroun - Etekesang - 1993 - (Cliché E.Dounias)

Les sentiers représentent, tout particulièrement en Afrique Centrale, une caractéristique majeure de l'espace vécu des populations forestières.

USAGES DE L'ESPACE ET ENJEUX TERRITORIAUX EN FORÊT TROPICALE

Pierre GRENAND & Daou V. JOIRIS

Avec la participation de :

Edmond Dounias, Alain Karsenty & Christin Kocher-Schmid

1. CADRE D'INTERVENTION ET SITUATION LÉGALE

Les aires d'exploitation des communautés des forêts tropicales sont une source permanente de conflits accompagnant toute la période coloniale des pays ACP que nous avons étudiés. Dès lors que les pays indépendants¹ ont conservé le droit européen en matière foncière, l'inadéquation entre la réalité locale et le contexte national a persisté. Pour cette raison, la question des aires d'exploitation villageoise (Afrique), des droits coutumiers (Mélanésie), des aires de parcours (Guyane Française) ou des aires indigènes (Guyana) a fait l'objet d'observations et parfois d'interventions de la part d'APFT dans l'ensemble des pays concernés. Jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'une vision d'ensemble de la question sur les modalités d'exploitation du milieu forestier tropical humide et tout particulièrement de données quantitatives. APFT a permis une avancée importante dans ce domaine.

En Afrique centrale, les chercheurs APFT sont intervenus en Guinée Equatoriale, dans la préparation d'un plan national d'allocation des terres (projet CUREF), ainsi qu'au Cameroun (APFT-Gembloux) dans la mise en œuvre d'un nouveau plan d'aménagement national, avec le test du concept de forêts communautaires. Des études ont aussi été menées plus spécifiquement au sein d'aires protégées, dans le cadre de la préparation de plans de zonage et d'aménagement, en Guinée Equatoriale, au Gabon, au Cameroun et en République du Congo-Brazzaville (projet ECOFAC).

En Guyana, il n'y a pas eu d'intervention spécifique sur ce thème, bien que la problématique des terroirs soit abordée par deux intervenants concernant la vallée de la Barima et la région du Rupununi. En Guyane Française, nos interventions sont déjà anciennes, mais au cours des cinq dernières années, elles ont plus particulièrement concerné la mise en place des zones de droits d'usage dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau Code Forestier, d'un Plan d'Occupation des Sols (St Georges de l'Oyapock) ou de la mise en place d'un Parc Naturel dans le sud du département.

En Mélanésie, l'appropriation de l'espace n'a pas été abordée directement, mais plutôt à travers les systèmes de production et la perception de l'environnement. Pourtant, au moins deux interventions (cf. Kocher Schmid & *al.* et Brunois, *Volume Régional Mélanésie*) ont analysé avec acuité l'impact des entreprises forestières dans la région de Vanimo-Kilimeri et dans le territoire des Kasua.

2. APPARITION RÉCENTE DES REVENDICATIONS FONCIÈRES

Il nous a semblé intéressant d'examiner, à travers quelques cas concrets, comment les populations forestières ont été progressivement amenées à oblitérer les conceptions qu'elles avaient du territoire.

Pour les Amérindiens de l'Amazonie et des Guyanes², la terre ne vaut que par la forêt qu'elle porte, autant dire la vie qu'elle renferme et celle qu'elle procure, la vie sociale. Ainsi, la notion de propriété privée leur était, il y a quelques décennies encore, totalement étrangère et le reste encore pour quelques dizaines de groupes ethniques isolés.

En revanche, les communautés forestières sont concernées avant tout par l'existence et l'exploitation des ressources de l'espace qu'elles occupent. Bien que les limites en demeurent généralement floues, cet espace peut sans contestation aucune être qualifié de territoire. Ainsi, dans l'optique traditionnelle, plus on s'éloignait d'un village, plus l'utilisation commune par deux groupes d'une même ethnie ou d'ethnies différentes était possible et en général acceptée. Ainsi encore, l'exclusivité de l'usufruit n'entraînait anciennement en jeu qu'en fonction de la rareté ou de la difficulté d'exploitation d'une ressource précise.

Pour les Etats-Nations, qui considèrent le sol comme une richesse destinée à être mise en valeur, la conception amérindienne de l'espace a, très tôt, été ressentie comme une menace pour l'intégrité territoriale de la nation. Ceci vaut aussi bien pour la Guyane Française et la Guyana que pour les autres pays du bassin amazonien.

Dès la fin du XIXe siècle, au Brésil, le besoin d'une délimitation des territoires occupés par les Amérindiens est né de l'opposition conflictuelle entre le mode d'occupation de l'espace extrêmement extensif des populations autochtones et celui des populations allochtones, à laquelle s'ajoutait la volonté d'exploitation de produits extractivistes le plus souvent abondants en territoire indigène. Face à cela est née l'idée de garantir aux autochtones des espaces suffisants pour leur permettre de maintenir leurs systèmes de production. D'abord développée par des indigénistes sur des bases humanitaires (extinction rapide des Amérindiens), la revendication territoriale est désormais le fait des Amérindiens eux-mêmes ou du moins d'élites surgies dans les dernières décennies du XXe siècle.

Les exigences ont été en se renforçant et ce sont désormais de vastes territoires qui sont réclamés parallèlement à une véritable autodétermination. Les plus politisés des autochtones (qui sont malheureusement souvent aussi les plus déculturés) tentent d'utiliser de façon subtile l'arme politique de la revendication territoriale, s'appuyant tantôt sur la légitimité de la tradition, tantôt sur le libre accès à une modernité revendiquée comme un droit.

En Afrique centrale, la terre ne fait pas l'objet de revendications foncières, comme dans les Caraïbes. Les fondements du système foncier coutumier sont du même ordre (droit d'usufruit imprescriptible, bien collectif inaliénable, limites définies par des marqueurs naturels), mais les enjeux historiques et spatiaux sont différents.

Tant que l'intervenant extérieur (exploitant forestier, orpailleur, agence de conservation, safari de chasse, Etat) n'entre pas en concurrence avec le système local de production, les communautés villageoises ne se mobilisent pas autour de la problématique du terroir. Les tensions vis-à-vis de l'extérieur n'apparaissent que lorsque les droits d'usage locaux sont aliénés (à la suite de la présence permanente d'un safari, par exemple) ou que la perspective d'une nouvelle forme de rentabilisation de la forêt apparaît (comme pour la rente forestière au Cameroun). Néanmoins, les revendications continuent de porter sur l'*usage* de la terre et non sur sa propriété.

Les Mboko et quelques autres populations au nord du Congo-Brazzaville font figure d'exception. La forêt est divisée en " propriétés foncières " qui se transmettent par héritage au sein de quelques lignées bien spécifiques du village. Les limites de ces " propriétés foncières " sont clairement établies, ces forêts étant libres d'accès et d'utilisation pour le reste de la population du village, moyennant une contrepartie en nature ou financière et symbolique. Les décisions relatives à la terre se prennent en présence de tous les " propriétaires fonciers " mais concernent aussi le reste de la communauté villageoise. Dans ce cas, la population se positionne face à l'intervenant extérieur en exigeant une contrepartie. Ce fut notamment le cas vis-à-vis de concessions de chasse dans le Parc National d'Odzala, avant l'installation du programme de conservation ECOFAC.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, il est rare qu'un individu isolé ait un quelconque pouvoir foncier. Généralement, c'est le clan, c'est-à-dire un groupe de parents, qui est responsable en la matière. Mais le foncier est une problématique épineuse pour celui qui n'en maîtrise pas les tenants et les aboutissants. Ainsi, chez les Pawaia, il est difficile pour un " développeur " non averti de s'adresser aux bons interlocuteurs, car le *klan* (" clan " en tok pisin) désigne deux niveaux d'organisation sociale : un large groupe désigné par le terme général de *te* - " gens " - et un plus petit groupe désigné par le terme collectif *dja* - ce dernier étant le seul habilité à prendre les décisions coutumières d'ordre foncier.

Dans certaines régions de Nouvelle-Guinée, l'introduction des cultures de rente a provoqué une pression foncière nouvelle : de plus en plus de terres ont été soustraites à l'exploitation traditionnelle pour être transformées en cultures permanentes dont le régime de propriété et de transmission est individuel. Ce transfert a réduit les superficies des terres accessibles aux membres du groupe des ayants droit pour leur subsistance (horticulture, cueillette) et a permis l'établissement de titres de propriété individuels. Partant du droit traditionnel d'usufruit portant sur les ressources plantées ou entretenues, les plantations permanentes ont ainsi pu être transmises par héritage, avec pour conséquence de figer le système flexible d'usage de la terre et d'accès aux ressources.

Quelle que soit leur pertinence interne, nous devons constater que les systèmes traditionnels d'appropriation et de socialisation de l'espace existant en Nouvelle-Guinée ne peuvent faire face à des interférences fortes dans le secteur de l'exploitation industrielle des ressources (bois, mines, ...) ou de la conservation (parcs nationaux, aires protégées, ...). La superficie en terres concernées par ces " projets de développement " est si vaste qu'elle implique souvent plusieurs groupes d'ayants droit traditionnels, situation qui dépasse la capacité des systèmes traditionnels dont la gestion des terres se

situe habituellement au niveau de la maisonnée et qui devient déjà problématique lorsqu'on l'envisage au niveau du clan. De fait, la gestion clanique des terres est rare. Pourtant, la négociation de contrats d'exploitation ou de tout autre projet de développement nécessite le consentement de tous les membres des communautés. Pour parvenir à une représentation plus large, de nouvelles entités, telles que des associations d'ayants droit, doivent alors être créées, leur durabilité se révélant très problématique. Dans la zone de Kilimeri, par exemple, l'association créée pour négocier avec la compagnie d'exploitation industrielle du bois a éclaté et s'est transformée en un ensemble de plus petites associations qui recouvrent, de fait, les unités sociales traditionnelles.

On peut donc considérer que sur les trois continents, la présence de grands projets de développement provoque une perte de flexibilité dans les systèmes traditionnels de tenure foncière. Les intervenants extérieurs, qu'ils soient forestiers, mineurs ou conservationnistes, avec leurs documents ou conventions officialisant des limites strictes ainsi que l'attribution de compétences, ne prennent généralement pas en considération le caractère fluctuant et multifocalisé des revendications foncières. Ceci induit un éclatement au sein des communautés, les 'vrais' ayants droit, au sens local du terme, c'est-à-dire ceux qui sont en possession de droits d'usufruit, tendant à être écartés ou utilisés comme faire-valoir.

3. REPRÉSENTATION ET DÉFINITION DE L'AIRE DE DROITS D'USAGE EN MILIEU FORESTIER

3.1. CONCEPTIONS INDIGÈNES DE L'ESPACE

Quelle que soit l'échelle à laquelle on la considère, la forêt équatoriale n'est pas homogène (voir D. McKey, *Peuples des forêts tropicales et biodiversité*, ce volume). C'est une mosaïque fluide de micro-milieus en perpétuelle évolution, qui conditionne la répartition et la reproduction des espèces animales et végétales. L'hétérogénéité de ce paysage est parfaitement perçue par les populations forestières qui ont élaboré des nomenclatures précises pour identifier ces différents biotopes à l'intérieur de la forêt. La perception de cette diversité, tant spatiale que temporelle, est vitale pour la conduite des activités de subsistance (voir S. Bahuchet, *Systèmes de production* et R. Ellen, *Connaissance locale de l'environnement*, ce volume).

A l'image de ce kaléidoscope forestier, les activités s'organisent à travers une ponctuation de lieux, traduisant des sites de mémoire (emplacement d'anciens villages, lieux ritualisés, sites historiques, ...) et de production (agriculture, chasse, pêche, cueillette). Ces sites sont connectés par un maillage de sentiers, de pistes et de cours d'eau. L'ensemble du réseau est balisé et matérialisé par des structures de résidence de durabilité et de saisonnalité variables : cela va du bivouac éphémère à la case permanente, matérialisant des campements de chasse ou de cueillette, des plantations isolées ou des biefs de pêche permanents. Pour les activités de collecte, les lieux de production correspondent généralement à des agrégations spatiales de la ressource

convoitée. Dans chacun de ces lieux et quelle que soit la durée du séjour, l'homme va imperceptiblement agir sur le milieu et la répartition des ressources (Dounias 1996, Ichikawa 1999).

Nous décrivons ici sommairement quelques conceptions de l'espace prévalant avant le contact intense avec les agences de l'Etat, les missionnaires, ou encore les exploitations minières ou forestières.

En Afrique Centrale et dans les Guyanes, l'intensité de l'exploitation varie dans le temps, certains secteurs pouvant être mis "en repos" pendant des périodes allant de quelques années à une génération. L'agriculture itinérante sur brûlis n'échappe pas à ce modèle d'occupation de l'espace. Suivant les régions et les groupes ethniques, les agriculteurs peuvent décider de regrouper les champs dans de vastes aires de cultures ou d'isoler les champs les uns des autres à l'intérieur de la matrice forestière (voir le cas des Tikar, *Volume Régional Afrique Centrale*, et E. Dounias, *La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis*, ce volume). Le système de zonation, qu'il s'agisse du terroir ou de la répartition des plantes cultivées à l'intérieur d'une parcelle, peut être en partie influencé par des facteurs du milieu (relief, cours d'eau, pente, nature des sols, ...), mais il exprime souvent un trait culturel bien marqué. Cette conduite culturelle de l'organisation spatiale des champs va avoir des répercussions, plus ou moins marquées, sur l'évolution à long terme du milieu. Toute mise en place d'un plan d'attribution des terres ne peut se faire sans une compréhension préalable du mode de gestion spatial et temporel et de l'organisation sociale du travail qui en sont à l'origine.

Les sentiers représentent, tout particulièrement en Afrique Centrale, une caractéristique majeure de l'espace vécu des populations forestières. Ils vascularisent le milieu exploité, entre les villages, entre le village et la forêt, du village à la rivière, d'un point de campement temporaire à un autre, du village à la cabane de chasse, du site auparavant habité par les ancêtres à celui occupé aujourd'hui, de la maison au champ, du champ à la plantation cacaoyère, etc. Leur utilisation évolue dans le temps : certains sentiers sont d'usage saisonnier, d'autres sont très anciens et il s'en crée constamment de nouveaux. La marque laissée par les sentiers abandonnés perdure longtemps dans le sous-bois, surtout en forêt haute. Les sentiers n'assurent pas seulement la connexion entre des points de production ; l'exploitation des ressources et, en tout premier lieu, celle du gibier, se fait également le long de ces axes. Ils participent donc activement de la circulation et de la répartition des ressources entre unités fragmentées qui composent la forêt (voir D. McKey, *Tropical Forest Peoples and biodiversity*, ce volume et Laden 1992). La forêt est ainsi sillonnée de voies pédestres actuelles ou anciennes, temporaires ou pérennes, privées ou publiques, individuelles ou lignagères. Ces voies canalisent le système de subsistance et déterminent les modalités d'appropriation de l'espace (voir S. Bouly de Lesdain, *La route*, ce volume). Les sentiers des divers clans ou ethnies, ceux des essarteurs ou des chasseurs-cueilleurs s'entrecroisent et se fondent parfois sur certains tronçons. Le maillage de circulation dans la forêt traduit également des réseaux d'échanges sociaux, d'alliances et de relations interethniques, notamment entre Pygmées et villageois.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'espace est structuré non seulement suivant les différents types de végétation, mais aussi en fonction des crêtes et des vallées, des

rivières et des ruisseaux, des routes et des sentiers. Dans les zones de haute altitude, où existent de larges espaces de savanes anthropiques, la zone de contact entre la forêt et la savane est nommée et souvent culturellement importante. Les points de repère les plus communs pour l'orientation et la démarcation sont l'amont et l'aval, un côté ou l'autre de la vallée, en haut ou en bas, et les limites suivent souvent les crêtes et les cours d'eau. Les sentiers traditionnels qui relient les villages et les campements suivent ces points de repère (il s'agit, par exemple, dans la région de Kilimeri, des crêtes calcaires de basse altitude), aujourd'hui traversés par les routes modernes. Dans les endroits où les frontières entre les territoires des différents groupes ne sont pas facilement identifiables par de tels critères surgissent parfois des litiges qui, après accord, sont solutionnés par la plantation officielle de haies de *Cordyline fruticosa* et de *C. terminalis*.

Les Papous ont différentes façons de classifier leurs terres et leurs espaces de vie. Compte tenu de la topographie de ce pays, l'altitude, la température, ainsi que la composition du sol et la pluviosité, constituent les critères de classification les plus importants. Les Ankave et les Pawaian établissent la distinction entre les nouveaux jardins et les anciens, le recrû et la forêt vierge. Les habitants de la zone de Kilimeri et les Kamulu distinguent également les zones sèches de haute altitude des sites humides situés plus bas. Certains groupes ont ainsi des systèmes de classification élaborés quant aux différents types de forêt présents sur leurs territoires. Tous les groupes établissent des distinctions fines entre les espèces végétales. Ils classifient aussi les zones suivant les ressources qu'elles procurent. Ces zones ne sont pas toujours désignées par un seul terme, mais mentionnées dans des phrases telles que "I es vieux jardins où se trouvent les arbres *komeXe*, *ondzoo*, *kwyowa*, *ndeXe* " (Ikundi).

La conception traditionnelle du territoire chez les Amérindiens forestiers des Guyanes ne peut, quant à elle, être comprise qu'en fonction de la nature du peuplement. Jusqu'à une date récente, il s'agissait d'un habitat dispersé, lui-même profondément lié à la chute démographique des quatre derniers siècles, les villages dépassant rarement les soixante personnes. Chaque communauté n'était guère distante de plus d'une journée de la suivante. Dans les populations vivant au contact forêt/savane, comme les Makushi ou les Wapishana, la dispersion était plus grande encore, chaque famille habitant en savane et exploitant la forêt voisine (Rivière 1984).

Cette différence énoncée, l'appréhension du territoire est assez similaire à ce que l'on observe en Afrique et en Mélanésie : elle est explicitée par une toponymie par lignes (cours d'eau) ou points remarquables (anciens villages, lieux chargés d'histoire, arbres importants, sommets, ...) et non par des zones ou surfaces. Les rivières sont les vertèbres du territoire, les ruisseaux ou sentiers, ses côtes. Les points remarquables balisent le cheminement des hommes, dont l'élément de jonction est l'orientation, fondée sur la marche du soleil (P. Grenand 1982). La réticulation de l'espace se présentait donc comme un système mixte, les voies pédestres venant compléter le réseau fluvial.

A la dispersion de l'habitat s'ajoute une forte mobilité des établissements humains, soulignée par tous les observateurs. Cette mobilité, dans les conditions traditionnelles d'habitat, semble davantage être due à la diminution du gibier et secondairement du poisson aux abords immédiats des villages qu'au manque de terres agricoles.

Pourtant, l'utilisation viable d'un territoire n'implique pas que les hommes en

soient les maîtres incontestés. Chez toutes les ethnies des Guyanes existe une terminologie fine qualifiant aussi bien les différents milieux naturels rencontrés dans un territoire donné que les sols selon leur aptitude culturale. Partout, cependant, on note une démarcation très claire entre les zones anthropiques et la grande forêt, domaine des entités surnaturelles. Les forêts secondaires sont d'ailleurs considérées comme humanisées, les termes qui les désignent étant des composés forgés sur le mot désignant la parcelle agricole ouverte par brûlis.

On comprendra que, dans un tel contexte culturel, le territoire soit une entité aux limites floues, pouvant être représenté comme une mosaïque où les activités de subsistance varient considérablement en intensité selon le lieu et le moment. La création de zones de droits d'usage ou de réserves apparaît le plus souvent comme contraire à ces conceptions. Cependant, la situation réelle est beaucoup plus complexe, car avec la sédentarisation en villages de plus en plus importants, la représentation traditionnelle de l'espace, encore très prégnante, est de plus en plus disjointe de l'économie réelle (cf. *Volume Régional Caraïbes*).

Forgé à l'image de la mosaïque écologique complexe de la forêt dont il découle, le modèle d'*espace réticulé*, inspiré des travaux de Bonnemaïson au Vanuatu (1989) et que nous avons présenté ici de façon comparative, doit nous interpeller sur la complexité de l'organisation spatiale et dynamique des activités humaines dans la forêt. Ce modèle permet de concevoir une forme de restitution plus fidèle, à la fois diachronique et synchronique, de l'organisation dans l'espace et dans le temps des territoires coutumiers, en tenant compte des représentations imaginaires et mythiques qui leur sont associées. Alors que les peuples de la forêt joignent des points par des lignes, notre conceptualisation occidentale de l'espace visualise des aires homogènes distinctes, aux fonctions nettement attribuées. Ces aires sont séparées par des limites facilement objectivables. C'est ce schéma de représentation des structures spatiales qui préside le plus souvent à l'élaboration de plans de zonage ou plus largement d'aménagement du territoire, attribuant à chaque aire une appropriation et un mode d'exploitation spécifiques. On peut aisément comprendre que l'application d'une telle conception de l'espace, aussi rationnelle soit-elle, ne peut que susciter conflits et incompréhensions de la part des peuples forestiers.

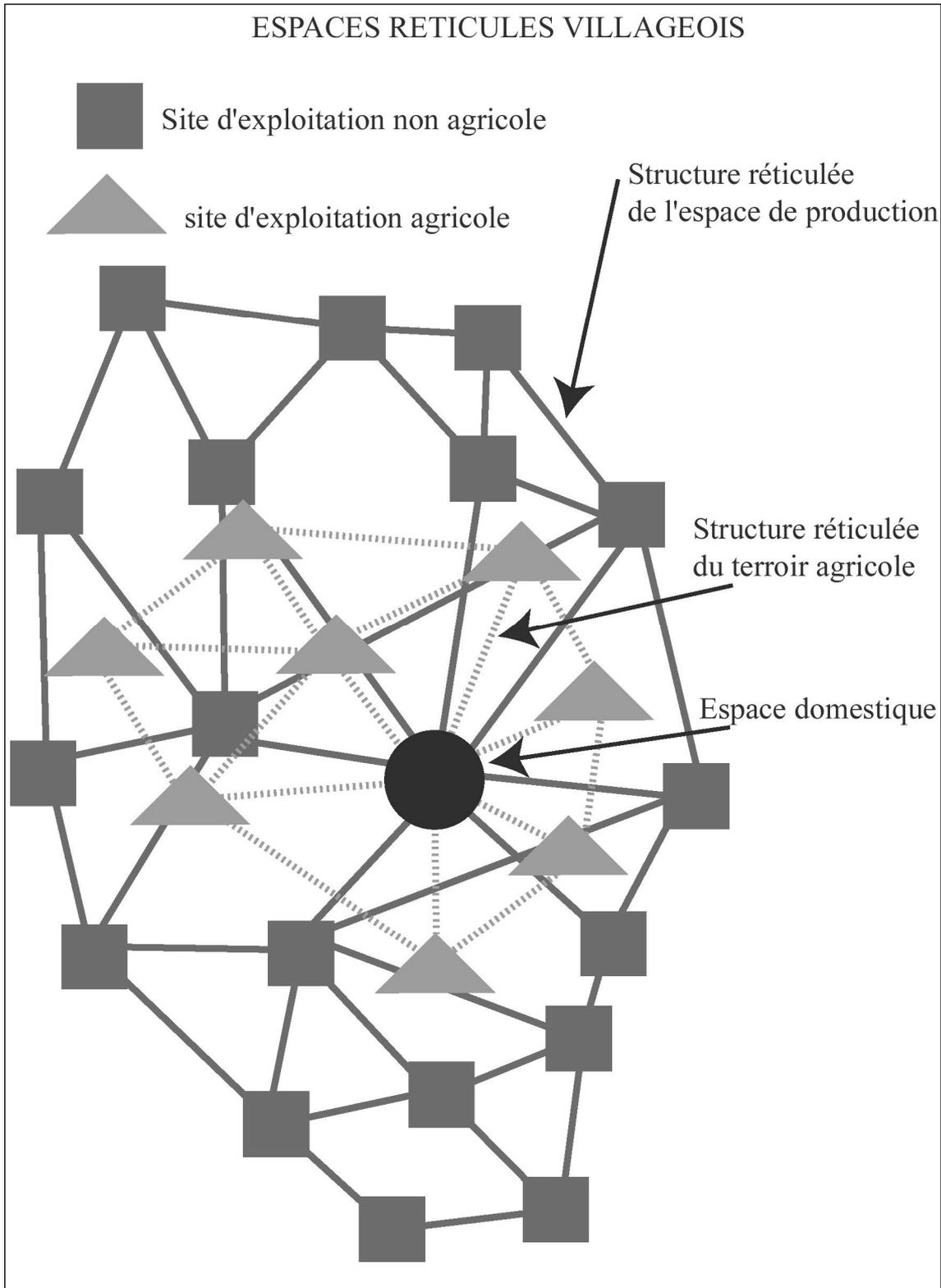


Figure 1: *Espaces réticulés villageois*

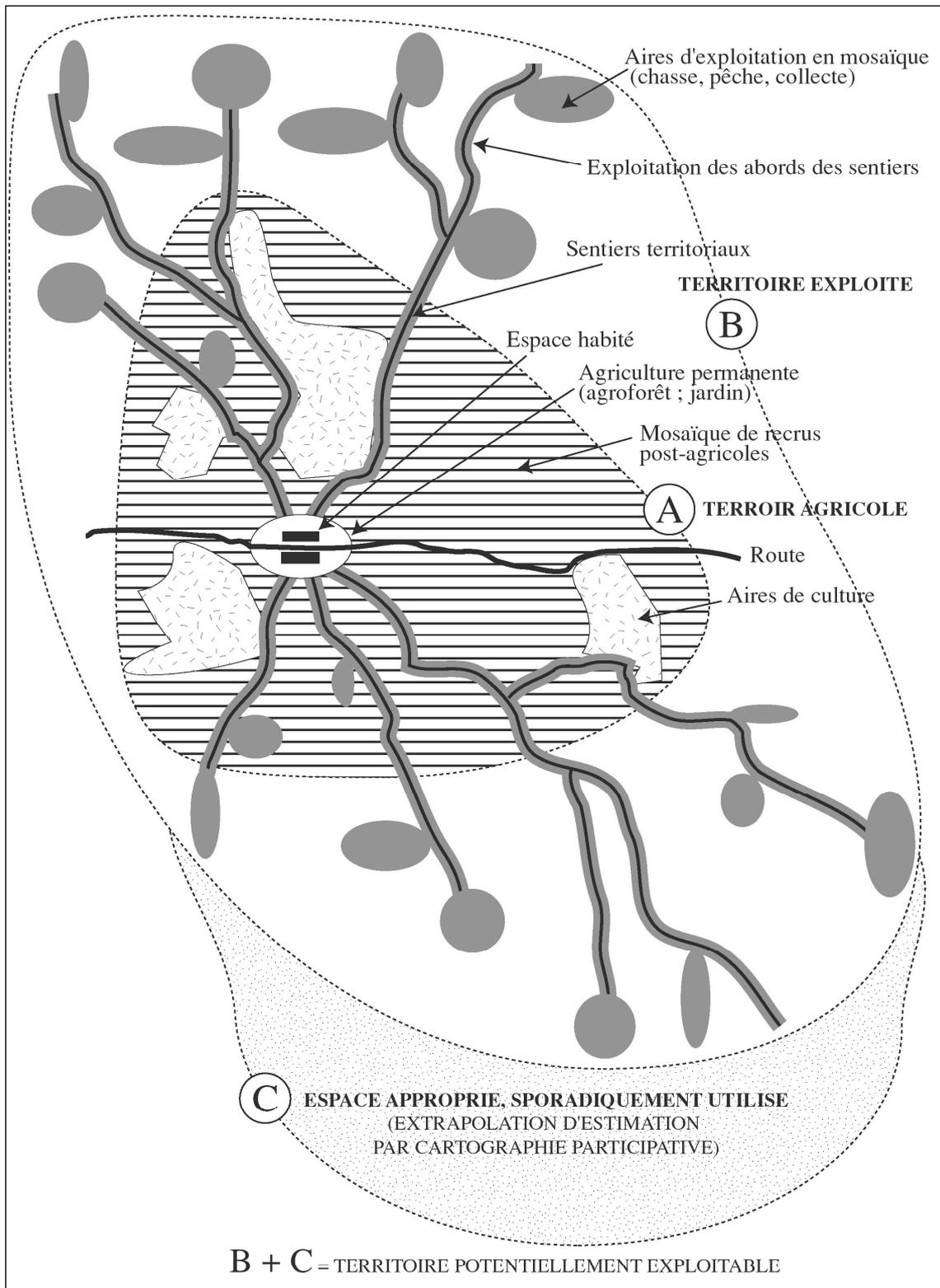


Figure 2: Estimation du territoire à partir de la surface réticulée effective

3.2. ZONES D'EXPLOITATION RÉELLE ET RECOUVREMENT DES AIRES DE DROITS D'USAGE

Cette question est particulièrement complexe, car elle implique un problème de reconnaissance par les gouvernements des zones réellement exploitées par les communautés. La situation contemporaine aggrave le dilemme, car le regroupement des villages le long des rivières (Amérique tropicale) ou le long des pistes (Afrique centrale) implique que des aires importantes soient vides d'habitants permanents. Cet état de fait est souvent mis en avant pour stigmatiser le caractère exorbitant des revendications indigènes. Cependant, une grande partie de ces aires reste régulièrement fréquentée pour des activités de prédation, de cueillette ou même pour des raisons culturelles. Il est donc extrêmement important de définir les zones de droit d'usage en tenant compte de l'*utilisation réelle* des espaces et de leurs ressources et en particulier en ne les limitant pas aux seules zones cultivées.

La situation est plus délicate encore lorsque plusieurs communautés, voire plusieurs ethnies, se partagent un même espace. Souvent ces populations étaient historiquement parvenues à un équilibre, mais l'irruption d'acteurs nouveaux (Etat, missions religieuses, ONG, ...) aboutit le plus souvent à des tensions incontrôlées (ou même incontrôlables). C'est ce qu'on observe aujourd'hui entre Pygmées et Bantous au Cameroun en particulier. Dans les Guyanes, il peut s'agir d'invasions récentes et souvent illégales : en pareil cas, les administrations de tutelle ne devraient pas avoir de difficulté, du moins en théorie, à retirer les intrus. La situation est plus complexe lorsqu'il s'agit de situations enracinées, alors souvent reconnues par la coutume. Le bon sens serait donc de délimiter des zones de droit d'usage uniques pour les communautés concernées. Pourtant, c'est ne pas compter avec l'entrée rapide dans l'économie globale de certains peuples forestiers. Ainsi, en Guyane Française, les Wayana et les Aluku partagent une même zone de droit d'usage. Les premiers restent largement centrés sur une économie de subsistance alors que les seconds se sont lancés dans l'exploitation de l'or avec des techniques toujours plus destructrices. D'où l'émergence d'un conflit aigu entre les deux ethnies. Seul un arbitrage externe, fondé sur une connaissance fine de la dimension locale, peut résoudre de telles tensions. Néanmoins, cet arbitrage ne passe pas nécessairement par la démocratie plus ou moins directe, actuellement prônée par les pays du Nord.

Toujours dans les Guyanes, la plupart des zones de droit d'usage (Guyane Française) ou les aires indigènes (Guyana) relèvent du domaine de l'Etat. Cependant, au fur et à mesure que progresse l'emprise administrative, le recouvrement de ces entités par le découpage administratif sera de plus en plus source de dysfonctionnement. Ainsi, en Guyane Française, un plan de développement d'une commune peut apparaître comme contraire aux activités permises dans les zones de droit d'usage qui existent sur son territoire.

4. ENJEUX DE LA QUESTION DES AIRES D'EXPLOITATION VILLAGEOISE DANS LES PLANS D'AMÉNAGEMENT

Des diverses régions étudiées, c'est probablement en Afrique centrale qu'ont été élaborés, pour le meilleur et pour le pire, les projets de zonage les plus ambitieux de la forêt tropicale. Pour cette raison, les lignes qui suivent insisteront tout particulièrement sur cette partie du monde, tout en esquissant quelques comparaisons avec les autres pays étudiés.

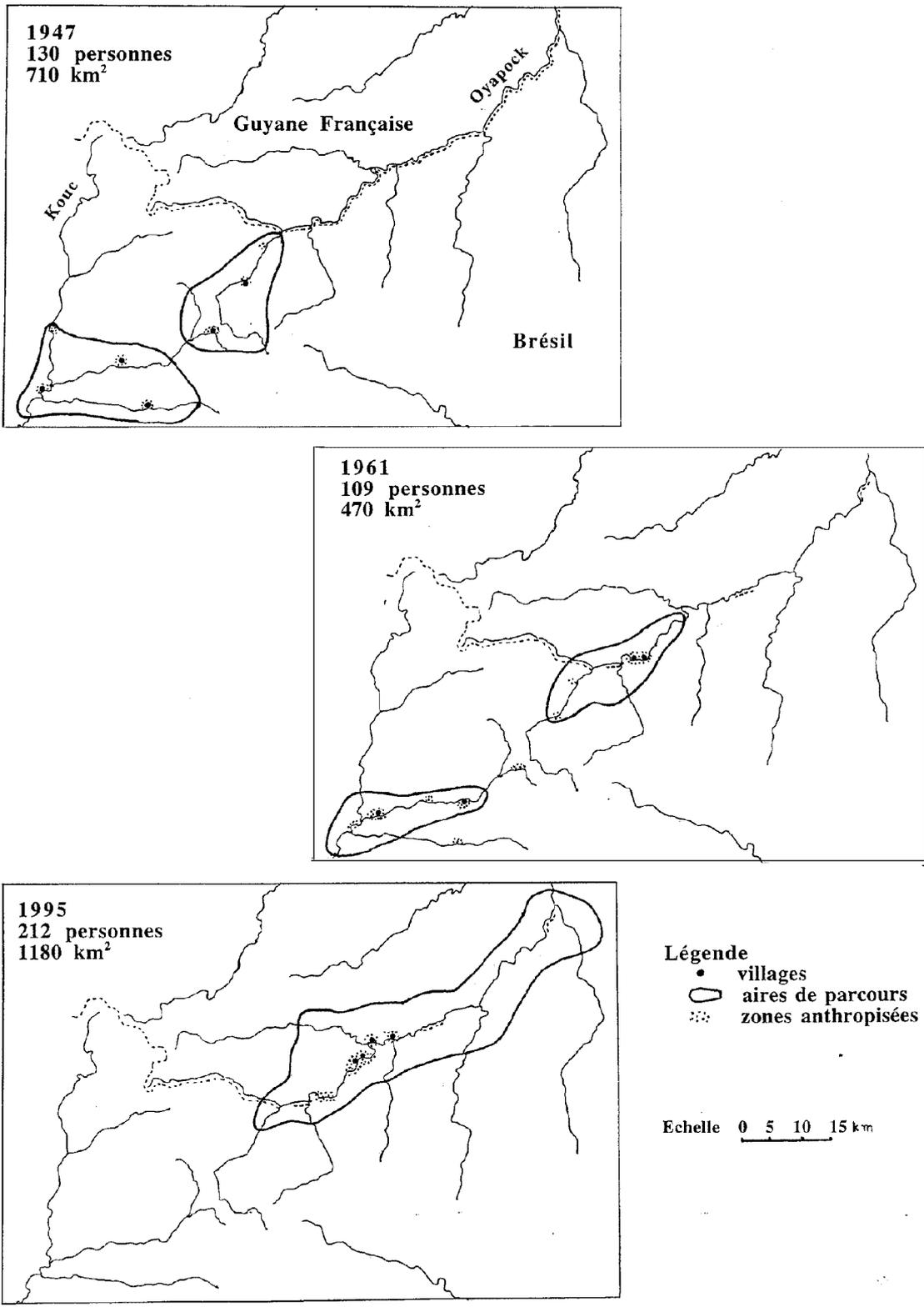
4.1. DÉBAT AUTOUR DE LA SUPERFICIE DES AIRES D'EXPLOITATION VILLAGEOISE

Le calcul de l'indice d'occupation spatiale d'un village (nombre de km² de surface exploitée par utilisateur) implique de contextualiser les concepts d'espace et d'utilisateur de cet espace. Dans les pays du Sud et, plus particulièrement, en milieu forestier dense et humide, ces concepts ne recouvrent pas les mêmes réalités qu'en Occident.

L'indice d'occupation spatiale n'est utilisé de façon explicite qu'en Afrique. Pourtant, en Amérique Tropicale, il existe un peu partout une tendance, de la part des agences gouvernementales lorsqu'un zonage est requis, à limiter les espaces indigènes aux seuls terroirs agricoles. De plus en plus cependant, les intervenants de base (anthropologues, ONG, organisations indigènes) parviennent à faire admettre qu'un territoire communautaire est constitué non seulement par les espaces cultivés et les jachères, mais aussi par les zones de parcours utilisées pour la prédation intensive et extensive.

En vérité, le cas de l'Afrique centrale ne diffère de celui des Guyanes que parce que les projets de zonage y sont plus avancés ; il nous fournit ainsi une base de réflexion suffisante sur des concepts qui, quels que soient les noms qu'on leur donne, tendent à se généraliser.

Compte tenu des modalités d'exploitation en vigueur, l'aire d'exploitation d'un village concerne l'espace exploité au moment de l'enquête, ainsi que l'espace potentiellement exploitable (comme la jachère), en fonction des cycles de rotation saisonniers. La superficie à calculer est donc toujours plus vaste que ce qui est observable au moment de l'observation. Le relevé des rotations durant les années précédentes est nécessaire, au même titre que le recueil de l'histoire du village (sites des anciens villages, campements, déplacements). De même, il est important de prendre en considération le caractère multi-spécifique des économies et de ne pas limiter les relevés aux seules zones cultivées, sachant que la chasse, la pêche et la cueillette font partie intégrante des systèmes de production.



Evolution de l'espace exploité par un sous-groupe wayāpi de 1947 à 1995 (Guyane Française & Brésil)

Figure 3: Evolution en soixante ans du territoire et de son mode d'exploitation chez les Wayāpi du haut Oyapock, Guyane Française (Pierre Grenand, 2000)

Le concept d'utilisateur de l'espace nécessite également d'être adapté aux contextes socioculturels et démographiques. En effet, le calcul de l'indice d'occupation spatiale d'un village varie suivant que l'unité de référence soit la personne (nombre de km² exploités/personne) ou l'unité de production familiale (nombre de km² exploités/unité de production).

Le premier calcul est peu représentatif de la réalité, particulièrement dans des sociétés où les enfants sont plus nombreux que les adultes (structure pyramidale des %ages).

Le second calcul, même s'il renseigne mieux que le précédent sur la capacité des économies locales à gérer durablement le milieu, peut aussi donner des résultats biaisés:

- lorsque l'unité de production familiale est mal définie et que la famille nucléaire, plutôt que la famille étendue, est prise en considération ;
- quand des foyers qui ne sont pas localisés dans la même maisonnée (cas de co-épouses non cohabitantes) sont considérés comme distincts, alors qu'ils font partie de la même unité de production, les plantations, les zones de chasse, de pêche et de cueillette se jouxtant ;
- enfin, dans certains contextes socioéconomiques, comme c'est le cas, en Afrique centrale, à l'ouest du bassin congolais, lorsque les résidents occasionnels (étudiants, urbains, personnes en déplacement pour raisons diverses), qui peuvent représenter près de 50% de la population d'un village (voir *Volume Régional Afrique* et tableau ci-dessous), ne sont pas pris en considération. Les résidents occasionnels conservent pourtant leurs droits d'usage. Ils sont donc des utilisateurs effectifs ou potentiels du terroir villageois.

Tableau 1 : Pourcentage de résidents occasionnels/résidents permanents dans des villages étudiés en Guinée Equatoriale (Cayuela Serrano, 1997a, 1997b, 1998 ; voir aussi Volume Régional Afrique) et au Cameroun (Joiris & Tchikangwa Nkanje, 1995).

Village (pays)	Nombre d'habitants	Nombre résidents permanents (RP)	Nombre résidents occasionnels (RO)	% RO/population totale
Engombegombe (GE)	281* (856)	177	104	37 %
Ayamikem (GE)	249	165	84	33,7 %
Engong (GE)	423* (750)	235	188	44,4 %
Oyala (GE)	278	140	138	49,6 %
Ekoum (Cam.)	291	192	99	34 %
Mekas (Cam.)	293	227	66	22,6 %

Légende : * = concerne seulement section étudiée du village ; GE = Guinée Equatoriale ; Cam = Cameroun

Ainsi que le montre le tableau 2 à partir d'un exemple africain (Cameroun), le calcul de l'indice d'occupation spatial (IOS) d'un village produit des résultats considérablement différents suivant que certains critères sont pris ou non en considération.

Tableau 2 : Variation de l'indice d'occupation spatiale (IOS) du village d'Ekom (ethnie badjoue, 291 habitants, Cameroun) suivant les critères pris en considération

Ekom et hameaux voisins	Critères	Terroirs (km2)	Nombre d'unités familiales (UF)	km2 exploités /UF
Observations Joiris & Tchikangwa (95), Dethier (95)	Espace exploité / potentiellement exploitable en fonction des rotations saisonnières ; résidents permanents + résidents occasionnels ; ensemble des activités	355	21	16.9
Recommandation Jeanmar (97)	Espace exploité au moment <i>t</i> ; résidents permanents ; ensemble des activités	281	21	13.3
Recommandation Vermeulen (voir <i>Volume Régional Afrique</i>)	Espace exploité ; résidents permanents ; non prise en considération de la chasse commerciale/application de l'IOS moyen de l'ethnie badjoue	94	21	4.47

La modélisation de l'indice moyen d'occupation spatiale d'un village en milieu forestier dense et humide, en tant qu'outil de décision opérationnel, nécessite également d'employer les critères socio-économiques adéquats.

En Afrique centrale, le critère ethnique (indice moyen d'occupation spatiale par ethnie) est beaucoup moins opérationnel que le critère économique couplé au critère démographique (indice moyen d'occupation spatiale par type d'économie et par tendance démographique). En effet, des villages qui se revendiquent de la même ethnie peuvent avoir des économies différentes, ce qui influe sur la superficie exploitée (voir tableau 3 à partir de l'exemple ntumu). Seuls des villages avec un profil économique et des tendances démographiques du même ordre (densité, structure des pourcentages) seraient éventuellement comparables (pour autant que la variable écologique, notamment, soit la même).

Tableau 3 : Exemple de deux villages de l'ethnie ntumu qui pratiquent des économies différentes

Pays (Région)	Village	Ethnie	Avs	Avc	Ar	Chs	Chc	Pm	Pfs	Pfc	Cs	Cc	Or
Cameroun (Ntem)	Nkongmeyos	Ntumu	++	+	++	++	-	-	++	-	+	-	-
Guinée Eq (Ntem)	Ayamikem	Ntumu	++	-	-	+	++	-	+	-	+	-	-

Légende :

Agriculture vivrière de subsistance (Avs), vivrière commerciale (Avc), de rente (Ar)

Chasse de subsistance (Chs), commerciale (Chc)

Pêche maritime (Pm), forestière de subsistance (Pfs), commerciale (Pfc)

Cueillette de subsistance (Cs), commerciale (Cc)

Orpaillage artisanal (Or)

Activité importante (++), existante (+), inexistante (-)

En règle générale, nos études montrent que les plans d'aménagement prévoient des superficies trop restreintes pour les économies locales en milieu forestier dense et humide. Le même problème se pose en Afrique et en Amérique Tropicale, quelles que soient la législation en vigueur et les modalités d'affectation des terres envisagées. L'analyse des indices et des méthodes de relevés utilisés par les concepteurs des plans d'aménagement montre que la priorité est accordée à l'agriculture et que les activités forestières ne sont pas suffisamment prises en considération. Quelquefois, les superficies sont simplement octroyées de façon arbitraire (bande de 3 km, de 5 km, à partir de la piste).

Ainsi, l'espace réservé aux communautés villageoises selon le statut des forêts issu de la Loi 94/01 du 20 janvier 1994 (voir 4.2.1. et tableau 7) est de deux types :

- des forêts communautaires (démembrement du Domaine national) définissables par une convention de gestion d'une durée de 15 ans entre le village et le service ;
- une bande de 5 km de part et d'autre de la piste, dans les autres forêts du Domaine national.

Des études, menées notamment par APFT-Gembloux sur la faisabilité des forêts communautaires dans la région de Kompia, montrent que les superficies envisagées par la loi sont insuffisantes (voir *Volume Régional Afrique* et tableaux 4, 5 & 6).

Tableau 4 : Nombre de km² exploités /personne (d'après Vermeulen, 1997; Fankap 1997)

Villages	Terroirs exploités (km2)	Nombre d'habitants	km2 exploités/personne
Essiembot-Kompia (terroirs superposés)	211	838	0.25
Etol-Maleu'leu (terroirs superposés)	160	431	0.37

Tableau 5 : Nombre de km² octroyés par personne dans la législation camerounaise sur les forêts communautaires

Villages	Superficie octroyée (km ²)	Nombre d'habitants	km ² octroyés/pers
Forêts communautaires Essiembot-Kompia	50	838	0.059
Forêts communautaires Etol-Maleu'leu	50	431	0.11

Notons que l'indice d'occupation spatiale appliqué aux villages situés dans le Domaine national (bande de 5 km) est encore plus bas que celui appliqué aux forêts communautaires.

Tableau 6 : Nombre de km² octroyés par personne dans le plan de zonage du Cameroun forestier méridional (Cote 1993)

Zonage	Limites	Nombre d'habitants	km ² octroyés/personne
Domaine Forestier Non Permanent	5 km de part et d'autre de la piste	?	0.036

Nous manquons de données multiples permettant une généralisation concernant les surfaces exploitées par les communautés amazoniennes en général. Néanmoins, dans des conditions environnementales peu ou pas perturbées, une surface de 250 km² peut être considérée comme suffisante³ pour fournir les protéines d'une communauté de 100 à 150 personnes (P. & F. Grenand 1994). Ceci avait anciennement pour corollaire un changement d'établissement tous les cinq ou six ans. Avec la sédentarisation plus ou moins forcée, ce sont des territoires beaucoup plus grands qui sont nécessaires : ainsi, après trente ans de vie dans un même village, les Wayãpi du haut Oyapock exploitent un territoire de 1180 km².

En ce qui concerne le territoire agricole, les études qu'APFT a menées dans les Guyanes ont très largement confirmé ce que nous savions déjà : la surface défrichée annuellement tourne autour de 0,5 ha par famille nucléaire. Ce qui revient à dire que le défrichement opéré par une communauté est faible au regard de l'espace disponible (150 ha en 10 ans pour une communauté de 150 personnes). Cependant, là encore, la sédentarisation associée à l'augmentation démographique amène une surexploitation des terres les plus proches des villages.

Ainsi donc, la délimitation de zones de droit d'usage ou d'aires indigènes importantes garantit certes sur le long terme l'existence des populations forestières, mais son utilité sera vite remise en question si la tendance à la concentration en gros villages persiste et si l'abandon de l'économie de subsistance s'accélère.

4.2. AMBIGUÏTÉS LÉGALES OU ADMINISTRATIVES DES “ESPACES COMMUNAUTAIRES” ET CONSÉQUENCES SOCIALES

Si l'insuffisance des superficies octroyées aux communautés villageoises est problématique parce qu'elle compromet la durabilité des économies locales (surexploitation de territoires exsangues), une législation inadéquate peut aussi maintenir une situation d'insécurité potentielle auprès des utilisateurs des terres dans le cadre de leurs pratiques coutumières. Le cas des plans de zonage nationaux en Afrique centrale est à cet égard très parlant, la nouvelle occupation spatiale mise en place étant révélateur du choix de société fait par l'Etat.

4.2.1. Le cas de l'Afrique centrale⁴

Le régime forestier camerounais et la question des forêts communautaires

Le régime forestier est l'ensemble des règles d'ordre public édictées en vue de la conservation et de la mise en valeur des forêts. Les forêts des particuliers sont exclues du régime forestier (il y a toutefois des restrictions d'usus, notamment en ce qui concerne le défrichement). L'existence du régime forestier, interprété trop souvent comme un droit quasi illimité de répression des agents forestiers sur les pratiques des populations locales, a permis aux états de s'affranchir des contraintes de mise en ordre juridique liées notamment au régime domaniaal (obligation d'immatriculation des terres au nom de l'Etat).

Or, le problème resurgit avec plus d'acuité encore avec les nouvelles lois forestières, dont la loi camerounaise 94/01 est un modèle - le prochain code forestier du Gabon s'en inspire directement. Avec les obligations d'aménagement, la définition des unités forestières d'aménagement (UFA), la constitution de forêts communautaires et de forêts communales, les bailleurs de fonds réclament maintenant ce que A. Karsenty a appelé “ la mise en ordre de l'espace forestier ”, qui doit apporter des garanties aux utilisateurs des ressources en matière d'occupation. Le schéma camerounais, qu'il a résumé dans le tableau ci-dessous, est exemplaire de cette volonté de rationalisation et de clarification.



*Cameroun - Nkoelon
-1986 -
(Cliché E.Dounias).*

La délimitation de zones de droit d'usage ou d'aires indigènes importantes garantit certes sur le long terme l'existence des populations forestières, mais son utilité sera vite remise en question si la tendance à la concentration en gros villages persiste et si l'abandon de l'économie de subsistance s'accélère.

Tableau 7 : Statut des forêts au Cameroun, issu de la Loi 94/01 du 20 janvier 1994

Vocation issue des objectifs d'aménagement du territoire (zonage)	DOMAINE FORESTIER PERMANENT – forêts classées ou en attente de classement –		FORETS NON PERMANENTES – dénommée “bande agro-forestière” dans le plan de zonage –	
Dénomination administrative	Forêts Domaniales	Forêts Communales	Forêts Communautaires	Autres Forêts
Statut juridique	Domaine privé de l'État	Domaine privé de la commune	Démembrement du domaine national	Domaine national, forêts des particuliers
Affectations	Forêts de production, forêts de protection, etc.	Forêts de production, forêts de protection, etc.	Définies par une convention de gestion d'une durée de 15 ans entre le village et le service forestier	Espaces affectés (forêts privées) ou en attente d'affectation (immatriculation au profit de particuliers ou de communautés)

Dans le plan de zonage du Cameroun méridional, la délimitation du Domaine Forestier Permanent de l'Etat (domaine privé) et le classement de ces forêts vont poser le problème de la reconnaissance par l'Etat “ d'espaces villageois ” qui n'ont pas d'existence légale ou administrative. En effet, alors que les tribunaux admettent largement les droits coutumiers pour le règlement des conflits fonciers à l'échelon local, la législation rejette dans la catégorie vague des “ droits d'usage ”, catégorie résiduelle du droit de propriété du Code Civil, les droits, règles et pratiques locales en matière d'appropriation, d'accès, d'héritage et de transmission des terres et des ressources naturelles. Quant aux découpages administratifs, ils consacrent la commune comme dernier échelon des collectivités publiques locales, mais ignorent les villages et privent ainsi les communautés de la personnalité juridique nécessaire pour gérer des fonds publics ou traiter en justice.

Ce n'est donc pas tant l'existence potentielle d'un vaste domaine privé de l'Etat sur les espaces forestiers qui pose problème, mais bien sa constitution légale par le biais du classement des forêts. Ce dernier est, en principe, la pierre angulaire du régime forestier. L'ambiguïté a longtemps régné sur le rapport entre le classement des forêts et l'immatriculation du fonds au nom de l'Etat, condition légale de son versement au domaine de l'Etat depuis le décret de 1955. En droit français, les forêts sont “ des terrains dont les fruits exclusifs ou principaux sont les bois d'ébénisterie, d'industrie et de service, les bois de chauffage ou à charbon ... ” (Décret du 4 juillet 1935 fixant le régime forestier de l'AOF). Elles appartiennent à des personnes physiques ou morales de droit privé. Le régime forestier a permis ainsi de faire admettre une présomption de propriété étatique et d'éviter la question de l'immatriculation des terres, malgré la clarté du décret de 1955 à ce sujet.

Le classement est une procédure visant explicitement à restreindre, voire à

supprimer, les droits d'usage pour la bonne gestion des forêts. Certes, les décrets du 20 mai 1955 (un décret foncier et domanial, un décret forestier) ont aboli la présomption légale de vacance qui pesait jusque là sur les terres non appropriées selon le droit positif. Dans le futur, une forêt ne pourra entrer dans le domaine privé de l'Etat que si sa vacance est prouvée par une enquête officielle démontrant l'inexistence de droits coutumiers. Mais des dispositifs comme le plan de zonage du Cameroun méridional, fondés sur une hypothèse de corrélation entre l'occupation humaine et la disparition des forêts, sont susceptibles de remettre en cause ce " renversement de la charge de la preuve " qu'avaient opéré les décrets de 1955.

La vision implicite répandue au sein de l'administration camerounaise – et demain au sein de l'administration gabonaise – est que le plan de zonage, qui ne représente que des propositions d'affectation des terres, prévaut sur les textes juridiques et les procédures formelles d'un Etat de droit (alors que l'Etat doit classer les forêts ou immatriculer les terres pour pouvoir les incorporer au Domaine privé). Suivant les équilibres politiques existant dans les pays d'Afrique centrale, le classement risque de prendre plus ou moins en compte les droits coutumiers. Au Cameroun, les prétentions de l'administration à appliquer strictement le plan de zonage semblent de ce point de vue irréalistes.

Selon Alain Karsenty, c'est moins la légitimité d'un – plus ou moins – large domaine privé qui est en cause que la pratique de l'administration, laquelle reste empreinte d'une logique centralisatrice. Une application honnête du décret de 1955 aurait pu ouvrir la voie à une prise en compte et une précision des droits coutumiers, pouvant déboucher sur des accords de gestion plutôt que sur un partage du territoire porteur de tous les risques de " cantonnement " ou de privatisation rapide pour exploiter la rente forestière, dont les 'forêts communautaires' ne sont pas exemptes.

Au Cameroun, et demain au Gabon, la conception et l'utilisation des plans de zonage dans la gestion des espaces semblent bien être le nœud de la question. Bien sûr, tout cela relève de problèmes de gouvernance, comme le soulignent avec raison les animateurs du programme USAID-CARPE. Mais une fois ceci posé et analysé, il faut être en mesure de construire une hiérarchie des problèmes et de formuler des propositions permettant de faire évoluer en douceur le cadre institutionnel, en tenant compte de l'héritage juridique incontournable des pays africains francophones (quel que soit l'intérêt que présente par ailleurs la *Common Law* des pays anglophones).

Le zonage du territoire, tel qu'il est mis en œuvre en Afrique centrale, n'est pas un instrument neutre. Les hypothèses de travail retenues au Cameroun sont révélatrices des représentations à l'œuvre et les techniques retenues – étude des stratifications végétales plutôt que des modes d'appropriation locaux, photographies aériennes plutôt qu'enquêtes sociologiques – sont incapables de rendre compte des dynamiques sociales à l'œuvre dans la gestion locale des ressources.

Le domaine national : un concept intéressant miné par les pratiques de gouvernance en Afrique centrale

Le domaine national est une catégorie originale qui ne concerne en Afrique que le Togo, le Sénégal et le Cameroun. Au Cameroun, le domaine national est défini de manière résiduelle, englobant les terres qui ne font pas partie du domaine public et privé et celles qui ne sont pas immatriculées.

La logique du domaine national est, théoriquement, celle de l'administration d'un patrimoine collectif. Les juristes s'accordent à dire qu'il est difficile de parler d'un droit de propriété étatique à propos des terres du domaine national. Les textes recourent à des expressions ambiguës, dans le vocabulaire administratif, comme celle de " maîtrise " de l'Etat sur ces terres. Aucune procédure spécifique d'aliénation n'est prévue au profit des particuliers, alors que l'incorporation au domaine privé de l'Etat est possible (par voie de décret au Cameroun).

On est en présence d'un paradoxe : le domaine national possède tous les traits d'une forme juridique originale entre la propriété étatique et la propriété privée, qui devrait être administrée dans le souci du bien commun en consacrant l'exercice des droits coutumiers individuels et collectifs. Mais, au Cameroun, la constitution en 1974 d'un domaine national a été perçue comme une entreprise de nationalisation des terres appropriées de manière coutumière. Le privilège de redistribution des terres du domaine national conféré à l'Etat, explicitement (Togo) ou implicitement (Cameroun, Sénégal), justifie en partie cette perception. L'absence de procédure d'aliénation (au profit des particuliers ou des communautés, notamment) est plus l'expression d'une tutelle pesante – et arbitraire – de l'Etat que d'une sage gestion visant à préserver les systèmes locaux des effets désintégrant de la propriété privée individuelle⁵.

Ce statut apparaît ainsi plus générateur d'insécurité que de protection, les populations restant sous la menace de décisions arbitraires de l'administration ou de l'appétit foncier de fonctionnaires peu scrupuleux ou d'investisseurs disposant de solides appuis politiques. Pourtant, il semble nécessaire que les pays d'Afrique centrale disposent d'un statut foncier permettant l'exercice des droits coutumiers collectifs et/ou leur évolution possible vers des formes plus ou moins individualisées de tenure, y compris la propriété privée individuelle, lorsqu'elle répond à des besoins concrets de sécurité foncière et ne constitue pas un " coup de force " contre les droits coutumiers, notamment ceux des couches les plus défavorisées. Considérer la terre et les ressources naturelles aujourd'hui rangées sous les catégories du domaine privé et, au Cameroun, du domaine national, comme un patrimoine collectif des nationaux semble être une solution prometteuse. Encore faut-il que les droits des communautés et des individus soient assurés face aux tentatives d'appropriation illégitimes et à l'arbitraire potentiel de l'administration – les deux phénomènes étant souvent liés.

Mais cette évolution ne sera possible que si un travail de qualification des modes d'appropriation est entrepris, afin de les sortir de la catégorie subalterne des " droits d'usage ", qui n'est qu'un démembrement du droit de propriété. Quelles sont les pistes

possibles ? Le débat est ouvert, mais on peut penser que la catégorie des maîtrises foncières proposée par Le Roy (1991) peut constituer une base de départ intéressante pour établir le pont entre la diversité – et le caractère souvent contextuel – des formes d'appropriation locales et la nécessité de les reformuler en des catégories abstraites mais proches des classifications juridiques existantes⁶. A cet égard, un slogan du type “ reconnaissance des droits coutumiers ” risque de n'avoir que peu de portée s'il ne s'accompagne pas d'un travail d'élaboration juridique permettant d'établir des passerelles entre deux univers de représentation.

Les forêts communautaires sont à penser dans cette perspective. Au départ, on avait craint (en 1994) que ces forêts communautaires ne soient qu'un avatar de plus d'une figure bien connue de l'histoire coloniale, le cantonnement, "procédure par laquelle une portion de bois est concédée à titre privatif à des usagers pour compenser la perte des droits d'usage dont ils bénéficiaient auparavant dans le bois entier". Le risque est que les "productivistes" d'un côté, comme les partisans des communautés villageoises de l'autre, se focalisent uniquement sur l'emplacement (et le déplacement) de la limite qui séparerait une "forêt communautaire" du "domaine permanent de l'Etat", reproduisant la logique d'un jeu à somme nulle, sans chercher à organiser la coordination des usages (exploitation commerciale de bois, activité agricole, prélèvement de produits non-ligneux, chasse, pêche, etc.) sur l'ensemble des massifs, ainsi que le partage des bénéfices de l'exploitation de ces ressources.

Cinq ans après, on peut aller plus loin : dans de nombreux endroits, les forêts communautaires sont perçues comme un instrument permettant d'entrer dans le jeu du partage des rentes et constituées à l'initiative d'élites urbaines influentes auprès de l'administration, avec la complicité d'une fraction de cette administration et le soutien d'exploitants forestiers s'étant discrètement entendus avec les promoteurs pour les exploiter en dehors des contraintes techniques réglementaires en vigueur sur les unités forestières d'aménagement (UFAs) du Domaine Forestier Permanent de l'Etat (DFPE).

La focalisation actuelle sur les forêts communautaires (les bailleurs de fonds demandent au gouvernement de réviser le zonage pour laisser davantage de place aux forêts communautaires) laisse totalement de côté la question de la coexistence des usages au sein des UFAs et dans le reste du domaine national (où les ventes de coupe pourront se poursuivre). Or, il nous semble que l'organisation de cette coexistence des usages sur un même espace – devant déboucher sur la reconnaissance de différents droits – est l'une des clés de la gestion des forêts en Afrique centrale. De ce point de vue, une réflexion sur ce qui pourrait être un dispositif de zonage tourné vers l'information – zonages “ à dire d'acteurs ” et analyse des modes d'appropriation – plutôt que vers la “prescription” - les fameuses “ vocations ” - est à développer. C'est à cette condition que le zonage pourrait cesser d'être un outil d'exclusion et devenir un outil d'orientation et de négociation des modes d'utilisation des ressources.

4.2.2. Le cas de la Guyane française

Dans ce département, nous avons affaire à deux types de population forestière, les autochtones amérindiens et les Noirs marrons, dont les origines remontent au XVIII^e siècle. Dans les deux cas, le débat sur la terre possédée communautairement est inséparable depuis près de 50 ans de celui du statut des personnes. Nous ne retracerons pas ici les étapes de ce débat (cf. pour plus de détails P. & F. Grenand 1979, 1990 ; Hurault 1988 ; Martres et Larrieu 1993), pour nous attarder sur la situation actuelle.

Aujourd'hui, à l'exception d'immigrés palikur (150 personnes) et galibi (300 à 400 personnes) ou de quelques dizaines de Wayana, les Amérindiens sont citoyens français. Pour les Noirs marrons, si les Aluku sont citoyens français, il n'en va pas de même de la plupart des Ndjuka et des Paramaka de la rive française du Maroni, qui soit sont surinamiens, soit sont français (une minorité), soit encore possèdent des documents d'identité des deux pays. Toutes ces populations vivent dans des communes théoriquement gérées comme dans n'importe quel département français. Certaines de ces communes sont habitées majoritairement par des populations forestières. C'est le cas de Maripasoula (Aluku, Wayana, Emerillon), de Camopi (Wayãpi, Emerillon) ou d'Awala-Yalimapo (Galibi). Ailleurs, les populations forestières habitent des communes peuplées également (et le plus souvent majoritairement) de créoles, d'immigrés et de Français de métropole.

C'est dans ce contexte qu'ont été promulgués les décrets n°87-267 du 14 avril 1987 et n°92-46 du 16 janvier 1992. Il y est prévu la concession de zones de subsistance (incluant les activités de chasse, de pêche et de cueillette) aux " communautés d'habitants tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt ". De plus, des concessions de parcelles à titre gratuit pour l'habitat et l'agriculture, mais beaucoup plus petites et le plus souvent sises à l'intérieur des zones de droit d'usage, peuvent être cédées aux " communautés d'habitants [...] constituées en associations ou en sociétés ". La première catégorie concerne 670 297 ha et la seconde 1367 ha seulement.

Si ces décrets représentent un progrès réel, l'absence d'inaliénabilité (en dehors de minuscules concessions) sur les zones de droit d'usage fait néanmoins peser une menace sur la jouissance à long terme de ces territoires. Les surfaces accordées sont plutôt satisfaisantes pour les communautés de l'intérieur, mais elles sont généralement trop limitées pour les communautés du littoral, qui se trouvent parfois enclavées au sein de projets agricoles ou industriels. Certaines communautés se trouvent d'autre part sans zone de droit d'usage, comme les Palikur du bas Oyapock. Par ailleurs, la transformation rapide de ces sociétés, dont certains membres abandonnent les pratiques durables d'exploitation, fait peser un risque nouveau sur leur avenir.

Plus encore, la Fédération des Associations des Amérindiens de Guyane (FOAG) juge ce décret insuffisant ; en effet, elle subordonne le dossier des terres à l'obtention d'un statut des personnes dans le cadre d'une autodétermination interne. Cette revendication semble vouée à l'échec, car dans le contexte multi-ethnique du département, sa promulgation aggraverait sans aucun doute des tensions ethniques latentes ; de plus, la dispersion des communautés et leur maillage fréquent au sein d'autres populations rendraient son application impossible.

Une autre inconnue persiste sur la place des zones de droit d'usage à l'intérieur des

zones protégées. En effet, le vaste programme de réserves et de parcs naturels (dont l'immense Parc du Sud) en cours d'élaboration concernera les zones de droit d'usage des ethnies wayana, wayãpi, emerillon et galibi et laisse peser de nombreuses menaces (droits de chasse et de pêche limités, invasion touristique, accentuation de la sédentarisation, ...). Un autre risque de taille qui menace tout à la fois les futures aires protégées et les communautés forestières est l'exploitation aurifère, quelle que soit sa forme. Aujourd'hui artisanale, détruisant la forêt et polluant les cours d'eau, elle risque demain d'être industrielle. En termes d'environnement, le contrôle des risques sera sans doute meilleur, mais le coût social, avec entre autres l'immigration massive de travailleurs dans l'intérieur et l'apparition de villes frontalières, risque de noyer définitivement les populations amérindiennes et noirs marrons.

Face à de telles perspectives, le gouvernement doit tenir compte du message fort de la FOAG, en accordant de meilleures garanties sur les zones de droit d'usage, tout en conservant un contrôle important sur celles-ci afin de prévenir les pressions mercantiles allochtones sur les terres occupées par les autochtones. Néanmoins, pour être efficace, cette politique doit être articulée de façon souple, d'une part avec la mise en place des aires protégées (Parc du Sud en particulier), qui devraient recouvrir en grande partie les aires de parcours des Amérindiens, d'autre part avec le nouveau Code Forestier, qui concernera avant tout les habitants du tiers septentrional du département. Elle ne pourra être mise en place qu'à travers un dialogue incluant l'ensemble des communautés concernées.

5. CONCLUSIONS

L'avenir des peuples des forêts tropicales est très clairement conditionné par la façon dont les problèmes fonciers seront résolus. Ces questions, nous l'avons vu, sont en pleine mutation dans les régions où APFT est intervenu, que ce soit en ce qui concerne la mise en place de plans d'allocation des terres ou de législations. L'espace forestier fait l'objet de nouveaux usages et les enjeux territoriaux sont importants dans ces régions soumises à une exploitation industrielle ou conservationniste croissante. Depuis plusieurs décennies, les peuples de la forêt sont concurrencés par d'autres usagers, comme les exploitants de bois, les exploitants du sous-sol, les gestionnaires d'aires protégées ou les organisateurs d'activités touristiques (chasse sportive, tourisme de vision). Dans certaines régions, les peuples de la forêt eux-mêmes expérimentent une autre façon de rentabiliser leurs forêts en mettant celles-ci en concession auprès des industriels ou en exploitant des filières commerciales. En réalité, quels que soient les usages concernés, l'espace dévolu aux activités de subsistance est incontestablement menacé et il nous paraît crucial de soulever un certain nombre de problèmes d'ordre éthique et méthodologique. Ces problèmes, communs à l'Afrique centrale, aux Caraïbes et au Pacifique, peuvent être résumés en trois points.

- a. Les peuples des forêts tropicales sont généralement vulnérables face aux intervenants extérieurs quand il s'agit de négocier de nouvelles attributions foncières.** Mis à part les questions de représentativité particulièrement épineuses dans des sociétés aux régimes politiques diversifiés et les enjeux économiques/politiques qui dépassent largement le niveau local, la conception de l'espace fait l'objet d'incompréhensions entre les ayants droit coutumiers et les usagers modernes, parmi lesquels l'Etat qui légifère en la matière. La notion *d'espaces réticulés* que nous avons présentée correspond le mieux aux modalités d'usages des peuples des forêts tropicales mais, ainsi que nous l'avons souligné, cette conceptualisation de l'espace (qui joint des points par des lignes) ne correspond pas à la représentation occidentale de l'espace (qui visualise des aires homogènes distinctes, aux fonctions nettement attribuées et aux limites facilement objectivables). Sachant que le modèle de représentation occidental des structures spatiales préside pourtant le plus souvent à l'élaboration de plans de zonage ou d'aménagement du territoire, on comprendra que l'application d'une telle conception de l'espace, aussi rationnelle soit-elle, ne peut que susciter conflits et incompréhension de la part des peuples forestiers.
- b. Les intervenants extérieurs ont tendance à sous-estimer la superficie des terres nécessaires à la pérennité des systèmes locaux de production.** Les divergences de vue quant aux superficies des aires d'exploitation villageoise mettent en évidence que celles-ci varient selon les critères pris en considération. Il nous paraît important de souligner que ces facteurs diffèrent selon la discipline impliquée, c'est-à-dire selon le degré de connaissances que celles-ci ont intégrées sur les spécificités économiques, familiales ou historiques locales. Les ingénieurs de la planification, particulièrement lorsqu'ils travaillent selon des paramètres occidentaux, ont tendance à ne considérer que les zones cultivées. D'autres se contentent de ne relever que ce qui est exploité au moment de l'enquête. Dans tous les cas, la tendance est de négliger que ces économies locales sont multispécifiques (agriculture - chasse - pêche - cueillette) et basées sur des systèmes de rotation saisonnière, qui nécessite la disponibilité de vaste zones d'exploitation. Ainsi que nous l'avons relevé, la plupart du temps, les superficies dévolues à l'exploitation villageoise dans les plans d'aménagement ne recouvrent même pas la totalité des zones agricoles (terres cultivées et jachères). Les bandes arbitraires de 5 ou de 3 km de part et d'autre de la piste, telles qu'on les trouve dans les législations en Afrique centrale, sont parlantes à cet égard. Mais, au-delà de ce problème technique, se pose avec acuité celui de la consultation des communautés villageoises au sujet de l'extension de leurs territoires et, de façon plus spécifique, de la manière dont celles-ci s'adaptent à des méthodes consultatives en vogue, telles que la " cartographie participative ". Pour les raisons évoquées dans cette conclusion au point précédent, il est particulièrement difficile pour les populations locales de rendre compte de leur conception de l'espace lorsque les réponses attendues par les intervenants extérieurs concernent des questions de limites ou des questions qui éludent les aires non-anthropisées, qui sont cependant potentiellement exploitables. Il est

donc impératif de rappeler ici que l'octroi de superficies restreintes conduit à l'exploitation non durable et à la pauvreté.

c. La sécurisation foncière, en tant que passage obligé pour un développement durable, est fragilisée par des montages législatifs qui ne permettent pas l'exercice des droits d'usage coutumiers. Partant de l'exemple camerounais qui préfigure celui du Gabon, en Afrique centrale, ainsi que de celui de la Guyane Française, nous avons soulevé le problème de la reconnaissance par l'Etat " d'espaces villageois " (" forêts communautaires " au Cameroun, " zones de vie " en Guyane). L'analyse juridique qui a été faite montre clairement que si la question des limites de ces espaces par rapport à ceux des sociétés forestières, par exemple, est cruciale, la question de la préservation des droits d'usage coutumiers et surtout de la coexistence des usages en présence n'en est pas moins centrale. Ainsi que nous l'avons souligné, il existe un risque à se focaliser uniquement sur l'emplacement de la limite qui séparerait les espaces villageois des espaces étatiques sans chercher à organiser la coordination des usages, ainsi que le partage des bénéfices de l'exploitation des ressources. Cependant, nous avons vu que cette perspective relève encore de l'utopie car les droits d'usage coutumiers sont faiblement reconnus, non seulement du point de vue juridique, mais aussi, et c'est là un aspect à ne pas négliger, du point de vue des plans de zonage, qui ne représentent normalement que des propositions d'affectation mais qui prévalent de fait sur les textes juridiques et qui sont malheureusement fondés sur une hypothèse erronée de corrélation entre l'occupation humaine et la disparition des forêts.

Face à ces problématiques, les sciences humaines sont aptes à proposer des solutions. Leur approche, qui relève de disciplines aussi diverses et complémentaires que l'anthropologie, l'ethnoécologie, l'histoire ou le droit, sont à même d'éclairer les décideurs sur la complexité de ces questions ainsi que sur leurs enjeux futurs.

Mais, au-delà de la question territoriale, on ne peut oublier que les peuples forestiers des forêts tropicales évoluent dans des rapports de force qui ne leur sont pas favorables, ce dont ils sont d'ailleurs de plus en plus conscients : ils apparaissent chaque jour davantage piégés dans des choix impossibles entre la monétarisation de leur économie (cf. par exemple, le cas de Vanimo-Kiliméri dans le *Volume Régional Mélanésie* ou celui de la Barima River dans le *Volume Régional Caraïbes*) et le maintien d'une gestion durable de leur environnement. Pour ces populations, le mot "développement durable" ne signifie actuellement que bien peu de choses. C'est donc en faveur d'une transition vers des équilibres nouveaux que nos recommandations doivent s'orienter.

6. RECOMMANDATIONS

- La mise en place de plans d’attribution des terres, que ce soit au niveau national ou au sein d’aires protégées, ne peut se faire sans une compréhension préalable du mode de gestion spatial et temporel et de l’organisation sociale du travail qui en sont à l’origine.
- Cette problématique nécessite de réfléchir aux conséquences à l’échelle des économies familiales, des conditions de subsistance décentes étant le préalable incontournable au développement durable.
- Des espaces de subsistance suffisants doivent être délimités : l’usage de ces territoires doit être compatible avec le maintien de la biodiversité.
- L’occupation dispersée de l’espace doit être encouragée, avec cependant des infrastructures modernes adaptées, pour freiner voire inverser le départ vers les villes.
- Une confrontation entre, d’une part, les savoirs et les usages indigènes de l’espace et, d’autre part, les connaissances scientifiques issues d’observations de terrain est indispensable avant toute mise en place d’aire, ...).
- La diversification des activités doit être maintenue, afin d’éviter une trop forte pression sur une ressource unique.
- Dans des conditions d’éducation satisfaisante, l’ouverture sur le marché des communautés forestières doit être permise sinon encouragée par l’aide à l’initiative individuelle ; ailleurs il est recommandable de respecter les économies de subsistance.

BIBLIOGRAPHIE

- Binns B.O. & P.F. Dale.** 1995. Cadastral surveys and records of rights in land. Roma : FAO (Land Tenure Studies 1).
- Bonnemaison, J.** 1989. L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. In *Tropiques lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Antheaume B., C. Blanc-Pamard, J.-L. Chaléard, A. Dubresson, V. Lassailly-Jacob, J.-Y. Marchal, R. Pourtier, J.-P. Raison & O. Sevin, eds. Paris : ORSTOM.
- Bonnemaison, J., L. Cambrezy & L. Quinty-Bourgeois** (Eds.). 1999. *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?* 2 t. Paris : L'Harmattan.
- Cayuela Serrano, N.** 1997a (juillet-août). *Etude de terroir coutumier du village de Engombegombe (Réserve forestière de Ndote)*. Rapport intermédiaire pour AGRECO GEIE (Projet CUREF).
- Cayuela Serrano, N.** 1997b (octobre-novembre). *Estudio de territorio del poblado de Oyala Cdo. (Distrito de Anisok)*. Informe Intermediario para AGRECO GEIE (Proyecto CUREF).
- Cayuela Serrano, N.** 1998a (avril-juin). *Dinamica de ocupacion y utilizacion del medio en el Parque Nacional de Monte Alen (PNMA) : Estudio de caso, poblado de Engong Cdo.* Informe de mision para AGRECO GEIE (Proyecto ECOFAC).
- Cayuela Serrano, N.** 1998b (octobre-décembre). *Dinamica de ocupacion y utilizacion del medio en el Parque Nacional de Monte Alen (PNMA) : Estudio de caso, poblado de Engong Cdo. Seguimiento Estacional.* Informe de mision para AGRECO GEIE (Proyecto ECOFAC).
- Cubrilo, M. & C. Goislard.** 1998. *Bibliographie et lexique du foncier en Afrique noire*. Paris : Karthala - Coopération Française.
- Dounias, E.** 1996. Sauvage ou cultivé ? La paraculture des ignames sauvages par les Pygmées baka de l'Et Cameroun. In *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et applications au développement*, Hladik C.-M., A. Hladik, H. Pagezy, O. F. Linares, G. J. A. Koppert & A. Froment, eds. Paris : Unesco-Parthenon.
- Downs, R.E. & P. Reyna** (Eds). 1988. *Land and society in contemporary Africa*. University of New Hampshire : University Press of New England.
- Grenand, P. & F. Grenand.** 1979. Les Amérindiens de Guyane française aujourd'hui : éléments de compréhension. *Journal de la Société des Américanistes* 66 : 361-382.
- Grenand, P. & F. Grenand.** 1990. Les Amérindiens des peuples pour la Guyane de demain. Cayenne : Orstom.
- Grenand, P. & F. Grenand.** 1994. Amérique équatoriale. In *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, Bahuchet S. & P. de Maret, eds., 87-176. Bruxelles – Luxembourg : DG XI Environnement, Office des publications officielles des Communautés Européennes.
- Grenand, P.** 1982. *Ainsi parlaient nos ancêtres : essai d'ethnohistoire wayapi*. Paris : Orstom (Travaux et Documents).
- Hurault, J.** 1988. Pour un statut des populations tribales de Guyane française (1968-1984). In *La question amérindienne en Guyane Française*, 42-53 (= *Ethnies* 1-2).
- Ichikawa, M.** 1999. Interactive process of man and nature in the Ituri forest of the Democratic Republic of Congo: an approach from historical ecology. In *Central African hunter-gatherers in a multidisciplinary perspective: challenging elusiveness*, Biesbrouck K., S. Elders & G. Rossel, eds. Leiden : Research School for Asian, African and Amerindian Studies, Universiteit Leiden.

- Joiris, D.V. & B. Tchikangwa Nkanje.** 1995. *Système foncier et sociopolitique des populations de la Réserve de Faune du Dja. Etude anthropologique pour une gestion en collaboration avec les villageois.* Yaoundé : ECOFAC (Rapport final ECOFAC-Cameroun, AGRECO-CTFT).
- Karsenty, A. & J. Marie.** 1998. Les tentatives de mise en ordre de l'espace forestier en Afrique centrale. In *Sociétés rurales et environnement*, Rossi G., Ph. Lavigne Delville & D. Narbeburu, coord. Paris : Karthala.
- Karsenty, A.** 1999. *Les instruments économiques de la forêt tropicale. Le cas de l'Afrique centrale.* Maisonneuve et Larose : CIRAD.
- Karsenty A., L. Mendouga Mebenga & A. Pénelon.** 1997. Spécialisation des espaces ou gestion intégrée des massifs forestiers ? L'exemple de l'Est-Cameroun. *Bois et Forêts des Tropiques* 251.
- Laden, G.T.** 1992. *Ethnoarchaeology and land use ecology of the Efe (Pygmies) of the Ituri rain forest, Zaire.* Harvard University, Ph. Dissertation.
- Lavigne Delville, P. (Ed.).** 1998. *Quelles politiques foncières pour l'Afrique centrale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité.* Paris : Karthala - Coopération Française.
- Le Roy, E.** 1991. Une conception topocentrique. In *L'appropriation de la terre en Afrique Noire*, Le Bris E., E. Le Roy & P. Mathieu, eds. Paris : Karthala.
- Le Roy, E., A. Karsenty & M. Bertrand.** 1996. *La sécurisation foncière en Afrique, pour une gestion viable des ressources renouvelables.* Paris : Karthala.
- Martres, J.P. & J. Larrieu.** 1993. *Coutumes et droit en Guyane.* Paris : Economica.
- Rivière, P.** 1984. *Individual and society in Guiana: a comparative study of Amerindian social organization.* Cambridge : Cambridge University Press.

NOTES

- 1- Il convient de mettre à part la Guyane Française, qui est un département français certes, mais dont la stagnation économique chronique et l'assistanat par la métropole l'apparentent à un pays en voie de développement.
- 2- En Amérique Centrale et en particulier au Belize, nous sommes en présence de sociétés paysannes, pour qui l'appropriation du sol est très ancienne.
- 3- Il s'agit là d'une estimation moyenne effectuée à partir de la littérature scientifique existante.
- 4- Cette section doit beaucoup à une note communiquée par Alain Karsenty (cf. *Volume Régional Afrique*)
- 5- La possibilité de constitution de la propriété privée est toutefois ouverte, soit par reconnaissance de droits d'occupation préexistants, soit par le biais de la dévolution définitive à un concessionnaire.
- 6- Le travail de Cédric Vermeulen (voir *Volume Régional Afrique*), qui a adapté cette grille des maîtrises foncières pour comparer différents systèmes locaux, est d'un intérêt tout particulier.

LA FORÊT-MATIÈRE

Serge BAHUCHET

Avec la participation de :

Florence Brunois, Edmond Dounias, Françoise Grenand, Pierre Grenand, Stefanie Klappa, Christin Kocher-Schmid, Pierre Lemonnier, Hervé Rivière, Fabienne Tzerikiantz.

Tressage de tamis à boisson en tiges de marantacée. Wayãpi - Trois Sauts - Guyane Fr. 1996 (cliché S.Bahuchet.



Les participants aux fêtes se parent de feuilles, de fleurs et de plumes. Village de Krisa - PNG - 1999 (cliché S.Klappa)

La quête d'un développement plus respectueux des populations et de l'environnement a fait mettre en avant d'autres ressources, à côté ou à la place du seul bois : les produits forestiers non ligneux (PFNL), en anglais *Non-timber forest products* (NTFP), font l'objet d'une grande attention et de nombreuses études économiques et écologiques leur sont consacrées. Toutefois, l'exploitation de ces produits relève de la même logique que l'exploitation des grumes : il s'agit de trouver des ressources qui sont commercialisables et exportables, ayant donc une valeur marchande.

"Un moyen d'accroître la valeur des ressources forestières est d'identifier toute la gamme des produits forestiers ayant une valeur commerciale et d'aider ensuite les collectivités forestières et la société en général à mettre pleinement à profit ces ressources diverses, en améliorant les techniques de cueillette, de transformation et de commercialisation" (Lintu 1995).

La différence avec l'exploitation du bois réside dans le producteur, puisqu'on cherche à impliquer non plus des sociétés anonymes, mais les paysans forestiers, que l'on veut ainsi faire entrer dans le cycle monétaire, local, national et international, en suivant les règles économiques de la valeur, du coût et de la plus-value.

Nous nous plaçons ici à un tout autre niveau, en amont de ce commerce. Aujourd'hui encore, ces paysans que l'on cherche à impliquer dans l'exploitation commerciale des PFNL trouvent dans la forêt leur nourriture, la fertilité nécessaire à leur agriculture, mais ils y prélèvent aussi une grande diversité de produits qui sont nécessaires à leur vie quotidienne.

Au delà du fait bien connu - et souvent répété - que "la forêt fournit les matières premières", nous voulons souligner que ces usages vitaux mettent en jeu des *connaissances* très précises sur une infinité d'espèces animales et végétales qui sont reconnues, nommées et dont les caractères physiques sont appréciés. Dans ces pratiques, rien n'est dû au hasard. Les techniques traditionnelles persistent aujourd'hui encore dans toutes les communautés forestières où APFT a œuvré. Loin d'être des archaïsmes que l'aménageur moderne devrait éradiquer, elles témoignent au contraire d'un véritable génie, découlant de siècles d'observations de tous les êtres vivants qui constituent la forêt tropicale. A ce titre, elles méritent notre respect.

Ce chapitre n'a pas la prétention de résumer l'ensemble des produits et matières employés dans les communautés forestières étudiées. Nous illustrerons par des exemples provenant de l'ensemble des terrains d'APFT, la diversité des matières, la variété des techniques et la richesse des savoirs qui les sous-tendent.

1. LES USAGES ET LES BESOINS

L'habitation

Les habitations de tous les villages des forêts tropicales sont entièrement constituées d'une charpente de poteaux et de traverses de bois maintenus par des liens végétaux, quels que soient les matériaux des parois et des couvertures. Elles sont sans fondation.

La toiture est composée de perches : faîtage, sablières, voliges et chevrons sont posés sur des piquets plantés dans le sol, qui forment autant de poteaux de fond. Cet ensemble de troncs et de tiges d'arbres est solidement maintenu par des ligatures de lianes (Tableau 1).

Tableau 1 : Les matériaux de construction des habitations

lieu	type	armature	toiture
en Nouvelle-Guinée			
Nokopo (observations C. Kocher-Schmid)	a) maison traditionnelle, toiture ovale taille de la maison : 5 x 6 m une famille 2 adultes, 4-5 enfants) durée de vie : plus de 20 ans	50 poteaux porteurs 130 arbustes pour l'armature 50 jeunes arbres pour le plancher 23 piliers pour les cloisons intérieures	couverture en paille ligatures de lianes
	b) maison rectangulaire de type "moderne" taille de la maison : 10 m de long une famille (2 adultes, 4-5 enfants) durée de vie : 5 ans	30 poteaux porteurs 25 jeunes arbres pour le plancher 42 planches pour les murs isolation en feuilles de <i>Pandanus</i>	120 chevrons pour la charpente couverture en paille ligatures de lianes
Kasua (observations F. Brunois, 1997)	La grande maison Taille : 20 m x 40 m 10 foyers durée de vie : plus de 5 ans (écorces et poteaux, repris, durent plus de 15 ans)	100 poteaux porteurs 200 arbustes pour les parois 250 arbustes pour les deux couches du plancher les écorces de 70 arbres pour couvrir plancher et parois	140 arbustes pour la charpente 100 tiges de <i>Pandanus</i> pour les voliges les palmes de 50 palmiers sagoutiers pour la couverture
en Afrique			
Pygmées Aka Lobaye (RCA) (observations SB, 1976)	La hutte hémisphérique Surface 3 m ² , hauteur 1,60 m Une seule famille Durée de vie : quelques mois	Environ 90 arbustes pour l'armature	Environ 1300 feuilles de marantacées pour la couverture (1 espèce principale, 2 secondaires)
Pygmées Medzan (Cameroun) (observations C. Leclerc, 1997)	La maison Taille : Une seule famille Durée de vie : 3 à 5 ans	58 arbustes ligatures : 375 m de lianes	nattes de raphia
Nzime Région de Lomié (Observations E. Dounias, 1999)	Cuisine Taille : 8 x 5 m Une seule famille Durée de vie : 10 à 15 ans	150 poteaux 300 rotins de 4 m de long 10 planches pour les huisseries	10 pétioles de raphia pour les poutres 200 rachis de raphia pour les voliges 70 nattes de raphia de 4 m de long (9300 folioles)
en Guyane			
Wayana du Maroni (observation SB, 1999)	a) Une maison rectangulaire Taille : 8 m x 10 m Une seule famille Durée de vie : 20 ans	9 poteaux porteurs 16 solives et 32 planches pour le plancher	Charpente : 7 pannes 30 chevrons 48 lattes Couverture : 34 000 palmes de <i>Geonema</i>
	b) Case cérémonielle en dôme <i>tukusipan</i> Diamètre 16 m, hauteur 9 m	1 poteau central de 10 m 12 poteaux de 5 m et 12 de 2 m 48 chevrons 9 pannes de 11 m	Charpente : 2 cercles-sablières de 10 tiges assemblées 58 cercles de lattes portant les palmes

Les arbres utilisés doivent être rectilignes et en même temps rigides, non cassant et de faible diamètre. Évidemment, seules certaines espèces associent ces qualités. Toutefois, les poteaux porteurs sont toujours tirés de quelques essences très dures qui devront résister à l'attaque des terribles termites (plus qu'à la putréfaction par l'humidité du sol).

Ce sont les "bois de fer" en Afrique (*Austranella congolensis* des sapotacées, *Lophira alata* des ochnacées...), le wacapou (*Ouacapoua americana*, des césalpiniacées) en Guyane, les *Vitex* (verbénacées) ou les *Intsia* (césalpiniacées) en Nouvelle-Guinée... Ajoutons qu'il est fréquent de remarquer que tel pilier d'une maison de quelques années a refait des feuilles... la "macro-bouture" a repris racine !

• *Afrique centrale* : la maison villageoise est de plain-pied sur le sol, sans étage et rectangulaire. Le sol est constitué de terre battue et lissée. Ordinairement, les poteaux de fond des murs sont liés entre eux par des clayonnages horizontaux, réseaux de lianes formant une armature, qui est ensuite emplie de terre crue malaxée. Seules quelques maisons de vieillards emploient encore les panneaux d'écorce habituels à leurs ancêtres.

Le toit à deux versants est couvert de longues "tuiles de bambou", constituées de folioles de palmier *Raphia* soigneusement repliées et agrafées sur deux lattes également de raphia. Ce palmier, dont les palmes sont remarquablement longues (plusieurs mètres), fournit aussi souvent le faîtage du toit. Une couverture ainsi faite durera plusieurs années.

Chaque maison d'habitation est généralement doublée d'un deuxième corps de bâtiment qui constitue la cuisine, nommée "la maison de femmes" dans certaines langues. Elle est de facture similaire, bien que les parois soient fréquemment couvertes de planches.

Mentionnons à part les fameuses huttes végétales hémisphérique des chasseurs-collecteurs pygmées, construites d'une armature de badines tressées et recouvertes de "tuiles" de feuilles de marantacées. Des cabanes temporaires sont également érigées sommairement par les agriculteurs lorsqu'ils se déplacent pour des activités de chasse ou de pêche en forêt.

Au centre du village se remarque une maison dont la paroi est percée d'un jour à mi-hauteur : c'est le "salon", nommé aussi "corps de garde", lieu de réunion et de loisir des hommes, où sont reçus les hôtes. Ailleurs, au Gabon par exemple, une vaste construction au pignon ouvert attire le regard par les plumes suspendues au faîte : c'est la case collective pour les rites religieux du *bwiti*.

• *Guyanes* : la maison est surélevée.

"Des poteaux de fondation ménagent à hauteur d'homme un vaste étage d'habitation sans cloison intérieure ; une toiture de palmes naines¹ cousues couvre en arceau les chevrons des flancs renflés ; des lattes de tronc de palmier *wasay*² amarrées aux solives forment le plancher ; un escalier est encoché dans un tronc de *kouali*³" (Grenand 1999:56).

La toiture à deux pans dégageant les flancs est fréquente. Plusieurs dizaines de milliers de palmes sont nécessaires à la couverture d'une seule maison, ce qui nécessite une minutieuse gestion des peuplements de ces palmiers nains : seules quelques feuilles sont coupées sur chaque pied, à qui on laisse le bouquet central. Une pièce de la charpente est essentielle, c'est la panne fixée solidement sous le toit afin d'y accrocher les hamacs de toute la famille.

Entre les maisons sont disposés des abris, à toiture sans paroi, qui couvrent les foyers, les larges plaques de cuisson et les ustensiles destinés à la préparation du manioc. Ces cuisines sont souvent partagées par plusieurs ménages.

Au centre du village, une large construction circulaire ou ovale, de plain-pied et sans paroi, au grand toit surbaissé, constitue la maison commune où se réunissent la communauté et ses hôtes pour les festivités (au cours desquelles on consomme la bière de manioc *cachiri*) et où les visiteurs de passage accrochent leur hamac pour quelques nuits.

- *Nouvelle-Guinée* : ovale ou quadrangulaire, la maison est surélevée d'un à deux mètres. La toiture à deux versants est couverte d'herbes, de feuilles tressées de zingibéracées ou de palmes. Les parois sont fermées avec des panneaux d'écorce d'arbres ou d'éclisses tirées de pétioles de pandanus ou de palmiers. Le plancher est composé de dosses, de planches de palmiers, de bambous ou de panneaux d'écorce. Des foyers de terre permettent de faire la cuisine à l'intérieur de la maison ou dans une maisonnette particulière, séparée de la maison d'habitation, selon les régions.

Chez les Kasua de Nouvelle-Guinée, "la maison traditionnelle mesure 20 m de large sur 40 m de long, et 15 m de haut à partir du plancher. Abrivant une dizaine de foyers, elle est divisée en deux dans sa longueur par une cloison d'écorce de 1,50 m de haut, séparant hommes et femmes. Tous dorment sur une immense estrade recouverte d'écorce. L'architecture impressionne par son envergure ; l'harmonie des couleurs des matériaux surprend et confère à la maison une esthétique épurée car exclusivement fonctionnelle. Il suffit qu'elle soit plongée dans la brume pour croire en une illusion, à un gigantesque navire naufragé sur une immense mer végétale... C'est un joyau du patrimoine de l'humanité ! Cependant, pour les Kasua, la maison représente le ventre de la mère du gibier. La partie masculine est beaucoup plus large que la partie féminine car c'est là que l'on pratique les cérémonies. La porte du sud, côté masculin, a la forme d'un cloaque de casoar, mi vagin, mi anus" (Brunois, in litt.).

La grande île de Nouvelle-Guinée est soumise à de lourdes contraintes environnementales : tremblements de terre, inondations et cyclones sont fréquents. L'armature des habitations, souple mais robuste, doit supporter ces risques.

Certaines maisons - plus soigneusement construites et souvent ornées de panneaux sculptés ou peints, attirent le regard : ce sont les maisons cérémonielles, qui renferment les reliques des ancêtres et abritent hommes ou femmes séparément lors des rituels.

Dans les régions de Nouvelle-Guinée où l'élevage des porcs est très important, la protection des cultures contre la divagation des animaux est nécessaire. Aussi les champs peuvent-ils être entourés d'une palissade formant clôture (dont la construction peut résulter de travaux collectifs, par exemple chez les Ankave), ou de haies vives de cordylines et de fossés (Nokopo); plus simplement, un abattage réfléchi des arbres suffit généralement à former des barrières naturelles (chez les Kasua).

Les objets du quotidien

- *Emballages* : dès sa première sortie en forêt, l'observateur étranger admirera la dextérité avec laquelle son guide enveloppe et transporte sa provende à l'aide de végétaux cueillis sur place : partout, quelques feuilles de marantacée liées avec une liane ou deux folioles de palmier repliées et agrafées forment un paquet étanche (Afrique, Guyane, Nouvelle-Guinée...) ; une large spathe de palmier (Guyane, Nouvelle-Guinée) ou deux palmes tressées l'une avec l'autre constituent une efficace claie de portage (Afrique, Guyane), un entreœud de bambou contient liquides ou poudres (PNG)...

Plusieurs arbustes fournissent des lanières d'écorce souples et résistantes qui servent de sangles de portage.

- *Manches d'outils* : l'outillage traditionnel, aussi bien que les fers modernes issus des usines occidentales, demandent des emmanchures spécifiques, soigneusement taillées dans des bois particuliers. Évidemment, le bois employé pour faire un manche de cognée (rigidité, robustesse) diffère de celui nécessaire à l'emmanchement d'une sagaie (souplesse, longueur). Le cultivateur de cacao du sud Cameroun change le manche court de la machette du commerce pour un emmanchement long et profilé, qu'il peut tenir à deux mains comme un sabre. L'herminette de Nouvelle-Guinée nécessite des manches courbes, généralement à partir d'une tige naturellement anguleuse.

Bien que la chasse à l'arc ait considérablement régressé en Guyane, cette arme reste employée pour la pêche. La confection d'un arc et de ses flèches nécessite l'assemblage d'une quinzaine d'éléments: cœur du bois d'amourette pour l'arc⁴, tige de "roseau à flèche" *Gynerium* pour le fût, bois durs ou éclats de bambou pour les pointes, minuscules tampons de bois pour le talon, filasses poissées de résine pour la ligature, jusqu'à la teinture de génipa⁵ pour décorer la hampe.

Il en va de même en Papouasie-Nouvelle-Guinée : c'est le bois du palmier noir⁶ qui est employé pour l'arc ; comme il ne pousse pas à toutes les altitudes, il peut être

nécessaire de l'obtenir des populations voisines (ce que font par exemple les Kasua) ; c'est aussi une plante protégée, voire semi-cultivée. Les flèches assemblent roseau, bois, lianes, latex, os d'opossum et de casoar et des teintures rouge, blanche, noire, tirées de terres, de sèves, de cendres... Les bambous fournissent aussi des pointes d'armes redoutables.

- *Vannerie* : chaque cultivatrice de la forêt se rend à ses champs portant dans le dos un grand panier, qu'elle ramènera plein le soir venu. C'est la hotte cylindrique d'Afrique centrale, la hotte plate *katouri* de Guyane, c'est le *bilum* de Nouvelle-Guinée, ce superbe filet de corde, extensible, capable de porter aussi bien une patate douce qu'un petit bébé! Tous ces contenants supportent jusqu'à 50 kg de charge...

Le filet de portage des Mélanésiennes est étroitement associé à la féminité ; son nom désigne souvent l'utérus ; quelquefois, plusieurs empilés les uns sur les autres sont portés dans le dos, vides, comme une partie de l'habillement.

Aujourd'hui encore, les formes de vannerie sont très diverses, autant que leurs usages. Outre la hotte, on emploie en Afrique centrale de grands paniers-greniers à arachides, des corbeilles plates pour les graines, des vans pour les chenilles, des paniers à poules, des nasses à poissons, des nattes à dormir, tous objets fabriqués avec des lianes de rotins (quatre espèces), des tiges de marantacées, des éclisses de bois... La liane *Manniophyton* (euphorbiacées) procure une filasse très solide, qui est la base de toutes les cordes et ficelles.

En Guyane, la préparation du manioc mobilise pas moins de 7 vanneries différentes: hotte de portage, vanneries carrées à fond ajouré (tamis) ou à fond plein (filtre) fixées sur un cadre robuste (et liés avec une fibre de broméliacée) ; natte plate ; éventail pour le feu (et en même temps support de farine) et, surtout, la presse suspendue, cette étonnante "couleuvre", fourreau cylindrique dont le tressage extensible autorise une forte traction qui comprime la pâte de manioc en même temps qu'il s'étire, afin d'exprimer le suc vénéneux de la plante.

La plante reine de la vannerie guyanaise, c'est l'arouman⁷: nombre de paniers sont tressés avec les brins tirés de la longue tige droite de cette grande herbacée du sous-bois. L'alternance de brins teints ou non, la modification des points de tressage permettent de décorer à l'infini les vanneries. Les palmiers fournissent aussi leur content de folioles, voire de spathes⁸ repliées et chevillées comme cuvettes. Les racines aériennes de quelques épiphytes⁹ fournissent des fibres robustes très appréciées et même commercialisées.

En Nouvelle-Guinée, les palmiers sont aussi la base des vanneries ; les tiges des rotins ou les folioles des palmiers servent à fabriquer nattes plates, paniers souples ou

rigides, nasses ou capes de pluies. Les spathes repliées du palmier-sagoutier font, là aussi, d'excellentes cuvettes, dans lesquelles on pétrit la pâte de fécule de sagou et la crème de fruits de *Pandanus*. L'écorce de l'arbre *Gnetum* (gnétacées) fournit des fibres très recherchées pour tresser cordes et filets.

Chez les Ankave, la pêche rituelle des anguilles s'effectue avec une longue nasse à ressort, pour laquelle l'écorce et le bois de six espèces d'arbres et de lianes sont utilisées - sans compter la grenouille servant d'appât !

A Vanuatu, comme sur toutes les côtes de Nouvelle-Guinée, les folioles de *Pandanus tectorius* forment la principale fibre pour les vanneries, les paniers et les nattes.

• *Ustensiles de cuisine* : les billes de bois fournissent plusieurs ustensiles de la cuisine quotidienne, que l'industrie ne sait pas remplacer (alors que les pots de terre tendent partout à être remplacés par les "pots de fer" que sont les marmites d'aluminium). En premier viennent le mortier et le pilon.

En Afrique centrale, on en utilise souvent deux différents (horizontal ou vertical), selon que l'on pile le manioc, les noix de palmes ou les feuilles-légumes. En Nouvelle-Guinée, la base des plus gros bambous fournit d'excellents mortiers pour les noix de *Pandanus*.

Le bois pour le mortier doit se laisser creuser à la hache et à l'herminette, il doit supporter les chocs répétés et résister à l'humidité sans se fendre. Un arbre d'une cinquantaine de centimètres de diamètre est nécessaire (tels que le sapelli ou le limba¹⁰ en Afrique). Le pilon est taillé dans un jeune arbre rectiligne de moins de dix centimètres de diamètre. En Nouvelle-Guinée, le robuste tibia de l'oiseau géant casoar fournit le meilleur des pilons.

Un cortège d'ustensiles accompagne cette paire indissociable : des plats de bois, des billots à écraser en Afrique (pour lesquels on emploie un contrefort de *Ceiba* ou une bûche de *Staudtia*) ; les larges plats à pâte de taro du Vanuatu (en bois dur de *Casuarina*) ; dans les Guyanes, le "canot à cachiri", cette vaste cuve naviforme servant à brasser la bière de manioc, autour de laquelle se réunit la communauté amérindienne (même si les marmites géantes de collectivité, en aluminium, gagnent du terrain)...

En Mélanésie, comme dans toute l'Asie, les bambous creux et verts posés dans le feu permettent une savoureuse cuisson des aliments.

La persistance de la fabrication des petits ustensiles, comme les cuillers aux formes infinies, dépend essentiellement de la facilité d'accès à des produits de commerce et à la disponibilité monétaire.

Notons que le règne animal fournit souvent des éléments de cuillers : crâne de singe en Guyane, coques d'escargots en Nouvelle-Guinée, écaille de pangolin géant au Cameroun... Les fémurs de casoars donnent des couteaux que l'on considère comme les seuls valables pour ouvrir les noix de *Pandanus conoideus*. Par contre, l'humérus du même oiseau offre une spatule très efficace.

- *Bois de feu* : assurément, de voir rentrer le soir les femmes lourdement chargées de bois mort rappellera que la cuisine quotidienne d'un village en consomme des mètres cube. Généralement, les troncs abattus dans les champs suffisent aux foyers du village. Cependant, toutes les essences n'ont pas les mêmes qualités combustibles.

En Afrique, le mode de conservation par fumage demande de maintenir un feu en permanence dans la cuisine, où de grandes claies servent à étaler les denrées à conserver.

Chez les Amérindiens, le boucanage est une technique, utilisée pour la viande et le poisson, "qui tient à la fois du séchage, de la grillade et du fumage et en combine les avantages gustatifs et de conservation" (Grenand 1999:100). Il consiste en une succession de chauffes plus ou moins enfumées, menées attentivement pendant plusieurs heures, avec des espèces ligneuses judicieusement choisies.

La qualité de la fumée dégagée, ainsi que son odeur, importent sur le choix des bois de feu. L'odeur imprègne certains aliments, leur conférant un goût recherché, mais elle éloigne aussi, outre les insectes, les mauvais esprits - voire le tonnerre (ainsi chez les Kasua de PNG). Inversement, certains bois sont évités car ils imprègneraient les aliments d'une odeur excessive (comme les canneliers *Cinnamomum*).

Ajoutons que plusieurs plantes (herbes, lianes, champignons et mousses) fournissent des brindilles, étoupes ou amadou particulièrement efficaces pour allumer le feu. D'autres arbres donnent d'épaisses résines odorantes, servant de luminaires ou d'encens (ainsi les burcéracées, telles *Canarium* en Afrique et en Mélanésie, *Protium* en Guyane, *Araucaria* en PNG et les césalpiniacées pantropicales du genre *Copaïfera*).

On évoquera un prolongement moderne de l'usage du bois de chauffe, dans la périphérie des villes : la fabrication de charbon de bois constitue une filière particulière, dont les acteurs ne sont pas nécessairement issus de la forêt, mais qui s'accompagne de problèmes d'accès à la ressource et de déboisement excessif (*cf.* Demenou 1997 pour le Cameroun).

L'eau et la pêche

- *Déplacement sur l'eau* : les troncs de quelques géants de la forêt sont employés pour creuser les pirogues. Les bois doivent être durs mais surtout résister aux chocs, et ne pas se fendre. Monoxyles en Afrique, les canots sont plus complexes en Guyane et en Nouvelle-Guinée.

"Un tronc d'angélique, de courbaril, de bois-caïman, évidé à l'herminette, puis ouvert sous l'action d'un feu savamment contrôlé donne la coque d'un seul tenant, d'épaisseur régulière." Sont ensuite façonnées, pour surélever les bords, les fargues "dans des planches de cèdre, de carapa ou de guigne-fou. Des paquets d'étoupe tirée de l'écorce du bougouni, du mâle-bois-canon ou du toulili assurent l'étanchéité" (d'après Grenand 1999:34).

Au sud Cameroun, on emploie des essences différentes selon la taille des embarcations : bois rouges et durs pour la grande pirogue de 5 mètres de long, mais bois tendre, blanc et léger du parasolier, pour les petites "pirogues-moustique" que le pêcheur peut porter seul sur sa tête.

En Mélanésie, les pirogues comportent souvent des balanciers. Une quinzaine d'espèces sont employées pour la coque (dont Albizzia falcataria, Alstonia sp., Althoffia pleiostigma...), des bois plus légers servent pour les flotteurs et des perches souples (notamment de rhizophoracées) pour les balanciers, alors que les voiles élégantes sont tressées de fibres de palmiers ou de Pandanus. L'ensemble est calafaté avec divers résines et latex (cf. Powell 1976).

Evidemment, les bois utilisés pour fabriquer les pagaies ne nécessitent pas du tout les mêmes caractères : il faut choisir des bois légers, souples, mais très résistants, que l'on tirera d'un contrefort de bois-citronnelle en Guyane, de caoutchouc *Funtumia* au Gabon, de bois jaune d'*Enantia* au Cameroun ou d'une planche de *Vitex* en Nouvelle-Guinée.

• *Poisons de pêche* : de nombreuses plantes fournissent des poisons employés pour la pêche et pour la chasse. Cette découverte, qui s'est déroulée simultanément sur tous les continents, constitue l'une des plus belles illustrations de l'esprit d'observation et de déduction de l'homme : l'usage des suc de ces plantes drogue le poisson ou provoque la mort du gibier, mais non celle de l'homme qui va ingérer cette proie...

La pêche au poison est toujours réalisée à l'occasion de grandes pêches collectives réunissant plusieurs communautés, en saison sèche.

De nombreuses plantes sauvages ou cultivées fournissent ces poisons : des fruits ou graines, des sèves extraites des tiges et des écorces (lianes, arbres ou herbes). La "nivrée" (un vieux terme

créole issu de "énivrer") désigne l'ensemble de ces poisons végétaux. Les plus usuels sont tirés de la tige des lianes de *Lonchocarpus* (papilionacées) en Amazonie, des fruits de *Strychnos* (loganiacées) ou de l'écorce de *Brenania* (rubiacées) en Afrique, des racines de *Derris* (papilionacées) en PNG. Certaines plantes sont cultivées à cette fin sur plusieurs continents, comme les *Tephrosia* (papilionacées).

Les ichtyotoxiques agissent par asphyxie des poissons, grâce à divers principes actifs (roténonnes, saponines...).

Les poisons de chasse, dont les flèches sont enduites, agissent différemment. En Amazonie, les curares (sève de *Strychnos*, loganiacées) contiennent des alcaloïdes paralysant les muscles. En Afrique, les graines de *Strophanthus* (apocynacées) ou la sève de *Periploca* (asclépiadacées) contiennent des hétérosides qui agissent sur le cœur.

Plusieurs de ces plantes sont convoitées par les industries pharmaceutiques pour leurs propriétés cardiotoniques (téphrosine, strophantine, etc.).

La vie en société

• *Instruments de musique* : que ce soit dans l'intimité de la maison ou en public lors de grandes réunions cérémonielles, l'identité d'une communauté s'exprime un jour ou l'autre à travers la musique, soutenue par des instruments. Africains et Mélanésiens connaissent les grands tambours à fente, en bois, dont les sons servent aussi à transmettre des messages ; monoxyles, ils peuvent dépasser trois mètres de long.

Les Mélanésiens rythment leurs grands mouvements de foule avec de petits tambours en forme de sablier, à membrane unique en peau de varan ou de marsupiaux, que l'on tient à bout de bras. A Nokopo par exemple, ce sont six types différents de tambours à main, tous dénommés, qui sont employés lors des diverses fêtes. Les cérémonies d'initiation sont accompagnées de trompes de bois, de flûtes en bambou et de conques de coquillage, mais aussi de rhombes, ces plaques de bois que l'on fait tourner au bout d'une corde pour reproduire le mystérieux grondement des esprits.

Les Amérindiens montrent une créativité confondante dans la confection des flûtes et autres instruments à vent : on a pu en observer 20 types chez les Wayana de Guyane, trompes, clarinettes, flûtes de Pan, flûtes traversières, droites, à encoche, "à bandeau", buccales ou nasales, et autres "toupies ronflantes", en os, en roseau, en bois ou en bambou, ornées de plumes, de griffes de tatous, de coques de fruits...

L'instrumentarium africain est également très riche : aux tambours de bois avec ou sans membranes de cuir, s'ajoutent des harpes, des cithares sur une tige de raphia, des lamellophones sanza en moelle de raphia, des xylophones en bois sonores et de multiples sonnailles de graines et hochets de vannerie.

La gent animale est sollicitée pour divers hochets pour amuser les bébés, coquilles d'escargots en Afrique, becs de toucans et pinces de crabes en Guyane, pinces d'écrevisses en Nouvelle-Guinée...

• *Ornements et parures* : la gamme des ornements corporels est infinie. Intimement liés au fonctionnement de la société, à l'identité d'une communauté, ils sont aussi sensibles aux modes et aux influences. La diversité est donc immense.

Evoquons ici les teintures et peintures du corps (jus noir des noix de *Genipa* et poudre rouge de graines du rocou *Bixa orellana* en Amazonie ; jus noir des fruits de *Rothmannia* et sciure rouge du bois de padouk *Pterocarpus soyauxii* en Afrique centrale ; jus rouge des fruits de *Pandanus* ou jaune des racines de *Curcuma* en Nouvelle-Guinée...), les parures de tête, de bras, de ceintures en fibres, feuilles, fleurs et plumes de toutes les couleurs (toucans, aras, agami en Amazonie ; cacatoès, paradisiers, loriquets et astrapias en Nouvelle-Guinée ; perroquets, aigles, calaos en Afrique...). A Nokopo (PNG), 92 plantes différentes sont employées pour les décorations corporelles éphémères...

Signalons les costumes derrière lesquels le corps du danseur se cache, et qui transforment sa personnalité, ces fibres de *Couratari* en Guyane, ces folioles de *Raphia* en Afrique, ces feuilles de *Cordyline* en Nouvelle-Guinée, parmi de nombreuses autres plantes. Le porteur de masque - qu'il soit dissimulé par un masque de bois sculpté (ce que recherchent avidement les collectionneurs occidentaux !), par un voile de fibres ou une banale couverture du commerce - n'est plus un humain, il est esprit en relation avec le monde invisible.

Les matériaux

On retiendra de ce panorama très vaste (et très incomplet) que chaque communauté utilise une grande proportion de la flore locale, en toutes connaissances de cause et en sélectionnant soigneusement les espèces en fonction des usages (Tableau 2). Dans chaque localité, la diversité ethnobotanique est très grande ; les membres de chaque société reconnaissent, dénomment et utilisent des dizaines, voire des centaines d'espèces (cf. chapitre Local Knowledge).



Préparation de nattes de folioles de raphia (dites "tuiles de bambou") pour couvrir le toit de la maison. Cameroun - Kwedjina - 1989 - (cliché E.Dounias)

Tableau 2 : Utilisation matérielle de la flore sauvage

Pays Région Société	Guyane Oyapock Wayāpi	Vanuatu Ouest Santo	PNG Nokopo	PNG Kaluli Kasua	Cameroun Océan Mv ae	Cameroun Lomié Baka	RCA Lobaye Aka	RCA Lobaye Morzombo
nombre total estimé d'espèces utilisées	500	100-150	288	503	400		n. c.	386
nombre d'espèces d'usage fréquent	139	75	n. c.	200 à 250	172		227	n. c.
TYPES								
D'USAGES :								
matériaux de construction	12	41	69	281	28		11	24
outillage, ustensiles et vannerie	36	18	65	201	80		79	52
navigation	7	8	0	2	n. c.		-	30
combustible	8	30	10	53	18		14	15
hallucinogènes, stimulants, poisons...	2	2	12	n. c.	40		8	1
remèdes	30	20	33	79	266		23	163
usages sociaux (magie, musique, rituels...)	21	26	68	131	54		42	36
plantes consommées	23	80	37	122	167		50	n. c.
Source	Grenand et Grenand	Tzerikiantz (enquêtes 97-98)	Kocher- Schmid 1991	Brunois (enquêtes 97-98)	Doumias 1993	Leclerc	Bahuchet 1985	Motte 1982

Note : Les nombres totaux d'espèces ne sont qu'indicatifs. Certaines plantes ayant de multiples usages, le total des espèces par types d'usages dépasse évidemment le nombre total des espèces utilisées.
n. c. = non comptés.

Certains de ces matériaux sont indispensables, dans la mesure où ils n'ont aucun équivalent et qu'ils ne coûtent rien sinon le temps d'aller les chercher : par exemple, les lianes pour la vannerie, et pour les liens, et les poteaux et traverses pour les charpentes des maisons.

D'autre part, certaines plantes et familles de plantes présentent un intérêt plus grand, car leurs usages sont multiples. C'est le cas des marantacées (emballages, tuiles végétales, vannerie), des bambous (pour la construction, la vannerie, pour les contenants...). La famille des palmiers est évidemment la plus impressionnante, puisque ces plantes fournissent leurs tiges, leurs fruits, leurs feuilles, leurs pétioles, voire leur sève, pour l'alimentation, la construction, la vannerie, etc.

A Kilimeri (PNG), les Isi utilisent 21 espèces de palmiers *sibul*, qu'ils distinguent des onze espèces utilisées de rotins *kanda* (botaniquement, les rotins sont des palmiers lianescents).

Insistons aussi sur le fait qu'il est fréquent qu'une plante ait plusieurs usages.

L'arbre *Gnetum*, en Nouvelle-Guinée, a des feuilles et des fruits consommés, une écorce à filasse et un bois excellentement combustible; de plus ses feuilles mâchées calment les piqûres d'insectes. De même, en RCA, le bois du *Manilkara* sert à faire des manches d'outils, l'écorce soigne la toux, la sciure assure de bonnes performances à la danse et les fruits sucrés sont appréciés.

2. ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

Approvisionnement en matières premières et gestion des ressources

Cette gamme extrêmement large de produits végétaux est recherchée au fur et à mesure des besoins. On a pu constater, dans tous les cas, qu'une proportion importante des espèces utilisées croissait dans les zones de forêts remaniées, recrûs et forêts secondaires : palmiers, rotins, arbres de bois blanc, marantacées et herbacées du sous-bois sont toutes des plantes favorisées par la lumière et actives à la reconquête, notamment à la suite du défrichage agricole. Nécessaire à la reconstitution du sol, la jachère est aussi un puissant moyen de transformation du milieu végétal pour les besoins techniques des sociétés humaines.

Ainsi, sur les 645 espèces végétales utilisées par les Wayãpi de Guyane (d'après Grenand 1992), 29% des herbacées, 32 % des lianes, 38 % des arbustes et 31 % des arbres poussent en forêt secondaire (recrûs post-agricoles d'âges divers).

Une mosaïque de végétations d'âges différents résulte du cycle des jachères de l'agriculture itinérante sur brûlis. La croissance de plantes particulières dans ces forêts perturbées, en même temps que la persistance d'espèces cultivées dans la friche et la protection, lors des défrichages, des espèces intéressantes, rendent très floue la limite entre plantes sauvages et plantes domestiques.

En Nouvelle-Guinée, les caractères écologiques des arbres et des palmiers utilisés à Kilimeri se décomposent ainsi :

	Cultivées	Sauvages	Espèces protégées
Arbres (149 sp.)	3	127	19
Palmiers (21 sp.)	4	1	16

La connaissance des qualités mécaniques des bois conduit l'homme forestier à mémoriser les troncs qu'il rencontre lors de ses déplacements, en vue d'un usage ultérieur. Lorsque le besoin se fait sentir de creuser une pirogue, un mortier ou d'extraire un poteau de maison, c'est en toute connaissance de cause qu'il ira abattre un arbre repéré de longue date à un endroit précis.

La prévision est manifeste lors des abattis, plus particulièrement en Afrique centrale : l'agriculteur maintiendra debout dans la parcelle agricole les arbres dont notamment le bois présente une utilité. Même les cacaoyères, pourtant culture de rente imposée par le colonisateur, ont pris la forme de véritables "agroforêts", car les grands arbres qui apportent l'ombre nécessaire au cacaoyer sont tous des essences utiles, qui sont là en fréquence beaucoup plus grande que dans la forêt intacte des alentours.

La plupart des plantes sont abattues (arbres) ou coupées (lianes) au fur et à mesure des besoins. Cependant certaines espèces, lorsque c'est possible, font l'objet de plus de soin : on s'efforcera de n'en cueillir que les rameaux utiles, sans couper la plante, en maintenant le bourgeon terminal afin qu'elle puisse repousser - c'est le cas de petits palmiers d'Amazonie, assez dispersés donc rares, dont les palmes servent à la couverture des maisons. Les risques d'épuisement d'une ressource sont réels et connus des utilisateurs : la substitution n'est pas toujours possible, aussi la disparition d'une plante se traduirait par un plus grand effort pour en trouver d'autres, et des déplacements plus longs et plus pénibles.

Dans le cas précis des palmiers à toiture, on a pu observer en Guyane les effets désastreux d'une reconstruction planifiée d'un village entier, pourtant d'inspiration généreuse. Les pouvoirs publics ont encouragé les habitants de la commune à reconstruire selon le style "traditionnel" leurs maisons délabrées et insalubres. Le problème est venu de la simultanéité de la construction de dizaines de maisons : il a été impossible de cueillir assez de palmes pour toutes, et les toitures ont finalement été couvertes... de bâches de plastique !

Fabrication et acquisition des objets

Dans leur grande majorité, les communautés forestières ne comptent pas d'artisans, c'est-à-dire de personnes qui ne vivent que de la fabrication d'objets. En principe, tout un chacun est à même de fabriquer les objets de base nécessaires à la vie de sa famille. Il y a certes des spécialistes, hommes ou femmes, plus habiles que d'autres et qui se consacrent spécifiquement à la vannerie, à la sculpture du bois pour les mortiers ou les canots... Mais ils le font en plus de leurs activités d'agriculteurs.

Quelquefois, la technicité demandée peut être répartie : ainsi, chez les Mbatia de RCA, la grande hotte est fabriquée par des hommes, avec du rotin. Mais la sangle de filasse tressée qui sert à son portage est faite par des femmes.

Certains travaux d'envergure demandent une collaboration ; il en est ainsi de la construction des charpentes et de l'érection des murs. Il en va de même pour le déplacement de lourdes charges, comme les poteaux de fond des maisons et surtout les grandes pirogues.

L'habileté manuelle est fréquemment un élément de prestige individuel : ceux qui savent faire "de beaux paniers", ceux qui taillent des tabourets aux formes harmonieuses et confortables, les bons facteurs d'instruments de musique ou les bonnes tisserandes sont reconnus et renommés. Cependant, l'indépendance technique est aussi gage d'un mariage stable : on prête attention à la capacité d'un jeune homme et d'une jeune femme à fabriquer les objets de base du quotidien, au moment du choix des conjoints.

La spécialisation accompagne souvent la vieillesse : les vieillards des deux sexes maintiennent leur place de membres à part entière d'une communauté en fabriquant cuillers, paniers, cordes ou objets tissés qu'ils fournissent (vendent ou échangent) à leurs commensaux plus jeunes, occupés aux tâches de production alimentaire.

Production et commerce

Pour l'essentiel, la production des objets utilitaires s'effectue selon des principes non marchands à l'intérieur des communautés forestières. Cependant, l'approvisionnement en matières premières rares ou localisées a depuis très longtemps nécessité la mise en place de réseaux de circulation, souvent sur de grandes distances.

Les réseaux les mieux connus concernent les métaux (en Afrique notamment), mais les produits les plus inattendus pouvaient circuler, comme la poudre colorante de bois rouge en Afrique centrale, ou des plumes d'oiseaux paradisiaques en Nouvelle-Guinée. Le commerce traditionnel était extrêmement important en Nouvelle-Guinée. Il concernait un éventail large de produits d'artisanat, comme des pierres polies pour les haches, des nattes tressées, des capes d'écorces, du sel végétal, des pigments, des

céramiques ou des aliments de base comme la fécule de sagou. Il traversait l'île, reliant des populations des hautes terres avec celles des forêts des basses terres et faisait fréquemment l'objet de processus rituels très élaborés (le plus célèbre étant la *kula* décrite par Malinowski). De nos jours, les boutiques offrent des produits de substitution...

Ces routes de commerce mettaient en relation des communautés les unes avec les autres ; c'est par elles que les produits de l'Occident ont pénétré au cœur des continents bien avant l'avance des colons blancs. Outils de fer manufacturés et récipients circulent ainsi depuis plusieurs siècles; ils ont acquis des valeurs prestigieuses en s'insérant dans les circuits sociaux et leur efficacité technique a rapidement convaincu les utilisateurs.

De nos jours, les produits de types occidentaux se trouvent dans les magasins des villes et des bourgades, mais des commerçants ou des colporteurs s'efforcent aussi de les fournir directement aux villageois, en circulant des semaines durant, en voiture, en pirogue, en vélo ou même à pied (Afrique, Guyanes).

Changements techniques

Évidemment, les modifications techniques sont de nos jours importantes. Dans tout village forestier, on rencontre actuellement des objets qui sont les témoins d'époques différentes. Certains sont obsolètes, archaïques, "archéologiques" en quelque sorte; ils sont rares et ne sont plus employés que par quelques vieillards ou lors d'occasions rituelles spécifiques. Beaucoup d'objets sont "traditionnels", c'est-à-dire que leur forme et leurs matières persistent dans la génération actuelle comme dans celle des grands-parents, mais beaucoup aussi adaptent des matériaux modernes aux formes ancestrales (fer, plastique...). Enfin, des objets importés trouvent leur place dans cet ensemble technique.

Par exemple, une collection de 639 objets a été recueillie à Krisa (PNG) par S. Klappa, en 1998 : elle comporte 22 % d'objets "obsolètes", 42 % d'objets "traditionnels" et 33 % d'objets "modernes".

Les modifications les plus visibles sont les substitutions :
Haches, machettes ou couteaux usinés ; récipients de métal ou de plastique à la place de la poterie, du bois ou de la vannerie ; toitures de bâche ou de tôle à la place des palmes ; peintures chimiques à la place des pigments végétaux ou minéraux ; tissus au lieu d'écorces ; fils de fer et de nylon à la place de lianes, etc.

Certaines ne laissent pas d'être inquiétantes, ainsi lorsque des insecticides agricoles remplacent les sèves de liane pour la pêche à la nivrée. Plus subtiles, les modifications techniques témoignent de l'inventivité et de la capacité des communautés à assimiler de nouveaux ustensiles - démentant ainsi la soi-disant inertie dont on les taxe trop souvent :

tel filet de pêche est désormais tressé avec des fils de plastique tirés de sacs de farine ; les clous ont fait leur apparition dans l'assemblage des pièces de charpente ; la scie à main est utilisée chaque fois que faire se peut pour découper le bois ; la tronçonneuse à moteur, elle aussi, facilite le débitage des poutres dans les troncs d'arbre...

Les modifications de l'habitat interviennent souvent sous la pression des pouvoirs publics ou d'acteurs extérieurs. La forme des maisons change, comme les modes d'assemblage des charpentes et le type de couverture. Cependant, ces changements ne sont pas toujours heureux, lorsque la nouvelle technique de construction n'est pas maîtrisée. Alors les maisons seront moins étanches.

Ainsi les habitants de Nokopo en PNG sont-ils revenus récemment à la forme ovale de leurs épaisses maisons en paille, délaissant le toit "moderne" rectangulaire, jugé trop perméable au froid.

Il faut insister sur le fait que l'abandon de certains objets résulte d'une rupture dans la transmission du savoir technique, d'un défaut d'apprentissage entre deux générations successives, conséquences fréquentes de la scolarisation des enfants, ou bien de l'incapacité de mobiliser un nombre suffisant de parents ou d'alliés pour mener à bien une entreprise importante (comme la construction d'une grande embarcation ou d'un bâtiment). Perte de la technique, méconnaissance des plantes utiles ou recul devant l'effort nécessaire pour acquérir les ressources dans la forêt, éclatement des structures familiales sont des facteurs qui entraînent le changement matériel.

En 1996, lorsque les enquêtes d'APFT débutent à Krisa (PNG), il n'y a plus qu'une seule vieille potière aveugle, décédée peu après - il ne reste rien d'une poterie fameuse qui fut naguère commercialisée dans toute la province...

Le commerce moderne

L'apprentissage, scolaire ou non, de nouvelles techniques ou la possession de machines modernes poussent certains à se spécialiser dans la fabrication artisanale de mobilier, par exemple, ou dans la construction des maisons. Ils vendent alors leurs services ou leurs productions.

La demande des zones urbaines se fait croissante : chaque jour, dans les villes d'Afrique centrale, des milliers de feuilles de marantacées sont roulées pour cuire les pains de manioc ; des kilomètres de rotin sont acheminés pour tresser chaises et fauteuils ; des centaines de tiges de raphia sont débitées pour construire la literie... Il en va de même avec le bambou en Mélanésie, avec les fibres à vannerie de *nibi* (épiphytes) ou de palmiers en Amazonie et, partout, avec le bois de feu et le charbon de bois, encore et

toujours nécessaires aux centaines de milliers de foyers urbains.

Indéniablement, dans le contexte d'une économie monétaire devenue marchande, ces travaux de cueillette et de transformation procurent des revenus non négligeables aux forestiers qui s'y consacrent. Ces activités ne sont pas sans risque pour les peuplements végétaux : la surexploitation n'est jamais loin. C'est là le principal obstacle à la commercialisation des produits forestiers non ligneux, si elle est mal planifiée.

Le déboisement autour des villes est dû autant à l'agriculture qu'à la recherche de bois de feu et à la fabrication du charbon de bois. Les rotins sauvages coupés en trop grand nombre n'ont pas le temps de repousser. Les enquêtes d'APFT au Cameroun sur l'exploitation des rotins ont mis en évidence les défauts de la législation, qui ne régit pas l'exercice de ces métiers en dépit de la place importante dans le processus de gestion des ressources naturelles et de l'ampleur de ce commerce (Defo 1999).

On connaît bien les méfaits des collectionneurs "d'art primitif", qui ont vidé la plupart des villages d'Afrique et de Mélanésie de leurs sculptures ancestrales, des masques ou des boucliers sculptés jusqu'aux tabourets patinés et aux cuillers gravées. Il est rare que les communautés reproduisent ces objets pour leur usage, une fois qu'ils ont été emportés par l'étranger de passage.

De la même manière, l'ouverture au monde occidental entraîne maintenant une autre sorte de demande, celle des objets d'artisanat, tels que colliers, vanneries, bois sculptés, écorces peintes, etc. Ces pratiques ont l'intérêt immense de permettre de sauvegarder des savoirs et savoir-faire menacés. Cependant, qu'ils soient d'inspiration traditionnelle ou qu'ils suivent des formes à l'usage des Occidentaux, ces objets, s'ils sont faits en grande quantité dans des essences précieuses, vont entraîner une raréfaction des espèces : c'est le cas de l'ébène en Afrique, du bois d'amourette¹¹ en Guyane - sans parler de l'ivoire d'éléphant.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, de nombreuses espèces animales sont désormais inscrites dans la liste de la CITES, étant menacées d'extinction à cause d'une exportation trop forte : tous les papillons diurnes, les oiseaux de Paradis, un perroquet... L'exportation d'objets artisanaux contenant des restes de ces animaux est également contrôlée. Cependant, la plus grande menace pour les oiseaux de Paradis vient de l'intérieur : avec l'accroissement des revenus monétaires dû à la culture du café, les habitants des hautes terres disposent désormais de moyens suffisants pour circuler dans le pays et payer très chers ces produits prestigieux.

Le second risque est plus insidieux, sur un tout autre plan : la fabrication en série d'objets traditionnels entraîne assez fréquemment une simplification des formes et des décors et une nette baisse de finesse des réalisations. Sous les Tropiques, comme en Europe, il est très difficile aux artisans de garder une qualité soutenue à leurs produits, lorsqu'ils sont fabriqués en série.

En dernier lieu, il convient de souligner que la commercialisation tant des PFNL que des objets d'artisanat ne peut à elle seule garantir un juste revenu aux producteurs, qui sont extrêmement dépendants des intermédiaires acheminant les produits vers les lieux de vente et d'exportation.

Évaluation économique des PFNL

Avant même d'évaluer le potentiel commercial des produits forestiers non ligneux (PFNL) comme source alternative de revenus, tant pour les États que pour les paysans, il convient de prendre en compte l'importance des matières sauvages dans la vie quotidienne des populations. Actuellement, la part commercialisée des PFNL par les populations forestières est mineure. Ce n'est pas pour autant que leur valeur économique doive en être sous-estimée. Dans la plupart des cas, il n'y a pas d'alternative à l'usage des ressources sauvages, sans lesquelles la vie quotidienne serait *quasi* impossible. L'éloignement et les difficultés d'accès de la plupart des villages renforcent cette dépendance. Tout projet de développement est susceptible d'entraîner une modification ou une dégradation du milieu végétal, ou bien une limitation de l'accès aux ressources. De ce fait, il devrait être précédé d'une évaluation de la dépendance vis-à-vis des produits sauvages, afin d'estimer le coût potentiel que le remplacement de ces ressources forestières entraînerait pour les usagers, s'ils devaient renoncer à leur usage et donc acheter des substituts (Beer & McDermott 1996; Andel 1998).

Cependant, les difficultés d'ordre méthodologique sont nombreuses. Il est nécessaire de distinguer l'inventaire des ressources du milieu, connues de la population, et l'usage qui en est fait, c'est-à-dire la quantité qui est utilisée. Il faut séparer ce qui est utilisé dans la communauté et ce qui est commercialisé vers l'extérieur. La valeur des PFNL dépasse la pure logique mercantiliste; elle doit être comprise dans le sens le plus large possible, c'est-à-dire prendre en compte leurs valeurs d'usages et non pas seulement leur valeur marchande. Mais les modes de calcul de cette valeur d'usage sont encore sujets à discussion (*Economic Botany* 1993; Beer & McDermott 1996).

Cette évaluation est cruciale dans le cas très concret de dégradation du milieu qui doit entraîner des compensations pour la communauté concernée.

Ce peut être le cas lors de l'ouverture d'un chantier routier ou d'un oléoduc traversant un territoire coutumier (par exemple au Cameroun), ou de la mise en place d'une exploitation forestière qui détruira de nombreux espèces végétales sur des surfaces considérables (par exemple en Nouvelle-Guinée).

L'étude de la possibilité d'une exploitation commerciale des PFNL résulte d'une autre logique. Elle doit s'accompagner d'autres analyses, tant écologiques (cf. Peters 1994 pour le

nécessaire *monitoring*) que socioéconomiques.

La mise en place d'une activité extractiviste doit à la fois :

- prendre en compte les possibilités de commercialisation des produits bruts ou transformés, de telle manière que les revenus en bénéficient essentiellement aux récolteurs et non pas aux intermédiaires ou aux vendeurs ;
- évaluer si le temps passé à ces récoltes ne contrariera pas d'autres activités, notamment les activités agricoles, sans fournir des revenus alternatifs en suffisance ;
- estimer les potentialités de renouvellement des peuplements naturels devant être exploités, afin de prévenir la surexploitation que l'appât du gain favoriserait.

RECOMMANDATIONS

Avant la mise en place d'un programme qui doit entraîner un changement économique notable des populations cibles, il est nécessaire :

- d'estimer la valeur d'usage des produits sauvages, car la population devra acquérir des substituts à ces produits ;
- de prendre en compte la diversité et la complexité des usages domestiques pour les calculs de compensation lors de déprédations du milieu.

Dans le cas du développement d'activités extractivistes, comme dans celui du commerce de produits transformés (matières préparées ou objets d'artisanat), on organisera des coopératives, associations ou groupements d'intérêt, afin de :

- veiller à l'exploitation judicieuse des populations sauvages pour en maintenir le renouvellement ;
- maintenir une qualité de transformation et de fabrication qui permettra de vendre à des prix plus élevés à une clientèle sélectionnée ;
- organiser le réseau de distribution de manière à limiter les intermédiaires extérieurs, afin de garantir des revenus corrects aux récolteurs.

Parallèlement, on sensibilisera les utilisateurs, tant nationaux (citadins) qu'occidentaux :

- au caractère durable de l'exploitation extractiviste concernée ;
- à la qualité de fabrication des produits commercialisés.

BIBLIOGRAPHIE

- Andel, T. van** 1998. Commercial exploitation of non-timber forest products in the North-West district of Guyana. *Caribbean Journal of Agriculture and Natural Resources* 2:15-28.
- Bahuchet, S.** 1985. *Les Pygmées Aka et la forêt centrafricaine*. Paris: SELAF.
- Beer, J. H. de & M. J. McDermott** 1996- *The economic value of non-timber forest products in Southeast Asia*. Amsterdam : IUCN.
- Coiffier, C.** 1993. *L'écorce et la moelle du rotin : conception Iatmul de l'univers*. Thèse de doctorat EHESS, Paris n.p.
- Defo, L.** 1999.- Les exploitants des produits forestiers non ligneux, des "hors la loi" ou des "oubliés de la loi". *APFT Briefing 19*.
- Dounias, E.** 1993. *Dynamique et gestion différentielles du système de production à dominante agricole des Mvae du Sud-Cameroun*. Thèse de doctorat Université Montpellier II n.p.
- Economic Botany** 1993. Numéro spécial Economic value and sustainable harvest of plants and animals from the tropical forest.
- Empereire, L. ed.** 1996. *La forêt en jeu. L'extractivisme en Amazonie centrale*. Paris : ORSTOM-Unesco.
- Grenand, F.** 1999. Wayana et Wayampi. In : Hurault et Grenand, *Indiens de Guyane*. Paris, Autrement.
- Grenand, P.** 1980. *Introduction à l'étude de l'univers Wayāpi - Ethnoécologie des Indiens du Haut-Oyapock (Guyane française)*. Paris :SELAF.
- Kocher-Schmid, C.** 1991. *Of people and plants. A botanical ethnography of Nokopo village, Madang and Morobe Province*. Basel : Ethnologisches Seminar der Universität und Museum für Völkerkunde in Kommission bei Wepf & Co. AG Verlag.
- Lintu, L.** 1995. La commercialisation des produits forestiers non ligneux dans les pays en développement. *Unasylva* 46:183.
- Motte, E.** 1980. *Les Plantes chez les Pygmées Aka et les Monzombo de La Lobaye (Centrafrique)*. Paris: SELAF.
- Peters, C. M.** 1994. *Sustainable harvest of non-timber plant resources in tropical moist forest: an ecological primer*. Washington DC : Biodiversity support program.
- Powell, J.M.** 1976. Ethnobotany. In *New Guinea Vegetation*, ed. K. Paijmans 106-83. Canberra : CSIRO in association with ANU Press.
- Raponda-Walker, A. & R. Sillans** 1961. *Les plantes utiles du Gabon*. Paris Lechevalier.
- Rivière, H.** 1994. Les instruments de musique des Indiens Wayana du Litani (Surinam, Guyane française). *Anthropos* 89:51-60.
- Rivière, H.** 1996. *Musique instrumentale des Wayana du Litani. The Wayana of the Litani river (Suriname, French Guiana)* Buda Musique, Disque-compact 92637-2.
- Rivière, H.** 1999, sous presse. Notes sur l'instrumentarium musical des Ntumu du Cameroun. *Journal des Africanistes*.
- On consultera aussi la page Internet de la FAO sur les produits forestiers non ligneux : <http://www.fao.org/forestry/fop/fopw/nwfp/nwfp-f.stm>

NOTES

- 1 Du genre *Geonoma*.
- 2 Du genre *Euterpe*.
- 3 Du genre *Vochysia*, vochysiaceées.
- 4 Du genre *Brosimum*, moracées.
- 5 A partir du fruit de l'arbre *Genipa americana*, rubiacées.
- 6 Plusieurs espèces de *Ptychococcus* dont *P. lepidotus*.
- 7 *Ischnosiphon arouma* et *I. obliquus*, marantacées.
- 8 Folioles : *Oenocarpus bacaba*, *Attalea* spp. ; spathe : *Euterpe oleracea*.
- 9 Notamment *Heteropsis* spp. (aracées), *Clusia* spp. (clusiacées) en Guyana (Andel 1998).
- 10 Sapelli : *Entandrophragma cylindricum* (méliacées) ; limba (ou fraké) : *Terminalia superba* (combrétacées).
- 11 Ebène : *Diospyros crassiflora* (ébénacées) ; bois d'amourette *Brosimum guianense* (moracées).

SE NOURRIR EN FORÊT

Igor DE GARINE

Avec la participation de :

Claudine Angoué, Serge Bahuchet, Olivier Bernard, Pascale Bonnemère, Sophie Bouly de Lesdain, François Braem, Florence Brunois, Serge Cogels, Lipaka Dimomfu, Edmond Dounias, Marianne Elias, Roy Ellen, Alain Froment, Norbert Gami, Delphine Greindl, Françoise Grenand, Kornelia Ioveva, Daou Joiris, Christin Kocher-Schmid, George Koppert, Christian Leclerc, Pierre Lemonnier, Pierre de Maret, Hélène Pagezy, Michel Romainville, Hilary Solly, Théodore Trefon, Fabienne Tzerikiantz, Cédric Vermeulen, Annie Walter

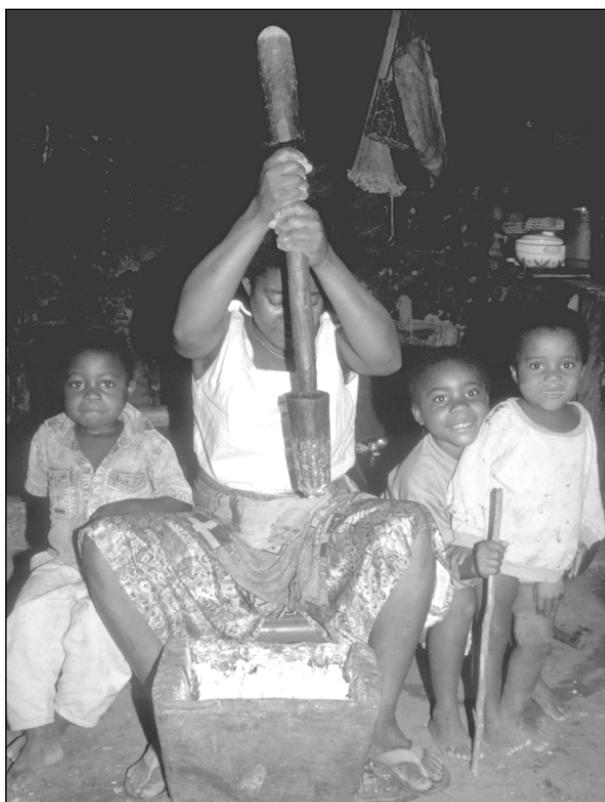


Repas collectif chez les Wayãpi. Amapa - Brésil - 1987 - (cliché Pet F. Grenand)



*Pilage du maïs par les jeunes femmes
Wayãpi. Trois Sauts - Guyane Fr. - 1996 -
(cliché S. Bahuchet)*

Les populations forestières possèdent une alimentation encore largement fondée sur la subsistance; elles sont dans un état de dépendance vis-à-vis d'un environnement nourricier d'une grande variété.



*Pilage du manioc par une jeune femme
Ntumu.Nkong Meyos - Cameroun - 1996 -
(cliché S. Bahuchet)*

INTRODUCTION

L'usage alimentaire que font les populations des ressources de la forêt est la condition de leur maintien dans le milieu et l'un des éléments d'une dynamique écologique satisfaisante.

Le présent chapitre est consacré aux produits d'origine domestique ou sauvage intervenant dans le régime alimentaire.

- Quel est donc celui-ci ?
- Quelle place les produits de la forêt y tiennent-ils ?
- Quels en sont les aspects qui peuvent se répercuter sur l'état de nutrition ?
- Quelles sont les recommandations que l'on peut faire pour maintenir une situation alimentaire satisfaisante ?

LE RÉGIME ALIMENTAIRE

L'alimentation des populations forestières constitue un domaine complexe où, en raison de la mobilité des individus et de la fréquence des prises alimentaires hors repas, il est difficile d'obtenir des données quantifiées précises. Nous ne nous interdirons pas, dans cette perspective, de nous référer à des données récentes rassemblées sur des populations comparables, et souvent voisines, de celles qui ont été étudiées dans le cadre d'APFT.

Les populations forestières possèdent une alimentation encore largement fondée sur la subsistance; elles sont dans un état de dépendance vis-à-vis d'un environnement nourricier d'une grande variété. Y contribue une forte diversité biologique liée à la multiplicité des habitats et à l'originalité des cultures dont les stratégies réalisent, à des degrés divers, la satisfaction des besoins nutritionnels. Il est donc périlleux de se livrer à de trop amples généralisations. Il ne sera en aucun cas possible de faire l'économie d'une étude précise des populations considérées, de leur environnement, de leur cycle alimentaire annuel.

Au Cameroun, il existe dans une même zone géographique étudiée par APFT des différences sensibles entre les systèmes alimentaires des Ntumu, des Ntem, des Mvae, des Nzimo et des divers groupes Pygmées qui y résident. A plus faible échelle, dans la région de Campo, au Cameroun, les Yassa, les Mvae de la côte, ceux de la brousse et les Pygmées Kola sont étroitement voisins mais possèdent des systèmes alimentaires différenciés et un calendrier d'activités distinct qui se répercute sur la dépense énergétique (Koppert *et al* 1996b : 237-241; 248-250).

En Mélanésie, les variations saisonnières du régime sont moins marquées. Toutefois, au Vanuatu, les villages de la côte ouest de Santo (Tasmate, Elia, Wusi), qui sont échelonnés sur une vingtaine de kilomètres, bénéficient du même genre de vie, exhibent des différences perceptibles, par exemple en ce qui concerne l'usage de leurs aliments de base amyliacés (FAO 1970; Tzerikiantz, à paraître *in* Bley *et al*). Ces nuances peuvent avoir des conséquences nutritionnelles. Ceci posé, on ne saurait s'interdire de tenter de mettre en évidence quelques caractéristiques générales.

CHASSE/CUEILLETTE ET AGRICULTURE

Les travaux effectués sur l'alimentation dans le cadre du programme APFT ont contribué à remettre en question un certain nombre de stéréotypes. Les produits de la chasse et de la cueillette ne constituent plus la base de l'alimentation des populations forestières. La controverse vis-à-vis de l'autonomie alimentaire des Pygmées par rapport aux villageois, fondée sur l'igname de cueillette, revêt un caractère académique (Bahuchet *et al* 1992; Loung 1996). On ne saurait non plus focaliser l'intérêt seulement sur les Pygmées et la viande de chasse.

La totalité des populations forestières possèdent aujourd'hui un genre de vie à prédominance agricole, généralement fondé sur l'essartage et recourent à des degrés divers aux activités de prédation, c'est-à-dire la cueillette, le ramassage, la chasse, mais aussi la pêche.

LES ALIMENTS DE BASE

Le régime alimentaire des populations traditionnelles repose sur la consommation d'un petit nombre d'aliments de base. En milieu forestier, il s'agit dans la plupart des cas de plantes à tubercules (racines ou rhizomes) et de fruits féculents, dont les principaux sont l'igname (*Dioscorea*), le taro (*Colocasia*), la patate douce (*Ipomoea batatas*), les bananes (*Musa*), le chou caraïbe (*Xanthosoma*) et l'arbre à pain (*Artocarpus altilis*), auxquels il faut ajouter en Mélanésie le sagou (*Metroxylon*) et le manioc (*Manihot esculenta*). Abondamment consommé dans les Guyanes (Grenand 1993; Elias APFT), il est présent partout ailleurs.

Ces aliments végétaux ont pour particularité d'être *pauvres en protéines*. Cette caractéristique a conduit à définir un type de régime dit "des zones humides", à base de tubercules, que les nutritionnistes ont tenu pendant plus de trente ans comme souffrant d'un déséquilibre calorico-azoté (Perissé 1966). Les observations plus récentes, et en particulier celles effectuées dans le cadre du programme APFT, suggèrent une consommation en protéines, et en particulier en protéines d'origine animale, plus adéquate.

On doit aussi porter au crédit des ethnies de forêt le fait qu'elles utilisent une vaste gamme d'espèces et de variétés de féculents dont les nutriments se complètent partiellement (FAO 1970; Kocher-Schmid 1998). Il n'est pas indifférent que la patate douce renferme six fois plus d'acide ascorbique que l'igname ou que le taro contienne deux fois plus de phosphore que le manioc.

Sur un plan quantitatif, les observateurs s'accordent à souligner la constance relative de l'apport calorique dû aux produits amylacés (voir, par exemple, Pagezy 1988a; Koppert et Hladik 1989). Leur consommation quotidienne par adulte est de l'ordre de 900 grammes (Koppert *et al* 1996a et b; Kocher-Schmid *et al* APFT ; Walter et Tzerikiantz APFT).

LES ALIMENTS SECONDAIRES

Les populations forestières cultivent aussi des légumineuses (arachides, haricots), des cucurbitacées et plus rarement du maïs. Ces produits améliorent l'équilibre du régime et ont saisonnièrement une certaine importance. Les habitants de la forêt sont d'excellents

horticulteurs. Il est inutile d'insister sur l'extrême variété des produits du jardin : fruits, noix et graines, légumes de toutes espèces qui ont été décrits dans d'autres chapitres, au nombre desquels la canne à sucre (*Saccharum officinarum*) et de nombreuses plantes condimentaires.

On soulignera l'intérêt des feuilles de plantes cultivées telles que le manioc (dont la teneur élevée en protéines des feuilles compense la pauvreté du tubercule), le chou caraïbe et les brèdes de toutes espèces. Une fois cuites, elles ont - comme les produits lipidiques : arachides, amandes de cucurbitacées, palmiste, lait de coco - pour propriété d'apporter de l'onctuosité aux sauces qui accompagnent l'aliment de base. On doit toutefois faire observer qu'en Afrique le mijotage prolongé auquel sont soumis les feuilles et légumes verts diminue leur richesse vitaminique.

Le sel manufacturé a presque partout remplacé celui obtenu par solifluxion des cendres de certains végétaux (Prinz 1996). Le miel, absent en Mélanésie, est ailleurs l'aliment sucré par excellence du régime; il est fortement valorisé chez les Pygmées. Sa consommation illustre, avec la viande, le maximum de plaisir gustatif que l'on peut observer (Gariné 1988).

LES PRODUITS PARACULTIVÉS

Mention doit aussi être faite des produits de plantes semi-domestiquées — "paracultivées" (Dounias 1996). En Mélanésie, il s'agit, par exemple, du sagou (*Metroxylon*), aliment de base répandu en Nouvelle-Guinée, de la châtaigne de Tahiti (*Inocarpus fagifer*), de la nangaille (*Canarium indicum*), du *Pangium edule* et de certaines variétés de pandanus (Walter et Sam 1999). En Afrique, les plantes les plus marquantes en sont le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) et les diverses espèces de raphia. Localisés à proximité du village ou en peuplement en brousse, ils exigent des déplacements d'amplitude variable pour être utilisés (Lemonnier, à paraître in Bley et al).

LES VÉGÉTAUX DE CUEILLETTE

Il est inutile de mentionner l'abondance des produits végétaux de cueillette dont la production est saisonnière et qui contribue à l'équilibre du régime (lipides, vitamines, minéraux et oligo-éléments). On ne saurait toutefois considérer que toutes les plantes dont l'usage est connu sont effectivement utilisées. On s'achemine aujourd'hui vers l'usage sélectif d'un certain nombre d'espèces très appréciées, telles que *Panda oleosa*, *Irvingia gabonensis* ou les *Gnetum*, en Afrique comme en Mélanésie.

LES PROTÉINES ANIMALES

A l'inverse de ce qui était professé par la nutrition officielle jusqu'à une époque récente, la consommation de protéines animales est élevée dans toutes les populations africaines de l'échantillon APFT (à l'exception du pays Tikar). La consommation de viande ou de poisson se situe partout au-dessus de 150 grammes; elle est parfois proche de 200 grammes (Koppert et al 1996a et b). Il s'agit de produits obtenus par des activités de prédation. Leur gamme est très ample et comprend les grands ongulés, les rongeurs, aussi bien que les chenilles ou les termites.

Ces produits sont saisonniers mais il est rare qu'ils manquent totalement. On ne saurait non plus passer sous silence les ressources de l'élevage. Elles sont relativement peu abondantes en Afrique : volailles, caprins et ovins. En revanche, les porcins constituent un élément central de la culture mélanésienne. Dans la plupart des cas, les animaux domestiques sont consommés irrégulièrement lors des manifestations festives.

LE POISSON

L'un des apports des recherches de terrain accomplies dans le cadre d'APFT a été d'attirer l'attention sur le poisson : sa valeur nutritionnelle ne le cède en rien à celle de la viande. Dans beaucoup des sites d'étude, il est disponible précisément au moment où la chasse est peu efficace (saison sèche). Certaines populations ont une vocation de pêche (Bahuchet 1996) pour la consommation et la commercialisation. Ceci s'observe aussi bien en bordure du Ntem que du Dja, de la Boumba, du Mbam ou dans la région de Campo au Cameroun, ou à la périphérie du lac Tumba en République Démocratique du Congo. Bien que les variations saisonnières soient moins marquées, la pêche est non négligeable en Mélanésie chez les Ankave de Nouvelle-Guinée comme à Santo au Vanuatu, où poissons et crevettes d'eau douce constituent, sur la côte aussi bien qu'à l'intérieur, un élément fréquent du régime et la clef de son équilibre protéico-calorique.

LE STOCKAGE

Le régime alimentaire dépend évidemment des possibilités de conservation et de stockage. Dans un climat chaud et humide, les produits alimentaires végétaux sont pour la plupart conservés sur pied. En Afrique, la conservation des produits animaux et de certains aliments de base transformés, telles les boules de purée de manioc (foufou), s'effectue par fumage. Le fumoir, qui est constamment garni, constitue la pièce maîtresse de la cuisine.

ORGANISATION DES REPAS

Comme dans beaucoup de sociétés traditionnelles, le repas du soir est généralement le plus important; celui du lendemain matin en utilise les reliefs. La journée est marquée par des épisodes alimentaires moins structurés, qui sont fonction de l'emploi du temps des différentes catégories d'individus dans les groupes domestiques. Ils sont pris au domicile principal, dans les lieux de culture, à la chasse, à la pêche, en voyage, en visite. Le grignotage est fréquent; un certain nombre d'aliments, en particulier les fruits et les baies, sont rarement consommés dans le cadre de la résidence familiale.

Les repas consistent le plus souvent en un plat de l'aliment de base amylicé qui constitue la partie énergétique du repas, consommé en même temps qu'une sauce de composition complexe, préparée à part, où figurent légumes, oléagineux et protéines animales qui lui confèrent sa sapidité.

Les aliments sont cuits à l'eau, à l'étouffée ; les viandes sont le plus souvent cuites en ragoût. Le grillage, qui n'est pas perçu comme une technique culinaire sérieuse, est plutôt réservé aux snacks pris hors du groupe domestique. On doit mentionner aussi en Mélanésie la cuisson à l'étouffée sur des pierres chauffées à blanc, le fameux "four polynésien". Le fumage donne à la cuisine des populations forestières africaines une tonalité gustative caractéristique (un *flavor principle* selon E. Rozin 1983).

LA GASTRONOMIE

On se trouve dans les ethnies de forêt africaines devant des activités culinaires subtiles, actualisées dans un très grand nombre de recettes. A la différence de ce que l'on observe en milieu de savane, on est ici devant une gastronomie complexe dont il est licite de tirer du plaisir et qui participe d'une certaine éducation du palais. Africains et Mélanésiens excellent à jouir des nuances organoleptiques qui distinguent les variétés des différentes espèces de tubercules, de rhizomes et de fruits amylicés utilisés. Les sauces comportent très souvent un élément lipidique, huile de palme en Afrique, lait de coco ou de pandanus dans le Pacifique, en Mélanésie. On ne saurait oublier les condiments. Ceux-ci peuvent constituer des marqueurs culturels. C'est ainsi qu'en Afrique, au Cameroun, dans la région de Campo, le piment fort (*Capsicum frutescens*) caractérise la cuisine des Yassa et se trouve être un objet de critique pour leurs voisins Mvae. C'est de même que les populations Beti des forêts côtières du sud Cameroun accordent une valeur identitaire aux sauces amères confectionnées avec les feuilles de *Vernonia amygdalina* qui, comme le manioc, doivent être traitées pour en éliminer le principe toxique. L'innocuité biologique de ces aliments dépend du sérieux de cette opération (Jackson 1996; Prinz 1996), laquelle est moins fiable pour les produits destinés à être commercialisés, dont l'usage tend à augmenter.

BOISSONS TRADITIONNELLES

On ne saurait passer sous silence en Afrique forestière les boissons traditionnelles, abondamment consommées : le vin de palme confectionné à partir de la sève d'*Elaeis* ou de raphia. Il faut y ajouter les alcools provenant de la distillation des tubercules, de la banane ou du maïs.

L'ÉTIQUETTE ALIMENTAIRE

Le partage alimentaire, l'accès à la nourriture sont des éléments qui sont à prendre en compte. Il peut s'agir de l'absence au repas des enfants qui sont déjà astreints à travailler. Il peut aussi s'agir du privilège des hommes adultes de s'approprier l'essentiel des protéines animales alors que le volume des aliments glucidiques, susceptibles de satisfaire les besoins protéiques de l'enfant, est trop important pour être ingéré. La répartition des plats s'effectue selon les sexes. Le plus souvent, les enfants mâles au-delà de cinq ans mangent avec les hommes. Les garçons plus jeunes s'alimentent avec la fraction féminine du groupe de résidence ; chaque mère mange avec ses propres enfants.

Dans les ethnies forestières, on doit signaler l'existence de lieux spéciaux où les hommes adultes mangent séparément de leur famille. C'est le cas du "corps de garde" en Afrique où s'effectuait un partage des plats entre les consommateurs. Cette situation, qui tendait à avantager les chefs de famille et à matérialiser leur statut et leur solidarité, semble disparaître. Elle s'apparente aux collations prises par les hommes au Vanuatu dans l'enclos qui leur est traditionnellement réservé lors de la consommation du kava (*Piper methysticum*).

UBIQUITÉ DES LIEUX DE CONSOMMATION

La multiplicité des lieux de consommation est un des éléments originaux des

systèmes alimentaires forestiers (Cogels et Pasquet, à paraître *in* Bley *et al*). Il dépend de la variation saisonnière des ressources alimentaires et du calendrier des activités des différentes catégories d'individus qui constituent la communauté. Dans des écosystèmes aussi riches en ressources alimentaires potentielles d'origine animale ou végétale que la forêt pluviale, le grappillage est fréquent et entraîne souvent une consommation individuelle immédiate. C'est le cas de beaucoup de fruits, de noix, de baies; plus rarement de produits qui, comme les animaux, exigent une cuisson.

Les campagnes de chasse des différents groupes Pygmées viennent, bien sûr, à l'esprit, mais la plupart des sociétés de la forêt pluviale ponctuent, elles aussi, leur cycle annuel de phases de dispersion et de regroupement de séjours à l'extérieur du village, à l'occasion desquels elles ont, en particulier, accès à une gamme d'aliments différents. On pourrait mentionner ici l'existence d'une double (ou d'une multiple) morphologie des sociétés forestières au sens où l'eussent entendu Mauss et Beuchat (*in* Mauss 1983 : 389-477). Il s'agit du ramassage des chenilles pratiqué par les Pygmées et que l'on observe aussi dans de nombreuses ethnies de forêt telles que les Ngbaka, les Isongo, les Ngando de République Centrafricaine (Bahuchet 1985 : 212). Il s'agit des bivouacs de chasse et des camps de pêche des ethnies forestières du Cameroun, Tikar, populations du Dja ou du Ntem; Oto et Twa de la République Démocratique du Congo à propos desquelles Pagezy (1988b : 379-414) montre le bénéfice nutritionnel qu'en tirent les individus qui décident d'y résider durablement. Sans doute les bivouacs de culture dans les champs que l'on observe, par exemple, chez les Tikar du Cameroun ou la dispersion à laquelle donne lieu l'exploitation du *Metroxylon* en Papouasie (Brunois APFT) doivent-ils être mentionnés ici.

A côté des produits alimentaires de la forêt qui sont rapportés au village, l'usage de ceux qui sont consommés sur place, hors de sa sécurité, amène de la variété et possède un intérêt diététique. Il revêt aussi une dimension sociale et spirituelle sur laquelle nous reviendrons.

LES VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les zones de forêt pluviale se caractérisent pour la plupart par quatre saisons distinctes : une petite saison sèche, une petite saison des pluies, une grande saison sèche et une grande saison des pluies. Ces variations saisonnières ont, évidemment, des répercussions sur la disponibilité alimentaire, sur les activités et donc la dépense énergétique des individus. Le statut nutritionnel varie de plus selon la morbidité et, en particulier, le degré d'infestation parasitaire intestinale. Nous n'insisterons pas sur ces aspects, déjà traités par Froment et Pagezy.

La plupart des populations forestières perçoivent, à des degrés divers, une période de soudure alimentaire. Celle-ci peut provenir de la pénurie de l'un des aliments de base, tel l'igname au Vanuatu (Terikiantz APFT). Les Mvae du Cameroun se plaignent d'un manque de bâtons de manioc d'avril à juillet. En R.D.C. c'est la saison des pluies qui s'avère contraignante. Elle est marquée par une diminution de la ration de viande, aliment très valorisée alors que l'on ne constate pas de variation significative de la valeur énergétique du régime dans lequel le poisson tient, pourtant, une place non négligeable (Pagezy 1982; 1988a). Leclerc (à paraître *in* Bley *et al.*), comparant le statut nutritionnel

saisonnier des Nzimo et des Pygmées voisins, suggère que la diminution de poids saisonnière des femmes nzimo tient à un excès de la dépense énergétique (deux saisons de cultures chez les nzimo) plutôt qu'au manque de nourriture. Il est évident que les variations saisonnières du statut nutritionnel sont le résultat d'une combinaison de facteurs, au premier rang desquels les parasitoses (Froment *et al.* 1996; Bernard, à paraître *in* Bley *et al.*)), dont l'importance varie auprès de populations voisines et même vivant en symbiose (Froment, à paraître *in* Bley *et al.*). Ici encore une approche de type microscopique s'impose.

En tout état de cause, on peut considérer que la période perçue comme précaire n'a qu'une faible incidence sur le statut nutritionnel des adultes, les hommes étant plus favorisés que les femmes. Elle est sans commune mesure avec ce que l'on observe en climat soudanien. Si l'on devait caractériser cette période, on évoquerait la modification quantitative du régime et un traumatisme psychologique correspondant à la "faim de viande", la diminution de la nourriture la plus valorisée (Bahuchet 1985 : 472; Pagezy 1982; Garine et Pagezy 1989; Turnbull 1965 : 252). On se référera à Froment (ce rapport) pour l'analyse de la malnutrition infantile.

INTERDITS ET RÉGIMES DIFFÉRENTIELS

Les prohibitions alimentaires, permanentes ou temporaires, pèsent peu sur le régime effectif de la population. Sans doute certains interdits intéressent-ils les enfants en bas âge, au moment du sevrage, les femmes durant la grossesse et au cours de l'allaitement. Leur portée est minime et l'on doit soigneusement distinguer ceux qui sont mentionnés et ceux qui sont effectivement respectés (cf. Ojiambo 1967). On ne saurait, en revanche, passer sous silence les aspects positifs du traitement différentiel accordé dans certaines populations africaines à la mère primipare, autorisée à séjourner dans sa propre famille, à bénéficier avec son enfant d'une alimentation abondante et choisie, tout en étant déchargée de travailler (Pagezy 1983; 1989).

L'alimentation des populations forestières dépend encore pour l'essentiel de la production locale. Le degré d'utilisation des produits alimentaires manufacturés varie selon les sociétés. Ils doivent être achetés ; leur accès est donc limité par les disponibilités monétaires des populations rurales. En Afrique, on observe surtout le sel, le sucre, le condiment Maggi, la sauce tomate, le lait en boîte, le riz et, à portée des zones urbaines, le pain et la farine de blé. On ne saurait ici oublier les boissons : boissons gazeuses et jus de fruits, mais surtout bières, vin et alcools manufacturés dont l'abondante consommation grève les budgets familiaux.

LES PRÉFÉRENCES ALIMENTAIRES ET LA VIANDE

Mais en règle générale les populations africaines de la forêt restent attachées à leur régime alimentaire traditionnel (Garine 1996 : 868). La préférence va aux plats traditionnels préparés avec les aliments de base, ainsi qu'aux produits qui entrent le plus communément dans les sauces : poisson et surtout viande réunissent tous les suffrages, alors que les végétaux de cueillette n'apparaissent pas parmi les préférences.

La viande de chasse est l'un des domaines sur lesquels les chercheurs d'APFT ont focalisé leur attention (Bahuchet et Ioveva-Baillon, à paraître *in* Bley *et al.*) et on ne

saurait s'y étendre ici. En bref, la viande de chasse a toujours constitué une des composantes du régime alimentaire traditionnel, dont il permet l'équilibre. Une large part en est consommée sur place. Il s'agit d'un aliment gastronomiquement valorisé, prestigieux et possédant une forte charge symbolique. Il accompagne les manifestations festives de tous ordres, y compris la célébration du dimanche. C'est un aliment qui se prête aux snacks nature (Trefon et de Maret, à paraître *in* Bley *et al.*) que l'on observe aussi bien dans les bourgs forestiers que dans les grandes villes. C'est un produit de brousse dont la valeur ajoutée est la plus élevée et un recours contre le chômage dans une économie nationale chancelante. Rien ne pousse à en abandonner l'usage. On ne voit guère comment lutter contre une folie de la viande de chasse à laquelle cèdent les décideurs qui devraient y mettre un holà.

Il est évident qu'une action énergique doit s'exercer contre la commercialisation et frapper les intermédiaires et les consommateurs (y compris la restauration de prestige) autant que les pourvoyeurs primaires. On ne voit pas, en revanche, comment les villageois peuvent se priver de la chasse de subsistance. Le maintien de celle-ci implique une mobilité d'installation dans un cadre géographique suffisamment ample pour autoriser la reproduction des ressources en gibier. Le *garden hunting*, qui consiste à piéger les animaux prédateurs des cultures, principalement des singes et des rongeurs qui sont gastronomiquement valorisés, définit un système qui s'autogère et ne met pas la grande faune en danger. Si l'élevage des mammifères sauvages ne donne pas encore de résultats concluants, peut-être à long terme l'élevage traditionnel apportera-t-il une solution. Ceci impliquera que les animaux domestiques, aujourd'hui signes de prestige en Afrique comme en Mélanésie et surtout consommés dans des occasions rituelles ou sociales (mariages, funérailles), deviennent d'un usage courant, ce qui nécessite, à côté d'améliorations techniques, un changement d'attitude des consommateurs, ce qui commence à se produire en Mélanésie relativement au porc.

Peut-être les snacks de viande grillée, qui sont si courants en zone de savane, constituent-ils un biais intéressant pour amener une utilisation en quelque sorte profane de la viande.

LA MODERNITÉ

La faveur dans laquelle sont encore tenus les produits alimentaires traditionnels et, en particulier, ceux de la prédation, semble moins évidente en Mélanésie qu'en Afrique. On assiste en certains sites de Nouvelle-Guinée à un rejet plus marqué du passé et d'aliments traditionnels au profit du riz et des conserves de poisson et de viande (Kocher-Schmid *et al.*, APFT). Sans doute doit-on y voir l'effet de la monétarisation qui accompagne le processus de globalisation, mais on doit mentionner aussi l'influence de l'école et des missions. C'est avec pertinence que Kocher-Schmid *et al.* (APFT) attirent l'attention sur les interdits alimentaires imposés par les Adventistes du Septième Jour. Nul doute qu'il existe aussi en Afrique, et pas seulement en ce qui concerne les élites scolarisées et souvent christianisées, un désir d'adopter un style de vie moderne, y compris en ce qui concerne l'alimentation. Sa réalisation dépend du revenu monétaire. Y concourt le souci de conserver un statut suffisant dans la société nationale et de satisfaire les besoins qui s'y manifestent en terme d'alimentation et le désir d'émancipation de la

population féminine, désireuse d'accéder à des nourritures moins longues et moins épuisantes à préparer.

ALIMENTATION ET BUDGETS FAMILIAUX

En dépit du désir d'adopter les aliments modernes issus du commerce extérieur, la faiblesse du revenu monétaire et l'ordre de priorité que l'on accorde aux dépenses ne permettent de réaliser ce vœu que de façon homéopathique et passagère. Il existe aujourd'hui peu de populations enclavées telles les Ankave de Nouvelle-Guinée, dont le revenu monétaire est quasi nul et qui vivent encore largement en autarcie (Bonnemère et Lemonnier, APFT). Trois types de ressources sont généralement possibles : 1) celles qui proviennent du salariat (le plus souvent issu des entreprises forestières). Il est très élevé mais n'intéresse qu'une minorité. A titre d'exemple, dans le projet forestier de Vanimo, Papouasie-Nouvelle-Guinée, le salaire peut atteindre 8.000 Euro par groupe familial, mais il n'est pas éternel, le revenu moyen étant de 80,2 Euro. 2) Le revenu qui provient des cultures de rente : cacao, café, arachide, coprah, varie selon les années, les unités de production. Il est mal réparti dans l'année. A titre d'exemple, au Cameroun, dans le Ntem, en 1997, les recettes de la vente de cacao ont oscillé, si l'on compte 5 habitants par foyer, entre 46 Euro et 228 Euro par an (Cogels, APFT). Ces sommes sont incapables de couvrir de façon durable les dépenses alimentaires d'un foyer. 3) Le revenu monétaire de quelque importance est en général du ressort des hommes qui le manipulent à leur guise. A titre d'exemple, à Kilimeri, Nouvelle-Guinée, le revenu d'un homme est quatre fois supérieur à celui d'une femme (Kocher-Schmid *et al.*, APFT).

L'argent est une denrée rare et son utilisation à des fins alimentaires vient après les dépenses qui relèvent de l'amélioration de l'habitat et de son équipement, du vêtement et des activités festives (boissons alcooliques, prostitution, jeu) ou de l'achat de biens de prestige (audiovisuel, moyens de locomotion) ou du paiement des impôts, des achats nécessaires à la scolarisation des enfants, sans oublier le renouvellement des objets nécessaires à la chasse et à la pêche.

Il est utile de signaler le caractère inquiétant de la consommation alcoolique en termes sociaux et de santé publique. Les enfants sont introduits à un très jeune âge à l'usage du vin de palme. L'ébriété dominicale des hommes est la manifestation la plus anodine que l'on puisse constater dans les communautés.

Indépendamment de la vente de la viande de chasse et du poisson, la vente des produits forestiers - rotin (*Ancistrophyllum secundiflorum*, *Eremosphata macrocarpa*), kava (*Piper methysticum*), bois de santal (*Santalum austrocaledonicum*), produits pharmacologiques un peu partout - procure un revenu d'un montant variable mais irrégulier. L'extractivisme sans contrôle peut amener, comme c'est le cas pour le gibier, la disparition des ressources concernées.

L'essentiel de l'argent converti en produits alimentaires provient de l'activité des femmes : vente des surplus de la production familiale, principalement produits agricoles mais aussi chasse, ramassage et pêche, qui alimentent un petit commerce local actif et des activités de colportage, rarement décrites avec précision.

L'étude des budgets familiaux dans la région de Campo (Garine 1996 : 358) permet de donner un ordre de grandeur des dépenses alimentaires familiales. En 1991, il est de

1 Euro (71 CFA) par personne et par jour chez les Yassa, de 0,6 Euro (42 CFA) chez les Mvae. Il est vraisemblable que ces dépenses aient peu augmenté depuis. En 1998, dans la vallée du Ntem, Cogels (APFT) montre que seulement 2% des aliments consommés sont d'origine étrangère et achetés : le riz asiatique et le sel viennent en tête, suivis du sucre, des cubes d'arôme Maggi, de la farine de blé et des boissons gazeuses (Fanta) ou alcooliques, bière.

L'augmentation du revenu monétaire consacré à l'alimentation et l'accès aux denrées manufacturées passent par une amélioration de la production vivrière familiale destinée à la commercialisation. Il appartiendra d'en augmenter le rendement et de trouver des débouchés suffisants. C'est à ce niveau que les relations entre la ville et la forêt revêtent leur importance (Greindl, APFT) et posent le problème des moyens de communication (Bouly, APFT). A côté du marché constitué par les villes de grande et de moyenne importance, il est nécessaire de ne pas négliger les localités de petite taille situées dans la forêt, les agglomérations qui se constituent autour des entreprises forestières. Il y existe une demande et les producteurs villageois peuvent encore tenter d'y échapper à l'organisation impitoyable des filières alimentaires rapidement mises en place par les capitalistes locaux qui contrôlent les moyens de transport.

MONÉTARISATION DE L'ALIMENTATION

Il est inutile de rappeler que la monétarisation de l'économie vivrière et le contrôle des ressources de la forêt relèvent de la politique économique globale des pays concernés. En ce qui concerne les cultures vivrières, il est nécessaire d'éviter que les produits importés et massivement subventionnés, tel le riz, ne viennent indûment concurrencer la production nationale.

Dans l'état actuel du développement économique et social, on ne voit pas comment il pourrait être possible aux habitants de la forêt d'abandonner leur économie de subsistance, à laquelle contribuent des activités de prédation qui sont essentielles à l'équilibre nutritionnel du régime.

La monétarisation des dépenses alimentaires n'est en aucune façon garante de l'amélioration ou même du maintien de l'équilibre nutritionnel du régime. La sagesse diététique minimale qu'assurent tous les systèmes alimentaires traditionnels risque d'être sacrifiée à des achats de prestige, y compris les boissons alcoolisées, les sucreries, dont la contribution à l'équilibre biologique est faible. L'évolution vers un idéal de modernité est inquiétante. Faute de pouvoir être pleinement réalisée, elle entraîne une aliénation vis-à-vis du milieu naturel et du système alimentaire traditionnel. Dans cette démarche, les Africains apparaissent modérés. Ils visent à la modernité tout en conservant un certain attachement à leur milieu et à leur genre de vie. Le va-et-vient avec la ville est constant en ce qui concerne l'éducation, les formalités administratives, l'entraide et les célébrations familiales, l'obtention d'une plante médicinale ou de la nourriture. Les relations ne se bornent pas au trafic de la viande mais à l'obtention de produits agricoles bien moins chers qu'en ville. Le village en fait est encore un lieu où l'on peut assurer sa subsistance à peu de frais en cas de besoin (chômage) et où l'on peut participer aux activités de production et se ressourcer dans un milieu moins stressant, plus amical que la ville.

Les données APFT en provenance de Mélanésie suggèrent un rejet plus net du monde traditionnel, des croyances qui y opèrent, des nourritures que l'on y consomme, parfois au profit du riz blanchi et des conserves de poisson. On peut y voir non seulement l'influence de modèles occidentaux, mais aussi celles des religions monothéistes qui contribuent à faire passer pour indigne d'un croyant (surtout s'il est Adventiste du Septième Jour) des nourritures issues du milieu naturel mais nutritionnellement utiles.

SAVOIRS TRADITIONNELS ET MODERNISATION

L'alimentation des populations forestières exige une connaissance approfondie du milieu et de ses ressources garantes de l'équilibre diététique, faute d'un revenu monétaire suffisant pour passer à un régime fondé sur l'achat de produits extérieurs au milieu. Il est souhaitable que ces savoirs traditionnels perdurent et soient renforcés, en mettant en évidence leur conformité avec les exigences scientifiques objectives de la nutrition. Il est clair que, si l'on peut faire apparaître aux yeux des consommateurs l'aspect nutritionnel des choix alimentaires, comme c'est le cas dans la société occidentale moderne, on fera œuvre utile. Aussi, à une époque où l'on se préoccupe dans les pays industrialisés d'authenticité culturelle et de nourritures vraies, rassurantes et non polluées, le moment est-il opportun de promouvoir le style alimentaire traditionnel des populations forestières. Il est efficace nutritionnellement, peu coûteux et actualise cette communion avec le milieu naturel à laquelle il paraît de bon ton de se référer aujourd'hui.

Beaucoup de sociétés de la zone de forêt apprécient les plaisirs de la bouche. Dans la plupart des cas, ne serait-ce que dans le cadre du tribalisme, une fierté et un souci d'authenticité ethnique subsistent. La promotion de la gastronomie locale peut contribuer au maintien des ressources alimentaires peu connues ou même rejetées — que l'on pense à la valorisation de la sauce de ndolé (*Vernonia amygdalina*), pourtant amère, chez les Beti, ou à la fierté des Yassa vis-à-vis de leur bâtons de manioc réputés, à leurs yeux, les plus raffinés de la côte.

Parallèlement à un engouement pour la viande de chasse et le poisson, on constate partout une désaffection vis-à-vis des produits alimentaires végétaux non domestiques, en raison de leur manque relatif de sapidité, de leur difficulté d'obtention ou de préparation, de l'image passéiste qu'ils véhiculent. Il en est de même pour les nourritures réputées innombrables selon les critères de la vie moderne (reptiles, amphibiens, insectes). Cette tendance est d'autant plus grave que la scolarisation des enfants empêche la transmission de savoirs naturalistes.

ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Plusieurs approches éducatives peuvent se concevoir :

- Pour améliorer la nutrition et agir sur les excès de la prédation.
- Au niveau des adultes une démarche s'efforçant de réconcilier les savoirs traditionnels sur la forêt et les connaissances de l'écologie moderne peut être utilisée. La pratique de terrain montre en tous lieux le profond intérêt des villageois pour la systématique botanique et zoologique, la taxonomie et le comportement des espèces (Berlin 1992; Roulon Doko 1998).
- En ce qui concerne les femmes, on pourra traiter de la conservation, de la

préparation des aliments, de la cuisine et surtout de la valeur nutritionnelle des produits autochtones, y compris issus de la chasse, de la cueillette et de la pêche. On offrira une même information vis-à-vis des produits modernes dont le prestige masque l'intérêt nutritionnel parfois médiocre.

Ces deux dernières démarches pourraient être mises au point afin d'être poursuivies dans le cadre de l'école.

On ne saurait se faire trop d'illusions sur la capacité d'un programme comme APFT à avoir une action rapidement perceptible dans des domaines où les enjeux économiques et la recherche du profit ne vont guère dans le sens d'une diminution de l'exploitation des produits écologiquement sensibles, tels que le gibier et les arbres tropicaux. La voie reste, en revanche, ouverte pour les actions éducatives qui ne menacent pas directement les intérêts financiers puissants et dont nous venons de donner un aperçu.

Il ne nous appartient pas ici de traiter l'amélioration de la production vivrière. Celle-ci a deux objectifs : l'obtention d'un revenu monétaire qui satisfasse les demandes présentes des villageois et la réalisation d'un équilibre nutritionnel local à partir de l'autoproduction. Ce dernier objectif a donné lieu aux programmes de nutrition appliquée de la FAO (Ritchie 1967; Latham 1972; Jardin et Crosnier 1975). Le milieu forestier s'y prête, les conditions climatiques et l'intérêt des villageois pour les activités agricoles, le jardinage et la cuisine sont réunis. Il s'agit d'introduire et de vulgariser, dans le système vivrier au travers de l'école et des associations villageoises, des ressources végétales ou animales dont la composition répond aux besoins qui se font nutritionnellement sentir — carences en vitamines, minéraux, protéines. Il s'agit, au niveau des différents aspects de la chaîne alimentaire, de détecter les inadéquations et d'y apporter remède. Ainsi, une action au niveau des techniques de détoxification des tubercules pourraient s'avérer utile. Il en serait de même en ce qui concerne les techniques de cuisson dont la durée tend à diminuer considérablement la teneur vitaminique des produits végétaux.

Face à des connaissances traditionnelles qui ne répondent pas toujours aux exigences effectives en matière d'hygiène ou de besoins nutritionnels, on peut faire prendre conscience aux mères des exigences spécifiques des enfants en matière de protéines, attirer leur attention sur la relation entre le péril fécal, le parasitisme intestinal et l'état de nutrition. Ces enjeux paraissent modestes mais ils sont réalistes, s'ils sont induits à partir d'une observation suffisamment fine de la réalité locale.

CONCLUSIONS :

BIEN-ÊTRE NUTRITIONNEL ET PSYCHOCULTUREL

Les aliments sont profondément liés à l'ethos des sociétés et l'on peut paraphraser la proposition, abondamment citée, de Lévi-Strauss (1962 : 128) selon laquelle les nourritures sont bonnes à penser autant que bonnes à manger. Il ne s'agit donc pas seulement dans l'alimentation de réaliser un équilibre biologique (nutritionnel), mais de satisfaire un bien-être psychoculturel plus difficile à définir mais bien présent.

La valeur symbolique des aliments est profonde et commande les comportements. Il existe une complémentarité entre aliments cultivés des villages et sauvages de la brousse. Ce qui procède de la forêt est d'une essence différente et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le gibier procuré par les Pygmées aux villageois est davantage apprécié que celui qu'ils peuvent facilement obtenir eux-mêmes, étant d'excellents piégeurs. Le lien avec la forêt est nécessaire aussi bien sur le plan matériel-technique que spirituel. Les séjours en forêt pour la chasse, la pêche, la cueillette des fruits, le ramassage des chenilles en l'extraction du sagou possèdent une composante sociale, affective qui, à côté de l'expertise naturaliste, révèle une quête spirituelle, une communion avec le milieu naturel et une sérénité sur lesquelles de nombreux auteurs ont insisté : Turnbull (1965); Kocher-Schmid (APFT); Brunois (APFT). Il s'agit là d'une condition essentielle pour les populations forestières de la permanence de leur résidence dans la forêt pluviale. Les conditions matérielles et juridiques qui autorisent l'ubiquité de leur quête alimentaire en forêt doivent donc être préservées.



Repas d'enfants Yassa : on remarque le plat de manioc et le plat de poisson en sauce Ebodié - Cameroun - 1985 - (cliché S.Bahuchet)

POINTS CENTRAUX ET RECOMMANDATIONS

1. L'alimentation des populations de la forêt pluviale est, dans l'ensemble, nutritionnellement satisfaisante. Cette proposition doit être nuancée.

2. La complexité écologique et culturelle, la variété des situations socioéconomiques exigent une analyse précise des réalités locales fondées sur des données quantifiées.

3. La solidité du régime repose sur l'usage conjoint des ressources alimentaires domestiques et non domestiques. Il est donc nécessaire que les communautés puissent continuer à bénéficier de la biodiversité du milieu, ce qui exige le maintien des activités de prédation destinées à la subsistance familiale et la possibilité de se mouvoir dans un terroir suffisamment ample (Gami, à paraître *in* Bley *et al.*).

4. Il n'existe pas de soudure alimentaire saisonnière comparable à ce que l'on observe dans des climats plus secs (soudaniens). Là où elle est évoquée, elle est plutôt la conséquence d'une variation qualitative du régime et d'un excès de la dépense énergétique due aux travaux agricoles que d'une pénurie d'aliments essentiels. Le traumatisme est autant psychologique que nutritionnel.

5. L'état de malnutrition que l'on peut constater chez les enfants (retard de croissance et anémie) contraste avec le bon état des adultes. Il est imputable à une combinaison de facteurs, parmi lesquels les maladies parasitaires débilitantes jouent un rôle important plutôt que la consommation alimentaire.

6. Les populations forestières tiennent aux qualités gastronomiques de leur cuisine, dans laquelle les techniques de cuisson prolongées qui, comme en Afrique, diminuent la teneur en nutriments (vitamines) de certaines nourritures sont susceptibles d'amélioration.

7. Quel que soit l'attrait du style de vie urbain moderne et des produits alimentaires importés, les habitants de la zone forestière ne disposent pas d'un revenu monétaire suffisamment important et permanent pour s'affranchir du système alimentaire local.

8. L'augmentation des sommes qui seront consacrées aux achats alimentaires passe par l'amélioration des ressources monétaires féminines. Le revenu des hommes est, dans une large mesure, consacré à autre chose qu'au poste alimentaire. On doit attirer l'attention, dans cette perspective, sur le volume des sommes consacrées à la consommation de boissons alcoolisées.

9. Si l'amélioration du revenu monétaire procède d'une augmentation de la production vivrière et des produits de la forêt vendus par les villageois, il est nécessaire de se préoccuper des débouchés commerciaux. La mise sur pied d'actions coopératives dans des populations chez qui il existe déjà des organisations de solidarité (tontines) peut atténuer la rapacité des intermédiaires. Selon une même perspective, améliorer l'accès aux denrées alimentaires manufacturées peut passer par la création de coopératives villageoises de consommation.

10. L'intérêt des populations de la forêt pour la production vivrière, le jardinage et la cuisine constitue un terrain favorable à la mise en place de programmes de nutrition appliquée adaptés aux conditions locales du moment. Il est évident que ces programmes doivent s'adapter à l'actualité historique (conflits, famines, par exemple) et aux changements climatiques globaux sur l'origine desquels on s'interroge mais qui pèsent sur le secteur vivrier.

11. La surexploitation des ressources animales repose sur un faisceau important de facteurs qui rendent difficile un changement de comportement à brève échéance. A long terme, l'élevage et la domestication peuvent apporter une solution. La poursuite de la chasse et de la pêche de subsistance reste essentielle à l'équilibre du régime ; elle exige, à côté d'un contrôle effectif, le maintien d'un dialogue amical et de longue haleine avec la population.

12. Il est en particulier nécessaire de préserver un intérêt pour la forêt et un minimum de connaissances naturalistes dans la population scolarisée.

13. La puissance des intérêts financiers qui sous-tendent l'exploitation des ressources de la forêt rend illusoire un changement des tendances actuelles, hors d'une modification des priorités de la politique socioéconomique nationale.

BIBLIOGRAPHIE

- Bahuchet, S.** 1985. *Les Pygmées Aka et la Forêt centrafricaine : ethnologie écologique*. Paris : SELAF.
- Bahuchet, S.** 1996. La mer et la forêt. Ethnoécologie des populations forestières et des pêcheurs du sud Cameroun. In *Bien Manger et Bien Vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, eds. A. Froment, I. de Garine, Ch. Binam Bikoi et J.F. Loung, 144-154. Paris: L'Harmattan/ORSTOM.
- Bahuchet, S., D. McKey & I. Garine de** 1992. Wild yams revisited : Is independence from agriculture possible for rain forest hunter/gatherers? *Human Ecology*, 19(2), 213-243.
- Bahuchet, S. & K. Ioveva-Baillon** (à paraître in Bley *et al.*) De la forêt au marché : Le commerce du gibier au Sud Cameroun.
- Berlin, B.** 1992. *Ethnobiological classification. Principles of categorization of plants and animals in traditional societies*. Princeton: Princeton University Press.
- Bernard, O.** (à paraître. In Bley *et al.*) La malnutrition dans une population d'enfants de 0 à 6 ans vivant au sud Cameroun: Perception et Mesure.
- Bley, D. et al.** à paraître. Actes du Colloque "L'homme et la forêt tropicale". X^e Journées de la Société d'Ecologie humaine, Marseille, novembre 1998. Châteauneuf de Grasse : Editions de Bergier.
- Bonnemer e, P.** 1996. Un aliment du corps social chez les Ankave Anga de Papouasie-Nouvelle-Guinée : le Pangium edule. In *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert et A. Froment. 2, 997-1012. Paris : Unesco MAB.
- Cogels, S. & P. Pasquet** (à paraître in Bley *et al.*) Gestion du temps et mobilité spatiale chez les Ntumu du Sud Cameroun.
- Dounias, E.** 1993. *Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominante agricole des Mvae du Sud Cameroun forestier*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Montpellier III.
- Dounias, E.** 1996. Sauvage ou cultivé? La paraculture des ignames sauvages par les Pygmées Baka du Cameroun. In *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert et A. Froment, 2, 939-960. Paris : Unesco MAB.
- FAO** 1970. *Table de composition des aliments à l'usage de l'Afrique*. Rome : FAO/U.S. Dept of Health Education and Welfare.
- Froment, A.** à paraître in Bley *et al.*) Parasites intestinaux et gradient climatique.
- Froment, A., G.J.A. Koppert & J.F. Loung** 1996. Bien manger, vivre bien : Etat nutritionnel des populations forestières du Cameroun. In *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert et A. Froment, 1, 559 568. Paris : Unesco MAB.
- Gami, N.** (à paraître in Bley *et al.*) Les activités humaines dans les terroirs coutumiers, un enjeu non négligeable dans l'élaboration des plans d'aménagement au niveau des aires protégées : le cas des villages situés en périphérie du Parc National d'Odzala au Nord du Congo-Brazzaville.
- Garine , (de) I.** 1988. Le Sucre et le sel. *Journal d'Agriculture traditionnelle et de Botanique appliquée*, 35, 5-14.
- Garine , (de) I.** 1996. Préférences alimentaires et ressources dans la forêt camerounaise. In *L'Alimentation*

- en Forêt tropicale : Interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, G.A.Koppert, A. Froment, H. Pagezy, O.F. Linares et A. Hladik, 2, 857-874. Paris : Unesco MAB.
- Garine , I. de & H. Pagezy** 1989. Faim saisonnière et faim de viande. In *Se nourrir en forêt équatoriale*, eds. C.M. Hladik, S. Bahuchet et I. de Garine, 43-49. Paris : CNRS/Unesco/MAB.
- Grenand, F.** 1993. Bitter manioc in the lowlands of tropical Americas : from myth to commercialisation. In *Tropical forests, people and food : Biocultural interactions and applications to development*, eds. C.M. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, A. Hladik, A. Semple and M. Hadley, 447-462. Man and the Biosphere Series 15. Paris : Unesco ; Carnforth, U.K. : Parkridge, N.J., U.S.A. : Parthenon Publ.
- Hladik,A. & E. Dounias** 1996. Les ignames spontanées des forêts denses africaines, plantes à tubercules comestibles. In *L'alimentation en forêt tropicale: interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, G.A.Koppert, A. Froment, H. Pagezy, O.F. Linares et A. Hladik, 1, 275-294. Paris : Unesco MAB.
- Jackson, F.L.C.** 1996. Les conséquences bioculturelles de la consommation du manioc (*Manihot esculenta*) sur le métabolisme et la microévolution de l'homme. In *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, G.A.Koppert, A. Froment, H. Pagezy, O.F. Linares et A. Hladik, 1, 511-536. Paris : Unesco MAB.
- Jardin, C. & J. Cronier** 1975. *Un taro, un poisson, une papaye. Manuel d'éducation alimentaire et de nutrition appliquée à l'usage des éducateurs de l'Océanie tropicale*. Commission du Pacifique Sud, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
- Kocher Schmid, Ch.** 1998. The cultural importance of floristic diversity : A case study from Nokopo village, Madang and Morobe Provinces, Papua New Guinea. In *World Views : Environment, culture, religion*, 2, 107-122. Cambridge, UK: The White Horse Press.
- Koppert, G.J.A. & C.M. Hladik** 1989. Mesure de la consommation alimentaire. In *Se nourrir en forêt équatoriale*, eds. C.M. Hladik, S. Bahuchet et I. de Garine, 1, 59-63. Paris : CNRS/Unesco/MAB.
- Koppert, G.J.A., E. Dounis, A. Froment & P. Pasquet** 1996a. Consommation dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun, Yassa, Mvae et Bakola. In *L'Alimentation en Forêt tropicale : Interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, G.A. Koppert, A. Froment, H. Pagezy, O.F. Linares et A. Hladik, 1, 477-496. Paris : Unesco MAB.
- Koppert, G.J.A., H. Rikong Adie, S. Gwangwa'a, E. Sajo Nana, M. Matze, P. Pasquet, A. Froment & I. de Garine** 1996b. La Consommation alimentaire dans différentes zones écologiques du Cameroun. In *Bien Manger et Bien Vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, eds. A. Froment, I. de Garine, Ch. Binam Bikoi et J.F. Loung, 1, 237-254. Paris : L'Harmattan/ORSTOM.
- Latham, M.C.** 1972. Planification et évaluation des programmes de nutrition appliquée. *Etudes de Nutrition de la FAO* 26. Rome : FAO.
- Leclerc, C.** (à paraître in Bley *et al.*) Le bilan énergétique d'une relation : l'apport en main-d'oeuvre Baka dans l'agriculture villageoise.
- Lemonnier, P.** à paraître in Bley *et al.* Se montrer partout : Organisation sociale et seminomadisme chez les agriculteurs forestiers Ankava-Anga (Papouasie-Nouvelle-Guinée).
- Levi-Strauss, C.** 1962. *Le totémisme aujourd'hui*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Loung, J.F.** 1996. L'insuffisance des féculents sauvages comestibles et ses conséquences chez les Pygmées Bakola du Cameroun. In *Bien Manger et Bien Vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, eds. A. Froment, I. de Garine, Ch. Binam Bikoi

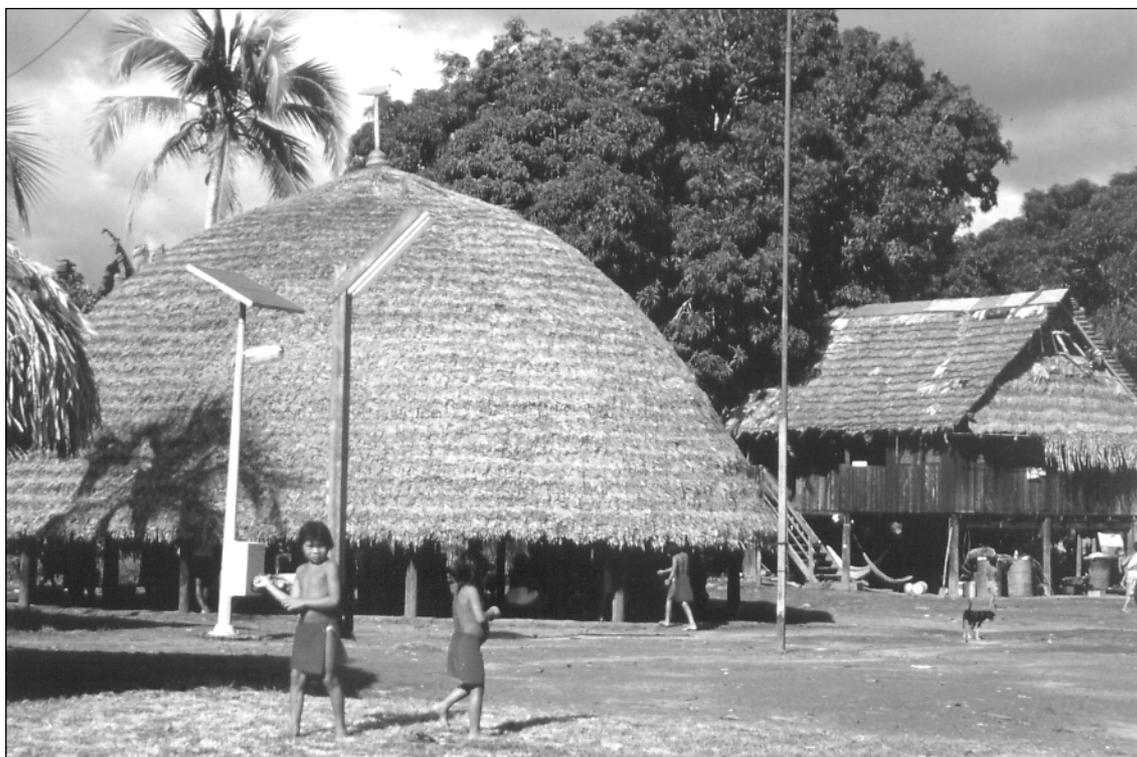
- et J.F. Loung, 1, 173-194. Paris : L'Harmattan/ORSTOM.
- Mauss, M.** 1983. Sociologie et anthropologie. 8^e ed. Paris : PUF
- Ojambo, J.A.** 1967. A background study of the food habits of the Abasamia of Busia District, Western Province, Kenya - A preliminary study 1965-66. *Nutrition* (London), 21(4), 216-221.
- Pagezy, H.** 1982. Seasonal hunger as experienced by the Oto and the Twa of a Ntomba village in the equatorial forest (Lake Tumba, Zaire). *Ecology of Food and Nutrition*, 12, 139-53.
- Pagezy, H.** 1983. Attitudes of Ntomba society towards the primiparous woman and its biological effects. *J. Bio. Soc. Sci.*, 15, 421-431.
- Pagezy, H.** 1988a. *Contraintes nutritionnelles en milieu forestier équatorial liées à la saisonnalité et à la reproduction : réponses biologiques et stratégies de subsistance chez les Ba-Oto et les Ba-Twa du village de Nzalakenga (Lac Tumba), Zaire.* Thèse pour le Doctorat d'Etat ès Science, Université d'Aix/Marseille III (multi).
- Pagezy, H.** 1988b. Coping with uncertainty in food supply among the Oto and the Twa living in the Equatorial Forest near Lake Tumba (Zaire). In *Coping with Uncertainty in food supply*, eds. I. de Garine and G.A. Harrison, 175-209. Oxford : Clarendon Press.
- Pagezy, H.** 1989. L'alimentation de la femme primipare chez les Ntomba du Zaïre. In *Se nourrir en forêt équatoriale*, eds. C.M. Hladik, S. Bahuchet et I. de Garine, 1, 89-91. Paris : CNRS/Unesco/MAB.
- Perisse, J.** 1966. *L'alimentation en Afrique intertropicale. Etude critique à partir des données des enquêtes de consommation 1950-1965.* Thèse présentée à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris.
- Prinz, A.** 1996. Sel de cendre, manioc et goître chez les Azande d'Afrique Centrale. In *L'Alimentation en forêt tropicale : Interactions bioculturelles et perspectives de développement*, eds. C.M. Hladik, G.A. Koppert, A. Froment, H. Pagezy, O.F. Linares et A. Hladik, 1, 537-548. Paris: Unesco MAB.
- Ritchie, J.A.S.** 1967. Learning better nutrition. *FAO Nutritional Studies* 20. Rome : FAO.
- Roulon-Doko, P.** 1998. *Chasse, cueillette et culture chez les Gbaya de Centrafrique.* Paris : L'Harmattan.
- Rozin, E.** 1983. Ethnic cuisine : The flavor principle cookbook, Lexington. Mass. 2^e éd.
- Trefon, Th. & P. de Maret** (à paraître in Bley et al.) Snacks nature dans les villes d'Afrique centrale.
- Tumbull, C.M.** 1965. *Wayward servants : The two worlds of the African Pygmies.* Westport, Connecticut : Greenwood Press.
- Tzerikiantz, F.** (à paraître in Bley et al). Quand la culture du taro devient saisonnière : Facteurs géographiques, écologiques et culturel d'un possible retour aux rivières. Côte ouest de Santo, Vanuatu.
- Walter, A. et C. Sam** 1999. *Fruits d'Océanie.* Paris : Editions de l'Institut de Recherche pour le Développement.

SANTÉ ET NUTRITION DES RÉGIONS FORESTIÈRES

Alain FROMENT

Avec la participation de:

Annie Walter, Honorine Rikong Adié, Hélène Pagezy,
Alan Dangour, George Koppert, Paul Tonkoung Iyawa



La bonne santé est garantie par un habitat harmonieux et une vie communautaire équilibrée dans le village traditionnel d'Antécume Patales enfants en pagne jouent devant la case cérémonielle et sous les panneaux solaires. Wayana - Guyane Fr. - 1998 - (cliché J.Chapuis)



Aid Post Orderly attending a patient - Papua New Guinea Madang and Morobe Provinces, Nokopo village - (Cliché Ch. Kocher Schmid)

INTRODUCTION

Sur les terrains du projet APFT, des évaluations nutritionnelles ont été faites au Vanuatu, en Guyana et au Cameroun. Dans ce dernier pays, des enquêtes épidémiologiques plus approfondies dans le domaine des maladies endémiques ont été développées. Mais à beaucoup d'égards, les problèmes sanitaires observés en Afrique centrale sont généralisables, bien que les milieux écologiques, sur les trois continents, en termes de manipulation par l'homme, soient fort différents.

1. PROBLÉMATIQUE

L'interrogation de fond va explorer le degré d'adaptation, biologique et culturelle, des communautés humaines, autochtones ou migrantes, aux contraintes de la forêt, contraintes représentées par les maladies et les disponibilités alimentaires (cf Froment *et al.*, 1996). On sait que certaines maladies transmissibles, tréponématose et onchocercose notamment, s'expriment différemment selon le contexte écologique de savane ou de forêt. A ce titre, la pertinence du concept de pathocénose peut être mise à l'épreuve. Ce concept novateur dû à Grmek (1969) n'est pratiquement pas introduit en médecine communautaire. Il s'agit de considérer l'ensemble des maladies *en interaction* dans un milieu et une population donnés ; c'est un système, avec des propriétés structurales particulières, et tendant vers l'équilibre dans une situation écologique stable, où la distribution de chaque maladie est influencée par celles de toutes les autres. En effet, la compréhension des interactions multiples qui régissent la croissance et le développement ne peut faire l'économie d'une approche globale. On ne considérera plus un problème isolé (une carence, une maladie...), mais un ensemble de contraintes biologiques subies par une population, elle-même marquée par une histoire, des croyances, une idéologie (Froment 1997a, 1997b).

Cette démarche implique une étude épidémiologique fine des différents groupements familiaux, en fonction de leurs activités et de la nature plus ou moins ouverte de leur environnement. La méthodologie est celle de l'écologie humaine, appliquée à l'analyse de la situation épidémiologique, à l'aide d'indicateurs de santé démographiques, cliniques, anthropométriques, parasitologiques et hématologiques. Elle fait appel à une démarche interdisciplinaire qui utilise les traditions orales concernant le peuplement et les migrations, les sources écrites de l'histoire médicale (grandes épidémies ou endémies comme le paludisme ou la trypanosomose), l'évaluation quantitative et saisonnière de l'état nutritionnel, l'étude quantifiée de la consommation alimentaire et de la valeur nutritionnelle des régimes traditionnels, en particulier des produits de cueillette et de chasse, l'étude de la dépense énergétique par le biais d'actogrammes (description et minutage des activités), l'épidémiologie des principales endémies et leurs relations avec le milieu naturel et anthropisé.

2. RÉSULTATS SYNTHÉTIQUES

Dans les milieux chauds et humides, le danger vient en priorité des maladies transmissibles. La mortalité infantile est dominée par les infections virales, diarrhées et rougeole notamment. Dans le Ntem par exemple, l'étude de la consistance des selles a montré que 14% des sujets avaient la diarrhée au moment de l'enquête (28% chez les moins de 5 ans). L'analyse coprologique a révélé, comme cela est classique en milieu forestier humide (Ratard *et al.*, 1991), une prévalence très élevée des vers intestinaux. Ces helminthiases sont un facteur important dans la genèse de la malnutrition et du retard de croissance des enfants (Hlaing, 1993). Globalement, 92% des sujets, tous âges confondus, avaient des trichocéphales, une helminthiase peu gênante mais qui témoigne d'une pollution fécale intense, 67% avaient des ascaris et 5% des ankylostomes. Ce dernier pourcentage est en réalité nettement sous-évalué puisque aucune technique d'enrichissement n'a été employée ; il signe un problème préoccupant, car l'ankylostomose est à l'origine d'anémies sévères.

L'enquête sur le paludisme a montré des prévalences partout relativement élevées. Dans la transition forêt-savane, où les anophèles sont rares (8% des moustiques anthropophiles nocturnes mais fortement infectés (Manga *et al.*, 1997), la malaria sévit sous forme épidémique, en saison des pluies. En forêt, le paludisme sévit toute l'année en raison des faibles variations climatiques. Les splénomégalies (grosses rates), d'origine palustre en général, sont un symptôme facile à repérer chez les enfants et permettent de chiffrer dans chaque cas le niveau du problème. Dans le Pacifique, c'est la répartition côtière du paludisme qui contraint parfois la population à rester sur les hauteurs (Groube, 1993). En forêt amazonienne, le paludisme, importé par la traite des Noirs, est aussi partout préoccupant, et sa répartition est conditionnée par les défrichements qui créent de nouveaux gîtes à moustiques.

Sur le plan des tréponématoses (pian et syphilis vénérienne confondus), qui sont un bon marqueur épidémiologique de la promiscuité, 20% de la population totale examinée au pays Tikar était positive. Le pian clinique est actuellement confiné aux campements Pygmées, mais a affecté les villages Tikar jusqu'à une date relativement récente, après laquelle il a régressé sous l'effet conjugué d'une amélioration de l'hygiène et d'un meilleur accès aux soins, le germe restant très sensible à la pénicilline. Dans le Ntem, 25% des gens sont infectés ; le quart de ces sujets, soit 6% de la population totale, ont des taux sérologiques élevés, en faveur d'une infection évolutive ; il s'agit pour l'essentiel d'adultes d'un certain âge, ce qui milite davantage pour une syphilis que pour un pian résiduel. Malgré tout, le SIDA est rare dans la région (sauf autour des exploitations forestières, scieries et plantations) puisque seuls 2 sujets de l'échantillon (soit 1% des adultes) sont séropositifs dans le Ntem, et 2 autres sujets (un couple marié) sur environ 350 adultes actifs, au pays Tikar. En Amérique et dans le Pacifique, le pian a quasiment disparu, mais la syphilis et le SIDA constituent deux priorités de plus en plus préoccupantes.

En ce qui concerne l'hématologie, il existe en forêt équatoriale une anémie clinique quasi générale. Au Sud-Cameroun, la moyenne, sexes et âges confondus, du taux d'hémoglobine se situe autour de 10,0 g/dl (le chiffre normal étant de 13 à 14 g), et cela

malgré un régime riche en protéines animales. L'influence du paludisme et des parasites intestinaux prime donc celle d'un régime alimentaire pas toujours bien réparti dans la famille, mais qualitativement satisfaisant.

Au total, la forêt tropicale est un milieu d'une extrême biodiversité donc, par rapport à la savane, bien plus riche en aliments potentiels, mais c'est aussi *un milieu humide spécialement malsain*, très favorable à la multiplication des pathogènes, avec la présence de nombreux arthropodes piqueurs et un péril fécal élevé. Le niveau de circulation des virus indique aussi des conditions de vie précaires sur le plan sanitaire. Les villages ont souvent pour premier problème l'enclavement et le sous-équipement en structures sanitaires, mais une réduction significative de la mortalité peut être espérée avec quelques mesures simples, notamment contre le paludisme.

3. L'URBANISATION

A côté des situations rurales traditionnelles, les pays en développement sont caractérisés par l'émergence rapide d'un troisième milieu, l'écosystème urbain ou "urbicénose". A titre d'exemple, le taux d'accroissement de la ville de Douala est de 5,3% par an. Vivre en ville est une situation où la population doit acheter la nourriture au lieu de la produire. On pourrait alors s'attendre à ce que l'état nutritionnel des prolétaires urbains soit beaucoup plus médiocre que celui des ruraux. Effectivement, les classes sociales camerounaises favorisées, telles que représentées par les enfants scolarisés dans les écoles privées les plus chères, ont des performances excellentes, avec une corpulence légèrement supérieure aux enfants français vivant au Cameroun (Froment et Koppert 1991). Cependant on s'aperçoit que, à latitude égale, les enfants vivant dans les zones les plus enclavées ont les retards de croissance les plus marqués, avec une certaine proportionnalité entre les deux facteurs. Un meilleur accès aux soins, voire un meilleur contexte hygiénique (sanitation), sont des éléments probants, comme nous l'avons observé dans la petite cité sucrière de Mbandjock (Cot et *al.* 1995).

Cette vie en ville s'accompagne en réalité d'une émergence préoccupante des maladies de surcharge, telles que le diabète, l'hypertension artérielle et l'obésité. Une enquête dans les centres urbains tels que Yaoundé (Pasquet et *al.* 1994), révèle qu'un quart des femmes urbaines en âge de procréer ont une surcharge pondérale marquée (Indice de corpulence, défini par le poids en kilos divisé par le carré de la taille en m, supérieur à 27,3), contre 3% en zone rurale. L'accès aux aliments les moins coûteux, glucidiques, ainsi que la chute des dépenses énergétiques liées aux travaux agricoles féminins, peuvent être avancées comme les explications les plus immédiates, en dehors d'une prédisposition génétique qui semble propre aux Africains.

De gros problèmes se posent pour nourrir les habitants de ces cités en expansion rapide ; l'un de ces problèmes, en Afrique forestière, est l'apport en protéines animales ; la trypanosomiase bovine ne permet pas d'entretenir un élevage important et la viande de brousse, outre son prestige, est l'un des moyens de satisfaire à cette exigence, ce qui pose tout le problème de la conservation et de la protection des espèces animales menacées.

Dans le Pacifique, l'attraction des centres urbains et le goût pour les nourritures

importées posent des problèmes du même ordre, en matière de maladies de surcharge (Curb et *al.*, 1991). La question de la viande de brousse, de toute façon rare dans les régimes traditionnels, ne s'y pose pas. En fait, l'apparition des boîtes de viande ou de poisson en conserve permet souvent d'équilibrer un menu pauvre en protéines. Le problème de la ville est le remplacement des tubercules traditionnels, base de l'alimentation, par du riz ou du pain, moins onéreux, alors qu'il existe une surproduction dans les zones rurales. En revenant au village, les jeunes (et en particulier les jeunes femmes) y introduisent de nouveaux modes alimentaires, qu'il s'agisse de plantes ou de recettes de cuisine ; celles-ci sont les points de départ de transformation, futures dans l'alimentation.

4. QUESTIONNEMENTS

L'hypothèse est que la maladie (au sens large) est une manifestation de maladaptation, résultat d'un manque de maîtrise sur l'environnement (au sens large, physique et social). Plusieurs séries de questions relevant de la biologie humaine (vue comme une *science humaine*) peuvent ainsi être définies :

Dans la genèse de la malnutrition (traduite par un retard de croissance ou *stunting*) en forêt, le déséquilibre protido-glucidique (lié à la prédominance de la consommation de manioc) prime-t-il sur le rôle des maladies, et en particulier du parasitisme chronique et des infections digestives ?

- Peut-on proposer une alternative à la consommation de viande de brousse, sous forme nutritivement comparable sur le plan, notamment, des acides aminés indispensables (association céréale-légumineuse comme riz-maïs et arachide ou tubercules-feuilles-poisson ou viande "domestique") ?
- Est-ce socialement acceptable ?
- Que mangent les villageois dans les zones où le gibier a totalement disparu ? Présentent-ils des différences de marqueurs nutritionnels (corpulence, croissance des enfants, prévalence des anémies) par rapport aux zones giboyeuses, à dépense énergétique égale évidemment ?
- Est-ce que les comportements (notamment les pratiques d'hygiène) et les conditions économiques l'emportent sur les contraintes strictes de l'environnement physique ?
- Y a-t-il, chez ces populations de chasseurs ou d'abatteurs d'arbres, risque d'apparition de maladies émergentes (Ebola, HTLV) au contact de la faune sauvage ?
- Le SIDA, à cause du commerce sexuel autour des exploitations forestières, y constitue-t-il un risque important ? Les maladies sexuellement transmissibles classiques y sont-elles un facteur d'infécondité important ou non ? (voir enquêtes d'Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht et Daniel Bley dans la région Kribi-Ntem, sur le risque lié notamment à la mobilité)
- Comment asseoir des politiques de prévention et de protection contre les principaux risques sanitaires qui soient culturellement adaptées ?

- D'autres questions impliquent des comparaisons entre milieux contrastés comme forêt versus savane :
- La biodiversité des plantes de forêt se traduit-elle par une plus grande diversité alimentaire qu'en savane ? Le régime alimentaire y est-il plus complet sur le plan nutritionnel ? (cf rapport d'Igor de Garine).
- Cela se traduit-il par des différences sur la croissance des enfants, la prévalence des maladies de carence (anémies, insuffisance thyroïdienne), la fécondité ? Peut-on arriver à mettre en évidence entre les deux zones des différences d'espérance de vie ?
- Le fait que l'amaigrissement saisonnier soit plus marqué en savane a-t-il des conséquences à long terme ? Et de même pour les conséquences biologiques des maladies à vecteurs (paludisme, filarioses) des maladies hydriques (diarrhées, hépatites) ou des parasitoses digestives à cycle passant par le sol, dont la transmission est différente dans les deux milieux ?

En outre, l'influence de la "modernisation" et l'évolution du contexte dans les pays agités de convulsions économiques et politiques, requièrent une attention particulière. L'un des problèmes concerne la conversion à l'agriculture, et ses conséquences biologiques, des sociétés de chasseurs-cueilleurs. Un autre est la dégradation du commerce, des approvisionnements et des voies de communication et le retour au village des urbanisés chômeurs. Par exemple, dans la région du Lac Tumba en République Démocratique du Congo, Pagezy a observé l'émergence de cas de malnutrition dans les familles de pêcheurs, lorsque le poisson était détourné en totalité de sa fonction alimentaire pour être vendu dans les villes. Il en résulte dans certains cas une aggravation de la malnutrition générale de la région, parfois aussi une certaine reviviscence de l'agriculture.

5. PERSPECTIVES

En matière de biologie humaine, nos précédentes recherches à l'échelle des divers écosystèmes camerounais ont montré (Froment et *al.* 1993 ; Koppert et *al.* 1993) que deux formes de malnutrition existent en fonction du paysage dominant : *retard "harmonieux" de croissance, affectant à la fois le poids et la taille ("stunting"* de la classification internationale de Waterlow) *dans le Sud*, amaigrissement avec poids beaucoup plus affecté que la taille ("*wasting*") dans le Nord. Dans la mesure où ces formes de malnutrition chronique (la malnutrition aiguë avec risque de mort rapide est beaucoup plus rare, surtout chez l'enfant d'âge scolaire), *il s'agit là d'un problème de santé publique majeur*. La notion de soudure ou saisonnalité des disponibilités alimentaires en est une première explication : elle est marquée au Nord, où elle prend parfois des allures de disette, et faible au Sud. La répartition différente des maladies infectieuses et parasitaires, dont la dynamique n'est pas la même dans les 2 milieux et qui justifient des stratégies de lutte différentes, est une seconde explication. Ce *stunting* est aussi très fréquemment observé en Amérique tropicale (Saldiva *et al.*, 1999) et en

Papouasie Nouvelle-Guinée (Genton *et al.*, 1998), pour les mêmes raisons.

Il convient de s'assurer que les faibles tailles enregistrées en milieu forestier sont dues à des carences d'apport plutôt qu'à une adaptation de nature génétique ; le débat est encore loin d'être clos en ce domaine (Dulloo *et al.*, 1996) et n'est pas sans conséquence sur les stratégies de lutte. L'importance du paludisme justifie les méthodes de lutte au niveau collectif, notamment la destruction des gîtes, le traitement de l'habitat et une distribution périodique systématique de chloroquine.

Sur le plan pratique, le fait que dans les zones humides le régime alimentaire soit abondant et varié, mais les maladies infectieuses et parasitaires nombreuses, justifie une action essentiellement tournée vers la médecine et la santé publique (assainissement, vaccinations, réhydratation par voie orale). Dans les zones plus sèches, la sécurité alimentaire est plus fragile, mais les maladies transmissibles moins endémiques ; il convient donc d'axer la stratégie de lutte contre la malnutrition sur l'agronomie et les transferts de denrées des régions excédentaires aux régions déficitaires.

La forte demande de la population en soins médicaux a suscité, au Cameroun, grâce à l'aide de l'organisation Pharmaciens Sans Frontières, l'ouverture d'un dispensaire autogéré ou d'une pharmacie villageoise dans trois villages du pays Tikar. Les résultats préliminaires indiquent déjà, malgré un court recul, une baisse remarquable de la mortalité infantile, et cette expérience est à généraliser. Des traitements simples, ou les vaccinations standard, sont de nature à juguler plus de la moitié de la mortalité actuellement observée. Les antibiotiques et les anti-parasitaires (anti-paludéens et anti-helminthiques) doivent contrôler le reste. La pollution fécale dans les régions forestières humides étant grande, une recontamination rapide est de règle, de sorte que les traitements ne doivent pas être administrés ponctuellement, ni de façon désordonnée.

En quantité et en qualité, ce sont les sociétés en transition (notamment les migrants) qui manifestent des signes de vulnérabilité, particulièrement au niveau nutritionnel. L'introduction de nouvelles techniques de gestion des ressources (protection accrue du gibier, agroforesterie) pourrait donner aux populations rurales une plus grande maîtrise dans l'exploitation des potentialités qui leur sont offertes, car la faune sauvage ne se renouvelle pas assez vite pour pourvoir aux besoins alimentaires des agglomérations, notamment des grandes plantations agro-industrielles (cf rapport d'Igor de Garine).

NB : Pour les résultats régionaux, on se référera utilement aux Rapports régionaux, Afrique Caraïbes, Pacifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Cot, M., J.Y. Le Herhan, P. Miaillhes, S. Cot, J.M. Hougard & A. Froment** 1995. Indicateurs de santé dans la population d'un complexe agro-industriel du Sud Cameroun (Mbandjock 1991). *Cahiers Santé* 5: 167-180.
- Curb, J.D., N.E. Aluli, J.A. Kautz, H. Petrovitch, S.F. Knutsen, H.K. O'Conner & W.E. O'Conner** 1991. Cardiovascular risk factor levels in ethnic Hawaiians. *Am. J. Public Health* 81: 164-167.
- Dulloo, A.G., A.G. ShaDulloo, Y. Shahkhalili, G. Atchou, N. Mensi, J. Jacquet & Girardier** 1996. Dissociation of systemic GH-IGF-I axis from a genetic basis for short stature in African Pygmies *European Journal of Clinical Nutrition* 50: 371-80.
- Froment, A.** 1997a. Écologie Humaine et Médecine Tropicale. *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique* 90 : 131-138.
- Froment, A.** 1997b. Une approche écoanthropologique de la santé publique. *Nature, Sciences, Sociétés* 5 : 5-11.
- Froment, A., G. Koppert & J.F. Loung** 1993. "Eat well, live well" : nutritional status and health of forest populations in Southern Cameroon In *Tropical Forests, People and Food : Biocultural Interactions and Applications to Development*, eds. Hladik C. M., Hladik A., Linares O., Pagezy H., Semple A. & Hadley M. 357-364. Man and the Biosphere Series 13, Paris, London, Parthenon-UNESCO.
- Froment, A., I. de Garine, Ch. Binam Bikoï & J.F. Loung** (dir.) 1996. *Bien Manger et Bien Vivre : anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, Paris : L'Harmattan-ORSTOM.
- Froment, A. & G. Koppert** 1991. Une évaluation biologique du développement est-elle possible ? N° spécial "La sécurité alimentaire à l'heure du néo-libéralisme", eds. G. Courade et J. Peltre. *Cahiers ORSTOM Sc. Humaines* 27 : 193-204.
- Genton, B., F. Al Yaman, M. Ginn y, J. Taraika & M.P. Alpers** 1998. Relation of anthropometry to malaria morbidity and immunity in Papua New Guinean children. *Am. J. Clin. Nutr.* 68 : 734-741.
- Grmek, M.** 1969. Préliminaires d'une étude historique des maladies. *Annales ESC* 24 : 1437-1483.
- Groube, L.M.** 1993. Contradictions and malaria in Melanesian and Australian prehistory. In *A community of culture: the people and prehistory of the Pacific*, eds. Spriggs M., et al. 164-186. Occasional Papers in Prehistory 21. The Australian National University Press.
- Hlaing, T.** 1993. Ascariasis and childhood malnutrition. *Parasitology* 107 : S125-S136.
- Koppert, G., E. Dounias, A. Froment & P. Pasquet** 1993. Food consumption in three forest populations of the Southern coastal Cameroon In *Tropical Forests, People and Food : Biocultural Interactions and Applications to Development*, eds. Hladik C. M., Hladik A., Linares O., Pagezy H., Semple A. & Hadley M. 295-310. Man and the Biosphere Series 13, Paris, London, Parthenon-UNESCO.
- Manga, L., B. Bouchité, J.C. Toto & A. Froment** 1997. La faune anophélienne et la transmission du paludisme dans une zone de transition forêt-savane au centre du Cameroun. *Bulletin de la Société de Pathologie Exotique* 90 : 128-130.
- Pasquet, P., G. Koppert, A. Froment & J.C. Pineau** 1994. Overweight and obesity of adults in Cameroon : impact of urbanization. *International Journal of Anthropology* 9 : 228.
- Ratard, R.C., L.E. Koueméni, M.M. Ekani Bessala, C.N. Ndamkou, M.T. Sama & B.L. Cline** 1991. Ascariasis and trichuriasis in Cameroon. *Trans. Royal Soc. Trop. Med. Hyg.* 85 : 84-88.
- Saldiva, S.R., A.S. Silveira, S.T. Philippi, D.M. Torres, A.C. Mangini, R.M. Dias, R.M. da Silva, M.N. Buratini & E. Massad** 1999. Ascaris-Trichuris association and malnutrition in Brazilian children. *Paediatr. Perinat. Epidemiol.* 13 : 89-98.



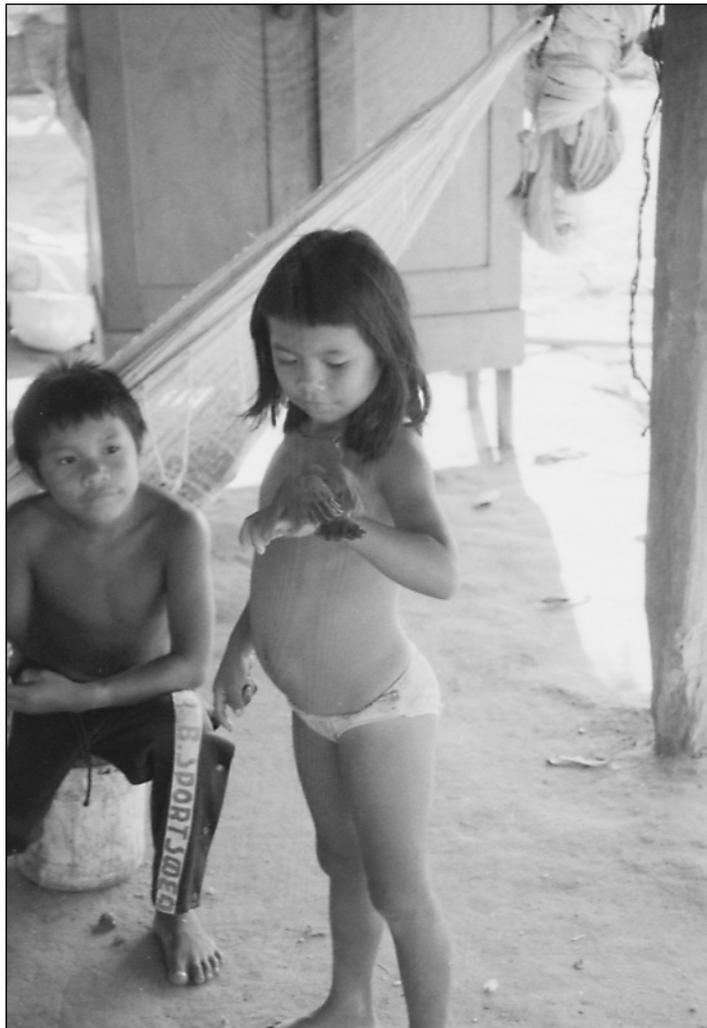
Pêcheur - Cameroun - 1990 - (Cliché E.Dounias)

LOCAL ENVIRONMENTAL KNOWLEDGE

Roy ELLEN

With contributions from :

Stephanie Carrière, Edmond Dounias, Marianne Elias,
Thomas Henfrey, Stephanie Klappa, Oliver Kortendick,
Christin Kocher-Schmid, Laura Rival and Fabienne Tzerikiantz



Les "savoir" sur l'environnement s'acquièrent dès le plus jeune âge Petite fille Wayana jouant avec son oiseau apprivoisé. Elae - Guyane Fr. - 1998 - (cliché S.Bahuchet)



Pour un tribu comme les Ankæ (Gulf Province, PNG), le commerce de nappe d'écorce de Ficus battues demeure la principale source de revenus monétaire (1993) Jeune porteur de noix d'arbre sur le départ. (cliché P. Lemonnier)

1. At the time the original APFT programme was planned it had already become clear from existing anthropological and development literature that indigenous knowledge¹ of the environment was extensive, profound and essential for effective development among rural tropical peoples. Ineffective "top-down" models were being replaced by "farmer-first" approaches, relying on various kinds of 'participatory strategy'. However, we recognise that there are dangers in the uncritical use of so-called 'indigenous knowledge' acquired through RRA (Rapid Rural Appraisal) techniques, and in the repackaging of it in simplified forms for widespread adoption (Ellen and Harris 1997). APFT work (e.g. Solly in Mekas, Cameroon ; Ellis in Haia, and in SIP Vanimo-Kilimeri, both Papua New Guinea) has been critical of quick fix methodologies, while providing focussed documentation on the environmental knowledge of rainforest peoples in particular, and demonstrating ways in which this might be effectively integrated into development plans to ensure sustainable futures on the basis of scientifically substantial work rather than superficial rapid assessment or token "participation".

2. APFT has encouraged from the outset the importance of *seeking synergies between natural and social science* approaches to understanding the future of rainforest peoples. In Cameroon, Carrière (an ecologist) has been collaborating with Cogels (an anthropologist) on the impact of Ntumu land use on forest dynamics ; in Papua New Guinea, Ellis has been working amongst the Pawaia people with biologists from the Research and Conservation Foundation, while Klappa has been collaborating with Menzies and other biologists from the University of Papua New Guinea. Henfrey, trained as a zoologist and working in Guyana, has been exploring the potential use of Amerindian Wapishana knowledge of their biota as a cost-effective instrument for rapidly providing data valuable for the conservation and management of natural resources by local people, government and NGOs. Central to our work is the notion of "co-evolution": that biodiversity and human knowledge and patterns of use are intrinsically linked, and that the knowledge local peoples have can lead to effective solutions to developmental problems, as well as providing lessons for development elsewhere, contributing to science and yielding commercial applications. The profitable insights possible from joint interdisciplinary research at the natural/social science interface is evident in the work of Elias, Rival, and Fox in Guyana, who have integrated insights from plant genetics, ethnobotany and social anthropology, as well as showing the effectiveness of ACP-EU collaboration in demonstrating the continuing practical importance of knowledge of manioc (*Manihot esculenta*) land races and their mode of innovation and transmission. Similarly, APFT work in Tikar SIP on the forest-savannah boundary of central Cameroon has profitably built upon ecological and palaeoecological analyses undertaken within the ECOFIT programme. This demonstrates that while bioclimatic factors influencing the forest ecosystem at 8000 BP show little evidence of human modification, this latter is essential to understanding forest change over the last 200 years and must be built into models of future ecosystem evolution.

3. *The anthropic character of tropical rainforest.* APFT research has expanded our knowledge of the way in which peoples living in and on the margins of rainforests inadvertently and deliberately sustain forest and modify it in useful ways. It is now clear that indigenous practices of forest-fallow cultivation and arboriculture have often created and maintained forest rather than destroyed it (Balée 1989 ; Ellen 1998 ; Fairhead and Leach 1996 ; Wilkie 1987; Kocher Schmid 1998 and APFT Final Report for SIP Vanimo-Kilimeri), increased its diversity through the cultural transmission of species and varieties from elsewhere, and increased the density of useful plants and animals (see box 1). Similarly, Laden (1993) has shown how the density of species supplying NTFPs is higher along Mbuti trails in the former Zaire than in unvisited forest, while Dounias (1993) has demonstrated the non-random distribution of wild yams in central African forests. Working in three continents has highlighted the variability of rainforest environments and the importance of recognising local differences for the implementation of effective policy. Traditional subsistence strategies are generally sensitive to these ecological differences, and local peoples have often had a long-term impact in creating distinctive patterns of biotopes : patches of bamboo, sago swamp forest, characteristic distributions and high densities of all kinds of useful trees and other plants, as well as animals (see e.g. Ellen 1998 ; Kocher-Schmid 1998; cf. Ichikawa 1999).

4. The work of APFT has underlined the importance of recognising the strong correlation between *biodiversity and cultural diversity*. In areas where local subsistence and resource management strategies have been depleted or replaced, local languages lost and subjected to greatest acculturation from outside, knowledge of biodiversity declines, and with it the effective means of identifying and maintaining biodiversity (Clay 1991 ; Gadgil, Berkes and Folke 1993 ; Hyndman 1994 ; McNeely 1993 ; Wilson 1992) . We can see this in APFT data from the Kilimeri area of Papua New Guinea collected by Klappa and Schiefenhoewel. This crucial link is now recognised by conservation experts working in ACP countries.

Box 1: Why peasants in southern cameroon protect trees in swidden fields

The protection of trees in slash-and-burn plots has often been observed, but seldom rigorously analysed. Stephanie Carrière's study sponsored by APFT has shown how Ntumu preferentially spare useful trees and those which are characteristic of old secondary forests. Such practices increase the number of these species over time and enhance the value of the forest. Indeed, it is proposed that long-term swiddening may be responsible for the abundance of valuable timber trees which make the land tempting to outside logging operations. Moreover, associations between trees and crops - now sometimes called 'agroforestry systems' - have been shown to reduce the risks of declining soil fertility in the face of increasing population pressure, and contribute to the regeneration of fallow and mature forest. But not only are these effects observed, Carrière is also able to show that Ntumu understand the ecological principles upon which these strategies are based, and that such knowledge is embedded in other aspects of their culture.

5. Current work underlines the *variety of rainforest subsistence strategies and the relationship between this and bodies of local knowledge*. However, the subsistence base of any one population is best seen as a combination of strategies and it is sometimes dangerous to draw strong distinctions between, say, forest foragers (hunter-gatherers), long fallow (swidden) cultivators and permanent cultivators of various kinds. Sometimes the management practices employed with respect to forest species look very much like cultivation, and many forest species may be technically domesticates or semi-domesticates. The permeability of the cultivation/foraging boundary is well illustrated in our work in the Kilimeri area of Papua New Guinea, and in southern Cameroon (see box 2). Similarly, farmers may possess a more extensive formal knowledge than foragers of forest products to enable them to cope with the greater subsistence risks associated with agriculture. It is, therefore, important to study populations with different social and subsistence profiles within the same environment who may share, exchange and modify transferred knowledge. Some institutions of knowledge exchange between very different kinds of cultural group have ancient roots, e.g., those connecting pygmy and Bantu in central Africa (Bahuchet 1993).

6. *The consumption of rainforest produce.* The particular significance of rainforest products (timber and NTFPs) varies depending on ecology and cultural variables, but universally the range of products known about and used is wide. Sago is important in several research sites in Papua New Guinea, manioc in Guyana, and APFT workers have been examining patterns of production and knowledge for both of these (e.g. Coiffier 1993 ; Elias and Rival n.d.). In general terms, forest plants are important for construction purposes, and forest edge plants and regrowth for medicines (Grenand 1992 ; Kocher-Schmid 1991 ; Etkin 1994). Klappa, working in Krisa, a settlement in SIP-Vanimokilimeri, has been paying special attention to this. Most products are important for local consumption but some are traded. In New Guinea historic trade in NTFPs is mainly local (e.g. megapode eggs), and poorly-developed regionally ; while in central Africa the bush meat trade is economically very important, while in southeast Asia rattan and bamboo extraction is of commercial significance. In a few cases (see box 3) knowledge of irregular reproductive patterns has been exploited as a useful strategy in times of hardship. The problem with many ethnobiological studies is that while they describe what people know about plant and animal resources, they all too rarely provide data on how much of that knowledge is actively used. One measure of the danger of extinction of local knowledge may, therefore, be derived by comparing the extent to which knowledge is actually used. However, much (perhaps most) ethnoecological knowledge has only occasional and long-term adaptive advantages. Consequently, if knowledge and actual resources are permitted to erode because of perceptions of their short-term unimportance, this may be damaging for the long-term survival of populations (Dounias 1996)

Box 2: Garden hunting in relation to swiddening

Tropical forest agriculturalists are never just farmers in the strict sense. Agricultural activities closely intermingle with hunting and gathering activities which take place within more general agro-ecosystems. A good example of this is "garden hunting", where farmers hunt and trap animals attracted to the vicinity of swiddens as sources of food. Studies by Dounias among the Mvae and the Njem of Southern Cameroun show that traps used in swiddens are different (and more diverse) from those set in forest. Also, by maintaining trees in their fields (see box 1), farmers not only encourage forest regeneration but also contribute to the secondary forest mosaic, which in turn forms a rich habitat for a wide range of animals, and which serve to disperse seed. Garden hunting of animals which can tolerate human proximity may represent a sustainable alternative to other forms of hunting, and thus reduce pressure on more endangered species.

7. Our work has highlighted the existence of *different kinds of knowledge*, the importance of distinguishing them, but also of showing their interconnections. Thus, in looking at pragmatic forest knowledge we must distinguish what people know about individual species or varieties ; their knowledge of ecological systems (plant interaction,

dynamics of various kinds of landscapes, dynamics of watershed systems, seasonality, food chains, pest ecology) ; and knowledge of the general principles of plant and animal biology. In the past research on indigenous knowledge has tended to emphasise the first of these, though increasingly it is apparent that the application of insights from the second two may substitute for detailed knowledge of the first (see box 4). It is important to distinguish also levels of environmental knowledge in the same population. Commonly applied knowledge shared by all the members of the community must be distinguished from *more specialized knowledge shared by only one category of users*, such as initiates, elephant hunters, etc. An example of the extremity of this distribution of knowledge would be that of individual healers: knowledge which is hidden, secret, and transmitted to very few people. Important practical questions arise as to which of these are the most important to preserve, or- indeed - what we mean by "preservation" when it is evident that knowledge is dynamic and changing. It is certainly important to preserve the specific knowledge of a given plant by a given specialist, but it is also important to preserve the whole cultural framework of plant/animal recognition, and classification, independent of any one specific use.

Box 3: Knowledge of mast-fruiting as coping strategy

Local environmental knowledge is not abstract, but culturally embedded and linked to long-term and spatially conscious conceptions of environmental variability. Dove and Kammen show how forest-dwelling peoples of Borneo understand the dynamics of mast-fruiting of dipterocarps, triggered by slight climate fluctuation, in places attributable to the El Niño Southern Oscillation (ENSO). These events are irregular and local, but result in the mass flowering and then fruiting of different dipterocarp species, which provides a windfall source of food for humans through direct consumption, the marketing of edible nuts, and indirectly through the additional food released for game animals upon which humans are dependent. In the language of sustainability, the value of such long-term though irregular sources of food, which supplement normal subsistence practices, are greater than short-term timber extraction which destroys the possibility of the mast all together (Dove and Kammen 1997).

8. Our work has emphasised the importance of *understanding technical knowledge in a broader cultural context*. Sometimes there is a tension between specific practical and general symbolic knowledge, as the work by Henfrey shows for Wapishana ethnozoology and that of P. and F. Grenand for the Wayãpi of French Guyana (Grenand and Grenand 1996 ; Grenand 1998) ; sometimes the non-technical and symbolic context is essential for its effectiveness. Similar embeddedness of cultural values in technical knowledge has been shown by Fabienne Tserikiantz in Vanuatu, by various researchers in the Kilimeri area of PNG, and by Joiris (1998) for the Baka of southern Cameroon, especially in relation to elephant hunting. There had been a tendency in some earlier work

to disembodiment indigenous knowledge and assume that it is free-floating and transferable. We recommend that such assumptions be very closely scrutinised.

9. *Local knowledge of environmental resources exists in a social context*, and is socially distributed. Not all persons are equally knowledgeable (see section 7), and important knowledge is passed through social networks. Elias, Fox and Rival are showing through their work the importance of social mechanisms for transmitting genetic variability in *Manihot* between Makushi women in Guyana. We have similar data for *Metroxylon sagu* (Siuta, Topni, Ellis) and *Pandanus brosimos /julianettii* (Kocher Schmid 1991: 179-83) in Papua New Guinea, and for taro in Vanuatu (Tzerikiantz). Our network analyses in Kriya, PNG (Kortendick) suggest the local political constraints on the flow of information which affect transfers of knowledge concerning resources. In her work, Klappa notes that what researchers might consider to be environmental 'knowledge' is not considered locally to be knowledge at all. In Kriya such knowledge could not be described, for example, using Tok Pisin (the national language) gloss 'save'. Knowledge in this sense is more often oral history which establishes claims to land or rights of extraction. Similarly, care of the forest, in Tok Pisin 'lukautim bus', is always interpreted in terms of boundary issues rather than in terms of environmental issues. For Africa on this issue see Leclerc (1999), who shows for the Baka of southern Cameroon that territoriality is not only determined by resource distribution but is also (if not mainly) fixed by social organisation. Nature is not an entity separated from social life.

Box 4: The implications of baka expert knowledge of yam ecology and biology

Baka Pygmies in southern Cameroon harvest semi-domesticated yam tubers from the forest (Dounias 1993 ; McKey, Digiusto, Pascal, Elias and Dounias 1998). Using Baka knowledge of the role of ants in yam biology, Digiusto, McKey and Dounias have recently discovered that several wild yam species of the forest understorey have a complex biotic defense. During its growth phase the plant produces nectar rich in amino-acids and sugar, which is highly attractive to ants. However, the presence of the ants also protects the apex of the new growing stem from attacks by herbivorous insects. These observations of mutualistic interrelationships between yams and ants open up a new perspective on our understanding of vine growth and the role of starch-rich reserves stored underground by tuber plants. This may have a concrete application for pest control in cultivated yams, nearly 30 million tons of which are produced every year in the tropics.

10. It is now well-known that tropical rainforest peoples have many *traditional mechanisms for the protection, regulation and sustainable production of natural resources*. Often these are reinforced by, or are part of, general ritual prohibitions. APFT recognises that some environmentalist literature has made improbable and untested claims for some of this knowledge, linking it to romantic notions of traditional wisdom and edenic ecological harmony. While distancing ourselves from such unsupported claims, we recognise that many traditional practices do serve as effective and useful regulators. Such mechanisms are often undermined or lost by the pressures of development, for example following logging in Papua New Guinea. However, there is encouraging evidence that some may be maintained or even modified in appropriate ways so that they can continue to serve a practical role, and indeed might be used as models for effective interventions elsewhere. Such mechanisms which promote biodiversity and sustainability include closed seasons for harvesting certain resources, socially patterned prohibitions on particular areas, trees, species and sacred groves, and are illustrated in particular by our work in New Guinea, e.g. in Kasua (Brunois, see regional report), the Kilimeri area (Siuta, see regional report) and Nokopo (Kocher-Schmid 1991 : e.g. 36 ; 283-290). But that these have positive conservation outcomes does not necessarily mean that this is their intention. Moreover, at the same time, radical social and ideological changes which disconnect people from their local environment (such as millenarian and other new religious influences in PNG), may actively prohibit traditional foods, such as pigs in parts of the Kilimeri area of New Guinea (Kocher-Schmid and Klappa 1999). Other radical changes affecting local regulation of resource extraction are discussed in the Tikar regional report, including where the development of sport and commercial hunting has targeted species which were previously protected, such as hippopotamus and bongo (Ngoundoung Anoko 1997).

11. *Commercial and economic applications of indigenous knowledge*. Rainforest peoples have knowledge of many products and uses which have a demonstrable commercial value. Historically, much knowledge has been appropriated by outsiders and is now the basis for multimillion industries. In some cases, local people have been able to harness this potential for their own advantage, but this is rare for the areas we have been working in. In Papua New Guinea there has been no significant development of NTFP industry, though there are nascent possibilities in butterfly farming, galip nuts, artefacts, and ecotourism relying on the knowledge ability of local guides (Sekhran and Miller 1994 : 206-217). In Africa (but in South America and southeast Asia as well) extractivist modes of production are more important (*Bertholletia excelsa* in Amazonia, *Prunus africana* and *Catharanthus roseus* for Africa and Madagascar, etc.), linking forests with cities (see Forest-City report by T. Trefon) and connecting with informal markets (Trefon and Defo 1998). All of these applications raise crucial issues of sustainability of extraction. Relatively few studies (e.g. Peters 1994) deal with the ecology of NTFPs relevant to this issue (data on density, abundance, reproductive dynamics, regeneration and growth conditions, impacts of harvesting, selection and yield, and so on). Complete information for a given NTFP would combine data on ecological

sustainability with that on economic, social and cultural sustainability, though thorough studies of this kind simply do not yet exist.

12. We have also focussed on *the sensitivity of local farmers to environmental change*. Modern farming methods and other changes encourage dependence on a narrower range of resources, and lead to an erosion of knowledge of domesticates and forest produce alike. It is clear that this loss is instituting a kind of poverty (of knowledge), diminishing control over local livelihoods and diminishing the options available for flexible response. The consequences of the 1997 El Nino perturbation have shown the long-term damage of too great reliance on single high-yielding crops. In Papua New Guinea, traditional strategies of varying the ratio of yam (dry soil) and taro (wet soil) are no longer widespread, knowledge of wild foods which were the traditional famine reserve is decreasing, while with severe food underproduction there is a tendency to rely on emergency supplies of food (for example, rice) from government or NGO sources, and to innovate with the wrong kind of crops. Population pressure is aggravating these difficulties. Conservation of the range of local landraces which offset susceptibility of new high yield crops to failure is a priority (see box 5). Indeed, much of the breadth of traditional knowledge of environmental resources, and the extent to which this knowledge is transferred between populations, arguably insures against long-term ecological oscillation of the kinds described, even if much of it seems irrelevant to survival at any one time (see section 6 above).

Box 5: Landrace diversity of major starch staples

Agricultural change has usually been associated with the increasingly specialised production of high yield cultivars. Indeed, it has widely been argued that only with the adoption of such cultivars and the technology which goes with them (fertiliser, pesticides, cost-effective equipment for land preparation, harvesting and processing) is sustainable agriculture possible in the high density population heartlands of the third world. However, such strategies for sustainability assume a steady economic situation and a predictable climate, a highly controlled cultivation environment, and bring with them radical transformations in social organisation and culture. The history of the Green Revolution is testimony to this. The recent Asian economic crisis and El Niño southern oscillation have thrown such assumptions back into contention. By contrast, we now find that enclaves which have maintained a range of diverse traditional landraces have often been better at buffering instability. Indeed, diversification of crops in general and varied patterns of management tend to keep pest populations relatively low, even under conditions of intensive cultivation. Iskandar and Ellen, 1999 (a).

13. Finally, our work has demonstrated the important connections between local environmental knowledge, *identity and conceptions of property*. Increasingly, local peoples see environmental knowledge as part of their patrimony. The disappearance of natural species, names for natural species and knowledge of their use and significance is increasingly a concern for local peoples themselves. This is not only a pragmatic matter but connects with local people's sense of their own culture more generally (Kocher-Schmid 1993 : 793-798). The importance attached to the conservation and protection of cultural knowledge of the environment by local peoples is well reflected in APFT support for the documentation of Kwara'ae ethnobotanical knowledge in the Solomon Islands (Burt and Kwa'ioloa 1997 ; Kwaioloa and Burt 1997) and in the Pawaia area of Papua New Guinea as a result of local requests. Of course, local peoples are also concerned about the *expropriation of knowledge and intellectual property* by pharmaceutical and other companies and agencies, and APFT has been instrumental in supporting and disseminating discussion of these important issues, as well as operating within the UN Draft Declaration on the Rights of Indigenous Peoples (1993) and the Declaration of Belem (Posey 1997). See also Anonymous (1986) and Cunningham (1993) for Africa, and Aubertin and Vivien (1998), and Clüsener-Godt et al. (1992) for South America.

SUMMARY AND RECOMMENDATIONS

Box 6

1. Although the environmental knowledge of local peoples is not the solution to all problems of sustainable extraction, it can provide us with many useful lessons.
2. While local cosmological knowledge and pragmatic know-how may be connected in local representation, they should not be conflated in how we interpret how people think about their environment.
3. We should be wary of repackaging indigenous knowledge and simplifying it to enhance its transferability or to fit the paradigms and manuals of academics and development specialists.
4. Much rainforest has been historically conserved and enriched by modifying and using it.
5. We should beware of extreme models of ecological wisdom and ignorance attributed to local peoples.
6. Local knowledge is vital in conserving and preserving resources, often because it is the quickest way of knowing what

there is that is worth sustaining. This is acknowledged in the IUCN World Conservation Strategy, the Brundtland Commission Report 'Our Common Future', and the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) Agenda 21.

7. Scientific knowledge is not inherently superior to local knowledge, and should complement and support it rather than replace it, especially where scientific solutions have palpably failed in the past. Preference should be given to 'hybrid technologies', the mixture of local and non-local (including scientific) know-how (see box 7).
8. The most valuable thing about local knowledge is that it is local.
9. Reliance on local knowledge reduces dependency.

Box 7: Baduy use of hybrid knowledge to maintain sustainable forest-fallow farming, West Java

*Traditional Baduy sacred law prohibits the use of modern external inputs, such as chemical fertilisers, in their swidden farming. Ordinarily the consequences of this in a situation of acute forest pressure would be a decrease in fallow times, and an inevitable depletion of soil fertility. The Baduy (particularly Outer Baduy) employ several strategies to alleviate this problem, one of which is the introduction of *Paraserianthes (Albizia) falcataria*. By alternating this commercially valuable perennial leguminous tree with rice, soil fertility is maintained and the socio-economic position of the Baduy improved. As a result, swidden farming, which is considered by the Baduy to be central to their cultural identity, continues in a very nearly sustainable way, despite increasing population density and the continuing depletion of mature forest. Iskandar and Ellen, 2000 (b).*

ENDNOTES

1. Alternatively, indigenous technical knowledge (ITK), traditional knowledge, folk knowledge, local knowledge, etc. None of these terms are self-evidently better than any other.

REFERENCES

- Anonymous** 1986. *Principes directeurs pour la conservation des plantes médicinales*. Gland (Switzerland) : Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (UICN), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Fonds Mondial pour la Nature (WWF).
- Aubertin, C. & E.-D. Vivien** 1998. *Les enjeux de la biodiversité*. Paris : Economica.
- Bahuchet, S.** 1993. *La rencontre des agriculteurs. Les Pygmées parmi les peuples d'Afrique centrale*. Paris : Peters-SELAF.
- Balée, W.** 1989. The culture of Amazonian forests. In *Resource management in Amazonia : Indigenous and folks strategies*, eds. D.A. Posey et W. Balée. New York : Advances in Economic Botany 7.
- Burt, B. & M. Kwa' iola'** 1997. Living tradition : a changing relationship with Solomon Islands. *British Museum Magazine* 29 : 26-29.
- Clay, J.W.** 1991. Cultural survival and conservation : lessons from the last twenty years. In *Biodiversity : culture, conservation and ecodevelopment*, eds. M. L. Oldfield et J.B. Alcorn 248-273. Boulder, Col.: Westview.
- Cl. Sener-Godt, M., I. Sachs et J. LVitto** 1992. *Environmentally sound socio-economic development in the humid tropics - final report of the conference held in Manaus (Brazil), 13-19 June 1992*. UNAMAZ-MAB/UNESCO-UNU-TWAS.
- Coiffier, C.** 1993. Diversité des techniques de séparation du sagou de son support, dans la province du Sépik-Est (Papouasie Nouvelle-Guinée) *Techniques & culture* 22, 1-35.
- Cunningham, A. B.** 1993. *Ethics, ethnobiological research, and biodiversity*. Gland (Switzerland) : World Wide Fund for Nature.
- Dounias, E.** 1993. The perception and use of wild yams by the Baka hunter-gatherers in south Cameroon rainforest. In *Food and nutrition in the tropical forest : biocultural interactions and applications to development*, eds. C.M. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, A. Hladik, A. Semple et M. Hadley, Paris : Unesco-Parthenon.
- Dounias, E.** 1996. Recrûs forestiers post-agricoles : perceptions et usages chez les Mvae du Sud-Cameroun. *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée* 38 :153-178.
- Dove, M. R. & D. M. Kammen** 1997. The epistemology of sustainable resource use: managing forest products, swiddens, and high-yielding variety crops. *Human Organization* 56 (1) : 91-101.
- Ellen, R. F.** 1998. Indigenous knowledge of the rainforest : Perception, extraction and conservation. In *Human activities and the tropical rainforest : Past, present and possible future*, ed. B.K. Maloney. Dordrecht : Kluwer.
- Ellen, R. F. & H. Harris** 1997. *Concepts of indigenous environmental knowledge in scientific and development studies literature : A critical assessment*. Canterbury : APFT Working Paper 2. Revised version (2000) as 'Introduction'. In *Indigenous environmental knowledge and its transformations : critical anthropological approaches*, eds. R. F. Ellen, P.S.C. Parkes et A. Bicker. Studies in Environmental Anthropology 5 Amsterdam : Harwood.
- Etkin, N.** (ed.) 1994. *Eating on the wild side: the pharmacologic, ecologic, and social implications of using non cultigens*. Tucson and London : University of Arizona Press.
- Fairhead, J. & M. Leach** 1996. *Misreading the African landscape : society and ecology in a forest-savanna mosaic* Cambridge : Cambridge University Press.
- Gagdil, M., F. Berkes & C. Folke** 1993. Indigenous knowledge for biodiversity conservation. *Ambio* 22 (2-3) : 151-156.
- Grenand, F.** 1998. Taxonomie indigène et noms d'animaux en Wayampi (langue amérindienne de Guyane et du Brésil). In *Lexique et cognition*, eds., P. Valentin et M. Fruyot. 169-179. Linguistica Palatina Colloquia 4 Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Grenand, P.** 1992. The use and cultural significance of the secondary forest among the Wayampi Indians. In *Sustainable harvest and marketing of rainforest products*, eds. M. Plotkinand et L. Famolare (Conservation International), 27-40. Washington, DC. : Island Press.
- Grenand, P. & F. Grenand** 1996. Living in abundance : the forest of the Wayampi (Amerindians from French

- Guyana). In *Current issues in non-timber forest products research*, eds. M. Ruiz Pérez et J. E. M. Arnold, 177-196. London: CIFOR et ODA.
- Hyndman, D.** 1994. Conservation through self-determination: promoting the interdependence of cultural and biological diversity. *Human Organisation* 53(3): 296-302;
- Ichikawa, M.** 1999. Interactive process of man and nature in the Ituri forest of the Democratic Republic of Congo: an approach from historical ecology. In *Central African hunter-gatherers in a multidisciplinary perspective: challenging elusiveness*, eds. K. Biesbrouck, S. Elders et G. Rossel Leiden : Research School CNWS.
- Iskandar, J. & R. Ellen** (1999). In situ conservation of rice landraces among the Baduy of West Java' *Journal of Ethnobiology* - '19(1), 97-125'.
- Iskandar, J. & R. Ellen** (2000). The contribution of *Paraserianthes (Albizia) falcata* to sustainable swidden management practices among the Baduy of West Java. *Human Ecology*. '28(1), 1-17'
- Joiris, D.V.** 1998. *La chasse, la chance, le chant. Aspects du système rituel des Baka du Cameroun*. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Economiques, Thèse de Doctorat.
- Kocher-Schmid, C.** 1991. Of people and plants : a botanical ethnography of Nokopo village, Madang and Moprobe provinces, Papua New Guinea. *Basler Beiträge zur Ethnologie* 33. Basel : Ethnologisches Seminar der Universität und Museum für Völkerkunde.
- Kocher-Schmid C.** 1993. Cultural identity as a coping strategy towards modern political structures : the Nayudos case, Papua New Guinea. *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde* 149 (4) : 781-801.
- Kocher-Schmid, C.** 1998. The cultural importance of floristic diversity : a case study from Nokopo village, Madang and Morobe provinces, Papua. *Worldviews* 2(2) : 107-122.
- Kocher-Schmid, C. & S. Klappa** 1999. Profile of a leader, or the World according to Yulu Nuo. In *Expecting the day of wrath : visions of the millennium in Papua New Guinea*, ed. C. Kocher-Schmid, 89-110. Boroko : National Research Institute.
- Kwa'ioloa, M. & B. Burt** 1997. *Living tradition : a changing life in Solomon islands*. London : British Museum Press.
- Laden, G.T.** 1992. *Ethnoarchaeology and land use ecology of the Efe (Pygmies) of the Ituri rain forest, Zaire : A behavioral ecological study of land use patterns and foraging behavior*. Harvard University, Department of Anthropology, Ph.D.
- Leclerc, C.** 1999. De l'usage social de la forêt tropicale : l'exemple des Baka du Sud-Est Cameroun. *Nature sauvage, nature sauvée ? Ecologie des peuples autochtones, Ethnies* 24-25.
- McKey, D., B. Digiusto, L. Pascal, M. Elias & E. Doumias** 1998. Stratégies de croissance et de défense anti-herbivore des ignames sauvages : leçons pour l'agronomie. In *L'igname, plante séculaire et culture d'avenir*, eds., J. Berthaud, N. Bricas et J.-L. Marchand, 181-188. Actes du séminaire international Cirad-Inra-Orstom-Coraf, 3-6 Juin 1997. Montpellier, France.
- McNeely, N. J.** 1993. Diverse nature, diverse culture. *People and Planet* 2 (3) : 11-13.
- Ngoundoung Anoko, J.S.** 1997. *La chasse des hippopotames "sacrés" chez les Tikar du Cameroun : crise du système traditionnel face au "développement"*. Mémoire de D.E.A., Université d'Orléans, Orléans.
- Peters, C.M.** 1994. *Sustainable harvest of non-timber plant resources in tropical moist forest: an ecological primer*. Biodiversity Support Program, USAID-WWF-The Nature Conservancy-WRI.
- Posey, D. A.** 1997. *National laws and international agreements affecting indigenous and local knowledge : conflictor conciliation ? APFT Working Paper 1.*
- Sekhran, N. & S. Miller** 1994. *Papua New Guinea country study on biological diversity*. Waigani, Papua New Guinea: Department of Environment and Conservation and Africa Centre for Resources and Environment.
- Trefon, T. & L. Defo**, 1998. Can rattan help save wildlife ? *APFT Briefing Note* 10.
- Wilkie, D.S.** 1987. *Impact of swidden agriculture and subsistence hunting on diversity and abundance of exploited fauna in the Ituri forest of Northeastern Zaire*. University of Massachusetts, Doctoral Dissertation.
- Wilson, E.O.** 1992. *The diversity of life*. Harvard University Press.

II

LES COMMUNAUTÉS





Vanuatu-Santo -1996-98 - (Cliché F. Tzerékiantz)

Il nous est apparu que la communauté correspondant à une ou plusieurs familles étendues ou à un lignage était le mode d'organisation le plus fréquent et celui qui résistait le mieux au temps

LA COMMUNAUTÉ, UNITÉ DE BASE DES SOCIÉTÉS FORESTIÈRES

Pierre GRENAND

Avec la participation de :

Serge Bahuchet, Serge Cogels et Françoise Grenand

1. DÉFINITIONS

Le programme Avenir des Populations des Forêts Tropicales s'est avant tout attaché à analyser l'évolution contemporaine des habitants des forêts tropicales. Pour ce faire, il convenait, entre autres choses, de s'attacher à définir les caractéristiques de leur organisation sociale.

Il nous est apparu que la *communauté* correspondant à une ou plusieurs familles étendues ou à un lignage était le mode d'organisation le plus fréquent et celui qui résistait le mieux au temps ; d'un point de vue strictement anthropologique, c'était aussi celui qui s'offrait le mieux à des remarques comparatives.

Telle que nous l'avons observée, la communauté répond à des critères que nous considérons comme généralisés parmi les peuples des forêts tropicales :

- Les communautés sont aisément identifiables à partir de leur structure sociale adaptée à leur faible démographie : jamais davantage que quelques centaines de personnes (*cf.* Bley & Pagezy chapitre «Démographie»).
- Les communautés s'insèrent dans de larges réseaux de parenté, d'échanges économiques ou festifs dont elles constituent l'élément le plus facilement identifiable.
- Le pouvoir politique, souvent qualifié d'acéphale, est stable, plutôt peu coercitif mais reconnu par l'ensemble du groupe.
- Les membres de la communauté partagent obligatoirement un même territoire à un moment donné. Ceci n'exclut pas une forte mobilité à une échelle de temps moyenne et longue (*cf.* P. Grenand & Joiris, chapitre «Usages de l'espace et enjeux territoriaux»).
- Les pratiques de subsistance, très diversifiées, sont communes à une majorité, sinon à tous les membres de la communauté. En général, la division sexuelle du travail est très marquée (*cf.* Bahuchet chapitre «Systèmes de production»).
- L'unité linguistique était, dans de nombreuses régions, un critère unificateur, mais c'est de moins en moins vrai actuellement ; quant aux religions, elles constituent un réseau de pratiques désormais discrètes mais encore très vivantes. Pourtant, la christianisation les recouvre majoritairement de sa chape pesante, conduisant à la destruction des grands rituels qui naguère resserraient le tissu social assurant l'osmose communautaire avec l'environnement naturel (*cf.* Kocher Schmid chapitre «Christianity»).

Sur la base de ces critères, la communauté peut être définie comme un groupe social formé de familles mutuellement dépendantes dont les membres ont des biens et des pratiques en commun et vivent généralement proches les uns des autres.

On utilisera peu ici le concept d'ethnie (Barth, 1969) car il prête trop à controverse et surtout parce qu'il est difficilement maniable à une échelle comparative. En effet, dès lors qu'on le comprend comme fondé sur une *auto-identification* des membres d'une ou plusieurs communautés, le concept d'ethnie aurait pu être appliqué de façon productive à certaines communautés des Guyanes ou d'Afrique ; il était en contrepartie difficilement applicable aux groupes «Pygmées» ou aux populations plurilingues à lignages exogamiques de Mélanésie. Plus encore, la diversité des choix économiques, religieux et surtout d'organisation sociale et d'échanges entre communautés d'une même ethnie, rend peu productif ce concept lorsqu'il est utilisé par les acteurs du développement durable (cf. aussi Braem chapitre "*Les peuples indigènes en quête de partenaires*").

Ceci ne doit pas nous faire oublier que tous les habitants des régions étudiées ne vivent pas tous en communautés. Il s'agit soit d'anciens membres de communautés vivant sur des chantiers, dans des groupes dont l'homogénéité n'est pas évidente, ou *a contrario* choisissant le repli sur la famille isolée, soit le plus souvent d'immigrants pouvant adopter les mêmes solutions que précédemment, ou encore former à leur tour de nouvelles communautés rurales. Enfin et surtout les habitants des forêts partent vers les villes sans toutefois, comme en Afrique, couper nécessairement les liens qui les unissent à leur communauté d'origine (cf. Trefon chapitre «Forest-city relations»). Si ces situations n'ont guère été étudiées par les membres d'APFT qu'en Afrique Centrale et à Santo (Vanuatu), on peut cependant affirmer que ces mouvements de populations sont appelés à prendre partout de l'ampleur, ce qui n'est certainement pas une bonne chose (au moins à court terme) ni pour les Etats, ni pour les habitants des forêts dont la paupérisation globale ne peut que s'aggraver.

Afin de ne pas trop entrer dans le détail, on présentera ici les grandes caractéristiques relevées sur chaque continent en insistant sur quelques exemples jugés pertinents et qui permettront d'examiner à la fois les continuités sociologiques et les tendances évolutives communes, mais aussi les évolutions spécifiques à chaque région. En outre, il s'agit d'une stricte analyse des matériaux fournis par les collaborateurs d'APFT et non de la bibliographie antérieure, ce qui renforce l'efficacité de la démarche (pour plus amples détails, consulter les volumes régionaux Afrique, Mélanésie et Caraïbes).

2. STRUCTURE DES COMMUNAUTÉS

Nous allons maintenant examiner les critères constitutifs des communautés dans les trois grandes régions étudiées, afin de tester leur pertinence et leur importance dans un contexte de développement durable. Néanmoins ce découpage, justifié par la description, ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un tout dont les composantes entrent en interaction permanente.

2.1. TAILLE DES COMMUNAUTÉS

Partout où nous avons travaillé et cela jusqu'à une date très récente, on observe une forte atomisation en *petites communautés*. Si l'atomisation est sans doute très ancienne et indissolublement liée à l'adaptation à l'environnement, l'exiguïté du peuplement est indubitablement un produit du choc colonial entre les XVI^e et XIX^e siècles.

Afrique centrale

Certaines régions d'Afrique centrale ont été dépeuplées par la traite esclavagiste (Européens et Peuls) et par de grandes endémies (maladie du sommeil par exemple). Leurs effets ont parfois été durables, affectant la taille des communautés. La croissance, même lente, est pourtant aujourd'hui une tendance généralisée.

Au Cameroun :

- Dja : faible densité du peuplement, autour de 1 habitant/km² ; de nombreuses communautés sont isolées en raison de la précarité des pistes.
- Tikarie : la densité selon les parties du territoire varie entre 2 et 21 habitants au km².
- Ntem : 10 532 habitants pour 3965 km² dans l'arrondissement de Ma'an soit 2,6 habitants/km².

Au Gabon :

- Lopé : petites communautés s'échelonnant entre 50 et 123 habitants ; 0,2 habitants/km² pour l'ensemble de la région.

Mélanésie

Le nombre d'habitants par km² dans les communautés de Papouasie-Nouvelle Guinée est de 0,15 à 5 dans les terres basses et de moyenne altitude (0,5 pour les Pawaia, 1,5 pour les Kasua et North-West Santo, 1,6 pour les Ankave, 4,8 à Kilimeri) et nettement plus élevé pour les hautes terres (16 pour les Oksapmin). Par ailleurs les îles plus petites ont été dépeuplées au siècle dernier par les maladies importées et par le travail forcé. La population croît partout mais à des rythmes plus ou moins rapides. Pourtant l'état sanitaire des communautés forestières est très souvent déplorable (*cf.* Froment chapitre «Santé et nutrition»). De nombreuses communautés sont isolées, voire très isolées. La tendance à la concentration orchestrée par les politiques gouvernementales est perceptible (Haia en Papouasie-Nouvelle Guinée). Les services de santé sont absents et avant tout inefficaces.

Caraïbes

La dépopulation a été drastique au cours des siècles passés chez les Amérindiens ; depuis quelques décennies la croissance démographique est importante : la population indigène a quadruplé en Guyana et quintuplé en Guyane Française. Les communautés jusque vers les années 1970 dépassaient rarement 100 personnes. Aujourd'hui encore la densité se situe en moyenne autour des 0,4 habitants/km² dans les zones où n'habitent que des Amérindiens.

Conclusion

Dans toutes les régions étudiées le peuplement est faible quoique en expansion. La population est jeune. C'est avant tout vers *une maîtrise de cette croissance* que les politiques de développement durable doivent s'orienter.

2.2. ORGANISATION SOCIALE

Les organisations sociales (incluant les systèmes de parenté) sont assez fortement différenciées selon les continents, mais pratiquement partout elles constituent (ou ont constitué) la charpente des communautés. La polygamie était fréquente avant l'introduction du christianisme.

Afrique centrale

La parenté est très diversifiée ; néanmoins les systèmes lignagers semblent à l'origine avoir été majoritaires.

- Dja : la parenté est une institution constamment rappelée dans les organisations politiques, religieuses et économiques des populations du Dja, parce qu'elle domine généralement l'organisation sociale elle-même. La parenté de cette région est caractérisée par des lignages (Bantous) ou des clans patrilinéaires (Pygmées Baka).

En termes de développement, les règles de parenté définissent des unités économiques, opérantes au quotidien, sans la connaissance desquelles il apparaît vain d'espérer mener à bien un projet.

- Tikarie : la parenté est un mélange complexe de patrilinéarité et de matrilinéarité : ce qui prévaut est moins le couple géniteur que les "essences respectives" de chacun des parents : seul importe de savoir qui transmet quoi et à quelles fins. Le fondement du système est surtout historique et politique et semble s'être construit sur la nécessité d'assurer un équilibre entre population dominante et population dominée.

- Ntem : les Ntumu sont organisés en clans exogames composés de lignages. C'est en s'appuyant sur celui-ci ou sur sa parenté par alliance que l'individu structure son univers social. La prestation de services des époux à la belle-famille est importante.

- Lopé : La population très mélangée de cette zone (de nombreux groupes linguistiques y sont représentés) rend le système de parenté peu structuré ; par ailleurs, cette population est âgée.

Mélanésie

Les systèmes de parenté sont assez diversifiés ; cependant les systèmes clanique ou lignager sont prédominants. Classiquement la polygamie était répandue et prestigieuse.

- Kilimeri : les villages sont composés de patriclans, les liens entre patriclans étant assurés par l'exogamie.
- Pawaia : l'unité de base nommée *ja*, et traduite à tort par «clan» est la plus pertinente parce qu'elle renvoie à un ancêtre commun et à l'appropriation collective de la terre.
- Ankave : les villages sont composés de patriclans avec une forte subordination des femmes aux hommes.
- Oksapmin : existence de clans et de lignages ; les hommes et les femmes vivent dans des habitations séparées ; la jalousie et la violence entre coépouses étaient fréquentes.
- North-West Santo : les communautés de la région quelle que soit leur langue, sont divisées en deux moitiés exogames non nommées comprenant chacune une dizaine de clans.

Caraïbes

Deux systèmes de parenté sont présents chez les Amérindiens : un système à descendance bilatérale (qui est dominant) et un système clanique (soit patrilinéaire, soit matrilineaire). Le mariage recommandé le plus fréquent est avec la cousine croisée classificatoire, bien qu'il tombe de plus en plus en désuétude. La polygamie était restreinte et ne survit que dans les ethnies les plus isolées. Les communautés étaient toujours organisées autour d'un chef de famille influent : le partage des efforts et des aliments était la règle. Les Noirs Marrons sont organisés en lignages à descendance matrilineaire.

L'apparition de grands villages ne favorise guère la pérennisation de ces caractéristiques. Le mariage est de plus en plus libre, la mixité avec des éléments exogènes signifiant parfois une forte rupture culturelle et linguistique au niveau des enfants.

Conclusion

- Les systèmes de parenté et les règles de mariage sont extrêmement variés et aucune réflexion comparative ne peut être dégagée dans la perspective du développement durable, sinon que la parenté préside presque toujours à la prise de parole ou au choix politique d'un individu.

- L'absence de dot freine l'insertion de la monétarisation dans l'organisation sociale des Amérindiens, à la différence de la Mélanésie et surtout de l'Afrique.
- La voie du *traditionalisme* reste un choix viable pour quelques communautés sur les trois continents ; cette option mériterait plus qu'une sympathie condescendante.
- Partout l'organisation sociale traditionnelle est remise en cause par les classes d'âge les plus jeunes ; c'est aussi parmi elles qu'émergent les nouveaux porte-parole («élites» en Afrique francophone, *brokers* en Mélanésie ; cf. ci-dessous). L'avenir des communautés dépend largement de leur capacité à devenir d'authentiques représentants de leurs concitoyens.

2.3. POUVOIR POLITIQUE

Sous ses formes récentes, il s'agit d'un pouvoir variable exerçant son contrôle sur un nombre d'individus plutôt limité et dans tous les cas profondément lié à l'organisation sociale.

Afrique centrale

- Dja : il n'existe aucun pouvoir de contrainte, les décisions étant prises collectivement ; les chefs de lignage sont choisis parmi les personnes âgées. Il s'agit d'un système fluide, dont la souplesse permet en théorie l'intégration à terme des élites sorties des écoles.
- Tikarie : les Tikar sont politiquement organisés en chefferies hiérarchisées qui allient plasticité et rigidité. Ce système a permis l'absorption en douceur d'autres populations. Chaque chefferie manipule à son profit les récits de migration et de fondation. Un rapport féodal marqué existe entre Tikar et Pygmées Medjan. Enfin, les Tikar affirment aujourd'hui leur unité identitaire et font pression pour obtenir un département qui les regrouperait en une seule entité administrative.
- Ntem : Les chefs de villages sont reconnus administrativement (chefferie de 3^{ème} degré) ; un pouvoir de justice leur est accordé. L'institution du «corps de garde» permet une représentation des divers lignages constituant une communauté (il s'agit d'un lieu de réunion où les chefs de familles se rencontrent et prennent leurs repas en commun).
- Lopé : le pouvoir est détenu par deux sociétés initiatiques masculines (le *bwiti* et le *mweli*).

Mélanésie

L'autorité politique est dans les mains des chefs des patriclans ; ces patriclans s'identifient avec l'unité foncière de base (Kilimeri). L'administration a installé des conseillers villageois dans diverses communautés ; au Vanuatu, les *fieldworkers* assurent un relais entre l'Etat et les villages.

Chez les Ankave la place des «grands hommes», associée à l'échange cérémoniel

de nourriture, est essentielle ; d'autres sociétés sont cependant plus acéphales (Kasua, Kilimeri). Chez les Oksapmin, l'autorité d'un lignage est détenue par un leader doté d'un réel prestige. A une échelle plus large cette autorité est exercée par un groupe de leaders. En Papouasie, l'existence d'intermédiaires plus ou moins auto-proclamés (*brokers*) entre l'Etat et les communautés est signalée en divers endroits.

Caraïbes

Dans les sociétés forestières l'acéphalité est de règle et semble s'être généralisée au cours des derniers siècles. Les chefs étaient souvent l'aîné d'une famille étendue mais parvenaient parfois à fédérer, en particulier grâce à leur capacité à promouvoir échanges et consensus, des populations atteignant la centaine de personnes. Néanmoins une chefferie plus complexe a existé dans les ethnies à organisation clanique.

Aujourd'hui le pouvoir traditionnel a vu parallèlement se développer des structures «propulsées» par les Etats : conseils municipaux en Guyane, représentants du parti gouvernemental en Guyana. D'une façon générale ces nouvelles entités sont concurrentes des chefferies coutumières.

Conclusion

L'affaiblissement des leaders traditionnels est perceptible partout, en particulier parce qu'il s'agit surtout de personnes ayant peu de connaissance du monde extérieur. D'où l'émergence de médiateurs d'origine et de qualité très variables. Cet affaiblissement des structures politiques et leur mauvaise perception par les «développeurs» a pour conséquence *une réelle difficulté à identifier des porte-parole fiables* au sein des communautés.

2.4. TERRITOIRE

En Afrique centrale et dans les Guyanes le territoire est fondamentalement une notion changeante aux limites imprécises. Il ne peut être défini par l'acteur extérieur que par la cartographie des ressources et apparaît comme une accumulation de points formant une couverture plus ou moins dense. En Mélanésie au contraire, l'appropriation territoriale et la fixation de limites spatiales est un objectif crucial.

Afrique centrale

- Dja : les espaces villageois se définissent à partir des routes et pistes. Les zones de culture sont souvent éloignées des villages dont les emplacements sont relativement stables depuis la période coloniale. La terre est un bien collectif inaliénable, propriété du lignage (Joiris & Bahuchet, 1994). Chez les Pygmées l'appropriation se fait à deux niveaux : le cadre restreint du groupe résidentiel et celui plus large du clan. La surface effectivement utilisée correspond à 1 km² par

personne chez les Bantous et 2 km² chez les Baka.

- Tikarie : il s'agit d'un peuple de lisière, les villages étant installés en bordure de savane. Ce mode d'occupation spatiale favorise l'avance de la forêt, ce qui amène à leur tour les villages à se déplacer.
- Ntem : on constate une forte concentration le long de la route et des pistes secondaires ; jusqu'à la sédentarisation récente le déplacement des communautés dans un même secteur se faisait tous les quinze ans.

Mélanésie

Les territoires sont en général bien délimités (plantations de haies) et les villages plutôt stables. En revanche individus et familles sont très mobiles.

- Pawaia : la terre est appropriée au niveau de l'unité sociale de base. Forte mobilité à l'intérieur du territoire (zonage écologique très contrasté).
- Ankave : territoire petit (700 km²), forte mobilité ; importante appropriation du territoire strictement liée aux règles de parenté.
- Kasua : territoire largement forestier (400 km²) ; forte mobilité liée aux activités de subsistance et en particulier à l'extraction du sagou.
- Oksapmin : l'habitat est très dispersé en petits hameaux ; l'occupation de l'espace est intensive (1 km en moyenne entre les hameaux), la déforestation poussée. Les clans contrôlent l'usage de la terre (pour l'agriculture aussi bien que pour les autres activités).
- North-West Santo : la population est stabilisée sur la côte ; cependant diverses communautés délibérément traditionalistes se maintiennent dans les montagnes.

Caraïbes

L'habitat était majoritairement dispersé jusque vers les années 1970 et les villages se déplaçaient tous les dix ans. Les territoires sont importants : 250 à 500 km² sont nécessaires à la subsistance de 150 personnes. Les populations autochtones se sont vues attribuer des zones de droit d'usage (Guyane Française) ou des réserves (Guyana) aux superficies parfois insuffisantes. Depuis une trentaine d'années, sous l'effet des agences départementales le regroupement en villages sédentaires autour des écoles, des postes administratifs et parfois des églises est encouragé de façon plus ou moins coercitive. Néanmoins, la mobilité reste grande (activités de prédations, fêtes, réseaux d'échange) et le double habitat est la réponse la plus fréquente.

Conclusion

En termes de développement, la reconnaissance du territoire exploité doit prendre en compte non seulement l'agriculture l'ensemble des activités mais de surcroît ne pas occulter l'histoire de l'occupation ancienne du territoire. Le désenclavement, la pression économique extérieure et parfois l'impact des missions entraîne une modification rapide de l'idée de territoire. En

Mélanésie, il s'agit de la disparition des tabous liés à son exploitation. Ailleurs, il s'agit de l'apparition du concept de délimitation territoriale afin de se prémunir juridiquement contre les invasions de migrants et l'exploitation massive des ressources naturelles.

2.5. PRATIQUES DE SUBSISTANCE

Partout où nous avons travaillé, l'activité économique n'est pas uniquement destinée à procurer des biens de consommation ou assurer efficacement la reproduction matérielle du groupe, mais aussi à assurer sa reproduction sociale et symbolique. En vérité "il est impossible d'étudier les activités techniques sans les relier étroitement aux activités rituelles ou magiques avec lesquelles elles se confondent dans beaucoup de sociétés" (Haudricourt, 1987). Pour cette raison, il nous a semblé utile de les résumer ici (cf. volumes régionaux et surtout dans ce volume Dounias, «Diversité des agricultures sur brûlis», Bahuchet «Systèmes de production» et P. Grenand & Joiris «Usages de l'espace et enjeux territoriaux»).

Afrique centrale

L'agriculture est essentielle mais la quête des protéines animales d'origine sauvage est partout importante (cf. de Garine chapitre «Se nourrir en forêt»). Les revenus monétaires provenant de l'agriculture de rente sont souvent surpassés par ceux provenant de la vente du gibier.

- Dja : l'agriculture sur brûlis est généralisée, même chez les Pygmées ; elle est dominée par les femmes et fondée par ordre décroissant sur la banane plantain, l'arachide, le manioc et *Cucumis manii*. La jachère intervient le plus souvent au bout de deux ou trois ans. La chasse au filet a été remplacée par le piégeage au câble chez les Bantous, la chasse à la sagaie domine chez les Baka. La pêche à l'écope est généralisée ainsi que la cueillette. Enfin la culture de rente du cacao permet la création de terroirs fixes aisément identifiables dans l'espace forestier.
- Tikarie : cultivateurs de céréales à l'origine (sorgho), les Tikar sont devenus après leur migration en lisière de forêt, agriculteurs sur brûlis associant une céréale (maïs) et une plante à tubercule (manioc). Néanmoins la culture en savane persiste. L'élevage est très limité et incompatible avec l'agriculture. Les activités de chasse et de pêche sont variables selon les zones de peuplement mais occupent une place moins importante que chez les peuples strictement forestiers. La culture de rente principale est le café.
- Ntem : est pratiquée une agriculture sur brûlis très peu consommatrice de forêt primaire ; on observe un système très complexe avec parcelles à vocations successives (*Cucumis manii*, arachide, manioc).
- Lopé : le système d'agriculture sur brûlis est en dégénérescence et ne survit que grâce à l'exiguïté du peuplement. En revanche la chasse et la pêche sont avant tout centrées sur la subsistance.

Mélanésie

Les populations de l'ensemble de la région sont avant tout des agriculteurs de subsistance sur brûlis, cultivant des tubercules (patate douce, ignames et taro). La jachère longue était de règle. La prédation est secondaire, voire très secondaire pour la grande majorité des communautés, mais l'élevage des porcs est parfois important. En revanche la cueillette associée à une forte manipulation du couvert arboré et en particulier une sélection intraspécifique est essentielle pour la subsistance, notamment à travers la récolte de la fécula des palmiers sagou.

Les cultures de rente (café, coprah, cacao) sont anciennes mais elles ne sont pas implantées partout ; là où elles existent, elles assurent des revenus modestes comparés aux royalties payées par les entreprises forestières. Les revenus s'échelonnent entre 40 et 500 Euro par an.

Si les plantes de base diffèrent selon les populations et leur culture, profondément conditionnée par des facteurs écologiques, la diversité, en terme d'espèces et de variétés, est constante.

- Pawaia : le sagou et la patate douce sont les aliments de base ; grande mobilité avec cueillette et chasse importante.
- Kilimeri : le sagou et le bananier sont les aliments de base ; cueillette alimentaire moyenne et importance de l'agroforesterie ainsi que de la pêche et de la chasse.
- Ankave : les *Xanthosoma* et les bananes sont les aliments de base. Cueillette très importante ; chasse au porc sauvage et pêche limitées mais avec une place sociale essentielle.
- Oksapmin : la patate douce et le taro sont les principales cultures. La chasse et la cueillette sont importants mais en régression. Existence d'une agriculture maraîchère de rente.
- North-West Santo : les ignames ou les taros associés à l'agroforesterie assurent l'alimentation de base. La chasse et la pêche sont secondaires.

Caraïbes

Le mode de subsistance est fondé partout sur l'agriculture sur brûlis à rotation longue complétée par la chasse, la pêche et la cueillette. Ces activités de prédation sont souvent très importantes, assurant jusqu'à 50 % de l'alimentation. La plante de base est partout le manioc amer (très nombreux cultivars) complétée par une grande diversité de plantes secondaires. L'agroforesterie joue partout un rôle mineur à la différence d'autres régions de l'Amazonie. La cueillette joue un rôle d'appoint variable avec une nette prédominance des fruits de palmier. Les cultures de rente sont inexistantes, mais les produits tirés du manioc sont souvent commercialisés. La vente d'animaux vivants, de gibier et de poisson s'est récemment développée. Par contre, le commerce des peaux, illicite, est durement réprimé.

Conclusion

Le maintien d'activités de subsistance dont l'efficacité n'est plus à démontrer est une condition déterminante à la reproduction à long terme des communautés forestières. Ces activités sont par ailleurs profondément liées au bon état de l'environnement.

Les décideurs doivent également garder à l'esprit que des communautés ne peuvent être viables, même à court terme, que si on leur permet de poursuivre des pratiques de subsistance perdurables.

2.6. LANGUE

La situation linguistique était partout marquée au coin de la *diversité*. Cette diversité linguistique était elle-même signe d'une grande diversité culturelle. La période coloniale au contraire a été caractérisée par un fort nivellement linguistique au profit des grandes langues européennes. Celles-ci ont à leur tour évolué vers des formes locales, des pidgins ou même des créoles.

Afrique centrale

- Dja : homogénéité d'une partie des Bantous (badjwé, konzimé, njem) ; différenciation linguistique forte des Baka (langue oubanguienne). Chaque communauté est bien caractérisée par une langue dominante.
- Tikarie : forte diversité dialectale des Tikar qui ont partiellement adopté la langue des peuples qu'ils ont assimilés.
- Ntem : le ntumu reste la langue dominante, ne cédant pas la place au boulou langue écrite ; le français est en régression.
- Lopé : étonnante diversité linguistique, sans doute l'une des plus fortes d'Afrique centrale.

Mélanésie

La Mélanésie en général est l'une des régions qui présente aujourd'hui encore la plus grande diversité linguistique du monde. C'est d'ailleurs la langue qui sert souvent à délimiter un groupe ethnique. Atténuant ce cloisonnement, s'est diffusée à la période coloniale une *lingua franca* unique à base anglaise ne présentant que de légères différences selon les régions (*pidgin* en Nouvelle Guinée, *pijin* aux Salomons, *bislama* au Vanuatu). Cette *lingua franca* a parfois été érigée en langue nationale.

Caraïbes

On constate également une forte diversité linguistique, chaque ethnie étant bien caractérisée par sa propre langue. Chaque pays possède de plus sa langue véhiculaire (anglais régional en Guyana, *sranan tongo* à Surinam, créole guyanais en Guyane Française). Au niveau des individus, un fort plurilinguisme est fréquent.

Conclusion

*Partout l'appauvrissement linguistique est perceptible ; cependant l'Afrique forestière résiste mieux que les autres régions que nous avons étudiées, les Guyanes étant *a contrario* la région où les langues locales sont les plus menacées. La valorisation des langues régionales, perçues comme dépositaires de la richesse culturelle, est tentée par certaines communautés dans les Guyanes et en Mélanésie. Cependant nous n'avons pas assez de recul pour apprécier l'impact de ces initiatives. Enfin la scolarisation (cf. F. Grenand chapitre «Quelle scolarité pour quels élèves ?»), qui s'effectue le plus souvent en anglais ou en français, contribue au recul des langues régionales, à la remise en question des valeurs communautaires et à l'émergence d'élites détachées des chefferies.*

2.7. RELIGION

Les religions traditionnelles ont subi depuis la période coloniale de profondes modifications et ont été recouvertes partout par le catholicisme ou le protestantisme. De plus, au cours des cinquante dernières années, les sectes évangélistes ont étendu leur influence surtout en Mélanésie et dans les Caraïbes. En formant des prédicateurs locaux et en intervenant dans tous les domaines de la vie des communautés, elles ont fait de celles-ci le lieu privilégié de leur action (cf. Kocher Schmid chapitre «Christianity»).

Afrique centrale

- Dja : la persistance des rituels n'empêche pas une forte participation aux cultes protestants et catholiques.
- Tikarie : islam, protestantisme et catholicisme cohabitent dans chaque village, avec prédominance locale de l'un ou l'autre des cultes.
- Ntem : Le protestantisme et le catholicisme ont été facilement adoptés ; néanmoins l'animisme reste très présent dans l'interprétation d'événements de la vie quotidienne.
- Lopé : forte persistance des sociétés initiatiques masculines (*bwiti* et *mweli*) ou féminine (*mimianga*).

Mélanésie

Une partie importante du savoir concernant l'environnement était classiquement transmise à travers les rituels avec parfois une spécialisation clanique. L'évangélisation est faible dans les zones les plus isolées ; cependant les sociétés ont un peu partout été très perturbées par le christianisme, les rituels collectifs perdant progressivement leur rôle de ciment communautaire. Certaines influences peuvent être très perturbantes quant aux pratiques de subsistance (Kasua). Dans certains villages la destruction des rituels est accélérée par l'existence d'un clergé local (Santo, Oksapmin). Enfin, l'existence de mouvements millénaristes, traduisant un mal être face au monde occidental, est récurrent.

Caraïbes

Dans leur majorité, les sociétés sont aujourd'hui christianisées ; une certaine résistance est cependant observable dans quelques communautés (Wayãpi, Wayana). Ailleurs si les grands rituels sont rares ou éteints, le chamanisme reste présent partout, parfois de façon occulte ; plus encore, les pratiques magiques et l'usage des charmes demeurent bien présents aux niveaux individuel et familial.

Conclusion

Il ne semble pas que les religions traditionnelles ou importées aient aujourd'hui, dans les régions étudiées, un rôle important dans le maintien des structures communautaires, sauf en ce qui concerne les villages adhérant en bloc à une secte évangéliste. En revanche, les différentes confessions chrétiennes sont souvent à la base d'associations diverses (agriculteurs, jeunes, femmes...) dont le succès est variable, mais qui très souvent tendent à se substituer aux chefferies communautaires défailtantes.

2.8. POPULATIONS EXOGÈNES

Anciennement, les communautés qui nous concernent n'avaient de contacts directs qu'avec celles d'une même grande région, dont les caractéristiques culturelles, politiques et économiques présentaient de nombreux points communs. La période coloniale a inauguré de nouveaux types de contacts aux effets particulièrement traumatisants (esclavage, travail forcé, déplacement de villages, exploitation intense des ressources...) mais pour beaucoup de populations, et en dépit de leur intensité, ces contacts n'ont été qu'épisodiques. En fait, au moins pour l'essentiel des peuples que nous avons observés, ce n'est qu'à la période contemporaine que les relations avec des populations exogènes sont devenues importantes voire quotidiennes. L'expression « population exogène » recouvre aussi bien les populations d'un même pays venant de la ville ou d'une autre région, que des populations immigrées de l'étranger. Leur caractéristique principale est d'être des agrégats d'individus dont les liens sont essentiellement économiques. Leur présence est largement conditionnée par le potentiel économique de chaque région. Il convient d'ajouter à ces populations les individus représentant l'Etat (cadres administratifs, enseignants, forces de l'ordre, agents de santé, des eaux et forêts...) qui tendent à former des groupes sociaux bien identifiables.

Afrique centrale

- Dja : les populations migrantes qui évoluent dans le massif forestier ne semblent pas compromettre la reproduction de celui-ci ; on observe plutôt un transfert du savoir des sociétés plus anciennes vers les sociétés récemment installées ; il n'en va pas de même avec les équipes des entreprises forestières qui sont composites et dont l'impact est plutôt négatif tant du point de vue social que du point de vue environnemental (faune).

- Tikarie : nombreuses communautés allogènes au nord du pays Tikar. Il existe une forte compétition avec les communautés ayant une autre origine ; cette compétition est franchement conflictuelle entre Tikar agriculteurs et pasteurs Mbororo.

Mélanésie

Il s'agit plus d'exode rurale vers des petites villes anciennes (Luganville) ou des villes nouvelles que de populations réellement immigrées. Néanmoins cette situation est observable autour des exploitations forestières.

- Ankave : absence quasi totale d'éléments exogènes.
- Kasua : Forte concentration des clans sous la double influence des évangélistes et des compagnies forestières.
- Oksapmin : présence permanente de personnel minier étranger et de missionnaires.
- North-West Santo : contacts très sporadiques (visites de missionnaires et de rares touristes). Les contacts se font lors de visites en villes.

Caraïbes

Le choc avec ces populations, au delà de l'impact des maladies importées, est très variable selon les populations. Aujourd'hui il va du quotidien pour certaines communautés au très sporadique pour d'autres. Il s'agit basiquement soit de fonctionnaires de l'Etat, soit de travailleurs du secteur minier ou forestier. Les missionnaires étaient il y a quelques décennies sensiblement moins présents que dans les deux autres continents, mais les évangélistes «noyautent» de plus en plus les communautés.

Conclusion

Sauf dans le cas spécial des enseignants et des agents de santé, *le contact avec les populations exogènes est rarement bénéfique pour les membres des communautés forestières*. Pourtant ces populations véhiculent avec elles des connaissances, des techniques et des objets nouveaux. Bien souvent, elles sont aussi porteuses des traits sociaux les plus exécrationnels du monde moderne : d'où une attitude ambiguë des villageois à leur égard, faite d'un mélange instable de tension et d'admiration envers les nouveaux arrivants (*cf.* Delorme chapitre «Pour une approche psychologique»). Très souvent également, ces personnes bougent (personnels des chantiers miniers et forestiers) ou tournent (fonctionnaires) et bien peu de relations durables peuvent s'établir entre elles et les villageois. Pourtant leur présence s'accompagne souvent d'unions (avec les femmes des communautés) ou de mobilité des jeunes villageois qui partent à l'instar des travailleurs des chantiers en quête de nouveaux

emplois. En définitive, ces contacts, s'ils sapent à plus ou moins long terme la reproduction des communautés, participent *au niveau des individus* à l'émergence des identités nationales.

3. EVOLUTION DES COMMUNAUTÉS : TENDANCES CONTEMPORAINES

Dans toutes les régions étudiées, il est rare que les communautés soient à l'origine de projets de développement durable. La monétarisation et la scolarisation inadaptée sont partout responsables d'un clivage de plus en plus net entre vieilles et jeunes générations.

Afrique centrale

Le regroupement déjà ancien des communautés villageoises le long des routes, conjugué avec les moyens modernes de communication, a pour effet de concentrer les activités sur un espace circonscrit au sein duquel sont privilégiés les aller et retour des individus et non des groupes.

Les infrastructures modernes sont soit absentes, soit vétustes.

L'autorité des vieux reste importante bien qu'elle soit plus ou moins contestée par les jeunes générations.

L'agriculture de rente (café et cacao) existe partout. Par dessus tout, la vente de gibier et de poisson progresse, assurant la part la plus importante des rentrées d'argent. Les perturbations sociales (départ vers la ville, alcoolisation intense) sont très présentes.

Mélanésie

Le contact avec le monde extérieur est avant tout synonyme d'écoles, d'hôpitaux, d'argent et de biens de consommation. Les exploitations forestières et industries minières sont partout le fer de lance des changements sociaux et économiques. Cependant rares sont les communautés qui prennent conscience des dangers qui leur sont associés.

Les populations ont un fort sentiment d'auto-dévalorisation. L'attrait de la ville est fort sur les jeunes générations. On note une forte permanence des mouvements millénaristes au niveau communautaire (Kilimeri, Santo). Quelques communautés restent très isolées et ont peu d'ouverture sur le monde extérieur (Ankave). A l'opposé, rares sont les sociétés en voie de déstructuration avancée (Oksapmin). Dans de nombreuses communautés, le salariat est considéré comme le meilleur moyen d'accéder aux biens de consommation modernes. En contrepartie, le faible niveau de l'éducation scolaire ne permet pas l'accès aux emplois bien rémunérés.

Caraïbes

La concentration en grosses communautés est forte. Il existe une forte différence entre la situation de sous-développement de la Guyana (caractéristique des pays les plus pauvres d'Amérique Latine) et l'assistanat aliénant des communautés forestières de Guyane. Un fort sentiment de dépendance et d'absence de liberté (avec parfois une agressivité émergente) est pourtant un dénominateur commun aux communautés ayant eu un contact ancien avec le monde extérieur. C'est aussi à ce mal être que nous rattachons la progression rapide de l'alcoolisme dans de trop nombreuses communautés. Le niveau scolaire est faible et le départ vers la ville reste modeste, à l'exception toutefois des Noirs Marrons.

Conclusion

Partout où nous avons travaillé, nous avons observé la tendance des ONG, grandes ou petites, à promouvoir le système associatif comme structure globale intermédiaire entre un monde extérieur protéiforme et des communautés locales aux abois. En l'absence d'une maîtrise globale solide par l'ensemble des membres des communautés, *ces initiatives nous semblent porteuses d'inégalités et de perturbations. C'est pourquoi il nous semble préférable d'encourager une transformation progressive des pouvoirs traditionnels* qui ont fait leur preuve, de façon à ce qu'ils soient pour ainsi dire «coévolutifs» des systèmes d'éducation adaptée dont le double objectif serait de promouvoir la synthèse entre les savoirs traditionnels et la restitution des connaissances scientifiques sur la forêt et ses peuples. Il ne s'agit pas là d'un simple voeu de chercheur, mais d'un constat réel, renvoyant à *des souhaits sincères exprimés tout au long du programme par les habitants les plus conscientisés des communautés villageoises.*

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Notre exposé a eu pour but d'attirer l'attention des décideurs *sur le caractère permanent des communautés, leur capacité à traverser le temps et leur pertinence en tant qu'unité identifiable* (donc bonne à consulter). Pourtant la communauté n'est jamais valorisée, sauf peut-être comme unité électorale facile à mobiliser.

Mais par dessus tout, les communautés de la forêt se portent mal. A la fois refuge des valeurs fortes des sociétés et étouffoir des initiatives individuelles, tirées à hue et à dia, elles ne parviennent que difficilement (sauf parmi celles qui sont les plus isolées) à assurer leur rôle de reproduction sociale et de bonnes gestionnaires de leur environnement.

Pourtant les recommandations qui vont suivre ne sauraient aller dans le sens du maintien d'un passé idéalisé, même si pour beaucoup de groupes forestiers, il s'est agi d'une vie infiniment meilleure (aussi bien en terme de relations sociales et affectives, qu'en terme de subsistance), bien meilleure en tout cas que celle qu'ils connaissent aujourd'hui. Voici une liste non restrictive de recommandations :

- le premier point fondamental est *la formation durable d'enseignants et d'infirmiers*, dans le respect des valeurs et des savoirs propres à chaque communauté ethnique. A une échelle plus ample seule l'éducation peut fournir les clés du monde extérieur à des populations profondément frustrées et *mettre véritablement les communautés forestières en position de choisir, et non de subir, leur avenir* (cf. F. Grenand chapitre «Quelle scolarité pour quels élèves ?» et Delorme chapitre «Pour une approche psychologique des peuples forestiers»).
- Le maintien d'une communauté stable va de pair avec *la préservation d'un niveau suffisant d'autosubsistance*.

En tout état de cause, les projets de développement durable doivent avant tout viser à préserver les pratiques assurant encore *l'indépendance alimentaire* des communautés forestières ; la prise en compte de leur adéquation avec les projets de conservation de la biodiversité doit n'être envisagée qu'en second lieu.

- Les langues, support des savoirs et donc des cultures, méritent d'être valorisées au même titre que la biodiversité ; leur perte accompagne *toujours* l'affaiblissement du tissu communautaire, pour faire souvent place à des identités nouvelles plus amples mais aussi plus labiles.
- *Les unités de peuplement doivent nécessairement être dispersées et restreintes* : c'est en effet le seul moyen d'éviter l'insalubrité et surtout d'éviter que l'impact de l'agriculture sur brûlis et de la prédation ne soit concentré et irréversible. Pour y parvenir, la diffusion d'équipement légers (centrales au fil de l'eau, énergie

solaire, centres de soins élémentaires, écoles bilingues) sont à recommander.

- Dans aucun des pays concernés n'existent *des structures d'accueil pour les ruraux ayant à voyager en ville* ; au delà du simple problème de la tromperie, de la violence et de la marginalité qui menacent des voyageurs naïfs ou peu informés, se pose la question de l'image de la ville véhiculée en brousse. Le développement de foyers serait recommandable (en tout premier lieu pour les enfants scolarisés).
- Enfin, en accord avec les pays du Sud (à l'image de l'évolution actuelle s'amorçant dans les pays du Nord), il serait indispensable que la Communauté Européenne soutienne *des campagnes contre les sectes religieuses* qui retardent l'accès au contrôle des naissances et une approche rationnelle des MST. Cet obscurantisme religieux contribue à maintenir les femmes de brousse dans un arrièrément pitoyable, alors que ce sont souvent elles qui constituent le noyau dynamique des villages de la forêt.

BIBLIOGRAPHIE

- Barth, F.** (ed.) 1969, *Ethnic groups and boundaries. The social organization of culture difference*, Bergen-Oslo, Universitets Forlaget, London, George Allen & Unwin.
- Haudricourt, A.G.** 1987, *Technologie, science humaine. Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Joiris, D.V. & Bahuchet, S.** 1994, Afrique Equatoriale, in *Situation des Populations indigènes des Forêts denses humides*, S. Bahuchet coordinateur, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.



Cuisson des galettes de cassave (manioc) sur la platine-Guyane Fr.- Loka - 1988 -(Cliché M.Fleury)

En tout état de cause, les projets de développement durable doivent avant tout viser à préserver les pratiques assurant encore l'indépendance alimentaire des communautés forestières.

DÉMOGRAPHIE

Daniel BLEY et Helene PAGEZY

Avec la participation de :

Claudine Angoué, Daniel Bley, Pascale Bonnemère, Ronan Boudigou, Florence Brunois, Serge Cogels, Edmond Dounias, Françoise Grenand, Pierre Grenand, Delphine Greindl, Christin Kocher-Schmid, Christian Leclerc, Pierre Lemonnier, Sandrine Manusset, Léon Mudubu, François Ouhoud-Renoux, Hélène Pagezy, Hilary Solly, Fabienne Tzerikiantz, Nicole Vernazza-Licht, Annie Walter



Aux village, tandis que les mères s'activent aux tâches domestiques les nouveaux nés sont confiés à leurs jeunes aînés. Cameroun - Bizam - 1990 - (cliché E.Dounias)



Krisa - PNG - 1998 - (cliché S Klappa)

Malgré les imprécisions des recensements nationaux dont nous disposons, on peut actuellement estimer l'effectif total des populations vivant directement de l'écosystème forestier à environ 12 millions de personnes (Bahuchet et Grenand 1994).

Région de Ouesso - Congo Brazza - 1996 - (cliché E.Thuret)



1. INTRODUCTION

1.1 IL N'Y A PAS DE FORÊT VIERGE

Même si elles semblent inhabitées, toutes les forêts tropicales humides ne sont pas vierges de peuplement humain. Les datations de sites archéologiques, quel que soit le continent (Océanie, Afrique, voire Amérique du Sud), témoignent d'une occupation très ancienne des territoires actuellement occupés par la forêt (fin du Pléistocène, 30 à 40.000 BP, cf. rapport thématique *Le temps*, P. de Maret coord.). Malgré les imprécisions des recensements nationaux dont nous disposons, on peut actuellement estimer l'effectif total des populations vivant directement de l'écosystème forestier à environ 12 millions de personnes (Bahuchet et Grenand 1994).

1.2 L'EMPLOI DE LA DÉMOGRAPHIE COMME OUTIL DE MESURE DU DEGRÉ D'ADAPTATION DE L'HOMME À SON MILIEU

Dans de nombreux pays en développement, l'explosion démographique a suscité des controverses sur la question de l'équilibre entre la taille des populations et les ressources disponibles dans le milieu (en particulier les ressources agricoles). La démographie peut être employée comme un outil par les anthropologues, particulièrement ceux qui abordent les questions de peuplement et les problèmes d'adaptation aux différents milieux de vie dans des petites populations (Bley et Boetsch 1999).

Le concept de *carrying capacity*, par exemple, a généré l'établissement de modèles prédictifs concernant la taille critique d'une population d'agriculteurs, compte-tenu de la superficie cultivable et de la durée de la jachère (Allan 1949 ; Brush 1994), ou encore concernant la surface agricole nécessaire aux besoins d'une population.

Les modèles proposés, bien qu'intéressants, ont cependant révélé leurs limites. Au delà de la seule question des subsistances, il est indispensable de tenir compte des comportements des populations (Davis 1991) et de leur possible évolution¹ et, en particulier, du rôle que peuvent jouer certains individus dans des stratégies adaptatives (Bonneuil 1997).

Même enclavées, les populations des régions forestières ne sont pas forcément isolées et le seront de moins en moins avec l'impact croissant du processus de monétarisation sur ces sociétés, la création d'infrastructures (moyens de communication, équipements sanitaires ou scolaires, création d'entreprises) et l'intensification des rapports commerciaux entre régions forestières et centres urbains. Il est de ce fait essentiel d'apprécier les dynamiques de changement qui affectent ces groupes humains de faible effectif, car les communautés qui vivent en totale autarcie ne représentent de nos jours qu'une infime proportion² des populations forestières.

La démographie s'avère par ailleurs un outil intéressant pour caractériser le degré d'adaptation biologique des sociétés forestières à leur milieu, dans une perspective synchronique (entre populations sympatriques ayant des modes de vie différents, entre populations forestières appartenant à divers continents) ou diachronique (en relation avec l'amélioration ou la détérioration des conditions de vie). La mortalité, en particulier celle des enfants, peut être considérée comme un indicateur global de santé et de nutrition (cf. rapport thématique *santé*, A. Froment coord.).

1.3 LES SOURCES DE DONNÉES : INTÉRÊT ET LIMITES

Plusieurs types de sources d'information sont utilisées dans ce rapport :

- les données officielles de recensement et enquêtes nationales de fécondité/mortalité qui permettent d'apprécier les tendances démographiques générales
- des données de population provenant d'études éco-anthropologiques de petites communautés³ forestières (sites APFT), dont les effectifs varient entre 230 personnes (Baka, Cameroun) et 2.000 personnes (bourg de Saint Georges, Guyane française).
- les résultats d'une enquête démographique détaillée sur un site particulier (région du Ntem) comportant un recensement à passages répétés pendant trois ans, sur 13 villages totalisant 1.674 habitants (publiée par l'IFORD/APFT, Bley *et al.* 1999), complétée par une enquête rétrospective de fécondité couplée à des entretiens sur la mobilité conjugale et la vie génésique de 325 femmes de plus de 15 ans.

Les données démographiques des différents sites APFT ne présentent pas la même valeur informative. En effet, certains chercheurs ont valorisé une longue présence sur le même terrain en tirant parti de leurs données anciennes. Cette situation idéale permet, en s'appuyant sur l'observation d'événements précis, d'atténuer des problèmes souvent rencontrés, comme celui de la détermination des âges lorsque les registres d'état civil font défaut, et aussi de calculer certains indices demandant au moins deux passages à un an d'intervalle. Certaines données n'ont pu être exploitées à cause de la faiblesse des effectifs, afin d'éviter que la tendance observée dans la population ne soit faussée par le poids d'un individu particulier. D'autres restent sujettes à caution lorsqu'on a affaire à des groupes très mobiles, même lorsqu'ils se sont sédentarisés (remarque de C. Leclerc chez les Baka).

Il est vrai que la démographie des populations forestières n'a pas fait l'engouement des démographes, parce que le recueil des données nécessite souvent un investissement important, à commencer par celui de l'accessibilité de certains villages qui, comme dans le cas des hautes terres de PNG, sont distants de plus d'une journée à pied du centre rural le plus proche. Quelques données précises existent, mais elles sont souvent sectorielles et non publiées car il s'agit de données informelles d'anthropologues ayant travaillé des années sur le même terrain (Bahuchet 1979 ; Ichikawa 1978 ; Bonnemère et Lemonnier, P. et F. Grenand, rapports régionaux pour ne citer qu'eux). On signalera cependant, bien qu'un peu ancienne, la synthèse démographique du rapport *Ecosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique* (ORSTOM-Unesco, 1983, par Fournier et Sasson coord.), qui présente des données intéressantes, mais ne concerne malheureusement que le continent africain.

Même incomplètes, les données des terrains APFT constituent donc, pour de nombreuses régions, les seules références. Elles sont le point de départ d'une analyse comparative servant à alimenter une réflexion plus générale de la situation présente et l'évolution des populations forestières. Ces premiers résultats demanderont à être confirmés par le recoupement avec d'autres sources et par un suivi sur plusieurs années.

2. DIMENSION DES GROUPES ET DENSITÉS DE POPULATION : ÉCHELLES D'ANALYSE

2.1 LES DONNÉES ADMINISTRATIVES

L'essentiel des connaissances sur les densités de population, tirées des recensements nationaux des pays situés en forêt dense humide, figure dans le rapport coordonné par S. Bahuchet (1994). A l'échelle d'une région ou d'un pays, selon la proportion du couvert forestier, les densités des populations indigènes sont faibles, voire très faibles. Elles oscillent le plus souvent entre 0,14 et 1 à 2 hab/km² (Grande Amazonie, forêts des hautes Terres de PNG, Vanuatu), comparées aux moyennes densités des basses terres couvertes de savane (15 à 30 hab/km²) ou aux hautes densités des hautes terres fertiles et saines ou des plaines marécageuses (100 à 200 hab/km²) (Aubaile-Sallenave et Bahuchet 1994).

Concernant les régions strictement forestières des 6 pays forestiers d'Afrique centrale, les densités de population les plus basses (de 0,7 à 2 hab/km²) se rencontrent au Congo et au Gabon ainsi que dans la Cuvette centrale du Congo-ex-Zaïre, région de forêt inondée (Joiris et Bahuchet 1994).

Les faibles densités de populations à l'échelle régionale et locale masquent une forte hétérogénéité dans l'occupation et l'usage des sols. On peut tout autant évoquer les facteurs écologiques et socio-économiques pour expliquer l'existence de zones inoccupées (régions enclavées, inondables, escarpées, incultes, malsaines), que celles à forte densité d'habitat (régions fertiles comme les bassins versants, régions ouvertes comme les rives de fleuves, rivières ou lacs, et axes routiers).

2.2 LES ENQUÊTES DE TERRAIN

Les populations dont il est question dans ce rapport⁴ sont des sociétés d'essarteurs exploitant à des degrés divers le milieu naturel pour subvenir à leurs besoins. Seul le village de Messea concerne une société de chasseurs-collecteurs (les Baka, Cameroun), d'ailleurs sédentarisés.

Ces groupes, plus ou moins enclavés, bénéficiant à des degrés divers d'infrastructures routières et médicales, sont pour la plupart extrêmement mobiles⁵.

Structure du peuplement des populations forestières

Les sociétés de chasseurs-cueilleurs d'Afrique vivent dans des campements de 30 à 70 personnes en pleine forêt ou à proximité de populations d'essarteurs, avec lesquels ils entretiennent des relations économiques et sociales selon un habitat dispersé et mobile, obéissant à la fois à des stratégies de subsistance saisonnières et à des règles d'alliance (Bahuchet 1979 ; Ichikawa 1978). Même sédentarisés le long des routes, stade auquel sont parvenues certaines sociétés autrefois nomades comme les Baka de l'Est du Cameroun, les groupes de résidence constituent des unités fondamentalement instables.

Les agriculteurs sont plus spécifiquement regroupés en petites communautés de 50 à 150 personnes (Amazonie) et en villages de 30 à 150 personnes, répartis en hameaux (PNG, Afrique centrale). Autrefois, les villages occupés par certains groupes d'agriculteurs d'Afrique centrale se déplaçaient en forêt selon des cycles de plusieurs décennies (Bahuchet 1986). L'époque coloniale les a obligés à se fixer le long des routes afin de faciliter les recensements, le prélèvement de l'impôt, l'entretien des routes et la récolte du caoutchouc, ce qui a favorisé par ailleurs la surveillance de l'état sanitaire et la mise en place de campagnes de vaccination. Ailleurs, comme par exemple au Vanuatu, ce sont les églises presbytériennes qui ont obligé les populations forestières dispersées en petits hameaux dans les terres à venir se regrouper en communautés chrétiennes plus importantes sur les côtes.

La taille des villages s'est donc fortement accrue, pouvant dépasser les 500 personnes le long de voies importantes (au Congo-ex-Zaire par exemple et en Amazonie, où P. et F. Grenand (1994) signalent la formation de grosses communautés de plus de 300 personnes au cours des 40 dernières années) qui font suite aux politiques de fixation. Le même processus de sédentarisation a conduit les Kasua à former des villages regroupant plus de deux cent personnes alors que leur mode traditionnel de résidence rassemble 30 à 40 personnes dans une "grande demeure" isolée.

Les densités de population

Les densités de population (tableau 1) ont été calculées par rapport :

(a) au terroir villageois : surface utilisée pour les cultures de subsistance et de rente
(b) ou au terroir forestier : aire de déplacement pour les activités de chasse, pêche et cueillette. Cette aire de déplacement dépend souvent de la dimension du groupe considéré. Pour des unités de 230 à 336 habitants, elle se situe entre 170 et 300 km² chez les Ankave, Baka et Ntumu (chiffres semblables à ceux trouvés pour les chasseurs-cueilleurs d'Afrique centrale ; Bahuchet 1986 ; Ichikawa 1978), mais peut atteindre plus de 7.000 km² pour l'ensemble des 1.000 Indiens wayampi de Guyane.

Tableau 1 : Densités de population sur les terrains d'étude APFT

<i>Pays</i>	<i>Ethnie</i>	<i>Zone d'étude</i>	<i>Nb vill</i>	<i>Effectif</i>	<i>Date</i>	<i>Superficie km2</i>	<i>Densité</i>
				a) administratif		a) terroir	a) terroir villageois
				b) enquête		b) aire déplacement	b) terroir forestier
						c) administratif ou estimé	c) administratif ou estimé
Mélanésie							
1) PNG	Ankave	vallée Mbwei	11	336 (b)	1998	30 (a)	11 (a)
2) PNG	Kasua	Sud du grand plateau de PNG		550 (b)	1995-97	300 (b) 3000 (c)	1,1 (b) 0,18 (c)
3) PNG	Pawaia	Pio-Tura *		940 (a)	1998	1950 (c)	0,5 (c)
	Ankave	Ikundi*		1100 (a)		700 (c)	1,4 (c)
	Kasua	Musula*		550 (a)	1998	4000 (c)	0,15 (c)
	Oksapmin	Trangap**		3500 (a)	1997	500 (c)	16 (c)
	Yopno	Nokopo**		401 (a)	1998	25 (c)	16 (c)
	Bo	Kilimeri***		3500 (a)		500 (c)	7,0 (c)
4) Vanuatu		côte ouest Santo	6	311 (a)	1989	300 (c)	1,03 (c)
			5	419 (b)	1998	300 (c)	1,39 (b)
Afrique							
5) Cameroun	Badjoué	route Nord Dja	17	1300 (a)	1993	460 (a)	2,8 (a)
						1840 (b)	0,7 (b)
6) Cameroun	Baka	Dja (route)	1	230 (b)	1997	250 (b)	0,9 (b)
7) Cameroun	Bulu	Dja	1	272 (b)			1,5 (c)
	Baka	Dja	1	72 (b)			
8) Cameroun	Ntumu	boucle Ntem	1	305 (b)	1998	170 (b)	1,8 (b)
9) Cameroun	Ntumu/Mvae	route, boucle Ntem	13	1674 (b)	1997		
10) Gabon		Nord-Est Lopé	7	327 (b)	1996	78 (a)	4,1 (a)
Amérique							
11) Guyane	pluriethnique	Oyapock, bourg	1	2000 (a)	1995	860 (b)	2,3 (b)
12) Guyane	Wayapi	Oyapock		1000 (a)	1995	7400 (b)	0,1 (b)
13) Guyane		Haut Oyapock		339 (b)	1994	1180 (b)	0,3 (b)

Origine des sources : 1 : P. Bonnemère et P. Lemonnier, présent rapport ; 2 F. Brunois, présent rapport ; 3 : Regional report Melanesia ; 4 : F. Tzerikiantz, présent rapport ; 5 P. de Wachter 1997 ; 6 : C. Leclerc, présent rapport ; 7 H. Solly, présent rapport ; 8 S. Cogels, présent rapport ; 9 : D. Bley et al. 1999 ; 10 : C. Angoué 1999 ; 11 : S. Manusset 1999 ; 12 : P. Grenand et al. 1999 ; 13 : F. Ouhoud-Renoux 1998.

* : zones de moyenne altitude, à plus de 90% de forêt dense

** : zones de haute altitude à moins de 50% de forêt dense

*** : zone de basse altitude à fort couvert forestier

La densité du terroir villageois, liée à l'exploitation du sol pour l'agriculture ou les plantations de rente, est de 2 à 10 fois plus élevée que celle obtenue pour les terroirs forestiers dont l'ordre de grandeur est relativement homogène pour les petites communautés (0,7 à 2,3 hab./km²). En PNG (Ankave), le rapport entre densités des terroirs villageois et forestier est de 1 à 10, alors qu'il semble plus faible en Afrique, de 1 à 4 chez les Badjoué.

Si l'on considère les territoires tribaux (Wayampi et Kasua), on trouve des densités beaucoup plus faibles (0,1 à 0,3), proches des résultats trouvés chez les chasseurs-cueilleurs (0,3 chez les Bayaka, par exemple).

En PNG, il faut également signaler qu'aucun des sites APFT ne concerne les zones très densément peuplées, comme il peut en exister par exemple chez les Enga, dans la cordillère centrale, où la densité peut atteindre chez les Melpa de Mount Hagen les 150 hab/km² (Feil 1987). Les sites APFT de moyenne montagne (au-dessus de 1.500 m), très touchés par la déforestation, sont plus peuplés que les zones de collines ou côtières (moins de 500 m) au couvert forestier très dense, assez clairsemées (1 à 7 hab/km²). C'est dans les zones de moyenne altitude (entre 600 et 1.500m) au couvert forestier très dense que l'on trouve les plus faibles densités (cf. rapports régionaux).

Selon Kocher-Schmid (d'après Hyndman et Morren 1990), il existe une liaison entre la densité et la zonation par altitude, mais aussi entre les pôles d'activité et les zones périphériques.

Pour compléter la mosaïque de milieux composant l'espace forestier, les villes et, dans une moindre mesure, les exploitations forestières ou les sociétés de plantation, doivent être considérées à part car elles sont assimilables aux populations citadines. D'ailleurs, certaines recherches du programme APFT ont aussi concerné des zones urbaines (quartier Mango de Luganville au Vanuatu, D. Greindl).

Au niveau régional, on se trouve en présence de milieux très contrastés : le monde forestier rural au sens restrictif et le monde semi-urbanisé voire urbanisé, le premier encerclant l'autre, bien qu'il en soit tributaire. Nous avons donc affaire à deux mondes qui sont indissociables et complémentaires (cf. rapport thématique *Relations ville-forêt*, Trefon coord.).

3. LA STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE

La connaissance de la structure par sexe et par âge de la population est une donnée importante qui permet d'avoir une " photographie " de la population à un moment donné. En effet, les niveaux de mortalité et de mobilité sous-jacents varient selon le sexe et l'âge et se répercutent sur l'organisation économique et sociale des populations.

3.1 LA STRUCTURE PAR ÂGE

L'examen du tableau 2 met en évidence l'importance des jeunes de moins de 15 ans au sein de la population, qui représentent près de la moitié de l'effectif total, fait classique dans les pays en développement, notamment ceux d'Afrique au sud du Sahara, qui sont caractérisés par une fécondité et une mortalité élevées, surtout aux bas âges.

Par contre, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent moins de 5% de la population totale recensée et presque une personne sur deux (44 à 49%) est âgée de 15 à 65 ans (à l'exception du site de la Lopé au Gabon où l'importance relative des personnes âgées (16%) est peut-être liée au nombre anormalement faible des personnes actives).

Tableau 2 : Taux de dépendance des populations étudiées dans les sites APFT

<i>Pays</i>	<i>Zone d'étude</i>	<i>Effectif</i>	<i>0-14 ans</i>	<i>15-64 ans</i>	<i>Plus de 65 ans</i>	<i>Taux de dépendance</i>
		N	A	B	C	A + C / B
<i>PNG</i>	vallée Mbwei	336	45%			
<i>PNG</i>	Sud du grand plateau papou	208	50%	50%	0%	1
<i>Vanuatu</i>	côte ouest Santo	419	51%	46%	3%	1,2
<i>Cameroun</i>	village Messea	230	55%	44%	1%	1,3
<i>Cameroun</i>	village Mvi'ilimengale	305	48%	48%	4%	1,1
<i>Cameroun</i>	route boucle Ntem	1674	46%	49%	5%	1
<i>Gabon</i>	nord-est Lopé	327	52%	32%	16%	2,1
<i>Guyane</i>	Oyapock	319	56%	43%	1%	1,3

Dans les différents sites APFT, on trouve un taux de dépendance⁶ proche de l'unité, entre 1 et 1,3. Ce résultat, fréquent dans la plupart des pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, s'explique par la base très large de la pyramide des âges et le faible effectif des personnes âgées. Autrement dit, dans les zones étudiées, on trouve autant de personnes potentiellement actives que de personnes à charge. Les ressources humaines devraient donc permettre de maintenir un niveau de production agricole suffisant pour subvenir aux besoins de subsistance de la population.

Les résultats de la Lopé apparaissent quelque peu différents de ceux des autres sites. Ils s'expliquent par l'implantation géographique particulière de ces villages qui bordent la limite nord-est de la réserve naturelle. Ils sont en effet situés à proximité d'une importante zone d'exploitation forestière basée sur l'okoumé, qui procure de nombreux emplois aux villageois. Bénéficiant du développement récent des voies de communication, route et chemin de fer depuis 1982, la population se trouve confrontée à un important exode rural généré par cette situation. Le fait que ces sociétés forestières recrutent essentiellement des hommes explique la relative suprématie numérique des femmes (56%) dans les villages.

3.2 LA RÉPARTITION PAR SEXE

Les recensements des populations sur les sites APFT font apparaître des indices de masculinité⁷ qui varient entre 93 et 114.

Tableau 3 : Indice de masculinité (H/F) des populations selon le site d'étude APFT

<i>Pays</i>	<i>Site d'étude</i>	<i>Effectif</i>	<i>H/F</i>	<i>H 0-14</i>	<i>F 0-14</i>	<i>H 15-60+</i>	<i>F 15-60+</i>
<i>PNG</i>	vallée de la Mbwei	336	105	51%	39%	49%	61%
<i>PNG</i>	province du sud	208	142	53%	47%	47%	53%
<i>Vanuatu</i>	côte ouest Santo	210	105	52%	51%	48%	49%
<i>Cameroun</i>	village Messea	230	111	57%	52%	43%	48%
<i>Cameroun</i>	village Mekas	272	114	39%	36%	61%	64%
		72	94	35%	42%	65%	58%
<i>Cameroun</i>	village Mvilimengale	305	93	46%	50%	54%	50%
<i>Cameroun</i>	route boucle Ntem	1674	102	46%	45%	54%	55%
<i>Gabon</i>	nord-est Lopé	327	79	60%	49%	40%	51%
<i>Guyane</i>	Oyapock	319	85	52%	60%	48%	40%

Il est difficile d'avancer des raisons précises pour expliquer ces différences. On peut juste penser que la taille des unités étudiées n'est pas sans influence, le rapport de masculinité étant proche de 100 dans les populations numériquement importantes. Par exemple, dans la boucle du Ntem, la structure par sexe de l'ensemble de la population donne un rapport de masculinité de l'ordre de 102, qui est un peu plus élevé que celui observé au niveau régional (97,2 DNR 1992). On est en tout cas assez éloigné des chiffres des pays voisins annoncés dans le rapport UNESCO (Fournier et Sasson 1983), et l'explication avancée alors d'une sous déclaration masculine aux âges actifs ne nous paraît plus aujourd'hui pertinente, en tous cas en ce qui concerne la boucle du Ntem.

Si l'on observe plus en détail la distribution relative des sexes, on note souvent, entre 30 et 45 ans, un pourcentage plus faible d'hommes que de femmes, explicable par une migration plus importante des hommes vers d'autres régions (migration de travail). On constate également qu'aux âges adultes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, du fait de l'espérance de vie plus courte chez ces derniers.

4. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION

4.1 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Bien que nous n'ayons pas suffisamment de données provenant de l'ensemble des sites APFT, les données nationales de population se rapportant à des régions administratives plus étendues mettent en évidence que l'accroissement annuel moyen des populations forestières est faible ou nul.

Par exemple, pour les 13 villages de la zone du Ntem, l'accroissement a été de 2,3% entre 1996 et 1997 et l'émigration de 2,6%. La migration des villageois vers les

viles compense le solde naturel positif (excédent de naissances sur les décès), mais il ne s'agit jamais d'un exode massif. On doit noter qu'il y a des facteurs limitants qui peuvent être, suivant les situations étudiées, un développement économique qui conduit au désenclavement ou, à l'inverse, des migrations de retour consécutives à la crise de l'emploi dans les grands centres urbains.

Les peuplements restent donc souvent relativement stables, voire en augmentation. Fait tout à fait marquant à l'heure actuelle, la majorité, soit 87% des 182 ethnies de la Grande Amazonie sont en progression démographique (P. et F. Grenand 1994). Dans le Haut-Oyapock, par exemple, la population est passée de 174 personnes en 1974 à 339 en 1994.

De la même façon, en PNG, à côté de zones de relative stabilité, on trouve des zones de fort accroissement, comme chez les Ankavé, dont l'effectif s'est accru de 291 à 336 personnes en 10 ans, ou encore dans certains villages de l'ouest de l'île de Santo au Vanuatu (à Elia et Wusi par exemple). Dans ce dernier cas, l'accroissement résulte aujourd'hui d'une certaine stabilité de la population et d'un taux de natalité élevé. Mais il faut signaler que la situation démographique actuelle peut varier en fonction des déplacements de population entre l'intérieur et le littoral, des recompositions des communautés locales, des variations d'intensité de la natalité, de l'indice de masculinité (s'il est faible, les filles partent se marier ailleurs et le village s'éteint), des ressources agricoles disponibles (on habite généralement à proximité d'une tarodière exploitable seulement une vingtaine d'années).

4.2 FÉCONDITÉ , MORTALITÉ ET CONTEXTE SOCIO -SANITAIRE

La plupart des travaux sur les sites APFT n'ont pas permis d'obtenir des données sur l'évolution de la fécondité et de la mortalité, car il aurait fallu pour cela que les chercheurs fassent le suivi démographique de la population sur plusieurs années. Les données que nous présentons proviennent donc pour l'essentiel du travail effectué sur la zone du Ntem (Bley *et al.* 1999) et font parfois référence au site des Ankavé (PNG) qui était un terrain de recherche antérieur au programme APFT (Bonnemère, Lemonnier).

La population de la zone du Ntem ne s'écarte pas des données générales fournies par le recensement de 1987 ou les résultats des enquêtes EDS. L'analyse des unions montre que, comme partout dans le monde rural, l'on s'y marie encore jeune. La structure des ménages s'articule autour des solidarités familiales, bien que l'étude des cercles de fasse apparaître la faible endogamie et confirme donc l'ouverture de cette population vers l'extérieur, malgré son enclavement.

Enfin, l'évolution de la population fait apparaître des taux de fécondité proches des moyennes nationales. Il faut souligner, que dans le contexte précis du Ntem, le taux de fécondité s'explique par la baisse spectaculaire de la stérilité primaire et secondaire, associée à une durée d'allaitement importante et au faible usage de méthodes contraceptives (cf. rapport régional).

La mortalité avant l'âge de 5 ans, principale composante de la mortalité dans les pays en développement, est sous la dépendance des conditions de l'environnement, milieu pathogène, hygiène, existence de structures socio-sanitaires et accès aux soins. Dans la région du Ntem, à partir de l'histoire génésique⁸ de 325 femmes, nous avons

trouvé pour une cohorte d'enfants nés entre 1980 et 1989 un taux de mortalité infanto-juvénile (0 à 5 ans) de 130 pour mille ; cette valeur est proche de celle produite par l'enquête EDS (1991), qui est de 124 pour mille pour les enfants de la région Centre Sud nés entre 1981 et 1990. Cet indicateur démographique de santé, qui dépassait les 200 pour mille jusqu'en 1960, a brutalement chuté au cours des décennies suivantes, phénomène explicable par la diffusion des antibiotiques et le meilleur accès aux soins, même s'ils restent à relativiser.

En PNG, les observations de Bonnemère et Lemonnier sur 12 mois (1987-88) ont mis en évidence un taux de mortalité infantile anormalement élevé par rapport aux observations sur une plus longue période. Selon Bonnemère, la mortalité infantile réelle s'élèverait plutôt à 210 pour mille et la mortalité périnatale à 133 pour mille. Les données recueillies par les mêmes chercheurs entre 1988 et 1990 aboutissent à une mortalité infantile de 349 pour mille (et périnatale de 116 pour mille), proche de celle obtenue par les relevés des visites d'infirmières oeuvrant dans des zones voisines : 327 pour mille.

Les sites APFT sont pour la plupart des zones très isolées, situées à des heures voire des journées du marche des premières structures de soin. Lorsqu'ils sont situés sur une route même peu passante, ce qui est le cas des villages de la vallée du Ntem, la situation est très différente, puisque les populations ont un accès (même s'il est difficile) aux hôpitaux et aux médicaments. On ne peut pas en dire autant des villages des vallées encaissées du PNG ou des villages isolés de la côte ouest de Santo, rarement visités par des agents de santé, et c'est certainement ce qui explique les différences de mortalité observées entre le Ntem et les sites de PNG. La situation est complètement différente en Guyane française, qui bénéficie de dispensaires dans des villages proches et les personnes malades peuvent être acheminées vers des hôpitaux régionaux dans des délais satisfaisants en cas d'urgence.

4.3 MIGRATION

Comme la plupart des populations forestières enclavées, celle de la boucle du Ntem est très mobile, car il lui faut satisfaire à des obligations administratives, familiales et sociales ou vendre ses produits agricoles. Cette population n'est donc pas isolée et l'on assiste à des mouvements fréquents et intenses, qu'il s'agisse par exemple de scolaires partis faire des études chez des parents en ville et revenant au village pour les vacances, d'hommes actifs émigrés pour trouver un emploi et laissant leur famille au village, de migrants de retour, souvent jeunes, et qui sont sans emploi,... On peut donc dire qu'il existe, au gré d'une conjoncture économique fluctuante, une rotation d'individus dans cette zone d'étude (Bley *et al.* 1999 ; Boudigou *et al.* 1997).

Les données provenant des autres sites ne permettent pas d'évaluer l'intensité de la migration et ses conséquences économiques et sociales. Tout au plus, quelques données fragmentaires et non quantifiées nous amènent à penser qu'il serait absurde de considérer la mobilité des populations étudiées comme probablement plus importante que ce qu'affirment la plupart des spécialistes.

5. CONCLUSIONS

Au regard de la disparité des terrains APFT, qui n'ont pas été choisis en fonction d'une problématique démographique, il n'a pas été évident de réaliser une synthèse et de dégager des tendances sur l'évolution démographique des populations forestières en général.

Bien que les résultats présentés dans ce rapport proviennent de situations très diverses et parfois contrastées, nous pouvons malgré tout avancer quelques conclusions :

- *Il s'agit de vastes territoires, en général faiblement peuplés, qui peuvent présenter un rapide accroissement démographique suite à des changements importants liés au développement (route et moyens de communication, déforestation, amélioration de la situation sanitaire, emploi). En effet, bien qu'enclavées, la plupart des populations forestières ne sont pas isolées.*
- *La fécondité des populations de forêt se rattache encore largement à un modèle de fécondité naturelle, sous l'influence de facteurs, comme l'allaitement maternel prolongé, l'interdit de relations sexuelles durant l'allaitement, la non-utilisation de moyens contraceptifs modernes (pilule, stérilet, condom) et, dans certains cas, une importante stérilité. Les conditions de développement économique et la valorisation du mode de vie urbain sont susceptibles, selon les contextes, d'avoir un impact sur les variables intermédiaires de la fécondité, ce que l'on observe lorsque l'on peut disposer de données précises sur une période suffisamment longue.*
- *La mortalité, encore très importante sur certains sites (comme chez les Ankave de PNG), diminue lorsque les conditions d'hygiène et l'accès aux soins sont plus favorables, ce que nous avons observé dans la vallée du Ntem.*
- *La mobilité existe à toutes les échelles de temps et d'espace, mais les migrations se font majoritairement du monde rural vers les villes ou vers les sociétés forestières dispensatrices d'emplois, ce qui n'empêche pas le maintien d'un lien fort entre monde rural et urbanisé.*

6. RECOMMANDATIONS

Si les recherches APFT permettent de progresser dans la connaissance des structures démographiques, l'étude de la dynamique des populations forestières reste encore à réaliser.

Trois aspects nous paraissent importants à souligner pour l'orientation des travaux à venir :

1. Choisir le niveau local comme espace d'analyse et échelle d'observation, seule façon d'obtenir des données de qualité en passant par le moyen d'enquêtes de terrains directement auprès des populations.
2. Mettre en place des observatoires de population pour suivre l'évolution démographique et en faire une approche explicative en intégrant les composantes socioéconomiques et culturelles des groupes étudiés.
3. Sélectionner des indicateurs pertinents permettant d'apprécier les changements démographiques et leurs causes :
 - Structure par âge et sexe de la population (déséquilibres entre les sexes, importance de la population active etc.).
 - Niveaux de fécondité et de mortalité des jeunes enfants (gestion de la sexualité et de la fécondité, impact des facteurs de développement sur la mortalité).
 - Niveau d'endogamie/exogamie (degré d'ouverture à travers le choix du conjoint).
 - Typologie des mobilités temporaires (motifs de déplacements, en particulier entre la ville et la campagne).
 - Flux migratoires (exode rural, migrations de retour).

BIBLIOGRAPHIE

- Allan, R.** 1949. *The African husbandman*. Edinburgh : Olivier and Boyd.
- Angoué, C.** (à paraître). Une gestion du milieu selon les rapports historiques et économiques de l'homme à la terre dans la réserve de faune de la Lopé (Gabon). In *L'homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy, N. Vernazza-Licht. Chateaufort de Grasse : APFT/éd. du Bergier.
- Aubaile-Sallena ve, F. & S. Bahuchet** 1994. Asie insulaire. In *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, ed. S. Bahuchet. Bruxelles, Paris : LACITO/ULB, projet CCE, DGXI Environnement.
- Bahuchet, S.** 1979. Utilisation de l'espace forestier par les Pygmées Aka, chasseurs-cueilleurs d'Afrique centrale. *Information sur les sciences sociales*, 18 (6).
- Bahuchet, S.** 1986. Ethnoécologie comparée des pygmées Aka et des villageois Ngando de la Lobaye (RCA). *Ecologie Humaine*, 4 (2).
- Bahuchet, S. & P. Grenand** 1994. Synthèse des interactions entre l'homme et la forêt tropicale. In *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, ed. S. Bahuchet. Bruxelles, Paris : LACITO/ULB, projet CCE, DGXI Environnement.
- Bley, D. & G. Boetch** 1999. *Anthropologie démographique*. Paris : PUF, coll. "Que sais-je ?".
- Bley, D., L. Mudubu, H. Pagezy, N. Vernazza & R. Boubigou** 1999. Structure et dynamique d'une population forestière du Sud-Cameroun. *Cahier de l'IFORD* 24.
- Bonneuil, N.** 1997. Jeux, équilibres et régulation des populations sous contrainte de viabilité. Une lecture de l'oeuvre de l'anthropologue Fredrik Barth . *Population* 4.
- Boudigou, R., D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht** 1997. Le retour au village des migrants comme exemple des interactions ville/forêt au Sud-Cameroun. In *Villes du Sud et environnement*, éd. D. Bley et al, 225-241. Chateaufort de Grasse : APFT éd. du Bergier
- Brush, S. B.** 1975. The concept of carrying capacity for systems of shifting cultivation. *American Anthropologist* 77.
- Davis, K.** 1991. Populations and resources : facts and interpretations. In *Resources, environment and population*, eds. K. Davis et M.S. Bernstam. New-York : Oxford University Press.
- DNR** 1992. Démo 87. *Deuxième recensement général de la population et de l'habitat du Cameroun*. 2 (10). Yaoundé.
- Feil, D.K.** 1987. *The evaluation of highland Papua New Guinea societies*. Cambridge University Press.
- Fournier, F. A. Sasson** eds. 1983. Ecosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique. Paris : ORSTOM-UNESCO.
- Gomila, J.** 1977. Définir la population. In *L'étude des isolats*, 5-36. Paris : INED.
- Grenand, P. & F. Grenand** 1994. Amérique équatoriale. In *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, ed. S. Bahuchet, Bruxelles, Paris : LACITO/ULB, projet CCE, DGXI Environnement
- Grenand, P., F. Grenand & F. Oudhoud-Renoux**, (à paraître). Entre Fleuve et forêt : stratégies adaptatives du peuplement wayapi depuis le XVIII^{ème} siècle. In *L'homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy, N. Vernazza-Licht. Chateaufort de Grasse : APFT/éd. du Bergier.
- Hyndman, D. & E.B. Moorren** 1990. The human ecology of the Mountain-Ok of Central New Guinea.

- Ichikawa, M.** 1978. The residential groups of the Mbuti Pygmies. *Senri Ethnological studies*. 1(1).
- Joiris, D.V. & S. Bahuchet** 1994. Afrique équatoriale. In *Situation des populations indigènes des forêts denses humides*, ed. S. Bahuchet. Bruxelles, Paris : LACITO/ULB, projet CCE, DGXI Environnement.
- Manusset, C.** (à paraître). La question des abattis à St Georges de l'Oyapock (Guyane Française). In *L'homme et la forêt tropicale*, eds. D. Bley, H. Pagezy, N. Vernazza-Licht. Chateaufort de Grasse : APFT/éd. du Bergier.
- Wachter, P.** de 1997. Economie et impact de l'agriculture itinérante Badjoué (sud-Cameroun). *Civilisations* 44(1-2).

NOTES

1. Rendements accrus par l'adoption d'une technologie plus performante, développement d'une agriculture de rente participant à l'économie vivrière, introduction de produits vivriers extérieurs par échange différé ou achat (cf. rapports thématiques *Systèmes de production*, S. Bahuchet coord. et *Relations ville-forêt*, T. Trefon coord.).
2. P. et F. Grenand (in Bahuchet, 1994) rapportent toutefois l'existence de 52 groupes sans contact en Amazonie, totalisant environ 7.100 personnes, et signalent que "ces groupes doivent absolument être pris en compte dans les projets de protection et de valorisation de l'environnement".
3. Il s'agit pour nous d'une population locale en étroite relation avec l'écosystème naturel. Autrement dit, selon la définition de J. Gomila (1977), d'une population de petite taille, montrant des caractères d'homogénéité et présentant une autarcie économique.
4. Pour la situation de ces sociétés et la description du milieu dans lequel elles vivent, se reporter aux rapports régionaux.
5. Durées de quelques jours (visites, déplacements vers les marchés, les hôpitaux) à quelques mois (activités saisonnières de subsistance et visites de longue durée imposées par les règles sociales : deuil, repos *post-partum*, travail pour la belle-famille par exemple). Voir les rapports régionaux et le rapport thématique *Le temps*, P. de Maret coord.
6. Le taux de dépendance mesure le nombre moyen de personnes à charge (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) que supporte chaque personne adulte (15-64 ans). Il se calcule en rapportant l'effectif total des personnes à charge à celui de la population potentiellement active (15-64 ans).
7. Proportion d'hommes dans la population pour 100 femmes.
8. L'histoire génésique d'une femme réfère à la succession des grossesses et à leur devenir.

POPULATION MOVEMENTS AND DISPLACEMENTS

Roy ELLEN

With contributions from :

Serge Cogels, David Ellis, Pierre Grenand, Thomas Henfrey, Stefanie Klappa, Christin Kocher-Schmid, Pierre Lemonnier, Joseph Nzabandora Ndi Mubanzi, George Weis



*Les pressions gouvernementales pour sédentariser les populations mobiles conduisent fréquemment à des habitats inappropriés et insalubres Pygmées Baka - Cameroun - Mesea - 1994 -
(cliché E. Dounias)*



Déforestation - Création d'une route- Cameroun - 1997 - (Cliché G.Philippart de By).

Increased logging activity has cut across traditional migration routes. Where forest depletion through logging has been extensive, some traditional peoples fall below the carrying capacity of the forest and are compelled to sedentise and change their way of life.

1. In considering this topic it is necessary to distinguish between regular patterns of movement which are part of a "traditional" way of life, irregular or non-repetitive population shifts which can be identified historically but which are not obviously the outcome of deliberate or inadvertent processes of "modernisation", and changes which are clearly responses to recent exogenously-driven social change and explicit attempts to modify pre-existing ways of life by governments and other outside agencies. In practice separating each of these is not easy. This section begins by treating the first two together, and will then cover in turn : population movement and displacement arising from the creation of new kinds of central places, direct impact of governments, logging and other forest-linked extraction, mining and similar industrial impacts, biodiversity conservation, land settlement programmes and natural and human disasters. In practice, many of these factors interact with each other to accentuate the particular outcome and scale of population movement.

2. Indigenous tropical forest peoples vary in the extent to which they have been mobile in the past as part of a traditional way of life. Some are involved in movements which correlate with the cyclical use of land as part of sustainable forest-fallow swiddening systems (e.g. *The Mnong Gar of Viet Nam*, Condominas 1977), or oscillations between different resource patches. Similar patterns have been repeatedly confirmed by APFT-sponsored fieldwork. For example, work in the Kilimeri area of Papua New-Guinea has indicated traditional patterns movement between sago resource patches and hunting areas. In Nokopo, we find sedentary horticulturalists shifting between wet season grasslands and dry season forests (Kocher-Schmid 1991). In the Ntem valley of southern Cameroon, though villages are sedentary, there is much human movement between resource patches during the course of an average day, and (though less so than in the past) seasonal movements to temporary fishing camps, as well as high mobility linked to social visiting (Cogels). In other cases the movements are part of linear "pioneer" migrations which are not integrated into forest management systems : for example, the Iban of East Malaysia (Padoch 1982), the Wapishana migrations of the nineteenth century from Roraimo in Brazil to Guyana (Henfrey), the Ankave shift to less favourable highland "fringe" areas through centrifugal population pressure (Lemonnier ; c.f. Hyndman and Morren 1990 : 25), and the massive population movements of the Great Lakes region of Africa during the pre-colonial period. However, people who have moved historically may return to old sites on a temporary basis, to harvest resources such as fruit trees which are concentrated in such places.

Non-farming peoples of the rain forests have traditionally been mobile with well-defined seasonal patterns of movement which reflect the availability of resources in particular locations, as well as their relations with settled peoples and markets (Bahuchet and Guillaume 1982 ; Turnbull 1965). Indeed, nomadic forest peoples often exhibit a bipolar pattern of settlement, with semi-permanent settlement in farming areas, near marketing points or in special governmental designated locations for parts of the year, alternating with more dispersed and temporary settlements in the forest at other times. In many areas patterns of movement in the forests have been influenced by the requirement to extract products for sale (Dunn 1975). However, as APFT work in central Africa and

Papua New-Guinea confirms, mobility is not only resource-driven but socially-determined as well, the consequence of group conflict.

3. The activities of governments and private sector companies have had a profound effect on the movement of forest peoples during colonial and post-colonial times. In SIP Vanimu-Kilimeri, the arrival of the missions and the extension of government administration has led to greater permanency of settlement, and the creation of new kinds of central places. Airstrips, research stations, agricultural projects, schools, roads and various possibilities for employment have all provided incentives for sedenterisation. In short, mobility is not compatible with a "modern" lifestyle. In Papua New-Guinea generally, as in other places [see Wapishana settlement nucleation box], colonialism imposed artificial village concentrations on historically dispersed settlements, though in PNG at least there has been some reversal of this pattern since independence. Rural-urban migratory drift, from the most remote areas of Papua New-Guinea is important (see also Trefon, on forest-city connections).

Moreover, the imposition of colonial frontiers has also been a common impediment to traditional patterns of movement linked to subsistence economies, and to new patterns of movement associated with labour migration and civil disturbance among rainforest peoples in ACP countries in the post-colonial period, sometimes preventing movement altogether (Cogels).

4. Governments have provided incentives for sedenterisation and sometimes have enforced settlement, usually in the interests of more effective social and political control. Cogels describes this kind of process for the population of the Ntem valley in the southern Cameroon, where he worked. Therefore, one major change in population patterns has been towards greater nucleation, a more asymmetric distribution of population, which increases pressure on resources around settlements as population increases, while emptying more peripheral areas of forest. During colonial times this usually involved moving people out of the forest (e.g. Ellen 1993 : 6-8), thus creating areas of forest without settled human population which had the appearance of being "natural". Of course, in many cases "emptied" forests were, and continue to be, important areas of resource extraction for local peoples, even when redefined as uninhabited or as natural parks and other forms of protected area.

Wapishana settlement nucleation

Missionisation in the Wapishana area of Guyana occurred in the first few decades of this century, at which time churches and schools were built in locations at a much greater distance from the forest. This has led to the development of more nucleated settlements, typically situated on the savanna several miles from the forest edge, in a process which appears to have been driven mainly by the desire of parents for their children to attend school. The widespread adoption of formal education has influenced a pattern of bipolar settlement for many families. Families commonly have a dwelling at their farm site.

5. Increased logging activity has cut across traditional migration routes. Where forest depletion through logging has been extensive, some traditional peoples fall below the carrying capacity of the forest and are compelled to sedenterise and change their way of life. Work by Klappa in SIP Vanimo-Kilimeri suggests that forest removal through logging promotes sedenterisation. However, in the short-term logging and road-building have contributed to dispersal (at least in Kilimeri) where people follow logging operations, and set up temporary homes.

However, logging in PNG is not responsible for driving people from territory, due to national legislation on land ownership. Other forest-based commercial operations (e.g. the extraction of non-timber forest products) or the opening-up of plantations and similar rural enterprises, temporary seasonal labour migration, as in the Wapishana case [see Wapishana migrant labour box].

Wapishana migrant labour

Large-scale involvement of Wapishana people of Guyana in the balata (Manilkara bidentata) latex industry has been linked to seasonal migration over several decades. Economic stagnation from the early 1980s, however, led to new patterns of wage labour, particularly of young adults. The most common destination is Brazil, where work is available in commercial farming, ranching and domestic services. Some migrate to other urban centres, particularly Georgetown ; many also work in the mining industry in Guyana. In many cases people eventually return home to a subsistence way of life. This can be difficult, especially when cut off from the agricultural cycle, and when having to establish a new farm without capital. Those who do not return permanently migrate on a seasonal basis, earning money in Brazil to subsidise traditional village life.

6. Some groups move as a result of mining or industrial concessions (such as in the Ok Tedi area of Papua New-Guinea, or the hydro-electricity facility which Cogels suggests threatens to displace local people in the Ntem valley of southern Cameroon), to avoid the despoliation caused by mining (river siltation, downstream tailings), oil-drilling and other activities.

7. Some displacements and restrictions on movement are even caused by establishing conservation areas, where biodiversity conservation is given priority over human resource management. There are numerous well-documented instances worldwide of people being forcibly removed from nature reserves and national parks in rainforest areas, or of people prevented from entering protected areas in pursuit of traditional subsistence-level extraction. On the situation for some APFT research sites in Papua New-Guinea see the separate reports of Ellis and Kocher-Schmid ; on the situation in the Democratic Republic of the Congo, see Population movement and the Kivu environment box. In some cases governments and administering bodies deny that people

occupy or extract from such reserves, in order to maintain a convenient official fiction that they are effective (Ellen 1995).

8. Many governments, then, view forests as empty untapped resources : areas to be developed. This has led to massive in-migration and land settlement by outsiders, the best documented areas being Amazonia and Indonesia. This has sometimes taken the form of spontaneous immigration, as poor and landless peasants or the unemployed seek new lives, as miners, pastoralists or cultivators (Albert 1994 ; Downing, Hecht, Pearson and Garcia-Downing 1992 ; Eder 1996 ; Eder and Fernandez 1990 ; Hecht 1993 ; Vayda and Jessup 1986 ; Vayda and Sahur 1985) ; semi-spontaneous (as where new roads and economic activity attract spontaneous migration : Moran 1983) or official, where areas of forest are deliberately cleared, infrastructures created and outsiders recruited and given some support to settle in such areas (Fearnside 1986). The best described programme of this kind is probably the Indonesian transmigration programme (Charras and Pain 1993). This has affected the ecology and human population balance in large parts of Borneo, Sumatra, Sulawesi, Maluku and Irian Jaya. For the ACP area, Cogels describes the demographic pressure leading to the migration of Bamileke people in the Dja region of Cameroon, which represents a serious threat to both local peoples and forest resources, in part due to the use of inappropriate intrusive agricultural methods. By contrast, Kako migrants to the same area, but originally from the Central African Republic, have specialised in the production of Hevea rubber, which is well-adapted to local circumstances.

Where in-migration is massive, this often completely encompasses smaller indigenous forest communities, depriving them of their traditional subsistence base and resulting in loss of cultural identity and, in some cases, complete disappearance. Whatever the ultimate fate of traditional forest peoples, the in-migration of settlers - while providing initial benefits for local peoples, such as markets for goods and services and transport infrastructures - invariably bring conflict over land and resources.

9. Finally, people move in response to natural and socio-economic disasters. The 1997 El Niño highlighted the importance of water availability in Papua New-Guinea, an otherwise humid region, in determining population mobility, and this may well become a recurrent phenomenon as precipitation becomes increasingly unreliable. Migration may occur as a result of other natural disasters, such as the 1998 tidal wave near Vanimo. These often push people into different ecotones where they need to adapt their resource utilisation strategies afresh (Kocher Schmid 1994). Civil disturbance and warfare may have even more dramatic long-term consequences, as the example of the Kivu area of the Democratic Republic of the Congo illustrates [see Population movement and the Kivu environment box].

Population movement and the Kivu environment

No example of the consequences of civil strife for population movement, and its knock-on consequences for rainforest protection can be more dramatic than the recent history of South Kivu in what is now the Democratic Republic of the Congo. During the colonial period both Tutsi pastoralists and Hutu farmers were forced to move to create what is now the Virunga National Park. However, the economic deterioration in independent Zaire after 1979 led to increasing Tutsi cattle-grazing in previously protected areas and a backlash from the non-Tutsi population. The situation spiralled into warfare, with many forced migrations and refugee camps in protected areas of Kivu. By 1999 the Virunga area, formally protected by Congolese, Rwandan and Ugandan National Parks, was teeming with militias, guerrillas and units of various national armed forces, as well as refugees fleeing the combat. The environmental consequences have been serious. The effects of uncontrolled mineral extraction had been apparent for some decades, bringing with it large numbers of immigrants buying concessions, engaging in unsympathetic agricultural practices, contributing to the over-extraction of game (accelerated by the destruction of cattle ranches), introducing munitions as a kind of currency, and so on. The break-down of law and order led to peoples previously excluded from the park areas, such as the Bayanda Pygmies, returning to their traditional homeland. The worse damage, however, followed the massive influx of Rwandan refugees in 1994 and the two subsequent civil wars in Congo-Kinshasa. The presence of refugees aggravated conflict between local peoples and park authorities, accelerated still further the damage caused by the unregulated game meat trade, leading to symbolic acts of aggression (such as the gratuitous slaughter of elephants), and devastating much forest land directly.

SUMMARY AND RECOMMENDATIONS

1. All plans for forest-based commercial extraction, or for the creation of protected conservation zones, should assume that they might interfere with traditional patterns of mobility. Development schemes, therefore, should minimise physical and official barriers to access. It should also be remembered that patterns of movement are often seasonal and long-terms i.e. they are not always apparent from RRA interventions.
2. Mobility is not compatible with new lifestyles which focus on nucleated settlements and their facilities. The encouragement of nucleation, therefore, must go hand-in-hand with the availability of alternative sources of income generation.
3. Colonial and post-colonial administrations have had the apparent effect of "emptying" forests. However, they often remain important resources for local people.

4. The assumption that forests are unoccupied frontier zones is false, as successive problematic examples of land-settlement have shown, both government-sponsored and spontaneous.

REFERENCES

- Albert, B.** 1994. Gold miners and Yanomami Indians in the Brazilian Amazon : the Hashimu massacre. In *Who pays the price ? The sociocultural context of environmental crisis*, ed. B. R. Johnston, 47-55. Washington, DC. : Island Press.
- Bahuchet, S. & H. Guillaume** 1982. Aka-farmer relations in the north-west Congo basin. In *Politics and history in band societies*, eds. E. Leacock and R. Lee. Cambridge : Cambridge University Press.
- Condominas, G.** 1977. *We have eaten the forest : the story of a montagnard village in the central highlands of Vietnam*. London : Allen Lane.
- Charras, M. & M. Pain**, eds. 1993. *Migrations spontanées en Indonésie*. Jakarta : Department Transmigrasi, ORSTOM CNRS.
- Downing, T.E., S.B. Hecht & H.A.** eds. 1992. *Development or destruction : the conversion of tropical forest to pasture in Latin America*. Boulder, Co : Westview.
- Dunn, F.** 1975. *Rainforest collectors and traders : A study of resource utilisation in modern and ancient malaya*. Monograph of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society.
- Eder, J.F.** 1996. After deforestation : migrant lowland farmers in the Philippine uplands. In *Tropical deforestation: the human dimension*, eds. L.E. Sponsel, T. N. Headland and R. C. Bailey, 253-271. New York: Columbia University Press.
- Eder, J.F. & J.O. Fernandez** 1990. Immigrants and emigrants in a Philippine frontier farming community, 1971-1988. In *Patterns of migration in Southeast Asia*, ed. R. Reed, 93-121. Berkeley, Calif : Centre for Southeast Asian Studies.
- Ellen, R. F.** 1993. *The cultural relations of classification : an analysis of Nuaulu animal categories from central Seram*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ellen, R. F.** 1995. *The ecology and ethnobiology of human-rainforest interaction in Brunei (a Dusun case study)*. Final report to the Economic and Social Research Council, for Project R0000 23 3088.
- Feamside, P. M.** 1986. Settlement in Rondonia and the token role of science and technology in Brazil's Amazonian development planning. *Interciencia* 11(5) : 229-236.
- Hecht, S. B.** 1993. The logic of livestock and deforestation in Amazonia. *Bio Science* 43(10) : 687-95.
- Hyndman, D. & G. Morren** 1990. The human ecology of the Mountain-Ok of central New Guinea : a regional and inter-regional approach. In *Children of Afek: tradition and change among the Mountain-Ok of central New Guinea.*, eds. B. Craig and D. Hyndman, 9-26. Oceania Monograph 40. Sydney : University of Sydney.
- Kocher Schmid, Ch.** 1994. Wenn Pflanzen und Menschen wandern. Eine diachronische Ethnobotanik des Yupna-Tales (Madang und Morobe Provinzen, Papua New Guinea). *Hauser-Schublin, B. (ed.), Geschichte und mündliche Ueberlieferung in Ozeanien. Basler Beiträge zur Ethnologie* 37. Basel, pp. 323-353.
- Moran, E. F.** 1983. Government-directed settlement in the 1970s : an assessment of transamazon highway colonisation. In *The Dilemma of Amazonian development*, ed. E. F. Moran, 297-317. Boulder, Co : Westview.
- Padoch, Ch.** 1982. *Migration and its alternatives among the Iban of Sarawak*. Verhandelingen van het Koninklijk Instituut voor Taal-, Land- en Volkenkunde 98. The Hague : Martinus Nijhoff.
- Tumbull, C. M.** 1965. *Wayward servants: the two worlds of the African Pygmies*. London : Eyre and Spottiswoode.
- Vayda, A. P. & T. C. Jessup** 1986. Tropical forest migrations : case studies of movements by Kenyah and Bugis people in Indonesia. *Wallaceana* 45 : 3-5.
- Vayda, A. P. & A. Sahur** 1985. Forest clearing and pepper farming by Bugis migrants in East Kalimantan: antecedents and impact. *Indonesia* 39 : 93-110

III

LA DYNAMIQUE DU CHANGEMENT



INDUSTRIAL RESSOURCE EXTRACTION: LOGGING AND MINING OPERATIONS

Christin KOCHER SCHMID
Jean-François ORRU



Train de bois au Gabon. La Lopé - 1998 - (cliché S. Bahuchet)



(Cliché S.Bahuchet)

"When multinationals spread their tentacles around the globe , the members of the communities the y affect may find it difficult to comprehend the true nature of the beast that they confront" (Kirsch 1997).

Guyane Fr.- Dorlin - 1998 - (Cliché JF.Oru)



1. SUMMARY

CHRISTIN KOCHER SCHMID

"You who live in towns, with nice houses, cars and money, why do you prevent us from participating in development? I am seriously pissed off that these people do not wish that the rural villages shall flourish. Sod forest conservation -- cut it and sell it and get the money"

Signed:

*One who is pissed off, 11/5/99 on <http://forests.org/pngtoktok/>
(translated from Neo-Melanesian Pidgin).*

The revenues from the extraction of natural resources, minerals, oil and timber, are crucial to the economies of most third world countries: mining accounts for 60% of all current private investment in Africa, Ghana for instance dedicates 30% of its land surface area to this industry. For the Solomon Islands in the South-western Pacific the export of unprocessed logs accounts for 50-60% of the total export revenue, and almost half of Papua New Guinea's export value is made by mineral exports.

These ventures make inroads into the largest areas of tropical rainforest left on the globe: the Amazon basin, the Guyana shield, the island of New Guinea, and the Congo basin. Consequently the examples on which this report is based focus on two of these areas: the mainland of Papua New Guinea and the Guyana shield.

Industrial resource extraction not only threatens the natural richness of these areas of globally highest biodiversity but also deeply affects the local populations. The social consequences of the "frontier effect" are numerous and detrimental: alcohol abuse, gambling, prostitution. The influx of cash as well as of migrant workers irreversibly destroys the social fabric of the communities and subjects local people to forced and rapid social and cultural change and reorientation. Change of diet from fresh produce to commercial food causes serious health problems while introduced diseases (such as malaria in Guyana) further severely affect local people's health. The pollution of fresh water resources by logging and mining operations represents another, serious health hazard.

On the other hand, resource extraction is often the only option for local people to gain access to ‘western’ commodities, improve their lifestyles, and to participate in the global economy. A range of measures should therefore be directed to the affected local populations:

- *Creation of alternative income possibilities on local and on national levels.*
- *Creation of the prerequisites for local small-scale resource extraction (education, vocational training).*
- *Structures to safeguard and ensure basic necessities (e.g. safe drinking water)*
- *Support and creation of health infrastructure.*
- *Provision of information, advice, and support.*

Of the same importance are measures on international level to ensure that sustainable resource extraction is enforced and control over the industries exerted.



Guyane Fr.- Dorlin - 1998 - (Cliché JF.Oru)

On the other hand, resource extraction is often the only option for local people to gain access to ‘western’ commodities, improve their lifestyles, and to participate in the global economy.

2. LOGGING AND MINING OPERATIONS IN MELANESIA

Christin Kocher SCHMID

SUMMARY OF RECOMMENDATIONS

Resource management and sustainable resource use present a range of varied problems, and there are no generally applicable solutions. Local, national and global levels are intrinsically linked, therefore to limit or stop resource depletion, unsustainable resource extraction and consequential environmental damage, varied measures on all levels have to be applied. Further the conditions on the ground vary from location to location, therefore these local conditions have to be explored anew and on the ground every time a project is designed

The EU is not only one of the major global economic players but constitutes also - after the World Bank - the most important source for aid to developing countries. The EU is therefore exceedingly well placed to influence policies of resource extraction on all levels.

Two sets of possible measures can be distinguished:

- A. Measures designed to prevent unsustainable, industrial resource extraction, the EU should:*
- 1. On international level use its economic and political power to enforce wherever possible sustainable resource extraction and to prevent unsustainable operations.*
 - 2. On federal and national level ensure that only sustainably harvested/extracted resources are imported. Further a number of globally acting industrial players are based in the EU.*
 - 3. On local (Melanesian) level support local initiatives for sustainable resource extraction, as well as inform, advice and educate the affected local populations.*
- B. Measures designed to alleviate the impacts of existing industrial resource extraction, the EU should:*
- 1. Safeguard and ensure basic necessities of the affected local population, e.g. access to safe drinking water and food, protection from infringements on their rights, provision of health services.*
 - 2. Provide education, information, advice and support to the local populations on those concepts and problems with which they are confronted: monetarisation, dietary changes, health problems, legal issues.*
- Comprehensive educational training processes are the key to forest conservation and sustainable resource use.*

2.1 INTRODUCTION

"When multinationals spread their tentacles around the globe, the members of the communities they affect may find it difficult to comprehend the true nature of the beast that they confront" (Kirsch 1997).

The economy of Melanesian countries is heavily dependent on the extraction of natural resources and their balance of trade hinges on off-shore based mining and logging industry. In Melanesia most land is held under customary titles (Solomon Islands: 87%, Papua New Guinea: 97%). Therefore any foreign resource developer must ultimately secure access from the local resource owners. These rights are normally purchased from the state, which in turn has acquired them from the local landowners. Once resource extraction has begun, the logging companies have to pay royalties and levies to the landowners for the extracted timber, while the state mainly profits from export taxes. Although subterranean resources, such as minerals and petroleum, are legally the property of the state, the mining industry also has to bargain with landowners for access to these resources via customary land. Thus resource owners, that is the local populations, have a veto in decisions about resource extraction on their land. They are, therefore, targeted by those international agencies and donors who are under obligation to protect and save the tropical rainforests and their biodiversity. "Resource policy processes are characterised by a struggle between the industry and donor agencies for the 'hearts and minds' of the resource owners." (Filer 1998a, 5). Thus, the local populations of Melanesia are at the centre of a struggle between globally acting multinational companies on the one side and equally globally acting aid agencies on the other. Most of them are not in a position to even recognise the global interconnections of the parties struggling for their resources, never mind deal with them on an equally global scale. This global struggle about ancestral lands and so-called 'indigenous' people's rights is fought for instance between Western mining companies and Western environmentalists on a global stage, however in absentia of the key stakeholders, the Melanesian resource owners.

The major stakeholders in resource extraction in Melanesia are therefore:

- *The private sector, that is the (offshore) companies*
- *The donors, that is multilateral and bilateral aid agencies*
- *The state, that is politicians and bureaucrats*
- *The resource owners, that is the 'indigenous' local people*

These groups are not homogeneous but have many internal divisions.

2.1.1 The companies

Companies of different national backgrounds operate in different sectors: the forestry sector is dominated by Sino-Malaysian or Japanese companies, the mining and petroleum sector by companies based in English-speaking countries. The two groups maintain no contacts with each other. Their approach to dealing with local landowners is different, not only according to their different socio-cultural backgrounds but also according to the physical conditions under which they operate: the major investments of mining and petroleum companies are tied to specific locations for long periods of time while logging companies are more mobile and flexible. Thus, logging companies are able to play off diverse and dispersed groups of landowners against each other, while the mining industry, and especially the oil and gas industry, is inclined to make a much bigger effort to gain not only environmental respectability, but to secure the co-operation of the local population by providing infrastructure and services. This applies to the situation in nations like Papua New Guinea where the state is weak and is not able to procure such services for the majority of its rural areas. However, where mining companies have the support of a strong state they may apply drastic measures to keep the local population at bay and excluded from the benefits of the resource extraction on their lands.

The brutal dealings of Freeport-McMoRan at its Grasberg mining site in Irian Jaya (Indonesia) constitute one of the most notorious cases of power abuse and unscrupulous exploitation. At the same time, this same company furthers 'green' issues and endears itself to the international conservation lobby by setting up conservation areas, which have been conveniently cleansed of its local population.

In contrast to the Asia based logging companies, Western mining and petroleum companies with their valuable and immobile assets enlist the services of Western based 'security' companies, and have a track record of violence directed towards local populations.

2.1.2 The donor s

Major players among the donors are the World Bank, other UN agencies, the European Union, and AusAid who are the main sources of aid for conservation activities. "Northern governments and multilateral agencies have developed their own interest in the management of 'tropical rainforests' for domestic political reasons which are not well understood or appreciated in those tropical countries whose rainforests are supposed to benefit from the application of foreign aid.....[and] it may seem that donors are seeking to enlarge their powers over policy in those countries and sectors in which they do business" (Filer 1998a, 343). Other and also smaller donor agencies, as well as

international NGOs, attempt to influence the process of resource extraction policies at the local level by targeting selected rural communities with 'awareness programmes' or by establishing Integrated Conservation and Development Projects (ICAD in Melanesia, ICDP elsewhere).

2.1.3 The state

The Melanesian states are characterised by fragmented power which is based on ethnic alliances; and political parties are "little more than parliamentary factions competing over the allocation of government ministries" (Filer 1998a, 350). Increasing debts and rising costs of bureaucracy have led to a progressive deterioration of services to rural areas (see development indicators in the regional report Melanesia). People all over Melanesia complain about their neglect by the state and readily accept mining and logging companies as substitutes for an absent government, while these companies are forced to take over at least some of the responsibilities of government, in order to realise their own goals. Corrupt governments have failed to play their role as brokers between resource extraction industries and local landowners and to ensure the sustainable use of the countries natural resources. However, the weakness of the Melanesian nation-states "has made it possible for local landowning communities, which were traditionally 'sovereign nations', to assert their own several powers over the multinational mining companies, by the very fact of their incapacity to do what 'non-tribal' states are normally supposed to do in order to guarantee a favourable climate for sustained foreign investment" (Filer 1998b).

2.1.4 The resource owners

Melanesian resource owners "make life unusually difficult for multinational mining companies, not because they share philosophical assumptions or oppositional strategies which merit the special sympathy or applause of Western environmentalists, but because of their characteristic diversity and instability of political relationship between Melanesian persons, institutions and communities which constitute their national policy process" (Filer 1997:94).

Melanesia is characterised by a high cultural and linguistic diversity (see regional report Melanesia). Therefore any generalisation, derived from experience in one or several locations is likely to have numerous exceptions, and consequently no single strategy will be successful in solving the complex problems of resource management. However, in general Melanesians agree in their preference for 'development' over 'conservation' (Sillitoe, Filer n.d.), that is their wish to participate in the Western lifestyle

is by far greater than their interest in the conservation of their forest resources for such abstract goals as the maintenance of global biodiversity. Further, millennial fears and expectations are intrinsically linked to notions of development (Kocher Schmid 1999, 2000) and "present trends would seem to indicate that they [the landowners] are more likely to lose all faith in the political process than to abandon their hopes of salvation from the sale of their natural resources,... " (Filer 1998a, 380).

Tracing the mission history as well as the history of logging with Kasua people, it can be shown that both these ventures are intricately linked and the success of one is dependant on the success of the other. Economic and religious spheres are mutually linked in such a way that it was possible for the representatives of the logging company to abuse existing millennial fears when negotiating their contracts (Brunois 1999a).

It is often wrongly assumed that local people in Melanesia not only pursue subsistence activities which are heavily dependent on primary forest resources but have also a deep affectionate bond with their environment, leading them to enthusiastically embrace Western ideas of forest conservation and sustainable development. However, Melanesians are basically horticulturalists and arboriculturalists: not only food but also construction materials and medicinal plants are largely taken from gardens, grasslands, fallows and from carefully managed secondary forests and not from primary, undisturbed forest (Kocher Schmid 1994, 1996, see also Ellen 1985 for an example from the Moluccas).

*Traditional houses at Nokopo do not require much timber removed from primary vegetation, especially suited are pioneer and regrowth species (eg. *Dodonea viscosa*, *Acalypha insulana* as well as several *Saurauia* and *Macaranga* spp.). Only the supporting posts are from hardwood of primary vegetation (e.g. *Lithocarpus* and *Nothofagus* spp.) (Kocher Schmid 1996).*

Further the traditional knowledge of Melanesian landowners does not include experience of environmental disturbance on a large scale, therefore they are often not able to assess the long-term consequences of industrial extraction operations. It is therefore hardly astonishing that they more often than not opt for such operations, that is for 'development', and not for 'conservation'.

Melanesians are also not the 'stewards of nature', which they are often portrayed as, along with other local third world populations, but have their own definitions of 'nature' and its values to them (see regional report on Vanimo-Kilimeri).

"Although we may detect a superficial resemblance between the way that Melanesian villagers and Western environmentalist perceive the 'pollution' of the mining industry, we need to bear in mind that the Melanesian perception (and the action which stem from it) owes much less to the desire for a 'clean natural environment' than it owes to the search for a new social and economic order" (Filer 1997, 118).

2.2 SPOTLIGHTS

2.2.1 The consumers of Melanesian timber

Recommendations

Presently donor agencies focus on influencing the resource owners, presumed to be the weakest links in the chain, through awareness programmes and alternative income schemes, which may or may not succeed in preserving the Melanesian forest resources but are only effective as a long-term measure. To complement these efforts, influence should also be exerted on those countries who are disproportional high consumers of Melanesian timber while not applying source discrimination, in order to slow down forest destruction rate. The EU as one of the major global economic players is well placed to exert such an influence.

Further the EU is also a major consumer of tropical hardwood and should consider restricting their import.

Melanesia has been deeply affected by the development of a large-scale, foreign - mainly Asia - based, logging industry during the 1980s and 1990s. The contribution of (mainly unprocessed) log exports to their national economies varies considerably between the countries (Solomon Islands 50-60%, Papua New Guinea 5-10% of their total exports). Papua New Guinea and the Solomon Islands have been longest exposed to large scale logging (since 1980), while in Vanuatu, which has much smaller forest resources than PNG and the Solomon Islands, it has just begun. Elsewhere the largely intact forests of Guyana are now being targeted by Asian logging companies.

The form and scale of logging in Melanesia are both tied to the global features of tropical timber production and consumption. The consumers (Japan, Korea) dominate the regional trade in timber while intermediate countries such as Malaysia occupy a special niche as production agents. 64% of PNG's log exports are destined for Japan processed

through a few business conglomerates (sogo shosha), whose business style is detrimental for the sustainability of PNG forest resources: they are not discriminating between their sources, between legal and illegal suppliers or sustainably managed logging concessions and others. (Majid Cooke 1997,114-5). About 50% of PNG's log exports are under the control of a single Malaysian company, Rimbunan Hijau, and another 30-35% are under control of other Malaysian companies (Filer 1998a, iv).

Of Japan's total tropical timber imports in 1995, 1.568.000 cubic metres (13.4%) originated in PNG, 970.000 cubic metres (8.3%) in the Solomon Islands (Barlow and Winduo 1997, 5).

2.2.2 Industrial selective Logging

Recommendations

1. In the short-term industrial, unsustainable selective logging can only be stopped by buying up existing logging concessions and compensating local landowners, because rural Melanesians can neither immediately feel nor predict the long-term ill effects of these operations and will therefore opt for selling their timber for cash.
2. Landowner awareness programmes and other long-term measures take too long to be effective. However, in the long-term perspective only better access to information by the local landowners, who are often illiterate and innumerate, can stop unsustainable timber extraction. Access to information can be provided for instance by organising visits to logging areas for landowners of logging concession areas or workshops which bring together people from different rural areas, thus facilitating links and ties between different groups of landowners. Leaflets and printed materials are useful but not very effective, as Melanesian societies are largely characterised by face-to-face communication.
3. Therefore short-term action, i.e. buying up existing logging concessions and compensating the local landowners, has to be combined with long-term action. Given the poor capacity of the Melanesian states to cater for their rural populations' education, funding of schools and training should be a top priority.

As the Kilimeri example (see regional report Vanimo-Kilimeri) demonstrates, villagers do not see selective logging as a direct threat to their subsistence lifestyle, and in contrast to a clear felled area, a selectively felled forest may still look like a forest. Overall forest resources may even temporarily increase, as early successional stages hold an abundance of those resources which are commonly used by forest dwellers.

In a peat swamp in Brunei, Kobayashi (1992) found that floral species diversity on a small scale (100 square metres) increased after logging, from approximately 30 species /100 square metres in the natural forest, to approximately 70 species / 100 square metres, some 45 months after logging (Sekhran and Miller 1995, 163).

In selective logging those big, mature trees which are anyway not used by local people are removed by the loggers and paid for. However, not only are the long term ecological effects of selective logging poorly understood (by rural villagers, foresters and biologists alike) but the process is often unprofessionally carried out by poorly skilled personnel operating heavy equipment (see regional report on Vanimo-Kilimeri).

In research plots in West New Britain it was shown that more than 70% of the stems were left mortally wounded (Cameron and Vigus 1993), not to mention collateral damage to other forest organisms than trees. Within the Wawoi Guavi Timber Concession in the Southern Highlands, Brunois concluded that an average of 119 trees was damaged in every 10.000 square metres of selectively logged forest (Brunois 1999b, 9), or, that for every selectively felled tree, 45 others were mortally wounded (Brunois 1999b, 31).

2.2.3 Portable sawmills: Out of the Frying Pan...

Recommendations

The promotion of portable sawmills can be very efficient in preventing forest destruction but only if certain prerequisites are in place:

- The local population has to have at least some basic managerial and entrepreneurial skills.
- Community based timber extraction has to constitute an alternative to industrial logging and not an additional cash generating activity in the absence of timber operations in the area.
- Effective transport links have to be in place.
- The local population has not only to be involved in the design and planning of a portable sawmill project but such a project can only be established on their initiative.

If these conditions do not apply, the venture is either economically doomed or – even worse - counterproductive to the goal of forest conservation.

Portable sawmills are small hand-carried mills, capable of processing between one and three cubic metres of timber per day, without the extensive damage created in conventional selective logging. They can be set up in forest areas to produce planks and other sawn timbers on the spot. Such portable sawmills are widely promoted in Papua New Guinea and other Melanesian countries by NGOs in order to prevent local people from selling their timber resources to foreign logging companies and to encourage instead small-scale, locally-run timber projects. However, experience has shown that portable sawmills constitute a rather mixed blessing and a range of problems can be identified:

- Their use is even harder to control than conventional logging operations.

More than 2000 portable sawmills were sold in PNG, although less than 50% of these are still operationa. (Diwai 3.02 February 1998.)

Given the firm belief of most rural villagers that their forest resources are infinite and inexhaustible there are ample possibilities of unsustainable use of portable sawmills, for instance 'salvage logging'.

In logged areas portable mills are used for salvage logging, i.e. the felling of residual stands after conventional harvesting has taken place, with disastrous consequences for forest regeneration (Diwai 3.02 February 1998).

- Their operators lack basic experience and skills.

"Owners of portable sawmills often operate on legally uncertain ground, a few have some basic experience with the management and administration of an economic enterprise, and hardly any grassroot sawmiller seems to take into account that logging always will have a major impact on the social tissue of the community involved. The proven economic viability of portable sawmills still has to be questioned. Main problems:

- the adaptation of routines and work ethics where there is no precedent
- the limited market demand in remote and poorly connected areas
- intensive labour requirements when timber has to be carried over increasing distances"

(Report on Symposium on Small-scale Sawmilling, in Diwai 3.02 February 1998, 1-2).

- In remote and inaccessible areas where logging is not imminent, portable sawmills are probably doing more harm than good, encouraging local people to use the big trees of primary forest for local construction purposes, trees which with traditional means could not have been used:

At Nokopo in the rugged and remote Finisterre Range, it became fashionable and is now attributed with high prestige to have a house built from sawn timber. People who can afford it, pay the "wokabout somill" to cut planks in the forest to replace their traditional houses (with walls plaited from bamboo, pandanus leaves or covered by sword grass) by westernised houses with walls and floors made from sawn timber. The official buildings (church, village office, stores) are built from sawn timber anyway. The demand for sawn timber thus constantly increases, and former sustainable building materials - bamboo culms, pandanus leaves, sword grass and timber of pioneer and regrowth trees - get replaced by materials taken from the primary forest (Kocher Schmid 1996).

2.2.4 The environmental and social costs of development

Recommendations

Where industrial resource extraction is in progress aid and support to ease its negative impacts, should be directed to the following areas:

- Access to safe drinking water (but see regional report Vanimo-Kilimeri for a failed project for village water supply funded by EU).
- Information about Western (store bought) food, diet and nutritional values directed largely to women is important, e. g. operating through village meetings and demonstrations.
- Information on the Western monetary system has to be made easily available to the rural population and independent advice given on investment possibilities, e.g. through independent, locally based advice centres combined with regular information meetings in the villages.
- Anthropologically trained personnel should be sent into the respective areas, well before any decision about projects are made, in order not only to collect people's opinions and wishes and to ensure a community based bottom-up approach but also to answer villagers' questions.

Mining in Melanesia operates using cast techniques, that means that huge quantities of soil, rock, water, flora and fauna are displaced and thus the environment is irreversibly changed. The mining waste, the tailings, are typically dumped into the rivers and the sea, and more such pollution is to be expected from the new mines which will start operating in the near future.

Riverine mine waste disposal is illegal in Canada, Australia and the US. In addition, the giant Lihir goldmine was refused insurance cover because of the environmental risks attached to submarine tailings disposal. Considering these facts, it is highly questionable whether there should be any large-scale open-pit mining in a country like PNG with frequent earthquakes and torrential rains (Brian Brunton, Greenpeace, in Diwai 3. April-May 1999, 6).

Mineral exports made for 46.4% of PNG's total export value in 1998 (The National 22/7/99).

Ok Tedi dumps 80,000 tons of untreated water into the river system each day, Grasberg 100,000 tons (Kirsch 1996).

Mining provides the bulk of state revenue in PNG, while its ecological impacts are detrimental:

"The impact of the mine [Ok Tedi, operated by Broken Hill Proprietary] has been catastrophic along the 100 kilometer Ok Tedi [River]. Mine tailings have robbed the river of life. After heavy rainfall, the tailings are swept into the surrounding rain forest, swamps, and creeks, and have left behind 30 square kilometers of dead forest" (Kirsch 1996).

Although local villagers receive compensation payments for environmental damage caused by mining operations, life along the Ok Tedi River has changed. Men leave their families and village for wage employment with the mine, the mining camps attract gambling, alcohol abuse and prostitution, the compensation payments create internal social turmoil, the ancestral landscape is irreversibly altered and thus memories anchored in it lost and the links with the past severed.

"When I first began research in Dome ten years ago, local histories were mapped onto the landscape, with places metonymically representing important experiences in a person's life. Today, however, when walking through the rain forest with a friend, it is difficult to locate the places we once shared a meal or went swimming, because where towering trees once stood, there are only gray, ghostly tree trunks, and the creeks have all been buried by tall sand banks"(Kirsch 1996).

The social costs are not only high with mining but also with logging: drugs, for instance beer and marijuana, are introduced to the rural communities, as well as gambling and other socially disruptive behaviour, because in contrast to mining camps, logging camps are mostly located in close proximity to the villages.

The influx of cash into the local subsistence economies not only causes a change of diet (see Kocher Schmid 1999) when people replace their subsistence crops by store bought goods, but may also trigger an increase in bride wealth payments, thus irreversibly changing the social fabric of the communities.

Logging and mining operations require documentation of land rights, this means the highly flexible Melanesian systems of land tenure become fixed in time and lose their adaptability to changing circumstances. Compensation and royalties payments are linked to such imposed rigid land right structures, thus the foundations are laid for ongoing and future land disputes and further social disruption.

A dietary change from fresh local food to rice, tinned fish or tinned meat and refined sugar, is detrimental to people's health while at the same time their fresh water resources are contaminated. Water contamination is caused by improperly built passages over creeks (no culverts), logging operations at the water sources, by chemicals used to preserve the felled logs, and by the disposal of mining tailings into the river systems.

Most villagers, being illiterate and innumerate, are unable to cope with large sums of money. Even when they wish to invest some of the logging proceeds they have no idea how this is done and if they dare to enter a bank and enquire are hardly listened to by the bank managers.

Local people may interpret industrial resource extraction in unexpected ways and link it with traditional as well as introduced concepts. The expected and dreaded apocalyptic events at the turn of the millennium often form part of such interpretations and render it virtually impossible to argue concepts of sustainable development and resource use.

"The Wola of the Southern Highland Province have incorporated recent oil strikes and the drilling of wells into their thoughts on the coming millennium. They believe that these developments will contribute to the coming disaster, not only by draining their soil of its fertility-giving 'grease', but by causing the land to turn over, flipping upside down. Rumour has it that the oil and gas deposits are the urine and excreta of an enormous seven-headed snake living underground in the Southern Highlands. They say that the oil company Chevron are aware of this, having named a recent strike and well site, which is expected to prove particularly productive which is in a low altitude Wola at Huli territory Northwest of Lake Kutubu, Moran after the Pidgin term moran for a python" (Ungutip, Wabis and Sillitoe 1999).

2.3 UPDATE

"There has been some major news regarding Ok Tedi mine's impact upon the environment of Papua New Guinea. A damning environmental report on the Ok Tedi copper and gold mine has raised the possibility that the mine, accounting for 10 percent of PNG's annual gross domestic product, will have to shut down. The primary developer, Broken Hill Proprietary (BHP) of Australia, after years of denial, now admits that dumping wastes into the Fly River has tremendously degraded it. The independent reports confirmed waste rock and tailings were building up in rivers near the mine, causing flooding that was killing trees, damaging gardens and possibly harming algae and fish. What is done now, knowing what is known, will have grave consequences for both the environment and economy of PNG. BHP must be made to take responsibility for damage that has occurred, and is likely to continue to occur. The government, which is hard pressed financially, must not be forced into a decision of bankruptcy from closing the mine or allowing mining to continue as it has. There are other choices, such as building the tailing dam that has been considered for years, or outright compensation from BHP to the government for the damaged waterway and years of stonewalling" (Ecological Enterprises by email, 15/8/99).



Guyane Fr.- Dorlin - 1998 - (Cliché JF.Oru)

Cependant, en raison du caractère incontrôlé de l'activité et de la région, l'orpaillage, s'il dope l'économie locale, engendre par ailleurs, un climat social tendu (immigration clandestine, accroissement des phénomènes de violence et de délinquance, déstructuration du tissu social d'origine...).

3. LES CHANTIERS MINIERS CLANDESTINS ET LES POPULATIONS FORESTIÈRES DE GUYANE FRANÇAISE

Jean-François ORRU

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

A priori, la présence de l'or et surtout les moyens techniques mis en œuvre pour son exploitation, rendent cette activité inévitable. Si par le passé, l'orpaillage a connu des soubresauts conjoncturels ou structurels, le présent nous montre une reprise soutenue, quasi-industrielle et non maîtrisée. Dans la région du sud-ouest (vallée du Maroni), où l'activité est aux mains des Aluku (l'ethnie dominante), les retombées économiques sont directes et locales et en l'absence d'un bassin d'emploi permettant d'absorber une population jeune, l'activité aurifère est perçue comme une perspective lucrative, d'autant plus renforcée par les exemples de réussite.

Compte tenu de la situation, je préconise quelques recommandations :

1. Eviter de contraindre par la force de cesser ou de délimiter l'activité d'orpaillage. En effet, une telle mesure serait lourde de conséquences et entraînerait certainement des heurts inter-ethniques.
2. Créer un bassin d'emploi susceptible d'ouvrir d'autres perspectives que celle de l'orpaillage.
3. Assister les orpailleurs dans une professionnalisation (au sens technique et industriel) de l'activité. On pourrait pour cela s'appuyer sur les critères de prospective et de rentabilité dans la perspective d'une activité durable avec des impacts restreints sur l'environnement.
4. Assister la profession pour qu'elle se fédère et s'insère dans la logique puis dans les normes et réglementations (de l'emploi, de l'environnement...) française et européennes.

3.1 INTRODUCTION

La Guyane française s'intègre dans un ensemble beaucoup plus vaste dont elle ne représente que moins de 10 % de la superficie. Il s'agit en l'occurrence du bouclier ou craton guyanais. Celui-ci s'étend sur 1 700 000 km², recouvrant la partie nord-amazonienne du Brésil, l'extrême pointe orientale de la Colombie, le Venezuela oriental et les trois Guyanes (Guyana, Suriname et Guyane française).

Ce socle, composé de roches antécambriennes, se présente sous la forme d'un vaste plateau avec une légère inclinaison vers le nord. Cependant, la tectonique (plissements, failles...) et le volcanisme qui illustrèrent l'histoire géologique du bouclier guyanais, conjugués à l'érosion mécanique et chimique ont contribué à l'intrusion de roches éruptives et volcaniques et à la formation de roches sédimentaires brutes, altérées ou remaniées. Durant cette période d'orogénèse, des métaux ont été entraînés à la surface, se concentrant en différents types de gisements.

Parmi ces métaux, l'or, dont les importantes concentrations amazoniennes ont rendu l'exploitation inéluctable...

En Guyane, ce sont les Créoles, guyanais mais surtout antillais (Ste-Lucie, Barbade...) qui seront les acteurs de l'activité aurifère. Cependant, en cette fin de XIX^{ème} siècle, si l'or est relativement "abondant", les conditions de son exploitation sont soumises à des contraintes incompressibles. Les placers¹ sont parfois distants de plus de trois semaines de pirogue des bourgs du littoral, ce qui rend les ravitaillements dépendant des conditions de navigation. Profitant de cette conjoncture, les communautés traditionnelles vont apporter un soutien logistique aux orpailleurs, (ravitaillement, canotage) sous forme de troc contre des produits manufacturés ou contre paiement d'un salaire. Ainsi, l'orpaillage va perdurer sous la forme d'une activité artisanale jusque dans les années 50.

Après une longue période de léthargie, l'activité aurifère a, depuis les vingt dernières années, repris de l'ampleur, dopée par des progrès techniques qui ont transformé les outils d'exploitation et réduit les contraintes.

Les acteurs aussi ont changé, les Brésiliens ont remplacé les créoles et des compagnies internationales ont fait leur apparition. Au sein des populations autochtones, les positions sont divergentes. Ainsi, parmi les Noirs Marron, certains se sont lancés dans l'aventure de l'or, tandis que les Amérindiens, las d'en subir les effets pervers tendent à rejeter cette activité qui pèse sur le milieu naturel.

3.2 L'OR, HISTORIQUE ET LOCALISATION

Le passé permet sinon d'expliquer, du moins de mieux comprendre le présent.

Dans une étude de l'activité aurifère en Guyane française, la perspective diachronique ne peut être omise car elle permet, au delà d'un simple panorama à un instant " T ", de comprendre les phénomènes aléatoires (tant structurels que conjoncturels), qui ont marqué l'évolution de cette activité ; tout en les replaçant sur le long terme, en liaison avec les mutations sociales des populations concernées.

3.2.1 La découverte

Des explorations dans le but de découvrir et d'inventorier les richesses naturelles ont lieu, dès le début du XVIIIème siècle (voyages de Chrysotômes puis de Leblond). L'Approuague, l'Orapu, l'Oyapock, la Ouanary, la Courouaye, font l'objet de plusieurs expéditions de recherche et d'exploration, mais aucune d'entre elles n'apportent d'indices sur la présence aurifère. En 1855, l'annonce de la découverte de l'or dans un affluent du haut Approuague est accueillie à Cayenne avec beaucoup de scepticisme. Cependant, quelques mois plus tard, c'est le début de la ruée et les travaux agricoles sont peu à peu abandonnés.

Les découvertes vont se succéder et la nouvelle se répandre dans la zone régionale. On observe alors un mouvement de migration de la côte vers l'intérieur, largement alimenté par ailleurs par un afflux d'émigrés, venant des Antilles françaises ou anglaises pour échapper à la crise économique qui suit l'abolition de l'esclavage.

En 1873, ce sont les découvertes des placers du bassin du Sinnamary, en 1887 de la Moyenne-Mana, en 1894 de la région du Carsawène, en 1901 de la région de l'Inini. Les placers de la Haute-Mana seront les derniers découverts en 1902.

3.2.2 Une industrialisation difficile

La loi française de 1810 portant sur les mines et les carrières est introduite en Guyane en 1858. Elle prévoit comme seul titre minier permettant l'exploitation, la concession instituée par Décret impérial. De 1858 à 1881, plus d'une centaine de permis sont délivrés à des sociétés créées pour l'occasion. Parmi les plus importantes on peut citer:

- la compagnie de l'Approuague,
- la compagnie des placers du Matarony,

- la société de l'Aratay,
- la société du placer Dieu Merci...

Mais parallèlement à cet essor industriel, des artisans orpailleurs, seuls ou en groupes plus ou moins importants s'éparpillent dans les bois, découvrant ou suivant les découvertes des nouveaux placers. Entre 1894 et 1897, on dénombre de 12 à 26 000 orpailleurs dans l'ensemble de la Guyane (territoires contestés avec le Brésil et la Hollande compris).

Au fur et à mesure des découvertes, et des mises en exploitations des gisements, de nouvelles technologies élaborées aux Etats-Unis sont introduites en Guyane. A Adieu Vat, la société de Saint-Elie se tourne dès 1885, vers l'exploitation filonienne et le concassage. La technique du concassage consiste, à l'aide d'une machine à vapeur, à réduire des blocs de roche dure en morceaux suffisamment petits pour qu'ils puissent être ensuite broyés. Sur les fleuves, les dragues à godets raclent le fond de la rivière et remontent les alluvions (sables, graviers et limons), vers une table inclinée (drague Conrad en 1896). Enfin, le monitoring, qui consiste à abattre un terrain argileux ou meuble à l'aide d'un jet d'eau puissant est mis en œuvre à Saint-Elie dès 1896.

Ces outils d'exploitation modernes présentent des capacités de rendement industriel, mais l'acheminement, la mise en service et l'entretien de ces machines ne sera pas des plus aisés. Ainsi, l'exploitation industrielle de l'or en Guyane a des débuts difficiles et connaît en outre, de nombreux échecs aux causes multiples excès de positivisme ou de négativisme, manque de spécialistes de l'activité et du milieu, des directeurs techniques plus ou moins formés pour ce type d'exploitations et des conseils d'administration parisiens bien lointains.

3.2.3 Déclin des sociétés et généralisation d'une activité artisanale

Les maraudeurs

Ces difficultés vont se poursuivre et aller en s'amplifiant car dès la fin du XIX^e siècle, des pillages de placers commencent. Les voleurs sont des orpailleurs sans titres, isolés et armés qui s'introduisent la nuit et lavent les moquettes. Au hasard des rencontres, cinq à six de ces isolés se regroupent autour d'un plus fort ou d'un plus intelligent, si bien que dès 1901, les bandes de ceux que l'on appelle désormais les maraudeurs sont assez fortes pour visiter et piller, de nuits comme de jours, les petits placers d'une quinzaine de personnes.

Devant la situation, les ouvriers quittent les chantiers et rejoignent les maraudeurs pour lesquels les gains tout comme l'impunité sont assurés. Ainsi, ces bandes armées s'attaquent bientôt aux grands placers. Devant le phénomène d'insécurité grandissant, l'administration fait, dès 1904 fermer tous les postes de gendarmerie de l'intérieur.

Le temps de 'la bricole'

Bientôt, les maraudeurs s'emparent des pirogues chargées des marchandises destinées aux sociétés aurifères. Les négociants du littoral qui ravitaillent les placers ralentissent alors leurs livraisons, forçant les dernières sociétés en activité à assurer seules leurs approvisionnements.

La conjoncture est telle que les propriétaires des placers n'ont bientôt plus d'autre alternative que de se reconvertir en épiciers. Ils ouvrent des échoppes sur leur placer dont ils abandonnent l'exploitation aux maraudeurs. Ainsi, en pratiquant des prix très élevés, ils récupèrent une grande partie de l'or découvert.

Cette pratique, qualifiée de mise en bricole d'un chantier est généralisée en 1904. Plutôt que de tout perdre, les placériens préfèrent devenir commerçants, et continuer de récupérer une partie de leur or en attendant des jours meilleurs. La plupart des maraudeurs devenus bricoleurs se fixent autour des chantiers et des magasins tandis que d'autres partent tenter leur chance ailleurs.

En 1907, la population minière totale de la Guyane est évaluée entre 6 et 7 000 individus. Entre 1910 et jusqu'au début des années 30, elle se stabilise autour de 10 000 personnes. Ce qui représente environ 1/4 de la population totale de la Guyane à cette période. En conséquence des ruées vers l'or, les travaux agricoles du littoral sont presque totalement abandonnés. Restée à l'écart des fièvres de l'or, la région de Ouanary développe son agriculture et devient de fait le grenier à manioc de la Guyane, alimentant en couac² les marchés de Cayenne et la plupart des chantiers d'orpaillage.

En 1914, à l'aube de la Première Guerre Mondiale, les dirigeants politiques français se souviennent de la lointaine colonie de Guyane productrice d'or. Cependant, le déclin est déjà très net. A l'exception de deux dragues à godets (les dragues Courcibo, de la Société Française d'Exploitation Aurifère et la Drague Conrad de la Compagnie des Mines d'Or du Mataroni cessèrent leur activité en 1924), qui exploitent les alluvions fluviales, là où les orpailleurs ne peuvent pas travailler, l'industrialisation est stoppée et le restera pour de nombreuses années. En revanche, elle est remplacée par un artisanat archaïque où même les techniques manuelles mais rationnelles patiemment élaborées depuis les découvertes, sont abandonnées.

En 1920, de toutes les sociétés aurifères qui avaient vu le jour en Guyane, seule la société de Saint-Elie qui à mis ses placers en bricole reste en activité.

3.2.4 L'orpaillage

Cette période commence avec l'agonie des grands placers et va se poursuivre jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Elle se caractérise par une généralisation de la sédentarisation des orpailleurs qui va conduire à la création de villages à proximité des placers (Saint-Léon, Patiente, Dorlin, Sophie, Wacapou, Wilfried, Bienvenue...).

L'existence de ces multiples villages éparpillés dans la forêt va amener à la création du territoire de l'Inini en 1930 et à l'implantation de petits postes administratifs.

Parallèlement, les découvertes se font de plus en plus rares et faute de plan d'exploitation, les placers en exploitation s'épuisent. Peu à peu, le rendement moyen par homme diminue et l'orpaillage est relégué au rang d'activité secondaire, au profit d'une agriculture d'autosubsistance.

Contrairement aux maraudeurs du tout début du siècle qui vivaient en célibataires nomades, les orpailleurs du second quart du XX^{ème} siècle vivent en villages avec femmes et enfants. Cette situation aurait pu conduire à une pérennisation des implantations humaines et une colonisation progressive de l'intérieur du pays, mais les promesses de vie meilleure associées à la départementalisation vont engendrer un exode inéluctable vers le littoral.

L'appauvrissement des orpailleurs, le manque de ravitaillement lié aux difficultés de transport durant la Seconde Guerre Mondiale, les possibilités d'un emploi sur le littoral avec un salaire fixe, les accords de Bretton Woods (cette décision qui fixe en 1935 le prix de l'or à 35 \$ l'once a un fort impact sur les orpailleurs dont la production aurifère ne permet plus de suivre l'augmentation du coût de la vie) et surtout, la promesse de meilleures conditions de vie, la possibilité de scolariser les enfants vont entraîner vers la côte, d'abord les femmes et les enfants puis les hommes qui ne tarderont pas à les rejoindre.

3.2.5 La période contemporaine

Dès le début de la Seconde Guerre Mondiale, la Société d'Exploitation Minière de l'Inini recrute des orpailleurs pour ses prospections dans la région de Paul Isnard. Dans les années 50, ce système va se généraliser. A la même époque, les instituts de recherche nouvellement implantés, tels que le BMG (Bureau Minier Guyanais) ou l'ORSTOM vont employer bon nombre d'anciens orpailleurs comme prospecteurs, techniciens ou canotiers afin d'établir les fondements d'une connaissance scientifique du milieu naturel guyanais.

Par ailleurs, largement alimentés par des financiers et des techniciens nord-américains, l'industrie minière en Guyane reprend un peu d'essor par la création de quelques petites entreprises (la société des mines de Boulanger, du plateau des mines, de Paul Isnard...), mais ces sociétés restent insignifiantes au niveau mondial.

3.2.6 Les années 80, le renouveau de l'orpaillage

Les années 80 voient l'apparition d'un nouveau phénomène de rush, accompagné de l'introduction d'une nouvelle technique d'exploitation.

Importés des chantiers d'orpaillage du Brésil voisin, la technique d'aspiration des alluvions à partir des dragues suceuses va se généraliser sur la plupart des grands fleuves aurifères de Guyane. Sur l'Oyapock, l'Approuague, le Sinnamary, la Courcibo, le Maroni... Partout des dizaines de barges se mettent en places sur les fleuves et les rivières. Cette nouvelle technique est accompagnée d'une forte émigration brésilienne qui vient prendre le relais des anciens orpailleurs créoles.

La fin des années 80 confirme cette reprise d'un orpaillage artisanal mais beaucoup plus mécanisé que celui du début du siècle. La technique du monitoring est améliorée, les nouvelles pompes autorisent des débits beaucoup plus importants et l'amélioration des tables permet une plus grande récupération de l'or fin.

Le début des années 90 qui marque la fin de l'inventaire minier commandé en 1975 au BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière, successeur du BMG en 1959) par le Ministère de l'Industrie, met en évidence la présence de gisements primaires très prometteurs.

Quelques sociétés internationales y voient des perspectives encourageantes et décident de lancer en Guyane des campagnes de prospection. C'est notamment le cas pour la société Guyanor S.A, filiale locale du géant canadien Golden Star.

Suite à l'obtention de permis d'exploration, la prospection de gisements primaires exploitable commence dans les régions de Yaou, Dorlin, Saint-Elie...

3.3 L'ACTIVITÉ AURIFÈRE , DESCRIPTION ET MÉTHODES

Aujourd'hui, si la production reste encore lucrative alors que les orpailleurs exploitent les mêmes zones que leurs prédécesseurs, c'est que les méthodes d'exploitation ont beaucoup évolué depuis le début du siècle. Les systèmes actuels de traitement par lavage du minerai permettent une récupération importante de l'or fin, alors que les anciens basaient surtout leur production sur l'or gros (pépitique).

Cependant, si les moyens d'exploitation ont été optimisés, les impacts sur le milieu naturel se sont multipliés de concert (pollution par des hydrocarbures et le mercure, augmentation de la turbidité des cours d'eau, création de bancs de sable, prédation et perturbation de la faune sauvage, abandon de friche post exploitation difficilement revégétalisable...).

3.3.1 Description

Depuis la découverte de l'or en Guyane en 1855, l'extraction de minerai a essentiellement porté sur des gisements secondaires, qu'ils soient éluvionaires ou alluvionnaires (Orru, 1995).

Les gisements secondaires

Ils proviennent de la destruction progressive des gisements primaires par l'action mécanique de l'érosion. Les roches qui contiennent les minéralisations sont altérées jusqu'à leur destruction et les débris, entraînés par la gravimétrie vont rejoindre le point le plus bas du relief. Lorsqu'ils sont stoppés par un obstacle dans leur descente, ils s'accumulent et forment un gisement éluvionaire. Mais souvent, ils terminent leur course dans les vallées et s'accumulent sur la terrasse alluviale (nommée aussi flat), ou dans les lits majeurs et mineurs des rivières. Dans ce cas, on parle de gisements alluvionnaires.

Les gisements primaires

En Guyane, ils sont liés, d'une part à la mise en place des différentes formations rocheuses (par ordre de densité), et d'autre part à la tectonique, au volcanisme ou à l'hydrothermalisme. Ces phénomènes qui ont remanié les roches en place, ont, dans certains cas, entraîné des métaux vers la surface créant ainsi des concentrations plus ou moins importantes et homogènes.

3.3.2 Evolution des méthodes d'exploitation

Jusqu'à présent, la quasi-totalité des chantiers d'exploitations aurifères de Guyane ont basé leur activité sur l'extraction de l'or dit secondaire, contenu dans les alluvions des flats.

Les lits majeurs des criques représentent des sites de prédilection d'accumulation par gravimétrie des alluvions aurifères. Les créoles guyanais ou St.-Luciens de la première moitié du XXe siècle ne s'y étaient pas trompés, et les traces de leurs travaux sont encore présentes dans le paysage (canaux d'irrigation, anciens Long Tom, monticules de graviers...).

La prospection

Les orpailleurs d'antan pratiquaient l'écrémage (écrémer un placer correspond à exploiter uniquement les poches minéralisées). Leurs méthodes de prospection étaient la plupart du temps très aléatoires (échantillonnage dans les racines d'un arbre tombé, sondage du flat au hasard jusqu'à la couche de gravier puis test de teneur à la batée...). La prospection consistait à trouver au plus vite une poche minéralisée, à l'exploiter, puis la quête reprenait de cette manière, au coup par coup.

L'exploitation à long terme et la gestion d'une zone minéralisée par une prospection systématique préalable permettant de déterminer la surface minéralisée, d'en définir l'orientation afin de garantir une teneur moyenne lors de l'exploitation, n'était pas dans la logique de ces aventuriers qui comptaient beaucoup sur la chance de découvrir sous leur pioche le "panier d'orange", un trou plein de pépites grosses comme des noix.

Cette insouciance était d'ailleurs alimentée par des mythes basés sur des exemples de réussite exceptionnelle ; des histoires telle celle de l'orpailleur chanceux qui ramassant sa pipe tombée à terre au hasard d'un sentier, découvre un filon fabuleux... Dans la réalité, il fallait parfois plusieurs jours de travail avant d'apercevoir les premiers grammes d'or au fond de la batée.

Depuis le début des années 90, l'exploitation de l'or alluvionnaire a repris, entre autre, sur les flats des criques Petit et Grand Inini. Sur les placers de Yaou et Dorlin, que j'ai parcouru et étudié durant ces dernières années, les chantiers des nouveaux orpailleurs sont localisés là où se trouvaient ceux de leurs prédécesseurs. Ils repassent des terrains déjà lavés une ou deux fois minimum. La toponymie des placers, des dégrad³ et des anciens villages, la présence d'anciens outils (pelles à vase, criminelles), d'objets divers (bouteilles, ustensiles de cuisine...), ainsi que de sections d'arbres coupés à la hache, enfouies dans les couches de stériles récemment remaniées attestent de l'activité passée.

Les nouveaux orpailleurs, même s'ils disposent de moyens techniques et financiers importants n'ont pas recours à une prospection systématique (exception faite des PME qui ont recours à un géologue pour modéliser l'exploitation des chantiers). Les "criques" (c'est-à-dire les rivières) sont détournées de leur cours par des canaux en bordure du flat afin que les chantiers exploitent la plus grande partie du lit majeur, selon une direction aval-amont.

L'exploitation et le traitement du minerai aurifère

La mécanisation des outils d'exploitation et l'apport de nouvelles technologies ont permis aux exploitations de changer d'échelle et d'augmenter sensiblement la production d'or au mètre cube. Cependant, le principe général reste le même :

La majeure partie des arbres est abattue, les grumes et les souches sont évacués ou brûlés sur place, la couche d'humus et celle des argiles stériles (non minéralisées) est, soit décapée, soit déplacée et la couche minéralisée est liquéfiée afin d'en extraire, sur une table, par gravimétrie, l'or libéré de l'argile. Enfin, le recours à l'amalgamation au mercure reste de mise pour piéger les particules trop fines.

Méthodes anciennes

Les anciens, une fois qu'ils avaient découvert un site minéralisé, dégageaient les arbres alentours à la hache, puis creusaient jusqu'à la couche minéralisée à la pelle et à la pioche. Une unité de traitement des alluvions était construite et le chantier était alors

prêt à être exploité. Les outils de traitement du minerai d'abord rudimentaires se sont améliorés avec le temps.

Le **Long Tom**, un appareil entièrement en bois, fut introduit en Guyane par des chercheurs d'or venant de Californie en 1856. Il est constitué d'une caisse en bois rectangulaire sans couvercle dans laquelle on procède au débouillage du minerai. L'une des extrémités est fermée par une grille qui retient les cailloux, que l'on enlève manuellement. A l'autre extrémité, l'appareil qui est relié au cours d'eau par un canal est chargé manuellement en minerai. Lorsque le Long Tom est plein, le canal est ouvert et l'eau permet de séparer l'or du minerai. Le débit moyen est faible, un à deux mètres cube de minerai lavés à l'heure.

Le **Sluice** (de l'anglais : laver à grande eau) reprend la structure du Long Tom en y apportant quelques sophistications. La structure reste la même puisqu'il s'agit d'un canal de bois ou de métal de section carrée d'environ 30 centimètres de côté et 4 mètres de long. Une extrémité est évasée pour s'emboîter dans le canal précédent. Le fond est tapissé de moquette pour mieux piéger les poussières d'or et garni de riffles (tasseaux transversaux de quelques centimètres de haut qui impriment des mouvements tourbillonnaires) espacés de 5 à 20 cm. Ils sont destinés à retenir l'or en laissant s'écouler les sables et les argiles plus légers.

Tout comme les Long Tom, les sluices sont alimentés en eau par un canal et en minerai par l'orpailleur. Pour améliorer la rentabilité, du mercure était versé directement avant les riffles et recueilli dans une batée à l'extrémité du sluice. L'amalgame était ensuite chauffé et le résultat après évaporation du mercure donnait un or grossier avec peu d'éclat.

Description actuelle

Aujourd'hui, les orpailleurs disposent de techniques d'exploitation mécanisées qui permettent des gains de temps considérables et assurent un meilleur rendement. Des pirogues à moteur acheminent hommes, matériel, ravitaillement et carburant nécessaires à l'exploitation en un à deux jours alors que le même trajet pouvait durer jusqu'à 3 semaines auparavant. Et lorsque les basses eaux de la saison sèche ne permettent plus le passage des canots, les orpailleurs ont recours à des rotations hélicoptères pour ravitailler leur chantier en carburant.

Lors de l'exploitation d'un flat, la crique choisie est barrée, puis son cours est détourné vers un canal de dérivation. Les tronçonneuses ont remplacé les haches et la surface du futur chantier est débarrassée de toute formation végétale. Ceux qui possèdent des pelles mécaniques évacuent les souches et les arbres tombés et préparent les chantiers à l'exploitation en évacuant les couches qui ne présentent pas d'intérêt géologique.

Une fois la couche minéralisée atteinte, les pelleteuses laissent la place à une unité de production composée de deux pompes. La première puise de l'eau dans le canal où la

crique à été détournée et la rejette sous haute pression par des lances du même type que celle utilisée dans la lutte contre les incendies.

Les lances sont dirigées par des ouvriers qui orientent le jet d'eau vers les argiles minéralisées. Celles-ci transformées en boue liquides empruntent une rigole préalablement creusée puis rejoignent une petite fosse d'un à deux mètres cubes. La seconde pompe aspire ces boues vers le système de traitement situé entre la fosse en exploitation et sa précédente.

Les boues liquéfiées sont d'abord recueillies dans une caisse cubique dans laquelle les pierres et les pépites restent piégées, puis par débordement, les alluvions vont couler le long de trois plans inclinés superposés recouverts de moquette et de grilles destinées à piéger l'or fin. L'eau qui s'écoule à la sortie des unités de traitement est saturée de matière minérale en suspension. Elle rejoint la fosse précédente pour se décanter, lorsque cette dernière n'est pas ouverte sur un cours d'eau. En moyenne, une unité de production nécessite une demi-douzaine d'hommes pour assurer son fonctionnement.

Sur les cours d'eau, depuis le début des années 80, les dragues suceuses ont pris le relais des anciennes dragues à godet. Assimilables aux chantiers fluviaux mécanisés. Elles se présentent sous la forme d'un ponton flottant de faible tirant d'eau, sur lequel est installé le matériel d'exploitation et de traitement. Le système de fonctionnement est le suivant : un tuyau de succion, relié à une pompe à gravier, est maintenu au fond de la rivière et dirigé par un plongeur. Les graviers ainsi aspirés sont remontés sur le ponton et projetés sur une table inclinée sur laquelle sont disposées des moquettes pour la récupération de l'or.

3.3.3 Dégradation du milieu naturel

Pollution par les carburants et le mercure

Outre les rejets des huiles et carburants provenant des exploitations, le traitement du minerai nécessite l'introduction du mercure qui a la propriété d'amalgamer l'or. Celui-ci est utilisé pour dégager l'or fin de la boue. Une fois l'amalgame constitué, il ne reste plus qu'à faire évaporer le mercure en le chauffant pour ne conserver que l'or pur.

Cependant, si cette dernière opération n'est pas réalisée à l'aide d'une retorte (un alambic permettant la récupération presque totale du mercure utilisé), le mercure gazeux devient une dangereuse source de pollution sous la forme du méthylmercure (Zilliox et al., 1993) puisqu'il entre dans la chaîne alimentaire. On le retrouve notamment concentré dans les poissons, qui représentent une source essentielle de protéines pour les habitants de la région (Grasmick et al., 1998).

La quantité de mercure utilisée et surtout perdue, depuis les débuts de l'activité aurifère en Guyane est telle qu'il est n'est pas rare de constater après distillation de l'amalgame, des quantités de mercure récupérées supérieures à celles introduites, prouvant ainsi la présence de stock anciens remaniés.

Boues et bancs de sable

A la confluence de l'Inini et du Lawa, l'eau, saturée de matières minérales en suspension, prend une teinte jaunâtre, révélant la présence massive d'exploitations aurifères en amont du Grand et Petit Inini. Cette situation n'est pas un cas isolé, sur le Haut-Approuague, Sur la Camopi, les boues issues de rejets sauvages se mélangent à l'eau du fleuve. Elles sont révélatrices de l'absence de bassins de décantation pour les exploitations des flats. Elles colmatent les branchies des poissons, perturbent ou détruisent les lieux de frayères (Hansen, 1996), et donnent au poisson un goût qui les rend inconsommables (Fleury, 1998).

Par ailleurs, les cours d'eau sont encombrés de bancs de sables et de graviers, issus des rejets des dragues. Ces nouveaux reliefs vont sans doute évoluer dans le temps et il est probable que lors des crues, au plus fort de la saison des pluies ces matériaux seront remaniés. Encore reste-t-il à savoir s'ils se répartiront au fond du fleuve ou s'ils seront transportés en aval puis stoppés par les obstacles naturels que forment les sauts. Cette hypothèse serait à vérifier, par une étude du transport, et de la dissolution des matériaux minéraux issus de l'orpaillage.

L'absence de remise en état des sites exploités

A terre (ex: la crique Cheina sur la piste Maripasoula - Papaïchton) l'orpaillage laisse des marques significatives : des fossés creusés remplis d'eau stagnante, des monticules de sables et de graviers qui gênent la revégétalisation des anciens sites exploités, des fûts d'essences vides, des restes d'outillage et de matériel divers abandonnés, des ossatures de habitations (carbets).

La prédation

La pression humaine sur le milieu naturel s'exerce aussi sur les ressources forestières, en particulier sur le gibier. L'orpaillage pèse sur la population animale par des prélèvements et par une importante perturbation de l'habitat (nuisance sonore, ouverture de clairières...).

Jusqu'à présent, aucune étude n'a porté sur l'évaluation de l'impact de la chasse liée à l'orpaillage, mais cette prédation est bien réelle, et les enquêtes que nous avons menées sur les chantiers ont révélé une part importante de gibier dans le régime alimentaire des orpailleurs. Certains se relaient pour ravitailler les chantiers, la pression de chasse portant essentiellement sur les gros mammifères : tapirs, pécaris, pacs.

3.4 L'OR ET LES POPULATIONS AUTOCHTONES

La localisation des gîtes aurifères actuellement en exploitation empiète sinon sur les lieux de vie, du moins sur un territoire utilisé par les populations forestières. Parmi les communautés concernées, de nombreux membres de l'ethnie des Aluku (nommée aussi Boni en souvenir d'un des chefs fondateurs) se sont lancés à leur compte dans l'orpaillage assurant des retombées économiques directes et indirectes auprès de leur communauté d'origine.

Cependant, en raison du caractère incontrôlé de l'activité et de la région, l'orpaillage, s'il dope l'économie locale, engendre par ailleurs, un climat social tendu (immigration clandestine, accroissement des phénomènes de violence et de délinquance, déstructuration du tissu social d'origine...).

Depuis une dizaine d'années, des compagnies internationales se sont lancées, dans certains secteurs de Guyane, dans des campagnes de prospection, en vue d'évaluer les volumes exploitables de quelques gisements primaires.

Au sud-ouest, les sites de Yaou et de Dorlin, présentent des potentiels intéressants et pourraient être prochainement mis en exploitation. Cette perspective serait sans doute accompagnée d'embauches locales, mais on peut s'interroger sur les impacts sociologiques de l'implantation d'une mine industrielle sur les communautés locales.

En ce sens, la création d'un Parc naturel et d'activités touristiques de découverte du milieu naturel pourraient être une alternative vers un développement durable dans le respect de l'environnement et des populations qui en dépendent. Encore faudrait-il que les populations locales optent pour des initiatives privées à l'image des Boni orpailleurs, pour s'insérer dans une logique de développement économique.

3.4.1 Rappel du paysage ethnique

On nomme généralement "communautés traditionnelles" les populations ayant conservé des pratiques culturelles, religieuses, artisanales, technologiques qui leurs sont propres. En Guyane, cette définition s'applique surtout aux Amérindiens et aux Noirs Réfugiés qui, de par leur isolement, ont développé une économie de subsistance en utilisant les ressources naturelles mises à leur disposition par la pêche, la chasse, la cueillette, l'agriculture sur brûlis et l'exploitation des végétaux (habitat, artisanat, pharmacopée...). En outre, ces communautés forestières sont très liées aux cours d'eau, sur lesquels elles se déplacent, et qui fournissent également l'élément indispensable à la consommation et aux soins corporels.

Les Amérindiens

Il existe deux axes de peuplement Amérindien dans la partie méridionale de la Guyane. Il s'agit d'une part du Haut-Maroni, où se sont installés récemment des Wayana venus du Brésil et d'autre part du Moyen et Haut-Oyapock occupé par les Oyampi. Les Emerillons sont installés à la fois sur l'un et l'autre de ces deux pôles.

Les Noirs Marrons ou Noirs Réfugiés

L'appellation "Noirs Réfugiés" s'applique entre autre, aux esclaves fugitifs Aluku de la Guyane hollandaise. Ceux-ci sont venus s'installer sur les rives françaises au XVIIIème siècle après avoir fui la répression (Poulalion, 1986 ; Romny, 1861). Ils sont aujourd'hui principalement localisés à Maripasoula et en aval, dans la commune de Papaïchton.

Je ne développerai pas dans ce rapport les principes culturels et les modes de vie traditionnels des ethnies citées, mais je renvoie les lecteurs intéressés vers les travaux de référence de P. et F. Grenand (1980 ; 1985 ; 1990 ; 1997) et J. Hurault (1960 ; 1968 ; 1989); on consultera aussi le *volume régional Caraïbes*.

Au début des années 80, les orpailleurs Brésiliens – les fameux " garimpeiros " - ont commencé à voir dans les terrains du Guyana, du Surinam et de Guyane française, des potentiels prometteurs. En amenant dans leurs bagages de nouveaux outils d'exploitation (tels que les dragues suceuses et les lances monitor haute-pression) et surtout par leur savoir faire, largement expérimenté sur les grands chantiers du Matto-Grosso, du Pará et du Roraima, ils ont transformé un orpillage désuet, artisanal et manuel en une activité semi-industrielle dont la mécanisation est allée en s'accroissant.

3.4.2 Implication des communautés traditionnelles dans l'activité aurifère

Du troc au commerce

Les communautés traditionnelles ne sont pas restées en marge de cette activité. En effet, à la fin du XIXème siècle, les Emerillons, alors localisés dans la région du Haut-Inini, du Haut-Approuague et de l'Inipi, font du troc avec les orpailleurs. Coudreau atteste dans ses écrits de l'influence européenne dans l'habillement des Emerillon (chapeaux, pantalons et chemises). Ainsi, profitant de la conjoncture, les Emerillon profitent de la présence des orpailleurs pour échanger une partie du fret en provenance du littoral (fusils, hameçons, alcool...) contre des denrées alimentaires de base (couac, cassave...).

A la même période, les Aluku louent leurs services comme canotiers, pour ravitailler les chercheurs d'or du Lawa. De cette manière, ils vont bénéficier de revenus monétaires d'appoint non négligeables et développer les échanges avec le littoral. L'acquisition d'un pouvoir d'achat ne transforme pas pour autant la communauté qui

reste attachée à des activités de subsistance (chasse, pêche, cueillette, agriculture sur brûlis) et des pratiques traditionnelles religieuses et sociales, dont le respect et la transmission sont assurés par l'ensemble de la communauté.

Entre les années 40 et 60, les Wayana, alors installés sur le Haut-Jari au Brésil, profitent de la situation de grand isolement des chantiers d'orpaillage pour commercer avec les garimpeiros. En empruntant la voie Maroni puis le passage à pied par les Monts Tumuc Humac, il ravitaillent les chantiers, se faisant payer en or.

Avec les Aluku, l'orpaillage prend une dimension ethnique

A la fin des années soixante, la création des communes administratives, les campagnes de francisation et la généralisation de l'accès aux prestations sociales, ont apporté des revenus monétaires réguliers. La société s'est alors rapidement éloignée du mode de vie traditionnel au profit d'une insertion dans la société de consommation.

Au début des années 90, les Aluku (ethnie numériquement majoritaire du Haut-Maroni), décident de se lancer à leur tour dans l'activité aurifère. En se basant sur la revendication historique d'un territoire s'étendant des rapides des abattis Kotika, jusqu'aux sources du Litani, les Aluku s'imposent dans l'activité aurifère du Haut-Maroni (Orru, 1998).

Cette implication va jeter un nouveau trouble sur l'activité aurifère. En effet, en partant du postulat que les terres aurifères du Haut-Maroni leur appartiennent par droit coutumier, les Aluku vont démarrer des exploitations sans permis et surtout, vont imposer leur suprématie sur les Brésiliens.

Ces agissements vont conduire à des excès, caractérisés par des actes de grande violence inter-ethnique de la part de certains patrons Aluku. Aujourd'hui encore, bon nombre de chantiers sont exploités sans titres légaux et sans grandes précautions quant à leur impact sur l'environnement.

3.4.3 Situation actuelle et perspectives

Implantation de mines industrielles

Au milieu des années 90, la publication des résultats de l'inventaire des gisements aurifères effectuée par le BRGM a attiré en Guyane, quelques uns des géants mondiaux de la prospection et de l'exploitation minière (K.W.G ; GOLDEN STAR ; ASARCO...) Ces sociétés se sont intéressées aux possibilités d'exploitation de gisements d'or primaire, notamment sur les Sites de Yaou, Dorlin, Kaw, St-Elie...

La création de filiales locales a permis la délivrance d'Autorisation Personnelle Minière (APM) et l'acquisition des résultats du BRGM a fourni une base de travail pour les géologues chargés de l'évaluation du gisement. Rapidement les APM ont été transformées en permis de recherche de type B (couvrant un carré de 5km de côté, valables deux ans renouvelables deux fois) et les campagnes de sondages se sont

enchaînées. Dans la zone de Yaou, à quelques kilomètres à l'est du bourg de Maripasoula, les permis de recherche de la société Guyanor Ressource S.A. (filiale locale de la compagnie canadienne Golden Star), arrivent à expiration et l'étude de préfaisabilité est presque achevée. Les ressources aurifères qui ont été déterminées justifient la mise en exploitation du gisement, mais des paramètres tels que les difficultés d'accès à la mine et la faiblesse du cours de l'or freinent pour l'instant cette éventualité.

Des petites entreprises locales sans cadre

Selon un accord tacite, et sans concurrence possible du fait de l'ampleur des moyens techniques et financiers à mettre en œuvre pour l'exploitation d'un gisement primaire, les orpailleurs Aluku installent leurs chantiers à l'intérieur des périmètres de prospection des permis d'exploration de Guyanor Ressource S.A, dans les régions de Yaou et Dorlin, repassant ainsi les graviers des flats des criques que les anciens orpailleurs créoles avaient déjà lavées.

Les chantiers d'orpaillage, lorsqu'ils ne sont pas clandestins, sont exploités dans le cadre d'une A.P.M. En théorie, ce titre limite son possesseur à la prospection, mais dans la pratique, ce sont de véritables petites entreprises, employant en moyenne une dizaine d'ouvriers, qui se servent de cette autorisation légale de prospection pour tirer soit du fleuve (sur barge), soit du sol (sur flat), des dizaines de kilogrammes d'or chaque mois.

Le code minier français n'ayant pas prévu ce type d'exploitation, semi-artisanal, semi-industriel, le vide juridique limite concrètement les contrôles, ce qui profite aux exploitants. Par ailleurs, les autorités qui ont en charge l'instruction et le contrôle de l'activité aurifère ainsi que ses corollaires (La DRIRE, l'ONF, la DDE, les Douanes, la Gendarmerie Nationale...), ont, faute de moyens, une action limitée. La plupart des chantiers sont très isolés et leur visite nécessite l'intervention d'un hélicoptère dont le coût ne permet pas aux administrations une utilisation fréquente. En l'absence d'instructions officielles ou de textes de lois auxquels se référer, les missions de gendarmerie effectuées sur les chantiers d'orpaillage se limitent au contrôle de la nationalité et le cas échéant, à la reconduite des travailleurs clandestins à la frontière.

L'absence d'une autorité fédérant l'ensemble des domaines de compétences des différentes administrations dont relève l'activité aurifère porte préjudice au Département, à la commune mais aussi aux ouvriers eux-mêmes. En effet, la production d'or de ces petites entreprises échappe en grande partie au marché national français et ne constitue pas (ou si peu) une ressource fiscalisable pour l'Etat, puisqu'elle est majoritairement exportée clandestinement au Brésil ou au Surinam pour y être vendue à des cours plus élevés qu'au cours national.

L'exploitation aurifère ne requiert aucune formation, technique, administrative ou juridique, ni pour les patrons ni pour les employés. La plupart des "ouvriers de l'or" ne relèvent pas de la législation du travail. Parce qu'ils sont en situation irrégulière sur le

territoire guyanais, parce qu'il n'ont pas de contrats de travail et parce qu'ils touchent leur revenu en or, il n'apparaissent pas dans les statistiques administratives. Ils existent pourtant localement en tant que "personnes physiques" et acceptent des conditions de travail et des salaires souvent bien en dessous de la norme légale (parfois 150 FF pour 10 à 12 heures de travail quotidien.). Considérant parfois qu'ils sont insuffisamment payés, les ouvriers se servent directement sur la production, engendrant, lorsqu'ils sont découverts, une répression violente de la part des patrons. D'ailleurs, les tables où l'or reste piégé après avoir été lavé font l'objet d'une surveillance armée par des gardiens et les voleurs qui sont surpris risquent la torture jusqu'à la mort (Orru, 1998).

L'envers du décor

Dans cet "univers de l'or", les phénomènes de violence sont monnaie courante, le bourg de Maripasoula les concentrant en tant que base arrière (Orru, 1997). La consommation d'alcool et drogues dures (crack et cocaïne) aboutit fréquemment, à travers l'agressivité verbale et la violence ouverte, à l'expression des rancœurs voire des haines latentes accumulées sur les chantiers. En face du bourg de Camopi, sur la rive brésilienne se tient une autre base arrière d'orpailleurs : Villa Brazil. Les Amérindiens n'ont qu'à traverser le fleuve pour aller s'enivrer avec des alcools, le plus souvent de qualité médiocre.

Le fait que plusieurs ethnies cohabitent pour un enjeu commun mais le plus souvent vécu sur un mode individualiste attise les passions et crée un climat tendu où chaque communauté fait bloc contre l'autre. Dans le bourg de Maripasoula, où l'activité aurifère a généré une multiethnicité, les tensions sont palpables.

Les Créoles sont las des Aluku, les Aluku méprisent les Créoles et exploitent sans scrupule les Brésiliens, les Surinamais et les N'djuka (qui font partie du groupe ethnique des Noirs Marrons), qu'ils considèrent comme une main-d'œuvre bon marché. En retour ceux-ci réagissent parfois si violemment que cela peut conduire à des représailles qui vont jusqu'au pogrom. Dans la plupart des cas, ces affaires se règlent sur l'autre rive, au Surinam, là où la gendarmerie française ne peut légalement intervenir et où les forces de l'ordre surinamaises ne se rendent jamais.

Quant aux Amérindiens, grands perdants dans les retombées de l'activité aurifère, ils subissent jusqu'à présent, passivement et à contrecœur, les vicissitudes qu'entraîne ce nouveau rush. Certains Wayana commencent cependant à se tourner directement ou indirectement vers l'exploitation aurifère (en vendant poisson et gibier aux orpailleurs ou comme employés au service des P.M.E. et des grosses compagnies). Les enquêtes menées en pays Wayana (Fleury, 1998) ont révélé une prise de conscience quant à la diminution de la densité des espèces chassées et pêchées. Pour les Amérindiens, les causes de cette raréfaction du gibier et des poissons sont d'abord liées à de trop fortes concentrations humaines. Mais, pour 95% des personnes interrogées, l'orpaillage nuit à l'environnement

et pose de sérieux problèmes de pollution. D'ailleurs, parmi les solutions évoquées pour juguler le problème, l'interdiction de l'orpaillage est citée en premier lieu.

Le projet de Parc

A la suite du constat de l'accélération de la destruction des forêts tropicales, la France, lors du sommet sur l'environnement à Rio en 1992, avait mis en avant une volonté de conservation et de gestion de la biodiversité en affirmant une mise en pratique sur une zone de forêt amazonienne par la création d'un espace protégé en Guyane française.

Dès 1993, une mission fut mise en place pour conduire à la création du Parc. Si les premiers rapports d'avancement ont rapidement présenté des projets de zonage et de délimitation des aires d'usage et de conservation, la concertation avec les élus et les communautés traditionnelles (pourtant localisées dans le périmètre du projet d'aménagement) a été occultée.

C'est donc après une phase d'autocritique qu'une seconde mission a repris le dossier, s'employant cette fois à développer la communication autour du projet.

Après 7 années d'existence, la mission pour la création du Parc de la Guyane, n'a pas encore atteint ses objectifs finaux. En effet, le futur Parc est encore à l'état de chantier, et de nombreux paramètres restent à préciser, tant au niveau de la délimitation géographique de l'aire de protection, des droits territoriaux des populations locales (Wayana, Emerillon, Wayapi, Aluku), du cadre juridique et administratif et des activités autorisées, qu'au niveau de la vocation réelle et de l'utilité in fine de ce futur Parc. Par ailleurs, l'exploitation aurifère complique la situation en y incorporant des conflits d'intérêt sur une même zone géographique.

La reprise de l'activité aurifère par les Brésiliens et les Aluku pose, comme nous l'avons vu plus haut de sérieux problèmes environnementaux. Dans les communes de Maripasoula ou de Camopi, les Amérindiens, même s'ils ne pratiquent pas l'activité aurifère, en subissent les conséquences par une dégradation générale de leur cadre de vie.

Dans ce contexte, la notion de préservation de l'environnement trouve un accueil favorable auprès de la plupart des communautés (rappelons tout de même que la mission pour la création du Parc a participé pour beaucoup à l'adduction d'eau potable dans plusieurs villages Amérindiens). Par ailleurs, le futur Parc se présente comme un formidable outil d'aménagement dans une région qui est longtemps restée et reste encore à bien des égards en dehors du processus de développement général du reste du département.

Cependant, ce projet rencontre aussi une certaine méfiance des communautés en ce qui concerne les aspects législatifs. La plupart des craintes concernent la libre circulation et l'utilisation des ressources naturelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Barlow, K., S. Winduo.** 1997. Introduction. In *The Contemporary Pacific. A Journal of Islands Affairs (special issue: Logging the Southwestern Pacific: Perspectives from Papua New Guinea, Solomon Islands, and Vanuatu*, eds. K. Barlow, S. Winduo) 9.1: 1-24.
- Brunois, F.** 1999a. "In Paradise, the forest is light and covered in flowers". In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the Millennium in Papua New Guinea*, ed. CH. Kocher Schmid, 111-130. Port Moresby, NRI Monograph 36.
- Brunois, F.** 1999b. *The ecological impact of the Wawoi Guavi Company's logging exploitation on the territory and society of the Kasua people*. APFT Working Paper 4.
- Cameron, A.L., T. Vigus** 1993. Regeneration and growth of the tropical moist forest in Papua New Guinea and the implications for future harvests. In *Papua New Guinea volume and growth study*. Brisbane CSIRO, Division of Wildlife and Ecology (for the World Bank).
- Carothers, A.L., L. Cortesi** eds. 1999. *Sustaining Papua New Guinea's natural heritage. An analysis of the Papua New Guinea National Forest Plan by Greenpeace Pacific and the World Wide Fund for Nature*.
- Diwai Environmental & Forestry News** , German Government Co-operation, Landowner Awareness Project. ADF, Port Moresby
- Ellen, R.F.** 1985. Patterns of indigenous timber extraction from Moluccan rain forest fringes. In *Journal of Biogeography* 12: 559-587.
- Filer, C.** 1997. The Melanesian Way of Menacing the Mining Industry. In *Environment and Development in the Pacific Islands*, eds. B. Burt, C. Clerk, 91-121. Waigani: University of Papua New Guinea Press, Canberra: Australian National University, National Centre for Development Studies (Pacific Policy Paper 24).
- Filer, C.** (with N. Sekhran) 1998a. *Loggers, donors and resource owners*. Policy that works for forest and people series no. 2. IIED and NRI.
- Filer, C.** 1998b. Between a Rock and a Hard Place. Mining, 'indigenous peoples', and the development of states. Paper presented to the seminar on 'Mining in the South Pacific' at the Evangelical Lutheran Academy, Tutzing.
- Fleury, M.** 1998. Les populations du Haut-Maroni et le projet de Parc National de la Guyane. In *JATBA*, vol 40 (1-2) : 577-610, Paris.
- Grasmick, C., S. Cordier, N. Ferry, A. Boudou et R. Maury-Brachet** 1998. La pollution mercurielle liée à l'orpaillage en Guyane : contamination des systèmes aquatiques et impact sanitaire chez les Amérindiens du Haut-Maroni. In *JATBA*, vol 40 (1-2) : 167-179, Paris.
- Grenand, P.** 1980. *Introduction à l'étude de l'univers Wayāpi : ethnoécologie des indiens Wayāpi du haut Oyapock en Guyane française*. Langues et civilisation à tradition orale ; 40. SELAF, Paris.
- Grenand, P. & F.** 1985. La question amérindienne en Guyane française. *Ethnies*, 1 (1-2).
- Grenand, P. & F.** 1990. *Les Amérindiens, des peuples pour la Guyane de demain*, collection "L'homme et la nature en Guyane", ORSTOM, Cayenne.
- Grenand, P. & F.** 1997. *L'occupation amérindienne: ethnoarchéologie, ethnohistoire*. Edition APAAG.
- Hurault, J.** édition de 1960. Rapports de tournée dans l'Inini (Guyane française), période 1936 - 1942. Paris.

- Hurault, J.** 1968. *Les Indiens Wayana de la Guyane française, structure sociale et coutumes familiales*. Mémoire ORSTOM n°3, Paris.
- Hurault, J.** 1989. *Français et Indiens en Guyane, 1604-1972*. Guyane Presse Diffusion.
- Jorgensen, D.** 1999. *The Conquest of Nena: Property, Identity And the Politics of Mining in Papua New Guinea*. Paper presented at the 4th Conference of the European Society for Oceanists, Leiden.
- Kirsch, S.** 1996a. Acting globally: eco-politics in Papua New Guinea. In *The Journal of the International Institute* 3.3.
- Kirsch, S.** 1996b. Cleaning up Ok Tedi: settlement favors Yonggom people. In *The Journal of the International Institute* 4.1.
- Kirsch, S.** 1997. Kotim ol, Take Them To Court. In *Delta* 3.
- Kocher Schmid, C.** 1994. In *Harmony with Nature? The case of medicinal plants in Oceania*. Paper presented at the 2nd European Conference for Oceanists.
- Kocher Schmid, C.** 1996. *The Making of Grasslands. Forest Use and Exploitation Strategies in a Papua New Guinea High Altitude Community (Nokopo Village, Madang and Morobe Provinces)*. Paper presented at the 3rd Conference of the European Society for Oceanists, Copenhagen.
- Kocher Schmid, C.** ed. 1999. *Expecting the Day of Wrath. Versions of the Millennium in Papua New Guinea*. Port Moresby, NRI Monograph, 36.
- Kocher Schmid, C.** 2000. Money, Food, and Time. Constructions of the future in Papua New Guinea. In *Focaal* (Special issue on 'The Construction of the Future' edited by G. Persoon, W. Van Beek and D. Van Est), in press.
- Majid Cooke, F.** 1997. Where Do the Raw Logs Go? Contractors, Traders, and Landowners in Lak. In *The Political Economy of Forest Management in Papua New Guinea*, ed. C. Filer, 109-129. IIED and NRI. NRI Monograph 32.
- Orru, J.F.** 1995.- La nouvelle dynamique de l'exploitation aurifère en Guyane française, mémoire de DEA, IHEAL, PARIS III, Paris, France.
- Orru, J.F.** 1997. Communes de Maripasoula et Papaïchton, *Rapport de mission numéro 3, du 4 au 28 décembre 1996, complété par une seconde mission, du 5 avril au 15 mai 1997, Cayenne, France*.
- Orru, J.F.** 1998. L'activité aurifère dans la commune de Maripasoula, Impact écologique et humain, In *JATBA*, vol 40 (1-2): 147-166, Paris.
- Poulalion, J-L.** 1986. Le Surinam, des origines à l'indépendance. Montligeon.
- Ronny**, 1861. Excursion dans le Haut-Maroni (Guyane française). Extr : *Revue Maritime coloniale*, Paris.
- Sekhran, N.** et al. 1995. *Papua New Guinea Country Study on Biological Diversity*. Port Moresby: Department of Environment and Conservation.
- Sillitoe, P.** 1996. *A Place Against Time. Land and Environment in the Papua New Guinea Highlands*. Harwood Academic Publishers. Studies in Environmental Anthropology 1.
- Sillitoe, P., C. Filer** n.d. *Rural Community Attitudes to Forest in Papua New Guinea - a report on a survey for the "Policy that Works for Forest and People" project*. Manuscript.
- Ungutip, W.B., B. Wabis, P. Sillitoe** 1999. Some Wola Thoughts on the Year 2000. In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the Millennium in Papua New Guinea*, ed. C. Kocher Schmid, 57-69. Port Moresby, NRI Monograph 36.
- Zillioux, E. J.** et al., 1993. Mercury cycling and effects in freshwater wetland ecosystems: *Environmental toxicology and chemistry*, Vol 12 : 2245-2264, Pergamon Press Ltd, U.S.A

ENDNOTES

1. *Placer* : (prononcer "placère") désigne en Guyane un site aurifère.
2. *Couac* désigne en Guyane la farine de manioc torréfiée.
3. *Dégrad* désigne en Guyane un débarcadère ou un appontement sur une rivière.



Pygmée Baka avec une tronçonneuse. Cameroun - 1997 (cliché G.Philippart de By)

DU SENTIER À LA ROUTE

Sophie BOULY DE LESDAIN

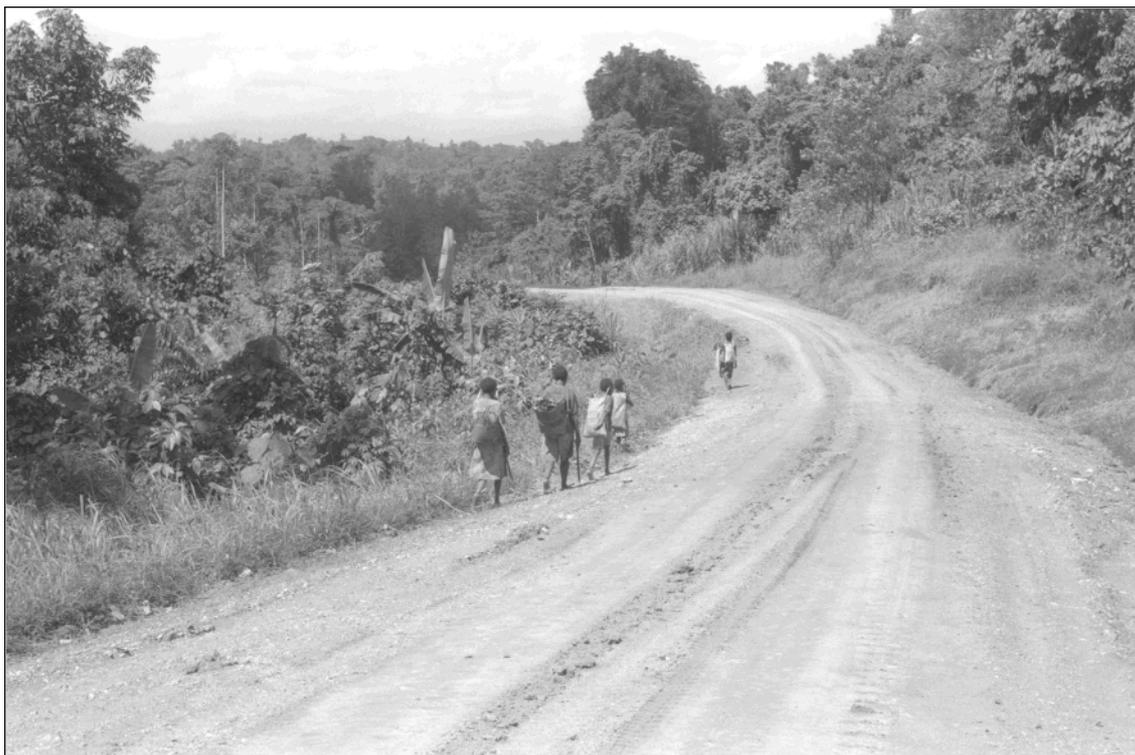
Avec la participation de :

Florence Brunois, Stéphanie Carrière, Edmond Dounias, David Ellis, Stefanie Klappa, Christin Kocher Schmid, Christian Leclerc, Henri Nicolai (ULB), Fabienne Tzerikiantz.



Piste forestière - (Cliché C.Æeling)

Dans ces régions de forêt dense, peu peuplées, la route est associée d'emblée au développement car elle est supposée favoriser la commercialisation et donc la production agricole.



*En Papouasie-Nouvelle-Guinée aussi, on observe un net désintérêt des populations locales pour l'entretien de routes. Là encore, ce désintérêt tient aux conditions de création des routes.
(PNG, West Sepik province, Kilimeri Census Division, national highway from Vanimo to Bewani)
(cliché P. Sillitoe).*



*Durant la saison des pluies, les chauffeurs de taxi-brousse donnent la priorité aux hommes dans la force de l'âge, aux dépens des femmes et des enfants les chauffeurs s'assurent ainsi l'aide de quelques bras en prévision du moment où il faudra désembourber le taxi et le pousser dans les côtes!
RDC - 1989 - (Cliché H. Rugezy)*

Les pratiques et les attitudes face à la route tiennent à l'importance du réseau routier dans les flux de populations et de marchandises. La question des conséquences de la création des routes ou de leur réfection ne se pose donc pas dans les mêmes termes et n'a pas les mêmes implications d'un point à l'autre du globe. Elle paraît presque être sans objet en Guyane, où les déplacements s'effectuent principalement par voie fluviale ; mais elle est cruciale en Afrique où la route assure 80% à 90% du trafic de voyageurs et de marchandises. Puisque la grande majorité de la population vit en milieu rural, la présence d'un réseau routier dense assure une intégration nationale. Dans les esprits, la fréquence du trafic reflète, bien qu'imparfaitement, l'activité économique. Les Politiques, tant au niveau local qu'international, mais aussi dans certains cas les populations, défendent alors l'idée de la création d'un réseau routier dense. C'est le cas en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les villageois réclament eux aussi le "droit à la route", bien que les transports aériens ou par voie fluviale soient parfois plus aisés. Sur les trois continents, des agriculteurs s'installent là où l'Etat promet qu'une route sera prochainement construite et développent des cultures agricoles en vue d'écouler la production vers les villes. Dans ces régions de forêt dense, peu peuplées, la route est associée d'emblée au développement car elle est supposée favoriser la commercialisation et donc la production agricole. Ces routes, lorsqu'elles sont créées, visent au désenclavement des populations rurales ; elles s'ajoutent aux routes d'exploitation forestière, qui ont parfois des conséquences sur la vie villageoise, même si leur création ne répond pas à ce but. Par ailleurs, on distingue la création des routes de leur réfection qui, si elle a parfois les mêmes impacts en matière d'environnement et de désenclavement, n'a pas les mêmes effets psychologiques sur les villageois. Se pose donc la question de la portée économique réelle des routes et de leurs conséquences sur les populations et sur l'environnement.

USAGES DE LA ROUTE

Au Cameroun, durant la saison des pluies, les chauffeurs de taxi-brousse donnent la priorité aux hommes dans la force de l'âge, aux dépens des femmes et des enfants : les chauffeurs s'assurent ainsi l'aide de quelques bras en prévision du moment où il faudra désembourber le taxi et le pousser dans les côtes ! Le cas n'est pas isolé et, sur l'ensemble des continents, les conditions climatiques conditionnent pour une large part les possibilités de déplacement. L'anecdote rappelle ainsi la nécessité de distinguer les routes bitumées de celles en terre mais, surtout, que l'existence des routes ne suffit pas à assurer les déplacements.

Ces déplacements se distinguent les uns des autres selon leur fréquence, leur but, la distance parcourue, la durée et le mode de transport. En Afrique, on se déplace principalement pour des raisons sociales ou économiques, le tourisme ne faisant pas partie des traditions locales. Dans les régions sahéliennes où l'accès à l'eau et au bois de chauffe est problématique, l'existence d'une route et de moyens de transport a des implications directes sur les activités domestiques qui échoient aux femmes (Barwell 1996). Il n'en est pas de même dans les régions de forêt dense humide. Les déplacements les plus fréquents (quotidiens) sont ceux du village aux champs et, pour ceux qui vivent dans des régions péri-urbaines, les déplacements qui mènent à la ville où certains

exercer, par exemple, une activité commerciale ou salariée. La distance à la ville et le peu de moyens de transport influencent eux aussi la durée des déplacements. Ainsi, le plus souvent, les écoliers sont contraints de résider chez des parents en ville le temps de leur scolarité. Enfin, les déplacements pour des raisons familiales, sur une distance et pour une durée importantes, sont épisodiques, liés aux événements que connaît le groupe. Les routes construites par les autorités répondent entre autres à ces besoins d'ordre social (ex. : scolarité, santé) et économique (ex. : activités agricoles, salariat).

Typologies des routes en Afrique

- *Sentiers pédestres*
- *Routes nationales bitumées*
- *Pistes nationales*
- *Pistes des chantiers*
- *Pistes cacaoyères*
- *Pistes d'exploitation forestière :*
 - *de liaison et d'accès du réseau routier public au chantier*
 - *principales internes au chantier, qui desservent la concession*
 - *secondaires, d'accès à la zone en cours d'exploitation*
 - *épis routiers, qui font la liaison entre les parcs de chargement et les routes secondaires*
 - *trouées de débardage*

Source : d'après E. Dounias

A ces routes s'ajoutent celles construites par les compagnies d'exploitation forestière et destinées à favoriser leur activité. La typologie des routes et des sentiers (cf. encart n°1) établie en fonction des usages et de l'origine des routes n'est que partiellement opérationnelle. Les grumiers, par exemple, utilisent des routes qui à l'origine ont été construites afin de favoriser le désenclavement des populations, tandis que ces dernières se déplacent fréquemment sur les routes d'exploitation forestière. Les routes ne sont pas les seules voies de communication. Historiquement, la voie fluviale a ainsi occupé un rôle de premier plan dans de nombreuses régions d'Afrique avant d'être supplantée par la route. Ainsi, dans le bassin central du Congo et dans le bassin de l'Ogooué, les relations commerciales de l'époque coloniale ont utilisé la voie d'eau ; les routes n'ont fait que compléter un réseau de communication existant, assurant l'acheminement des produits agricoles vers les ports fluviaux. Dans les régions où les rivières n'étaient navigables que sur un tronçon assez court, la route a court-circuité assez rapidement les tronçons navigables en permettant d'éviter les ruptures de charge (ex. : Côte d'Ivoire, Afrique occidentale en général). Les différentes voies de communication peuvent, dans certains cas, entretenir des relations de complémentarité. C'est le cas au Vanuatu, dans l'île de Santo, où l'une des solutions pour rejoindre Luganville est d'avoir recours à un *speed boat* puis, une fois à Tasiriki, de prendre un moyen de transport routier. En Guyane et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les voies fluviale et aérienne demeurent les

plus développées et c'est bien souvent une piste d'atterrissage que les populations revendiquent en priorité. Au Gabon, les usagers privilégient le train car ils le considèrent comme étant moins dangereux et plus confortable que les transports routiers. Le seul avantage de la route est qu'elle ne contraint pas les voyageurs à des horaires fixes.

Dans bien des cas, la route demeure associée dans les esprits à la modernité et c'est à ce titre que les populations locales la valorisent et la revendiquent.

La route , une voie vers la Modernité

En Afrique comme dans certaines régions de Nouvelle-Guinée, revendiquer la route, c'est se positionner par rapport à la modernité et au développement. Toutefois, ce positionnement est sensiblement différent d'un point à l'autre du globe : en Afrique, les discours vantent le désenclavement comme principe de vie, d'ouverture sur l'extérieur, matérialisée par un accès plus aisé aux soins de santé ou encore à la scolarisation. Ce "trait-d'union" entre le monde villageois et le monde urbain abolit les distances et donne une autre conception du temps nécessaire pour relier ces deux mondes. Le bénéfice de la route est donc aussi psychologique et s'exprime en termes de représentation du monde villageois dans ses relations et son intégration au monde urbain. La route, c'est aussi de nouveaux débouchés économiques et donc la promesse d'une prospérité à venir. A ce titre, les apports psychologiques de la création d'une route sont supérieurs à ceux induits par la réfection des routes existantes, même si ces dernières n'étaient pas praticables avant leur rénovation.

Dans une région isolée de l'intérieur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la ville n'est pas d'emblée valorisée, mais ses infrastructures le sont (Ellis, comm.pers.) : pour les villageois, la route représente leur intégration géographique, politique et sociale à une nation dont ils se sentent marginalisés. Leur attitude ambivalente à l'égard de la route traduit ce sentiment puisque, d'un côté, ils la valorisent comme vecteur de développement et, de l'autre, la dénigrent comme symbole d'un monde urbain peu enviable (à cause de la pollution, du coût de la vie, de la corruption, des maladies, etc.).

Sur l'île de Santo, à Vanuatu, l'association entre la route et la modernité intervient dans l'opinion que les populations ont d'elles-mêmes : ainsi, les habitants de la côte ouest de l'île, qui est une région relativement isolée, se considèrent comme des *men nating* ("hommes de rien") lorsqu'ils se comparent aux habitants de Luganville, de l'est et du sud de l'île qui résident à proximité des routes ; en revanche, ils estiment être civilisés en comparaison aux habitants des forêts qu'ils qualifient de *men bush*. En définitive, la route, sa proximité ou son éloignement, permet aux populations de l'ouest de l'île de se qualifier par rapport aux habitants des autres régions (Tzerikiantz, comm. pers.). "Sortir de la forêt", c'est alors approcher la modernité. Dès le XIX^e siècle, les rivières, qui sont alors les voies de communication les plus fréquentes, permettent aux populations de l'intérieur des terres de rejoindre les côtes. C'est principalement les routes qui, aujourd'hui, facilitent le désenclavement et les mouvements de population. Les voies de communication servent ainsi un aménagement du territoire, qu'il soit spontané ou orchestré par l'État.

Route et Etat

La route et les politiques de sédentarisation sont toujours allées de pair. A cet égard le cas des Pygmées est exemplaire : les Pygmées vivent dans plusieurs pays d'Afrique centrale et tirent l'essentiel de leur subsistance de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Leur intégration au milieu naturel suppose une mobilité spatiale importante qu'à maintes reprises les missionnaires, les Etats et les organismes de développement ont tenté de restreindre en oeuvrant pour leur installation le long des axes routiers. Cette sédentarisation devait favoriser le développement de l'agriculture des Pygmées et donc limiter leur dépendance vis-à-vis de leurs voisins agriculteurs. Dans cette perspective et, plus généralement, la sédentarisation des populations aux abords de la route va dans le sens d'une exploitation intensive des terres et d'un développement des cultures de rente (cf. chapitre "Biodiversité" et "Agriculture"), dans lesquelles beaucoup voient une possibilité de développement économique.

A ces buts avoués s'ajoute une volonté explicite de "sortir les Pygmées de la forêt". En effet, les Pygmées cristallisent bon nombre de stéréotypes ayant trait à la forêt, au mythe du "bon" et du "mauvais sauvage", tandis que partout les populations nomades font l'objet d'une tentative de contrôle plus ou moins explicite. Ces tentatives ont abouti à des résultats mitigés : dans de nombreux cas, les Pygmées conservent en partie leur mode de vie traditionnel et quittent régulièrement les villages situés en bord de route pour la forêt, où ils séjournent dans des camps de chasse. C. Leclerc (comm. pers.) suggère que, dans l'est du Cameroun, cette mobilité permet aux Baka de bénéficier des ressources forestières pendant les périodes de soudure. A ce titre, la mobilité permet un accès aux ressources tout au long de l'année. Cette efficacité est aussi sociale : le temps de la dispersion en forêt est l'occasion de rassemblements familiaux et d'une transmission des savoirs liés à la forêt aux plus jeunes. A l'inverse, les Pygmées qui ont abandonné la mobilité quittent un mode de vie qui leur assurait des ressources suffisantes, mais aussi une reproduction sociale, sans maîtriser les rouages du monde qui s'offre désormais à eux.

A l'opposé de cette position et en raison des stéréotypes mentionnés préalablement, des organisations non-gouvernementales se dressent régulièrement contre la création des routes dans des aires habitées par les Pygmées : la route, vecteur de modernisme, mettrait en péril l'identité, voire "l'authenticité" de ces groupes. Mais les membres de ces organisations oublient que le mode de vie des communautés est déjà très perturbé et qu'en refusant de les inclure dans la modernité, on les maintient dans un état de sous-développement. En définitive, la route apparaît tantôt comme un vecteur de modernité et de développement, tantôt comme un élément perturbateur d'un mode de vie à protéger.

La route comme facteur de sédentarisation intervient aussi en dehors des actions extérieures : ainsi, en Afrique, l'accès par la route favorise l'installation des femmes dans des villages jusque-là isolés, certaines refusant une union avec un conjoint vivant dans un village enclavé. Dans ce cas précis, l'existence d'une route limite l'exode rural. La route est donc à la fois un facteur de mobilité (ex. : migrations temporaires et durables favorisées) et de sédentarisation (ex. : sédentarisation le long des routes).

La représentation que les populations ont de la route et de ses effets repose en grande partie sur des présupposés quant à ses apports économiques. Ces apports, réels ou fantasmés, expliquent les actions des bailleurs et des Etats en faveur de leur construction

ou de leur rénovation.

Route et activités économiques

Le plus souvent, l'économie des peuples des forêts tropicales est monétarisée ; toutefois, la création d'une route augmente les activités économiques existantes et en suscite de nouvelles. A l'inverse, comme cela est le cas en République Démocratique du Congo, la disparition des routes conduit à un repli des économies sur elles-mêmes, voire au troc (Wilkie, cité par Dounias).

Route et activités agricoles

Les apports économiques de la création d'une route pour les populations sont liés à l'exploitation puis à la commercialisation des produits agricoles. Signalons d'emblée que l'agriculture figure parmi les pratiques les plus fréquemment désignées – souvent à tort – comme étant la principale cause de la déforestation (ATIBT 1999). L'impact des activités agricoles sur l'environnement étant envisagé ailleurs (cf. chapitre «agriculture»), nous focaliserons l'analyse sur l'impact économique des routes.

A cet égard, la route :

- suscite la création de jardins le long des axes créés ;
- réduit le temps de transport jusqu'au lieu de vente des produits ;
- augmente la quantité de produits transportables et réduit donc le nombre de trajets ;
- diminue la charge de travail (c'est-à-dire le portage, en cas de moyens de transport motorisés) ;
- limite les pertes pour les produits périssables.

La commercialisation des produits agricoles assure des revenus aux villageois, mais aussi l'approvisionnement des régions et des villes. L'absence de routes peut avoir des conséquences dramatiques, comme au Congo-Kinshasa où, en 1973, une famine frappa la région de Gungu (Bandundu) : les régions productrices de manioc étaient incapables d'y acheminer leurs surplus, faute de transport (Pourtier 1993).

Pour les villageois, la création d'une route est suivie d'une augmentation des revenus tirés de l'activité agricole en cas : a/ d'augmentation des débouchés économiques ; b/ d'augmentation de la production ou de diversification des cultures.

a/ Augmentation des débouchés économiques, à la condition que :

- le trafic augmente, ce qui suppose l'existence de moyens de transport à des coûts raisonnables, permettant aux villageois de vendre à leur propre compte les produits cultivés. En Afrique, les véhicules commerciaux sont les plus fréquents, mais restent déficients. C'est donc à pied que s'effectue la majeure partie des déplacements, sauf pour les rares personnes, le plus souvent des hommes, qui disposent de ce que l'on appelle un "moyen intermédiaire de transport" (MIT/IMT : vélo, mobilette). L'existence d'une route ne suffit donc pas à assurer les déplacements et la vente des surplus vivriers ;
- des intermédiaires fassent la jonction avec la ville et assurent ainsi l'écoulement

des produits. Dans ce dernier cas, la concurrence permet aux agriculteurs de vendre leurs produits aux plus offrants (ce qui n'est aujourd'hui pas le cas dans la vallée du Ntem au Cameroun). En règle générale, le trafic favorise la création de deux types d'activités commerciales villageoises : la vente des surplus agricoles aux voyageurs, et donc à une clientèle de particuliers, sans que le producteur n'ait à se déplacer ; et la création de commerces le long des routes, notamment destinés à la restauration des voyageurs.

b/ Augmentation de la production ou diversification des cultures de rente et vivrières, destinées au marché local ou international. Ce qui suppose :

- une augmentation de la force de travail ou des changements de techniques de production dans le sens d'une intensification (ex. : intrants). Dans le premier cas, cela peut entraîner des modifications de la division sexuelle du travail, les hommes se chargeant par exemple des cultures vivrières, ou une diminution du temps alloué par les femmes aux cultures de consommation villageoise peu lucratives au profit d'activités agricoles économiquement plus avantageuses, ou encore une augmentation globale de la charge de travail qui pèse sur les femmes;
- l'augmentation de la production, qui porte le risque d'une réduction du temps de jachère et donc d'un appauvrissement des sols – si aucun changement de technique (par exemple l'introduction d'engrais) n'intervient –, ou une augmentation des surfaces cultivées, c'est-à-dire une diminution de l'espace forestier. Ainsi, dans la région de Kilimeri en Papouasie-Nouvelle-Guinée, une compagnie forestière, qui opère habituellement des coupes sélectives, a défriché 5. 000 km² de forêt à la demande des villageois. Ces derniers destinaient les terres ainsi conquises sur la forêt à la culture du cacao (Kocher-Schmid).

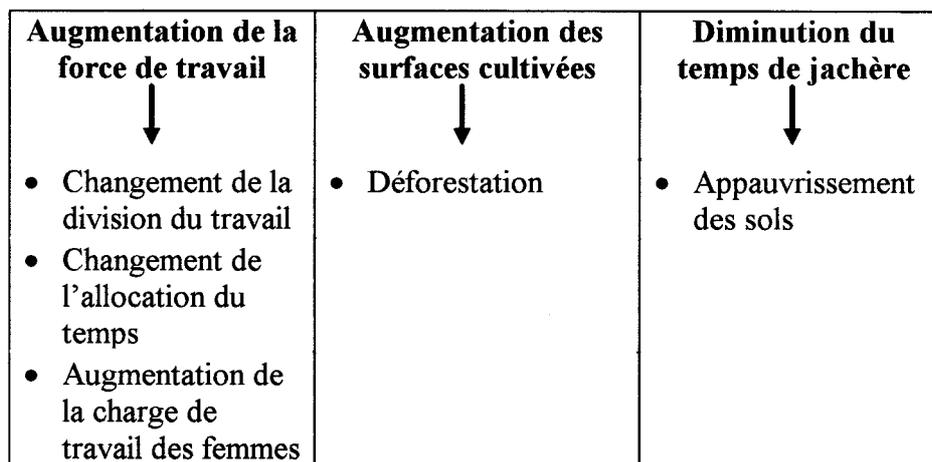


Figure 1

Ainsi, au Cameroun, dans la vallée du Ntem, S. Carrière a observé que des villageois anticipent la création à venir d'une route par une modification quantitative et qualitative des cultures agricoles.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, S. Klappa mentionne la situation inverse, c'est-à-

dire que la création de cultures agricoles vise à favoriser celle des routes : les villageois ont planté du cacao dans l'idée que l'Etat serait alors contraint de construire une route pour évacuer la production. Les productions agricoles ne sont ici qu'un moyen pour atteindre le but ultime : la route. Cette situation se retrouve dans d'autres points du globe.

Activités agricoles et chasse

Dans tous les cas de figure, l'augmentation des activités agricoles ne diminue pas nécessairement la pression sur la faune sauvage. Rappelons que, pour ce qui est des produits vivriers, ces activités restent principalement un domaine féminin, tandis que les activités de chasse, par exemple, celui des hommes, dont des migrants ne résidant pas en permanence en forêt. De plus, paradoxalement, la chasse est l'une des sources de revenus les plus prévisibles par rapport aux cultures de rente, par exemple (difficultés d'écoulement dues à l'état des routes et fluctuations des cours). On peut donc assister à une double surexploitation de l'environnement, c'est-à-dire à une augmentation des surfaces cultivées et à une intensification de la chasse. Ainsi, C. Vermeulen rappelle l'expérience menée dans l'est du Cameroun – sur l'axe Somalomo-Ekom – par ECOFAC, où la création de routes visait notamment à évacuer le vivrier et à compenser ainsi les pertes de revenus liées à l'interdiction de vente de gibier. L'expérience n'a conduit qu'à une augmentation du braconnage. Mais, dans le même temps et paradoxalement, l'enclavement, et donc l'absence de débouchés, conduit les habitants des forêts à se tourner vers des activités rémunératrices comme le braconnage, tandis qu'il restreint les possibilités de contrôle sur le commerce de venaison qui, étant illégal, se satisfait des voies d'écoulement détournées et non contrôlables (Dounias). En définitive, la route (tant sa présence que son absence) ne suffit pas à résoudre les problèmes de conservation et de développement. Sa création, sa rénovation ou encore son refus doivent s'accompagner de mesures qui, pour le cas du braconnage, viseraient à rendre l'activité peu lucrative – ce qui suppose un développement de l'élevage, une intensification des contrôles et des contraintes diverses (ex. : péages, douane).

Activités liées aux sociétés industrielles

Outre ces activités développées par les villageois, il en est d'autres qui tiennent à la présence de compagnies forestières, de scieries ou des réserves. Cette présence augmente la demande en nourriture et donc la pression sur l'environnement, tout en suscitant des débouchés économiques qui ne sont pas toujours socialement souhaitables (ex. : prostitution¹, vente d'alcool²).

Toutefois, la route ne "crée" pas ces maux : elle augmente la proportion de pratiques existantes et dont la disparition tiendra à des réformes d'ensemble. En Afrique, les régions dans lesquelles nous avons travaillé sont fortement monétarisées et les villageois valorisent la richesse matérielle. Cette richesse témoigne de la capacité qu'ont les individus à capter des biens qui représentent la modernité (ex. : bières importées). Les besoins de base (ex. : santé, scolarité) s'ajoutent à des biens de prestige (ex. : consommation d'alcool) ou à but sociaux (ex. : compensation matrimoniale). Dans un contexte économique national défavorable, les villageois n'ont pas d'alternative à la surexploitation du milieu pour subvenir à l'ensemble de ces besoins. Certains tentent bien

l'aventure en milieu urbain, où ils vont grossir les rangs des sans-emploi.

La situation est sensiblement différente en Papouasie-Nouvelle-Guinée, car les compagnies forestières sont contraintes de verser aux villageois des compensations matérielles pour pouvoir exploiter leur territoire³. Les villageois pourraient destiner ces compensations monétaires à des investissements productifs. Il n'en est rien. Ainsi, C. Kocher Schmid (comm.pers.) rapporte qu'elles sont utilisées à l'achat de biens alimentaires (ex. : riz, conserves de poisson, mais aussi bières) venus de l'extérieur. Il s'en suit une modification du régime alimentaire augmentant la dépendance économique des villageois. Des villageois achètent bien des véhicules ... qui restent immobilisés sur les bas-côtés faute d'entretien. Quant aux emplois que ces compagnies proposent aux villageois, ils ne concernent qu'une fraction de la population et contribuent à vider les villages des jeunes hommes actifs – et donc à un déséquilibre de la pyramide des âges et de la répartition par sexe de la population. C'est notamment le cas dans la région de la Lopé, au Gabon, où l'exode rural sélectif qui en résulte limite indiscutablement les possibilités de développement de la région.

En conclusion, les villageois ne tirent pas un profit durable de l'exploitation industrielle de leur territoire, même lorsqu'ils perçoivent des indemnités en échange de cette exploitation.

Route et environnement

La route, symbole de développement et de désenclavement, apporte avec elle ses maux, comme les accidents, la diminution des ressources naturelles (due par exemple à la pollution). Dans le contexte de pays en développement, ils sont particulièrement dramatiques, puisque les populations tirent l'essentiel de leur subsistance de la forêt (produits sauvages) et de son exploitation (agriculture).

Les conséquences directes de la création d'une route sur l'écosystème sont nombreuses : fragmentation du couvert forestier, érosion, perte de biomasse, "éparpillement" des espèces..., mais aussi propagation anémochore de certaines plantes telles que les adventices *Chromolaena odorata* et *Tithonia diversifolia* (Dounias, comm. pers.) en Afrique, ou encore d'espèces animales exotiques comme la biche asiatique en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Kocher-Schmid). Ces dégradations s'ajoutent à celles, indirectes, liées à l'ouverture d'un front pionnier. C'est là un point commun aux différentes régions de forêts tropicales couvertes par APFT. Toutefois, ce front pionnier n'est pas mis à profit de manière identique par toutes les populations, qui se distinguent les unes des autres par leur durée d'installation en forêt et leur mode d'exploitation du milieu. Parmi les groupes installés depuis peu, on recense : des agriculteurs à la recherche de nouvelles terres ; des travailleurs indépendants et mobiles venus d'autres régions pour exploiter les ressources naturelles (ex. : bois, gibier, caoutchouc) ; et des employés des compagnies, notamment forestières et minières. La pression que chacun de ces groupes exerce sur l'environnement est variable. Par exemple, en Guyane, les chercheurs d'or sont nombreux et, en utilisant du mercure pour exploiter l'or des rivières, ont une action extrêmement négative sur l'environnement. Les Amérindiens pâtissent directement de cette présence qui, d'une part, réduit les ressources naturelles disponibles (notamment halieutiques) par la pollution et la surexploitation du milieu qu'elle engendre

et, d'autre part, suscite des conflits meurtriers.

En Afrique, l'ouverture d'un front pionnier augmente des pratiques comme le braconnage, qui bénéficie en priorité aux populations extérieures à la forêt : les villageois ne tirent que de maigres revenus du produit de leur chasse en comparaison de ceux dont bénéficient les intermédiaires de la vente, tandis que la surexploitation du milieu réduit à jamais leurs ressources protéiques.

En définitive, la création d'une route favorise l'intrusion de populations étrangères à la région (ex : braconniers, chercheurs d'or), ce qui suscite d'importants déséquilibres environnementaux et sociaux.

Route et protection de la nature en Afrique

A intervalles réguliers, des représentants de certaines ONG décrivent les impacts négatifs de la route sur l'environnement et, à ce titre, dénoncent l'action des bailleurs de fonds en faveur de la création et de la rénovation des routes. La récente polémique menée par la Rainforest Foundation à l'encontre de l'action de rénovation des routes au Cameroun par l'Union européenne en est une illustration (de Maret et Trefon, 1998). L'un des arguments avancés par les défenseurs de la nature à l'encontre de la création ou de la rénovation des routes par les bailleurs – et donc sur des fonds publics – est que ces routes sont empruntées par des grumiers ; elles serviraient donc des intérêts privés d'ordre commercial, qui plus est liés à des activités de déforestation. L'argument justifie ainsi que l'on refuse aux populations locales la création ou la rénovation des routes. Ces populations sont d'ailleurs, elles aussi, la cible des conservationnistes pour qui cette présence humaine est l'une des premières causes de déforestation. Ce discours reproduit dans une large mesure l'opposition stérile entre la conservation de l'environnement (nécessité d'un espace vierge de toute action humaine) et le développement (nécessité d'un désenclavement). Cette opposition apparaît dans des programmes de conservation et explique alors l'attitude des populations locales à leur encontre.

Ainsi, dans la réserve du Dja au Cameroun, H. Solly rapporte que les villageois conçoivent les programmes de préservation de l'environnement comme un frein au développement, ces programmes s'opposant le plus souvent à l'amélioration des moyens d'accès (route, pont). Les villageois se sentent lésés par rapport aux groupes vivant hors de la réserve. Ils se sentent d'autant plus pénalisés qu'ils étaient installés dans la région avant que la réserve ne soit créée. Dans l'esprit des villageois, les programmes de protection de l'environnement les maintiennent volontairement dans un état de sous-développement [notamment par leur refus de créer des routes] afin qu'ils quittent la région. De telles situations limitent indiscutablement l'adhésion des villageois aux messages de conservation de l'environnement.

Les souhaits des villageois peuvent aller à l'encontre de la conception qu'ont les développeurs de la protection de l'environnement. Ce qui nous conduit à l'une des dimensions politiques de la création des routes : la nécessité d'une concertation avec les populations lors de la création de programmes de conservation.

De la création à l'entretien des routes

L'influence de la route sur l'activité économique explique que rapidement, pour les bailleurs de fonds, l'Etat et les villageois, l'apport au développement de la création d'une route est indiscutable. Reste alors la question de l'entretien des routes, que certains souhaitent soumettre à l'économie libérale : l'Etat, exsangue, ne pourrait en assumer la charge, tandis que le coût de la détérioration du réseau routier est important. En Afrique, durant les vingt dernières années, près du tiers des 150 milliards d'investissement routier a été gaspillé faute d'entretien⁴. Les usagers sont doublement victimes de la détérioration du réseau routier : d'une part, cette détérioration augmente le coût d'exploitation des véhicules⁵ et, d'autre part, elle limite les débouchés économiques des produits vivriers.

Les conditions notamment historiques de la création des routes expliquent l'attitude ambivalente des populations à l'égard des routes, qu'elles revendiquent mais entretiennent rarement.

I.E.R. : Initiati ve pour l'Entretien des Routes

En 1987, la Banque Mondiale et la Commission économique pour l'Afrique des Nations-Unies ont lancé le Programme politique des transports en Afrique sub-saharienne comportant un volet consacré à l'entretien des routes, l'Initiative pour l'Entretien des Routes (IER). Le programme est géré par le Département technique — Afrique de la Banque Mondiale et financé par la Banque Mondiale, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Norvège, la Suède, la Suisse et l'Union Européenne

Le cas de l'Afrique

En Afrique, la conception que les populations ont de la route, de son financement et de son entretien, est directement liée à une conception de l'Etat, perçu le plus souvent comme étant défaillant. Ainsi, les villageois attendent d'un homme politique, élu ou nommé, originaire de la même région qu'eux, qu'il oeuvre pour qu'une route soit construite dans sa région d'origine. Lorsque cette attente n'est pas satisfaite, c'est pour eux la preuve d'une corruption qui ronge toutes les sphères de l'Etat ; quant aux bailleurs de fonds, dans l'esprit des villageois, ils seraient plus enclins à sauvegarder l'environnement qu'à accéder aux besoins de développement des villageois.

Au Cameroun, cette relation à l'Etat est le fruit d'une histoire fortement marquée par le passé colonial et donc par la présence allemande dans le pays. Le commerce au loin est bien antérieur à la période coloniale et suppose donc l'existence de voies de communication (ex. : sentiers, rivières). Toutefois, les instances colonisatrices ont développé un réseau routier qui, à partir des côtes, leur a permis de pacifier l'intérieur du pays, condition *sine qua non* de l'expansion économique. Les routes ainsi construites à l'initiative de la puissance colonisatrice l'ont été par la force : les populations enrôlées

pour des travaux collectifs – et non rémunérés – ont dans le même temps été déplacées le long des grands axes, où elles se sont installées durablement.

Ce passé explique en partie le manque d'entrain que manifestent aujourd'hui les populations à entretenir des routes que, pourtant, elles réclament à corps et à cris.

Aujourd'hui, l'existence des axes routiers est le prétexte pour les gendarmes à des prébendes : les "mange-mille"⁶ arrêtent les voitures pour de banals contrôles de police, dont la conclusion est le versement de quelques billets. Ces détournements se seraient accentués sur les axes qui disposent aujourd'hui d'un péage. Les routes sont donc un support à la corruption, ce qui rend plus difficile encore la participation des populations à leur construction et à leur entretien.

A cela s'ajoute qu'un nombre important de routes est désormais créé par des compagnies forestières, auxquelles il reviendrait donc de les entretenir. Par conséquent, ces routes disparaissent avec le départ des compagnies forestières. Elles sont empruntées en priorité par des grumiers roulant à vive allure. L'opposition des villageois aux compagnies forestières, lorsqu'elle existe, vise à obtenir une route ou encore des infrastructures sportives ou sociales ; mais l'enjeu n'est en aucun cas la protection de la nature. Les compagnies forestières sont donc contraintes de se substituer à l'Etat à double titre (économique et social), tandis que pour les villageois la route tant espérée passe par une exploitation industrielle du bois.

Les populations ne font pas que subir la route. Celle-ci est aussi un instrument de la contestation politique et il n'est pas rare que des villageois en barrent l'accès pour manifester leur mécontentement. En cas de deuil, certains prétextent "une tradition" – dont on retrouve difficilement trace – pour exiger de l'argent à tout véhicule qui souhaite traverser le village (Dounias). Il en est de même lorsque les villageois entretiennent les abords des routes. Ainsi, la route n'est à présent plus imposée aux villageois, mais revendiquée par la majeure partie d'entre eux.

La relation que les populations entretiennent avec la route n'en demeure pas moins ambivalente, car l'ouverture sur l'extérieur, c'est aussi l'ouverture aux mauvais esprits et aux mauvaises intentions. Chez les Mvae du sud Cameroun, des protections occultes pour l'ensemble du village permettent d'interdire l'entrée du village aux voyageurs mal intentionnés. Ces représentations de l'occulte illustrent le caractère non univoque de la route, qui doit pouvoir être fermée pour assurer la sécurité.

On peut ajouter que la création des routes modifie la relation à l'espace, puisqu'elle le "découpe" sur de nouvelles bases, en particulier lorsque le tracé de la route ne respecte pas les sites sacrés (Brunois).

Le cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Florence Brunois (comm. pers.) a montré que chez les Kasua de Papouasie-Nouvelle-Guinée, la diffusion du message chrétien a favorisé la création des routes : les Kasua ont vu dans l'arrivée d'une compagnie forestière la possibilité d'un développement faisant la preuve d'une "élection divine". Ainsi, avant l'arrivée des missionnaires, les Kasua se gardaient de toute ouverture sur l'extérieur, qu'ils jugeaient dangereux. Le seul chemin bénéfique était celui qui menait aux esprits et que seul le chamane ("l'homme qui monte jusqu'aux esprits") savait parcourir. Un missionnaire profita de cette vision du monde pour se présenter comme un médiateur entre les

hommes et le Dieu des Blancs : "le pasteur, c'est comme un escalier que d'autres emprunteront et par lequel les richesses des villes viendront à vous". Les Kasua aménagèrent une piste d'aviation afin d'être vus de ce nouveau Dieu et, enfin, des chemins forestiers. Mais la compagnie forestière qui exploita le territoire kasua n'a pas respecté les sites sacrés que les villageois avaient pourtant préalablement désignés et a exploité à outrance la forêt. Ce qui a fait craindre aux populations une colère des esprits.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée aussi, on observe un net désintérêt des populations locales pour l'entretien de routes. Là encore, ce désintérêt tient aux conditions de création des routes. Ainsi, S. Klappa (comm.pers.) montre qu'à Krisa, dans les années 1980, les villageois ont accepté qu'une compagnie forestière s'installe à la condition que celle-ci crée une route. Mais une dizaine d'années plus tard, lorsque la compagnie forestière s'est retirée de la région, la route ainsi construite disparut faute d'entretien. L'Etat ne se considéra pas plus responsable que les villageois d'une route qui, dans les esprits, appartenait à ceux qui l'avaient construite et non à ceux qui en bénéficiaient. A la différence de ce que l'on observe en Afrique, les villageois de Papouasie-Nouvelle-Guinée obtiennent des compensations matérielles (même si ces compensations sont contestables) en échange de l'exploitation des terres sur lesquelles ils résident. La route fait partie de ces compensations et, pour les villageois, elle doit donc être entretenue par les compagnies forestières, même après leur départ. C'est à l'Etat que reviendrait le rôle d'exercer des pressions pour contraindre les compagnies forestières à assumer les termes de leur contrat, faute d'être capable de fournir lui-même aux citoyens des infrastructures minimales.

L'attitude des villageois à l'égard de la route s'explique alors par une conception de l'Etat et du monde développé : les villageois se sentent désavantagés par rapport aux sociétés occidentales où les gouvernements fournissent gratuitement aux populations des infrastructures routières. Pour les villageois, ces dernières ne sont pas les seuls attributs du développement, mais sa condition. Revendiquer une route est alors légitime, tandis que sa construction et son entretien relèvent du service public.

Pour S. Klappa, l'attitude des villageois s'explique par une règle qui s'applique à toute la Papouasie-Nouvelle-Guinée : "celui qui construit /introduit/donne quelque chose est aussi responsable de son entretien". C. Kocher-Schmid ajoute qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et à Kilimeri en particulier, les fruits d'un arbre reviennent "naturellement" à celui qui l'a planté ou qui en a désherbé la base. On pourrait avancer l'hypothèse qu'il en est de même en Afrique où, par exemple, au sein du village, une parcelle appartient à celui qui l'a défrichée pour la première fois. Cette explication a un double mérite : elle va au-delà de celle qui attribue le manque d'entretien des routes par les villageois au traumatisme causé par l'histoire des routes en Afrique (travaux forcés) et intègre les pratiques de "taxation" des usagers de la route par les villageois qui entretiennent cette dernière.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> • Environnementaux - meilleur accès des gardes forestiers aux espaces protégés 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnementaux - destruction de la faune et de la flore : ouverture d'un front pionnier favorable à une surexploitation du milieu (ex: braconnage, agriculture).
<ul style="list-style-type: none"> • Economiques : désenclavement - développement des cultures vivrières et de rente - au niveau national, la création et l'entretien des routes répond aussi à une demande des entreprises privées - vivier d'emplois : directement (main d'oeuvre lors de la création et de l'entretien de la route) et indirectement (activités économiques favorisées par la route) 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la pollution, qui a des conséquences directes sur les ressources économiques et la santé des populations. Pour illustration, la pollution de l'eau diminue les ressources halieutiques et les réserves en eau potable
<ul style="list-style-type: none"> • Sociaux - meilleur accès à la scolarisation - favorise la circulation des individus pour des buts sociaux - limite l'exode rural, certaines populations refusant de vivre dans des milieux enclavés 	<ul style="list-style-type: none"> • Economiques - liés aux types de ressources des populations : toute destruction de l'environnement conduit à une réduction des ressources économiques des populations - perturbations de l'économie locale : les produits venus de l'extérieur concurrencent les productions alimentaires et artisanales villageoises
<ul style="list-style-type: none"> • Domestiques - meilleur accès aux points d'eau et au bois de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociaux - alcoolisme, prostitution, - favorise l'exode rural - insécurité : banditisme - favorise l'arrivée de nouvelles populations dont certaines catégories perturbent l'équilibre social et économique en place - violation de sites sacrés
<ul style="list-style-type: none"> • Santé - meilleur accès aux soins de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé - développement de l'alcoolisme - développement des MST - maladies respiratoires (poussière) - accidents de la route - modification du régime alimentaire
<ul style="list-style-type: none"> • Politique - meilleur accès des gendarmes aux régions enclavées - sentiment d'intégration nationale des communautés 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages mentionnés supposent l'existence de moyens de transport. • Les avantages et les inconvénients des routes doivent être pondérés par l'importance que leur accordent les intéressés, c'est-à-dire resitués dans un contexte. Comme illustration, si la création d'une route facilite l'accès aux écoles, mais que, dans la région concernée, les parents ne veulent pas scolariser leurs enfants, ou que, pour des raisons démographiques, ces derniers sont peu nombreux, les retombées bénéfiques de la création d'une route sur la scolarisation sont alors minimales. De même, certains effets négatifs liés à la route sont irrémédiables (ex. : disparition d'espèces), d'autres non. En d'autres termes, les avantages et les inconvénients liés à la création d'une route n'ont pas une portée équivalente. 	

Figure 2 : Tableau récapitulatif des avantages et inconvénients liés à la route

CONCLUSIONS

A l'issue de cette réflexion, il paraît difficile de trancher de manière catégorique en faveur ou en défaveur de la création et de la rénovation des routes. A cet égard, les situations de crise fournissent un élément de réflexion supplémentaire, puisqu'elles permettent de constater ce qu'il advient une fois la route disparue ou devenue impraticable. Ces situations mettent à jour l'étroite imbrication qui existe entre les dimensions économiques, sociales et politiques de la route et qui peut même avoir des conséquences notables en matière de santé publique – notamment nutritionnelle.

A cet égard, le cas de la République Démocratique du Congo est éloquent : la région du lac Tumba, qui est fortement peuplée (ce qui est exceptionnel en région forestière), a d'abord connu une pénétration et des échanges commerciaux par voie d'eau, avant que ne soit développé un réseau routier tombé en désuétude lors de la "zaïrisation" du pays dans les années 1960 – pour l'ensemble du pays, on estime que 90% des routes de desserte agricole sont retournées à l'état de brousse (Pourtier 1993) faute d'entretien. Il s'en est suivi une mutation des modes de transport de la voie terrestre à la voie fluviale. Les bateaux (appelés "baleinières") se rendaient directement dans les campements saisonniers de pêche, achetant l'essentiel de la production, sans passer par Mbandaka, ni par les villages (Pagezy 1995). "Les pêcheurs ont surexploité le milieu et oublié d'envoyer à leur famille restée au village la part de poisson leur revenant" (ibid.). Dans les années 1990, on a vu ainsi se détériorer la santé nutritionnelle des villageois. D'un point de vue plus général, la disparition des infrastructures vide les villages de manière sélective – ne restent que les chasseurs professionnels, les villageois dans la force de l'âge, par exemple, préférant tenter leur chance dans des régions désenclavées, économiquement plus favorisées – ce qui aboutit à une déstructuration sociale et à une surcharge de travail pour les catégories de population restées au village.

La création d'une route encourage des activités économiques qui, de prime abord, sont favorables à la croissance économique. Mais cette croissance doit être distinguée du développement économique. Ainsi, les débouchés économiques de la création d'une route ne sont pas toujours souhaitables socialement (ex. : la prostitution) ou d'un point de vue écologique (ex. : le braconnage), tandis qu'on ne peut dissocier les conséquences environnementale et économique des routes, puisque les populations vivent de la forêt et de son exploitation. Toutefois, il est nécessaire de distinguer les effets de la création des routes de

ceux liés aux structures qui accompagnent cette création (ex. : scierie) et du contexte global dans lequel elle s'inscrit (ex. : crise économique, corruption). Le thème de la route permet donc d'aborder celui, plus vaste, des fonctions de l'Etat, mais aussi de ses défaillances : incapacité à financer et surtout à entretenir les routes, mais aussi à faire respecter la loi sur la protection de l'environnement. Ainsi, la création de routes ne fait que mettre à jour des dysfonctionnements existants. De l'aveu même des industriels du bois, les détériorations écologiques qui accompagnent la création des routes pourraient être fortement diminuées (ATIBT 1999). A cet égard, le problème n'est pas tant technique que politique, économique et social. En définitive, refuser la création ou la rénovation des routes est vain si l'on ne propose pas de solutions alternatives.



Si historiquement la voie fluviale a occupé un rôle de premier plan dans de nombreuses régions d'Afrique avant d'être supplantée par la route dans certaines régions, comme l'Amazonie elle reste l'unique moyen de déplacement. Bourg de Camopi - Guyane F. - 1996 - (cliché S. Bahuchet)

RECOMMANDATIONS :

Les conséquences négatives de la création d'une route sont indéniables. Doit-on s'en étonner ? Existe-t-il des actions aux conséquences univoques ? Certes non. Il ne s'agit pas de refuser la création d'une route, mais d'en contrôler les conséquences indésirées.

- Faire des dos d'âne à la traversée des villages pour limiter la vitesse et assurer donc la sécurité des individus.
- Imposer le respect des techniques limitant les impacts écologiques de la création des routes. Ces techniques sont connues et leur mise en oeuvre doit conditionner l'octroi des concessions forestières aux industriels du bois.
- Interdire aux salariés des compagnies forestières de chasser : leur employeur devra s'engager à leur fournir de la viande d'élevage et à les licencier en cas d'infraction.
- Envisager des mesures d'accompagnement, en particulier liées à l'activité des compagnies forestières : par exemple, une partie des fonds recueillis par l'Etat grâce aux concessions serait reversée à un organisme interministériel afin de financer des projets économiques de développement et la réfection des routes après le départ des compagnies.
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les populations perçoivent des royalties en échange de l'exploitation de leur territoire, des mesures d'accompagnement (ex: conseil en gestion) devraient favoriser l'investissement productif ou collectif des sommes perçues.
- Ressources alternatives :
 - création d'emplois locaux par les compagnies forestières et dans les aires protégées ;
 - favoriser l'élevage pour diminuer le braconnage : l'élevage, dédaigné par la majeure partie des peuples forestiers, doit être développé en ville. Ce qui permettra aussi de limiter les intermédiaires.
- Les populations doivent être consultées 1/ avant la création ou la réfection du réseau routier ; 2/ afin d'amoindrir les effets négatifs des routes et d'en augmenter les effets bénéfiques, à la fois sur les populations et sur l'environnement.
- Concertation avec les populations quant au tracé de la route et aux compensations éventuelles à verser aux communautés. Ce qui suppose de respecter le droit foncier des populations et le droit coutumier (ex : sites sacrés).

- Fournir aux populations un conseiller extérieur qui défendra au mieux leurs intérêts et qui veillera à l'application des engagements pris par les parties (ex : respect des sites sacrés, compensations).
- La participation des populations aux programmes de développement pose des problèmes inhérents à la position de ces groupes dans la société :
 - difficulté pour les groupes concernés à saisir l'ensemble des enjeux des programmes – à cause de leur marginalisation, de l'analphabétisme... ;
 - répartition du pouvoir dans ces sociétés qui, le plus souvent, sont dites "acéphales", c'est-à-dire que le pouvoir est diffus dans la société. Le risque est de créer une entité factice constituée pour répondre au besoin d'interlocuteurs des bailleurs de fonds ;
 - au sein des populations, il est nécessaire de distinguer des sous-groupes (définis par l'âge, le sexe, la situation matrimoniale qui conditionne l'accès aux terres...) concernés par des actions spécifiques ;
 - risque de conflits entre populations, certaines pouvant se considérer lésées par les mesures de compensation entreprises.
- Dans les villages péri-urbains, développer l'accès des populations aux moyens intermédiaires de transport pour réduire les coûts et les temps de transport.

BIBLIOGRAPHIE

- Association technique internationale des bois tropicaux** 1999. *Infrastructures routières dans les forêts tropicales. Voies de développement ou voies de destruction ?* Rome : FAO/ATIBT.
- Barwell, I.** 1996. *Transport and the Village*. World Bank discussion paper 344. African Region Series.
- Bouly de Lesdain, S.** ed. 1999. *La route*. Paris/Bruxelles : APFT. Working Paper collectif.
- Caisse Française de Développement - Ministère des travaux publics de la république du Cameroun** 1997. *Route Nsimalen-Mbalmayo / Ebolowa-Nkoemvon / Nkoemvon-Ambam / frontières Gabon / Guinée Equatoriale. Avant projet sommaire*. Juillet 1997, 1-3 Mémoire environnement.
- Heggie, I. G.** 1997. *La gestion et le financement des routes*. Banque Mondiale, document technique numéro 275F, série technique d'Afrique.
- Maret (de), P. & Th. Trefon** 1998. Road building in Central Africa : foolproof development or a good way to get stuck in the mud ? *APFT Briefing Note 16*.
- Pagezy, H.** 1995. De l'adaptation nutritionnelle à la malnutrition : interactions écologiques et socioculturelles dans l'alimentation des Ntomba du Zaïre. In *Alimentations, traditions et développements en Afrique intertropicale*. eds. R. Devisch, F. de Boeck et D. Jonckers. 272-303. Paris : L'Harmattan
- Pourtier, R.** 1991. L'inéluctable défi des transports. *Politique Africaine*, 41 : 22-31.
- Pourtier, R.** 1993. Désorganisation des transports et spirale du sous-développement au Zaïre. In *Politiques agricoles et initiatives locales. Adversaires et partenaires*. ed. C. Blanc-Pamard : 49-70. ed. Paris : ORSTOM. Collection Colloques et séminaires
- Rainforest Foundation** 1998. *Out of Commission*. London : The Rainforest Foundation.

NOTES

- 1 . En Afrique, toute activité sexuelle en échange d'une rétribution monétaire ne relève pas de la prostitution. Ainsi, le code pénal camerounais définit la prostitution par la fréquence de l'acte et du changement de partenaire, et non par la seule rétribution monétaire qu'il suscite.
- 2 . Contrairement à l'Islam, la religion chrétienne qui domine dans certaines régions forestières n'interdit pas l'alcool.
- 3 . Il en est théoriquement de même dans certains pays d'Afrique, comme au Cameroun, mais dans des proportions, sous des formes et à des conditions qui ne peuvent être comparées à la situation qui prévaut en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- 4 . Pour cette raison, en 1988 la Banque Mondiale a mis sur pieds un programme multilatéral intitulé "Initiative pour l'entretien des routes" (cf. encart n°2). Sources : I. G. Heggie (1997).
- 5 . Chaque dollar que l'on économise sur l'entretien des routes majore de 2 à 3 dollars le coût d'exploitation des véhicules. Sources : I. G. Heggie (1997) : 1.
- 6 . "Mange - [billet de] mille", par analogie aux "mange-mil", qui sont des oiseaux granivores destructeurs des cultures agricoles.

FOREST-CITY RELATIONS

Théodore TREFON

Avec la participation de

Anaclé Bissielo, Louis Defo, Adrienne Demenou, Valérie Dubois, Delphine Greindl, Chantale Houbin, Marius Indjieley, Kory Ioveva, Amélie Jacquet, Kibala Lem'nde, Kiyulu N'yang-Nzo, Christin Kocker Schmid, Lapika Dimomfu, Rolin Mangala, Miti Tseta, Jean-François Orru, Hélène Pagezy, Manuel Thuret



*Fuelwood is a major forest product upon which urban populations depend for basic survival needs.
Gabon - Oyem - 1997 (clichéT.Trefon)*

1. RATIONALE

The rapid growth of urban populations is dramatically transforming tropical forest landscapes around the globe. The phenomenon is particularly obvious in sub-Saharan Africa since the process started to accelerate in the early 1960s. Understanding the dynamics of urban population growth and its implications is crucial in improving the functioning of rural-based development and conservation efforts. Even though urbanisation has serious social, economic and ecological consequences, urban impacts on forest ecosystems are still frequently over-looked : conservationists and developers continue to perceive conservation priorities largely from a forest-based perspective. The social and physical proximity between forest and city translates into the disintegration of the classic " rural-urban cleavage " paradigm : modernity is rapidly entering the village just as village-type behaviours develop in towns. As tropical forest regions become increasingly urbanised, pressure on forest resources (bushmeat, fuelwood, non timber forest products) and land is exacerbated - especially in peri-urban areas. Urban use of forest products is not only influenced by demographic pressure, but also by socio-cultural and socio-economic factors. Urban perceptions of conservation issues also play an important role : understanding perceptions is thus a crucial step in the process of conceptualising action plans for conservation. In Central Africa, city dwellers have come to exploit their forest hinterlands because state systems do not help them cope with the economic crisis which has continued to deepen since it first developed in the mid-1980s. Even though city dwellers tend to have both immediate and long-term negative impacts on forest ecosystems given their very real survival needs, they also constitute a constituency for conservation potential.

2. ARE CITY DWELLERS " TROPICAL FOREST PEOPLES " ?

Despite some progress, integrating the " human factor " in conservation and development projects has proven a difficult challenge for international donors, the NGO community and local authorities. The relatively little progress which has been made pertains mainly to communities whose subsistence depends directly on the forest resources, i.e. those communities which are generally referred to as " indigenous peoples ". It also pertains, to a lesser extent, to rural populations. Urban populations, however are rarely considered as priorities with respect to conservation " human factor " issues. This is a policy weakness which has been addressed by work in the Forest-City theme. Like APFT in general, its Forest-City Relations component is a good example of an interdisciplinary approach. Obviously not a discipline in itself, this approach is based on a variety of disciplines. These include principally : anthropology, demography, economics, geography and political science.

Analysis of urban-based issues in a project like APFT may appear peripheral to the project's general focus which is the interaction between human populations and their forest ecosystems. In Central Africa, however, the mobility of people and goods between town and village is so intense that urban dependence on the forest remains considerable. It is significant that at the time when APFT research themes were originally being

discussed, urban issues were not considered pertinent in APFT's Pacific and Caribbean research sites. Since then it has become apparent that urban populations in these areas also depend on forest products and that they also contribute to the ways which the forest is exploited. Although most of this report is based on experience in Africa, some contrasting and comparative data from Melanesia and the Caribbean are integrated into the text.

Vanimo (Papua New Guinea) provides examples of forest-city relations similar to those characteristic of cities in Central Africa (see Kocher Schmid, *Pacific Regional Report* vol. 5). The town has grown rapidly since the early 1970s : the population was 1.064 in 1971 and approximately 20.000 today. Young men and women migrate from rural areas with little cash earning possibilities to Vanimo which they perceive as a " modern " place with its running water, electricity and well-stocked stores. Vanimo residents depend on the hinterland for timber (in the form of building materials and fuel), for peri-urban gardening and for forest foods. Game sold in Vanimo's markets include wild pig, wallaby and bandicoot. Like their rural kin people, most Vanimo residents regard forest resources as inexhaustible or only to be depleted in more than 20 years.

Relations Ville-Forêt : Le cas du Vanuatu et de son Espace Naturel

Au Vanuatu, le lien entre les habitants et la terre est fondamental: spirituel, par la Coutume, et économique, puisqu'elle fournit toutes les ressources de la vie quotidienne. Les colonisations et les migrations (intra et inter-insulaires) ont influencées le mode de vie des habitants. Les villes, carrefours des échanges socio-économiques et culturels entre citadins et villageois, attirent une population croissante, même si 82 % de la population vit encore en zone rurale. Les pressions sur l'environnement se font donc ressentir tant dans les villages qu'en milieu urbain, puisque les besoins de l'Etat et de la population sont croissants. Les forêts, dont il ne reste plus que 100 km² éparpillés dans l'archipel, sont la source d'une multitude de biens et de revenus directs, mais aussi un espace disponible pour les zones agricoles qui s'étendent progressivement. Ce milieu forestier n'est plus constitué de forêts primaires mais correspond à un territoire humanisé et aménagé, appartenant à des zones rurales qui deviendront à court terme des lieux de résidences ou des jardins.

C'est un lieu dont on tire bien des ressources : terre, fruits, noix, plantes alimentaires et médicinales, gibier, bois de chauffe, d'art et de construction. Face à la croissance des besoins, ces espaces forestiers subissent donc de sérieuses pressions tant par l'usage de sa population urbaine, que par l'exploitation commerciale du bois. Ainsi, l'Etat et certains villages ont contribué au déboisement massif de forêts.

Adapted from D. Greindl (Pacific Regional Report vol. 5)

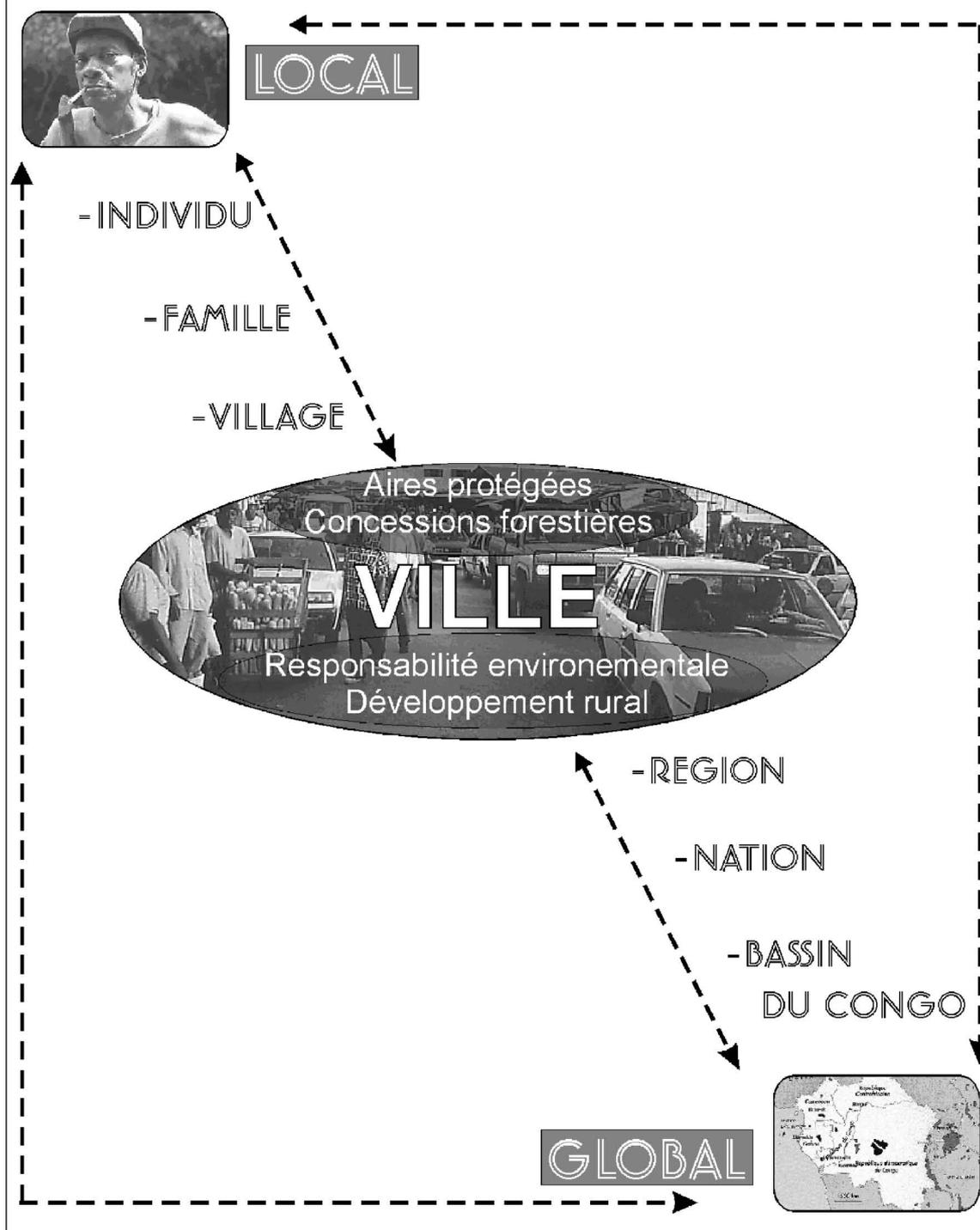
3. THE "RURBAN " AND THE "GLOCAL "

The dialectical relationship of increasing ruralisation of urban centres and the increasing modernisation of village life is a crucial trend in understanding the region today (Vennetier 1991). Indeed, analytical paradigms which focus on strictly rural or urban spatial, social and economic entities are increasingly obsolete - even if conservation NGOs and international development donors continue to operate as if the urban-rural cleavage was still a logical framework. The close physical proximity between cities and forest space contribute to the maintenance of a remarkable social and cultural proximity. The volume of human traffic and material exchanges between the region's capitals and their forest hinterlands is considerable. People (students, *populations flottantes*, traders) ; goods (manufactured goods valued in the village and bush products valued in the city - notably game) ; money (globalisation dramatically alters spending habits by creating new needs and desires) ; and ideas all flow throughout the region.

"Remote" or "enclaved " villages are rapidly becoming a thing of the past in Africa. The globalisation process which started in the XVth century with the first Portuguese explorer has penetrated into every village. Cities are the entry points for new forms of globalisation. New ideas are tested there, attitudes and behaviours develop, hopes are formulated... The dynamics of economic and cultural globalisation first reach the major cities like Libreville, Douala, Yaoundé, Kinshasa, Brazzaville, etc., then transit through intermediary towns and subsequently filter down to the village and individual levels. The more we think we understand the dynamics of forest-city relations in Central Africa the more problematic it becomes to answer what appears to be a simple riddle : 'is the forest in the city or is the city in the forest?'. The gradual disintegration of the rural-urban cleavage also raises new questions of identity. Rural attitudes and behaviours are omnipresent in towns and modernity increasingly penetrates the furthest village. It thus becomes increasingly difficult to answer the question who is a city dweller and who is a peasant? How, moreover, are they defined? The need to coin neologisms like " rurban " (Tricaud 1996, 22-27) or " glocal " epitomises this growing overlapping.

Although not as intensive as in Africa, some rural type behaviours are also observed in Cayenne (Guyana) (J-F. Orru. Guyana geographic report). Despite the city's high per capita income given the territory's special relationship with the metropole, urban and peri-urban agriculture persists. Rural populations who migrated to Cayenne following the territory's *departementalisation* in 1946 and who work principally in the service and commercial sectors continue to do garden farming. More recent migrants, mainly from Haiti, have settled in the outskirts of Cayenne and farm for subsistence and market surpluses. With respect to use of forest products such as fruits or game, there is still some urban demand but commercialisation networks are far from being as developed as in Africa. Gas and electricity, again because of the city's developed infrastructures, have replaced traditional cooking modes.

LA VILLE AFRICAINE ENTRE LE GLOBAL ET LE LOCAL



The African City between the Local and the Global

Return Migration

Despite a positive flow of rural migrants towards cities in most of the Congo Basin countries, economic hardship and other problems (insecurity, absence of solidarity, isolation...) are pushing increasing numbers of urban residents back to the village. As the phenomenon is relatively recent, only a few studies have addressed the motivations for return migration or the social imbalances provoked by reintegration into the village community. Gubry et al. (1996) emphasise the severity of the economic crisis which hit Cameroon after 1985 as a motivating factor for return to the North and West Provinces. Boudigou et al. (1998) likewise attribute the process to urban unemployment but highlight the potentially positive dynamism for change which migrants can bring back to the village level in the Ntem Province. Working with population statistics which have to be considered with a certain reserve, Bruneau (1995) argues that in RDC the situation is older and goes back to the mid 1970s. The serious social and economic context of the Mobutu regime significantly slowed down the expansion of large cities, although small and mid-size towns continue to expand

4. DEMOGRAPHIC GROWTH AND URBANISATION

Demographic growth is the principal factor accounting for why Central African cities are gnawing away at peri-urban forest mosaics. Sub-Saharan Africa has the fastest growing population in the world. The six countries of the Congo Basin have seen their numbers expand between 2,5% and 2,9% per annum since the past thirty years. Urban growth rates have far exceeded those of rural areas. Between 1990 and 1995, for example, average annual *urban* growth rate was 4,7%. For the *rural* population, this was a comparatively low 1,4%. Rural-urban migration and the higher ratio of births in towns compared with villages (urban populations are younger and consequently of child-bearing age) is common throughout Sub-Saharan Africa. The European Commission has identified rapid urbanisation as a priority in its development policy : Rising urbanisation is putting acute pressure on infrastructure and social services, especially education. Getting to grips with urban development and managing the local environment will increasingly be a prerequisite of political stability in Africa " (EC 1997, 1). The average urban population of Congo Basin countries was 43% in 1994. In French Guyana the figure was much higher : 76%. The figure for Guyana (Georgetown) was 36%. The average in Melanesia was 21% with 16% for PNG and 19% for Vanuatu.

Table 1 : Demographic Data Congo Basin Countries

	<i>Population (thousands)</i>	<i>% of urban population</i>	<i>% of urban population</i>	<i>Annual urban growth rate</i>	<i>Annual rural growth rate</i>
	<i>1996</i>	<i>1994</i>	<i>2025</i>	<i>1990-1995</i>	<i>1990-1995</i>
<i>Cameroon</i>	13.560	44,0	66,9	4,9	1,2
<i>Gabon</i>	1.106	49,2	69,6	5,2	0,7
<i>Equatorial Guinea</i>	.410	40,9	68,5	5,9	0,4
<i>Central African Republic</i>	3.344	38,9	58,9	3,1	1,7
<i>Republic of Congo</i>	2.668	57,8	76,6	4,8	0,7
<i>Democratic Republic of Congo</i>	46.812	28,8	49,8	4,4	3,7
<i>Average</i>	-	43,2	65,0	4,7	1,4

Source: Population Information Network (POPIN) PNUD, 1998.

Cities in former French, Belgian and Spanish colonies in Africa generally developed along similar patterns. In the late pre-colonial and early colonial period, pre-existing coastal villages were designated by European explorers, and then colonialists, as " outposts of progress ". Commercial, military, administrative or proselytisation activities were launched from these outposts. For most of the first half of the century until approximately the early post-World War II period, European authorities controlled the size of urban populations. They did so to suit their employment needs and to guarantee political control. Strict segregation policies were enforced : the borders between the carefully planned European districts and the African *cités* were set up to minimise the possibilities of spatial and racial overlapping.

Independence and the gradual formation of the nation-state gave the urbanisation process a new dynamism. As national authorities abandoned controls over urban migration, people flocked into the cities from the hinterland. The " africanisation " of the civil service and in its wake, political clientalism, led to the massive recruitment of the then embryonic national administrations. In search of jobs, health and education services, rural Africans have continued to swell into these enclaves of relative modernity ever since.

Table 2 : Selected Major Cities in Congo Basin Countries and Type of Eco-systems

<i>City</i>	<i>Country</i>	<i>Population (in millions)</i>	<i>Type of Eco-systems</i>
<i>Kinshasa</i>	Demo. Rep. of Congo	4,4 (1996)	Grasslands and bare soil (Guineo-Congolian)
<i>Douala</i>	Cameroon	1,4 (1996)	Grasslands and bare soil (Guineo-Congolian) and Mangrove
<i>Yaoundé</i>	Cameroon	1,2 (1996)	Forest-Savanna mosaic (Guineo-Congolian)
<i>Brazzaville</i>	Rep. of Congo	1,0 (1996)	Grasslands and bare soil (Guineo-Congolian)
<i>Bangui</i>	Central African Republic	0,553 (1995)	Forest-Savanna mosaic (Guineo-Congolian)
<i>Libreville</i>	Gabon	0,419 (1995)	Secondary forest and rural complex (Guineo-Congolian) and Mangrove
<i>Bata</i>	Equatorial Guinea	0,031 (1995)	Secondary forest and rural complex (Guineo-Congolian)

Sources : UNDP, Population Division, TREES Vegetation Map of Central Africa 1998.

5. PERCEPTIONS

In contrast to the expanding amount of information on how city dweller *use* forest resources, there is still a huge gap to fill concerning how city dweller *think* the forest. Conservationists and developers tend to consider this as an interesting issue, but not a priority one. Analysis of perceptions however must be an integral part of any forest conservation scheme in Central Africa. Understanding how city dwellers, decision-makers on the one hand and the masses on the other, perceive the forest, its people and resources and related activities is just as important as evaluating the socio-economic use of forest resources. Perceptions influence how resources are used, managed, depleted. Understanding perceptions is thus a crucial step in the process of conceptualising action plans for conservation.

The deep-rooted cultural and symbolic attachment which links Central African city dwellers with their forests clearly complements the utilitarian dependency relationship which they have with forest products and forest land. As the vast majority of these people either migrated themselves or trace their families' urban arrival to parents or to a lesser degree their grandparents, they remain closely attached to their forest origins. Forests thus permeate all aspects of cultural life. Many still consider the forest as a divine place where the visible and the invisible communicate, where people interact with the spirits of

their ancestors. The forest also evokes nostalgia for those who hunted there or fished or swam in its rivers as children. It offers intangible benefits such as symbols, ritual substances and artefacts, and culturally important areas for sacred ceremonies or healing.

It is difficult to categorise how urban populations perceive forest conservation issues because attitudes are frequently contradictory. The forest can be both hospitable, yet hostile ; inhabited by friendly spirits and dangerous ones at the same time ; worthy of conservation, yet exploitable today to serve immediate economic and political exigencies ; primitive, yet part of a natural and cultural heritage... The forest can bestow social recognition. The outward signs of class and status in the forest as compared to in the city are completely different. A *nganga*, for example, who may be a lowly clerk in town during the week " becomes a king " in the forest thanks to his knowledge and manipulation of medicinal or ritual substances (Mboumba 1997). The forest can be perceived with fear : it is a dreadful environment where one can come into contact with the unknown ; a place full of wild and dangerous beasts. It is also the realm of the dead. Village life in the forest environment is associated with boredom, hard work, drudgery and limited entertainment possibilities.

Whether the perception is positive or negative is only part of the problem. The real issue is that conservationists must accept that Africans and Westerners do not perceive conservation in the same ways. Local populations perceive conservation efforts, as they are defined and carried out today, as being rich-world imports which do not address their urgent survival needs. One dimension of the debate pertains to what is considered as still abundant natural resources. In a country like Gabon for example, the challenge of stimulating environmental awareness is exacerbated by the fact that forests still cover approximately 80% of the country's land area. Planning for an eventual phase of resource penury is thus not part of the decision-making mentality. This supports what one expert on environmental sustainability has articulately described as the difficulty " to convince governments assailed by immediate problems to take action on future problems, the seriousness of which cannot yet be judged with any degree of certainty " (Atkinson 1994, 100).

The situation in Cameroon is much different than that of Gabon. While the Cameroonian government is concerned by the dangers of over exploitation, it is also confronted by the need to generate revenues. The government is actively engaged in the direction of forest exploitation, trying to make logging the economy's primary activity in the next 20 years - ahead of petroleum production. Timber is perceived as being a solution, especially at time when prices of traditional sources of income such as coffee and cocoa are weak on world markets : villagers are in fact neglecting their plantations because it is more profitable for them to concentrate their efforts on food production than on export-oriented crops. The hazards of the petroleum exporting sector are not more reassuring to Cameroonian leaders which explains their desire to relegate oil to second place on the revenue earning list after timber.

Environmental awareness is more advanced in Cameroon than in any other country of the region. Complicated parliamentary debates resulting in the controversial 1994 forest law provides one example. Another example is the government's decision to prohibit logging lorries from transiting through Yaoundé during the day en route towards the port at Douala. Lorries now line up at the outskirts of the capital and transit through

only at night. The frustrations of Yaoundé residents who were witness to their forest being exported clearly reveals the potential for environmental awareness amongst urban populations. Awareness however does not necessarily translate into action. With respect to the foreign-owned timber companies, for example, many residents perceive them as agents of neo-colonialism and exploitation, condemning them more for their profits than for the destruction they cause on the environment. This same sentiment is widespread in PNG where peoples' wishes to participate in a Western lifestyle is far more important than their interest in forest conservation (see C. Kocher Schmid, Pacific Regional Report vol. 5). With respect to commercial exploitation of the forestry sector, some Cameroonians claimed that everyone should be concerned, others that it was the responsibility of the government, still others believe that forest conservation is incumbent on those who live in the forest and use its products. These types of responses are largely influenced by socio-economic and educational criteria (Ndobegang 1994).

La Perception de la Forêt et de sa Conservation par des adolescents en fin de parcours scolaire à Yaoundé

D'interviews menées en milieu scolaire à Yaoundé avec des étudiants ayant de 16 à 22 ans, il est possible de mettre en évidence les résultats suivants:

- *Les individus interrogés et originaires d'un écosystème forestier font preuve d'un grand attachement à leur village où sont restés des parents proches. Ils y retournent d'ailleurs régulièrement et n'envisagent jamais de couper tout contact avec celui-ci. La vie au village est alors pensée comme complémentaire à la vie urbaine.*
- *La forêt revêt un aspect récréatif. C'est un endroit où l'on va pour " se ressourcer ", " se promener ", admirer la nature ".*
- *La forêt, " mère nourricière " associée au village, offre une certaine sécurité, un dernier recours au cas où la vie en ville se révélerait être un échec. Grâce au travail de la terre, il est toujours possible de nourrir sa famille.*
- *La forêt inspire aussi la crainte en tant que refuge d'animaux " féroces " et lieu de l'imprévisible. Tout peut arriver à tout moment.*
- *L'exploitation forestière est doublement connotée, positivement pour l'argent et négativement pour les dommages qu'elle cause à l'environnement et pour ce qu'elle prend aux populations locales.*
- *Personne n'est d'accord pour dire que la forêt camerounaise est actuellement bien protégée. On note un accord général sur le fait que tout le monde devrait être concerné par sa conservation.*

Based on A. Jacquet 1999.

In the two Congos, Central African Republic and Equatorial Guinea, countries which have all gone through some form of war, dictatorship or mutiny and the serious poverty and hardship which results, discourse on environmental issues is understandably handicapped. These problems also seriously diminish the efforts of international donors

and NGOs who over the past few years tend to concentrate in relatively " safe havens " like Gabon or Cameroon. The case of the Democratic Republic of the Congo is the most vivid example of donor reluctance. Half of Africa's remaining dense moist forest is located in DRC - it is the world's second most import contiguous block of rainforest after the Amazon but due to very real security concerns, the international conservation community is practically absent. When Laurent Kabila overthrew President Mobutu a report on the Congo's forests suggested that the new government would be able to gain international credibility by taking advantage of conservation opportunities (Wolfire, Brunner and Sizer 1998). To date, and despite conservation rhetoric, President Kabila has been unable to capitalise on these opportunities.

6. BUSHMEAT

Once at the centre of complex ritual and symbolic relations between hunter and wild animal, bushmeat is becoming a rather commonplace ingredient in the diets of Central African city dwellers. Except in cases where specific individual, family or clan taboos apply, practically all forms of wildlife are eaten - from the largest mammals to the smallest invertebrates. The shift from traditional rural consumption to highly commercialised regular urban use can be explained by the economic crisis, the urbanisation process, demographic pressure and mobility, cultural and symbolic attachment, commercial logging and institutional constraints. Another key factor is the evolving nature of kinship networks and social patterns whereby traditional sharing practices are less and less respected. All of these elements translate into soaring bushmeat consumption on the urban landscape - be it at home, as street food or in restaurants (Trefon and de Maret, 2000, cf. Bahuchet chapter "la filière viande de brousse", this report).



Vente de gibier au marché de Nkembo - Gabon - Libreville - 1999 - (Cliché.Trefon)

Once at the centre of complex ritual and symbolic relations between hunter and wild animal, bushmeat is becoming a rather commonplace ingredient in the diets of Central African city dwellers.

Table 3 : Overlapping Causes of Urban Bushmeat Consumption

<p><i>1. Economic Crisis</i></p>	<p>1.1 Unemployment 1.2 Professionalisation of hunting and marketing 1.3 Meat imports decline 1.4 Eating habits evolve at home and in street restaurants</p>
<p><i>2. Urbanisation (demographic and spatial)</i></p>	<p>2.1 Half of Central Africans live in urban areas 2.2 The number of very large cities is growing rapidly 2.3 Urban populations abandon subsistence activities to engage in commerce or services (increased reliance on cash economy) 2.4 Expanding road and rail networks facilitate transportation of game 2.5 Physical and social proximity between cities and forests perpetuates reliance</p>
<p><i>3. Culture</i></p>	<p>3.1 Appreciation of the taste of game is deep-rooted 3.2 Game is associated with the village environment and festive occasions 3.3 Powerful symbolism attached to eating the flesh of certain animals 3.4 Breakdown of traditional sharing practices 3.5 Material culture (rifles and metallic snares replace traditional techniques, jack lighting on the rise)</p>
<p><i>4. Commercial logging</i></p>	<p>4.1 Roads and transects open up areas previously difficult to penetrate 4.2 Loggers provide hunters with material and transportation 4.3 Loggers help traders with transportation and transport game themselves 4.4 Loggers themselves subsist on game in camps</p>
<p><i>5. Institutional constraints</i></p>	<p>5.1 Inadequate financial and human means to curb trade 5.2 Local perceptions of conservation 5.3 Failure of repressive measures 5.4 Social dynamics inadequately understood 5.5 Limited success in urban game breeding</p>

While snacking on bushmeat varies considerably from one city to another, certain patterns are apparent. Up until the economic crisis, urban demands did not constitute a major threat to wildlife survival. Although rural-urban migration brought bushmeat eaters from forest areas into cities, these people consumed game in limited quantities and mainly on special occasions. They did however constitute a huge potential market. When

the crisis hit the region, that market was exploited : the bushmeat trade consequently became well-organised and highly professional. For the urban unemployed, commercial hunting is a big cash earner with little investment needed. Networks develop between hunters, traders, transporters, market women and consumers. An increasing number of hunters and traders are young men who failed to find jobs in towns and consequently returned to their villages or re-establish links with the village. They either become traders themselves or they serve as intermediaries between urban professionals and villagers.

A notable change in eating habits in Central African cities is the breakdown of traditional sharing practices. This is more a result of economic hardship than a result of changing social norms. If the piece of game which is generally found in the bag of someone going from village to town is still shared, it is because the recipients don't really have the choice not to share it. As the spirit of conviviality is on the decline, families share less at home. Consequently, people often snack in informal restaurants where a small quantity of meat can be consumed with a large quantity of starch such as rice, manioc, taro or plantain. In Vanuatu, it has also been observed that sharing practices are on the decline as store bought food such as rice, tinned fish and meat is increasingly eaten. Cooking and eating is more individualistic and less collective, especially in towns or in villages located along roads (Walter and Tzérikiantz, geographic report, Vanuatu).

These makeshift eating places, referred to locally as *maquis* or *tournedos*, provide a cost efficient solution to financing a dish of game. In general, although depending on the type of animal, a meal of bushmeat costs approximately the same as a meal of fish, beef or chicken (Bahuchet and Ioveva 1998). The apparent paradox between game being a high value commodity yet an affordable dish as street food can be reconciled by the fact that the piece of meat is quite small and the overhead or operating costs of the vendors is low. While the above-mentioned authors state that bushmeat is relatively abundant and consumed frequently by both the urban working class and by the more well-to-do, it was reported previously that game was "rare" in Yaoundé (Franceville 1984, 111). This contrast reveals the growing trend to eat game in the cities of the region.

Commercial hunting, especially as carried out by outsiders, has disrupted regulation based on totem and taboo because they are ignorant of, or do not respect the deep-rooted cosmological links which bind local populations and wild animals. Another way in which villagers regulated animal populations was by rotating hunting sectors. Like agricultural fallow land, areas once exploited were left to rest for a number of years (Doumengué 1994). Commercial hunters disregard this type of system management as well. Evolving material culture, especially in the context of hunting for urban markets, is yet another factor contributing to greater capture. Traditional hunting techniques such as those described by Delvingt (1997) have evolved considerably, as firearms and metal wire for snares are widely available and because torches and head lamps used in jacklighting are more abundant.

The logging sector has a direct influence on hunting intensity (Ammann 1998 ; Wilkie *et al.* 1998). Areas previously difficult to penetrate are being opened up by loggers which enables hunters to exploit rich game reserves. Loggers themselves are major consumers of game and make arrangements with local villagers to hunt for them frequently supplying them with guns, ammunition and transportation. Logging thus

constitutes a double threat : on the one hand it is a major factor in deforestation, on the other it exacerbates hunting pressure.

State systems are not providing alternative sources of animal protein for urban diets. In many areas of Central Africa, however, animal husbandry is not a tradition and problems like trypanosomiasis make it difficult. In addition, efforts to develop urban game breeding schemes have produced less-than-expected results. While the technical dimensions have been mastered, breeding projects are handicapped by cultural reluctance to either eat raised game or by the work involved in raising it. For the moment, the prices of raised game can not compete with those of game from the bush.

Another problem pertains to the difficulties which authorities have when trying to curtail the commercialisation of game. Their financial and human resources are inadequate. In Gabon for example the " department of game and hunting " is institutionally marginalised in a huge and disparate ministry which before its recent restructure was responsible for waters, forest, postal services, telecommunications, reforestation and national parks. Staff of the " department of game and hunting " is largely based in Libreville because it does not have the budget to pay for logistical support for these officials to work in the hinterland and because paradoxically, for reasons of prestige and comfort, these " forestry engineers " generally prefer working in air-conditioned offices than in the forest.

Repressive measures to keep poachers outside of reserves and to diminish the availability of bushmeat on urban markets also fail. The fencing, fining and seizing approach to reducing the impact of " defaunisation " on the environment can not work due to the very complex web of social, institutional and economic factors. Commercial hunters are moreover better armed and equipped than eco-guards who operate on limited budgets and with insufficient institutional support.

With respect to local authorities, the point can be raised to what extent bushmeat consumption and conservation are compatible : many of the authorities who work in Ministries pertaining to the environment and who could be working to save wildlife, emanate from forest areas and grew up eating bushmeat. This helps account for the grey areas between laws and application. A flagrant example of this is that of the General Director of Cameroon's railways who sent a circular letter to railway employees prohibiting them from controlling game on board trains (Eyane 1996). The letter even urged them to sabotage the efforts of forestry officials trying to make such controls. The direct result of this policy is the abundance of game at Yaoundé's rail terminals. At all levels, people profit from the advantages of participating in the illegal bushmeat trade.

Paradoxically, when efforts are made, they sometimes backfire - as was the case with the Cameroonian hunting license scheme. Authorities, under pressure from expatriate World Bank " experts " thought that making hunters purchase a license would be a disincentive and a good way to control hunting. On the contrary, in order to meet the 100.000 CFA franc cost and make the license profitable, many occasional hunters grouped together to buy one license. They thus became more professional and increased their take, resulting in greater specie depletion (K. Ioveva, p. c.).

A multitude of conservation efforts funded by the international donor community and bilateral aid are trying to reduce the commercial hunting of game in general while

trying to curb the flow of game from the bush onto the urban market in particular. Increasingly under pressure, African authorities are consequently starting to address the human and ecological problems caused by the more or less illegal bushmeat trade. It can be referred to as being " more or less illegal " because there are a lot of grey areas in terms of legislation and application. So far, efforts have largely resulted in failure. Current laws cannot contribute to reducing defaunisation because they are unrealistic. A first practical step to take would be to harmonise laws with local reality. Although hard quantitative data is scarce, we do know that game is being exploited unsustainably in many areas : hunting exceeds reproduction. As urban economic and political problems are deeply entrenched and because traditional values evolve slowly, wildlife will continue to be overhunted.

7. FUELWOOD AND CHARCOAL

Like game, fuelwood use must also be considered as a social issue in addition to being a pressing environmental problem. Also like game, it is a forest product upon which urban populations depend for basic survival needs. Although woody biomass availability is not scarce on the regional level, there are pinpointed crisis areas in and around many of the region's major cities. The resulting fuelwood penury consequently has repercussions on gender issues, land tenure and land use practices, eating habits as well as on how household time is spent and how household allowances are allocated. Procurement challenges, due to ever-increasing peri-urban deforestation, are forcing city dwellers to modify attitudes and behaviours.

APFT has conducted studies on fuelwood and charcoal use in three major Central African cities (Kinshasa, Libreville, Yaoundé). The objective was to identify (i) who uses fuelwood and why and (ii) what are the socio-economic and environmental impacts. Three very different cities in terms of demography and economic development were chosen in order to highlight contrasts and similarities. Patterns between Kinshasa with its 5 million inhabitants who depend practically exclusively on traditional cooking techniques contrast sharply, for example, with Libreville whose much smaller and generally richer population has greater access to modern cooking material. The three APFT fuelwood studies (Bissielo 1998, Miti and Kibala 1998, Demenou 1997) reveal most notably that while economics and proximity to forest areas determine to a large extent household choices between traditional and modern cooking methods, the cultural attachment to cooking with wood or charcoal remains deeply entrenched and cuts across socio-economic categories.

Principal factors determining urban fuelwood use and marketing

- Household revenues
- Demography
- Cultural attachment
- Proximity to forest
- Distribution networks
- Availability/reliability of alternative sources of fuel
- Seasonal cycles
- Type of lodging
- Awareness of supply problem

Kinshasa is more severely effected by a fuelwood crisis than any other Congo Basin city. This results from the convergence of a large population, overwhelming poverty and a hinterland whose natural environment is relatively poor in woody biomass. It also results from misguided policy : afforestation schemes have proven largely insufficient and electricity from the Inga dam installation, which could potentially help reduce the Kinshasa's population reliance on fuelwood and charcoal, has not been managed with the intention of helping the urban poor.

Two recent studies on fuelwood use in Kinshasa (Miti and Kibala 1998, Tshibangu 1996) emphasise that the near totality of the Kinshasa population relies almost exclusively on traditional cooking methods. Even those households which have access to electricity (which is used primarily for lighting) are unable to afford even the most rudimentary type of an electric stove.

Unlike Libreville's households which prefer fuelwood over charcoal for cooking, the opposite applies in Kinshasa. Charcoal is more suited to that mega-city's specific urban context for reasons which pertain to transportation, stockage and adaptability to the widely used *mbabula* (an inexpensive charcoal burning stove made from recycled metal). All households, even those few which alternatively use electricity for cooking, use the *mbabula* which became popular as families' relationship to type of habitat and space evolved.

Deforestation has progressed to approximately 100km along the *Route Nationale 1* and the Kinshasa-Matadi railway in Bas-Congo and along the *Route Nationale 2* from Kinshasa to Kikwit in Bandundu Province. Serious transportation problems translate into a considerable price increase for the charcoal. Poor families, caught up in the spiral of poverty, can no longer afford to purchase a whole bag of charcoal, so is increasingly purchased in small quantities which in the long run turns out to be more expensive.

Penury of charcoal has been a cause of alarm for decades. Vangu-Lutete (Vangu-Lutete 1979) and Zins and Kambale-Katahwa (Zins and Kambale-Katahwa 1989) both forecasted serious ecological and human repercussions. With respect to the latter, it is now clear that public health standards have declined dramatically. Hot meals are increasingly rare and are being replaced with leftovers despite the risk of contamination.

Traditional meals which require cooking for a long time are also replaced by snack foods which are less nourishing. The number of daily meals has gradually declined and now a single meal is the norm (Tshibangu 1996). Fuelwood scarcity has thus become a dramatic public health issue. (For more details see Kinshasa geographic report.)

Although approximately 75% of Libreville households have gas stoves, they continue to rely on fuelwood. Indeed, few of these 75% use gas exclusively. Mont Bouet and Akébé are the principal distribution points in Libreville for fuelwood. Guégué, Louis, Nkembo, Nzeng ayong Olumi, and S.N.I. are secondary, low-volume markets. Geographically, this means that many households in Libreville's poorer districts apparently have neither gas nor access to fuelwood markets. This gap between supply and demand can be explained by the fact fuelwood is largely an agricultural by-product emanating from land cleared for cultivation. Procurement patterns are directly related to agricultural expansion throughout the Estuary Province. Those families that farm for subsistence and sell produce surpluses are adopting the same practices with respect to fuelwood.

A new trend to satisfy fuelwood needs is also emerging. Trees are increasingly being cut down between Ntoum and Kango specifically for fuel. This is a new form of forest exploitation, as witnessed by the "cut to sell" green wood that, given market needs, is commercialised in Libreville along with "bi-product" wood from agricultural fields.

Scrapes from sawmills in and around Libreville provide another, albeit minor source of fuelwood. (Recourse to easily available scraps in Vanimo PNG is widespread.) The production of charcoal from these scraps is an interesting, "environmentally friendly" social trend that serves the very important street food market in Libreville. The village of Essassa, between Libreville and Ntoum, produces much of the charcoal needed by these street vendors. The product is increasingly being sold at the Akébé and Nkémo markets as well. Sawmill scraps are also recovered at Owendo, providing the substantial fuel needed to smoke fish at Pont Nomba and Baracuda (for more detail see Trefon, Libreville geographic report).

The major factor which influences fuelwood use in Yaoundé is the economic crisis which has been harshly felt since the mid 1980s. Although comprehensive data is not available, one 1996 study puts forward that 37% of households use fuelwood as the principal source of fuel ; 53% use gas and 10% use lamp oil. The more well-to-do tend to use gas exclusively, inversely, poorer households rely solely on wood (Demenou 1996, 45). While the cost of fuelwood is higher than that of gas in the long-term, poor families, like that those in Kinshasa, are unable to afford the initial cost of purchasing gas stoves. The same author in another study emphasises that given the reduction in household budgets due to the economic crisis, the percentage of families who use fuelwood has risen sharply (Demenou 1997, 45). While deforestation around Yaoundé now covers a halo area of approximately 40 km (Demenou 1997, 7), fuelwood procurement is not the primary cause. Fuelwood is still very largely an agricultural bi-product, a situation comparable to that observed in Gabon's Estuary Province. The trend however, again like in the Estuary Province, is that given urban demand, trees are being cut specifically to be commercialised as fuelwood.

Improved Stove Use in the Yaoundé hinterland

L'ONG CRADIF (Centre Régional d'Appui et de Développement des Initiatives Féminines) situé à Mbalmayo, a récemment mené un projet de réalisation de foyers améliorés dans la région de Mengueme. La réalisation et l'implantation de foyers améliorés fut possible grâce à la participation des femmes dans la construction et le choix des foyers. Depuis, les femmes bénéficiaires se plaignent de moins en moins de la corvée du bois et apprécient le confort de leur cuisine. De plus, dans la région où le projet s'est développé, on note une plus grande prise de conscience des populations vis-à-vis des problèmes liés à la conservation et à la gestion de la forêt. L'impact sur la forêt n'est pas encore mesurable car ce projet doit être combiné à d'autres actions visant à la préservation et à la gestion des ressources forestières. Cependant, on observe une diminution de la coupe de bois vert, signe d'une baisse de la pression des ménagères sur la forêt.

Adapted from C. Houbin

8. NON TIMBER FOREST PRODUCTS

While urban reliance on products from the forest for survival needs and cultural attachment is largely dominated by bushmeat and fuelwood, dependency on non timber forest products (NTFP) is also significant. NTFP play a key role in household livelihood strategies. NTFP first sparked the interest of conservationists and developers because of their economic value : they provide cash to gatherers, they are perceived as constituting alternatives to poaching and can in some cases be harvested sustainably. Their role, however, extends far beyond their economic utility : the cultural factor is also capital. Numerous NTFP are edible and serve as condiments or in making sauces. Leaves are also eaten, used in cooking or as wrappers. Oil, wine, worms and alcohol are high-value palm tree derivatives. Traditional healing depends on forest products - both animal and vegetal such as leaves, roots and bark. Traditional healing has moreover been " rediscovered " given the unaffordability of imported pharmaceuticals (Privat 1997-1998). Materials for craft items and household utensils also come from the forest. Habitat loss and over-harvesting in peri-urban areas translate into rarity and increased costs for substances used daily. As peri-urban halos swell, the standard of living of the urban poor is undermined. A good example which reveals the cultural and economic importance of these products has been highlighted by a study of the NTFP market in Europe! H. Tabuna (1999) has inventoried and described the organisation of Cameroonian and Congolese (DRC) NTFP sold in Paris and Brussels which cater to African immigrant communities.

This problem of over-harvesting has been demonstrated in an APFT study on rattan in the Yaoundé hinterland (Defo, 1999). Rattan harvesting is a profitable activity and can contribute up to 50% of household revenues in some villagers. Use of rattan for furniture

and craft items has expanded dramatically over the past decades and parallels the demographic growth of the Cameroonian capital : less than 90.000 inhabitants at independence, 1.080.000 in 1995. As discussed above with respect to the bushmeat trade, urban unemployment and poverty also exacerbate pressure on rattan. In some research sites, villagers who walked 6 km to find rattan in 1992 walked up to 9 km in 1997. Concrete recommendations to harmonise extraction and sustainability have been developed in this study. The first is to clearly establish the rights and responsibilities of actors involved in the harvesting, transformation and marketing processes. A second is to technically help harvesters and craftsmen reduce waste through training programmes. Third, plantation schemes as developed in South East Asia could be tried. Last, helping craftsmen increase the value added to their work could be attained by valorising craft products, improving their quality and adapting products to market needs.

NTFP in Libreville

A recent market study of NTFP sold in Libreville's principal markets (Mont Bouet, Nkembo, Lalala, Louis, Premier Campement-La Mondah) underscores the particular importance of NTFP food for the Librevilleois. Odika is by far the most widely sold NTFP. Used in sauces for fish and meat, odika is the dried, grilled and grated kernel of Irvingia gabonensis. It is locally referred to as 'chocolate' because of its colour. In terms of market sales, it is followed by the leaves of Gnetum africanum, small forest fruits and condiments. The bark of Garcinia klaineana used in the preparation of palm wine or iboga, known for its hallucinogenic properties used in bwiti initiation rituals, are other important NTFP which perpetuate the importance of the forest for Gabon's city dwellers. Torches made of resin are also used by the bwiti. The NTFP sold in these markets are harvested not only in the capital's hinterland but in other parts of the country as well, specifically those forest areas which are accessible by train and road networks.

Adapted from I. Chabot 1996-1997

9. INTERMEDIARY CITIES AND " URBAN-TYPE " SETTLEMENTS

Forest degradation is proportionally more pronounced around large Central African cities than around small or intermediary ones. The relationship between population densities and degradation has been confirmed by recent remote sensing studies such as those carried out by Achard, Eva, Glini, Mayaux, Richards and Stibig (1998, 51-52) and by Laporte (forthcoming). APFT research has consequently focused more on " hot spot " areas such as Kinshasa, Yaoundé and Libreville than around urban areas which exert less pressure on their hinterlands than the more encroaching capitals. Some work aimed at

understanding how populations of intermediary urban settlements interact with their forest environments has nonetheless been carried out. Intermediary-sized towns (5.000-20.000 inhabitants) are the interface between the village and large cities. They play key roles in the decentralisation process by providing administrative, political and social services (Ziavoula 1996). The study of these mid-sized towns is also relevant because it helps clarify the long and complex flow of exchange between "productive" forest areas and towns, and eventually "predatory" megapoles. For hunting and commercialisation of bushmeat around Ouessou (Rep. of Congo) see Thuret (1997) and Hennessey (1995) and for Makokou (Gabon) Lahm (1996). The commercialisation of agricultural surpluses between mid-size towns and larger cities has been analysed by Wolff, Trefon, Mwanza and Sintzoff (1999), Oyem (Gabon) and by Mangala (1999), Kikwit (RDC).

Migration scolaire vers une ville intermédiaire Sangmelima

Les villes intermédiaires fournissent un service social important à travers l'infrastructure scolaire qui y est disponible. Ceci est mis en exergue par une étude de cas sur l'immigration rurale vers Sangmelima (environ 10.000 hab.) qui se trouve à 45 km à l'ouest de la Réserve du Dja au Cameroun. Sangmelima attire de nombreux jeunes venus des villages environnants pour s'instruire à l'école. Face à une infrastructure scolaire défectueuse, ces villageois, conscients de l'importance de la scolarisation pour leur avenir, veulent à tout prix envoyer leurs enfants dans des centres urbains. C'est ainsi que plus de 40% des migrants originaires de la Réserve du Dja sont des jeunes de moins de 17 ans, tous aux études. Ils se nourrissent essentiellement des provisions ramenées du village, et étudient parfois sous la lumière des lampadaires publics, à défaut de pétrole. Pour subvenir à leurs besoins, certaines jeunes filles se trouvent un "ami" fortuné. D'autres étudiants pratiquent la chasse commerciale. Si l'étudiant n'est pas hébergé par la famille, il est souvent laissé à lui-même, seul dans une chambre louée, muni d'un réchaud et d'un peu d'argent. D'énormes sacrifices sont donc consentis dans l'espoir d'obtenir un diplôme, grâce auquel ils peuvent espérer un emploi rémunérateur. Mais en fait, la majorité des étudiants doivent interrompre leurs études, faute de moyens...

Adapted from V. Dubois 1998

Analysis of plantation "boomtowns" is an interesting way of understanding local populations' relations with "modernity" (see Les "villes" nouvelles Box). Likewise, study of the creation of a sawmill in Messok (Cameroon) reveals the negative socio-economic impacts on local villagers (Ioveva 1997). Following the setting up of the sawmill, villagers complained of a higher cost of living. New roads were built which facilitated the circulation of money and goods from town such as watches and radios.

Access to jobs and consequently money seriously disturbed social relations because those people who were not hired are jealous of those that were. Preparation of fields has also suffered as the men who used to do that annual job are unable to do so if they have been hired by the mill. The private logging company is obliged to remit a percentage of its profits to the village community. But, due to tension in the village, the money is not used for social infrastructure as intended : much is used to buy *odontol*, the locally produced alcohol distilled from palm wine... Problems created by logging activities and their implications on the urbanisation process can also be traced back to the colonial period. Evidence from Gabon's Moyen-Ougooé Province has been put forward in an analysis of " floating populations " and the creation of urban style political power (Gray and Ngolet 1996). In the Budongo Forest Reserve (Uganda) the social and ecological implications of a sawmill's closing has been examined (Lauridsen 1999). The social infrastructure which developed during the years when the mill was active, disintegrated rapidly when it shut down. The result today is environmental predation (mainly illegal pit sawing) carried out by former mill workers. In the Oksapmin district of PNG, the creation of a mining town had the twofold effect of monetarising villagers who either worked in the mine or who grew vegetables to be sold through the Oksapmin Vegetable Market, one of the rare agricultural co-operatives in the country (Brutti, Trangap/Oksapmin geographic report).

Les " villes " nouvelles

Dans la région Sud du Cameroun, au milieu de la forêt, quelques sociétés de plantation ou d'exploitation du bois attirent quelques centaines voire quelques milliers de travailleurs. Ceux-ci sont logés dans des " villages " avec leur famille le cas échéant, ce qui a pour effet de tripler voire quintupler l'effectif de la population : environ 20.000 personnes pour Hévécam sont réparties inégalement en 15 villages. Hévécam, dont les salaires sont environ 2 fois plus élevés que Socapalm est encore organisée selon un schéma datant de l'époque coloniale : chacun a son école, son dispensaire et son terrain de sport. Un hôpital et un collège sont situés dans le village des cadres. Ces " villes " vivent " deux fois par mois au moment de la paie : la petite quinzaine (avance sur salaire) et la " grande " paye en fin de mois, cette dernière étant associée à un marché très animé, attractif pour les populations environnantes. Celui d'Hévécam est le plus important de la région. On y vend toutes sortes de produits de consommation issus du monde rural forestier : produits agricoles, gibier, poisson. La date des paies étant décalée d'une société à l'autre cela permet à de nombreux visiteurs et visiteuses de se rendre tour à tour à chacun de ces hauts lieux d'animation et de plaisir, particulièrement les jeunes femmes venues de la ville ayant l'intention de monnayer leurs charmes au moment où l'argent coule à flot. Les bars sont nombreux et fort animés les week ends, surtout les jours de paie.

En tant que circulation des produits et des hommes, les sociétés forestières apparaissent comme des lieux de rencontre. Selon le médecin-chef de la plantation, les consultations pour maladies vénériennes plafonnent au moment de la paie, maladies qui risquent ensuite de se disséminer à la faveur d'une mobilité entre monde urbanisé et monde rural.

Adapted from H. Pagezy et al 1998.



Artisanat de rotin - Cameroun Yaoundé - 1998 - (Cliché L.Defo)

While urban reliance on products from the forest for survival needs and cultural attachment is largely dominated by bushmeat and fuel wood, dependency on non timber forest products (NTFP) is also significant.

10. CONCRETE ACHIEVEMENTS AND LESSONS LEARNED

A network of ACP and European researchers and experts operating in major urban areas in the Congo Basin has been set up. Much of this section of the present report is based on their work. These network members participated in two Forest-City Workshops organised by APFT (one in Yaoundé, the other in the Lopé Reserve, Gabon). Financial and material means have been made available to facilitate communication between network members. Through our work with African institutions, local-level capacity building is ongoing. Numerous case studies were commissioned. An African Fonds de Bourse was set up to allow our African partners to finance other studies which they consider as priority in their respective cities. It is managed directly by our African partners. Awareness is beginning to be raised of the need to link urban needs with conservation issues. The ways in which urban populations undermine wildlife protection schemes in protected areas is one example. APFT focus on urban issues is an original approach and our partners working in the field have come to recognise its pertinence. The knowledge base of Forest-City relations has been broadened. Useful new data on urban use of forest products and urban perceptions of conservation issues has been gathered and analysed.

1. As State systems do not respond to the needs of urban populations, their dependency of the forest resource augments.
2. The rural-urban cleavage is disappearing rapidly : " modernity " is increasingly entering the village, village-type behaviours continue in towns. This results from the close social and physical proximity between forest and city.
3. International donors are promoting conservation but rich world governments and businesses are paradoxically responsible for pressuring local populations and governments to adopt unsustainable behaviours.
4. Protected area management and other rural conservation /development efforts will not work if urban needs are not addressed.
5. Don't " demonise " cities. Urban populations have the potential to contribute to biodiversity conservation but stimulating awareness for the promotion of environmental accountability by city dwellers is needed first.
6. Locally appropriate (financial, technical, institutional...) incentives have to be found for urban-based decision makers to think seriously about conservation.
7. A multi-level analysis approach is necessary to link local conservation efforts with international level priorities.
8. Understanding perceptions is a crucial step in the process of conceptualising action plans for conservation.

REFERENCES

- Achard, F., H. Eva, A. Glini, P. Mayaux, T. Richards & H. J. Stibig.** 1998. Identification of Deforestation Hot Spot Areas in the Humid Tropics. TREES. Brussels, Luxembourg : European Commission.
- Ammann, K.** 1998. The Conservation of the Bonobo in the 1 Million Hectare SIFORZAL/DANZER Logging Concession in Central Congo. Unpublished paper. Nanyuki.
- Atkinson, A.** 1994. The Contribution of Cities to Sustainability. *Third World Planning Review* 16 no. 2: 100.
- Bahuchet, S. & K. Ioveva.** 1998. Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage: le cas de Yaoundé (Cameroun). In *Villes du Sud et Environnement*, eds. Bley, D., J. Champaud, P. Baudot, B. Brun, H. Pagezy et N. Vernazza-Licht, 171-182. Travaux de la Société d'Ecologie Humaine. Châteauneuf de Grasse: Editions de Bergier.
- Bissielo, A.** 1998. Le bois de feu entre tradition et modernité à Libreville, Gabon. Unpublished report. APFT.
- Boudigou, R., D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht.** 1998. Le retour au village des migrants comme exemple des interactions ville/forêt au Sud-Cameroun. In *Villes du Sud et Environnement*, eds Bley, D., J. Champaud, P. Baudot, B. Brun, H. Pagezy and N. Vernazza-Licht, 225-241. Travaux de la Société d'Ecologie Humaine. Châteauneuf de Grasse : Editions de Bergier.
- Bruneau, J.C.** 1995. Crise et déclin de la croissance des villes au Zaïre. *Revue Belge de Géographie*, Fascicule 58, 1-2 : 103-114.
- Chabot, I.** 1996-1997. Etude de la Filière des Produits Non Ligneux au Gabon. Unpublished Masters Thesis (Université de Paris XII, Val de Marne).
- Delvingt, W.** 1997. La Chasse villageoise : Synthèse régionale des études réalisées durant la première phase du Programme ECOFAC au Cameroun au Congo et en République Centrafricaine. Unpublished report. Gembloux, Belgium : AGRECO-CTFT.
- Demenou, A.** 1996. *Le commerce et la consommation de bois de feu à Yaoundé et leur impact sur l'environnement*. Mémoire de Maîtrise, Université Catholique d'Afrique Centrale, Institut Catholique de Yaoundé.
- Demenou, A.** 1997. Etude sur l'exploitation du bois de feu et son impact sur le milieu naturel et les hommes : le cas de Fébe village. Unpublished report. APFT.
- Dubois, V.** 1998. Etude des migrants originaires de la Réserve du Dja (partie ouest) vivant dans la ville de Sanmelima. Unpublished report. APFT.
- European Commission.** 1997. Green paper on relations between the European Union and the ACP countries on the eve of the 21st century : Challenges and options for a new partnership. Luxembourg: European Communities.
- Eyane, N.** 1996. Carte d'identité du braconnage en zone de forêt dense. In *General Report of the Conference on the Impacts of Forest Exploitation on Wildlife*. Bertoua, Eastern Cameroun, 17-18 April 1996. Unpublished report. World Society for the Protection of Animals.
- Franceville, A.** 1984. *Yaoundé : Construire une Capitale*. Paris: ORSTOM.
- Gray, C. and F. Ngolet.** 1996. The Fickleness of the "King" Okoumé and Arrested Urbanization in Lambaréné, Gabon. Unpublished paper presented at the School of Oriental and African Studies, London.

- Gubry, P., S. Lamleen, E. Ngwe, J. M. Tchegho, J. P. Timnou, & J. Veron**, eds. 1996. *Le Retour au Village: une solution à la crise économique au Cameroun*. Paris: Harmattan, MINREST, IFORD, CEPED.
- Hemesse y, A. B.** 1995. A study of the meat trade in Ouesso, Republic of the Congo. Unpublished report. GTZ.
- Hubin, C.** 1999-2000 (forthcoming). Déforestation dans le Bassin du Congo : Analyse de la consommation de bois de chauffe et solutions apportées au Sud-Cameroun. Mémoire de Licence. Université Libre de Bruxelles.
- Ioveva, K.** 1997. L'impact de l'installation d'une exploitation forestière sur la chasse et la commercialisation de la viande de brousse. Unpublished report. APFT.
- Jacquet, A.** 1999. La perception de la forêt et de sa conservation par des adolescents en fin de parcours scolaire à Yaoundé. Mémoire de fin d'études, Université Libre de Bruxelles.
- Kiyulu, N.** 1998. Les perceptions de la forêt à Kinshasa. Unpublished report. APFT.
- Laporte, N.** 1999 (forthcoming). Géographie des relations ville-forêt. Vol 2. analyse à l'échelle régionale. Unpublished report. CARPE.
- Lauridsen, M.** 1999. Workers in a Forest: Understanding the Complexity of Incorporating Local People in Modern Management. Unpublished Master's Thesis. University of Copenhagen.
- Mbomba Moulambo.** 1997. La représentation mentale de la forêt par les citadins au Gabon : Le cas des populations de Libreville. Unpublished report. APFT.
- Miti, T. & L. Kibala.** 1998. Enquête sur le bois de chauffe et le charbon de bois à Kinshasa. Unpublished report. APFT.
- Nampaa, N. S.** 1991. Social and Economic Importance of Wildlife. In Proceedings of the 10th World Forestry Congress, *Revue Forestière Française*, Hors Série n° 3.
- Ndobegag, M.** 1994. *Yaoundé City Dwellers and their Perceptions of the Forest*. Unpublished report. Université Libre de Bruxelles.
- Pagezy, H. Vernazza-Licht, N., Bley, D., Boudigou, R., & O. Bernard.** 1998. Risque actuel et risque potentiel de l'épidémie de sida : le cas des régions forestières d'Afrique centrale (Congo ex-Zaïre, Cameroun). *Bull. Mém. Soc. Anthropol.*, 10, (1-2) : 149-167.
- Pri vat, A.** 1997-1998. *L'approvisionnement de Yaoundé en plantes médicinales*. DEA Environnement. Université d'Orleans.
- Redford, K. H., R. Godshalk & K. Asher .** 1995. What about the Wild Animals? *Wild Animal Species in Community Forestry in the Tropics*, Rome, FAO.
- Tabuna, H.** 1999. *Le marché des produits forestiers non ligneux de l'Afrique Centrale en France et en Belgique: Produits, Acteurs, Circuits de Distribution et Débouchés Actuels*. Bogor (Indonesia). CIFOR.
- Thuret, M.** 1997. Zonage du terroir forestier exploité par les populations de Ouesso (Nord-Congo). Unpublished report. APFT.
- Trefon, T., and P. de Maret.** 2000 (forthcoming). Snack Nature dans les Villes d'Afrique Centrale in D. Bley et al (eds.) *L'homme et la forêt tropicale*. Travaux de la Société d'Ecologie Humaine, Châteauneuf de Grasse : Editions de Bergier.
- Trefon, T. and L. Defo.** 1999. Can Rattan Help Save Wildlife?. In *Development*, 42 (2) 68-70.
- Tricaud, P. M.** 1996. *Ville et nature dans les agglomérations d'Afrique et d'Asie*. Paris, Ministère des

Affaires Etrangères.

- Tshibangu, K.** 1996. Résultats d'une enquête sur la consommation des combustibles ligneux à Kinshasa, Zaïre. *Tropicultura*, 14, 2, 59-66.
- Vangu-Lutete, L.** 1979. Le Zaïre et le problème des combustibles ligneux : Estimations des besoins et essai d'analyse de la problématique. Unpublished report.
- Vennetier, P.** 1991. *Les Villes d'Afrique tropicale*. Paris: Masson.
- Wilkie, D. S., G. Sidle, G. C. Boundzanga, S. Blake, & P. Auzel.** 1998. Defaunation or Deforestation : Commercial Logging and Market Hunting in Northern Congo. In *The Impacts of Commercial Logging on Wildlife in Tropical Forests*, eds. A. Grajal, J. G. Robinson, and A. Vedder. New Haven: Yale University Press.
- Wolff, E., T. Trefon, M. Sintzoff & H. Mwanza.** 1999 . *Géographie des Relations Ville-Forêt*. Vol 1. Analyse à l'échelle locale. Unpublished report. CARPE.
- Wolfire, D. M., J. Brunner & N. Sizer.** 1998. Forests and the Democratic Republic of Congo. Washington, D. C. World Resources Institute.
- Ziavoula, R.** 1996. Villes secondaires et pouvoirs locaux en Afrique sub-saharienne: Le Congo. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Zins, R. and Kambale-Katahwa.** 1989. *L'Energie-bois au Zaïre: Bilan et perspectives*. Kinshasa. Agence Canadienne de Développement International.



Femmes au marché de Luganville. Santo - Vanuatu - 1998 - (cliché D. Greindl)

LA FILIÈRE "VIANDE DE BROUSSE"

Serge BAHUCHET

Avec la participation de :

Sophie Bouly de Lesdain, Serge Cogels, Edmond Dounias, Alain Froment, Delphine Greindl, Pierre Grenand, Kornelia Ioveva, Georgius Koppert, Helen S. Newing (UKC), Hilary Solly, Theodore Trefon

INTRODUCTION : PROBLÈMES ET DÉBATS

LE DÉBAT SUR LA VIANDE DE BROUSSE

En quelques mois, la viande de brousse en Afrique, ou plutôt *the bushmeat trade*, est devenue une question d'actualité brûlante. Plusieurs sites lui sont consacrés sur la Toile (le *Web*)¹ ; un forum de discussion fonctionne depuis plusieurs mois, sous l'égide de l'*American Zoo and Aquarium Association* (AZA ; cf. le compte rendu par Aveling 1999) ; plusieurs groupes activistes écologistes ont engagé des campagnes internationales d'opinion par voie de presse, pour influencer les gouvernements occidentaux afin d'interdire la pratique de la chasse et du commerce de viande.

Ces débats émanent de groupes dont la préoccupation est centrée sur "le droit de l'animal" (notamment *The Biosynergy Institute*, avec le slogan : *Stop the slaughter* "arrêter le massacre", *The World Society for the Protection of Animals* et *The Humane Society of the United States*, HSUS). Ils sont relayés ensuite par des groupes actifs de protection des forêts équatoriales, qui se qualifient quelquefois eux-même d'*ecowarriors*, "écoguerriers" (notamment *The Rainforest Action Network*, *Pro Regenwald*, *The Rainforest Foundation* et *Rettet den Regenwald*). En effet, une lecture attentive des messages montre que les informations et les photographies proviennent toutes de la même source et des mêmes auteurs.

Quels sont les arguments ?

L'argumentation est actuellement centrée sur la menace que la chasse fait peser sur les grands singes, Chimpanzé et Gorille. On peut supposer que les grands singes servent "d'accroche" pour une campagne de sensibilisation basée sur la sensiblerie, le choc, le scandale. Pour preuve, les photos diffusées, toujours les mêmes, prises par le même photographe, de gorilles décapités et de membres sanguinolents de chimpanzés. L'un des arguments avancés est aussi que la consommation de grands singes relève du cannibalisme, puisque le Chimpanzé partage 98 % de ses gènes avec l'homme. L'annonce de la découverte d'une possible relation entre les HIV et les chimpanzés a apporté d'autres types de raisonnements. Il s'agit là de mêler subtilement santé publique

et prospective médicale.

Tout d'abord, il ne faut pas exterminer les chimpanzés, puisque le possible vaccin contre le SIDA se trouve peut-être dans leur sang. D'autre part, il ne faut pas consommer la viande du chimpanzé, car on courrait le risque d'attraper le SIDA. Et de montrer que l'origine de l'épidémie serait due à des consommateurs de viande de grands singes en Afrique centrale... Notons que le lien entre le Chimpanzé et le vaccin du SIDA n'est pas celui qui est retenu par les chercheurs. En revanche, la consommation de viande de primates contaminés constitue effectivement un risque majeur favorisant le passage à l'homme de nombre de maladies virales graves (lentivirus - HIV, HTLV - ou filovirus - Ebola, Margurg, Lassa). En d'autres temps, on en aurait conclu qu'il fallait exterminer tous les animaux vecteurs !

L'argumentaire des *ecowarriors* est différent. Leur but étant la conservation de forêts équatoriales intactes, leur cible principale est l'exploitation forestière, dont le trafic de viande sauvage est une conséquence.

La Commission Européenne a ainsi récemment essuyé une grave attaque par la Rainforest Foundation (1998) à cause de sa politique d'aide à la construction de routes au Cameroun, qui est considérée comme contraire à la conservation de la forêt (l'intérêt des routes pour les populations locales n'étant par ailleurs pas examiné...). En ouvrant des routes à travers des massifs précédemment inaccessibles, les exploitations forestières permettent la circulation automobile et la pénétration par les chasseurs, provoquant le commerce de viande et la destruction de la faune (consulter chapitre La route de ce volume, et Bouly de Lesdain 1999).

Dans ces prises de positions, le seul point de vue retenu est celui de la protection des animaux. Actuellement, le discours sur le commerce de viande sauvage est dominé par les conservationnistes de la nature, notamment par les plus extrémistes. Nulle préoccupation pour le développement rural dans cette campagne d'opinion issue des pays du Nord. On relève aussi l'usage (l'abus) de l'amalgame : confusions entre chasse et braconnage², faune sauvage et animaux protégés, consommation et commerce, ...

Dernier exemple en date (23/4/99), un communiqué de presse du WCS (une société qui emploie pourtant de nombreux scientifiques) consacré à la chasse dans les forêts exploitées est accompagné de photographies qui mêlent l'inévitable tête coupée de Gorille (animal protégé), des macaques de Bornéo, un Céphalophe bleu du Congo (deux gibiers de type banal) et un Silure (poisson de rivière). On en concluerait aisément que l'homme du Tiers-monde ne doit pas manger de viande sauvage...

L'ÉTAT DE CONNAISSANCES SUR LA VIANDE DE BROUSSE

Pourtant, il y a déjà longtemps que les gestionnaires de la faune et les responsables de programmes de nutrition en Afrique ont reconnu l'importance de la faune sauvage pour l'alimentation des régions tropicales (Asibey 1974, de Vos 1977). Sans entrer dans les détails, notons que ces études ont conduit à des expériences d'élevage, élevage extensif d'ongulés dans les savanes (*game ranching*, principalement en Afrique australe), élevage intensif de rongeurs géants en forêt (Aulacode et Athérure, initialement au Ghana et au Nigeria).

Trois rapports récents synthétisent les connaissances sur les usages de la faune

sauvage et proposent des actions concrètes (Chardonnet 1995 pour la Commission Européenne, Redford *et al.* 1995 et Ntiamoa-Baidu 1997 pour la FAO).

Les recherches sur le trafic de viande sont très récentes en ce qui concerne l'Afrique centrale. Dans les forêts des autres continents, au contraire, le problème a été mieux exploré : un rapport de l'UICN a été intégralement consacré à la viande de chasse dans l'approvisionnement au Sarawak (Caldecott 1988) et plusieurs études écologiques concernent la chasse et l'écologie du gibier en Amazonie (Robinson & Redford 1991, Redford & Robinson 1987, Redford *et al.* 1992, Redford 1993).

Les études menées de longue date au Ghana et au Nigeria font figure d'exception en ce qu'elles montrent nettement l'importance économique du gibier (Martin 1983, Anadu *et al.* 1988, Dei 1989).

En Afrique centrale, les premières études se déroulent en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) : impact de la chasse commerciale par les Pygmées mbuti (Hart 1978, Hart & Petrides 1987) ; dynamique de la faune en relation avec l'agriculture au Zaïre (Wilkie 1987, Wilkie & Finn 1990) ; flux de viande sur les marchés de Kisangani (Colyn *et al.* 1987). Plus récemment, une étude sur l'impact de la chasse commerciale sur la dynamique de la faune a été conduite au nord-est du Gabon (Lahm 1993a et b), ainsi qu'une grosse enquête sur le commerce à l'échelle du pays (Steel 1994) ; plusieurs études ont été menées sur le marché de la viande en Guinée équatoriale (Fa *et al.* 1995, Juste *et al.* 1995).

Les travaux effectués ces dernières années s'efforcent d'évaluer l'impact de la chasse ou du piégeage sur les populations animales, en relation avec la biomasse et le taux d'accroissement de la faune pour estimer la durabilité de cette activité (pour le Cameroun Dethier 1998, Muchaal & Ngandjui 1999 ; pour le Gabon Lahm 1993b ; pour la Guinée Equatoriale Fa *et al.* 1995). Le point de vue qui transparaît dans ces études est plutôt celui de la population animale que celui du villageois !

CE CHAPITRE

Nous discuterons dans ce chapitre des aspects socioéconomiques du commerce de la viande de brousse, laissant délibérément de côté le domaine biologique de l'impact de la chasse, largement couvert par de nombreux travaux.

Nous considérons en effet que toute politique visant à limiter la pression de chasse doit s'appuyer sur une bonne compréhension du phénomène *entier* et notamment en prenant en compte l'ensemble des intervenants et leurs motivations. C'est le but du présent chapitre que de présenter le commerce de la viande de brousse *dans son ensemble* en le centrant sur les *acteurs* et en remontant les réseaux d'approvisionnement, afin de comprendre *l'organisation sociologique du commerce de viande*.

Conscient des lacunes existantes, APFT a organisé dès 1994 des enquêtes à différents points des réseaux de la viande de brousse : au niveau des chasseurs dans les villages, dans les villes et sur les routes. Ces recherches ont été menées au Cameroun (villages des départements de l'Océan et du Centre ; Yaoundé), au Gabon (Libreville) et secondairement en Guinée équatoriale (villages de Monte Alen ; Bata), au Congo (Ouessou) et en République démocratique du Congo (Kinshasa).

Nous développerons ici les résultats obtenus en Afrique centrale, région du monde où

le problème du commerce de viande se pose actuellement avec acuité, puis nous esquisserons une comparaison avec les deux autres régions forestières de la zone ACP où APFT s'est impliqué, le massif des Guyanes et la Mélanésie.

POSER LE PROBLÈME

Le problème de la viande de brousse en Afrique centrale repose essentiellement sur un malentendu. Intervenants des pays du Nord et populations locales ne se posent pas la même question ; en schématisant à l'extrême :

Intervenants des pays du Nord :

Comment assurer la préservation de la biodiversité ?

Populations locales :

Comment satisfaire les besoins de la vie quotidienne ?

En réalité, ce sont *trois domaines différents* qui sont impliqués dans cette question du gibier :

domaine biologique,
domaine alimentaire,
domaine économique.

Les trois doivent être abordés simultanément : toute solution, pour être viable (et crédible), doit satisfaire à l'ensemble.

Domaine biologique :

Comment

- *assurer la préservation de la biodiversité ?*

Faut-il

- renforcer les lois répressives ?
- accroître les surfaces protégées ?
- exclure les populations des forêts ?
- impliquer les populations dans des processus d'utilisation raisonnée ?

Domaine alimentaire :

Comment

- *satisfaire d'une manière régulière les exigences alimentaires d'une population nombreuse, en majorité à revenus modestes et qui ne cesse de croître ?*

Faut-il

- intensifier le système de production existant ou en imaginer de nouveaux ?
- procéder à une meilleure circulation de la viande de brousse ?
- améliorer la diffusion de la viande d'élevage ?
- importer de la viande et du poisson ?

Domaine économique :

Comment

- *assurer des revenus aux intervenants de la filière ?*

Faut-il

- réguler le commerce par des patentes ?
- développer le plein-emploi ?
- accroître la production agricole ?

1. LA VIANDE DE BROUSSE EN AFRIQUE CENTRALE

1.1. LA DEMANDE : LA VIANDE DE BROUSSE EN VILLE

Le citoyen est dépendant du commerce pour son approvisionnement alimentaire. La viande de gibier n'est qu'une des possibilités qui lui sont offertes. Les protéines peuvent être d'origine végétale ou animale, dans ce cas, elles peuvent provenir de la viande, des oeufs ou du poisson. Enfin, on peut consommer la viande d'animaux domestiques ou sauvages. En second lieu, il importe de distinguer les types de repas et les lieux de consommation : repas quotidiens, occasionnels ou festifs, à domicile ou dans des lieux publics.

Pour ces raisons, l'analyse de la consommation de la viande de brousse dans les villes d'Afrique centrale doit prendre en compte plusieurs paramètres et la question des motivations des consommateurs est primordiale. Le critère du prix de vente en relation avec le pouvoir d'achat s'avère crucial.

L'importance potentielle de la viande sauvage pour le régime alimentaire des citoyens apparaît nettement à la lecture des résultats des enquêtes nutritionnelles menées dans une ville "secondaire", zone rurale devenue urbaine à la suite de l'installation d'une agro-industrie sucrière, Mbanjock (Cameroun).

Située à la lisière de la zone forestière, le gibier n'y arrive que rarement. La viande est cependant consommée régulièrement, mais en quantité faible (45 g/jour/personne), le gibier représentant 12 % de la viande consommée. Le régime alimentaire compte peu de protéines : au total 54,3 g/j/p, dont la moitié d'origine végétale (Sajo Nana *et al.* 1996).

La viande de brousse est présente en quantités importantes dans les villes d'Afrique centrale.

A **Libreville** (450 000 habitants), 500 tonnes de viande de gibier sont vendues annuellement sur les trois principaux marchés (Oloumi, Nkembo et Mt Bouet ; enquêtes 1992-1993 du WWF, Steel 1994).

Yaoundé est une ville de près d'un million d'habitants. Pendant un an (1995-1996), le suivi quotidien des quatre principaux points d'arrivée et sites de commercialisation de la viande à Yaoundé³ a permis une évaluation des quantités mises en vente : la moyenne quotidienne de l'ensemble des 4 marchés s'élève à 2 300 kg/j. Nous estimons au tiers la quantité de viande entrant à Yaoundé hors marchés, ce qui donne une quantité quotidienne de l'ordre de 3 tonnes, soit une *quantité annuelle de l'ordre de 1 100 tonnes de viande sauvage*, sans variation saisonnière significative (Ioveva-Baillon 1996).

Principales espèces

Il est troublant de relever que trois espèces à elles seules représentent près de 70 % du gibier sur tous les marchés d'Afrique centrale : en premier, le petit Céphalophe bleu (ongulé, *Cephalophus monticola*), avec l'Athérure (rongeur, *Atherurus africanus*) et le singe hocheur (primate, *Cercopithecus nictitans*). Les autres céphalophes les rejoignent, principalement *Cephalophus callipygus* et *C. dorsalis*. La fréquence des singes informe sur l'importance relative de la chasse au fusil, mais aussi sur l'épuisement local de la faune : lorsque la disponibilité diminue, c'est le taux de capture du gibier arboricole qui augmente.

Tableau 1 : Le gibier vendu sur les marchés d'Afrique centrale

Lieu	Libreville	Bata	Ouesso	Kisangani	Palisco
pays	Gabon	Guinée équatoriale	Congo	RD Congo	Cameroun
type de ville	capitale	"capitale"	province	province	scierie
source	STEEL, WWF, enquête 92-93	JUSTE <i>et al.</i> 1995, enquête 90-91 (recalculé)	THURET, APFT, enquête 1997	COLYN <i>et al.</i> , 1987, enquêtes sur 5 ans (recalculé)	AUZEL, APFT, enquête 98-99
Athérure	27 %	24 %	8 %	4 %	16 %
Céph. bleu	20 %	30 %	29 %	25 %	31 %
Céph. "bais"	14 %	7 %	42 %	8 %	21 %
Singes	13 %	17 %	13 %	8 %	19 %

Organisation et lieux de la vente

Le consommateur urbain peut s'approvisionner auprès de deux types de fournisseurs différents : le détaillant et le restaurateur (qu'il pratique en boutique ou dans la rue). Il a ainsi la possibilité d'acheter son gibier "brut" ou sous forme préparée, dans un lieu de consommation (Fig. 1).

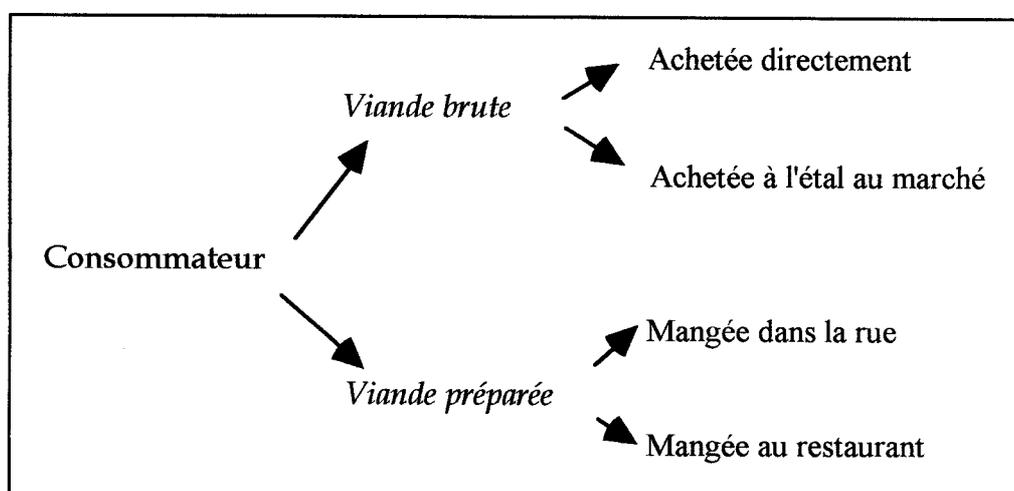


Figure 1 : La consommation en ville

Certains collecteurs se rendent au domicile de clients connus ; consommateurs et détaillants se dirigent vers les points d'arrivée (gares routières ou ferroviaires) pour y acheter directement aux transporteurs. Grossistes, restaurateurs ou particuliers achètent enfin au marché, où les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à exercer des activités de revente (80%). Ce sont aussi des femmes qui préparent la viande pour vendre des plats cuisinés dans la rue. Selon les distances, la viande arrive fraîche ou boucanée, même si les consommateurs affirment tous préférer la viande fraîche. Environ le tiers de la viande vendue sur les marchés de Yaoundé est fraîche. Les restaurateurs, par exemple, s'efforceront toujours de l'obtenir ainsi. A Libreville, la viande peut arriver congelée.

Importance de la consommation de rue

A Yaoundé, les vendeuses de plats cuisinés, les "aides-maman", proposent à la vente des parts de viande de brousse au même tarif que des parts de poulet ou de porc. Chacun peut ainsi se rassasier le midi pour 500 FCFA en achetant indifféremment l'un ou l'autre et généralement en privilégiant ce qu'il préfère, c'est-à-dire du gibier - d'autant plus qu'il lui arrive désormais rarement d'en consommer à domicile (Bahuchet & Ioveva-Baillon 1998). On constate que la part la plus importante de la consommation de gibier s'effectue là, dans la rue, et non plus au domicile des familles, ni dans les divers restaurants ("circuits" ou autres ; cf. Trefon & de Maret 1999).

Le prix d'un plat de gibier dans les restaurants populaires de Libreville ("maquis") est d'environ 1500 FCFA.

Les prix de vente

Prix et unités de vente varient. Partout, les gibiers les plus petits sont les plus chers.

Le petit gibier, constitué du Pangolin et des rongeurs géants (Athérure, Rat de Gambie, Aulacode), est vendu à la pièce, frais ou boucané ; il coûte en moyenne 10000 FCFA à Libreville, 7000 FCFA à Yaoundé. Le gibier de taille moyenne (cercopithèques, Céphalophe bleu) est vendu entier, frais ou boucané, alors que les antilopes (Céphalophe bai, de Peters, ...) et les gros mammifères (Potamochère, gros singes) sont quant à eux généralement vendus en quartiers. Les grands mammifères enfin (Gorille, Éléphant, Buffle) sont vendus en portions boucanées (boules de viande d'une dizaine de kilos).

De plus en plus souvent, le gibier est détaillé : au lieu de le vendre entier ou en cuissots, la marchande prépare des "tas" de quelques petit morceaux cubiques. Le client en achète un certain nombre, selon les portions dont il a besoin, et ces tas ne sont pas pesés.

Tableau 2 : Prix du gibier à Yaoundé (1997)

Gibier (poids moyen)	Prix a la pièce FCFA	Prix au kg FCFA
Athérure (3 kg)	6000 à 8500	2000 à 2800
Aulacode (6 kg)	6000 à 8500	1000 à 1400
Pangolin commun (3 kg)	6000 à 8500	2000 à 2800
Cercopithèques frais (7 kg)	4000 à 5000	570 à 700
Céphalophe bleu (7 kg)	3500 à 4000	500 à 600
Céphalophes moyens (19 kg)	9000	470
Buffle (portions de 10 kg)	9000	900
Éléphant (portions de 10 kg)	9000	900

Le gibier par rapport à la viande d'élevage

La comparaison du prix du gibier avec le prix des autres nourritures animales proposées au marché, viande d'élevage et poisson, est cruciale pour comprendre les motivations des consommateurs. On tiendra compte de l'unité de vente, animal entier ou au détail, à la pièce ou au poids.

C'est à ce niveau qu'on trouve les différences entre capitales, liées au niveau de vie des habitants.

- à Yaoundé (Cameroun) :

ramené au kilo, le prix des viandes sauvages est très fréquemment plus bas que celui des autres produits animaux. Le prix moyen au kilo du poisson est 1100 FCFA, du poulet 1200, du boeuf 1400 et du porc 1500, alors que le prix moyen au kilo du gibier est inférieur à 1000 FCFA (Tableau 3). Si les plus petits gibiers se vendent à la pièce (de 3000 à 7000 FCFA), les plus gros se détaillent. Dans ce cas, le prix au kilo est plus élevé (de l'ordre 2500 FCFA/kg), mais le client n'achète qu'un nombre de parts limité et non un poids pesé (par exemple, 1000 FCFA pour 4 petites portions).

D'importantes flambées du prix du bœuf ont été enregistrées à partir de 1997 au marché de Yaoundé (de l'ordre de 180 %, Elouné 1998) ;

Tableau 3 : Prix des viandes et poissons à Yaoundé (prix au kg en FCFA, enquêtes K. Ioveva, APFT, 1997)

Boeuf	1100-1700
Porc	1300-1700
Poulet	950-1400
Poisson	500-1000

- à Bangui (RCA), la même tendance a été relevée sur le marché (Chardonnet 1995 : 123) ;
- à Libreville (Gabon) en 1992 (avant la dévaluation), le prix de la viande de brousse était 1,6 fois plus élevé que celui de la viande de bœuf (moyenne de 1070

F/kg contre 670 F/kg, Steel 1994). Actuellement (1999), l'écart de prix n'est plus si marqué et le gibier est devenu compétitif, bien qu'il reste considéré comme "trop cher" par les consommateurs, étant vendu entier et non au poids (enquêtes M. Indjiely).

Tableau 4 : Prix des viandes et poissons au marché de Libreville (enquêtes T. Trefon, APFT, octobre 1999)

Type de viande	à la pièce	au kilo
<i>Aulacode (3 kg)</i>	9000-12000	3000-4000
<i>Chevrotain aquatique (10 kg)</i>	5000	500
<i>Boeuf (kg)</i>		3000-4000
<i>Poulet congelé</i>	(cuisses)	1300
<i>Poisson frais</i>		15000

Toutefois, la perception des prix par les consommateurs, tant à Libreville qu'à Yaoundé, est négative : toutes les ménagères interrogées soulignent que les prix élevés sont difficiles à intégrer dans leur budget. Ainsi, à Libreville, 39 % des ménages ne consomment du gibier qu'une fois par mois, à l'occasion de fêtes ; 16 % une fois par semaine. C'est à cela qu'il faut attribuer le succès de la vente au détail, ainsi que de la restauration de rue. Soulignons cependant que les données manquent totalement sur la consommation des autres protéines animales par les citoyens.

Kinshasa

La situation de Kinshasa, comme conséquence de la guerre qui a prévalu en République démocratique du Congo ces dernières années, contraste fortement avec les autres villes évoquées ici. Le gibier y est peu consommé, il est trop rare et trop cher, au point que la viande est considérée comme "un condiment" : elle donne un peu de goût à la sauce, mais elle ne nourrit guère. Les mouvements des rebelles dans l'Est, l'importance stratégique du fleuve, naguère axe commercial principal, ont contribué à l'effondrement de l'approvisionnement de la capitale. Toute denrée y est chère, en premier lieu la viande, mais, même alors, le gibier coûte deux à trois fois plus cher que la viande de boeuf. La rareté du gibier fait que sa consommation, rare et luxueuse, se fait en famille et non dans des restaurants, à la différence des autres villes d'Afrique centrale (cf. Trefon, chapitre *Kinshasa* du *Rapport Congo*).

Ouessou : une ville provinciale au Congo

Ouessou était en 1997, avant la guerre, une capitale régionale cosmopolite de 18 000 habitants. Deux marchés de gros approvisionnent la ville, l'un au "Rond-Point", lieu d'arrivée des routes de l'Ouest, l'autre sur le fleuve Sangha, au port d'Hydrocongo où accostent les pirogues et qui fait face au vaste massif forestier inhabité de la rive gauche. Ouesso consomme annuellement 44 tonnes de gibier et 22 tonnes de poissons du fleuve (extrapolation à partir des enquêtes quantifiées de Manuel Thuret, 1997). 65 % de la

viande arrive par le fleuve et seulement 35 % par la route.

Alors que les pêcheurs viennent en ville vendre eux-mêmes leur poisson, le commerce de viande voit intervenir des collecteurs spécialisés, en majorité des hommes. Ils vont chercher le gibier auprès des chasseurs et le vendent au port ou à la gare routière à des femmes revendeuses, qui elles-mêmes le vendent au marché central, à l'étal. Certaines de ces femmes possèdent une pirogue et organisent leurs propres voyages d'approvisionnement en se rendant directement chez leurs chasseurs réguliers. On nomme *bisombèla* ce type de commerce itinérant, hors marché.

1.2. L'OFFRE : LA VIANDE DANS LES VILLAGES

Importance de la viande

Pour le villageois, la viande de brousse *sert d'abord à nourrir sa famille*. Dans les villages forestiers, la consommation de viande est élevée et le gibier apporte toujours la part principale des protéines. Les animaux domestiques contribuent très peu au régime alimentaire, car ils sont réservés à des usages sociaux et festifs (visites d'hôtes de marque, rassemblements pour deuils, mariages, versement de dots, ...) et de plus en plus de nos jours comme réserve numéraire en cas de besoin grave (on vendra alors un cabri ou un mouton).

Exemple au Cameroun :

(enquêtes en 1984-1985, département de l'Océan ; Koppert 1991, Koppert *et al.* 1996)

Kola (chasseurs-collecteurs, petite agriculture) :

protéines animales dans la ration alimentaire : 78 %

consommation de viande : 215,8 g/j/personne

animaux domestiques : 1 %

produits de la pêche (poissons et crustacés d'eau douce) : 8 %

gibier : 70,2 % des protéines de la ration alimentaire

Mvae (essarteurs, piégeage et pêche en eau douce) :

protéines animales dans la ration alimentaire : 70 %

consommation de viande : 185,3 g/j/personne

animaux domestiques : 2 %

produits de la pêche (poissons et crustacés d'eau douce) : 18 %

gibier : 56,2 % des protéines de la ration alimentaire.

Techniques de capture

Les techniques de chasse pratiquées n'ont plus grand chose à voir avec celles qui ont été décrites dans ces régions au début du siècle. Notamment les chasses collectives ont disparu à peu près partout (sauf chez les Pygmées). Piégeage ou chasse au fusil, les techniques sont désormais individuelles. L'usage du fusil nécessite évidemment des munitions, qui sont coûteuses (comme l'arme elle-même, bien que circulent fréquemment des fusils fabriqués localement, assez peu sûrs !). La chasse est souvent nocturne, à l'aide de torches électriques.

Les habitants des forêts étaient naguère de talentueux piégeurs. Ils savaient construire près d'une vingtaine de pièges, selon le type d'animal recherché. Actuellement, la gamme usuelle s'est réduite à quatre ou cinq sortes, qui attrapent des animaux différents selon qu'on les tend près des champs ou en pleine forêt. L'innovation technique majeure est l'emploi pour le collet de câbles de fil de fer, similaires à des câbles de freins de vélo⁴.

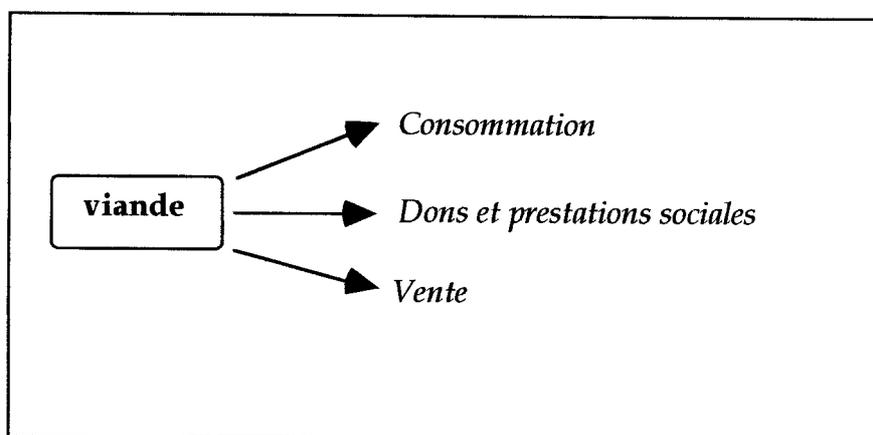
La technique et le lieu influencent le type de gibier capturé. On tue au fusil les primates (cercopithèques et grands singes), les grands mammifères (Eléphant, Buffle, Sitatunga, Potamochère) et les céphalopodes (qui sont attirés par des appeaux vocaux). Les pièges tendus en pleine forêt attrapent principalement des céphalopodes de taille moyenne (notamment *Cephalophus callipygus*, *C. dorsalis*). En revanche, les pièges dans les forêts anthropisées proches des villages (jachères, champs, ...) capturent les petits céphalopodes bleus (*C. monticola*) et les gros rongeurs (Athérure, Aulacode).

Le débat sur les méfaits du piégeage doit être remis en perspective. Les pièges sont jugés par les Occidentaux comme cruels pour les animaux, ou "indignes" ; cette technique est considérée comme dévastatrice, tuant inutilement des animaux qui s'échappent blessés ou qui sont laissés à pourrir. Cependant, les animaux que l'on tue pour le commerce sont principalement les céphalopodes, qui sont pris majoritairement dans les pièges, et les singes, tués au fusil. Sont aussi tués au fusil les grands mammifères dont les populations en forêt sont menacées (Gorille, Chimpanzé, Eléphant et Buffle). On doit donc souligner qu'une campagne d'interdiction des pièges a comme conséquence de pousser à l'usage des fusils, ce qui conduit à un changement de cible, en s'attaquant à des mammifères déjà en danger. Il convient donc d'étudier des possibilités d'aménagement du piégeage, avec une autorégulation de la pratique (notamment en surveillant plus régulièrement les lignes de pièges).

Commercialisation de la chasse

Lorsque la viande arrive au village, le captureur en dispose de trois manières différentes : elle est destinée à la consommation familiale ; elle fait l'objet de partage et de dons à l'intérieur de la communauté villageoise ; enfin, elle sera partiellement vendue (Fig. 2).

Figure 2 : Le devenir de la viande de brousse au village



La part consommée par rapport à la part commercialisée varie d'une localité à l'autre.

Exemples au Cameroun :

- Solly (enquêtes 97-98), village **bulu** (Mekas, région du Dja) : (mesure) en nombre de prises, 43 % sont vendus, 57 % consommés.
- Jeanmart et Dethier (1998), village **bajwe** (Kompia) : (mesure) 40 % vendus, 60 % consommés.
- Dounias (1993), village **mvae** (Nkoelon, Dpt. Océan) : (mesure) en 13 mois, 2093 captures, poids total 18,6 tonnes ; en poids, 48 % sont vendus, 52 % consommés dans le village.
- Dethier (1995), village **bajwe** (Ekom) : (évaluation seulement) 68 % vendus, 32 % consommés.

Exemple au Gabon :

- Lahm (1993), villages **fang** et **bakota** autour de Makokou : 78% des chasseurs vendent entre 50 et 67 % du gibier, dont 22% en moyenne sont consommés au village (enquêtes citées par Steel 1994).

Qui sont les chasseurs ?

On reconnaît quatre types de chasseurs, dont deux sont originaires de la zone forestière :

- les villageois, qui sont aussi agriculteurs ;
 - les sociétés spécialisées, essentiellement les chasseurs-cueilleurs pygmées ;
- et deux sont allogènes, provenant d'autres régions ou de villes :
- les "braconniers", chasseurs spécialisés ;
 - les employés des sociétés forestières (cf. section suivante).

Les piégeurs villageois

Les villageois s'impliquent nettement dans la chasse à vocation commerciale. Généralement, cette activité s'ajoute à toutes les autres, agriculture, collecte de produits non ligneux, etc. (cf. Bahuchet, chapitre *Les systèmes de production* ; Trefon & Defo 1999 ; cf. aussi Noss 1995).

• Au Cameroun :

A Mekas en 1993, plus d'un homme adulte sur trois chasse (43 %), et tous sont susceptibles de vendre une partie de leurs prises. En effet, au long de l'année, près de deux tiers des ménages (64 %) se sont procurés un revenu monétaire de cette façon (Joiris & Tchikangwa 1995). Cinq ans après, ce sont 57 % des hommes adultes qui chassent régulièrement. Sur près de 800 sorties observées en un an, 69 % étaient consacrées au piégeage (enquêtes H. Solly, 1997-98). Solly constate aussi que les hommes qui gagnent le plus d'argent par la vente des produits de leur chasse sont aussi ceux qui en gagnent le moins par la production du cacao.

A Ekom, la situation est plus tranchée. Les villageois-agriculteurs piègent lorsqu'ils le peuvent. Mais une partie de la population chasse en permanence : il s'agit des jeunes hommes qui, à l'inverse, n'entretiennent pas de parcelles cultivées. 27 % des hommes chassent à ces fins. Les jeunes gens de 20 à 40 ans chassent plus, et plus loin du village, que leurs aînés. Ces chasseurs n'ont pas de cacaoyères ou, lorsqu'ils en ont une, ils ne la récoltent pas : sur 37 chasseurs, 19 n'ont pas de cacaoyère et 11 ne l'ont pas récoltée cette année là, préférant pratiquer la chasse (Dethier 1995).

On assiste à la *spécialisation* d'une partie des communautés villageoises vers la chasse professionnelle à plein temps. Les jeunes villageois qui sont allés tenter leur chance en ville, y sont devenus chômeurs ; ils rentrent alors au village où ils deviennent piégeurs. La relation entre chômage urbain et pratique de la chasse à but commercial a été également signalée par Doumenge (1997). Ces jeunes chasseurs semblent mal maîtriser la technique du piégeage et, surtout, le cycle de vie que les lignes de pièges imposent. Les taux de pourrissement importants observés résultent de visites insuffisamment fréquentes des piégeurs à des lignes disposées trop loin : 14,7 % chez Ngnegueu & Fotso (1996 : 21), 30 % chez Dethier (1995 : 90).

L'augmentation des distances de piégeage à des fins commerciales est nette dans les communautés de la périphérie du Dja.

A Mekas, 57 % des chasseurs pratiquent à plus de 15 km du village, en "grande forêt", voire à plus de 30 km du village. 64 % des animaux tués près du village (moins de 10 km) sont consommés ; à l'inverse, 64 % du gibier pris à plus de 20 km de Mekas sont destinés au commerce (Joiris & Tchikangwa 1995, Muchaal & Ngandjui 1999).

- **Au Gabon** : dans la région de Makokou, le déclin de l'économie locale, depuis 1986, pousse à rechercher des revenus dans la vente du gibier, qui est devenue la première source de revenus pour 47 % des ménages. Près de 20 % des chasseurs des villages alentours vendent régulièrement de la viande de brousse en ville (enquêtes de Lahm, 1993, citées par Steel 1994).

Le cas particulier des chasseurs-cueilleurs pygmées

Les Pygmées (notamment Aka et Mbenzele en RCA et au Congo, Bagyeli au Cameroun, Baka au Cameroun, Congo et Gabon, Bakola au Congo et au Gabon) sont traditionnellement des chasseurs qui échangent une partie de leurs produits avec les agriculteurs qui vivent autour d'eux. Le dernier siècle et ses bouleversements socio-économiques ne les avaient pas laissés en dehors et leurs techniques de capture, ainsi que les modalités de partage et d'échange en ont été influencées (Bahuchet 1991). Aussi, une partie de ces groupes s'est impliquée dans la chasse commerciale, soit directement mais le plus souvent indirectement, en approvisionnant les commerçants divers, surtout lorsque ceux-ci sont les villageois avec lesquels les Pygmées entretiennent déjà des relations d'échange.

Quelques exemples :

- Au **Cameroun** (région du Ntem), deux femmes commerçantes se rendent,

chargées d'alcool et de sel, dans un camp de chasse de Bagyeli, à 5 h de marche, et y restent 10 jours pour se charger de viande fumée, au fur et à mesure des chasses (observations Bahuchet, 1985).

- Au **Congo** (Ouessou), 44 % de la viande consommée à Ouesso proviennent des chasses des Pygmées aka et baka qui vivent près de cette ville. Cependant, les chasseurs pygmées viennent rarement la vendre directement au marché; au contraire, elle est revendue en quasi-totalité par des commerçants, villageois ou citadins (enquêtes Thuret, APFT, 1997).
- Au **Gabon** (région de l'Ivindo), les jeunes Baka vont périodiquement chasser près des camps d'orpailleurs qui sont dispersés en forêt, pour leur vendre de la viande et gagner ainsi de l'argent. Ils reviennent ensuite vivre dans leur habitat permanent, des villages entourés de champs cultivés (observations Bahuchet, 1999).
- En **RCA** (région de Bayanga), Noss (1995) décrit la pratique de la chasse collective aux filets par les Aka et sa contribution au commerce local de viande et il en compare les effets au piégeage. Les Aka fournissent moins de 30 % de la viande vendue au marché de Bayanga. Cependant, les habitants de cette ville viennent se fournir directement chez les Aka à la fin des journées de chasse aux filets.

Les braconniers

La récession et son cortège de licenciements a poussé hors des villes un grand nombre de chômeurs, renforçant le contingent des chasseurs professionnels.

- Au **Cameroun** : des "braconniers" professionnels, étrangers à la région, sont signalés ici et là (notamment dans le sud-est du Cameroun) ; ils vivent en camps de chasse à l'intérieur des massifs forestiers, sans contact avec les villages, et ils sont réputés dangereux, suspectés même d'être des repris de justices.
- Au **Gabon** : les chômeurs cherchent une activité plus rentable et moins contraignante que l'agriculture et s'impliquent dans la chasse commerciale. De nombreux campements de chasse se sont établis autour des réserves, près des gares ferroviaires et des chantiers forestiers. Certains sont mêmes devenus des villages à la population hétérogène, où cohabitent des Gabonais de toutes les régions et des étrangers -notamment des équato-guinéens (enquêtes APFT, M. Indjiely).

Viande et argent

Les villageois des forêts d'Afrique centrale fonctionnent depuis longtemps dans un système d'économie monétaire.

Au Sud Cameroun, la source principale de revenus était la culture du café mais surtout celle du cacao, massivement diffusée dès le début de la colonisation. Malheureusement, ces cultures de rente subirent ensuite des coups très durs, avec la chute importante des cours de 50 % en 1988⁵. Elle entraîna une cessation du ramassage par les acheteurs et, pour les paysans, des pertes de produits, de revenus, suivis bientôt par un abandon des cacaoyères. La dévaluation du Franc CFA en 1994 n'a pas favorisé la reprise des

exportations du cacao et elle a entraîné une hausse des prix des produits d'importation ; conjuguée à "la crise", elle a accompagné une augmentation du chômage dans les villes. Chute du cacao, dévaluation et crise ont concouru pour accroître les besoins monétaires des paysans. Ils ont donc dû trouver d'autres ressources susceptibles d'être vendues : deux cultures commercialisables (arachides et graines de courge) et la vente du gibier.

La part du commerce de viande dans le budget reste mal connue. Trop souvent, les rapports se fondent sur une évaluation du rapport monétaire possible par le prix au marché (cf. Ngnegueu & Fotso 1996) et très rarement sur l'observation des ventes de réels budgets de ménages.

En 1994-95, Joiris et Tchikangwa ont estimé les revenus des habitants de Mekas, à l'ouest de la réserve du Dja, mettant en évidence la prédominance du commerce du gibier. Alors que l'agriculture fournit 31 % des revenus (17 % par la vente du surplus des produits vivriers, 14 % seulement par le cacao), le gibier rapporte 51 % du budget des ménages : *"le gibier est devenu la première source de revenus au détriment des cultures de rente"* (Joiris & Tchikangwa 1995 : 23). Solly (1999, c. p.), dans le même village, analyse son attrait pour les jeunes, insistant sur le fait que la chasse procure peut-être un revenu minime, mais permanent, quasi "prédictible", alors que les revenus agricoles comme ceux du cacao demandent un difficile travail sur une année, pour un gain ponctuel et fluctuant. On ajoutera à cela que les plus jeunes n'ont pas de cacaoyère (elle appartient à leurs aînés) et, s'ils sont célibataires, ils n'ont pas non plus de champ vivrier. Le commerce de viande reste alors leur seule possibilité d'obtenir des revenus.

La motivation des piégeurs de la forêt est simple : il s'agit de trouver les moyens d'assurer les besoins fondamentaux de sa maisonnée...

1.3. VIANDE ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

L'entreprise forestière entraîne quatre modifications du milieu naturel et humain :

- l'exploitation nécessite l'ouverture de pistes pour accéder aux troncs,
- l'évacuation des grumes nécessite le percement de routes pour les camions (grumiers),
- pendant la période d'abattage, les ouvriers (prospecteurs, layonneurs, abatteurs, ...) vivent en campement en forêt,
- l'hébergement des employés entraîne la construction d'un village, qui sera plus large si une scierie accompagne l'exploitation des grumes. Ces villages deviennent alors des bourgs, avec l'ensemble des familles, des services publics (gendarmerie, école, poste de santé), des commerces.

Ces facteurs n'ont pas les mêmes conséquences pour la chasse commerciale et n'impliquent pas les mêmes acteurs.

On doit distinguer :

- la facilité d'accès au cœur des massifs forestiers que procure l'ouverture des

- pistes forestières - qui n'est une réelle facilité que pour des étrangers à la zone, qui se déplacent en véhicule à moteur, les autochtones utilisant leurs pistes pédestres traditionnelles ;
- l'éventuel transport de gibier par les grumiers, qui n'appartiennent pas toujours à la compagnie forestière ;
- la chasse pratiquée par les ouvriers de la société forestière ;
- la chasse pratiquée par les autochtones (qui n'ont généralement pas été embauchés par la société) et le commerce qu'ils effectuent vers le village de la compagnie.

L'établissement de bourgades de souvent plus de mille habitants entraîne des problèmes d'approvisionnement reflétant ceux que nous avons décrits pour Yaoundé. Ce nouveau marché augmente les capacités de vente offertes aux habitants de la région, en leur permettant des revenus que l'agriculture ne leur apporte plus.

C'est dans ce contexte que l'enquête de Dethier à Ekom se situe : toute la viande produite là est destinée au village forestier le plus proche (1995 : 78). Auzel cependant montre que seulement 7 % de la viande utilisée dans ce village ouvrier proviennent de la Réserve de biosphère du Dja, alors que 81 % proviennent des villages voisins, et 12 % sont produits sur place (recalculé à partir de 1999 : 71).

La viande de brousse est présente quotidiennement dans les villages de scierie. Une enquête menée par Bertieaux (Doucet & Bertieaux 1999) indique que la consommation quotidienne des 3500 habitants des deux sites d'une société au nord du Dja dépasse 600 kg. Dans la même région Auzel (1999) évalue à 48 tonnes la viande de gibier présente dans un village de scierie de 1400 personnes, pour une période d'enquête de 6 mois.

Les enquêtes d'Auzel (1999) menées au nord de Lomié indiquent cependant que le gibier y est paradoxalement relativement cher, même vendu au détail (en *laye*), en relation avec une demande forte et surtout avec des moyens suffisants (salaires et régularité d'emploi). Toutefois, les autres aliments (essentiellement du poisson de mer et du poulet congelés), présents en quantité sur le site restent peu attractifs, avec des prix qui restent identiques ou supérieurs à ceux du gibier : poulet congelé entier 1500 FCFA, poisson de mer congelé entier 1200 à 1600 FCA, soit au kilo entre 600 et 1000 FCA ; gibier entier 409 FCFA/kg ; gibier au détail 521 FCFA/kg. L'enquête de consommation révèle d'ailleurs que 48 % des repas seulement comportaient de la viande ; le gibier entre dans 21 % des plats, le poisson de mer dans 20 % et les animaux domestiques seulement dans 6 % (1999 : 78).

L'influence du commerce de viande sur l'alimentation des villages voisins doit être relevée : la viande sauvage n'est présente que dans 12 % des repas dans ces villages... C'est-à-dire que *les chasseurs préfèrent vendre leur chasse plutôt que la consommer*.

Wilkie *et al.* (1992 : 578), au Nord Congo, introduisent une autre complexité dans le système : certains salariés de la société profitent de leurs revenus pour acheter fusils et cartouches, qu'ils confient à des autochtones, devenant ainsi eux-mêmes commanditaires et commerçants de viande.

1.4. TRANSPORTEURS ET COMMERÇANTS

Les cas où le chasseur vient vendre sa viande lui-même en ville sont les moins fréquents. Il pourra vendre à des véhicules (voiture sur la route traversant le village ; au passage du train au Gabon), mais la majorité de ventes se font à des intermédiaires, qui vont dans les villages et transportent le gibier vers les villes.

• **Au Cameroun**, dans les années 80, des femmes des villes, les *bayam salam* (pidgin de l'anglais *buy them, sell them*, "achète-les, vends-les"), venaient jusque dans les camps de chasse ou de pêche et convoiaient leurs produits jusqu'aux marchés des villes. Elles collectaient d'ailleurs aussi bien des produits vivriers (cf. N'Sangou 1985). Leur rôle dans l'économie informelle est toujours notable en 1999. Cependant, l'accroissement des licenciements et le manque d'embauche a provoqué une augmentation forte du nombre de collecteurs en attirant des chômeurs qui, eux, se spécialisent dans l'achat et la vente du gibier. Actuellement, les femmes *bayam salam* ne représentent plus que 30 % de l'effectif, les 70 % restant étant des hommes. La plupart des "collecteurs" effectuent un voyage de collecte une ou deux fois par semaine. Dans le même temps, la chaîne d'acheminement s'est considérablement complexifiée. Nos enquêtes ont permis de reconnaître sept types de chaînes, du chasseur au consommateur, comportant de plus en plus de maillons et d'intermédiaires (de 1 à 3 intermédiaires ; Tableau 4 ; enquêtes de K. Ioveva - cf. détails dans Bahuchet & Ioveva 1999).

La chaîne la plus fréquente comporte deux acheteurs intermédiaires (type 4) : le *collecteur* circule vers la forêt à la rencontre des chasseurs et achemine la viande vers la ville ; le *revendeur* la vendra, en ville, aux utilisateurs. Les revendeurs sont toujours des citadins. Les collecteurs sont souvent des citadins eux aussi, mais pas uniquement. Le collecteur peut approvisionner directement les consommateurs, soit en visitant à domicile ses clients réguliers, soit que les clients se rendent au point d'arrivée des colis, gare routière ou gare ferroviaire. C'est là aussi que viennent les revendeurs détaillants, généralement des femmes, qui vendront le gibier à l'étal, au marché, ou bien le prépareront pour le proposer en plat cuisiné.

Tableau 5 : Les types de chaînes du commerce de viande de brousse au Cameroun

	FORÊT	EN ROUTE	VILLE	VILLE
1)	chasseur			→ consommateur
2)	chasseur		→ revendeur	→ consommateur
3)	chasseur	→ collecteur		→ consommateur
4)	chasseur	→ collecteur	→ revendeur	→ consommateur
5)	chasseur	→ collecteur-chasseur	→ revendeur	→ consommateur
6)	chasseur	→ collecteur	→ vendeur en dépôt/vente	→ consommateur
7)	chasseur	→ collecteur	→ collecteur-revendeur de Yaoundé	→ consommateur

Des relations personnelles et durables s'établissent entre les acteurs : le collecteur s'adresse aux mêmes chasseurs ; les revendeurs ont leurs collecteurs privilégiés ; les

consommateurs réguliers sont fournis par les mêmes revendeurs. Elles ont d'ailleurs pour but de garantir la régularité de l'approvisionnement et de la vente. Autre type de relations particulières : certains citadins fortunés confient leurs armes à feu à des chasseurs villageois, avec une entente sur leurs parts respectives. L'emploi d'un fusil permet de tuer d'autres animaux que les pièges, notamment des singes et surtout des gros mammifères (Potamochère, anthropoïdes, Éléphant).

Au Gabon, les chasseurs s'en remettent à un commerçant, qui leur fournit d'ailleurs le matériel nécessaire (fusil, cartouches, lampes). Ces commerçants (la plupart du temps des femmes) investissent (notamment dans des congélateurs), ils prêtent le matériel aux chasseurs, qui devront rembourser en nature (gibier). Les plus habiles revendeurs s'efforcent de multiplier les contrats auprès de plusieurs chasseurs. Lahm (1993) rapporte que seulement 17 % des chasseurs de Makokou vont vendre directement leur viande en ville, les autres s'en remettant à des intermédiaires. Les pièces de gibier à vendre sont souvent suspendues devant la maison, au bord de la route.

L'acheminement

La circulation du gibier s'effectue de diverses manières. Le collecteur se rend dans les villages à pied, en mobylette ou en petite moto, plus rarement en voiture. L'acheminement vers la ville se fait en voiture, en transports en commun (taxis collectifs, cars, camions, éventuellement grumiers, ...). Cependant, le train s'avère le moyen de transport favori, tant au Cameroun qu'au Gabon. A Kinshasa, comme à Ouesso, c'est le fleuve qui joue ce rôle.

Ainsi, à Yaoundé, environ 20 % seulement de la viande arrivent par la route, mais 80% sont acheminés par le chemin de fer (cf. le récit d'un voyage par Ioveva 1998).

Les routes étant très surveillées par les agents des Eaux et Forêts (qui, à l'inverse, contrôlent peu les trains), les collecteurs craignent de se faire confisquer toute leur marchandise. La gare constitue donc la "plaque tournante" de la vente de viande de brousse. C'est là que revendeurs, restaurateurs et ménagères viennent chercher leur viande, pour avoir des prix plus avantageux auprès des collecteurs.

Le commerce de viande cherche toujours la clandestinité pour se développer ; de ce fait, les transporteurs utilisent toutes les faiblesses de la surveillance des voies de circulation. Aussi, l'amélioration des routes ne provoquera pas automatiquement une augmentation du trafic de viande, car celle-ci s'accompagne fréquemment d'un accroissement temporaire de la surveillance. A l'inverse, des chemins habituels pourront être préférés si les contrôles y sont peu efficaces (cas du train ou des ports).

Les prix et la vente

L'évaluation des prix de vente et d'achat aux différents points de la chaîne est extrêmement difficile. Ils varient d'une localité à l'autre mais, surtout, outre que les différents acteurs n'aiment guère en discuter, ils n'en évaluent pas les frais et coûts. Enfin, les prix ne montrent pas non plus une grande régularité. Les estimations qui sont présentées dans les divers rapports sont d'ailleurs extrêmement variables.

On peut énoncer quelques constatations, issues de nos enquêtes.

- L'accessibilité augmente le prix de vente. Ainsi, la viande vendue dans des villages à proximité relative de Yaoundé est plus chère que celle proposée dans des localités éloignées, à l'accès par route plus difficile (Tableau 6).

Tableau 6 : Les prix au village : achat au chasseur, au Cameroun
 KI : K. Ioveva, SC: S. Cogels, enquêtes APFT.

		1	2
		<i>Lomié</i> <i>enquêtes KI (97)</i>	<i>Mvilimengale</i> <i>enquêtes SC (98)</i>
Gros gibier (12-20 kg)	<i>Cephalophus dorsalis</i> , <i>callipygus...</i>	3500	6000-8000
Gibier moyen (3-9 kg)	Singe	1000-1500	1500-2500
Gibier moyen (3-9 kg)	Céphalophe bleu	1000-1500	1500-2000
Rongeurs (2,5-5 kg)	Athérure, Aulacode	800-1000	1000-3000
Petit gibier (2,5-5 kg)	Pangolin	800-1000	800-1500

KI : K. Ioveva, SC: S. Cogels, enquêtes APFT.

- Les écarts de prix vont croissant du gros gibier aux plus petits animaux : alors que les prix des parts de grands mammifères débités sont multipliés par 3 environ du chasseur au consommateur, ceux du gibier moyen (entier) passent de 1 à 4 et ceux du petit gibier (Athérure et Aulacode) de 1 à 8 (Tableau 7).
- La vente au détail permet au revendeur d'augmenter son bénéfice. Le dépeçage des animaux qui s'effectue entre le collecteur et le revendeur, ainsi que le débitage, entre le revendeur et le consommateur, permettent un bénéfice notable.
- Le prix du gibier subit des variations saisonnières. Il baisse en saison des pluies (meilleure saison de piégeage), s'accroît en saison sèche (nombre de chasseurs se consacrent alors aux travaux des champs) ; il augmente aussi les jours de paye des salariés, lorsqu'il y a plus d'argent donc plus de possibilités pour acheter ce que l'on aime !
- Dans l'ensemble de la chaîne, c'est au niveau du revendeur que le plus de bénéfices est possible.

Tableau 7 : Prix du gibier entier en FCFA en 1996-97 (100 FCFA = 1 FF), au Cameroun

		1	2	3
		<i>achat au chasseur</i>	<i>achat au revendeur</i>	<i>vente au consommateur</i>
Gros gibier (12-20 kg)	<i>Cephalophus dorsalis</i> , <i>callipygus...</i>	3500	6500	9000
Gros gibier en "boules"	Buffle, Éléphant (boucané 10 kg)	3500	5500	9000
Gibier moyen (3-9 kg)	Singe, Céphalophe bleu	1250	2500	4500
Petit gibier (2,5-5 kg)	Athérure, Aulacode, Pangolin	900	4000	7000

- Au Gabon, Lahm (1993) précise que les prix sont multipliés par au moins 4 au marché de Libreville (Tableau 8).

Tableau 8 : Exemples de prix au Gabon en 1990 (d'après Lahm 1993 : 117)
(prix en FCFA, avant dévaluation : 100 FCFA = 2 FF)

	1	2	3
	<i>Village</i>	<i>Makokou</i>	<i>Libreville</i>
<i>Céphalophes rouges</i>	5000-7000	8000-10000	10000-15000
<i>C. bleu</i>	2000-2500	3000-3500	5000-6000
<i>Cercopithèque</i>	2500-3000	4000-5000	6000
<i>Athérure</i>	1500-2000	3000-4000	6000-8000

Le prix de vente du gibier aux différents maillons de la chaîne est un subtil compromis entre les frais des intervenants, les lois de l'offre et de la demande et tout simplement le champ du possible ! La baisse de revenus des citadins se marque fortement, la vente au détail du gibier en est une manifestation. Incapables de mobiliser la somme nécessaire à l'achat d'une pièce de gibier entière, les consommateurs se voient contraints d'acheter au détail, mais plus cher. Parallèlement, la vente au détail permet au revendeur des bénéfices plus importants.

1.5. AU DELÀ DES FRONTIÈRES

Le commerce transfrontalier

Dans cette région d'Afrique centrale, la diversité des niveaux de vie entre les pays, comme l'habitat hétérogène, où alternent des zones densément peuplées et des espaces de forêt inhabitée, influencent fortement le commerce transfrontalier, notamment en ce qui concerne la viande de gibier. Le fait que les mêmes ethnies vivent souvent de part et d'autre des frontières le favorise également.

- Au niveau de la chasse : les chasseurs frontaliers viennent chasser dans les zones forestières peu peuplées du pays voisin ; par exemple au sud-est du Cameroun, où viennent les Congolais de Souanké ; au nord du Gabon, qui attire les chasseurs camerounais de Djoum. Les chasseurs professionnels de Guinée équatoriale viennent s'installer pour tenter leur chance dans les forêts sous-peuplées du Gabon.
- Au niveau du commerce : le pays riche qu'est le Gabon draine la viande de la Guinée équatoriale voisine.

Exportation vers l'Europe⁶

A intervalles réguliers, la presse européenne et américaine mentionne l'existence d'un trafic de gibier africain dans les pays d'Europe, destiné à des fins alimentaires. L'importation d'animaux, à des fins privées ou commerciales, permet aux migrants de disposer d'aliments du pays dans un contexte d'exil. Toutefois, l'ampleur de ce trafic et des volumes qu'il concerne est marginale. Son intérêt se formule d'abord en termes sociologiques. Ainsi, une enquête menée auprès de Camerounais qui résident en région

parisienne et de commerçants agissant dans le domaine de l'alimentation exotique a permis de cerner les motivations économiques et sociales qui président à la consommation et à la distribution du gibier en milieu migrant (Bouly de Lesdain 1999).

Tout d'abord, rappelons que la consommation de gibier africain ne concerne qu'un groupe restreint de migrants, originaires des régions forestières. La plupart des Sahéliens, qui sont majoritaires en France, dédaignent cette viande pour des raisons religieuses (abattage non conforme à la loi musulmane) ou culturelles (répugnance à l'encontre de ce symbole de l'alimentation forestière). Cette restriction quant aux groupes de consommateurs (demande) s'ajoute à celles posées par la législation française et internationale. La viande de brousse, en effet, ne répond pas aux normes sanitaires en vigueur sur le territoire français.

La vente de cette viande est donc interdite, mais non sa consommation. Les espèces protégées par la Convention de Washington (CITES) sont, quant à elles, interdites à la vente comme à la consommation. La vente de gibier tombe donc sous le coup de la loi à deux titres.

On distingue les transferts à des fins privées, destinés à une consommation personnelle, des transferts à des fins commerciales.

- Les transferts à titre privé

Une partie des migrants originaires des régions forestières reçoivent de leurs parents et amis restés au Cameroun des denrées alimentaires, parmi lesquelles figure parfois du gibier. Ces transferts matérialisent un réseau de relations qui lie le migrant à l'espace d'origine (pourvoyeurs et destinataires) et les migrants entre eux, puisque les denrées reçues seront l'occasion d'une consommation collective.

- Les transferts à des fins commerciales

Les circuits de vente du gibier se répartissent entre les commerces, officieux et officiels, et les restaurants. Le gibier étant interdit à la vente, les prix augmentent, tandis que la commercialisation est officieuse et donc nette d'impôt.

Il reste difficile d'évaluer les profits tirés de la vente. Mais ils sont suffisamment élevés pour que des personnes qui reçoivent un colis de viande de parents ou d'amis en sacrifient la consommation et le destinent à la vente.

Ainsi, un grossiste, propriétaire de plusieurs boutiques de produits exotiques en France, attribue sa réussite commerciale à la vente de gibier : au moment de l'enquête, un porc-épic⁷ lui coûtait 50 FF, il le revendait 100 FF en gros et 150 FF au détail – 300 FF avant la dévaluation.

L'importation clandestine tient au caractère spéculatif du négoce. Les commerçants ne sont pas les seuls à distribuer du gibier. Des particuliers financent ainsi leur séjour en France par la vente officieuse de ce bien auprès d'une clientèle de foyers. La viande figure parmi d'autres denrées, comme le poisson ou encore le manioc. Au sein de cette catégorie de distributeurs, on distingue les personnes qui résident en France de celles qui y séjournent ponctuellement.

Vendre du gibier n'est pas sans risque et, à cet égard, l'effet dissuasif de la répression est indéniable. Des commerçants africains, qui ont dû temporairement fermer les portes de leur établissement et s'acquitter d'une forte amende, rechignent désormais à distribuer

ce type de biens. Les conséquences d'une saisie des Douanes à l'aéroport de Roissy sont identiques.

En France, l'abondance de sources protéinées ne justifie pas d'un point de vue nutritionnel la consommation de gibier. De plus, la législation en restreint la vente et, en raison de la loi de l'offre et de la demande, en augmente les prix. Certains vont surmonter ces contraintes pour consommer *ponctuellement* un plat de gibier, ce qui conforte l'autonomie culturelle vis-à-vis des exigences biologiques. Les représentations attachées à cette viande perdurent au delà de la migration. L'ampleur macroéconomique de la vente de gibier reste difficile à établir, puisque l'activité est officieuse. La description des réseaux de distribution de la viande de brousse rappelle l'imbrication des espaces dans lesquels évoluent les populations forestières. Isoler la forêt de cet ensemble, c'est nier une réalité sans laquelle on ne peut envisager d'action. Ainsi, l'exportation de gibier sur la France est connue des Camerounais au pays et peut influencer leur perception de cette viande.

1.6. “LA FILIÈRE VIANDE DE BROUSSE”

En réalité, le commerce de la viande de brousse est une partie intégrante de “l'économie informelle”, il fonctionne en dehors des règles économiques du commerce tel que le conçoivent les intervenants occidentaux. Chaque acteur accorde son activité et ses prétentions à ses besoins immédiats et aux possibilités de ses clients, et non pas à ses coûts et revenus.

Collecteurs comme revendeurs sont conscients de la faiblesse du pouvoir d'achat de leur clientèle des villes. Ils limitent donc leurs prétentions, sous peine de ne pouvoir vendre leur gibier. A l'inverse, les chasseurs bénéficient de la concurrence : le nombre élevé de collecteurs leur permet d'augmenter leurs prix de vente en vendant au plus offrant. Tous néanmoins touchent des revenus non négligeables de la vente de viande sauvage, plus élevés que n'importe quel emploi salarié et plus réguliers que la production agricole.

Du piègeur au village à l'acheteur en ville, les chaînes de commercialisation s'avèrent singulièrement complexes et diverses. Habitant des villages forestiers, le chasseur cherche, à travers la chasse à but commercial, à couvrir les frais inhérents à la vie de sa famille, tout en la nourrissant. N'obtenant plus de gains suffisants avec la culture de cacao, il cherche aussi à diversifier ses activités, ajoutant à la vente de produits agricoles la commercialisation de produits forestiers (cf. Trefon & Defo 1999). Certains cherchent à devenir chasseurs spécialisés, à temps plein, voire en devenant collecteur de viande. Le citadin, quant à lui, cherche essentiellement à se nourrir quotidiennement au meilleur coût, avec le produit qu'éventuellement il préfère. Parmi les petits métiers qui permettent de nourrir une famille, la vente au marché de viande de brousse est accessible aux femmes, qui peuvent même se faire “vendeuse à la marmite”. La crise économique et son cortège de licenciements ayant fourni leur contingent de chômeurs, les plus entrepreneurs d'entre eux cherchent à se tirer d'affaire dans un type de commerce inédit, en allant chercher eux-mêmes la viande en brousse auprès des chasseurs. Les risques de ce métier sont cependant nettement contrebalancés par les gains. L'exiguïté des revenus monétaires des acheteurs aux divers niveaux de la chaîne incitent chaque intervenant à proposer des

prix de vente plus improvisés que calculés, afin de maintenir une balance délicate entre le gain nécessaire et le produit possible (Fig. 3).

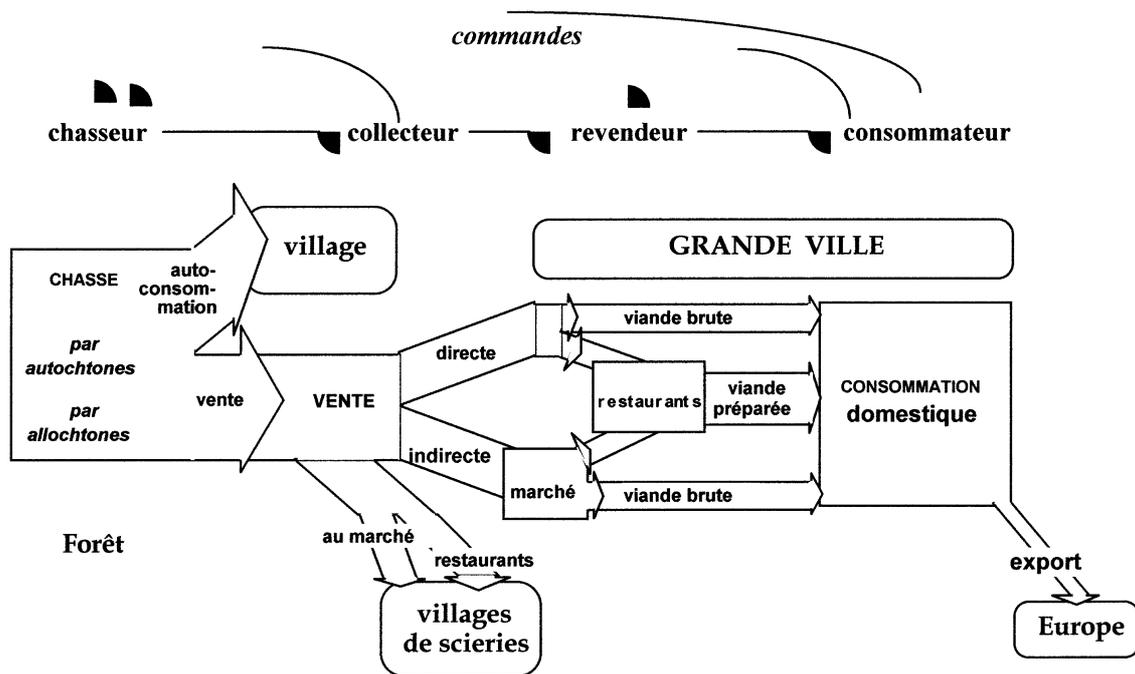
La viande de brousse :

- un aliment apprécié
- un produit facile à obtenir
- des gains garantis.

Se dégage ainsi la motivation banale des acteurs du commerce de la viande de brousse : *il s'agit de gagner sa vie !* Pour certains, le commerce de viande peut être une entreprise lucrative, bien que saisonnière et aléatoire.

Mais pour tout un peuple de gagne-petit, la filière viande d'Afrique centrale s'avère surtout être une source de maigres revenus permettant essentiellement de survivre dans un contexte économique dérégulé et étique.

La filière "viande de brousse" au Cameroun



2. COMPARAISON AVEC LES AUTRES RÉGIONS ACP

2.1. LES GUYANES

Chasses commerciales en Amazonie

L'importance des produits animaux dans l'approvisionnement alimentaire des communautés amérindiennes est bien connue ; comme en Afrique, les animaux domestiques n'interviennent pas dans l'alimentation. De ce fait, pêche, chasse et ramassage fournissent la quasi totalité des protéines.

L'attention avait été attirée sur les conséquences de l'introduction des armes à feu (cf. Hames 1979, Paolisso & Sackett 1985), ainsi que sur les différences de stratégies entre les Amérindiens et les populations nouvellement arrivées en forêt, paysans originaires d'autres provinces ou colons divers (cf. Redford & Robinson 1987). En Amazonie comme en Amérique centrale, la chasse commerciale n'est pas destinée en premier lieu à la consommation de la viande, mais à l'exportation d'animaux vivants (notamment perroquets et singes) et à la production de matières animales : plumasserie, écailles de tortues marines, cuir, peaux de reptiles (serpents et caïmans, cf. Stearman & Redford 1992)⁸.

Commerce de viande dans les Guyanes

Les séjours de terrain d'APFT en Guyane française et en Guyana ont toutefois montré qu'un commerce de viande se mettait en place, dans la proximité des agglomérations, en partie en raison de l'abandon de la chasse et de la pêche de subsistance par une partie des populations rurales.

- En **Guyana**, dans la région de la rivière Barima au Nord-Ouest, l'implantation d'une société d'exploitation des cœurs de palmiers oriente l'ensemble des activités économiques des populations amérindiennes. Les communautés les plus proches de l'usine fournissent de la viande provenant des chasses aux employés. Les informateurs relèvent que "les grosses pièces étaient autrefois diivisées et partagées entre parents et alliés ; de nos jours, les rares fois où la chasse rapporte de grandes quantités de viande, la majeure partie est vendue à AMCAR, au seul profit de la famille du chasseur. Les anciens sont consternés du développement de cette pratique au cours de la dernière décennie et la rendent responsable de la raréfaction du gibier dans la région" (Roopnaraine & van Andel, *Rapport Caraïbes*, p. 269). Relevons aussi l'importance de la collecte des animaux vivants dans cette région (perroquets Ara et amazones, boas, singes-écureuils,...).
- En **Guyane française**, le commerce de viande s'effectue d'une part par des chasseurs professionnels brésiliens, d'autre part par les guyanais, créoles et Amérindiens. Le processus a été observé sur le Maroni (autour de la bourgade de Maripasoula) et sur l'Oyapock (autour de St Georges de l'Oyapock). A St Georges, chez les Palikur, 38 % du produit des chasses est commercialisé, en majorité au sein de la communauté (cf. Ouhoud-Renoux, *Rapport Caraïbes*, p. 258). On relève la même tendance chez les Wayana du Maroni, où la baisse du gibier liée à la fixation des villages est incriminée pour expliquer la vente à l'intérieur des villages mêmes. L'argent est devenu nécessaire notamment pour acheter l'essence et les moteurs hors-bord, se vêtir, acheter les fourniture scolaires, etc., ce qui poussent les Wayana à chasser et pêcher davantage pour en

vendre le produit en ville (Maripasoula), aux orpailleurs en forêt, voire à d'autres familles wayana. (cf. Chappuis, *Rapport Caraïbes*, p. 331). Relevons l'usage croissant des congélateurs.

Par ailleurs, comme en Afrique, nos enquêtes montrent que le prix du gibier est très attractif par rapport aux autres viandes commercialisées (Tableau 9).

Tableau 9 : Exemples de prix en Guyane française

<i>Bas morceaux de boeuf</i>	50 F/kg
<i>Porc</i>	50 F/kg
<i>Poulet</i>	30 F/kg
<i>Maquereau</i>	30 F/kg
<i>Autres poissons</i>	50 à 60 F/kg
<i>Poissons locaux</i>	25 à 40 F/kg
<i>Gibier (mammifères)</i>	St Georges : 20 F/kg Maripasoula : 40 F/kg

L'accroissement de ce commerce de viande a justifié en 2000 la mise en place d'un programme spécifique par le Ministère de l'environnement, à l'échelle du département. On peut d'ores et déjà souligner que :

“La commercialisation de produits naturels à faible taux de renouvellement (viande de chasse, poissons, oiseaux vivants) est un indicateur fort du changement de perception de l'environnement. Obéissant surtout à une demande externe, elle implique des chasses, des pêches ou des collectes toujours plus rapides, toujours plus intensives et toujours plus sélectives.”
(Grenand, *Rapport Caraïbes*, p. 407).

2.2. MÉLANÉSIE

Papouasie-Nouvelle-Guinée

L'importance de la chasse pour l'approvisionnement alimentaire des communautés rurales forestières de Nouvelle-Guinée reste forte, même si elle peut décroître localement (par exemple à Nokopo, à l'Est, cf. Kocher-Schmid, *Rapport Mélanésie*, p. 140). Sur un plan régional, des produits animaux autres que la viande font depuis longtemps l'objet de commerce à longues distances, notamment les plumes de Paradisiens et les peaux d'opposums. C'est encore le cas par exemple dans les marchés de la région d'*Oksapmin*, où les villageois viennent vendre œufs de mégapodes et peaux d'opposums, qui servent à faire des sacs traditionnels en cordelettes (cf. Brutti, chapitre *Oksapmin*, *Rapport Mélanésie*, p. 156).

L'isolement des nombreuses communautés forestières limite l'intérêt du commerce de viande, sauf à proximité des centres urbanisés, dont la taille s'accroît. Ainsi les villageois

de la périphérie de la petite ville de Vanimo, au Nord-Ouest, vont-ils y vendre les produits de leurs jardins, ainsi que ceux de leurs sorties en forêt, plantes, fruits, feuilles et champignons, œufs de poules mégapodes et de casoars et gibier (marsupiaux divers et porcs, qui dans cette région vivent à l'état semi-sauvage ; cf. Kocher-Schmid *et al.*, chapitre *Vanimo, Rapport Mélanésie*, p. 70). La vente de produits tirés du gibier (viande et peaux) est ainsi la deuxième source de revenus de la communauté pawaia à Pio-Tura - après les compensations matrimoniales ! (cf. Ellis, *Rapport Mélanésie*, p. 24).

Une enquête sur l'un des principaux marchés de la capitale Port Moresby a montré que la viande sauvage représente 38 % du revenu du marché, avec plus de 200 kg en vente chaque jour (relevé de 21 jours en 1993, d'après Sekhran *et al.* 1995, p. 284, communiqué par C. Kocher-Schmid).

Vanuatu

A la différence de la Nouvelle-Guinée, la faune de Vanuatu ne compte pas de marsupiaux et très peu d'autres mammifères (chauves-souris et roussettes, dugongs, dauphins). Par contre, les animaux domestiques introduits se sont ensauvagés (cochons et bœufs redevenus sauvages). En revanche, la faune aviaire est importante et comporte plusieurs gros oiseaux (gallinacés, columbidés).

La chasse au petit gibier sauvage (roussettes, tortues, pigeons verts, crabes de cocotier) reste destinée à l'autoconsommation, même si l'on peut en trouver parfois sur les marchés et dans quelques restaurants de la capitale. Leur consommation reste encore une " curiosité gustative " pour de rares touristes (*Civet de roussette au vin rouge, Pigeon vert aux petits pois et lardons*). Ce n'est pas le cas du crabe de cocotier, largement présent sur les marchés, dans les commerces et restaurants, car très apprécié par la clientèle expatriée (locaux, touristes).

Toutefois, grâce à son élevage bovin " biologique " (réputé pour être l'un des meilleurs du monde), une mer riche (et encore peu exploitée) et un désintérêt croissant pour les espèces animales sauvages, celles-ci ne sont pas en danger (D. Greindl, *in litt.*)

CONCLUSION : QUELLES POSSIBILITÉS D'ACTION ?

Nous pouvons à présent caractériser l'ensemble des paramètres mis en œuvre dans le commerce de la viande de brousse en forêt équatoriale. Il résulte d'une succession de choix, qui s'offrent aux acteurs, villageois et citadins (Tableau 10). A l'évidence, les choix observés localement ne recouvrent pas l'ensemble des possibilités, qui restent autant de voies à explorer, mais ils soulignent déjà des contraintes culturelles difficilement surmontables. Pourquoi les produits non ligneux ou la confection d'artisanat d'art n'offrent-ils que peu de ressources aux villageois ? Pourquoi les œufs, le lait ou les haricots entrent-ils peu dans l'alimentation des citadins ?

Tableau 10: Une succession de choix multiples

- **le villageois :**
 - agriculture de rente
 - travail salarié
 - chasse commerciale
 - pêche commerciale
 - collecte de produits non ligneux
- **le travailleur citadin :**
 - travail salarié
 - artisanat
 - commerce :
 - de produits vivriers
 - de biens manufacturés
 - de gibier
- **le consommateur :**
 - poisson
 - animaux domestiques
 - gibier
 - protéines végétales, œufs

Le fait que toutes les réponses à ces choix désigne le gibier comme meilleure possibilité doit être pris en compte par les agents de développement. Il importe d'agir *en amont* du système du commerce du gibier et non pas au niveau de la répression de la chasse et du commerce.

L'ensemble des recherches quantifiées conduites ces dernières années sur l'ensemble du bassin congolais montrent à la fois que la chasse commerciale fournit le revenu principal de ceux qui la pratiquent, qu'elle touche un nombre d'espèces animales très limité et qu'elle excède les capacités de reproduction de la plupart des espèces. Pour les espèces couramment consommées, notamment les ongulés et les primates, le seuil critique est dépassé et une chasse se poursuivant avec la même intensité conduit à une diminution des populations sauvages ; elle n'est pas *perdurable*.

Si des actions sont nécessaires, en préliminaire, il est impératif de reconnaître la contribution de la faune sauvage à l'approvisionnement alimentaire des habitants des zones forestières. Cela signifie que toute mesure d'interdiction devra être accompagnée de *substitutions*.

Intimement lié à la crise économique frappant l'Afrique centrale et révélateur d'une situation sociale problématique, le commerce de viande sauvage, plus que tout autre, impose au décideur de prendre en compte *à la fois* la conservation de la biodiversité *et* le développement durable. Par le fait du grand nombre de ménages qui tirent une ressource médiocre de cette activité, toute intervention doit impérativement évaluer les besoins économiques de *l'ensemble* de la population de la région forestière.

- La "filière viande de brousse" en Afrique centrale réunit deux domaines géographiques dont les contextes socioéconomiques diffèrent grandement : les villages forestiers d'une part, les zones urbanisées de l'autre.
- Elle touche deux problèmes distincts : l'approvisionnement des villes ; la production agricole et le développement économique des terroirs et des villages.
- Enfin, elle met en jeu trois types d'intervenants, dont les motivations sont différentes : les chasseurs, les intermédiaires et les consommateurs.

RECOMMANDATIONS

En tenant compte des besoins manifestés par les divers intervenants, on peut dégager les éléments suivants :

- **Au niveau des piégeurs au village :**

La cause du mal ne réside pas tant dans la consommation de la viande de gibier par les villageois que dans sa *commercialisation*, dont la motivation est le manque de revenus monétaires. A cela s'ajoute le danger de la *spécialisation* qui se dessine : les jeunes chasseurs tendent à être *uniquement* chasseurs. Cela entraîne une pression excessive sur la ressource, une négligence de l'agriculture vivrière (au détriment donc du régime alimentaire). Au contraire, le système économique paysan est fondé sur une diversification et une complémentarité des activités de production (cf. Bahuchet, ce volume, chapitre *Les systèmes de production*). Les principaux piégeurs sont les jeunes hommes, dépourvus d'emplois et de possibilités de développement agricole. S'il convient bien de leur proposer **des ressources alternatives** au gibier (le cacao ayant perdu ce rôle), une substitution pure et simple serait illusoire. La collecte des produits non-ligneux, notamment, s'est avérée souvent réalisée en sus de la chasse commerciale (c'est le cas pour le rotin au Cameroun, cf. Trefon & Defo 1999). Les efforts doivent porter, d'une part, sur une *régulation* de l'activité de piégeage (et non sur sa suppression), d'autre part sur la complémentarité des activités, afin de maintenir la diversité propre aux systèmes forestiers. La régulation portera par exemple sur une amélioration de la surveillance sur une base communautaire des lignes de piège et sur la recherche de techniques de chasse plus sélectives (H. S. Newing, *in litteris*).

- **Au niveau des villes :**

a) les citadins mangent de la viande de brousse, qu'ils apprécient grandement, parce qu'elle leur est proposée à des tarifs compétitifs avec la viande d'animaux d'élevage. Pour limiter la demande en gibier, il faut donc **favoriser l'approvisionnement des villes en viande domestique** et en poisson à *plus bas prix*. Le même raisonnement vaut pour les bourgades industrielles et les scieries. Il convient donc d'étudier les dispositifs économiques nécessaires à une meilleure diffusion des viandes et poissons ;
b) les chômeurs formant le principal contingent de collecteurs de gibier, des emplois réglementés, accompagnés d'une réelle

surveillance des routes et des saisies des viandes illicites devraient réduire l'attrait de ce métier. Il faut cependant insister sur la nécessité d'harmoniser les lois avec les réalités locales (cf. Trefon & de Maret 1999).

• **Au niveau des scieries :**

L'impact des villages de scierie sur la faune devrait être limité à la fois par un approvisionnement des employés en protéines domestiques à moindre prix, l'interdiction de l'accès aux pistes de débardage aux chasseurs extérieurs à la région et une surveillance accrue des grumiers susceptibles de transporter le gibier vers les villes.

• **Potentialités de l'élevage des rongeurs géants :**

En Afrique, les animaux préférés par tous les consommateurs sont les athérures, les aulacodes et les pangolins : les citoyens les payent une fortune, alors que les chasseurs ne les mettent pas en vente car ils les réservent à leur propre consommation. Athérures et aulacodes sont aussi des animaux qui circulent aisément dans les forêts anthropisées et les plantations. En Amazonie, les pacas et les agoutis (ainsi qu'un cervidé) se comportent de même. Ce caractère devrait favoriser un piégeage mené dans des "élevages extensifs" liés à une agroforesterie raisonnée qui permettrait d'alimenter les villageois. On s'inspire ici du *Garden Hunting* décrit par Linarès (1976) pour l'Amérique centrale (cf. Hladik 1996, Dounias & Hladik 1996 pour l'Afrique ; Redford, Klein & Murcia 1992 et Grenand 1992 pour les Néotropiques).

Parallèlement, ces rongeurs ont montré leur aptitude à l'élevage (cf. Smythe 1991 pour l'Amérique du sud, et Feer 1993 pour une synthèse générale). Des élevages disposés à la périphérie des villes devraient permettre d'approvisionner heureusement les marchés urbains. En revanche, des élevages traditionnels (c'est-à-dire en cages) proposés dans les villages ne sauraient rencontrer l'adhésion des paysans, qui préféreront toujours aller attraper les "vrais" animaux, ceux de la forêt, que l'on n'a pas besoin de nourrir. C'est d'ailleurs ce à quoi l'expérience a conduit les promoteurs du projet "Élevage de Petit Gibier" au Gabon (cf. Jori 1997) : après des essais dans des villages de province, l'élevage a été implanté avec succès dans la périphérie de Libreville.

On préconise donc une gestion des populations sauvages de gros rongeurs en liaison avec l'agriculture et un élevage de ceux-ci autour des villes.

BIBLIOGRAPHIE

- Anadu, P. A., P. O. Elamah & J. F. Oates.** 1988. The bushmeat trade in Southwestern Nigeria: a case study. *Human Ecology* 16(2) : 199-208.
- Asibey, E.O.A.** 1974. Wildlife as a source of protein south of the Sahara. *Biological Conservation* 6 : 32-39.
- Asibey, E.O.A. & G. S. Child.** 1990. Aménagement de la faune pour le développement rural en Afrique subsaharienne. *Unasylva* 41(161) (consultable sur la toile : <http://www.fao.org/waicent/faoinfo/forestry/unasylva/>).
- Auzel, P.** 1999. *Sites forestiers industriels et durabilité de l'exploitation de la faune dans le sud-est du Cameroun*. Mémoire de DEA, Faculté universitaire de Gembloux.
- Aveling, C.** 1999. Le forum *bushmeat*. *Canopée* 14 : 15.
- Bahuchet, S.** 1991. Les Pygmées d'aujourd'hui en Afrique centrale. *Journal des Africanistes* 61(1) : 5-35.
- Bahuchet, S.** 1996. La mer et la forêt : ethnoécologie des populations forestières et des pêcheurs du Sud-Cameroun. In *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*, Froment A. et al., eds., 145-154. Paris : L'Harmattan-Orstom.
- Bahuchet, S.** 1998. Le cacao et l'antilope ou : pourquoi il ne faut pas laisser faire du chocolat à l'huile végétale... (le cas du Cameroun). *APFT Briefing* 9 (février). (<http://www.ulb.ac.be/soco/apft/GENERAL/PUBLICAT/BRIEF/BRIEFFR.HTM>)
- Bahuchet, S. & P. Grenand.** 1994. Synthèse des interactions entre l'homme et la forêt tropicale. In *Situation des populations indigènes des forêts denses et humides*, Bahuchet S., coord. Luxembourg : Commission européenne.
- Bahuchet, S. & K. Ioveva-Baillon.** 1998a. Viande sauvage et restauration de rue au Cameroun : le cas de Yaoundé. *APFT Briefing* 8 (février).
- Bahuchet, S. & K. Ioveva-Baillon.** 1998b. Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage : le cas de Yaoundé (Cameroun). In *Villes du Sud et environnement*, Bley D. et al., eds., 171-182. Chateaufort de Grasse : Ed. du Bergier.
- Bahuchet, S. & K. Ioveva-Baillon.** 1999. De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud du Cameroun. In *L'homme et la forêt tropicale*, Bahuchet S. et al., eds., 533-558. Chateaufort de Grasse : Ed. du Bergier.
- Bouly de Lesdain, S.** 1999. *Femmes camerounaises en région parisienne*. Paris : L'Harmattan.
- Caldecott, J.** 1988. *Hunting and wildlife management in Sarawak*. Gmand : IUCN.
- Chardonnet, P.** (Ed.). 1995. *Faune sauvage africaine : la ressource oubliée*. 2 t. Luxembourg : Commission européenne.
- Colyn, M. et al.** 1987. Données sur l'exploitation du "petit et moyen gibier" des forêts ombrophiles du Zaïre. In *Wildlife management in Sub-Saharan Africa*, Clers B. de, ed., 110-145. Paris : Fondation internationale pour la sauvegarde du gibier.
- de Vos, A.** 1977. Game as food. *Unasylva* 29(116) : 2-12 (consultable sur Internet).
- Dei, G. J. S.** 1989. Hunting and gathering in a Ghanaian rain forest community. *Ecology of Food and Nutrition* 22 : 225-243.
- Dethier, M.** 1995. *Etude chasse*. Yaoundé : ECOFAC.
- Dethier, M.** 1998. *La chasse villageoise à Kompia*. Gembloux – Bruxelles : APFT/Projet Forêts Communautaires.
- Doucet, J.-L. & P. F. Bertieaux.** 1999. Exploitation forestière et recrudescence de la chasse : le cas d'une concession implantée au Cameroun. *L'Aiélé* 1 : 5-6.
- Doumenge, C.** 1997. Bilan général du braconnage : revue des principaux problèmes et de leurs conséquences. In *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, 45-55. Libreville : Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêts et Environnement.
- Dounias, E.** 1993. *Dynamique et gestion différentielle du système de production à dominante agricole des Mvae du sud Cameroun forestier*. Thèse de doctorat, Université Montpellier II.

- Dounias, E.** 1993. *Le cable pris au piège de la conservation*. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier. In: Bahuchet *et al.*, eds., *L'homme et la forêt tropicale*, Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine / APFT, pp. 281-300.
- Dounias, E. & C. M. Hladik.** 1996. Les agroforêts mvae et yassa du Cameroun littoral : fonctions socioculturelles, structure et composition floristique. In *L'alimentation en forêt tropicale*, Hladik C. M. *et al.*, eds., 1103-1126. Paris : Unesco/Parthenon.
- Elouné, I.** 1998. Un monopole à l'abri d'une barrière. *Bulletin de SYFIA* (février) (consultable sur Internet : <http://www.syfia.com/presse/>).
- Fa, J. E., J. Juste, J. Perez Del Val & J. Castrollviejo.** 1995. Impact of market hunting on mammal species in Equatorial Guinea. *Conservation Biology* 9(5) : 1107-1115.
- Feer, F.** 1993. The potential for sustainable hunting and rearing of game in tropical forests. In *Tropical forests, people and food*, Hladik C. M. *et al.*, eds., 691-708. Paris : Unesco/Parthenon.
- Garine, I. de** 1996. Contribution de l'anthropologie culturelle aux enquêtes pluridisciplinaires sur l'alimentation. In *Bien manger et bien vivre*, Froment A. *et al.*, eds., 23-34. Paris : ORSTOM/L'Harmattan.
- Grenand, P.** 1992. The use and cultural significance of the secondary forest among the Wayãpi Indians. In *Sustainable harvest and marketing of rain forest products*, Plotkin & Famolare, eds. Washington : Island Press.
- Hames, R. B.** 1979. A comparison of the efficiency of the shotgun and the bow in neotropical hunting. *Human Ecology* 7 : 303-315.
- Hart, J. A.** 1978. From subsistence to market: a case study of the Mbuti net hunters. *Human Ecology* 6 : 325-353.
- Hart, J. A. & G. A. Petrides.** 1987. A study of relationships between Mbuti hunting systems and faunal resources in the Ituri Forest of Zaire. In *People and the tropical forest*, Lugo *et al.*, eds., 12-14. Washington : MAB-USA.
- Hladik, A.** 1996. Perspectives de développement, l'agroforesterie. In *Bien manger et bien vivre*, Froment A. *et al.*, eds., 477-518. Paris : ORSTOM/L'Harmattan.
- Ioveva-Baillon, K.** 1996. *Etude du flux de viande de brousse à Yaoundé 1995-1996*. Yaoundé : WWF-Cameroun.
- Ioveva, K.** 1998. Trente-six heures de la vie d'un collecteur : à la recherche de la viande de brousse. *APFT-News* 6 : 11-13 (consultable sur Internet : <http://www.ulb.ac.be/soco/apft/GENERAL/PUBLICAT/NEWSLE/TEXTES/>).
- Joiris, D. V. & B. Tchikangwa Nkanje.** 1995. *Systèmes foncier et sociopolitique des populations de la Réserve du Dja*. Yaoundé : ECOFAC.
- Jori, F.** 1997. Perspectives de l'élevage de rongeurs comme appui à la lutte anti-braconnage au Gabon. In *Actes du colloque national sur la lutte contre le braconnage*, 131-134. Libreville : Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement, Projet Forêts et Environnement.
- Juste, J., J. E. Fa, J. Perez del Val & J. Castroviejo.** 1995. Market dynamics of bushmeat species in Equatorial Guinea. *Journal of Applied Ecology* 32 : 454-467.
- Klein, M. & M. van der Wal.** 1997. About tropical hardwood, chocolate and gorilla's. Conservation of forest fauna in south Cameroon. *BOS Nieuwsletter: Journal on tropical forests and forestry for sustainable development* 16(3-37) : 50-58.
- Koppert, G. J. A.** 1991. *Rapport provisoire des enquêtes alimentaires, de l'anthropométrie nutritionnelle, des actogrammes et de la dépense énergétique Yassa, Mvae, Kola...*. Yaoundé : CNRS/ORSTOM/ISH, Projet "anthropologie alimentaire des populations camerounaises".
- Koppert, G. J. A., E. Dounias, A. Froment & P. Pasquet.** 1996. Consommation alimentaire dans trois populations forestières de la région côtière du Cameroun : Yassa, Mvae et Bakola. In *L'alimentation en forêt tropicale, interactions bioculturelles et perspectives de développement*, Hladik C. M. *et al.*, eds., 477-496. Paris : Unesco.
- Koppert, G. J. A., H. Rikong Adié, S. Gwangwa'a, E. Sajo Nana, M. Matze, P. Pasquet, A. Froment & I. de Garine.** 1996. Consommation alimentaire dans différentes zones écologiques et économiques du Cameroun. In *Bien manger et bien vivre*, Froment A. *et al.*, eds., 237-254. Paris : ORSTOM/L'Harmattan.

- Lahm, S.** 1993a. Utilization of forest resources and local variation of wildlife populations in NE Gabon. In *Tropical forests, people and food*, Hladik C. M. *et al.*, eds., 213-226.
- Lahm, S.** 1993b. *Ecology and economics of human/wildlife interaction in northeastern Gabon*. Ph.D., New York University.
- Linares, O.** 1976. "Garden Hunting" in the American Tropics. *Human Ecology* 4(4) : 331-349.
- Loung, J.-F.** 1996. Le programme "Anthropologie alimentaire des populations camerounaises". In *Bien manger et bien vivre*, Froment A. *et al.*, eds., 49-52. Paris : ORSTOM/L'Harmattan.
- Martin, G. H. G.** 1983. Bushmeat in Nigeria as a natural resource with environmental implications. *Environmental Conservation* 10 : 125-132.
- Muchaal, P. K. & G. Ngandjui.** 1999. Impact of village hunting on wildlife populations in the Western Dja Reserve, Cameroon. *Conservation Biology* 13(2) : 385-396.
- N'Sangou, A.** 1985. La contribution des *buy'em sell'em* au développement. In *Femmes du Cameroun ; mères pacifiques, femmes rebelles*, Barbier J.-C., éd., 385-392. Paris : ORSTOM-Karthala.
- Nguegou, P. R. & R. C. Fotso.** 1996. *Chasse villageoise et conséquences pour la conservation de la biodiversité dans la Réserve de Biosphère du Dja*. Yaoundé : ECOFAC.
- Noss, A. J.** 1995. *Duikers, cables, and nets: a cultural ecology of hunting in a Central African forest*. Ph.D., University of Florida.
- Ntiamoa-Baidu, Y.** 1987. West African wildlife: a resource in jeopardy. *Unasylva* 39(156) (consultable sur Internet : <http://www.fao.org/waicent/faoinfo/forestry/unasylva/>).
- Ntiamoa-Baidu, Y.** 1997. *Wildlife and food security in Africa*. Rome : FAO (FAO Conservation guide n° 33) (consultable sur Internet : <http://www.fao.org/docrep/w7540e/w7540e00.htm>).
- Paolisso, M. & R. Sackett.** 1985. Traditional meat procurement strategies among the Irapa-Yukpa of the Venezuela-Colombia border area. *Research in Economic Anthropology* 7 : 177-199.
- Redford, K. H.** 1993. Hunting in neotropical forests: a subsidy from nature. In *Tropical forests, people and food*, Hladik C. M. *et al.*, eds., 227-246.
- Redford, K. H., R. Godshalk & K. Asher.** 1995. *What about the wild animals? Wild species in community forestry in the tropics*. Rome : FAO (Community forestry note n° 13).
- Redford, K. H., B. Klein & C. Murcia.** 1992. Incorporation of game animals into small-scale agroforestry systems in the Neotropics. In *Conservation of neotropical forests*, Redford K. H. & Padoch, eds., 333-348. New York : Columbia University Press.
- Redford, K. H. & J. G. Robinson.** 1987. The game of choice. Patterns of Indian and colonist hunting in the Neotropics. *American Anthropologist* 89 : 650-667.
- Robinson, J. G. & K. H. Redford** (Eds.). 1991. *Neotropical wildlife use and conservation*. Chicago : University of Chicago Press.
- Sajo Nana, E. et al.** 1996. Alimentation et état nutritionnel dans les zones urbaines : l'exemple de Mbandjock. In *Bien manger et bien vivre*, Froment A. *et al.*, eds., 327-342. Paris : l'Harmattan.
- Santoir, C.** 1992. *Sous l'empire du cacao. Etude diachronique de deux terroirs camerounais*. Paris : ORSTOM.
- Sekhran, N., M. Hedemark, M. Levett, E. Hyslop, E. Gumoi & L. Hill.** 1995. Indirect use values derived from biodiversity services in Papua New-Guinea. In *Papua New-Guinea country study on biological diversity*, Sekhran N. & S. Miller, eds, 273-298.
- Smythe, N.** 1991. Steps toward domesticating the Paca (*Cuniculus paca*) and prospects for the future. In *Neotropical wildlife use and conservation*, Robinson J. G. & K. H. Redford, eds., 202-216. Chicago : University of Chicago Press.
- Stearman, A. M. & K. H. Redford.** 1992. Commercial hunting by subsistence hunters: Siriono Indians and Paraguayan caiman in lowland Bolivia. *Human Organization*, 51(3) : 235-244.
- Steel, E. A.** 1994. *Etude sur le volume et la valeur du commerce de la viande de brousse au Gabon*. Libreville : WWF.
- The Rainforest Foundation.** 1998. *Out of commission. The environmental and social impacts of European Union development funding in tropical forest areas*. London : The Rainforest Foundation.
- Trefon, T. & L. Defo.** 1999. Can rattan help save wildlife? *Development* 42(2) : 68-70.

- Trefon, T. & P. de Maret.** 1999. Snack nature dans les villes d'Afrique centrale. In *L'homme et la forêt tropicale*, Bahuchet S. *et al.*, eds. Chateaufort de Grasse : Ed. du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine.
- Wilkie, D. S.** 1987. *Impact of swidden agriculture and subsistence hunting on diversity and abundance of exploited fauna in the Ituri forest of Northeastern Zaire*. Ph.D., Univ. of Massachusetts.
- Wilkie, D. S. & J. T. Finn.** 1990. Slash-burn cultivation and mammal abundance in the Ituri Forest, Zaïre. *Biotropica* 22(1) : 90-99.
- Wilkie, D. S., J. G. Sidle & G. C. Boundzanga.** 1992. Mechanized logging, market hunting and a bank loan in Congo. *Conservation Biology* 6(4) : 570-580.

NOTES

- 1- Le plus important étant celui du *Biosynergy Institute* : <http://biosynergy.org/bushmeat/>
- 2 - "Braconner : chasser sans permis ou à une période, en un lieu, avec des engins prohibés" (dictionnaire *Le Robert*).
- 3 - Il s'agit du marché Elig Edjoua (surnommé "le marché mondial"), la gare centrale, le marché de Mvog Mbi et la gare routière.
- 4- Il s'agit de "câbleaux" de 6 torons, diffusés dans toute l'Afrique en rouleaux de 10 m et détaillés au mètre dans les boutiques. Ce câble est similaire aux fils de frein, mais ceux-ci sont considérablement plus chers (Dounias, c. p.).
- 5- La chute des cours de la campagne 88-89 a entraîné une perte de revenus variant de 50 à 60 %, le prix du kilo étant passé de 400 à 200 FCFA.
- 6- Cette section a été rédigée par Sophie Bouly de Lesdain (APFT).
- 7- *Atherurus africanus* Gray, Hystéricidés.
- 8- En revanche, la commercialisation du poisson d'eau douce est ancienne dans le bassin amazonien et, dans une moindre mesure, dans les Guyanes.



Des cas de syncrétisme sont fréquents dans les forêts tropicales : cette prêtresse du Mibiri, culte traditionnel Fang, vêtue comme une religieuse brandit une croix chrétienne. Guinée Equatoriale - 1997 - (cliché N.Cayuela Serrano)



Les Eglises chrétiennes les plus radicales s'opposent avec vigueur à la persistance de rituels communautaires traditionnels, comme ici, la danse des masques chez les Wayãpi de Camopi. Guyane Fr. - 1990 - (cliché P.Suitman)

CHRISTIANITY: A MIXED BLESSING

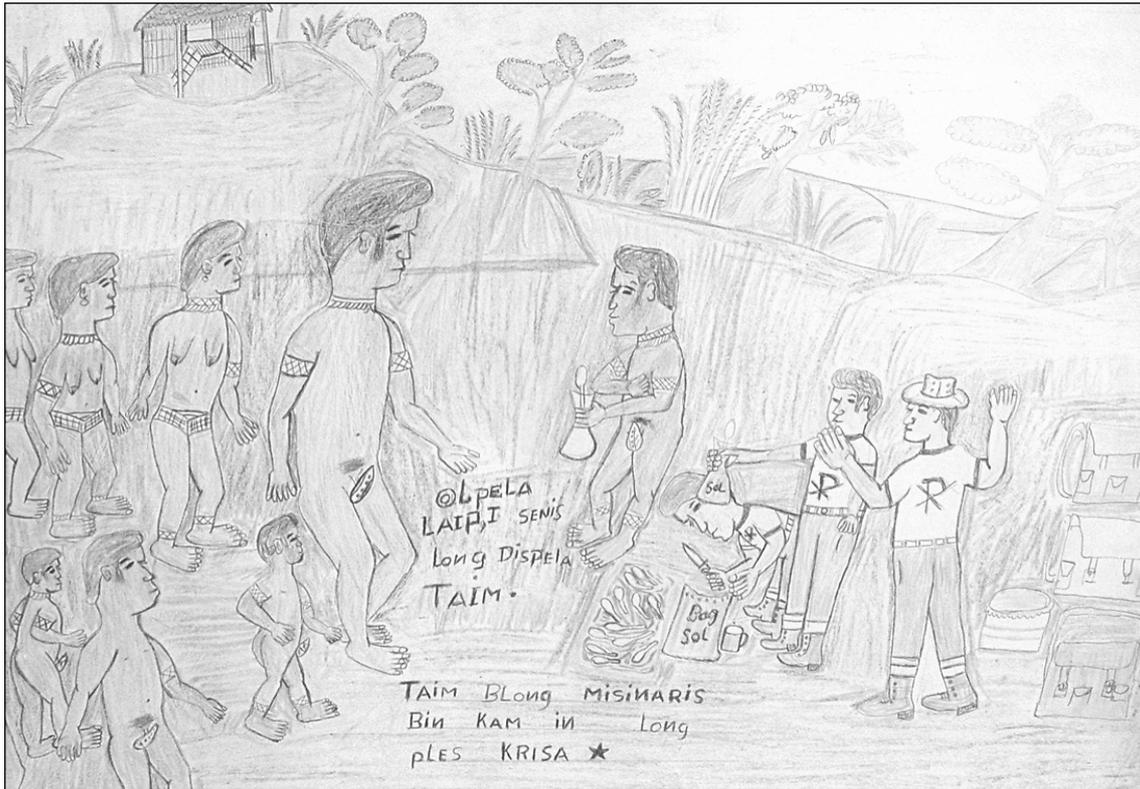
Christin KOCHER SCHMID

With contribution from :

François Braem, Florence Brunois, Serge Cogels, David Ellis, Françoise Grenand, Stefanie Klappa, Hervé Rivière, Hilary Solly, Fabienne Tzerikiantz, Annie Walter



Procession scolaire. Cameroun - 1998 - (cliché T. Trefon)



Krisa contact history the arrival of missionaries and the distribution of salts seen by Paul Dukala - Papua New Guinea, West Sepik Province, Kilimeri Census Division, Krisa village - 1999 - (Cliché S.Klappa)

Mission activities have in the first place paved the way for change, government control and the present unbalance of power which disfavours rainforest people.

Celebrations on the consecration of a new church building for the parish - Papua New Guinea West Sepik Province, Kilimeri Census Division, Krisa village - 1999 (Cliché S.Klappa)



INTRODUCTION

A large range of different Christian denominations are active in ACP countries, with the highest diversity probably present in Papua New Guinea. These different denominations can be roughly categorised into orthodox or radical forms of Christianity. Orthodox denominations include Catholics, Lutherans, Presbyterians or Anglicans, who have been present in the countries for many decades. Radical denominations include Jehovah's Witnesses, Seventh Day Adventists (SDA), Assemblies of God (AoG), Four Square Gospel Church, Oneness and United Pentecostal, New Tribes Mission, Christian Revival Crusade and other charismatic or Pentecostal forms of Christianity. In most areas orthodox denominations were the first to convert local people to Christianity and were later followed by radicals. However, SDA has been present in some areas for more than 60 years.

«In a survey conducted in 1997 at the University of Papua New Guinea, 54 students mentioned 28 different denominations as present in their respective home villages with up to 10 denominations present in one village and with an average of more than three denominations per village.»

(Kocher-Schmid 1999 : 9)

Charismatic or Pentecostal church movements make an increasing impact on the lives of local people. In 1984, 30-40 million people were associated with Pentecostal movements, making them the fastest growing expression of the Christian church in the world, and evidence suggests that Pentecostal/charismatic experiences are more popular in the 'third world' than elsewhere. Pentecostals stress prophecy as one of the supernatural 'gifts of the spirit', and their doctrine includes the verbal inerrancy of the scriptures as well as the physical resurrection and imminent bodily return of Jesus Christ (Barr 1984).

The different denominations apply different strategies. Some (e.g. the Catholic church) operate mainly with expatriate missionaries and it may take considerable time until nationals are integrated in positions other than, for instance, cooks or gardeners. Others use a 'snowball system', converts from one village being sent as evangelists to the next, and so on. As a result, their operations are soon fully indigenised (e.g. the Lutheran church in PNG). Others use nationals of countries where they are already well established as evangelists in neighbouring countries (e.g. the Anglican Church sending Solomon Islanders to Papua New-Guinea, or Polynesian Presbyterian missionaries working in Vanuatu). Most Pentecostal churches make use of local personnel, guided by the Bible, other written documentation, broadcasts and rallies. The denominations which are extensively localised are sometimes considerably transformed by local contexts.

"AoG adherents in Papua New-Guinea for instance, believe in the Second Coming of Christ and thus that the end of the world is imminent, a belief which is not shared by AoG members elsewhere (Stritecky 1999 : 71), or Papua New Guinean Lutherans may follow much more severe and prolonged restrictions during Sundays and holidays than their co-religionists elsewhere".

Some orthodox denominations not only show a local flavour but have in recent years produced charismatic splinter groups, such as the Gutnius Lutherans and the Charismatic Catholics in Papua New-Guinea.

The different approaches of the various churches are also largely responsible for the language used for teaching, which ranges from local language (United Church on Misima, PNG) through neighbouring vernaculars (Kaluli language in Musula, PNG, or Bulu language at Mvi'ilimengalé, Cameroon), the simplified vernaculars of the group, which was first contacted and is now used more widely (Kâte by the Lutheran church of PNG in this century, or Nheengatu by the Catholics in Brazil since the 16th century), trade languages, or *linguae francae* (Neo-Melanesian Pidgin in many places in Melanesia), to the use of the state language (English, French). Choosing a denomination often means for local people choosing a language of instruction and formal education as well, and thus in the case of Vanuatu this means also a choice between different systems of access to modernity :

"Choisir une religion, c'est choisir une langue de scolarisation. Aussi la plupart des presbytériens, anglicans, SDA, Church of Christ et autres sectes protestantes parlent anglais. Les catholiques parlent français et les autres (coutume ou sans religion) généralement non scolarisés parlent le bichelamar ou l'une des langues vernaculaires. La rivalité entre les églises presbytériennes et catholique est doublée par une rivalité entre anglophones et francophones soutenue par les pratiques du condominium (1906-1980). Malheureusement, cette dualité ne cesse pas totalement à l'indépendance (1980) et apparaît comme la pire conséquence de la colonisation et la plus grande responsabilité des développeurs expatriés qui entretiennent encore parfois cette rivalité au détriment des populations locales".

(Walter about Vanuatu)

The well-established orthodox denominations which have been present for a considerable time in an area, are generally more tolerant of local cultural traditions, than the recently established and smaller charismatic denominations. In Melanesia and Africa for instance, the Catholic church follows a policy of 'inculturation' which includes the conduct of services in the respective vernacular, the toleration and sometimes integration of traditional rituals and dances, as well as the search for and identification of traditional supreme beings.

"Sur Pentecôte [Vanuatu] les communautés catholiques purent continuer la plupart de leurs rituels qui furent sinon encouragés, du moins tolérés".

(Walter about Vanuatu)

However, in South America, Catholic as well as Protestant missionaries opposed local rituals and fought shamanism by maltreating and humiliating its exponents, the shamans

In South Cameroon it was possible to superimpose introduced Christian concepts on traditional religious concepts.

"En effet, les missionnaires ont puisé sans difficulté dans les concepts traditionnels locaux pour nommer les leurs en langue vernaculaire, tant la genèse pahouine s'est avérée proche de la genèse hébraïque : selon les croyances ancestrales des sociétés pahouines un Dieu créateur incréé et éternel (Mebe'e) crée l'homme (Zambe) - inventeur des arts et des techniques, celui à qui remontent toutes les généalogies -, puis la première femme (Nyingono Mebe'e)".

(Cogels about Southern Cameroon).

Christian missionisation began in Island Melanesia in the mid-19th century while the interior of New-Guinea has been subject to Christian influence only since the 1930s or even the 1950s. Nonetheless, most people living in Papua New-Guinea are now formally Christians and the nation considers itself to be a Christian nation. However, in Vanuatu a considerable proportion of the population in some areas declare themselves to be unattached to any church.

In West Africa missionisation does not only include Christianisation but also Islamisation which considerably predates Christian activities and has resulted in the same syncretism of introduced and traditional ideologies. In Cameroon concentrated evangelisation took place in the two decades between 1896 and 1916, and today for instance 70-80 % of Fang people and 90% of Beti people claim to be Christians although this might be more of a 'politically correct' public statement than a rejection of traditional beliefs and practices.

In French Guyana mission activities are prohibited following the official separation of state and church in 1905. Consequently only a small number of Amerindians claim to be Christians.

Christianity has been a mixed blessing in most parts of the world. On the one hand, orthodox denominations are in some areas in a weak state, or a state opposed to indigenous people, the only organisations to support and represent their interests (see thematic report on indigenous organisations). South American bishops and priests have recently fought and died for rainforest people's rights.

Churches provide schooling and literacy in remote areas and thus access to the international flow of information.

"In 1953 Cameroon had three times as many mission as government schools. Educational achievements were one of the most effective and extensive in Equatorial Africa at this time".

(Solly)

Churches have set up agricultural extension services (e.g. the Lutheran Development Services in PNG) and marketing structures, and they pursue literacy programs in vernacular languages (e.g. Summer Institute of Linguistics).

"Missions have pioneered the writing of the autochthonous languages of Papua New-Guinea. Through the work of Bible translation, missionaries have developed orthographies and have taught local people how to read in their own language. It is widely recognised that education in the vernacular aids comprehension and speed and effectiveness of learning when students proceed to learn a lingua franca or language of

the national education system which is different to their mother tongue".

(Ian Bagley, Department of Education, p. c. 1996 to Ellis -
See also Grenand, thematic report on education)

However, churches also followed their own agendas. Thus, literacy focusses on the Bible and biblicist texts, which are often the only printed sources in the vernacular available to village people. "This situation is reminiscent of post-Reformation Europe, where the Bible was the only printed text to be found in the houses of farmers, workmen and labourers alike, and thus gained an unsurpassed status as the Book of the Books." (Kocher-Schmid 1999 : 6-7).

"Les missions ont stimulé l'étude des langues vernaculaires et codifié leur transposition écrite (création de conventions orthographiques pour le Bulu), elles ont fortement incité les premières personnes converties à développer - parallèlement à l'école publique - la lecture et l'écriture en langue Bulu, afin de constituer une cohorte de responsables susceptibles de relayer leur message dans les villages de brousse. Ainsi, les bibles, les livres de prière et de chant rédigés en Bulu constituent la source quasi unique de littérature dont disposent les lettrés".

(Cogels about Southern Cameroon)

In addition, missionaries have created hundred of new words in order to translate the Bible into local languages, words which were formerly unknown to the native speakers of the respective languages, an example :

"Chez les Palikur de Guyane et du Brésil, les missionnaires protestants sont obligés de publier un dictionnaire expliquant les mots nouveaux que les gens ne comprennent pas dans la version vernaculaire de la Bible".

(Grenand)

The schooling churches provide, is sometimes also the direct or indirect cause for the alienation of the young generation and of consequential rural-urban drift.

"De plus en plus de jeunes, plus ou moins éduqués, tentent de quitter ces villages et surtout un mode de vie qui ne correspondent plus exactement aux aspiration nées au cours de leurs années d'étude".

(Walter about Vanuatu)

The churches maintain transport links and run hospitals, health centres and aidposts where the state is not able to provide such services.

"Many of the aviation companies which fly small aircraft around the country are part of Christian missions : Mission Aviation Fellowship, Seventh Day Adventist Aviation and New Tribes, for example. They operate in difficult circumstances and deliver services to people who would otherwise remain deprived of their basic rights to health, education, democracy and trade".

(Ellis about PNG)

"Vu la précarité des services nationaux de santé, les hôpitaux les plus opérationnels sont ceux qui sont tenus par les missionnaires protestants ; ceux-ci n'existent toutefois que dans les centres urbains ou le long des grands axes".

(Cogels about Southern Cameroon)

Thus the churches provide services that otherwise rural people can only obtain from the mining or logging companies (see thematic report on industrial resource extraction) if these are operating on their lands.

On the other hand, mission activities have in the first place paved the way for change, government control and the present unbalance of power which disfavours rainforest people. Their teachings have destroyed people's traditional basis of religious belief and social order, thus upsetting the balance of their societies and cultures and making them vulnerable to outside interference. Prospectors, traders and other representatives of the Western world order have followed in the footsteps of the missionaries and taken advantage of the situation created by them. However, in some cases the churches' efforts resulted in a reverse effect and unintentionally strengthened local peoples' resistance to imposed values and ideologies :

"Paradoxalement, il peut arriver que les jeunes gens emmenés très jeunes hors de leur village dans des internats catholiques aient pris un tel dégoût de la religion qu'ils sont à l'origine des mouvements de revivalisme culturel, comme les Amérindiens Galibi, qui sont aujourd'hui à la tête de la Fédération des Organisations Amérindiennes de Guyane française (FOAG)".

(F. Grenand).

The powerful combination of the forces of Christianity, colonial administration, the mercantile culture of production and consumption combine in South Cameroon with local traditional ideologies. "The consequences of this mix have ongoing implications for the question of conservation and development in the tropical forest region of South Cameroon. A passive and 'helpless' positioning of the population relative to European knowledge and ideas, a movement from concepts of community to individuality and a loss of cultural identity and self degradation of traditional culture are just some of the outcomes that need to be understood and assimilated" (Solly).

IMPACTS OF CHRISTIANITY

1. DIET AND NUTRITION

Positive impacts

- *Provision of instruction about introduced, Western food*
- *Introduction of practices which improve local lifestyles*
- *Introduction of new food plants and domestic animals (but see environment)*

Negative impacts

- *Imposed food restrictions which change and impoverish local diet and interfere with traditional economic and social structures*
- *Restriction on movement within territory restricts access to bush foods and thus valuable seasonable components of the diet*

Seven Days Adventists (SDA) require strict food taboos from their church members. Some are in accordance with old testament Jewish restrictions – most prominently a taboo on pork (extended to the two species of South American peccary classified as ‘wild pork’) and no seafood without scales and fins ; but there are also others (e.g. bats, marsupials, and a range of traditional drugs and beverages are also forbidden) which make a substantial impact on the local diet. These food restrictions may lead to malnutrition, especially in those inland areas of Melanesia, where pork and/or various bush foods (e.g. grubs, spiders) are the main source of protein, and to higher dependency on introduced food.

"In French Guyana SDA's prohibition of all kinds of 'cat-fish' had such drastic effects on the nutritional condition of the populations dependent on estuarian resources that a medical doctor has threatened SDA missionaries with expulsion".

(F. Grenand)

These restrictions may also interfere with traditional social structures, such as the grade societies on Santo in Vanuatu, which focus on the ceremonial slaughter of pigs.

The food restrictions imposed by SDA are the most striking example of dietary changes caused by the conversion of people. Other denominations have also influenced local people's diet. Most expatriate missionaries not only expressed disgust at eating grubs or spiders but also at eating rodents, which are equated in Western thought with rats, and consequently in many areas their traditional consumption has been abandoned and stigmatised as this part of the traditional heritage (along with cannibalism and tribal warfare) which is incompatible with Christianity and a modern lifestyle.

The expatriate church personnel has introduced and promoted Western food

patterns, some have even provided recipes and cooking books.

"Local people in many areas consider bread and many other preparations made from wheat flour to be a delicacy and to be closely linked to a Western way of life. Churches and their extension services have taught them to process flour, thus enabling them to make their own bread".

Further, missionaries have displayed an extraordinary creativity in developing and introducing practices aimed at improving local people's lifestyle, in Melanesia this ranges from multiple, stacked pans to make sago pancakes in a faster and more efficient way, to virtually indestructible solar lamps for the wear and tear of village use. However, introduced food has also changed social patterns.

"In most of the villages located near the roads or near the town (Luganville), and to a lesser extent in some remoter areas, with the increasing consumption of store bought food (rice, tinned fish and meat), cooking has become more private and meals are more often restricted to the residents of one house or very close kin, instead of being shared with a larger group".

(Walter and Tzérikiantz about the Island of Santo, Vanuatu)



Haia - PNG - 1999 - (cliché S.Klappa)

"Many of the aviation companies which fly small aircraft around the country are part of Christian missions : Mission Aviation Fellowship, Seventh Day Adventist Aviation and New Tribes, for example. They operate in difficult circumstances and deliver services to people who would otherwise remain deprived of their basic rights to health, education, democracy and trade"(Ellis about PNG)

2. SETTLEMENT PATTERNS AND HEALTH

Positive impacts

- *Provision of medical services*
- *Promotion of different house types: better living conditions*
- *Promotion of Western notions of hygiene*

Negative impacts

- *Promotion of centralised settlements with consequential increased health hazards*
- *Exposure to introduced disease*
- *Promotion of unsuitable clothing*
- *Promotion of different house types : loss of local knowledge and use of unsustainable materials*

Christianity has also had a profound effect on settlement patterns and movements of people. In accordance with the colonial administrators, missionaries preferred 'their' people to settle in permanent villages and not to roam the forest. Many local groups were not living traditionally in permanent settlements, or only at certain times, but moving around their territories following the seasonal availability of food resources (see thematic report on population movements). The concentration of people into permanent settlements has dietary and sanitary consequences. For instance, supplementary but crucial bush foods are not readily available, impoverishing the diet and creating dependency on introduced Western food supplies. Similarly the sanitary habits of a population who are traditionally spread out over a large area at low densities are incompatible with living closely together.

The movement of mountain people to the coastal areas, where the missions were established, also exposed them to diseases for which they had no resistance, not only introduced diseases (e.g. small pox - a notorious killer in the Pacific and in Amazonia) but also malaria (e.g. at the Northwest coast of Santo in Vanuatu).

Western type clothes, covering those parts of people's bodies considered by the missionaries to be indecent when exposed (e.g. female breasts), have certainly led in a humid tropical environment to an increase of pneumonic disease. On the other hand, the promotion of new types of dwellings has in many places improved living conditions, e.g. the replacement of often damp and smoky dwellings built straight on the ground by more airy houses built on posts.

"However, the use of permanent building materials complicates questions of house site tenure. Permanent materials, especially cement and concrete, exacerbate conflicts by eliminating a traditional option to avoid them : houses built from bush materials could be easily dismantled and moved to other locations, permanent house can not".

(Tzérikiantz about the Island of Santo, Vanuatu)

At the same time new building materials and technologies mean also that traditional technologies using sustainable resources are lost.

"Dans les villages eux mêmes on note une transformation radicale de l'habitat. Le ciment et la tôle remplacent les bambous, les troncs de fougères arborescentes, les roseaux et les feuilles de sagoutier".

(Walter about the Island of Santo)

Churches provide medical services in many rural and remote areas where the state is unable to do so.

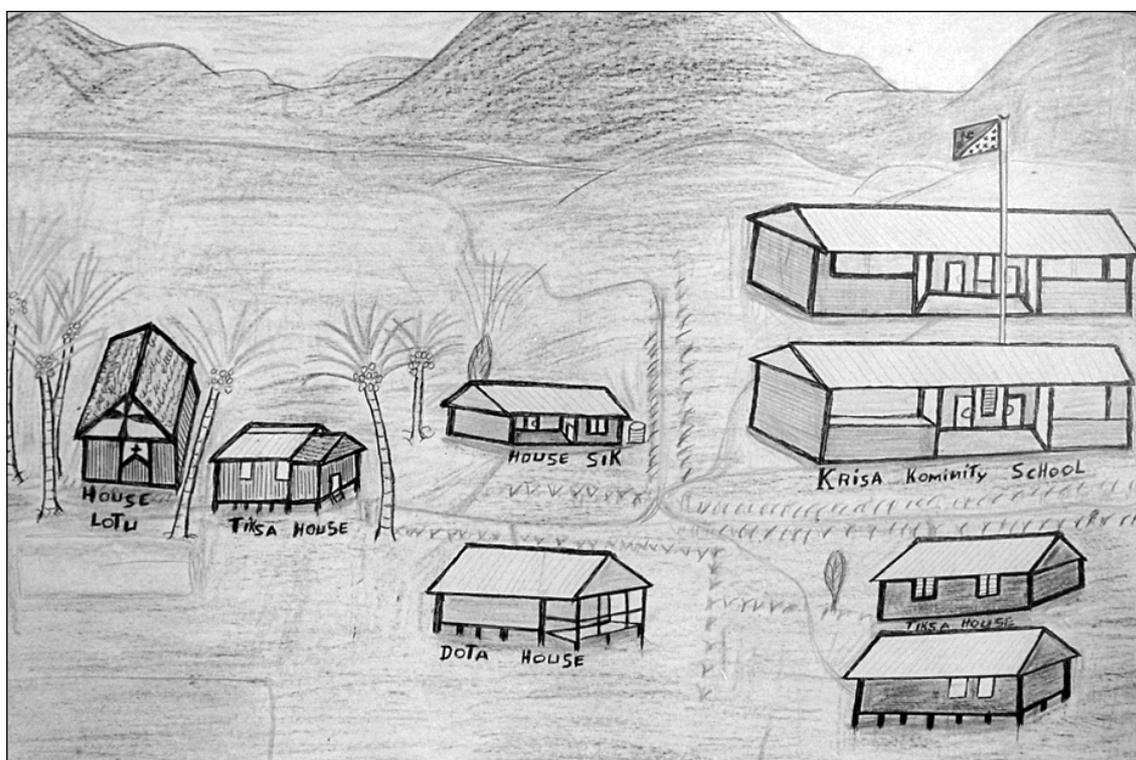
"In many forest areas of Papua New Guinea, government services are non-existent or barely operational. For decades, missions have provided support for the wellbeing of local people in regions detached from national and global influence".

(Ellis)

However, in some places they have also discouraged the use of traditional medicines and curative practices.

"L'usage de plantes médicinales ne fut pas encouragé par les services sanitaires et ce jusqu'à maintenant".

(Walter about the Island of Pentecôte, Vanuatu)



Recent times in Kriisa: church, school and aid post, and modern accommodation for teachers and health orderly, as seen by Paul Dukala. Kriisa - PNG - 1999 - (cliché S.Klappa)

3. SOCIAL STRUCTURE , GENDER AND DEMOGRAPHY

Positive impacts

- *Promotion of more 'respect' for women*
- *Provision of positions for women in some churches*
- *Prohibition of alcohol and gambling*
- *Provision of education*

Negative impacts

- *Ban on multiple marriages leaves widows in an economic void as well as creating social destabilisation by curtailing men's possibilities to maintain inter-village and inter-clan relations*
- *Population increase is actively as well as inadvertently encouraged*
- *Competition between denominations causes social disruption*
- *Promotion of patterns of education which lead to lack of respect towards traditional authorities*

Most churches oppose polygyny and promote a pattern of 'Christian marriage' with a social and spatial intimacy between spouses which is unusual in a traditional Melanesian as well as an Amerindian context. There are indications that these changes in marriage patterns are a contributing factor to the dramatic population increase in Melanesian countries (David King, p. c. 1996).

"En ce qui concerne la taille de la famille, les missionnaires valorisèrent la famille nombreuse. Les premières générations des convertis élevèrent ainsi de huit à douze enfants".

(Walter on Pentecôte Island, Vanuatu)

The ban on polygyny also renders the levirate impossible, under which a man was obliged to marry his brother's widow and thus to provide for her and her children. Widows in Melanesian societies which are characterised by a strict division of labour along gender lines are therefore left in an economic void. Other victims of the churches' ban of polygyny are the women in polygynous marriages who are either together with their husband excluded from the church and its services, although they have hardly a say in their husband's decision to settle for another wife, or as divorcees face the same economic problems as experienced by widows.

In Africa it is also the women who bear the economic brunt of the Christian ban on multiple marriage. In addition the men's inter-village and inter-clan relations are afflicted as well, resulting in social destabilisation.

"The opposition to polygyny resulted in the head of the clan or family being unable to consolidate his power, express his wealth or solidify relations with other villages and clans. It also meant an uncertain future for those 'rejected' wives, forced to return to their

natal villages with no rights to land or means of obtaining an income".

(Solly about Southern Cameroon)

On the other hand, some denominations, especially SDA and AoG encourage a model of family authority that accords women more 'respect' than is present in 'traditional' (Catholic) households. (Stritecky 1999 : 74-75 ; Kocher-Schmid 1999 : 32-33). The widespread millennial notions which are disproportionately represented within these denominations also grant women access to religious activities and knowledge - even leadership - to an extent which was not possible before. It allows them to access mythical knowledge and to stay single and devote their time to the church (Stritecky 1999 : 75), gives them a prominent position within the congregation by 'speaking in tongues' (Kocher-Schmid & Klappa 1999 : 98-99) or by taking over other roles in church activities (Stewart & Strathern 1999 : 142).

"In the Kilimeri area [of Papua New Guinea], the widow of one clan leader was even able to assume part of her late husband's position by virtue of her leadership within AoG".

(Kocher-Schmid 1999 : 33)

Further, the prohibition on alcohol and gambling imposed by many religious institutions is appreciated by women all over Papua New Guinea (Stewart & Strathern 1999 : 142 ; Stritecky 1999 : 74).

In many Melanesian villages the presence and competition of different denominations has either caused or deepened a rift between different kin groups. Melanesians are apt to try out new possibilities, thus when a new denomination enters a locality, part of the population will join it and break away from the rest of the community. Community cohesion may be severely disturbed, thus rendering people even more vulnerable to other outside imposed changes (such as logging or mining) than they already are.

"A few months ago, I went to my little village in the Morobe Patrol Post area. From what used to be a strong Lutheran congregation, a split has slipped into the village. A group of young men and women, upon attending [...] crusades have taken it upon themselves to bring spiritual revival to the village. As a result families have disbanded. Husband and wife have separated and disharmony and hatred has erupted among the peace-loving God-fearing people".

(Letter to the editor, *Papua New-Guinea Post-Courier*, 5/5/99).

In the course of their life people may join different denominations. In Melanesia this is often a serial process, in contrast to the situation in Africa where many people adhere to more than one creed at a time (Braem).

4. ENVIRONMENT

Positive impacts

- *Certain imposed food restrictions inadvertently result in conservation of natural resources*
- *Education provides access to information on resources and conservation*

Negative impacts

- *Disruption of transmission of local knowledge results in unsustainable use of natural resources*
- *Disrespect of traditional sacred sites and taboos leads to over-extraction of resources and environmental degradation*
- *Promoted sedentarisation has led to shortened fallow periods and thus exhaustion of soils*
- *Stigmatising the forest as the realm of the uncivilised and pagan past alienates people from their forest environment*
- *Introduction of potential pests (but see Diet and Nutrition)*

The food restrictions imposed by SDA may have positive effects on the biota, for instance on Mussau and Emira Islands (PNG), where people converted to SDA more than 60 years ago. There is presently a considerable undisturbed population of marsupials, because these animals are not subject to hunting as they are in most other areas of Melanesia. Further, all feral pigs have been culled, thus they are no longer disturbing forest regrowth as they do elsewhere. Turtles, shellfish and crayfish are also forbidden food items to members of the SDA church, thus, population numbers and species diversity of marine wildlife may also be higher than in other, similar areas of Melanesia. On the other hand, conversion has disrupted the transmission of traditional knowledge and skills, and Mussau islanders now largely rely on introduced technology to catch fish, the protein mainstay of their diet, this includes the use of dynamite (Kocher-Schmid 1994).

Conversion to Christianity has in many parts of Melanesia led to a disrespect for traditional sacred, and thus protected, sites. In some areas these sites, which were covered by virgin forest and acted as traditional 'conservation areas', were especially targeted by the missionaries and new converts, clear felled and converted to gardens (e.g. at Nokopo, Kocher-Schmid 1991 : 293). Traditional restrictions on over-extraction of forest resources (e.g. the notions that the spirits of the game animals will haunt the dreams of a too successful hunter, or attack and stun him, or induce sickness to whom who may consume the meat) were also abolished with conversion and thus no more operating. (see Sillitoe, Filer n.d.). The creation and maintenance of balance is basic to many traditional cultures : in Melanesia 'gifts' are given and expected to be handed back some time in the future and the same applies to the taking of a human life. Restrictions on the use of the environment follow the same conceptual lines. Christian teachings contradict and upset this Melanesian equilibrium : Christ has died for all humankind, setting right the balance

without further claims than the belief in him, and God, his father, has not retaliated for the killing of his son. This dissipates the fears of upsetting bush spirits who may retaliate for any breach of law, or of entering formerly tabooed areas.

"The Kasua as many other people in Melanesia, feel now assured that they are protected against reprisals during a period of imbalance in reciprocity. For instance younger women no more adhere to the law of leaving a few eggs in a breeding mound when collecting megapode's eggs, or offers are no more placed at the foot of trees".

(Brunois)

In Africa the pacts of people with their natural environment and resources, which were negotiated through rituals were rendered obsolete with the abolition of these rituals by the churches, and formerly sacred animals such as the sô (*Cephalophus dorsalis*) are now hunted and killed.

"En condamnant toute forme de rituels, de sanctions et de croyances autrefois en vigueur, l'Eglise a mit un terme à la relation – basée sur l'établissement de pactes - entre le monde des vivants et le monde invisible, et dont le rituel initiatique du so-, condensait le souci. Toute expédition prédatrice en forêt était conditionnée par la possession d'un procédé magique, sorte de pouvoir ou de permission obtenus des esprits défunts, en contrepartie de l'intrusion faite sur leur domaine. L'abolition des rituels a aussi freiné le rôle de préservation de la nature que jouaient certains d'entre eux : comme l'écrit Laburthe-Tolra (1981 : 285), un simple présage pouvait décommander une partie de pêche, tandis que le rituel tso pouvait aboutir à interdire celle-ci dans un cours d'eau déterminé pendant quelques années ; de même, certaines méthodes prédatrices radicales telles la chasse collective au filet ou la pêche féminine à l'écope se voyaient-elles appliquer des sanctions d'ordre religieux visant à atténuer leur caractère destructeur de l'ordre halieutique et cynégétique".

(Cogels about Southern Cameroon)

In French Guyana and Surinam Christian missionaries have abolished the traditional rites de passage of the Wayana people. These rituals have now to be performed in a truncated version during the absence of missionaries and can no more carry their full symbolic and educational contents. Thus, the social and environmental education of the young Wayana is severely curtailed : "C'est pourtant durant ces rituels que les épopées chantées, contant l'histoire des sous-groupes formateurs, réaffirmant les tabous alimentaires, expliquant l'humble position de l'Homme dans la Nature, étaient enseignées aux jeunes gens et jeunes filles" (H. Rivière).

In another subtle way, missionary activity is alienating local people from their forest environment. At Nokopo (PNG), staying for prolonged periods in the forest - as people have traditionally done - bears the stigma of being uncivilised and opposed to the Lutheran church and to modern times (Kocher-Schmid 1991 : 45). At Musula the Kaluli pastor promised people that if they left the forest and the 'confusion of the past', and converted to Christianity, they would logically attain 'the future which civilises' (Brunois 1999 : 113).

"The pastor, he was like a ladder which others could use to get in your house. Your place is a forest, you're lost, but if you leave the forest by becoming Christian, and if you build an airstrip, then the whites will come to you. What they have in the cities will come to you.' The [logging] company had only to wait for the pastor to build the 'ladder' for them to use".

(Brunois 1999 : 114)

In Melanesia treeless, clean and open spaces are often associated with modern life, and the darkness of the high forest with evil spirits and witchcraft, all conceived to be part of the traditional bad culture (Sillitoe, Filer n.d.). In many places the word in the vernacular for bush spirit is used by the church representatives as the term for Satan.

Expatriate missionaries were the source of a multitude of introduced biota, some are useful additions to the local flora (a range of food and ornamental plants).

"De nombreuses espèces végétales furent introduites dans les villages (espèces décoratives à fleurs) et dans les jardins (espèces alimentaires). Mais il s'agit là d'un phénomène naturel chez ces populations insulaires qui, de tout temps, ont introduit les plantes dont elles avaient besoin. Ces introductions permirent d'élargir la diversité des plantes alimentaires".

(Walter about Vanuatu)

Some others are potential pests (Guinea pigs, rabbits, carps, honey bees).

"In an attempt to improve the protein supply of the local population in a high altitude valley of Papua New Guinea, expatriate missionaries released carp into a mountain lake. The carps rendered extinct a unique endemic species of fresh water shrimp".

5. THE LINKS TO THE PAST AND PEOPLE'S SELF ESTEEM

Positive impacts

- *Inducing familiarity with Western (and therefore global) concepts of time*

Negative impacts

- *Imposition of alien concepts of time*

- *Removal of visual marks in buildings and village layouts, which traditionally provided links to the past*

- *Weakening of cultural and personal self-esteem*

In many areas the traditional social order and the concepts of the past and origins of the group were reflected in settlement pattern and the layout or orientation of settlements and buildings. At Musula (PNG), traditional dwellings are no longer constructed along the North-South axis which follows the flow of the rivers and symbolises the temporal continuity with the ancestors - from the group's place of origin at the head of the water to the unknown realm of the future (Brunois 1999 : 115). At Nokopo (PNG), the tall fences between the groups of houses occupied by separate lineages have been removed as 'un-Christian', and the gates between them connecting the different kin-defined living spaces no more visualise people's passage from one lineage to the other. The spiritual centre of the community, the men's ceremonial house, situated high above the dwellings and connected to them by a zigzag path only accessible to the initiated, has been torn down and replaced by a church building (Kocher Schmid 1991 : 113 ; 176). In this context the missionaries' demonising of forest and forest life becomes clear : the permanent settlements could be re-shaped to represent the new order, the forest escapes such endeavours (see before).

"Even today, after the ceremonial houses of the men in the village were torn down and replaced by church buildings, MacGregor's bowerbird still constructs its ceremonial house in the forest and is said to initiate its young ones there - the natural origin and reflection of human concepts is (still) alive, and is recognised as such by the people of Nokopo".

(Kocher Schmid 1992 : 187)

By stigmatising people's past and their cultural roots as wicked and bad, Christianity has successfully weakened people's self-esteem. Remarks by church representatives, such as "before we were in the belly of Satan", inevitably render their parish culpable (Brunois 1999 : 117). Consequently, statements like "we are Papuan and in Papua we were cannibals," "our ancestors were wicked and constantly killing each other" (Nokopo), or "our traditional lifestyle is rubbish" (Kilimeri area) can be heard all over Melanesia (see thematic report on psychological aspects).

In Africa with Bulu people of Cameroon, there is a passivity linked not only with both Christian and traditional beliefs but basically with people's perception of and relationship with Europeans.

"God willing ' and 'only God can know' are phrases frequently used when discussing

the future. When combined with statements such as 'I am nothing' or 'I know nothing' one can begin to see the pacifying effect of Christianity and colonialism, which were fundamentally about knowledge and power over ignorance and helplessness".

(Solly about Southern Cameroon)

The secularisation of the sô antelope not only means that this animal is now hunted but also the loss of crucial rituals linked to this animal.

"Initiation of youth through the sô rite has also stopped. A sense of identity and community obtained through membership of the sô cult was replaced by European images and ways of being. Politically the sô rite provided traditional chiefs with a network of relations and alliances, enabling neutralisation of potential enemies in a fragile society".

(Solly)

In many areas, daily life is now guided and classified by the Christian rhythms of time. This imposition of a foreign temporal regime is a decisive instrument of conversion, which has been employed by Christian missionaries everywhere since their early beginnings. In Melanesia church bells are replaced by gongs and traditional conch trumpets, and used to call people to masses, prayer meetings, assemblies or community work.

"Starting at six in the morning, he [the pastor] would blow his horn to wake people up. This act would be repeated another seven times each day, to dictate the activities which were to follow : wake up, eat a meal, take a bath, attend a service, perform collective work for the mission, take another bath, eat another meal, attend another service".

(Brunois 1999 : 115)

Under a tight time regime as applied by missionaries in many areas, local people are no longer able to pursue their traditional activities according to their traditional time schedules. Young people are especially subject to such an alienation in terms of space and time. They are often removed from village life by education and other church activities, and miss out in the transmission of local traditional knowledge.

"Les missions et ses écoles étaient implantées en bord de mer, un seul lieu qui accueillait et accueille toujours les élèves pour toute une semaine. Dès lors les jeunes furent coupés de leur environnement traditionnel et ne purent bénéficier de cet apprentissage au jour le jour fait d'observations continuelle des adultes".

(Walter about Pentecost Island, Vanuatu)

Prolonged and forced separation of adolescents from village life, their families and from their own culture can lead to serious traumatisation and may have tragic consequences.

"Au Surinam et en Guyane française, les jeunes garçons et plus rarement les jeunes filles mis en internat tout au long de l'année chez les missionnaires ou dans des 'homes' tenus par des Soeurs, se trouvent en totale rupture, même souvent linguistique, avec leur famille, lorsqu'ils reviennent au village le temps des vacances scolaires. Ce fossé est parfois cruellement ressenti, ou bien au contraire, le refus et la peur de repartir sont si forts, que les suicides d'adolescents par pendaison ou arme à feu sont devenus malheureusement fréquents".

(F. Grenand)

SUMMARY AND RECOMMENDATIONS

Some positive and negative impacts of Christianity counterbalance each other.

The health hazards of living at close quarters are diminished by the promotion of Western notions of hygiene (which were previously unnecessary for people living dispersed in the bush) and the provision of health services. Or, the ecological risks of introduced plant and animal species are counterbalanced by the provision of alternative food crops, which often bridge gaps in the traditional seasonal repertoire of foods (e.g. *Xanthosoma taro* and manioc in Melanesia) or increase soil fertility and thus allow agricultural intensification (e.g. peanuts and other legumes).

The breakdown of traditional social and cultural patterns, with consequential population increase, loss of traditional control mechanisms, interruption in the transmission of local knowledge, and severely curtailed self esteem, constitutes the most serious negative impact of Christianity on rural populations.

The most important role the churches fulfil in the ACP countries is the provision of an alternative infrastructure (transport, health, schools), and of education and literacy, that is churches provide access to Western knowledge and services and are sometimes the only gatekeepers to development.

In areas where weak states are not able to provide infrastructural services to their rural population, and where industrial resource extraction is the predominant industry, the role of churches is even more crucial : they provide people with an alternative, a third way between non-existent state services and services provided by the industry in return for extraction rights.

Christianity in ACP countries is not only split between numerous denominations with different teachings and approaches but the denominations themselves are often split into different groupings, either into orthodox and radicals, or into competing orders with different agendas.

The infrastructure and the local experience of Christian churches and their personnel is often essential when designing and implementing projects. However, given the variation present, it is essential that in each case the implications are carefully examined. For instance the millenarian teachings of charismatic churches can be counterproductive to the goal of forest preservation (cf. Kocher Schmid 1999). Or the presence of an orthodox faction of the Catholic Church may prove fatal to a programme on birth control or Aids prevention.

REFERENCES

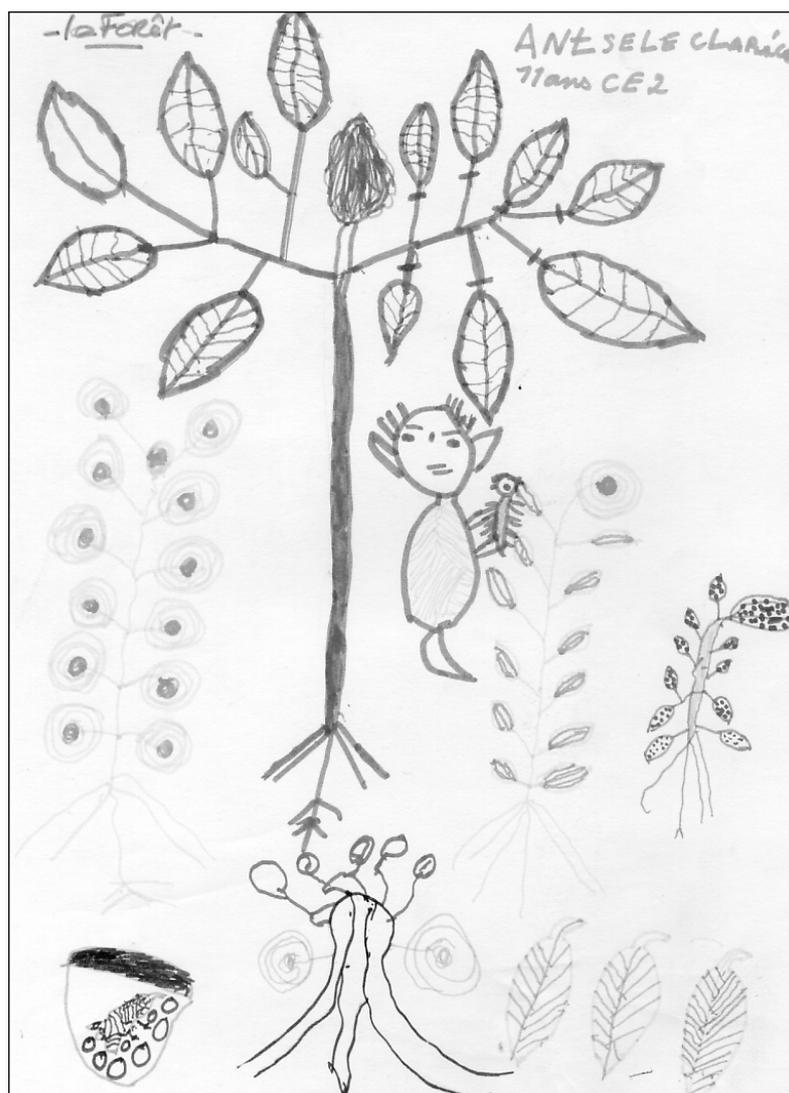
- Barr, J.** 1984. The Age of the Spirit. An introduction and assessment of contemporary Pentecostal-charismatic renewal movements. *Religious Movements Today* 3.
- Brunois, F.** 1999. In paradise, the forest is open and covered in flowers. In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the millennium in Papua New-Guinea*, ed. Ch. Kocher-Schmid, 111-130. Port Moresby : NRI Monograph 36.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1991. *Of people and plants. A botanical ethnography of Nokopo village, Madang and Morobe Provinces, Papua New-Guinea*. Basel : Wepf. Basler Beiträge zur Ethnologie 33. Basel.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1992. Prey and Predators. The hunting of mammals at Nokopo, Yupna area (Madang and Morobe Provinces, Papua New-Guinea). In *Abschied von der Vergangenheit. Ethnologische Berichte aus dem Finisterre-Gebirge in Papua New-Guinea*, ed. J. Wassmann, 185-206. Berlin : Reimer.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1994. *Report on the Fieldtrip to Mussau and Emira Islands, February 1994*. Basel : Museum der Kulturen. Typescript.
- Kocher-Schmid, Ch.** 1999. Rainforest dreams and millennial nightmares. In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the millennium in Papua New-Guinea*, ed. Ch. Kocher-Schmid, 1-33. Port Moresby : NRI Monograph, 36.
- Kocher-Schmid, Ch. & S. Klappa** 1999. Profile of a leader, or the world according to Yulu Nuo. In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the millennium in Papua New-Guinea*, ed. Ch. Kocher-Schmid, 89-110. Port Moresby : NRI Monograph 36.
- Laburthe-Tolra, P.** 1981. *Les seigneurs de la forêt : Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*. Paris : Publications de la sorbonne.
- Sillitoe, P. & C.Filer** n.d. *Rural community attitudes to forests in Papua New-Guinea. A report on a survey for the "Policy that Works for Forest and People" project*. Boroko : National Research Institute. Typescript.
- Stewart, P.J. & A. Strather** n 1999. Time at an End : The highlands of Papua New-Guinea. In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the millennium in Papua New-Guinea*, ed. Ch. Kocher-Schmid, 131-144. Port Moresby : NRI Monograph 36.
- Striteck y, J.M.** 1999. Capitalist Consumerism and the Spirit of the Millennium. In *Expecting the Day of Wrath. Versions of the millennium in Papua New-Guinea*, ed. Ch. Kocher-Schmid, 70-79. Port-Moresby : NRI Monograph 36.

POUR UNE APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DES PEUPLES FORESTIERS

Anne DELORME

Avec la participation de:

Simon Mukuna, Ilana Dahan, Timothy Leborgne, Pie Claude Ebode,
Eustache Maboul Ebanga





Il est essentiel de garder en mémoire que ce qui importe en psychologie n'est pas la réalité objective - observable par tous - mais comment cette réalité est perçue puis interprétée par les différents groupes humains.

AVANT PROPOS

“ De toute les illusions, la plus périlleuse consiste à croire qu’il n’existe qu’une réalité ”

Paul Watzlawick

L’une des originalités du programme APFT fut d’inclure un volet psychologique dans les activités de ses différentes composantes.

Dès lors et étant donné la nouveauté de l’approche psychologique proposée, il était impératif de concentrer les efforts. Ainsi, au lieu de travailler simultanément sur plusieurs continents, nous avons choisi de travailler en Afrique et au Cameroun en particulier. En effet, ce pays offrait l’avantage d’être non seulement multiculturel, mais aussi de réunir en son sein des contextes et des situations de vie suffisamment variés pour répondre aux exigences thématiques et comparatives de notre démarche.

Il sera essentiel pour le lecteur de garder en mémoire que ce qui importe en psychologie n’est pas la réalité objective - observable par tous - mais comment cette réalité est perçue puis interprétée par les différents groupes humains. Chaque interprétation de la *réalité observable* constitue la *réalité effective* pour l’individu ou le groupe qui l’effectue et par là même, détermine les comportements et les motivations qui en découlent.

Les psychologues sont des “ passeurs ”. Dans le cadre de ce programme, leur fonction était de discerner puis de *transmettre* à leurs interlocuteurs au Nord ce qui allait leur être confié - signifié - par les communautés rencontrées.. Le contenu de ce rapport se veut être la traduction la plus fidèle possible - le reflet - de ce qui se joue actuellement dans la relation qu’entretiennent ces populations avec le monde.

Ainsi, de ce travail se dégagent des résultats qui devraient permettre de mieux comprendre quelles sont les **priorités** et les **motivations** de certaines populations du Sud. Cette meilleure connaissance de ces partenaires potentiels pourrait en conséquence aider à penser autrement la coopération et donc le développement et la conservation de demain.

INTRODUCTION

Des termes de référence généraux du programme APFT et de ses objectifs, nous avons extrait les aspects psychologiques qui ont déterminé le travail de ce volet tout au long du projet. C’est de ceci qu’il sera question pour commencer ce rapport. Nous aborderons ainsi les objectifs, le contexte de l’intervention et les perspectives de recherche proposées. Nous tenterons d’expliciter l’intérêt d’une telle démarche pour les décideurs.

Il sera ensuite question de la recherche proprement dite et pour cela, des thèmes choisis d’après nos termes de référence, des hypothèses posées, de la méthodologie, ou plutôt des diverses méthodes utilisées, de leur complémentarité, dans l’investigation comme dans le traitement des données récoltées. Nous passerons donc en revue des outils quantitatifs et qualitatifs, individuels et collectifs... et les différents terrains choisis pour leur mise en application.

Nous verrons comment ces recoupements entre terrains, méthodes et investigateurs constituent une approche permettant de mettre à jour le profil d'un groupe dans un contexte donné. Le chapitre suivant sera voué à la description des populations et situations étudiées, selon différents axes de ces résultats. Nous pourrions conclure sur les points cruciaux pour les décideurs et les acteurs du développement, émettre des recommandations à l'attention des futurs interacteurs, et - enfin - ouvrir certaines perspectives de recherche et de sensibilisation pour l'avenir.

1. LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES DANS LA CONDUITE DU PROJET APFT

1.1. OBJECTIFS

1.1.1. Objectif global

Selon les termes de référence du projet APFT, l'objectif global pour le bailleur de fonds était la participation directe des populations "bénéficiaires" (forestières et citadines des zones forestières) au processus de développement durable et de conservation des forêts tropicales, afin qu'elles intègrent la gestion et la protection des ressources forestières dans le cadre de leurs activités et de leur mode de vie en général.

Pour atteindre cet objectif, la Commission européenne demandait au programme APFT de répondre aux deux questions suivantes :

- Quels sont les interlocuteurs que le planificateur trouve en face de lui ?
- Sur quelles bases le planificateur peut-il négocier avec eux pour atteindre son objectif ?

1.1.2. Objectifs spécifiques

Au-delà des identifications, l'objectif spécifique de la démarche psychologique au sein d'APFT est *d'évaluer le degré d'adhésion* des populations dites *bénéficiaires* aux actions de développement et de conservation, afin de les préparer à des actions de participation.

En termes de finalité, il s'agit d'obtenir que les populations passent d'une adhésion *consommatrice* à une adhésion *participative*.

1.2. CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'INTERVENTION

Dans le contexte du développement, le dialogue implique deux mondes culturellement différents dans le cadre d'une ancienne relation asymétrique et conflictuelle :

- le planificateur vient du monde qui possède la "modernité", le prestige qui y est associé et le pouvoir qu'il procure, mais ne dispose pas de forêts tropicales, qu'il considère comme "les poumons de l'humanité" et qu'il voudrait préserver pour le futur ;
- ses interlocuteurs n'ont pas comme priorité la conservation de leurs forêts (au sens occidental du terme), puisqu'ils y vivent et en vivent depuis des millénaires. En revanche, ils souhaitent l'amélioration de leurs conditions de vie et l'accès à une certaine "modernité" ;

- le planificateur et ses interlocuteurs ne se rencontrent jamais autrement que par l'intermédiaire de nombreux agents du développement (nationaux ou étrangers) chacun d'eux porte un regard singulier sur les demandes de l'un et de l'autre, qu'il transmet selon ses propres priorités ;
- les projets ont toujours considéré les populations comme les *bénéficiaires* du développement et pas comme des *partenaires*. Avec les projets de conservation, le planificateur est désormais en demande de partenariat pour la réalisation d'un objectif *a priori* incompréhensible pour ses interlocuteurs. D'autant plus que - dans cette nouvelle perspective - ces derniers ne se vivent même plus comme bénéficiaires.

1.3. SCHÉMA DE RENCONTRE

Lorsque deux sociétés, aussi différentes que les populations du Nord et les populations du Sud, se rencontrent, il y a à la fois une perception des différences et la reconnaissance des similarités. La réaction à la différence s'exprime soit par un refus, soit par la passivité.

Si l'on introduit dans cette rencontre un projet de développement qui est principalement conçu au Nord, les populations du Sud éprouvent de **l'ambivalence** : des sentiments opposés, à la fois d'attraction et de répulsion. C'est pour cela qu'on entend dire parfois au Sud que “les histoires de projet de développement sont des histoires des Blancs”, mais en même temps, les populations du Sud aspirent à l'amélioration de leurs conditions de vie et à l'accès à la modernité.

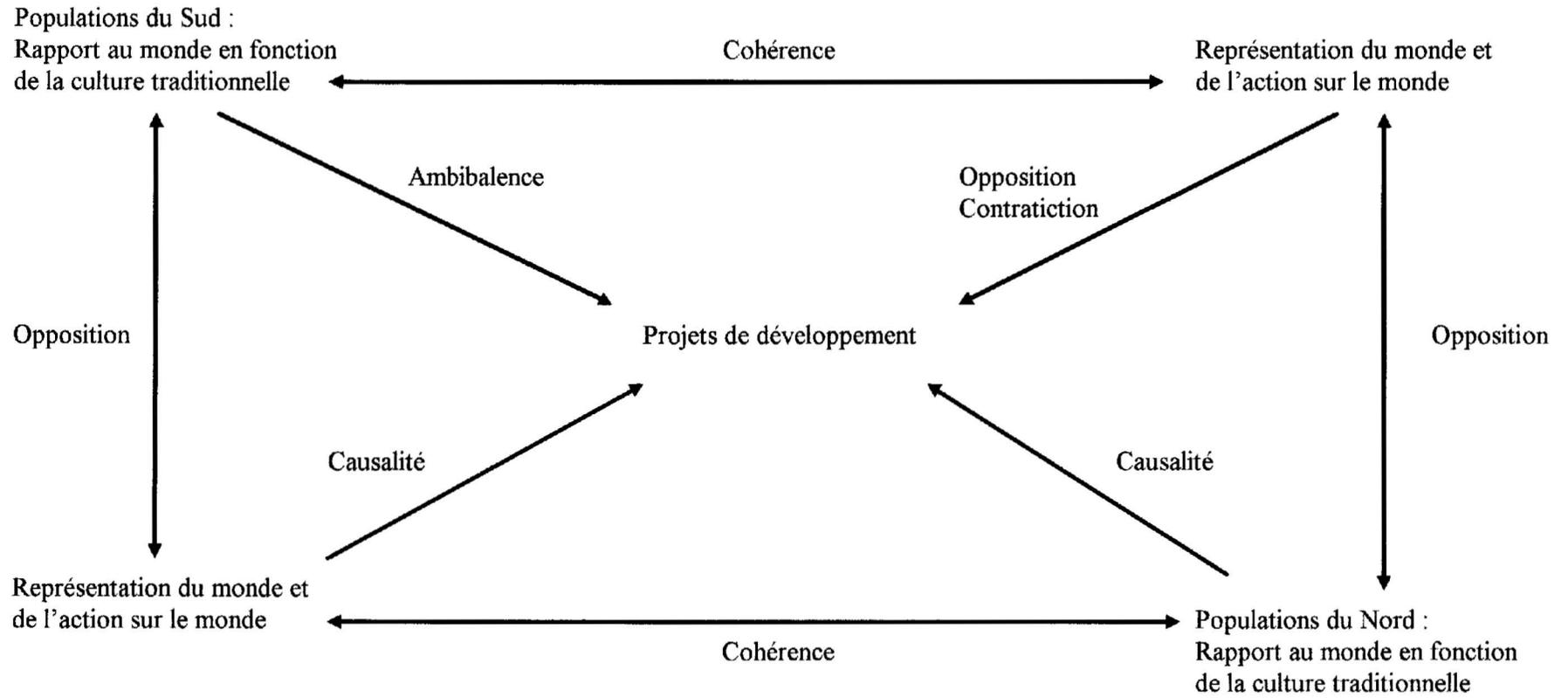
Vivant depuis des millénaires dans la forêt, Ces habitants en ont une représentation bien particulière et se sont forgé une idée de l'action que l'homme peut exercer sur elle. Confrontés à un projet du Nord, ils se trouvent en contradiction dans leurs concepts où l'efficacité symbolique l'emporte sur l'efficacité scientifique et technique.

C'est le cas, par exemple, des Pygmées quand ils partent à la chasse aux éléphants : ils se préparent d'abord symboliquement, ils emportent leur savoir-faire mais quand la chasse n'est pas bonne, ils ne s'interrogent pas sur des défaillances techniques, mais sur ce qui s'est passé dans leurs relations avec leurs ancêtres. Et pourtant, ils ne peuvent dénier l'efficacité de la technique du fusil et du savoir-faire des Blancs dans la chasse aux éléphants.

En revanche, pour les populations du Nord, le projet de développement est vécu dans un rapport de causalité. Et quand le projet échoue, ils interrogent leurs “sorciers”, les scientifiques.

Lorsque qu'on interroge¹ les interlocuteurs dans la relation Nord/Sud et l'on traite leurs réponses non pas par une analyse de contenu classique², mais par une analyse dialectique - qui permet d'identifier les rapports entre les thèmes invoqués, les liaisons et les contradictions des discours - , on peut mettre en évidence les liens et les contradictions qui sont vécus dans la relation en question (Figure 1). Ce schéma de la rencontre entre les partenaires, développé par le Professeur Simon Mukuna, éclaire les points d'ancrage majeurs des incompatibilités relationnelles qui hypothèquent de façon récurrente les actions de développement et/ou de conservation lors de leur mise en œuvre.

Figure 1 : Schéma de rencontre



1.4. DOMAINES D'INTERVENTION PROPOSÉS

Dans ce contexte, la contribution des psychologues est de *faire des propositions* qui *favorisent* le dialogue entre tous les interlocuteurs et *stimulent* la participation des populations aux actions de développement proposées.

En ce sens, les recherches effectuées par le volet psychologique ont eu pour but d'augmenter les connaissances sur les populations forestières et citadines des zones forestières :

- en étudiant les aspects psychologiques en jeu dans les relations entre les différents groupes de populations (forestières, urbaines des zones forestières, agents ou représentants des projets de développement et/ou de conservation), ainsi qu'avec ceux qui interviennent dans leurs rapports avec le milieu forestier ;
- en effectuant des recherches sur l'impact des projets de développement et de conservation sur les populations dites bénéficiaires de ces programmes et sur les réactions de ces mêmes populations à cet impact.

2. LA RECHERCHE

2.1. LES THÈMES DE RECHERCHE

Les thèmes de recherche ont été préalablement définis au regard des termes de référence et des demandes spécifiques émanant du Conseil scientifique d'APFT. Ce sont:

- L'analyse des représentations mentales et des facteurs psychosociaux qui les déterminent :

- à quel point l'appartenance culturelle est-elle un facteur psychosocial déterminant le mode de vie des populations ?
- parmi les représentations mentales, quelles sont celles (conscientes et inconscientes) qui sont privilégiées par les communautés et qui sont "moteur" pour elles (motivation qui permet l'implication) ?
- le choix des activités et le principe inhérent aux techniques ancestrales sont-ils davantage liés à des considérations pratiques et/ou économiques ou bien à des valeurs socioculturelles données?

- Quelles sont les demandes et les besoins des populations ?

Il est important de préciser que psychologiquement les demandes et les besoins correspondent aux attentes "ici et maintenant" et diffèrent selon la personne à qui elles sont adressées. En effet, si la question est posée par un représentant de la ville, par exemple, la réponse donnée sera en rapport avec la modernité.

Par ailleurs, appréhender le sens de ces attentes "ici et maintenant" nous renseigne sur la manière dont ont été gérées des situations du même type, "avant et ailleurs".

- Quel est l'impact psychologique des modifications du milieu (les projets de développement et de conservation, la démographie croissante, la crise économique, etc.) sur les populations et quelles stratégies développent-elles alors

spontanément?

Se profile ici l'analyse des problèmes de stress qui surviennent quand la communauté a l'impression de ne pas être capable d'affronter efficacement (résolution des problèmes) des situations, qui sont dès lors vécues comme anxiogènes. Qu'est-ce qui est effectivement stressant pour les populations, comment expriment-elles ce stress et comment le gèrent-elles ?

- **Quels sont les aspirations et les espoirs des populations ?**

Comment perçoivent-elles et conceptualisent-elles leur futur ? La projection du groupe et de soi dans l'avenir dépend de la perception positive ou négative que la communauté a d'elle-même dans le présent, en fonction de ses exigences à la fois culturelles, économiques et liées à la modernité.

Leurs connaissances et savoir-faire ancestraux leur paraissent-ils (en termes de vécu) encore suffisants et/ou adaptés à leur mode de vie actuel et pourquoi ?

- **L'appartenance culturelle détermine une représentation du monde.**

Celle-ci est transmise de génération en génération, par le biais de la famille et de l'éducation formelle et informelle. Quelles sont les représentations mentales qui, ainsi transmises et intégrées par la personne et le groupe, permettent l'ouverture à l'autre, au différent, au monde dans sa complexité ?

2.2. HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

Selon les contextes dans lesquels ils se trouvent, tous les acteurs du développement, dont font partie les bénéficiaires, n'ont pas les mêmes représentations d'eux-mêmes, de leur culture et société, ainsi que des projets de protection et de conservation.

Nous avons posé les hypothèses suivantes :

- l'adhésion des populations locales aux programmes est fonction du degré de valorisation de leur identité culturelle et de leur capacité à s'ouvrir aux exigences de la modernité;
- leur participation est liée à des préoccupations relevant à la fois de leurs attentes vis-à-vis de chaque projet, de l'amélioration de leurs conditions de vie et du prestige qui en découle.

2.3. MÉTHODOLOGIE

2.3.1. Démarche globale d'intervention

Le principal problème auquel nous dûmes faire face, dans la recherche de réponses aux questions envisagées plus haut, fut de trouver un biais par lequel aborder les thèmes auprès des populations. En effet, un écologue, par exemple, rencontre les communautés par l'intermédiaire de la nature et plus particulièrement dans le cas qui nous concerne, par le biais de leurs connaissances communes, mais différentes, de la forêt.

C'est pourquoi nous avons abordé l'univers représentationnel des populations au travers de leurs activités quotidiennes, de leur perception de celles-ci, de leur perception d'elles-mêmes, ainsi que des autres, proches ou lointains. Il nous parut aussi intéressant d'aborder leurs représentations de la forêt - leur milieu traditionnel - et de la ville, qui

représente la modernité. Par rapport à la modernité, précisément, nous avons étudié l'acculturation que vivent les villageois, par le biais de leur perception d'objets issus du monde moderne, ainsi que des institutions extérieures qui sont venues les influencer, d'une manière ou d'une autre. Enfin, l'investigation de la perception qu'ils ont de leur devenir, en tant que groupe, et de ce qu'ils considèrent comme important à transmettre à leurs enfants, fut aussi fructueuse par rapport à nos thèmes de recherche.

En dernier lieu, et pour vérifier les dires et analyses précédents, nous avons recherché ce que les communautés ne pouvaient en aucune façon échanger, vendre ou donner à l'étranger sans se trahir.

2.3.2. Sites de recherche

Durant cinq ans, l'équipe des psychologues du programme APFT a travaillé au Cameroun avec quatre ethnies distinctes, sur trois terrains différents : au Sud, dans la région du Ntem, avec les Ntumu et les Mvae habitant le long de l'axe Ma'an/Nyabissan ; dans le Centre-Sud, au nord-ouest de la Réserve du Dja, avec les Badjwé de l'axe Somalomo/Ekoum ; et dans la région du Mbam, en plaine Tikar, avec les Tikar.

La perspective comparative a déterminé le choix de ces terrains :

- dans la région du Ntem, il n'y avait pas de projet de développement ou de conservation effectif ou installé;
- dans la Réserve du Dja, les populations sont, depuis plusieurs années, sous l'influence directe d'un programme de conservation financé par l'Union Européenne, ECOFAC. Par ailleurs, les forêts à proximité de la Réserve sont exploitées depuis plus de vingt-cinq ans par des sociétés d'exploitation forestière;
- quant à la plaine Tikar, elle se caractérise par la présence de plusieurs sociétés d'exploitation forestière.³

2.3.3. Collecte des données

2.3.3.1. Outils utilisés

Les thèmes, leur articulation et le lieu de leur étude représentent l'objet spécifique de la psychologie au sein d'APFT. Cependant, la spécificité des recherches psychologiques réside également en d'autres points. Il s'agit d'une approche particulière de l'univers représentationnel et relationnel de l'Homme, qui consiste en un " outil " pluriel, qui permet de mettre à jour le profil psychologique d'un groupe ou d'une ethnie dans une situation donnée. La pluralité de points de vue offerts par ce canevas s'applique à la fois :

- au niveau des recherches, autant dans les méthodes qualitatives que quantitatives dont l'application eut lieu en divers terrains;
- au niveau des chercheurs, dans les dimensions disciplinaire et culturelle.

En effet, dans une perspective de travail interculturel, il est essentiel de croiser différents regards. Ainsi, l'équipe a travaillé sur les mêmes thèmes de référence, mais chacun avec des outils différents et des méthodes d'analyse diversifiées et complémentaires.

2.3.3.2. Identités des chercheurs

Des équipes pluriculturelles : conformément aux objectifs du programme, il a été convenu de travailler à la création d'un réel partenariat avec des chercheurs et universitaires locaux dans les pays ACP concernés. Le volet psychologique tenait particulièrement à constituer une équipe de chercheurs locaux qui, en plus de leur formation, apportent leur sensibilité, leur écoute et leurs connaissances culturelles. Ces éléments amélioreraient la qualité de l'information recueillie et la pertinence des conclusions.

Ainsi, au Cameroun, notre priorité a été d'identifier et de mobiliser des partenaires nationaux compétents, afin de créer ensemble une équipe de recherche crédible et efficace. Nous avons travaillé en équipes mixtes, composées d'autant de psychologues occidentaux que de Camerounais, pour plusieurs raisons. La première est que, par leur nationalité et leur identité, les psychologues camerounais ont indubitablement une connaissance du milieu que nous ne pourrions prétendre acquérir, même à l'issue d'un long séjour. Mais, surtout, la seconde raison est qu'eux, comme nous, observent, analysent et interprètent la réalité selon une représentation du monde qui leur est singulière. Dès lors, le meilleur moyen d'être conscients d'un tel biais⁴ est de le confronter à un autre regard, émanant d'un lieu différent. Cette seconde triangulation donna naissance à de nombreux débats quant aux divergences entre les résultats des différents chercheurs et nous permit de croiser les regards, de les nuancer et d'une manière originale, de les valider.

Des équipes pluridisciplinaires : le "métissage" des équipes signifie aussi, dans notre cas, un partenariat entre des psychologues d'obédience clinique, sociale et pédagogique, ce qui rend l'interprétation des données plus riche, puisque pluridimensionnelle. Ce double regard nous offre une complémentarité essentielle dans l'analyse des données récoltées, certes, mais également bien avant, au niveau de l'investigation, puisqu'un entretien n'est pas mené sans différence en fonction de la (dé)formation disciplinaire initiale du chercheur.

2.3.3.3. Pluralité de la recherche

Le versant quantitatif : nous avons mis au point un questionnaire récapitulant tous les thèmes explorés par le volet psychologique (selon les termes de référence) et concernant :

- les activités et leur hiérarchisation en termes de motivations
- les perceptions :
 - de soi, de l'autre (en termes de proximité et d'éloignement)
 - de la relation entre soi et l'autre (interethnique)
 - de la forêt (éternité, appartenance, destruction)
 - de la ville (soi en ville, l'autre en ville - comportements et interprétations associées)
 - désir de vivre en ville (soi), puis que l'enfant vive en ville (projection)
 - rapports avec la ville (relation ville/forêt) : type et fréquence
 - des changements : ici avant ? ici maintenant ? ici demain (projection dans l'avenir)?
- l'acculturation, c'est-à-dire les éléments qui viennent de l'extérieur et qui influencent ou ont influencé :
 - les activités traditionnelles (exemple du fil de nylon et des hameçons métalliques)

- la spiritualité (exemple des missionnaires)
- la vie économique et sociale (les sociétés forestières, les projets de développement, les projets de conservation)
 Qu'est-ce que vous n'êtes pas prêts à donner à l'étranger, même s'il donne beaucoup d'argent ? L'hypothèse étant que ce qui est structurant pour la communauté, de l'ordre de l'identitaire et donc de la survie du groupe, constitue la limite;
- la transmission : qu'est-ce que vous apprenez à vos enfants pour qu'ils deviennent un homme / une femme ntumu, mvae, badjwé, tikar... ? (en réponse au dernier thème de recherche qui globalise le reste : la représentation du monde).

Ce questionnaire a pu être utilisé sur tous les terrains, sur des échantillons proportionnels, ce qui permit d'établir les tendances générales des populations des trois sites et le profil différentiel inhérent aux habitants de chaque zone par rapport aux autres. Et éventuellement, de pointer des divergences entre les sous-groupes, proportionnellement investigués, constitués d'une part, de femmes et d'hommes et de l'autre, de jeunes, d'adultes et d'anciens. Le questionnaire fut soumis à 24 personnes de chaque ethnie, soit 8 aînés, 8 adultes et 8 jeunes, à parité de genre dans chaque sous-groupe.

En ce qui concerne l'analyse des données ainsi recueillies, l'originalité de notre approche fut la création, à partir de toutes les réponses fournies sur les trois sites, d'un masque de saisie à double entrée, par item, véritable fil conducteur pour un traitement par terrain, par ethnie et par thème, validant la comparativité.

Le versant qualitatif : les méthodes précitées, si elles permettent une fiabilité liée à la taille des échantillons et à la systématisation des outils, ne peuvent se suffire à elles-mêmes dans certains cas. Nous avons donc dû également recourir à des outils moins directifs, parfois collectifs et parfois non verbaux, mais toujours conçus en fonction des exigences d'une problématique, d'un lieu, d'une population, dont ils permettaient une investigation plus fine.

Les **animations villageoises** ont un intérêt particulier dans le domaine qui nous préoccupe, car elles montrent comment le groupe (et ses entités) se mobilise face à un apport extérieur à la fois connu et inconnu. Cette étape, fondamentale, permet d'appréhender les premières réactions (mobilisation), c'est-à-dire la mise en place des systèmes de défense, les résistances, les blocages, et comment la situation se dégèle. Nous sommes dans le relationnel. Il s'agit en fait d'une méthode particulière d'interview (initiée par S. Mukuna), dans laquelle les villageois sont interpellés en tant que membres de leur village et représentants de leurs groupes d'appartenance respectifs. Nous demandons au groupe de désigner deux interprètes parmi ses membres. Le groupe élit "les hommes de parole" du village, ceux qui parlent bien et rapportent fidèlement les interventions des uns et des autres. Nous leur expliquons que nous souhaitons qu'ils traduisent ce que nous leur disons. Ensuite, ils doivent traduire ce

que le groupe dit, d'abord dans la langue locale pour que le groupe puisse contrôler ce qui nous est traduit, puis en français. Pendant cette traduction, nous analysons l'ensemble des réactions non verbales des villageois, afin de voir si le groupe cautionne ce qui nous est traduit. En effet, il n'est pas rare d'observer des attitudes corporelles, des gestes de négation de la tête, accompagnés ou non de clappements de langues de la part de certains individus ou sous-groupes, qui viennent ainsi marquer leur opposition à l'opinion exprimée par la majorité. Ainsi, sans connaître la langue locale, grâce à la "lecture" non verbale, nous contrôlons la qualité de l'information récoltée.

Parallèlement, l'emploi de techniques plus spécifiques, attenantes à la dynamique de groupe, favorise l'expression de problématiques parfois plus délicates et/ou facilite l'intégration de certains propos tenus par tous les membres du village. Chaque investigation est précédée d'une présentation informative et pédagogique, suivie d'un long entretien en profondeur.

Ensuite, les **groupes de discussion**, qui permettent de se centrer sur des thématiques particulières.

Au niveau des individus, nous avons utilisé des **entretiens individuels semi-directifs**, qui permettent une concentration sur certaines problématiques et une investigation non rigide, planifiée.

Enfin, nous avons utilisé des **dessins individuels et collectifs** (configurations familiales, analyses représentationnelles,...), dont certains constituaient des **tests projectifs** mobilisant les associations inconscientes qui génèrent les représentations (dessins, par des enfants, du métier ou de la maison qu'ils aimeraient avoir plus tard, etc.).

2.3.3.4. Intérêt et construction de ces outils

Cette triangulation de méthodes générales, d'un côté, et de méthodes plus personnelles, de l'autre, nous permet d'approfondir certains points survolés lors de l'analyse quantitative, mais aussi de valider nos résultats, par leur obtention *via* d'autres outils. En effet, la seule méthode quantitative ne permettrait pas de recréer une image réelle de l'univers mental des populations étudiées, car les contradictions qui émanent des résultats de cette approche ne peuvent prendre sens qu'au vu des résultats plus fins issus des recherches qualitatives.

Ainsi, seuls les outils appartenant au versant qualitatif furent aménagés - ou mieux

construits - au gré des terrains : certaines méthodes naquirent lors des rencontres entre chercheurs et populations et ne furent utilisées que dans le cadre d'une étude précise, sans être nécessairement réintroduites sur un autre site.

C'est justement l'union de méthodes prédéfinies et rigides à des outils sans cesse en mouvement qui donne à ce canevas d'investigation psychologique toute son originalité.

2.3.3.5. *Nos limites et leur dépassement*

Nous avons pu constater que, souvent, les réponses données - notamment aux enquêtes quantitatives - étaient polarisées entre la réalité et l'idéal : là où nous demandions les aspects mauvais et bons d'un phénomène ou d'une situation. Comme si le bon ne pouvait être à l'ordre du jour... et nous pensons que cette dichotomie fut fortement induite par celle qui sous-tendait nos questions. De là l'importance d'une investigation plurielle et également non directive.

Nous avons souvent été confrontés à un autre biais, celui de la désirabilité des réponses. Souvent, *les villageois disent ce qu'ils pensent qu'on aimerait entendre*, ce qui procure certes de nombreux renseignements, mais ne permet pas toujours d'investiguer de manière fiable. Seule la triangulation des méthodes et des enquêteurs nous permit de dépasser ce biais ou, du moins, d'utiliser le matériau qu'il induit, de le considérer comme une source de données cruciale. En effet, ce biais prenait une autre forme lorsque c'étaient nos collègues camerounais qui investiguaient et cette différence fut une source de réflexion très riche.

Nous avons pu, par ces multiples précautions, recouper les résultats et assurer la description, l'analyse et l'interprétation d'un profil de chacun des groupes en question. Par là, il nous devint possible de soulever les problématiques fondatrices des appartenances de ces derniers, ainsi que les tensions qui sous-tendent la dynamique de leur identité.

En somme, ce que nous avons décrit ici est un outil, qui fut développé et perfectionné au cours de nos recherches dans le cadre d'APFT et que nous nous proposons de systématiser et d'utiliser encore à meilleur escient dans le futur.

2.3.4. Analyse des données

La psychologie a pour spécificité d'appréhender et d'analyser les conduites humaines intervenant dans une relation, à partir de ce que les groupes et/ou les personnes impliqués dans cette relation expriment verbalement et non verbalement.

Par ailleurs, ce qui est exprimé n'est pas nécessairement "ce qui est dans la réalité", mais bien ce que les interlocuteurs vivent *par rapport* à cette réalité.

Enfin, la nature et la forme du matériel verbal et non verbal produit dépendent de:

- l'identité des interlocuteurs en tant que personnes et représentants de leurs groupes d'appartenance,
- l'histoire des groupes en présence et du type de rapports entretenus par leurs membres respectifs.

Dans le contexte qui nous intéresse, il s'agit du discours tenu par les différents groupes en présence au sujet de :

- la relation qu'ils entretiennent avec leur milieu (physique et humain),
- l'impact qu'ils ont sur celui-ci et vice versa, tout en sachant que si l'une des entités de l'interaction (environnements physique et humain) est modifiée, la relation et l'impact le sont également.

3. LES RÉSULTATS : “ DE LA PSYCHOLOGIE DE QUELQUES POPULATIONS FORESTIÈRES DU CAMEROUN ”

3.1. LES PERCEPTIONS

3.1.1. La Perception de soi, de l'autre et de la relation qu'ils entretiennent

La manière dont se perçoit et se définit une ethnie⁵ détermine son rapport au monde. Ainsi, s'intéresser à la perception qu'elle a d'elle-même permet de comprendre comment elle aborde le monde, le regard qu'elle lui porte et la signification qu'elle lui donne, la place qu'elle y trouve, le projet qui l'anime et les moyens qu'elle met en œuvre pour y parvenir, ce qu'elle privilégie et redoute.

Si toutes les ethnies rencontrées ont une perception et une image d'elles-mêmes et du monde - physique et social - qui les entoure, elles éprouvent toutes également à leur égard - mais de manière et pour des raisons différentes - des sentiments ambivalents, c'est à dire opposés. *Mais l'ambivalence doit être distinguée des aspects à la fois positif et négatif que tout élément de la réalité comporte⁶ :*

En effet, quelle que soit la manière dont une ethnie se définit, elle se reconnaît des qualités et des défauts. De même, si les communautés estiment leur milieu et mode de vie, elles ont conscience que l'un comme l'autre comportent des inconvénients. Elles n'idéalisent donc pas leur monde mais elles l'apprécient, elles le connaissent, le maîtrisent et ce qu'elles en obtiennent les sécurise.

En revanche, dans la relation à l'autre, que ce dernier soit proche ou éloigné, l'enjeu est d'un autre ordre. L'autre est un miroir et chaque autre est un autre miroir qui viendra confirmer ou infirmer l'image que l'on se fait de soi et du monde dans lequel on vit. *C'est dans la relation (y compris fantasmée) qu'apparaît le désir d'être ou d'avoir autre chose, autrement. Ce désir est à l'origine de l'ambivalence :*

Par exemple, ces ethnies estiment leur monde, mais dans le rapport à la modernité, elles le dévalorisent car il n'a pas les avantages que procurerait le monde moderne. Elles veulent ces avantages auxquels elles associent le prestige. Cependant, elles redoutent cette modernité pour ses effets néfastes sur leur vie traditionnelle, et même la détestent car elle les confronte à leurs différences. De fait, ces différences ne sont pas vécues comme telles mais bien comme des manques, les leurs et ceux de leur monde, qui doivent être comblés. Ainsi, elles valorisent et convoitent ce qu'elles redoutent et détestent par ailleurs. *Dans la réalité psychique, ces sentiments contradictoires s'influencent sans cesse. Ils sont à l'origine de nombreux discours et comportements des populations que les agents extérieurs observent puis décrivent comme incohérents.*

3.1.1.1. La perception de soi

Les quatre communautés étudiées ont une image globalement positive d'elles-mêmes. Elles s'estiment et ont un mode de vie qu'elles maîtrisent parfaitement. Elles savent en tirer parti et se faire valoir dans les relations qu'elles entretiennent avec leur monde. Dans leur contexte, elles ont "conscience" de leurs atouts et de leurs limites et par rapport à leurs exigences culturelles, elles ont confiance en leurs connaissances, leur savoir être et leur savoir-faire ancestraux. Chacune d'entre elles possède des stratégies relationnelles qui lui ressemblent et qui - jusqu'à présent - se sont avérées globalement efficaces. Elle regarde le monde et s'y inscrit de façon spécifique.

Toutes ces ethnies ont comme activité principale les travaux des champs. Cependant les Badjwé et les Ntemois (Ntumu et Mvae) ne s'identifient pas à une activité donnée. Ils en pratiquent plusieurs simultanément car ils les perçoivent comme complémentaires. De plus, les travaux auxquels ils se consacrent de préférence ne sont pas liés à un attrait particulier pour l'un ou l'autre : ils correspondent à des nécessités traditionnelles (en rapport avec un statut, un rôle social) et économiques. Par ailleurs, ces ethnies précisent que toutes leurs activités s'exercent en forêt ou en dépendent directement (aliments en général, mais également rotin et bois dans le Dja), avec des méthodes et techniques adaptées à la spécificité du milieu.

En revanche, les Tikar se disent agriculteurs et déclarent vivre en contact avec la forêt pour leurs travaux agricoles.

3.1.1.2. La dimension interethnique : des relations toujours asymétriques

Deux ethnies vivant à proximité l'une de l'autre ont inévitablement appris à se connaître, à s'aimer et/ou à se détester, à s'associer ou à s'opposer, mais toujours à cohabiter. Elles ont instauré une relation particulière qui tient compte de ce qu'elles sont, de ce qu'elles vivent et des motivations qui les animent. Cependant, si la relation se comprend différemment pour l'une et pour l'autre⁷, le rapport qu'elles ont instauré a

toujours des raisons d'être et son maintien satisfait des intérêts (conscients et inconscients) qui ne sont pas seulement économiques.

Les relations interethniques rencontrées au cours de cette étude s'avèrent asymétriques mais complémentaires. Si chacune des ethnies est - à sa manière - volontaire et dominante, la relation qu'elle entretient avec l'autre est toujours imprégnée d'une dépendance forte et réciproque. Elles ont besoin l'une de l'autre, par leur personnalité et leur proximité, mais les domaines qu'elles privilégient sont différents. *La dépendance participe à l'expression des spécificités identitaires.*

3.1.1.3. La perception du Blanc et ses implications

La relation au Blanc est plus complexe. Globalement, les quatre ethnies rencontrées en ont une perception similaire : le Blanc est un homme évolué et riche. Il est perçu comme l'inventeur et le détenteur d'une meilleure technicité, d'une modernité vécue comme prestigieuse et du développement matériel et spirituel (avoirs que les communautés ont l'habitude qu'il apporte avec lui, qu'il leur donne et/ou enseigne). Toutes le disent plus intelligent que le Noir, et généreux.

Cependant, le Blanc est critiqué sur plusieurs points.

En tant que personne, il est décrit comme raciste, prétentieux, méprisant, non respectueux, menteur, instaurant et aimant les relations asymétriques, désireux de maintenir une séparation entre lui et le Noir. Il est accusé d'être venu à l'époque "arracher" à ces ethnies leur patrimoine culturel (avec les missionnaires, ils disent "avoir perdu beaucoup pour la vie") et de continuer aujourd'hui à venir s'emparer de leurs richesses. D'autre part, "le Blanc et son modernisme" sont considérés comme étant à l'origine de la déstructuration sociale que les populations constatent aujourd'hui au sein de leur communauté.

A cette perception commune du Blanc, chaque ethnie ajoute des éléments qui lui sont dictés par sa manière spécifique d'appréhender les situations et d'y réagir et surtout, par ce qu'elle vit aujourd'hui.

Les Ntumu se réfèrent à APFT, qu'ils considèrent comme à l'origine de conflits entre villages, les Mvae à la perception qu'ils ont des sociétés d'exploitation forestières et de la réserve de Campo, les deux étant installées à proximité (interdictions diverses, nouvelles maladies); les Badjwé se réfèrent à ECOFAC et les Tikar à la fois aux chercheurs de l'IRD⁸ et aux sociétés forestières qui exploitent leurs terres. Pour ces deux dernières ethnies, le Blanc est perçu comme l'homme de l'inégalité et son modernisme comme créant la dépendance, n'étant pas conforme aux lois de la tradition, ni compatible avec la mentalité traditionnelle.

En définitive, il y a association mentale entre les Blancs de toutes obédiences et rencontrés de tous temps. *Ils ne constituent qu'une seule et même représentation* : "ceux qui possèdent des éléments de la modernité qu'ils sont susceptibles d'apporter, comme l'ont fait leurs prédécesseurs". C'est à ce titre qu'ils sont valorisés et idéalisés et pas pour ce qu'ils sont en tant que personnes ou groupe différent.

Les rapports Noirs/Blancs sont à mettre en parallèle avec un fonctionnement relationnel névrotique basé sur le chantage affectif, d'une part, avec des ressentis de culpabilité en conséquence et l'exigence de bonne conscience, d'autre part. Si la relation qui les lie est asymétrique - dans les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes et de

l'autre -, les Noirs et les Blancs se parlent et se répondent en miroir et sur le même mode.

Si les Blancs apparaissent aujourd'hui prisonniers de cette image qu'ont d'eux les populations, la responsabilité de l'instauration d'une relation et de son maintien revient toujours aux deux interlocuteurs. Dès lors, indépendamment du contexte particulier créé par le phénomène de l'acculturation, quelle est la responsabilité des " Blancs " dans le maintien de cette image et de la relation qu'elle implique ?

A titre d'illustration, voici deux exemples de fonctionnement qui ne sont pas généralisables, mais qui permettent de comprendre comment certains comportements dictés par des mécanismes inconscients peuvent entretenir - voire renforcer - ce qu'il faudrait pourtant combattre aujourd'hui.

Si un expert, un chercheur, un agent du développement se sent coupable de venir du monde de la modernité, il aura tendance à chercher à se disculper (se réparer de cette culpabilité) auprès des populations avec - ou sur - lesquelles il travaille. En effet, étant donné que, dans ce contexte, la culpabilité est souvent liée au fait d'Avoir et d'en tirer du plaisir, le processus de réparation passera par le fait de donner, partager ces avoirs afin que ceux qui les reçoivent en tirent un plaisir similaire.

En le faisant, il maintient la représentation du Blanc qui apporte ce qu'il a et la relation partielle que cela implique. En effet, en donnant ce que l'on possède, on ne donne pas nécessairement ce qui fait que l'on Est. Or, donner de soi, expliquer d'où l'on vient, comment on vit, ce que l'on privilégie et redoute, permet à l'autre de se faire une idée plus complète puis une représentation plus adéquate de soi et du monde dont on est issu.

La difficulté est de passer de ce mode de réparation quant à " l'Avoir " à celui du quant à " l'Etre ".

Or, la relation de partenaire attendue dans le cas qui nous occupe en dépend. Si les Blancs attendent des populations qu'elles modifient leur manière de percevoir et d'agir sur leur monde, ils ne peuvent pas simplement donner en échange ce qui finalement leur est simple.

Par ailleurs, si un expert, un chercheur, un agent du développement n'a pas une image de lui très positive et/ou a du mal à trouver une place qui le valorise dans le monde relationnel qui est le sien, travailler dans le domaine de la Coopération⁹ vient inconsciemment le réparer ponctuellement mais efficacement de cette dévalorisation de soi. Dans ce cas de figure, il n'y a pas de culpabilité, mais au contraire, désir inconscient de maintenir cette différence d'avoir et de prestige car sinon la réparation attendue ne serait plus possible.

Il va sans dire que ce dernier fonctionnement ne peut en aucun cas permettre les modifications relationnelles nécessaires à un réel partenariat. Or, bon nombre d'expatriés au long cours se trouvent dans cette dynamique.

Dans les deux cas, les motivations des experts, chercheurs, développeurs ne sont pas conscientes. Elles participent de stratégies de réparations névrotiques qui s'avèrent inadaptées dans leur monde mais qui, dans un contexte différent, trouvent leur efficacité.

Si l'on en revient aux différentes ethnies avec lesquelles nous avons travaillé, il apparaît que l'image qu'elles ont d'elles-mêmes est positive et que le mode relationnel qu'elles privilégient et les stratégies qu'elles utilisent s'avèrent efficaces et adaptées à leur culture. Elles sont fières de ce qu'elles sont et savent gérer leur vie selon leurs exigences.

En revanche, face à la modernité, elles sont convaincues que ce qu'elles sont, connaissent et possèdent, ne suffit pas. Dès lors, elles se dévalorisent face au Blanc " qui sait car il vient du monde qui la possède " et attendent de lui la solution à leurs problèmes.

Cette dévalorisation du Noir face au Blanc permet à ce dernier, dans les dynamiques décrites ci-dessus, de prendre tout naturellement la place haute dans la relation. Ainsi, dans le contexte de développement, les besoins de réparation des Blancs et des Noirs se répondent en miroir.

3.1.2. La Perception de l'Environnement

Trois des quatre ethnies avec lesquelles nous avons travaillé sont d'origine forestière. La quatrième, les Tikar, est originaire du centre-nord du Cameroun, mais installée en lisière de forêt depuis trois siècles. Nos recherches ont porté sur la perception qu'elles ont de leur environnement physique, d'une part la forêt, d'autre part la ville.



Cameroun - 1999 - (Ciché E.Josse)

Pour eux, la forêt est d'abord nourricière, mais aussi fondamentalement protectrice; elle est perçue comme ne pouvant pas faire défaut, sa fertilité étant synonyme de confiance et de sécurisation. Elle constitue un trésor.

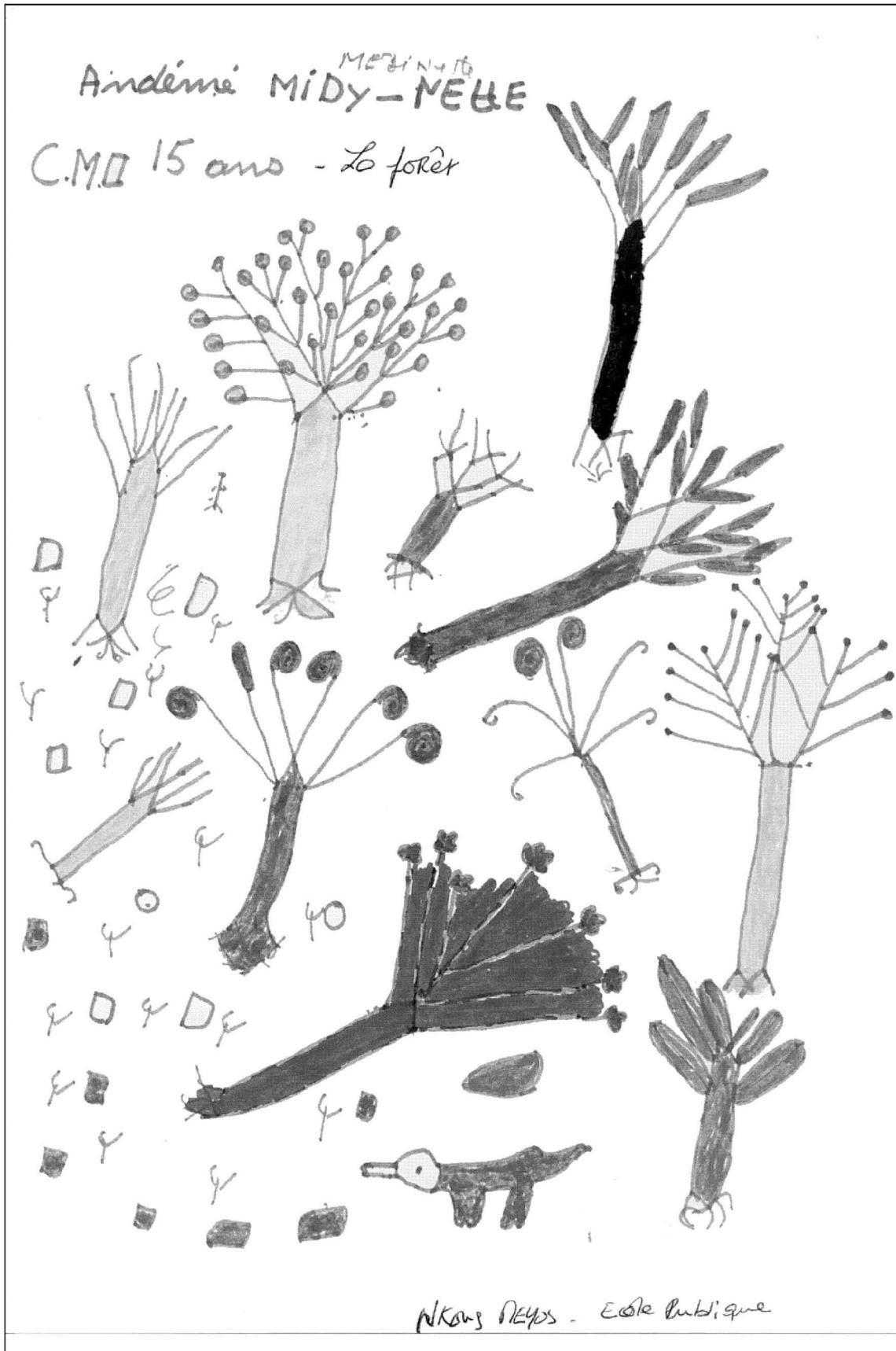


Fig 2 : Représentation de la forêt

3.1.2.1. La perception de la forêt

Pour les quatre ethnies, la forêt est d'abord un lieu de vie, celui de la faune et de la flore. Pour les sociétés d'origine forestière (les Ntemois et les Badjwé), elle est également celui des hommes car ils y vivent parfois, y travaillent et en dépendent toujours. Pour eux, la forêt est d'abord nourricière, mais aussi fondamentalement protectrice; elle est perçue comme ne pouvant pas faire défaut, sa fertilité étant synonyme de confiance et de sécurisation. Elle constitue un trésor.

Si les Tikar précisent que la forêt est également le lieu des plantations, des terres cultivables, qu'ils y travaillent et s'y ravitaillent, elle ne revêt pas pour eux une fonction vitale globale, *elle leur est simplement utile*. Par ailleurs, il s'avère que plus les ethnies vivent en contact étroit avec des institutions extérieures, plus elles confèrent aussi une fonction économique à la forêt.

Les dangers de la forêt sont pour tous essentiellement liés à ce qu'elle est et à ce qu'elle contient. Seuls les Tikar ont peur de s'y perdre. Tous affirment également que la forêt est éternelle car "elle est aussi vaste que le ciel" et elle renaît perpétuellement : "seuls les hommes passent, la forêt demeure". Ils considèrent que rien ne peut détruire la forêt, si ce n'est l'action humaine et le plus souvent par l'association de plusieurs entités. Ainsi, si toutes les combinaisons entre Dieu, les Blancs et l'Etat apparaissent comme "capables de la ruiner", les Blancs ou ces derniers et leur modernisme y figurent toujours. Quant à la notion de propriété, elle est souvent confuse, toutes les communautés citant à la fois le gouvernement, leurs ancêtres et elles-mêmes.

3.1.2.2. La perception de la ville

Les quatre ethnies ont une perception similaire de la ville. Elles en ont une image *a priori* positive car elle représente ce qu'elles convoitent : la modernité.

- La ville est un lieu évolué, développé, celui des institutions, où de nombreuses ethnies cohabitent; c'est le village des Blancs. À ce titre, la ville est un lieu de proximité, de rencontre et d'échanges économiques, sociaux et culturels. Elle est synonyme d'abondance et de grandeur, on y trouve tout ce qui est beau, bon, tout ce que l'on ne connaît pas et qui n'existe pas au village, en forêt.
- Mais la ville signifie également l'insécurité physique (banditisme), financière et affective, ainsi que des conditions de vie difficiles. Les divertissements modernes qui y sont proposés sont considérés comme ayant une influence négative sur les jeunes principalement et ceux qui vivent en ville sont dits oublieux des valeurs traditionnelles et de la manière de vivre au village.
- Enfin, l'inadaptation villageoise post-urbaine est dénoncée par toutes, le retour de ces "Blancs" au village créant systématiquement des conflits. Si elles avaient le choix, elles préféreraient rester vivre en forêt, au village, car il est ressenti comme sécurisant alors que la ville est dangereuse. Seuls les Mvae font majoritairement le choix inverse et ceux qui choisissent de rester en forêt ne le font pas pour le village, mais contre la ville. En définitive, *toutes les communautés, sauf les Ntumu, font aveu de fragilité face aux tentations de la modernité* : "je serais oisif, je ne pourrais plus assumer ma famille".

3.1.3. La perception du changement dans le temps

Au-delà des *représentations* que se font les collectivités de leur milieu social et physique, la *perception* qu'elles ont de l'évolution de leur monde à travers le temps, des changements qu'elles constatent et qu'elles imaginent, ainsi que la *manière dont elles interprètent* ces modifications, nous ont semblé intéressants et complémentaires des analyses précédentes.

Que ce soit l'absence ou la présence de développement, les exigences ou les avantages de la tradition qui déterminent les aspects négatifs ou positifs de la vie, quelle que soit l'époque, ils sont toujours dénoncés ou valorisés dans les mêmes domaines et avec des conséquences identiques. Seul l'ordre dans lequel ils sont cités et leur fréquence distinguent les différentes communautés. En effet, les avantages ou désavantages cités en premier traduisent les préoccupations ou les intérêts majeurs des personnes en fonction de ce qu'elles vivent aujourd'hui. Quant à la fréquence d'apparition, elle permet d'évaluer la cohérence du groupe.

Par ailleurs, toutes les communautés pensent hier et imaginent demain en fonction de ce qu'elles sont et selon leurs priorités, attentes et désirs propres au regard de la réalité actuelle. Par exemple, les bonheurs et les peines qu'elles attribuent à leurs parents sont ceux qu'elles imaginent qu'elles ressentiraient si elles devaient vivre comme elles se représentent hier. De même, elles projettent sur leurs ancêtres leurs préoccupations du moment, ce qui explique qu'elles ne relèvent de la vie de jadis que les seuls aspects qui trouvent en elles une résonance.

3.1.3.1. Hier, comment était la vie au village ?

Les quatre ethnies expriment leur nostalgie de la vie d'antan car elles l'imaginent avoir des aspects positifs, en voie de disparition aujourd'hui. Elles regrettent la solidarité et l'entente qu'elles se figurent avoir existé jadis au sein des collectivités. Leurs parents vivaient davantage en communauté, ce qui obligeait à la cohésion et garantissait la transmission du patrimoine culturel. Les traditions étaient respectées. Hier, la vie était également plus sécurisante car les leurs bénéficiaient d'une puissance ancestrale qui les protégeait tout en leur apportant force et vaillance et puis, la forêt d'alors était généreuse. Hier enfin, la vie était synonyme de liberté, les communautés étaient autonomes, elles n'avaient besoin de rien ni personne.

Cependant, aucune des ethnies concernées ne voudrait vivre comme leurs parents vivaient hier au village car elles pensent que la vie y était forcément pénible, faute de développement et de modernité. Elles décrivent leurs ancêtres comme pauvres, ignorants et isolés. De plus, elles expliquent que les avantages traditionnels décrits ci-dessus se payaient cher car les transgresser, c'était mourir. Enfin, hier est représenté comme un monde de violence, animé de cruauté et basé sur des relations interethniques brutales et asymétriques (discriminations ethniques mais aussi raciales et abus de pouvoir de l'Administration sur ses administrés).

3.1.3.2. Et aujourd'hui ?

Les quatre ethnies trouvent que la vie aujourd'hui au village est changeante, évolutive grâce au développement, qui est vécu comme la clef du bonheur dans le sens où il ouvre et rapproche, sécurise et libère. Ce développement est précisé être apporté par les Blancs. Au delà de ces apports (la route, l'instruction, l'amélioration sanitaire), elles insistent sur le fait qu'aujourd'hui "les étrangers viennent les construire, les développer". Elles nous signifient ainsi deux choses :

- d'une part que toute évolution ou changement est vécu comme initié par l'extérieur;
- d'autre part, qu'en apportant ce développement, les agents du développement rendent possible la rencontre avec l'Ailleurs, toujours plus prestigieux, pourvoyeur de bien-être et de magie.

Enfin, elles déclarent que la vie d'aujourd'hui est synonyme d'une plus grande liberté des individus en général, liberté d'être et de faire en particulier. Les relations interethniques sont moins féroces, les rapports au sein des collectivités sont moins imprégnés de dépendance et de contraintes et la sécurité est accrue "leur gouvernement leur donne la paix".

Cependant, comme disait un père de famille, "on pense toujours que l'on peut tout avoir sans rien perdre".

En effet, les populations constatent aujourd'hui la perte des traditions et la déstructuration des valeurs sociales et relationnelles. Elles dénoncent l'apparition de comportements individualistes et s'inquiètent de la dégradation de plus en plus marquée des relations parents/enfants.

Pourtant, si les différentes communautés expliquent la pénibilité de la vie d'antan par l'absence de développement, c'est aujourd'hui le développement qui est considéré comme étant à l'origine de leurs difficultés, par les nouvelles exigences et contraintes qu'il implique (dépendance monétaire notamment). Face à ces nouveaux impératifs, les communautés se vivent pour la plupart désarmées, impuissantes. En effet, non seulement leur logique de vie, leur rationalité culturelle ne pouvait pas les prévoir, mais leurs stratégies d'action habituelles vis-à-vis de leur monde s'avèrent inadaptées et donc inefficaces. Malgré ce constat unanime, toutes continuent à souhaiter ardemment le développement et celles qui vivent à proximité d'une institution extérieure, tout en signalant leur insatisfaction et déception quant au développement proposé (ou non), le réclament davantage.

En définitive, *le développement implique une modification culturelle profonde de la conception du monde que se font les différentes ethnies*. De fait, nous verrons que cette "altération" de leur vision du monde se retrouve aussi bien au niveau de leurs activités (méthodes et motivations) qu'au niveau social et relationnel.

3.1.3.3. Demain, comment vivront vos enfants au village ?

Appréhender la manière dont les différentes ethnies imaginent vivre demain au village permet d'évaluer dans quelle mesure elles peuvent projeter dans l'avenir quelque chose de positif en fonction de ce qu'elles vivent aujourd'hui, et dans quelle mesure elles

se considèrent capables d'influencer leur devenir.

D'une manière générale, si les bonnes choses de la vie de demain sont des constructions imaginaires élaborées à partir de leurs attentes d'aujourd'hui, si elles font partie du domaine du rêve et dépendent pour la plupart du développement, les désavantages que décrivent ces ethnies trouvent leurs origines dans la réalité actuelle, dans les déboires qu'elles vivent aujourd'hui. Ces désavantages représentent leurs craintes et elles sont directement liées au développement.

Ainsi, demain, les Blancs et leur développement auront contribué à une nette amélioration des conditions de vie. Demain sera également l'ère de la réconciliation ; les aspirations villageoises seront satisfaites grâce à une revalorisation des valeurs culturelles et le retour d'un climat relationnel plus clément. Demain sera encore synonyme de vie idéale, tous les villageois seront riches et prospères et, la ville ayant été créée au village, ils seront libres. Demain enfin - c'est l'espoir -, la vie sera belle et bonne et peut-être même que ce sera le temps de l'autonomisation.

A cette image positive commune pour demain, les ethnies les plus en contact avec des institutions extérieures ajoutent d'autres espoirs.

Les Badjwé, par exemple, précisent que demain les Blancs leur auront enfin révélé le sens caché de la conservation et qu'ils pourront en bénéficier à leurs côtés. Ils auront au village des sociétés forestières "qui évitent le chômage" et des projets comme APFT qui "regarderont comment vivent les populations au niveau de leur culture".

Cependant, et contrairement aux apparences, ces ethnies ne vivent pas dans l'irréalité. Pour chacune, *il existe bel et bien un versant négatif de la vie de demain* et toutes craignent fortement qu'il se réalise. L'image négative qu'elles en ont se réfère principalement aux nouvelles exigences qu'implique la modernité. Si elles ont des rêves de réconciliation, c'est parce qu'elles redoutent en fait une augmentation des mésententes qu'elles constatent déjà aujourd'hui (recrudescence de la délinquance, des vols et du banditisme, apparition de la cupidité). *Elles appréhendent la perte de la solidarité*, de l'entraide au travail comme dans la vie, du désir partagé de vivre en communauté. Car cela compromettrait la transmission des connaissances traditionnelles (savoir être, savoir-faire et secrets). Enfin, la ville, qui aura été amenée par la route, provoquera une augmentation démographique telle qu'il y aura carence en vivres et famine, promiscuité et pénurie de terres, recrudescence des guerres ethniques.

Parallèlement à ces angoisses communes, chacune des communautés en redoute plus particulièrement certains aspects, ceux-ci étant toujours liés à sa manière spécifique d'appréhender et d'agir sur le monde (cf. perception de soi) et au contexte singulier dans lequel chacune vit aujourd'hui.

- Ainsi les **Badjwé** expriment massivement leur peur d'être dépossédés de leur espace vital, c'est-à-dire la forêt. En effet, il est probable que la transformation de leur milieu physique et social - par la présence et l'influence du programme ECOFAC - leur a fait prendre conscience que ce qu'ils espéraient tant pouvait engendrer des perturbations importantes sur leur mode de vie. Le risque - lié à la conservation - de réduction des terroirs actuels signifie également l'impossibilité dans l'avenir de défricher de nouveaux terrains selon les besoins. Or, puisqu'avoir

un terrain au village - et donc en forêt - est synonyme de sécurité (et pas seulement en termes économiques), les priver de la liberté d'en créer d'autres (désir exprimé pour demain), c'est anéantir tous leurs espoirs. De fait, l'augmentation démographique attendue exigerait une augmentation proportionnelle des espaces cultivables !

Si les Badjwé craignent par ailleurs que la répression qu'ils subissent aujourd'hui quant à leurs activités se maintienne, voire s'accroisse demain, ils s'inquiètent aussi beaucoup de la perte progressive que cela implique quant à leurs connaissances. En effet, n'ayant plus de savoirs ni de secrets à dévoiler aux étrangers, ils craignent de ne plus les intéresser. Curieusement, la seule conséquence de la perte de connaissances traditionnelles s'exprime en fonction du maintien de la venue des Blancs et non en fonction de leur capacité à vivre demain.

- L'angoisse majeure des **Tikar** pour leur futur est liée à la trahison de leurs chefs qui seront corrompus par les Blancs : "ils prendront l'argent qui nous est destiné, ils tromperont leur population". Les Blancs sont ici ceux des sociétés forestières car l'argent dont il est question est la contrepartie à l'exploitation de leur forêt. Si ce problème - déjà bien actuel - est crucial pour les Tikar, force est de constater qu'il ne concerne en rien la perte ou la destruction de la forêt.
- Les **Ntemois**, quant à eux, redoutent surtout les implications du phénomène d'acculturation. En devenant de plus en plus "Blancs", ils craignent de perdre l'estime et la connaissance de leur race.

3.1.4. Transmission et Devenir : une question de Responsabilisation

Compte tenu de la réalité singulière de chaque communauté, du sentiment d'impuissance que toutes ressentent face aux exigences de la vie moderne et de leur rêves et craintes pour demain, se sentent-elles capables d'influencer leur devenir ? Comment se proposent-elles d'agir et avec quels moyens ?

Pour répondre à ces interrogations, nous nous sommes penchés :

- d'une part, sur ce qui pour elles détermine positivement ou négativement l'avenir,
- d'autre part, sur ce qu'elles considèrent essentiel à transmettre à leurs enfants.

3.1.4.1. Agir pour devenir

- Si les **Ntumu** semblent avoir conscience de pouvoir influencer l'avenir, de pouvoir agir sur leur devenir, l'impuissance relative qu'ils vivent devant les exigences et influences de la modernité les rend prudents. Ils ont conscience que l'instruction traditionnelle est essentielle mais insuffisante aujourd'hui. Ainsi, pour satisfaire leur souhait que leurs enfants soient demain des "fait-tout", ils leur transmettent la force identitaire dont ils ont besoin pour exister, tout en faisant en sorte qu'ils acquièrent, par la scolarisation, les éléments de la culture occidentale nécessaires pour affronter la réalité moderne.
- Les **Mvae**, en revanche, semblent limiter leur responsabilité au maintien de la cohésion du groupe. Pour le reste, tout - le bon comme le mauvais - viendra de l'extérieur, des Blancs, qu'ils méprisent par ailleurs à certains égards. Contrairement aux Ntumu, ils ne valorisent pas les Blancs, ils se contentent de vouloir ce qu'ils possèdent. Ils agissent "pour contraindre celui qui possède de donner"; ils quémangent, expriment ce qu'ils attendent, puis se mettent dans la

position passive de celui qui reçoit.

- Quand aux **Badjwé**, ils sont à la fois dans la crainte et la colère, se sentant impuissants face au contexte dans lequel ils vivent. Pour ce qui est de la transmission des savoirs, ils privilégient et cherchent à renforcer ce qu'ils pensent être en train de perdre. Ils tentent de revaloriser tout ce qui est de l'ordre du culturel, aussi bien en termes de savoir être que de savoir-faire. Mais cette démarche ne semble pas entreprise dans une perspective de mieux-être pour l'avenir, elle ressemble davantage à une tentative désespérée de sauver l'essentiel et de répondre au souhait qu'ils ont formulé pour demain : "que nos enfants soient des vrais responsables". Par ailleurs, bien qu'ils aient dit que la synthèse que feraient leurs enfants entre les cultures traditionnelle et occidentale serait déterminante pour l'avenir, celle-ci n'apparaît pas dans ce qu'ils leur transmettent (pas plus que des connaissances occidentales sur la conservation). La notion de territoire est mise en exergue car ils vivent le leur convoité par les Blancs. Ils en veulent à ces derniers, mais en dépendent. Et pour se protéger, ils tentent de se conformer aux exigences de leur gouvernement, pourtant "de connivence avec les premiers".

En définitive, les Badjwé font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils sont dans la situation dans laquelle ils vivent. Assurer l'ancrage de l'identité culturelle, c'est donner les bases nécessaires, mais, *s'ils ne parviennent pas eux-mêmes à envisager aujourd'hui une quelconque réconciliation avec cette modernité à la fois convoitée, attendue, mais crainte et haïe, ils se retrouvent dans l'incapacité de préparer leurs enfants à l'autonomie, si ce n'est dans une dynamique d'opposition, conflictuelle et donc non constructive à long terme.*

- Les **Tikar**, enfin, estiment qu'il est de leur responsabilité d'inculquer à leurs enfants les éléments culturels fondamentaux et de les envoyer à l'école. C'est pour eux une évidence. Mais l'incompatibilité qui apparaît entre les exigences de ces deux instructions telles qu'ils les décrivent n'est pas relevée. Pour le reste, ce sont les Blancs qui décident de leur destin. Demain sera positif si ces derniers leur apportent développement et soutien, apports qu'ils s'approprièrent pour qu'ils leur rapportent (cf. les relations qu'ils entretiennent avec les Blancs comme avec les Pygmées).

En définitive, les quatre ethnies ont une réflexion cohérente à la fois spécifique et similaire. Pour toutes, l'objectif à atteindre est de rapprocher la ville du village afin que ces deux entités soient confondues. Cependant, si toutes pensent que demain sera positif, si elles ont enfin - comme en ville - le "développement", elles savent que ce dernier a des répercussions néfastes sur ce qu'elles continuent à privilégier : la construction traditionnelle des individus (savoir être et savoir-faire), dont l'apprentissage du travail manuel - et principalement les travaux agricoles - constitue un volet fondamental. Or, *cette initiation, cette transmission culturelle nécessite impérativement la présence des enfants au village, la proximité à la fois de la famille et de la forêt. Cette proximité explique probablement que, pour toutes les communautés, ce n'est pas le village qui va à la ville mais bien la ville, qui doit venir à eux.*

3.1.4.2. *L'essentiel à transmettre : l'ancrage villageois et la scolarisation*

Pour les Ntemois comme pour les Badjwé, tout ce qui est transmis traditionnellement fait référence à la forêt, à la vie au village. L'ancrage au village doit être compris à la fois dans une dynamique de sécurisation et de pérennité. Pour eux, l'activité sécurisante par excellence est l'agriculture. Avoir un champ au village, c'est y avoir une place, c'est y être inscrit, impliqué, " en être ". C'est aussi assurer le bien-être du ventre des siens, assumer ses responsabilités, dont la paternité de la famille et la protection que cette dernière procure. A ce titre, maintenir cette activité assure la pérennité du groupe aussi bien physique que morale, sociale et affective.

Pour ces trois ethnies, demain ne sera constructif que si les enfants ont - au minimum - un terrain au village et, mieux encore, cet ancrage villageois plus de l'instruction occidentale. En effet, avoir un terrain au village signifie qu'on y reviendra toujours. Cela rassure donc les parents : ils ne seront pas oubliés, ni abandonnés par leurs enfants.

On retrouve l'importance de l'ancrage au village avec les plantations chez les Tikar, mais sans une inscription fondamentale au lieu. Il s'agit davantage, pour eux, de prolonger la vie du groupe en tant que structure sociale et politique - menacée par la modernité - que de s'inscrire dans un environnement faisant partie intégrante de l'existence de la communauté.

Pour toutes les communautés, la nécessité de scolarisation des enfants est une évidence. Cependant, les Ntumu la valorisent davantage dans leur discours et dans leurs comportements. Pour qu'il y ait valorisation, il faut qu'il y ait réconciliation. Or, les autres ethnies étant davantage confrontées à des influences extérieures - et donc à leurs effets néfastes -, elles s'en défendent en rigidifiant leur système plutôt qu'en envisageant une synthèse entre tradition et modernisme comme base d'un futur meilleur.

Finalement, l'impression globale qui ressort est que *ces ethnies se vivent responsables et capables d'assumer la transmission de leur culture. En revanche, elles estiment que tout ce qui est lié au développement et à la modernité - les facteurs majeurs de changement - n'est pas de leur ressort. Elles n'en sont pas les concepteurs, elles n'en détiennent que ce que ceux qui les possèdent veulent bien leur donner, elles en prennent les avantages mais refusent de se responsabiliser quant aux désavantages. En fait, elles gèrent ce qu'elles connaissent et attendent des Blancs qu'ils fassent de même. Certaines ont conscience que l'avenir devrait passer par la réconciliation des cultures; cependant, cette conscience reste ponctuelle et individuelle et personne ne sait vraiment comment s'y prendre pour y parvenir.*

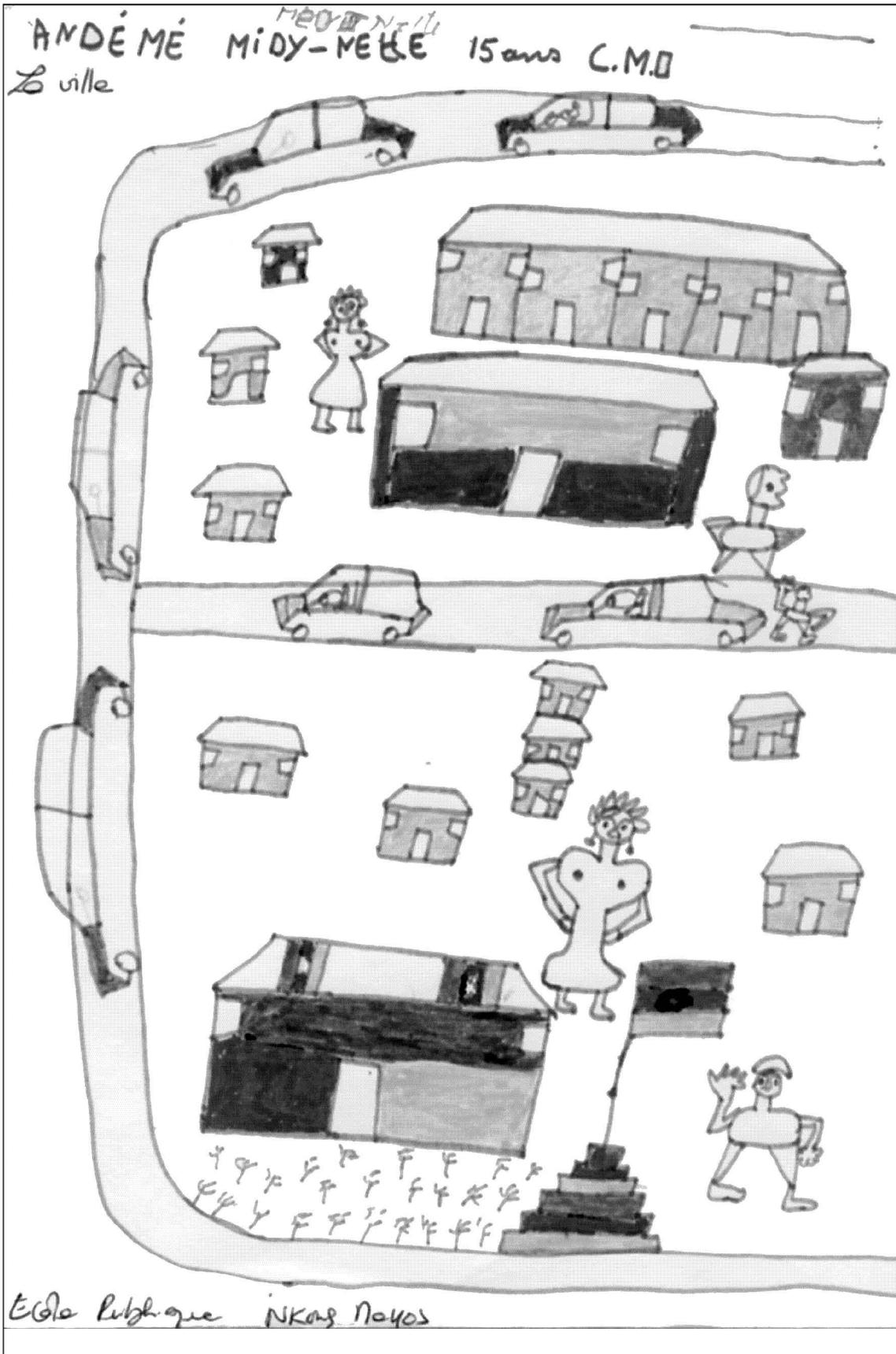


Fig 3 : Représentation de la ville

3.2. L'ACCULTURATION

Ici, nous chercherons à montrer comment sont perçus les éléments qui viennent de l'extérieur, comment ils sont intégrés dans la vie quotidienne des populations, quelles sont les modifications qu'ils impliquent et quelles sont les conséquences de ces perturbations. Il s'agira également d'évaluer la perméabilité des communautés : leur capacité à adopter ou à refuser ce qui leur convient ou non et pourquoi.

Lors des questions sur ce domaine de l'acculturation¹⁰, nous avons proposé à nos interlocuteurs des éléments de manière à aborder différents domaines : les activités traditionnelles (exemples de l'hameçon en fer et du fil de nylon), la spiritualité (exemple des missionnaires et de l'implantation de la religion chrétienne) et la vie économique et sociale à travers les institutions extérieures (les projets de développement, de conservation et les sociétés d'exploitation forestière).

Cependant, ce phénomène du choc culturel transparait sans cesse dans le discours des populations. Il se retrouve plus ou moins explicitement dans leur manière d'envisager tous les thèmes qui leur ont été proposés au cours de cette étude. Cette omniprésence a rendu parfois ardue la distinction entre ce qui est attribuable à ce phénomène et ce qui ne l'est pas.

3.2.1. Les objets modernes

Les quatre ethnies apprécient les nouveaux objets : ils sont plus durables, plus efficaces que les outils traditionnels et mieux adaptés à l'activité pour laquelle ils ont été conçus. Ils ont aussi l'avantage de pouvoir être utilisés pour d'autres activités, comme la chasse. Toutes affirment que ces objets ont considérablement facilité et amélioré leurs conditions de travail. On travaille moins pour une production accrue, ce qui permet d'assurer l'alimentation familiale, mais aussi désormais de commercialiser le surplus et donc de s'enrichir.

Cependant, pour les Ntemois et les Badjwé, ces objets ont des inconvénients. Ils sont responsables d'une dépendance accrue à la monétarisation, car aujourd'hui il faut de l'argent pour être pêcheur. Par ailleurs, il s'avère que *les avantages que procure l'utilisation de ces objets a modifié leur conception de l'activité et ses motivations*. En effet, ne pêchant plus seulement pour manger mais aussi pour vendre et le besoin d'argent étant sans cesse croissant, ils sont tentés de travailler plus, de pêcher plus... et de chasser plus, précisent les Badjwé !

En termes de perception du changement, si les Ntemois et les Badjwé estiment que ce dernier est inéluctable, il apparaît que l'adoption de ces objets a signifié des pertes dans la connaissance des techniques traditionnelles et des spécialisations artisanales. Ces pertes sont cependant mal identifiées. Elles sont comprises quand les jeunes ne peuvent pas énumérer les avantages de ces objets modernes car ils ignorent comment les anciens faisaient auparavant. Ils ne connaissent que les façons de faire actuelles.

Ainsi, sachant l'importance qu'accordent les communautés à la transmission des savoir-faire traditionnels, on constate que c'est davantage "l'amour" du travail manuel, que l'activité en soi, qui est privilégié. Les outils et les techniques peuvent se moderniser. A ce titre, les ethnies participent activement à la dépendance qu'elles dénoncent aujourd'hui.

Par conséquent, *la protection des savoir-faire traditionnels prônée par certains Occidentaux* (indigénistes, chercheurs et agents de coopération bien intentionnés) *n'est que partiellement partagée par les populations*. En effet, l'ambivalence de ces dernières vis-à-vis du changement oblige à la prudence...

3.2.2. Les Missionnaires

Pour ces ethnies, les missionnaires ont apporté la parole de Dieu prônant l'amour, le pardon et la générosité, autant de valeurs qui "permettent de mieux vivre en société". Ils ont également initié la scolarisation, construit des églises, des écoles, des dispensaires et ils faisaient des dons de médicaments.

En outre, la religion chrétienne a favorisé la paix entre les communautés et l'extérieur. Les implications positives majeures de la venue des missionnaires sont donc sociales. On les considère comme étant les initiateurs d'une dynamique d'ouverture progressive sur le monde.

Les reproches qui leur sont adressés sont principalement d'avoir fait des promesses fallacieuses, d'avoir obligé les populations à se convertir en leur arrachant leurs fétiches et en ne respectant ni leurs croyances, ni leurs coutumes. La conséquence majeure de ces faits est pour tous de l'ordre du culturel : *la perte de confiance en eux-mêmes*.

Toutefois, force est de constater que les populations se sentent concernées par la religion chrétienne, au point d'y adhérer et même de s'en approprier les principes fondateurs, ainsi que les valeurs sociales qui en découlent. Ainsi, "croire en Dieu" est-il sans doute venu renforcer, revaloriser et peut-être même légitimer ce qui était valorisé traditionnellement, principalement face aux Blancs, propagateurs de "la nouvelle religion".

On peut, à cet égard, se référer à l'hypothèse selon laquelle la "facilité déconcertante" avec laquelle le christianisme s'est, de façon assez générale, implanté dans les cultures africaines (pratiquant l'animisme), s'explique en grande partie par les correspondances trouvées - et exploitées - avec les croyances traditionnelles en termes de valeurs, de réassurance, d'exigences et même, parfois, en termes de fonctionnement. Ces similitudes auraient permis la reconnaissance de valeurs à soi dans celles proposées par l'autre.

De même, c'est parce que la christianisation prônait des valeurs similaires qu'elle aurait permis la mise au service de valeurs qui étaient de mise traditionnellement à l'intérieur du groupe, dans les rapports du groupe avec l'extérieur.

Cependant, la religion chrétienne n'est pas ou peu reprise par ces ethnies dans ce qu'elles considèrent comme essentiel à transmettre à leurs enfants pour la construction de leur identité. La religion resterait donc secondaire : elle est venue de l'extérieur, elle a été imposée. On y a pris ce qui avait sens, ce qu'on comprenait et qu'on pouvait utiliser, mais sans jamais l'intégrer à sa culture.

Enfin, chez tous, on retrouve l'association mentale entre les Blancs de toutes obédiences - et notamment - entre le comportement des missionnaires et celui des agents du développement ou des sociétés forestières.

A ce propos, voyons le parallèle - éclairant à bien des égards - que font les ethnies entre les missionnaires et les agents de la conservation : si les premiers ont promis la vie

éternelle en contrepartie du renoncement à certains aspects des traditions, que promettent les seconds en échange de l'abandon de la chasse et pire, de leurs champs ?

3.2.3. Les Institutions Extérieures

Pour ces communautés, les projets de développement, de conservation et les sociétés d'exploitation forestières sont ressentis semblablement : tous les trois viennent de l'extérieur, ils sont initiés et gérés par des Blancs (parfois en collaboration avec des nationaux) et sont des pourvoyeurs de modernité. Ce qui les distingue, ce sont leurs objectifs, les moyens qu'ils utilisent pour y parvenir et la manière dont ils se comportent avec les villageois.

Rappelons le contexte :

Le planificateur vient du monde qui possède la "modernité", il a le prestige qui y est associé et le pouvoir qu'il procure. Il n'a donc besoin de rien. En revanche, les populations souhaitent l'amélioration de leurs conditions de vie et l'accès à une certaine modernité. Les motivations qui poussent le planificateur à venir "développer" les pays du Sud restent fondamentalement obscures aux yeux des populations mais c'est un fait : il vient et sa venue alimente la perception positive du Blanc : "le Blanc est généreux", "il est social car il vient en Afrique nous voir comme des personnes", "il est le sauveur".

- Dans le contexte du *développement*, les populations sont les *bénéficiaires* du développement et non des *partenaires* ; elles sont donc en attente, en demande, ce qui n'est *a priori* pas le cas du développeur.
- Dans le cas de la *conservation*, la situation est bien différente car, si les communautés sont toujours dans la même attente, le Blanc est à son tour également en demande. En effet, le conservateur ne dispose pas des forêts tropicales qu'il voudrait préserver pour le futur. Quant aux populations, si elles possèdent les forêts tropicales, elles n'ont pas, comme priorité, la conservation de celles-ci (au sens occidental du terme), puisqu'elles y vivent et en vivent depuis toujours. Ainsi, avec les projets de conservation, le planificateur est désormais en demande de partenariat pour la réalisation d'un objectif qui reste *a priori* incompréhensible pour ses interlocuteurs, d'autant plus que, dans cette nouvelle perspective, ces derniers ne se vivent même plus bénéficiaires.

Souvenons-nous enfin du souhait que toutes les communautés ont pour demain : "que la ville arrive au village". Cependant, "la ville" ne se développe que si elle y trouve un intérêt. Or, l'intérêt passe par l'argent et toute institution extérieure est, de ce point de vue, un centre d'intérêt : elle dispose d'argent, elle en dispense, elle en génère par son activité locale.

3.2.3.1. Le Projet de Développement

Pour ces ethnies, les apports des projets de développement correspondent aux attentes qu'elles ont vis-à-vis de la modernité, à leurs espoirs vis-à-vis du développement et non aux avantages des changements qu'elles ont déjà pu constater dans leur région.

Du développement, elles espèrent la création ou l'extension d'infrastructures dans divers domaines. La route est toujours citée en premier : elle désenclave, elle permet la commercialisation des produits et donc l'augmentation de la production.

Fondamentalement, elle donne accès, rapproche et surtout apporte ; la route ouvre sur le monde. Sont attendus ensuite : l'aménagement des points d'eau, la construction d'écoles, de centres de santé, l'électricité et l'agrandissement et l'amélioration des plantations agricoles.

Pour toutes, la présence d'un projet de développement offre des avantages non négligeables.

D'un point de vue économique, les villageois vendent aux agents leurs produits, tandis que le projet leur apporte un emploi rémunéré et leur octroie des dons divers. De plus, les agents du projet prodiguent des conseils et, surtout, ils permettent aux villageois de se déplacer gratuitement dans leurs véhicules. En soi, le projet représente donc une source d'argent, une richesse et il contribue à améliorer leurs conditions de vie.

En ce qui concerne les effets négatifs des projets de développement, les communautés distinguent ce qu'elles reprochent d'une part au développement et d'autre part aux projets en tant que tels. Les accusations les plus violentes concernent les projets et plus spécifiquement la relation qu'ils instaurent et entretiennent avec les populations. Les projets (à travers leurs objectifs, leur finalité) et leurs agents sont confondus, amalgamés pour ne constituer qu'une seule entité.

Les populations partagent le même sentiment d'insécurité et formulent les mêmes accusations quant au développement (cf. les aspects négatifs de la vie actuelle et de celle de demain). On y retrouve la dépendance monétaire, l'augmentation du coût de la vie et, en termes d'infrastructure, la route principalement qui est, cette fois, responsable d'accidents fréquents, de l'augmentation démographique (mixité ethnique) qui favorise la recrudescence des maladies (apparition de maladies sexuellement transmissibles, sauf pour les Ntumu), de la délinquance et de l'exode rural.

Les populations expliquent les répercussions néfastes du développement sur leur vie sociale traditionnelle (mésentente, jalousie, mensonges, sorcellerie) et surtout sur le comportement des jeunes : ils deviennent paresseux, voleurs, alcooliques et oublieux de leurs devoirs par rapport à l'avenir (travail des champs). Seuls les Ntemois et les Badjwé précisent leur crainte d'être obligés de partager leurs terres avec de nouveaux venus, ce qui amènerait à terme famine et pauvreté.

Au niveau de la relation, enfin, les populations accusent les projets (et donc implicitement leurs agents) de ne faire que des promesses fallacieuses, d'agir de manière arbitraire et répréhensible et de ne pas apporter de contrepartie décente à leur action.

En définitive, si toutes les communautés expriment des sentiments similaires vis-à-vis du projet de développement, l'interprétation qu'elles en font dépend du contexte particulier dans lequel elles vivent. Ce type d'institution aurait donc le même impact sur la vie des populations, quel que soit le lieu où elle s'implante.

Par ailleurs, et parallèlement au sentiment d'ambivalence que ces ethnies ont vis-à-vis de la modernité, elles sont toutes conscientes qu'il n'existe pas un élément de cette dernière qui soit bon et un autre qui soit mauvais. Chaque élément comporte les deux versants, ce qui implique que renoncer à un élément pour ses désavantages, c'est se priver de ce qu'il procure de bien par ailleurs. Ainsi, dans la balance du pour et du contre, le pour l'emporte car seul le développement est considéré comme capable de résoudre les problèmes actuels face auxquels elles se sentent impuissantes.

Si ce *vécu d'impuissance* est réel chez les populations, elles l'expriment volontairement pour implorer l'aide, afin que la solution vienne de ceux qu'elles estiment comme *responsables* de leurs difficultés actuelles. En effet, dans la relation, les populations ne tiennent pas compte des avantages qu'elles tirent de la situation qu'elles dénoncent. Ce qu'elles privilégient et recherchent, c'est définir puis extraire l'élément de la réalité à la fois culpabilisant et accentuant le sentiment de puissance de l'autre (le Blanc), afin que ce dernier agisse en conséquence.

De fait, la décision de développer, d'améliorer, d'apporter ou non ne se prend pas toute seule. Il y a des hommes et des institutions derrière et pas n'importe lesquels, aux yeux des communautés. Ainsi, en accusant ou en réclamant le développement, en précisant qu'il leur est refusé ou donné, elles dénoncent ou remercient implicitement ceux qui en sont les détenteurs. Elles les culpabilisent ou les gratifient.

3.2.3.2. *Le Projet de Conservation*

Par rapport aux projets de conservation, toutes les ethnies valorisent l'idée de la pérennité de la forêt en prévision de l'avenir de leurs enfants. Cependant, toutes associent, font une confusion (volontaire ou espérée) entre la protection de *la* forêt en soi et celle de *leur* forêt, de leurs droits sur la forêt. Mais les réactions sont différentes selon le contexte.

Les **Ntumu**, qui sont peu concernés par la conservation, la valorisent car ils l'imaginent comme signifiant la protection de leurs biens.

Pour les **Badjwé**, la présence et les exigences du programme de conservation sont venus rapidement contrecarrer les attentes qu'ils avaient à l'égard d'ECOFAC lors de son installation. Profondément en colère, ils ne voient finalement pas d'aspect positif à la conservation telle qu'ils la vivent. Cependant, face à un programme potentiel, ils formulent des désirs qui - cette fois - tiennent compte de leur préoccupations actuelles vis-à-vis de la conservation.

Quant aux **Mvae** et aux **Tikar**, ils ressentent la conservation comme bénéfique car elle contrôlerait l'abattage effectué par les scieries.

Mais les projets de conservation sont également très critiqués. Toutefois, ce n'est pas la conservation qui est accusée, mais la manière dont elle est appliquée par les agents des projets. Ils sont décrits comme des usurpateurs, qui s'approprient les biens d'autrui. Non seulement ils ne répondent pas aux demandes des populations, mais ils abusent de leur autorité en imposant aux communautés des lois qui ne leur sont pas coutumières et qu'eux-mêmes ne respectent pas.

Ces accusations sont peu ou prou similaires à celles qui sont formulées à l'égard des Blancs, des agents des projets de développements ou des missionnaires. Les interdictions vis-à-vis de leurs activités leur rappellent celles des missionnaires à l'égard de leurs coutumes, de même que l'appropriation de leurs terrains, le vol de leur forêt, leur rappellent celui de leurs fétiches.

Au delà de la description de ce qu'imaginent - ou vivent - les populations par rapport aux projets de conservation se posent les réels problèmes d'application, qui illustrent à merveille les incompatibilités liées aux intérêts différents de chacun des interlocuteurs (voir dans le rapport régional Afrique : *Les Aspects Psychologiques : le*

cas des Badjwé au Nord de la Réserve du Dja”).

3.2.3.3. *Les Sociétés d'Exploitation Forestière*

Les perceptions qu'ont les différentes ethnies des sociétés d'exploitation forestière sont similaires, aussi bien en ce qui concerne les objectifs de ces dernières que leur manière de faire et de se comporter vis-à-vis des communautés. Globalement, elles ont une image négative de ces institutions extérieures.

Cependant, les communautés valorisent - malgré tout - certains apports qui correspondent à leurs attentes vis-à-vis des sociétés d'exploitation forestière, au regard de ce qu'elles imaginent que ces dernières pourraient - ou auraient pu - leur apporter.

Pour toutes, ces institutions désenclavent, enrichissent les villages (dons divers, surtout d'argent, et écoulement de leurs produits forestiers), emploient les jeunes et construisent les infrastructures attendues.

Par ailleurs, le contexte particulier que vit une communauté peut influencer favorablement la représentation négative première. C'est le cas des **Badjwé** au nord de la Réserve du Dja, qui valorisent les sociétés d'exploitation forestière pour ce qu'ils imaginent qu'elles font et qu'ECOFAC ne fait pas.

Concernant les aspects négatifs des sociétés d'exploitation forestière, toutes les ethnies sont d'accord pour dire qu'elles détruisent la forêt par une déforestation anarchique et abusive et qu'elles dévastent sans scrupules leurs terrains et leurs plantations. Les autres reproches sont similaires à ceux qui sont adressés aux autres institutions extérieures.

Cependant, face aux sociétés d'exploitation forestière, les populations n'ont guère de choix. Quand celles-ci arrivent, elles ont déjà obtenu du gouvernement les zones d'exploitation. Le “contrat”, qui est passé ensuite entre elles et les villages n'en est donc pas un. De plus, ces sociétés ne cherchent pas à être utiles et elles ne se préoccupent nullement de ce que les populations feront de leurs dons : ce ne sont que des commodités, en aucun cas des compensations. La seule chose qui importe à ces sociétés est de ne pas être inquiétées dans la réalisation de leur objectif.

La plupart du temps, surprises mais trop contentes (car c'est vécu comme inespéré) que les Blancs acceptent d'emblée et sans réticences de leur donner ce qu'elles demandent, les populations en oublient la contrepartie et ne se demandent pas ce que cela signifiera pour elles. Elles sont dans l'immédiat, dans l'instant et celui-ci est satisfaisant. De plus, les communautés sont rarement en mesure d'évaluer les conséquences sur leur vie de ce compromis passé avec leur accord mais quelque part à leur insu - et il est évident que les agents des scieries ne vont pas chercher à les éclairer sur ce point !

Pour toutes ces ethnies, les sociétés d'exploitation forestière touchent à l'intouchable : avoir et garder un champ au village. Mais les Badjwé de l'axe Somalomo/Ekom n'étant pas directement confrontés à une exploitation forestière, les apports des scieries restent ce qu'ils privilégient.

Cependant, ils se retrouvent perdus face à une multitude de paradoxes et bien que ne l'exprimant pas directement, ils s'interrogent sur la cohérence des Blancs :

D'une part, ces derniers prétendent à la conservation de la forêt en allant jusqu'à les empêcher de couper leurs propres arbres et, d'autre part, ils viennent à proximité la ruiner sans vergogne (sociétés d'exploitation forestière). Ils les empêchent de chasser, vendre et même manger chaque jour de la viande sous prétexte que les animaux sont en voie de disparition, mais, à la scierie, tout le monde mange et vend du gibier en abondance, y compris les Blancs.

Cet état de fait renforce la conviction des Badjwé que les agents de la conservation se moquent d'eux, les abusent et que leurs objectifs ne sont pas ceux qu'ils prônent.

Il est clair que cette situation ne favorise pas la moindre possibilité d'adhésion de la part des Badjwé, si ce n'est celle qui leur est précisément reprochée, l'adhésion "consommatrice".

3.3. LE PRÉCIEUX : LA VIE, L'ENFANT, LA FORÊT

Dans ce dernier chapitre, nous rapportons ce que les populations de notre étude nous ont confié concernant ce qu'elles ne donneraient *jamais* à l'étranger, même en échange de beaucoup d'argent.

En effet, si le besoin d'argent est une réalité pour la vie des communautés, dans la relation au Blanc, l'apport financier perd sa valeur de *moyen* pour devenir un *objectif*. Voyons donc quels sont les éléments qui - pour les populations - constituent les limites non seulement du pouvoir financier, mais aussi de leur désir de prestige.

Pour les populations d'origine forestière, leurs terrains en forêt restent l'essentiel à préserver, quoi qu'il arrive.

Les **Ntemois** estiment qu'ils ne peuvent en aucun cas renoncer à leur territoire forestier et principalement à leurs plantations (vivrières et de rente), car c'est ce qui leur permet de vivre. C'est ensuite l'être humain, puis le village natal, mais surtout la famille pour les Mvae et le couple et leurs enfants pour les Ntumu, qui ne sont pas échangeables. Si tout ce qui est de l'ordre de la tradition est à peine évoqué par les Mvae, les secrets et objets traditionnels sont fortement valorisés par les Ntumu, qui ne les échangeraient pour rien au monde.

Les **Mvae** insistent sur tout ce qui leur appartient en propre, car c'est ce dont ils peuvent disposer comme bon leur semble et donc ne pas céder : leur vie et la liberté, principalement... de vendre. Pour certains, la forêt est un lieu d'avenir à garder précieusement à cause des ressources de son sous-sol (or, mercure, pétrole.).

Les **Ntumu** s'expriment avec pudeur et l'opportunité de vendre n'apparaît pas dans leurs réponses. Pour eux, ce qui est de l'ordre du symbolique, de la vie, de la mort, du patrimoine, des ancêtres et du savoir être, " mon habit que j'ai déjà porté " ne sont pas monnayables. Mais certains précisent également qu'ils ne sont pas prêts à renoncer aux objets modernes.

Dans le cas des **Badjwé**, la valorisation du milieu est particulièrement importante ; étant donné ce qu'ils vivent, on se demande à quel moment et surtout à quel propos ils oseront enfin s'opposer aux détenteurs de la modernité. Ils disent qu'ils ne vendront jamais leur forêt, ni leurs enfants.

Contrairement aux Ntemois, tous utilisent le terme “ vendre ”. *La forêt et l'enfant sont intimement liés, “ la forêt est égale à mon enfant, l'enfant est égal à la forêt et la forêt est égale à la vie ”*. Pour eux, la symbolique de l'enfant exprime la continuité ; il représente la famille et la culture traditionnellement transmise. Dans l'entité forêt, ils privilégient d'abord leurs champs, “ si je vends mon champ, je vends mes enfants ”, puis les arbres fruitiers que leur ont laissés leurs parents, “ si je vends ces arbres fruitiers, je vends ma vie ” et, enfin, leur lieu de vie, “ mon village natal ”.

On retrouve l'importance de garder un champ au village car cet avoir est synonyme d'avenir, il assure la continuité du groupe et la pérennité du village. En revanche, préserver ce que les ancêtres ont laissé, c'est ne pas trahir, c'est être digne de leur confiance. Le chef de famille est responsable de ses arbres fruitiers, il doit les garder pour pouvoir les transmettre. Faillir, c'est mourir.

Le *moabi* (*Baillonella toxisperma*), l'arbre généreux par excellence (“ il nous donne son huile que l'on peut vendre, ses fruits et ses écorces médicinales ”) est souvent cité comme ne pouvant pas être vendu. Or, la coupe de cet arbre était un des reproches majeurs que les Badjwé adressaient aux sociétés forestières.

Enfin, certains considèrent la forêt comme invendable en tant que lieu d'avenir économique (fantasmé) : “ nous ne pouvons pas permettre que l'on vende nos ressources naturelles comme l'or, le diamant, le mercure, ainsi que les grandes cités touristiques qui nous protègent ” !

Sur ce dernier point, les Badjwé ne sont plus dans l'essentiel à préserver pour la vie, ils sont dans la relation au Blanc, au projet de conservation.

Quant aux **Tikar**, ils ne sont pas prêts à “ donner ” leur tradition et en aucun cas, ne céderont ce qui se rapporte aux secrets et rites traditionnels, en particulier les objets qui les symbolisent et leur sont nécessaires : les masques. C'est ensuite l'être humain, “ ma personne, ma vie ”, puis “ ma progéniture ”, “ mes parents ” et tout ce qui a trait à l'intimité du couple qui sont privilégiés. C'est seulement en troisième place, leur terrain au village, le lieu où ils travaillent et celui où ils vivent, qu'ils précisent ne pas pouvoir échanger. Ce qu'ils privilégient n'est donc pas lié à la forêt.

Nous pouvons donc conclure en affirmant que les projets de conservation, tels qu'ils sont pensés et conçus actuellement en Europe, puis mis en œuvre dans les pays à forte densité forestière, n'ont aucune chance de parvenir à leurs fins tant qu'ils n'auront pas pris en compte ce que signifie effectivement et affectivement l'espace forestier pour les communautés qui y vivent et en vivent depuis des millénaires.

4. MÉCANISMES PSYCHOLOGIQUES ET STRATÉGIES RELATIONNELLES DES POPULATIONS.

Lors de nos séjours sur le terrain, nous avons constaté que les populations ne retenaient des objectifs du programme APFT que les aspects de conservation. Outre les évidences liées au simple nom du programme, deux raisons participent à cette focalisation. Dans le Dja, la conservation est au centre de leurs préoccupations actuelles. Ailleurs, cette focalisation fait partie des stratégies qu'ont élaborées les communautés pour parvenir à leurs objectifs, notamment dans leurs relations aux agents du développement. *En effet, les populations n'entendent - dans un discours - que ce qui a du sens pour elles (en positif ou en négatif), ce qui se rapporte à ce qu'elles vivent, ou ce qu'elles pensent pouvoir utiliser pour plaire, convaincre ou contraindre dans la relation.*

Par rapport à une notion générale (l'agriculture par exemple), les populations expriment le particulier qui les occupe ou préoccupe dans le présent. Elles sont dans " l'ici et maintenant ".

Ainsi, lorsque l'on demande aux Ntemois ou aux Badjwé quelles sont leurs activités principales, ils décrivent l'une ou l'autre des tâches composant une activité plutôt que l'activité elle-même. Si les femmes disent qu'elles s'occupent des cultures vivrières, la plupart l'expriment en citant la culture du moment, par exemple l'arachide, si on les interroge au moment de ces plantations.

De même, les hommes disent défricher ou débroussailler le champ plutôt que de parler d'activité agricole.

Ces populations ont une rationalité différente, des exigences, des valeurs et des motivations qui leur sont spécifiques, de par leur culture et leur contexte de vie. Elles ont un mode de pensée et une objectivité qui leur sont propres. Cependant, dans leur dialogue avec l'Occident, ces communautés villageoises ne cherchent pas l'objectivité. Elles privilégient le rapport relationnel et leur discours à notre intention est orienté par l'intérêt qui les anime, l'objectif qu'elles veulent atteindre et les sentiments qu'elles ressentent.

Dans le cadre de cette étude, les mécanismes psychologiques (attitudes et stratégies) le plus souvent mis en jeu dans la relation qu'entretiennent ces quatre ethnies avec le monde sont ce que nous appelons *l'ambivalence, la séduction, la victimisation.*

4.1. L'AMBIVALENCE

Ce *sentiment* est omniprésent dans les relations interethniques comme dans le rapport qu'entretiennent les communautés avec la modernité : elles aiment et elles détestent, elles admirent et elles craignent, elles valorisent et elles reprochent les mêmes qualités, défauts ou éléments de la réalité qu'elles perçoivent.

Ces sentiments opposés pour un même élément pourraient faire croire à une tendance à l'instabilité ou du moins faire preuve d'une certaine incohérence émanant des groupes ou personnes en question. Mais la psychologie humaine est complexe et jamais des sentiments, aussi contraires soient-ils, ne sont dépourvus de sens. Divers mécanismes inconscients participent à ce phénomène.

Au niveau de la relation interethnique, ce qui est vécu comme différent entre soi et l'autre permet la complémentarité.

- Dans le Dja, c'est la différence fondamentale entre les Badjwé et les Pygmées (mode et projet de vie) qui permet la relation d'utilité. Il n'y a ni jalousie ni rivalité car il n'y a pas d'identification possible. En revanche, l'intervention d'ECOFAC déstructure cette relation en créant la rivalité.
- Entre les Ntumu et les Mvae de la région du Ntem, la situation est différente car ils se ressemblent mais, là aussi, c'est ce qui les distingue, ce qui les rend différents qui en définitive permet l'instauration et le maintien de la relation de complémentarité.

Dans la relation à la modernité, il y a convoitise mais dépendance, gain de ce que l'on veut mais perte de ce que l'on *est*.

Ces paradoxes sont au cœur de l'ambivalence et l'entretiennent.

4.2. LA SÉDUCTION

Ce fonctionnement peut être lié à une faille narcissique (dévalorisation de soi) et/ou faire partie de stratégies relationnelles. Nous avons vu que les populations de notre étude ont une bonne estime d'elles-mêmes dans leur monde, mais qu'elles perdent celle-ci face à la modernité et à ses représentants. Elles utilisent donc ce mécanisme de la séduction simultanément à deux niveaux :

- face au Blanc auquel elles se comparent, elles sont convaincues qu'elles ne savent rien, qu'elles ne valent rien. Elles s'en remettent donc à cet Autre qu'elles estiment être celui qui sait et qui peut les sauver d'autant plus qu'il l'a déjà fait;
- mais elles utilisent parallèlement ce mécanisme dans un objectif manipulateur : faire croire quelque chose à l'autre de façon à ce qu'il se sente obligé d'agir en conséquence.

Dans le Dja, nombreux sont les Badjwé qui utilisent un discours de séduction en nous servant des phrases toutes faites entendues dans la bouche des agents de la conservation : “ la conservation protège notre oxygène ”, “ la conservation, c'est la pérennisation des espèces rares ou en voie de disparition ”. Il y a négation de soi, de ses connaissances et valorisation des messages transmis par les agents du programme de conservation. Par là, ils cherchent à plaire, à être reconnus comme de bons élèves, dociles qui comprennent et acceptent ce qu'on leur demande.

Cette adhésion de surface a pour objectif de se montrer conforme afin de manipuler l'autre, obtenir ses faveurs et surtout ne pas se mettre en opposition ouverte avec lui.

En effet, dans le cas des Badjwé, faire croire que l'on s'est approprié les messages de la conservation, que l'on y adhère, c'est espérer qu'en guise de remerciement ECOFAC satisfera enfin leurs attentes. Aussi, ils espèrent avoir demain des sociétés forestières "qui évitent le chômage" et des projets "qui regarderont comment vivent les populations au niveau de la culture".

Cette dernière affirmation s'adresse à APFT. Mais chaque nouvel étranger est porteur d'espoir, surtout si le précédent - ou l'actuel - ne s'avère pas à la hauteur des espérances. Si tous ces étrangers sont représentés comme des pourvoyeurs de bien-être, comme des exemples à suivre car ils ont ce qui est convoité, les Badjwé ont remarqué qu'ils n'ont pas nécessairement le même discours et que s'ils veulent atteindre leurs objectifs, ils doivent les "caresser dans le sens du poil".

Ainsi, le discours de séduction sur fond de provocation qui s'adresse en fait à ECOFAC mais aussi à tout nouvel arrivant ("on ne sait jamais !") va bon train, "demain, nous connaissons l'écotourisme", c'est-à-dire "nous aurons enfin les bénéfiques que nous réclamons et qui nous reviennent".

4.3. LA VICTIMISATION

Celui qui plie l'échine, ou qui veut faire croire qu'il la plie, se met en position basse dans la relation. Par là, il indique à l'autre qu'il lui reconnaît du pouvoir, la position haute que ce dernier revendique en venant prétendre lui apprendre sans savoir qui il est, ce qu'il fait et sans se poser la question de ce qu'il connaît.

Mais - dans cette conception - celui qui accepte le pouvoir doit assumer les devoirs qui l'accompagnent, notamment dans ses relations avec celui qui lui est dévoué.

De nombreux Badjwé restent prudents dans la réponse à la question sur les avantages de la vie aujourd'hui. Chaque aspect positif évoqué est tout de suite relativisé. Ainsi "il y a les centres de santé, mais ils sont loin", "on a déjà vu les médecins, mais on n'a pas beaucoup de moyens", "on a *un peu* la route pour circuler *un peu*". Ils semblent ne pas vouloir donner l'impression que maintenant tout va bien ou vraiment mieux.

En restant en position de victime, ils maintiennent l'Autre dans la position de celui qui peut et doit continuer à changer les choses. Cela se confirme quand ce sont les mêmes qui disent "les étrangers viennent nous construire, donc la vie est mieux" ou encore, "vous nous développez". Sans cet Autre, rien n'est possible, en tous cas, c'est ce qu'ils veulent nous faire croire.

5. CONCLUSIONS

L'objectif du volet psychologique n'était pas d'innover en matière de développement, mais plutôt de comprendre en profondeur les systèmes de représentations mentales - à la base des motivations et comportements de certaines populations au Sud - afin que les interlocuteurs de ces dernières - au Nord - puissent en prendre conscience et en tenir compte par la suite. Parallèlement à l'incompatibilité de certaines de ces représentations avec les objectifs d'autres projets -, notamment de conservation - la plupart de ces représentations ont des répercussions relationnelles qui conditionnent l'adhésion et donc la participation des populations aux actions qui pourraient leur être proposées.

Bien que souvent pressenties, ces *réalités mentales* et *affectives* n'ont jamais été explicitées ni traduites. Ce rapport s'y étant attaché, rappelons-en rapidement les idées maîtresses.

- Les ethnies rencontrées ont une image positive d'elles-mêmes. Le mode relationnel qu'elles privilégient et les stratégies qu'elles utilisent s'avèrent efficaces et adaptés à leur culture. Elles sont fières de ce qu'elles sont et savent gérer leur vie selon leurs exigences. Pourtant, face à la modernité, elles sont convaincues que ce qu'elles sont, connaissent et possèdent, ne suffit pas. Dès lors, elles se dévalorisent face au Blanc “ *qui sait car il vient du monde qui la possède* ” et, en conséquence, elles attendent de lui la solution à leurs problèmes.
- En ce qui concerne la perception de leur l'environnement physique, les sociétés d'origine forestière considèrent la forêt comme un trésor qu'elles ne pourraient céder sous aucun prétexte sans se trahir. Fondamentalement nourricière, protectrice et sécurisante, la forêt ne prend une fonction économique que chez les communautés en contact étroit avec des institutions extérieures. Elle est considérée comme éternelle, seule l'action humaine et en particulier le Blanc, étant capable de la détruire. La ville, en revanche, représente la modernité convoitée. Et bien qu'elle signifie également l'insécurité physique, financière, affective et que l'inadaptation villageoise post-urbaine soit fortement dénoncée, toutes les communautés font aveu de fragilité face aux tentations de la ville.
- La perception qu'ont ces ethnies du changement dans le temps met en évidence leur impossibilité actuelle à réconcilier les valeurs traditionnelles et les apports de la modernité. Or, elles savent que le changement est inéluctable. Face à cette réalité et pour contrer leur impuissance, si chacune met en œuvre des stratégies d'action qui lui sont propres, toutes sont d'accord sur l'objectif à atteindre : que demain la ville arrive au village.
- De fait, ce qu'elles considèrent comme essentiel à transmettre en dépend : “demain ” ne sera constructif que si les enfants ont - au minimum - un terrain au village et, mieux encore, cet ancrage villageois et l'instruction occidentale.

Ainsi, ces ethnies se vivent responsables et capables d'assumer la transmission de leur culture. En revanche, elles estiment que tout ce qui est lié au développement et à la modernité - les facteurs majeurs de changement - n'est pas de leur ressort. Elles gèrent ce qu'elles connaissent et attendent des Blancs qu'ils fassent de même.

En ce qui concerne le phénomène d'acculturation proprement dit, il s'avère que :

- ces ethnies apprécient les outils modernes (fils de nylon et hameçon). Les avantages de ces objets ont modifié leur concept de l'activité et ses motivations. Elles ne s'inquiètent pas de la perte de connaissance des techniques traditionnelles qu'ils impliquent. Ces populations privilégient l'activité en soi, " l'amour " du travail manuel ; les techniques qui s'y réfèrent peuvent se modifier. Ainsi, si ces communautés participent à la dépendance qu'elles dénoncent par ailleurs, elles ne partagent pas les objectifs de protection de leurs savoir-faire prônés par certains Occidentaux;
- si les missionnaires sont considérés comme étant les initiateurs d'une dynamique d'ouverture sur le monde, c'est le fait qu'ils aient obligés les populations à se convertir en ne respectant ni leurs croyances ni leurs coutumes qui leur est reproché. Ces populations ont donc conscience qu'elles ont payé très cher culturellement ce qu'elles ont acquis socialement : elles ont perdu la confiance en elles-mêmes. Or, elles associent le comportement de ces Blancs d'hier à celui des Blancs d'aujourd'hui : si les missionnaires ont promis la vie éternelle en contrepartie du renoncement à certains aspects des traditions, que promettent les agents de la conservation en échange de l'abandon de la chasse et pire, de leurs champs ?
- il faut comprendre que les projets de développement, de conservation et les sociétés d'exploitation forestières sont ressentis semblablement par les communautés : tous trois viennent de l'extérieur, sont initiés par des Blancs et sont des pourvoyeurs de modernité. Les motivations qui poussent les Occidentaux à venir " développer " les pays du Sud restent obscures aux yeux des populations. Et si dans le contexte d'un projet de développement, la générosité du Blanc est encore plausible, dans celui de la conservation, où les Blancs sont cette fois en demande, cette justification ne l'est plus. La forêt est associée à un mode de vie connu, lui-même souvent dévalorisé quand il est comparé au monde moderne, par définition facile, bon, beau, prestigieux. Les Blancs étant en possession de ce monde moderne, les populations pensent que la forêt et ce qu'elles y associent ne peut pas revêtir le moindre intérêt pour eux, si ce n'est un attrait qu'elles ne connaissent pas. Cette perception vient renforcer leur conviction que la conservation n'est qu'un prétexte des Blancs pour justifier leur présence. Pour peu qu'une société d'exploitation forestière soit installée à proximité, les populations ne pourront que s'interroger sur la cohérence des Blancs. De telles situations ne sont pas rares. Or, elles ne peuvent en aucun cas favoriser l'adhésion des populations, si ce n'est celle qui leur est reprochée, l'adhésion " consommatrice ".

En définitive, ces quatre ethnies accusent les agents des institutions extérieures de les avoir trompées, de les avoir nourries d'espoirs non réalisés. Cependant, en cohérence avec la représentation que ces ethnies ont du Blanc, il suffit qu'un Blanc arrive au village pour mettre en route un ballet des attentes et, même si celui-ci n'a rien promis, il est entendu qu'il apporte, qu'il procure, qu'il partage ce qu'il a.

Le problème de l'acculturation est omniprésent. La mentalité africaine prend son sens dans sa culture mais le perd si elle regarde et interprète selon ses critères le monde des Blancs. Cette perte de sens se retrouve également quand l'Occident pense et analyse le monde africain selon son système de valeurs. Mais, dans ce cas, il y a une difficulté supplémentaire car le monde occidental ne se contente pas de regarder, il souhaite agir, interférer, modifier la manière dont se vit le monde dans cette autre culture.

Dans la problématique de la conservation, l'intervention des Blancs est clairement déterminée par un désir qui leur est propre : protéger les forêts qui restent car ils ont détruit les leurs.

Ainsi, l'acculturation est actuellement à l'origine d'une relation impossible. Il y a incompatibilité. Il n'y a pas de mésentente, il n'y a pas d'entente. Ce sont deux mondes parallèles qui prétendent avoir accès l'un à l'autre, mais qui ne se rencontrent jamais vraiment. Ils se côtoient et les liens qu'ils établissent sont partiels, de l'ordre de l'utile.

Néanmoins, une possible rencontre - faite d'échange et de partage - se profile progressivement et paradoxalement, passe par le phénomène de l'acculturation.

Pour se rencontrer, il faut s'essayer. Si ce qui est inscrit en termes de représentations aujourd'hui détermine le mode relationnel qui est instauré entre les interlocuteurs, ces représentations peuvent être modifiées et donc la nature de la relation peut l'être également. Simplement, *il faut vouloir ce changement de part et d'autre, il faut accepter de se remettre en cause afin de s'essayer à nouveau, mais autrement.*

Les populations des pays ACP, qu'elles soient en contact étroit ou non avec des institutions extérieures, sont de plus en plus souvent confrontées au monde moderne. Et malgré les angoisses que cela leur procure, elles souhaitent toutes, toujours, une plus grande proximité avec la ville, le développement, la modernité et avec ceux qui la possèdent.

Ainsi, si la " relation " à la modernité est aujourd'hui partielle, de l'ordre de " l'avoir ", il ne tient qu'à nous qu'elle implique demain également les " êtres ".

La proximité du développement favorise la Rencontre et celle-ci est multiple.

D'abord la Rencontre avec les étrangers qui viennent au village. Si leur arrivée suscite un intérêt financier, il ne faut cependant pas négliger l'aspect relationnel, celui qui permet aux communautés de penser qu'ils viennent jusqu'à elles, parce qu'ils leur trouvent un intérêt. Par ailleurs, les voir, les regarder, les observer, discuter avec eux sont autant de situations qui leur permettent de confronter leur imaginaire, les représentations qu'elles se sont faites de ces autres " qui ont tout et qui vivent loin ", avec la réalité, celle de ces étrangers en particulier, mais qui sera en partie généralisée à tous les étrangers.

Ce moment est important car - étant donné que l'interprétation qu'elles vont faire de ce qu'elles perçoivent se fera au regard de leurs croyances et attentes vis-à-vis de ces étrangers -, il déterminera également leurs relations avec les chercheurs, experts et autres Blancs qui viendront ensuite. De fait, si toutes les ethnies valorisent la venue d'étrangers, beaucoup ajoutent : " Ils viennent nous développer, nous construire ", indiquant par là

que les précédents avaient un objectif et attendant donc des suivants qu'ils en aient un aussi, mettant en évidence cette image du Blanc qui "apporte".

Il y a cependant moyen de changer cette perception, cette image du Blanc qui ne fait qu'apporter. Si les deux interlocuteurs sont responsables de la relation qu'ils entretiennent, le Blanc est le mieux placé dans la relation pour initier ce changement car il est à l'origine du mode de fonctionnement actuel. De plus, ce dernier est aujourd'hui en demande. Cette modification des représentations et de la relation qui en découle demandera du temps, du dialogue et de la cohérence dans les comportements à venir, mais si l'autre y trouve son intérêt et acquiert la confiance nécessaire, il finira par y répondre en miroir. En effet, *la confiance qui fait défaut actuellement dans la " relation " qu'entretiennent les agents du développement et les communautés villageoises est indispensable à la relation de partenariat.*

L'installation d'une institution extérieure vient toujours modifier le contexte environnemental et influencer le mode de vie des populations aux alentours. C'est le cas des Badjwé au nord de la Réserve du Dja au Cameroun.

- Pour eux, la transformation de Somalomo en "ville", par la présence d'ECOFAC, a favorisé bien d'autres "rencontres" encore. En effet, on y a créé de nouvelles unités administratives qui rapprochent les administrés des administrations et représentants du gouvernement. Ce dernier prenant soudain corps dans la réalité, les villageois peuvent dès lors se situer par rapport à lui.

Dans notre étude, ce sont les Badjwé et les Tikar qui se réfèrent et font le plus souvent appel à l'Etat camerounais. Or, ces deux ethnies sont les plus confrontées - par le contexte dans lequel elles vivent - à la déliquescence, à l'inadéquation des pouvoirs traditionnels actuels pour structurer, maintenir et assurer la sérénité interne des villages face au modernisme et à ses implications. Ce faisant, ces ethnies ne cherchent-elles pas une réassurance auprès de l'instance supérieure mais nationale (opposée à l'étranger) qu'est le gouvernement ?

- La Rencontre, c'est encore, pour les populations, la nécessité de se regrouper pour agir ensemble, de se réunir, de s'associer, de cotiser pour le développement du village. La solidarité se conçoit désormais pour préparer demain. Bien qu'encore à l'essai, elle est déjà différente de celle d'hier, elle n'est plus une défense, elle est vécue comme nécessaire pour l'avenir.

- La Rencontre c'est enfin l'audiovisuel, ces moyens de communication qui donnent l'impression d'être moins isolé, d'être proche de l'Ailleurs, d'être relié au monde, d'en faire partie, d'être concerné, de partager; "c'est l'écho culturel" nous dit un vieil homme. L'écho, c'est la résonance, celle de " soi ailleurs ", la voix de l'autre qui est loin qui résonne en soi, c'est avoir l'occasion de reconnaître en l'autre des espaces à soi, c'est pouvoir se rencontrer et réfléchir ensemble malgré la distance, les distances.

En définitive, et au-delà de l'objectif de conservation, il est impératif que les Occidentaux qui sont amenés à travailler avec les populations du Sud dans le cadre de la coopération ou du développement, *prennent conscience qu'ils sont également responsables du maintien de la relation perverse qui lie encore actuellement les*

continents nord et sud. Si les politiques sont ce qu'elles sont, les hommes et les femmes qui sont amenés à travailler ensemble, non pas malgré leurs différences culturelles mais bien grâce à elles, peuvent initier un réel changement d'attitudes, de représentation et donc de relation. *Le moment de la rencontre est toujours le moment où tout reste possible.*

6. RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent ne sont ni des remèdes “ magiques ”, ni même des propositions exhaustives. Elles ne constituent nullement des recettes applicables au développement, par exemple. Elles demanderaient d'abord, pour leur application directe, un changement assez radical des mentalités des deux parties concernées et conséquemment de la relation qu'ils entretiennent : *que l'Occident cesse de se comporter, en surface, comme un papa bienveillant (qui cache en vérité une grande partie de son jeu) ; que les populations que nous étudions cessent de se poser comme des enfants nécessiteux et maltraités.*

Nous avons vu que, bien que la relation qui lie actuellement le Nord et le Sud soit synonyme d'impuissance d'une part et d'échecs d'autre part, elle procure par ailleurs des “ bénéfiques secondaires ” auxquels aucun des deux interlocuteurs n'est prêt à renoncer. Ces bénéfiques ou avantages partiels ne sont guère satisfaisants, mais - faute de mieux - ils s'en contentent, d'autant plus qu'ils répondent généralement et dans l'immédiat à des attentes spécifiques et parfois communes. Le désir de prestige - par exemple - en est une qui ne doit pas être négligée.

Un changement radical des mentalités n'est donc envisageable qu'à long terme. Cependant, comme nous l'expliquent nos collègues Joule et Beauvois (comm. pers.), un pas pris dans un sens rend plus facile les pas qui lui succèdent dans ce même sens. Nous proposons donc nos recommandations comme des pas potentiels à faire dans nos relations avec les populations que nous approchons (que ce soit à des fins de développement ou de conservation ou autres...). Plus nous ferons de pas dans ce sens, plus nous approcherons d'un réel changement des mentalités, plus nous nous donnerons la possibilité de faire ensemble réellement.

Ainsi, il émane des recherches pour le volet psychologique diverses constatations dont nous pouvons extraire des recommandations générales, mais aussi applicables plus particulièrement en fonction de la situation de chaque région. D'ores et déjà, au vu des termes de référence d'APFT, qui concernent essentiellement une “ facilitation ” du partenariat, nous pouvons dire que ce dernier nécessite le respect des acteurs en présence. Cette exhortation pourrait presque donner naissance à une suite de prescriptions, de lois à respecter lors de l'interaction.

Si nous ne prétendons pas réduire les relations à ces quelques propositions, nous pensons qu'il est nécessaire d'en être conscients. Nous proposons d'en citer quelques-unes qui relèvent de deux catégories à la fois distinctes et interdépendantes : des *attitudes* à changer et des *mises en garde* pour les actions à mettre en œuvre.

LES ATTITUDES

1. “ Nous ne sommes pas chez nous ”

Nier ce fait, c'est abuser du pouvoir qui nous est donné et qui nous convient, mais c'est aussi fermer d'entrée la porte au partenariat. S'associer, c'est entrer en alliance ; prendre le pouvoir, c'est subordonner l'autre.

Le respect en question. Respecter l'autre c'est le respecter dans ses différences quelles qu'elles soient, même si elles sont nombreuses. Les respecter pour qu'ils nous respectent. Nous venons avec un projet, c'est donc à nous de nous adapter, de faire l'effort de rejoindre l'autre afin d'avoir une chance d'avancer ensemble. Quand un projet s'installe dans une région, il est de toute façon synonyme de perturbations intenses pour la vie des populations. Nous devons être attentifs à ce qui est évitable. En voici quelques exemples :

- a. Le monde occidental ne peut plus se contenter de dire qu'il valorise les savoir-faire et savoir être des populations du Sud ; il doit le faire. Mais pour le faire, il devra souvent déjouer les habitudes villageoises en la matière. En effet, dans la relation aux Blancs, les communautés ne mettent pas en avant leurs savoirs, alors que les premiers déploient les leurs. En s'imposant de la sorte, les Blancs nient les connaissances des communautés et renforcent leur sentiment de dévalorisation.
- b. Il est indispensable de donner aux populations des informations plus complètes sur le monde occidental. Les communautés font preuve de bon sens. Bien qu'elles décrivent leur monde comme ayant des avantages et des désavantages, elles l'aiment car elles le connaissent et ce qu'elles en obtiennent les sécurisent. Donnons-leur la possibilité de relativiser le pouvoir de l'Occident et de nuancer leur désir de modernité, donnons-leur l'occasion d'être sujets et non plus seulement objets dans la relation, ils feront de même avec nous.
- c. Nous devons reconnaître les autorités traditionnelles et administratives de la région et nous comporter à leur égard conformément à leur statut. Que les populations les critiquent ou non et que nous soyons d'accord ou pas avec leurs agissements, ils sont les représentants des différents pouvoirs en place et à ce titre ont autorité sur les populations. Nous n'avons ni le droit ni intérêt à remettre en cause leur légitimité. En effet, ne pas les respecter revient à nier leur pouvoir, ce qui les pousse à trouver d'autres modes d'affirmation d'eux-mêmes : le sabotage du projet en est un. En outre, se mettre en opposition ouverte avec eux place les populations dans une situation difficile et angoissante. Aucune action sur le terrain ne pourra être menée à bien sans leur collaboration, car elle conditionne également celle de leurs administrés.
- d. Un projet doit veiller à ne pas perturber la hiérarchie interne des villages concernés par ses actions. Ainsi, si employer des villageois est nécessaire, cela ne doit pas être fait sans l'avis des autorités villageoises. En effet, donner à certains une importance inadaptée à l'importance réelle qu'ils ont dans leur milieu - en les surpayant ou en leur donnant une autorité incompatible avec l'ordre social établi - peut engendrer des tensions et des conflits. Il paraît évident, dans de tels cas, que l'autorité devenant difficile à affirmer, elle risque

de passer par la violence. Dans la Réserve du Dja, nous pouvons citer le cas des écogardes ECOFAC qui sont investis d'une autorité difficile à faire respecter : ils font également partie de la dynamique villageoise. En outre, comment un cadet pourrait-il interdire la chasse à son aîné ?

Apprendre l'humilité. Nos règles sociales et nos codes de conduites ne sont ni mieux ni moins bien que les leurs, ils sont différents. Nous devons être attentifs à ne pas nous comporter " en terrain connu " dans les villages qui nous reçoivent. Nous n'imaginons pas à quel point certaines de nos attitudes - le plus souvent adoptées par méconnaissance des codes locaux - peuvent susciter le mépris chez les villageois.

2. Limiter notre responsabilité pour que les communautés se responsabilisent

Nous avons vu que les communautés se responsabilisent quant à la transmission de leur culture, mais qu'elles estiment que tout ce qui est de l'ordre de la modernité n'est pas de leur ressort. S'il est de notre devoir d'aider les populations du Sud à mieux appréhender les tenants et les aboutissements de la modernité, il n'est pas question de nous responsabiliser à leur place sur la réconciliation qu'elles pourraient ou devraient faire entre ces deux mondes. D'abord parce que ce n'est pas notre rôle, ensuite parce que cette réconciliation, nous ne la connaissons pas et, enfin, car si la solution venait une fois de plus de l'extérieur, elle ne serait pas la leur.

3. Impératif : informer avec exigence de transparence, de cohérence et de rigueur

L'homme a besoin d'expliquer sa réalité. En absence d'informations suffisantes ou en présence d'informations contradictoires quant à une situation donnée, son imaginaire va élaborer un scénario explicatif de ce qu'il vit. Que les différentes institutions extérieures aient des objectifs singuliers et parfois contradictoires (projet de conservation et exploitation forestière) n'est pas nécessairement mauvais car c'est conforme à la réalité. En revanche, il est impératif de ne pas nier ces contradictions. Il faut les dire et les expliquer. Les différentes institutions extérieures doivent être claires quant à leurs objectifs et à leurs motivations. Qu'elles prennent le temps de les expliquer pour permettre aux communautés de se situer et d'agir en conséquence. Nos évidences ne sont pas celles des villageois des zones tropicales et vice versa. Dans la Réserve du Dja au Cameroun, dès lors que les populations comprendront les motivations et le travail effectué par les différents intervenants du programme ECOFAC, les fantasmagories liées au pillage du patrimoine, minier comme culturel, pourront être relativisées. *La transparence est fondamentale pour l'instauration d'une relation constructive et durable* et elle est nécessaire à tous les niveaux du projet.

De la rigueur dans l'interaction. Les populations cherchent à séduire, se mettent en position de victimes, font du chantage affectif, culpabilisent ou gratifient dans la relation : elles ont fait l'expérience du succès de ces stratégies relationnelles car leurs interlocuteurs occidentaux y répondent. Il est impératif que les agents de terrain en soient conscients et se questionnent sur leurs propres manières d'agir et de répondre dans

l'interaction. Tout comportement dicté par des sentiments comme la culpabilité, la compassion ou le désir d'être gratifié renforce les attitudes des populations qui en sont à l'origine.

De la cohérence entre les actions et sur le long terme.... Le cadre logique est une chose, la réalité du terrain en est une autre. Un effort considérable de cohérence doit être effectué entre des actions entreprises sur le terrain au sein d'un programme et entre ces actions et celles qui sont menées par d'autres projets qui sont installés aux alentours.

4. Ne pas fuir les conflits.

Les conflits, qui sont inévitables dans toute relation humaine, le sont d'autant plus dans la rencontre interculturelle. Les escamoter ou les nier ne fera que les empirer et agrandir le fossé qui empêche l'entente. Avoir le courage d'affronter les désaccords permet de comprendre comment sont interprétés de part et d'autre les objectifs, comportements et dires des différents interlocuteurs. En effet, pour reprendre une phrase chère à un professeur de l'ULB, "il vaut mieux un accord sur un désaccord qu'un désaccord sur un accord". *L'objectif est de s'entendre pour prendre en compte et non pour convaincre ou imposer.*

5. Le respect de la parole donnée

Il s'agit d'être attentif à ne pas faire des promesses intenable juste pour stimuler la participation. Cela ne fait que renforcer les rancœurs et les sentiments de n'être pas pris au sérieux, de ne pas pouvoir construire des objectifs partagés par les différents acteurs. Cela ne fait que ré-alimenter l'opposition selon laquelle les villageois désirent le développement et le projet la conservation (dans le cas de la Réserve du Dja), mais ne veulent plus du projet actuel. L'un n'exclut pas fondamentalement l'autre.

MISES EN GARDE

- 1- Bien que le développement en tant que pourvoyeur de modernité soit ardemment souhaité par les communautés, il implique une modification culturelle profonde de leur conception du monde. Le développement est inéluctable. Notre devoir n'est donc pas de l'apporter ou non mais bien de permettre, à ceux qui vont le recevoir, de s'en méfier.
- 2- Les communautés rencontrées lors de cette étude s'identifient à leur activité principale qui est l'agriculture et celle-ci est indissociable du milieu forestier. Dès lors, les activités alternatives qui pourraient leur être proposées devront tenir compte de cette identification si elles ne veulent pas être vouées à l'échec. De même, les déposséder de leur territoire forestier revient à leur retirer la vie. Aucune action sur la forêt ne pourra s'effectuer en partenariat avec les communautés qui en vivent et en dépendent si elles ne sont pas intimement impliquées dans les décisions qui s'y réfèrent.
- 3- Comme toutes les populations du monde, les communautés du Sud ont un besoin fondamental de sécurisation. Comme ce qui les rassurait jusqu'alors est aujourd'hui menacé, elles élaborent des compromis qui tentent de réconcilier

leurs peurs et leurs aspirations. Leur souhait que demain la ville vienne au village en est un. Mais il n'est pas réaliste... La prise en compte de ce besoin de sécurisation serait porteur dans la concertation avec les populations.

- 4- Des ethnies qui vivent à proximité l'une de l'autre ont instauré un mode relationnel particulier qui tient compte de ce qu'elles sont, de ce qu'elles vivent et des motivations qui les animent. Ainsi, toute action à mettre en œuvre sur le terrain devra tenir compte de cette spécificité sous peine de perturber la relation - l'équilibre - qui existe alors qu'il leur est, de part et d'autre, nécessaire. Même si un projet a des effets *a priori* positifs (cf. la modification de la relation entre les Pygmées et Badjwé de la Réserve du Dja par l'intervention involontaire d'Ecofac), sa présence n'est jamais éternelle. Or, les changements qu'il implique et la dépendance qu'il crée ne sont jamais pris en compte.
- 5- La protection des savoir-faire traditionnels prônée par certains Occidentaux n'est que très partiellement partagée par les populations. La projection de nos désirs sur les populations est néfaste. L'exemple d'un barrage à venir dans la Région du Ntem au Cameroun est à ce propos édifiant. En effet, les communautés concernées par la construction de ce barrage sont dans une attente positive : elles auront l'électricité et forcément une institution extérieure à proximité, avec tout ce que cela implique. N'ayant pas été informées de la conséquence première de ce barrage qui est l'inondation de la zone et donc de leurs terres, elles n'ont pas d'angoisses à ce propos. Par ailleurs, les Occidentaux bien intentionnés s'inquiètent de la perte des techniques de pêche que la construction du barrage impliquerait. Il est vrai que ces communautés ont plus de 17 techniques traditionnelles différentes pour cette activité, mais - d'après nos résultats - ce n'est pas la perte de leurs techniques qui serait dramatique pour les populations mais bien celle de leurs terres. Ces Occidentaux sont guidés par leurs propres intérêts et non par ce qui est important pour les populations avec lesquelles ils travaillent !

De manière générale, nous aimerions insister sur le fait qu'il ne faut pas nier ou mésestimer les rapports de pouvoir qui se jouent dans toute relation entre projets occidentaux, que ce soit de développement ou de conservation, et populations concernées. Au contraire, en leur faisant face de manière honnête et juste, il nous semble que nous pourrions enfin instaurer de réelles relations de partenariat.

7. PROPOSITIONS

Les propositions qui suivent concernent principalement le travail de terrain.

Nous avons défini *quatre axes principaux* autour desquels devrait s'organiser l'action/expertise afin d'en assurer la viabilité et l'efficacité. Ces quatre pôles s'accordent surtout avec ce qui relève du volet psychologique dans les problématiques rencontrées de façon récurrente lors de la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes de développement et/ou de conservation.

Les quatre axes que nous avons définis sont:

- 1 - identifier/définir ;
- 2 - sensibiliser ;
- 3 - accompagner/Former ;
- 4 - évaluer.

Parallèlement à chacune de ces étapes qui, ensemble, constituent un “ **processus de suivi** ”, une exigence de *Restitution* doit être rigoureusement respectée (mais de façon différente selon les interlocuteurs).

1. Etude préalable : identification du profil psychologique des communautés.

Identifier/définir : cette première étape est préalable à la réalisation d'un projet de développement et/ou de conservation ; elle prend son sens au moment où, ayant la conviction qu'une action doit être entreprise dans une région donnée, l'UE se pose la question du “ comment l'entreprendre pour qu'elle soit la plus efficace possible ”.

A ce niveau, le travail des psychologues est de répondre à :

- comment les communautés concernées vont appréhender cette action étant donné leur réalité,
- quelle signification elles vont lui donner et
- quelles attitudes elles vont adopter en conséquence.

Cette étape est essentielle car elle détermine le contexte relationnel dans lequel les négociations devront s'effectuer afin de poser les premiers jalons nécessaires au partenariat attendu.

Le volet psychologique d'APFT a mis sur pied une méthodologie qui permet d'identifier avec efficacité et rapidité les différents aspects psychologiques qui entrent en jeu dans les relations qu'entretient une communauté donnée avec son milieu de vie, à la fois physique et humain, immédiat et lointain, réel et fantasmé. De même, l'impact créé par toute modification - naturelle ou imposée - de ce milieu sur ces populations, ainsi que les mécanismes psychologiques qui sont mobilisés pour faire face à ce changement, peuvent être identifiés et donc pris en compte lors de l'élaboration d'un programme, quel qu'il soit.

Cette méthodologie comprend plusieurs outils et méthodes d'analyse complémentaires qui forment un tout complexe¹¹ mais cependant d'utilisation simple et rapide.

Cette étude préalable permettrait de définir, dans “ l’ici et maintenant ” (photographie) :

- de quelle manière, les communautés concernées s’inscrivent dans leur environnement physique et humain (à travers les représentations conscientes et inconscientes qu’elles en ont);
- la relation qu’elles entretiennent avec cet environnement et les comportements qui en découlent;
- leurs motivations et priorités au quotidien ainsi qu’à court et moyen terme;
- leur ancrage traditionnel, leur rapport à la modernité ainsi que la synthèse effective ou éventuelle qu’elles effectuent entre ces deux entités;
- comment elles regardent hier et se vivent aujourd’hui, comment elles s’imaginent demain (aspirations, conception du futur).

Cette étape offre également l’avantage, au regard du profil psychologique établi :

- a. de pouvoir élaborer des actions de sensibilisation qui soient adaptées à la singularité des communautés au regard des objectifs du projet;
- b. de prévoir le type de difficultés qui pourraient survenir dans la conduite d’un projet et donc de les anticiper.

Ces deux points correspondent aux deux étapes suivantes et concernent aussi bien les populations que les experts UE/ACP et autres acteurs sur le terrain.

En effet, toute action ou projet de développement et/ou de conservation nécessite au départ et pour avoir une chance de succès, que les interlocuteurs en présence et/ou concernés aient au minimum un objectif global commun et qu’ils soient d’accord sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Or, quel que soit le secteur dans lequel on travaille, et même quand les partenaires se connaissent ou, mieux, se sont choisis, ces conditions de base sont sujettes à négociation.

Notre hypothèse est que l’écart qui existe entre les attentes implicites et explicites de tous les interlocuteurs d’un programme de développement et/ou de conservation (les bailleurs de fonds, les Ministères des pays ACP, les responsables des projets, les populations locales, les experts et chercheurs), est à l’origine du décalage de discours des uns et des autres par rapport à la réalité, ce qui contribue largement à l’inadéquation de nombreuses actions entreprises sur le terrain.

2. Première étape de mise en œuvre du projet : sensibiliser

Selon le profil psychologique des communautés, comment leur faire passer les messages afin qu’elles les comprennent, les intègrent (se les approprient ou les refusent) et agissent en partenaires (en toute légitimité).

Ainsi et afin de permettre un dialogue réel entre les différents interlocuteurs et favoriser de la sorte le désir de concertation, la Sensibilisation devrait :

- faciliter l’adéquation des préoccupations et des attentes de ces différents intervenants vis-à-vis des actions de développement et de conservation,
- promouvoir les populations concernées par le programme au statut *d’interlocuteurs* à part entière (valorisation de soi/reconnaissance de l’autre).

3. Pendant la conduite du projet : accompagner et former

Accompagner : anticiper les conflits, favoriser la concertation au sein des équipes et des communautés et entre les équipes et les communautés, identifier les résistances et leurs conséquences sur les relations et sur la conduite des actions, dénouer les nœuds relationnels, faire prendre conscience des problèmes et de la responsabilité de chacun ...

Des séances de *formation* à la gestion des conflits et à la résolution des problèmes seront organisées régulièrement et devront se baser sur des situations issues de la réalité du terrain afin de permettre la compréhension et l'implication de chacun. La communication intra- et inter-groupe en sera améliorée, l'unité des équipes renforcée, le sentiment de " faire ensemble " pour un objectif commun réaffirmé.

Pour ces deux étapes, *Sensibiliser et Accompagner/former*, des outils méthodologiques spécifiques similaires seront utilisés :

- groupes de discussion pour donner un espace de parole et favoriser l'expression de l'explicite et de l'implicite liée aux préoccupations et aux attentes;
- interview des sous-groupes pour approfondir les thèmes « impliquant » soulevés lors des groupes de discussion;
- groupe de sensibilisation afin de travailler l'acceptation des différences de points de vue et créer un climat de confiance et de respect mutuel permettant la prise de conscience par tous, des enjeux du développement pour chacun (au niveau humain), de l'interdépendance entre le Nord et le Sud ;
- groupe de sensibilisation également au sein des équipes afin de favoriser la concertation entre personnes travaillant ensemble (partage des problèmes et trouver ensemble les solutions) ;
- jeux de rôle pour faciliter et consolider le changement;
- jeux de rôle entre personnes de statut différents afin de permettre la prise de conscience des difficultés de l'autre dans sa position, de ce qu'elle vit simplement (expert, sensibilisateur, jeune des villages, etc.).

Toutes ces formations concerneront non seulement les équipes des projets, mais également les populations impliquées.

Des *formations plus spécifiques* (techniques ou autres) devront être organisées en fonction des besoins des communautés au regard des actions proposées, afin que celles-ci soient durables (autonomie de gestion financière, administrative, etc. et d'action). L'encadrement psychosociologique pourra également venir en appui lors de ces formations particulières.

4. Dernière étape du projet : évaluer

Cette dernière étape correspond à l'étude préalable d'identification du profil psychologique des communautés car elle vient non seulement évaluer l'impact du projet sur les populations (au regard du profil défini au départ), mais constitue par là même le nouveau point de départ d'une deuxième phase : deuxième photographie.

5. Exigence de restitution (tout au long du processus de suivi)

Restitution verticale : vers le bas, vers le haut, de bas en haut et de haut en bas. Il s'agit ici de faire prendre conscience à l'un (qui est à un endroit de la chaîne, ex. le Desk, le Chef de Projet, l'assistant technique, etc.) ce que l'autre vit (à un autre endroit de la chaîne, ex. : les populations).

Restitution horizontale : il s'agit de partager ce que l'on vit avec d'autres qui sont dans des situations analogues (entre autres même statut).



Cameroun - Korup NP - (Cliché H.Solly)

Des formations plus spécifiques (techniques ou autres) devront être organisées en fonction des besoins des communautés. L'encadrement psychosociologique pourra également venir en appui lors de ces formations particulières.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, B. D.** 1978. Inferiorization and " Self-Esteem ". *Social Psychology* 41(1):47-53.
- Akwabi-Ameyaw, K.** 1997. Producer cooperative resettlement projects in Zimbabwe : lessons from a failed agricultural development strategy. *World Development* 25(3):437-56.
- Babad, E., M. Birnbaum & K. Benne** 1983. *The social self*. Beverly Hills : Sage Publication.
- Bahuchet, S.** 1997. Un style de vie en voie de mutation : considérations sur les peuples des forêts denses humides. *Civilisations* 44:16-31.
- Balandier, G.** 1982. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris : P.U.F.
- Berry, J. W. , Y. H. Poortinga, M. H. Segall & P. R. Dasen** 1992. *Cross-cultural psychology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bonnefous, M.** 1997. *Le Sud et le Nord. Au delà de la modernité*. Paris : Economica.
- Bourdieu, P.** 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Editions de minuit.
- Bourhis, R. & J.P. Leyens** 1994. *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège : Mardaga.
- Boursier, D.** 1994. *Depuis ce jour là ...* Paris : L'Harmattan.
- Boyer, P.** 1988. *Barricades mystérieuses et pièges à pensée*. Paris : Société d'Ethnologie.
- Brown, L. M.** 1998. Ethnic stigma as a contextual experience : A possible selves perspective. *Personality and Social Psychology Bulletin* 24(2):163-72.
- Caussat, P.** 1989. *De l'identité culturelle*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Chauchat, H.** 1996. *Exercices corrigés. Méthodes d'enquête en psychosociologie*. Paris : Editions Dunod.
- Colleyn, J. P.** 1990. *Eléments d'anthropologie sociale et culturelle*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Crocker, J. & R. Luthanen** 1990. Collective self-esteem and ingroup bias. *Journal of Personality and Social Psychology* 58(1):60-7.
- Devereux, G.** 1980. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.
- Devereux, G.** 1972. *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Paris : Flammarion.
- Devereux, G.** 1977. *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris : Gallimard.
- De Wachter, P.** 1997. Ecologie et impact spatial de l'agriculture itinérante badjwé (sud-Cameroun). *Civilisations* 44:44-61.
- Ebode, P.C.** 1997. *Enquêtes sur les ethnies Badjowé de l'axe Somalomo-Ekom et Ntoumou et Mvae de l'axe Ma'an-Nyabissan*. Yaoundé : rapport APFT n. p.
- Elmandjra, M.** 1996. *La décolonisation culturelle*. Paris : Futuribles.
- Elungu, P.E.A.** 1987. *Tradition africaine et rationalité moderne*. Paris : L'Harmattan.
- Fitouri, C.** 1991. L'acculturation, premier facteur du sous-développement. *Série Sociologique (Actes du colloques "la Dimension Culturelle du Développement", Tunis, 26 novembre 1988)* 17:47-58.
- Ghiglione, R. & B. Matalon** 1978. *Les enquêtes sociologiques : théorie et pratiques*. Paris : Armand Colin.
- Gordon, C. & K. J. Gergen** 1968. *The self in social interaction*. New York : John Wiley & Sons, Inc.
- Greenberg, J., S. Solomon & T. Pyszczynski** 1997. *Terror management. Theory of self-esteem and cultural worldviews*. Academic Press.
- Grenant, P.** 1997. Situation des peuples indigènes des forêts denses humides. *Civilisations* 44:32-5.
- Horman, D.** 1998. Un tapis rouge pour les nouveaux maîtres du monde. *Avancée* 64:51-3.
- Huberman, A. M. & M. B. Miles** 1991. *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles : De Boeck.
- Hunt, J. G. & L. L. Hunt** 1977. Racial inequality and self-image: identity maintenance as identity diffusion. *Sociology and Social Research* 61(4):539-58.
- Imbert, J.** 1973. *Le Cameroun*. Paris : P.U.F.
- Johada, G.** 1989. *Psychologie et anthropologie*. Paris : Armand Colin.
- Joiris, D.V.** 1997. La Nature des uns et la Nature des autres : mythe et réalité du monde rural face aux aires protégées de l'Afrique centrale. *Civilisations* 44:94-103.
- Koch, H.** 1968. *Magie et chasse au Cameroun*. Paris : Editions Berger Levrault.

- Kuoh, M.** 1996. *Cameroun : un nouveau départ*. Paris : L'Harmattan.
- Laburthe-Tolra, P.** 1981. *Les seigneurs de la forêt*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Lily, W.** 1994. Anchoring in social relationships, social self and social beliefs. *Revue Internationale de Psychologie Sociale* 7(1):101-12.
- Maboul Ebanga, E. M. A.** 1997. *Les Tikars et les Bedzans de la Chefferie de Nditam et les Badjwé et les Bakas dans l'axe Somalomo-Ekom*. APFT Cameroun.
- Mandjio Médébé, A.** 1997. La forêt et ses gendres : témoignage d'un habitant de la Réserve du Dja (sud-Cameroun). *Civilisations* 44:104-7.
- Michel, J. H.** 1996. Faire de l'être humain l'élément capital du changement mondial. In *Coopération pour le développement : efforts des membres du Comité d'Aide au Développement*. Rapport 1995 OCDE, n. p.
- Mongo, B.** 1977. *Main basse sur le Cameroun*. Paris : Maspero.
- Moscovici, S.** 1984. *Psychologie sociale*. Paris : P.U.F.
- Mugny, G., D. Oberlé & J. L. Beauvois** 1995. *Relations humaines, groupes et influence sociale*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Mukuna, T.** 1997. *De l'esclave et du développement ou de la jouissance du maître et de ses contradictions*. Strasbourg : Séminaire international *Europe-Afrique : un nouveau regard sur la coopération*, n. p.
- Mveng, E.** 1963. *Histoire du Cameroun*. Paris : Présence Africaine.
- Mveng, E.** 1965. *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*. Paris : Présence africaine.
- Nouss, A.** 1995. *La modernité*. Paris : P.U.F.
- O'fair Cheallaigh, C.** 1998. Resource development and inequality in indigenous societies. *World Development* 26(3):381-94.
- Ombredane, A.** 1969. *Exploration de la mentalité des noirs*. Paris : P.U.F.
- Ortigue M.C. & E** 1984. *L'Oedipe africain*. Paris : L'Harmattan.
- Oubrayrie, N., C. Safont & P. Tap** 1991. Identité personnelle et intelligence sociale. A propos de l'estime de soi (sociale). *Les Cahiers Internationaux de Psychologie* 9-10:63-71.
- Pagès, M., M. Bonetti, V. de Gaulejac & D. Descendre** 1979. *L'emprise de l'organisation*. Paris : P.U.F.
- Paulus, D.L.** 1998. Interpersonal and intrapsychic adaptiveness of trait self-enhancement : A mixed blessing ? *Journal of Personality and Social Psychology* 74(5):1197-208.
- Peluso, N.** 1993. Coercing conservation : the politics of state resource control. *Global Environment Change* 3(2):199-217.
- Perrot, M. D., G. Rist & F. Sabelli** 1992. *La mythologie programmée : l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris : P.U.F.
- Perrot, M.D.** 1988. La "dimension culturelle du développement" : pièges et perspectives. *Série Sociologique (Actes du colloques "la Dimension Culturelle du Développement" (Tunis, 26 novembre 1988))* 17:99-115.
- Pool, R.** 1994. *Dialogue and the interpretation of illness*. Oxford : Berg Publishers.
- Remy, J. & D. Ruquoy** 1990. *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*. Bruxelles : Facultés Universitaires Saint-Louis.
- Richards, G.** 1997. "Race", racism and psychology towards a reflexive history. Londres : Routledge.
- Rosenberg, M. & H. Kaplan** 1982. *Social psychology of the self-concept*. U.S.A. : Harlan Davidson.
- B** 1993. *Recherche anthropologique et développement : éléments pour une méthode*. Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Salmon, P. & J. J. Symoens** 1991. *La recherche en sciences humaines au Cameroun*. Bruxelles : Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.
- Schmitz, P.G.** 1994. Personnalité et acculturation. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 24:33-51.
- Schilder, K.** 1994. *Quest for self esteem : State, Islam and Mundang ethnicity in Northern Cameroon*. The Hague : Avebury.
- Simmons, R.G.** 1978. Blacks and high self-esteem : A puzzle. *Social Psychology* 41(1):54-7.

- Suls, J. & T.A.Wills** 1991. *Social comparison*. Broadway : L. Erlbaum Associates.
- Touraine, A.** 1995. *Critique de la modernité*. Paris : Librairie Générale Française.
- Turnbull, C. M.** 1961. *The forest people : a study of the Pygmies of the Congo*. New York : Simon and Schuster.
- Van Wing, J.** 1953. L'homme congolais. *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial Belge* 24 :1102-21.
- Vimard, P.** 1997. Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne. *Autrepart : familles du Sud* 2:143-59.
- Wilson, E. O.** 1993. *La diversité de la vie*. Paris : Editions Odile Jacob.

NOTES

- 1 En groupe ou individuellement.
- 2 Qui dégage les tendances des réponses les plus fréquentes pour en déduire le sens de leurs propos.
- 3 Tous les détails concernant la vie et l'organisation des sociétés en question se retrouvent dans le rapport régional Cameroun APFT.
- 4 Notre regard n'est pas un regard "de nulle part" !
- 5 L'individu se perçoit lui-même par rapport à son groupe de naissance, qu'il qualifie et dans lequel il se reconnaît. Ce groupe, autodénoté, se positionne en tant qu'ensemble, qu'entité, par rapport aux autres groupes ou communautés, qui elles-mêmes se définissent par rapport à leurs voisins. C'est cette entité que nous nommerons "ethnie" dans la suite du texte, par simplification de l'expression plus longue "les membres de la communauté" ou "les membres de l'ethnie".
- 6 Alors que la perception des aspects négatifs et positifs de la réalité est un processus conscient et donc explicitable, l'ambivalence relève du domaine de l'inconscient, ce qui la rend difficilement gérable.
- 7 Par exemple des Ntumu et des Mvae dans le Ntem, des Badjwé et des Pygmées baka dans le Dja, des Tikar et des Pygmées bedzan en plaine Tikar.
- 8 Nditam est visité depuis longtemps par des chercheurs de l'IRD dont certains ont été partiellement initiés à certains rituels traditionnels tikar. L'un d'entre eux a permis la création d'un dispensaire en mettant en contact " les Pharmaciens Sans Frontières " et le village de Nditam.
- 9 En tous cas en Afrique, où le Blanc est toujours vu d'un regard prestigieux et mis d'office dans une position haute dans la relation.
- 10 Acculturation : processus par lequel un groupe humain assimile tout ou partie des valeurs culturelles d'un autre groupe humain // adaptation d'un individu à une culture étrangère avec laquelle il est en contact - *Le petit Robert* (1998).
- 11 Car devant prendre en compte, le plus et le mieux possible, la multitude des liens de causalité que nous avons identifiés comme étant susceptibles d'intervenir dans les processus d'ordre psychologique.

PRATIQUES ASSOCIATIVES & DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE

Michel ROMAINVILLE

Avec la participation de :

Kornélia Ioveva, Béatrice Clarinval, Daniel Arnoldussen, Hilary Solly, Héléne Pagezy, Fabienne Tzerikiantz



Le succès des associations et du développement endogène prend sa source dans le travail collectif, pratique très répandue chez les peuples forestiers. Ici, des hommes palikur râpent ensemble le manioc de leurs épouses dans la même auge. St Georges de l'Oyapock - Guyane Fr. - 1998 - (cliché P. et F. Grenand)

1. INTRODUCTION : DÉCENTRALISATION, PARTICIPATION & DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE

Comment voulez-vous que le développement n'échoue pas quand vous nous imposez votre vision du monde ? demande Mamadou Cissoko (responsable paysan sénégalais). Vous restez dans vos bureaux et imaginez ce qui va le mieux pour nous et vous y mettez un vernis participatif en envoyant un consultant pendant quelques jours nous écouter. Mais il travaille sur la base de vos termes de référence, pas de nos besoins. Après, vous nous présentez un projet prêt-à-porter. Nous acceptons, faute de mieux. Evidemment, c'est l'échec et vous nous en rendez responsables. Voilà où nous en sommes. Il faut que ça change. (Ouattara 1999).

“ Décentralisation ” et “ participation ” constituent les axes principaux des politiques récentes de l'aide au développement. Le choix de ces orientations est consécutif à la prise en compte des raisons qui ont mené à l'échec d'un modèle de développement basé sur la seule collaboration avec les Etats-nations. Dans un contexte idéologique global, qui vise à limiter les prérogatives des Etats et à réduire leur prélèvement sur les deniers de l'aide, les opérateurs du développement cherchent à favoriser la décentralisation des prises de décision et à mieux associer les “ acteurs locaux ” à leurs projets de développement. Dans cette perspective, la “ participation ” de ces derniers à l'élaboration, au co-financement et à la gestion des projets doit constituer une garantie d'appropriation et de pérennisation des actions entreprises. Toutefois, dans la plupart des cas, il s'agit de principes qui restent largement théoriques, la conception et la mise en œuvre des projets restant l'affaire “ d'experts ” qui continuent à penser le développement selon un paradigme exogène. Quant au “ partenariat ”, il est trop souvent établi avec des structures “ opportunistes ” peu représentatives des populations et/ou repose sur la mise en place de dispositifs organisationnels “ importés ” de type coopératif, qui ignorent les déterminants sociaux, culturels et économiques des usages locaux.

Mettre l'aspect humain au premier plan revient à adapter la conception et la mise en œuvre des projets aux besoins et aux compétences de ceux qui sont censés en profiter (Uphoff 1998 : 491).

Paradoxalement, alors que l'ensemble des discours sur le développement s'accordent sur une nécessité de prendre en compte la spécificité locale, il est assez rare que l'on se préoccupe ou que l'on accorde un quelconque crédit aux initiatives développées par les populations elles-mêmes. Or, il faut constater que les “ acteurs locaux ” n'ont pas attendu la sollicitude des bailleurs pour développer des stratégies

visant à améliorer leurs conditions d'existence et cela dans des domaines aussi importants que la santé, le logement, le transport, l'enseignement, la production alimentaire, l'épargne et le crédit, etc. Ces stratégies, adaptées au milieu et aux ressources disponibles, s'inscrivent dans une dynamique qu'illustrent parfaitement les "performances" de l'économie informelle (cette dernière constitue, rappelons-le, une des composantes essentielles des économies en développement). Les pratiques associatives dont il sera question dans cette section du rapport constituent la trame sur laquelle se construisent ces stratégies. Elles concrétisent la capacité des acteurs locaux à élaborer de nouvelles formes de structurations sociales porteuses de changement et de développement.

Afin d'améliorer les connaissances concernant cette dynamique et conformément à ses termes de références, le programme APFT a engagé des recherches visant "l'identification des pratiques socioéconomiques locales pouvant servir de moteur dans les programmes de développement et de conservation" (Annexe I - page 8).

2. DES PRATIQUES ASSOCIATIVES POLYMORPHES

Dans la plupart des pays en développement et ceux du continent africain en particulier, on assiste depuis une quinzaine d'années à un accroissement important du nombre d'associations et ceci tant en milieu rural qu'urbain.

Le développement de ce "mouvement associatif" est souvent interprété comme une forme de structuration de la "société civile". Dans cette perspective, les associations sont perçues comme des regroupements citoyens qui tentent par leurs actions de combler les insuffisances des Etats en matière de développement social et économique. Des institutions telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International ou encore l'Union Européenne, considèrent aujourd'hui que le soutien au mouvement associatif et l'établissement d'un partenariat avec celui-ci présentent une alternative réelle à une "coopération directe", jugée largement insatisfaisante.

Or, contrairement à une idée communément admise, le phénomène associatif est loin d'être homogène ; les organisations qui le constituent présentent en effet des formes et des finalités très différentes et leurs objectifs sont parfois très peu représentatifs des intérêts de cette "société civile" qu'ils sont censés incarner.

Le terme générique "d'association locale" recouvre donc une réalité polymorphe qui doit être observée attentivement. Une première tâche consiste par conséquent à identifier les acteurs associatifs en présence.

3. DES ASSOCIATIONS...

La classification ci-après retient deux grandes catégories d'associations. La première, bien connue, est constituée par les " associations locales de type ONG de développement " ; l'autre, souvent ignorée ou confondue avec la première catégorie, est celle des " associations de base ", ou de " premier degré ". Les critères sur lesquels s'opère la discrimination permettent une identification précise du type de groupes. Ils tiennent compte de l'origine et du type d'organisation, de sa représentativité, des modes de mobilisation et d'usage des ressources. Toutefois, la classification proposée n'est à l'évidence pas exhaustive et certaines associations évoluent à la marge des types proposés.

3.1. LES ASSOCIATIONS DE TYPE " ONG DE DÉVELOPPEMENT LOCAL "

La plupart des ONG se sont mises à fonctionner dans une logique de réseaux aux dimensions internationales, nationales et locales souvent contradictoires. Elles ont contribué à enrichir la géographie déjà fort dense de réseaux clientélistes verticaux, tout en se présentant comme des initiatives pouvant conforter des réseaux horizontaux d'initiatives locales (Peemans 1997 : 219).

Ces associations forment la partie visible du phénomène associatif et sont assez souvent répertoriées dans des annuaires officiels. Ce type d'associations émerge à la fin des années 70, à l'initiative " d'élites " qui vont essayer de répondre aux insuffisances des pouvoirs publics. Ces structures vont peu à peu prendre en charge la gestion d'une part des secteurs d'intervention réservés traditionnellement à l'Etat.

Le rôle de ces associations va être amplifié dans le contexte des politiques de décentralisation, où ces " structures locales " vont apparaître aux opérateurs internationaux comme des acteurs privilégiés du développement. L'offre participative de la coopération décentralisée va, elle-même, susciter l'éclosion de très nombreuses ONG qui vont se proposer comme partenaire des programmes de développement. Ces ONG maîtrisent le langage des bailleurs de fonds et alignent leurs objectifs sur les thèmes d'intervention retenus par ceux-ci. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer des ONG qui, dans une même structure, proposent d'intervenir dans des domaines aussi différents que la prévention du SIDA, le développement rural ou urbain, la conservation des espaces forestiers, l'enfance, les femmes, etc.

Sur le plan structurel, les statuts de ces associations, inspirés des statuts associatifs occidentaux, sont reconnus dans les textes légaux des différents pays¹, ainsi que les procédures plus ou moins élaborées qui permettent d'obtenir une reconnaissance officielle. Leur organisation est de type vertical, constitué d'un bureau de permanents et, éventuellement, d'un dispositif de représentation des " bénéficiaires ".

La plupart de ces associations récentes n'ont pas ou peu d'ancrage social et ne disposent d'aucune infrastructure (" ONG boîte aux lettres "). Certains analystes

n'hésitent pas à qualifier ces organisations de nouveaux " courtiers locaux du développement " (Peemans 1997), dont une des préoccupations majeures est la captation des ressources financières des programmes de développement.

Sans toutefois généraliser cette dérive opportuniste à l'ensemble des associations de type ONG, il est indispensable de s'interroger aujourd'hui sur la représentativité réelle (société civile) de ces structures et sur leur qualité de partenaires et d'acteurs dans les programmes de développement et de conservation. En effet, bien qu'initiées par des " acteurs locaux ", ces associations doivent intégrer des objectifs et des contraintes exogènes (celles des programmes de développement ou de conservation) qui les conduisent à se distancier de leur " base ". Elles finissent par reproduire les travers habituels des projets de développement " importés ", notamment en ce qui concerne le manque d'adéquation des objectifs aux réalités du terrain, qu'elles soient d'ordre social, économique ou culturel. De plus, elles utilisent peu les ressources locales et restent très dépendantes de l'aide extérieure, ce qui constitue un problème évident quant à la pérennisation de leurs actions.

3.2. LES ASSOCIATIONS DE BASE OU DE PREMIER DEGRÉ

Contrairement aux associations précédentes, les associations " de base " ont une visibilité réduite et leur influence s'exerce principalement sur le plan local. Ces associations ont pour fondement des pratiques communautaires dont les origines sont anciennes et attachées au modèle même d'organisation sociale traditionnelle.

C'est avec le développement des villes durant la période coloniale et la transposition des pratiques communautaires rurales en milieu urbain qu'on assiste à la formalisation d'un mouvement associatif. Les premières associations urbaines vont prendre la forme d'associations de " ressortissants " ou " d'originaires ". Elles constituent des points de repère pour les nouveaux citadins et permettent surtout de maintenir un lien étroit avec la communauté et le village d'origine. Ces associations vont évoluer dans le temps au rythme du phénomène d'urbanisation, constituant de véritables réseaux d'intégration des migrants toujours plus nombreux. Elles développeront progressivement des activités répondant aux nouvelles nécessités et besoins qui naissent dans le contexte urbain en s'ouvrant, notamment, à l'altérité. Le phénomène associatif va connaître une croissance exceptionnelle dans le contexte de crise qui baigne les pays africains depuis la fin des années 70. Accompagnant la montée en puissance de la crise, les associations, appelées " regroupement ", " famille ", " tontine "...., *vont développer des dispositifs d'entraide pour pallier la précarisation des conditions de vie.* A côté de formes originales d'épargne crédit dont l'incidence économique est importante, les groupes ont initié des activités orientées vers la socialisation de risques individuels et familiaux, le secours mutuel, le soutien des membres à travers les réseaux qu'ils tissent et garantissent à leurs adhérents une forme de " protection sociale ". Leur organisation est de type horizontal, assurant selon des modalités diverses la représentation démocratique des adhérents et l'intégration de garants sociaux. Ces groupes utilisent les ressources sociales, culturelles et économiques disponibles localement et ne bénéficient que rarement d'aides extérieures. D'une façon plus générale, elles constituent la trame de ce que l'on nomme généralement " l'économie informelle ".

4. LA NOTION D'ASSOCIATIONS ENDOGÈNES

Parmi les deux types d'associations qui viennent d'être proposés, une caractéristique apparaît comme essentielle et tient à la genèse même des groupes.

D'une façon générale, les ONG répondent à une sollicitation extérieure au groupe, celle des bailleurs de fonds ; elles constituent une sorte " d'interface " entre les populations et les différentes instances et sont dépendantes de ressources extérieures.

Tout au contraire, les associations de base sont une expression directe des populations, qui s'organisent de façon autonome en mobilisant leurs ressources sociales, économiques et culturelles pour assurer leur survie et tenter d'apporter une réponse à leurs besoins élémentaires.

Le caractère " exogène " ou " endogène " de la sollicitation et de l'origine et la nature des moyens utilisés sont des critères d'identification essentiels ; ils déterminent la qualité des objectifs poursuivis et leur ancrage social, la configuration organisationnelle, les modes d'utilisation et de gestion des ressources et l'aptitude des groupes à pérenniser leur action.

Le terme " **d'association endogène** " est ici proposé pour désigner l'association de base qui constitue l'objet principal de ce rapport.

5. LES " TERRAINS " DE RECHERCHE APFT

Les recherches se sont déroulées principalement en R.D.C. (ex-Zaire), au Cameroun, au Gabon, et ont bénéficié en termes comparatifs de travaux réalisés au Bénin par l'Université Libre de Bruxelles.

La plus grande partie des données recueillies concerne donc le continent africain ; ceci est dû au caractère largement " exploratoire " des recherches qui n'a pas permis l'extension d'un même protocole de travail à l'ensemble des sites APFT. Toutefois, de nombreux points de comparaison ont pu être mis en évidence entre les pratiques socioéconomiques observées par les chercheurs APFT sur d'autres continents ainsi que, plus largement, dans la littérature socio-anthropologique.

Les recherches ont été menées tant en milieu rural qu'urbain. Toutefois, le milieu urbain a bénéficié d'une observation plus approfondie, le phénomène associatif y étant particulièrement dynamique. La ville est, en effet, un lieu de rencontre, de brassage des idées et savoir-faire, de confrontation et d'intégration des différences. Dans ce contexte perméable au changement et à l'innovation, les pratiques associatives ont évolué de façon singulière en s'ouvrant notamment à la dimension interethnique.

Par ailleurs et d'une façon générale, on constate que les " savoir-faire " acquis en ville se propagent et sont progressivement intégrés par le milieu rural. Le domaine associatif n'échappe pas à ce mouvement et, à titre d'exemple, on peut citer le fait que bon nombre d'associations villageoises calquent aujourd'hui leur fonctionnement sur celui du modèle urbain.

Ces dernières observations viennent conforter la présence d'une relation systémique forte entre ville et campagne, ainsi que l'importance du facteur urbain dans la dynamique de changement.

La prise en compte, au sens large, de cette interaction " ville/forêt " dans les programmes de développement et de conservation constitue un des axes de recherche novateurs du programme APFT.

6. IMPORTANCE QUANTITATIVE DES ASSOCIATIONS ENDOGÈNES

Si, dans de nombreux pays d'Afrique, il est aisé de se procurer des répertoires " d'ONG locales " ou " d'associations de développement ", il est en revanche plus difficile d'obtenir des informations concernant les " associations endogènes ". Le caractère plus ou moins occulte des groupes peut être une nécessité avec, comme dans le cas de l'ex-Zaïre, une volonté de se soustraire aux " contrôles " des autorités, ou être une simple situation de fait, la " visibilité " ou la " publicité " n'ayant guère d'importance pour les groupes. Cette semi-clandestinité rend le phénomène associatif difficilement mesurable. Certains observateurs estiment qu'aujourd'hui 70% des citoyens de Yaoundé adhèrent à une forme d'association. L'enquête quantitative menée par le programme APFT en 1998 sur la population du quartier Essos² à Yaoundé corrobore cette estimation et met en évidence une " prévalence " d'associés de 60% pour les adultes âgés de 18 à 55 ans. Une enquête similaire menée à Cotonou (Bénin) par l'ULB montre un pourcentage d'adhésion de 50%. Une " prévalence " de ce niveau donne toute sa dimension à ce que l'on peut véritablement appeler le " phénomène associatif endogène " et ce d'autant qu'il est fréquent de rencontrer des individus membres de 2, voire 3 associations. Ainsi se constituent de vastes réseaux formés par l'interconnexion de centaines de milliers d'individus. L'importance du rôle des " réseaux " a maintes fois été énoncée dans les analyses qui traitent de l'organisation sociale des pays en développement. Les associations endogènes, dont différents aspects seront abordés ci-après, présentent un exemple tout à fait significatif de l'activité intense de réseaux qui constituent littéralement la trame de la société civile et des activités économiques.

7. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS ENDOGÈNES

Les associations naissent dans tous les milieux et sont pour la plupart des initiatives féminines. Elles peuvent regrouper de 30 à 300 personnes, parfois plus, mais leur taille moyenne est d'environ 50 personnes. Les femmes y sont largement représentées, mais de plus en plus d'hommes rejoignent les groupes.



Photo 1 “ Rassemblement des femmes avant une réunion ”

L'accès aux associations peut être totalement libre ou être conditionné par le fait de résider dans le même quartier, par l'appartenance à un même village, région d'origine, clan, ethnie, ou encore par la pratique d'une profession ou d'une religion commune. Certaines associations peuvent combiner plusieurs éléments, par exemple ethnie/profession, quartier/village ou quartier/profession. La cooptation et le parrainage constituent le mode principal d'admission de nouveaux membres. Quelle que soit leur origine, la plupart des groupes proclament leur ouverture, leur souhait de dépasser les barrières ethniques ou religieuses et se définissent comme apolitiques.

Les associations endogènes peuvent être de simples associations de fait ou des associations bien structurées ayant des statuts oraux ou écrits, enregistrés ou non auprès des autorités.

Leur organisation est inspirée des statuts associatifs occidentaux³ et comprend un bureau dit “ élu ”, dont la désignation est plus souvent consensuelle que réellement élective au sens strict des règles démocratiques. Ce bureau intègre fréquemment un “ conseil des sages ”, une “ mère ” ou un “ père ” social(e) qui est choisi(e) pour sa notoriété et dont les pouvoirs et le rôle de médiateur sont importants. Malgré leur diversité d'origine, les groupes présentent tous le même modèle organisationnel et proposent des “ services ” similaires à leurs adhérents.

8. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ASSOCIATIONS ENDOGÈNES

On distingue trois catégories d'associations endogènes :

- Les associations de “proximité”
- Les associations d’ “appartenance”
- Les associations d’ “affinité/similarité”

8.1. LA PROXIMITÉ

Cette catégorie d'associations est essentiellement constituée par les associations de quartier. Le terme “ quartier ” ne recouvre pas une entité géographique administrative bien définie. L'association de quartier est souvent constituée, dans sa phase initiale, par le regroupement de voisins d'une ruelle ou d'un groupe d'habitations. Ces associations formalisent en quelque sorte les relations de voisinage et ont bien souvent une origine conviviale ou ont été initiées dans le but de régler des problèmes d'entretien, d'aménagement ou de sécurisation du quartier. Pour la plupart, ces associations s'ouvrent ensuite à des membres extérieurs à l'entité de base.

8.2. L'APPARTENANCE

Cette catégorie d'associations est constituée par ce que l'on appelle les “ associations villageoises ”. Ces associations sont chronologiquement les premières à occuper l'espace urbain ; elles sont une transposition en ville des formes d'organisations communautaires villageoises.

8.3. L'AFFINITÉ/SIMILARITÉ

Cette troisième catégorie représente des groupements de type confrérie, corporation, congrégation. Il s'agit des associations religieuses, professionnelles, étudiantes, culturelles, sportives.

9. DISTRIBUTION DES TYPES D'ASSOCIATIONS ENDOGÈNES

Les associations de quartier apparaissent comme les plus nombreuses (fig. 1). Cette constatation va à l'encontre de l'idée communément admise qui voudrait que l'on trouve une majorité " d'associations villageoises " (et donc d'appartenance) en milieu urbain.

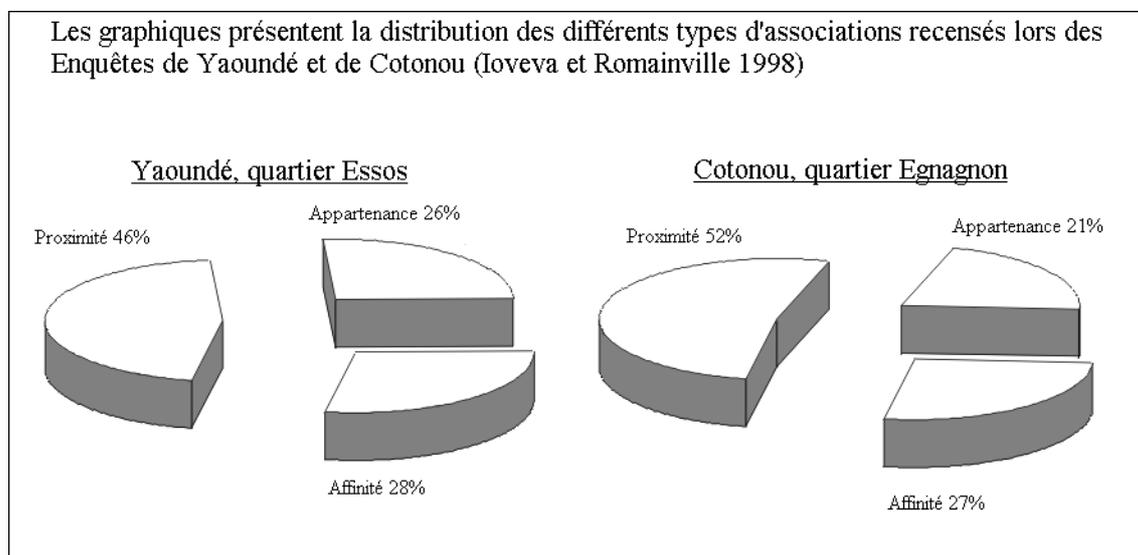


Figure 1 : distribution des types d'associations

Il est vraisemblable, si l'on compare ces données avec celles de travaux de recherche plus anciens (GIBBAL 1974), qu'il s'agisse d'une évolution structurelle liée à la constitution d'une " classe " citadine, qui privilégie son appartenance à des réseaux urbains et pour laquelle les liens avec la communauté d'origine vont peu à peu se distendre. Le phénomène est intéressant dans la mesure où les associations de proximité ont une composition plus hétérogène qui, va de pair avec une diminution de la tendance au regroupement ethnique dans l'habitat et dont on peut penser qu'elle aille à l'encontre de replis identitaires. On constate d'ailleurs que, d'une façon générale, les associations affirment leur désir d'ouverture, leur souhait de dépasser les barrières ethniques ou religieuses et se définissent comme apolitiques. Ce passage de la dimension intra-ethnique des premiers groupes urbains à l'inter-ethnicité des associations actuelles constitue vraisemblablement une des particularités les plus intéressantes de l'évolution récente du phénomène associatif. L'intégration des différences ethniques, religieuses et politiques dans un processus de type communautaire constitue un fait important, notamment dans le cadre des réflexions actuelles sur la société civile.

10. L'ACTEUR ASSOCIATIF ENDOGÈNE : SES ACTIVITÉS, SON RÔLE... -

“ Une seule main ne peut faire un paquet ” (Dicton camerounais qui exprime l'indispensable solidarité humaine)

Les activités des associations sont nombreuses ; elles influencent de façon directe ou indirecte de nombreux aspects de la vie des individus.

Le schéma ci-après illustre quelques éléments significatifs de leurs domaines d'activité et d'influence.

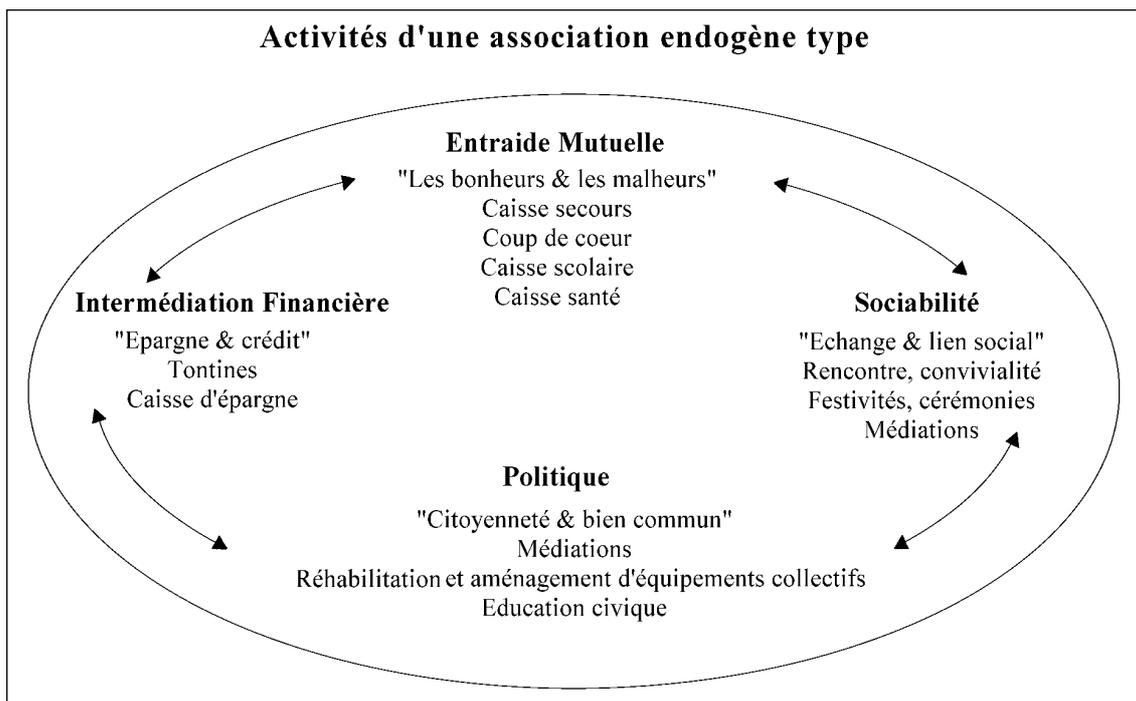


Figure 2 : activités d'une association endogène

Les activités des associations sont regroupées ici sous 4 grandes rubriques distinctes. Il faut toutefois signaler que cette classification est artificielle et sert uniquement à clarifier l'analyse du fonctionnement des associations. En effet, une pareille distinction est rarement établie par les " membres associés " eux-mêmes, qui considèrent au contraire l'activité de leur association comme un " tout " homogène. On pourra d'ailleurs juger de la très forte interpénétration des différentes activités dans la description détaillée qui en est faite ci-après.

Parmi les activités, on peut distinguer des activités de type service destinées directement aux membres de l'association - " Entraide mutuelle ", " Intermédiation financière des Tontines " - et des activités ayant une incidence plus large, notamment en termes socioéconomiques - " Lieu de sociabilité " ; " Intermédiation financière Epargne/Crédit " ou encore " politique ".

10.1. ASSOCIATION ENDOGÈNE, ENTRAIDE ET SÉCURITÉ SOCIALE

La participation aux associations facilite l'accessibilité aux soins, soit en renforçant les comportements de recherche de soins à l'extérieur du domicile, soit en soutenant les patients dont les problèmes de santé nécessitent une hospitalisation. Dans le domaine du financement des soins, l'intervention des associations est également assez remarquable. Dans un quartier de Yaoundé, près de 40% de la population totale a bénéficié au moins d'une intervention de l'association en cas de maladie au cours des 12 derniers mois et près de 20% de la population a bénéficié d'une aide lors du dernier épisode de maladie. De plus, la contribution financière des associations s'avère être aussi importante en volume que les contributions familiales ou individuelles (Clarival 1999).

Les associations ont toutes, à des degrés divers, des dispositifs permettant une prise en charge collective des “ bonheurs et des malheurs ” de la vie. Lorsqu'une nouvelle association se crée, elle met en place de façon prioritaire ces dispositifs. Mariage, naissance, maladie et mort sont les événements pour lesquels le groupe va définir diverses modalités d'intervention.

Contrairement aux dispositifs d'épargne, les cotisations sont ici obligatoires. Au Cameroun, la caisse est appelée “ caisse secours ” et des modalités précises de recours sont établies. Le nombre et le montant annuel des interventions sont spécifiés, ainsi que le degré de parenté pour lequel l'aide pourra être obtenue (en général le premier degré) ; des mécanismes de contrôle sont également mis en place pour s'assurer du bien-fondé des demandes d'aides.

D'autres groupes recourent au système de la “ main levée ”, qui consiste à récolter le moment venu une cotisation fixée à l'avance en fonction du type d'aide (mariage, deuil,...).

L'intervention des groupes ne se limite pas aux aides “ institutionnalisées ” et les membres interviennent souvent, à titre personnel, sur le plan moral et matériel. D'une façon générale, c'est l'assistance et l'entraide morale qui constituent, de l'avis de tous, le “ service ” le plus apprécié.

Les activités à caractère social des groupes sont extrêmement importantes. En ce qui concerne le Cameroun, pas moins d'une vingtaine de caisses différentes ayant une finalité sociale (caisse noire, caisse scolaire, caisse ration, etc.) ont été dénombrées. Elles constituent un système de sécurité sociale parfois très élaboré et qui peut être comparé aux différentes caisses des dispositifs occidentaux. Signalons également que les individus s'aménagent des droits de tirage multiples grâce à leur appartenance à plusieurs groupes (réseaux). En cas de difficultés, les diverses aides cumulées peuvent représenter des montants très importants.

10.2. “ ARGENT CHAUD ”, ASSOCIATIONS ENDOGÈNES ET “ INTERMÉDIATION FINANCIÈRE ”



Photo 2 : L'argent chaud

En Afrique, l'acte d'épargne n'est pas posé dans le temps tout seul en plaçant en secret son argent aujourd'hui pour en disposer demain. Il privilégie ses relations sociales, il s'enracine dans un groupe et il trouve auprès des autres la sécurité dont il a besoin. L'épargne n'est pas une attitude face au temps qui passe, elle est une attitude à l'égard de ceux qui sont proches. Les services rendus par les tontines correspondent parfaitement à la mentalité africaine (Lelart 1990, 57)

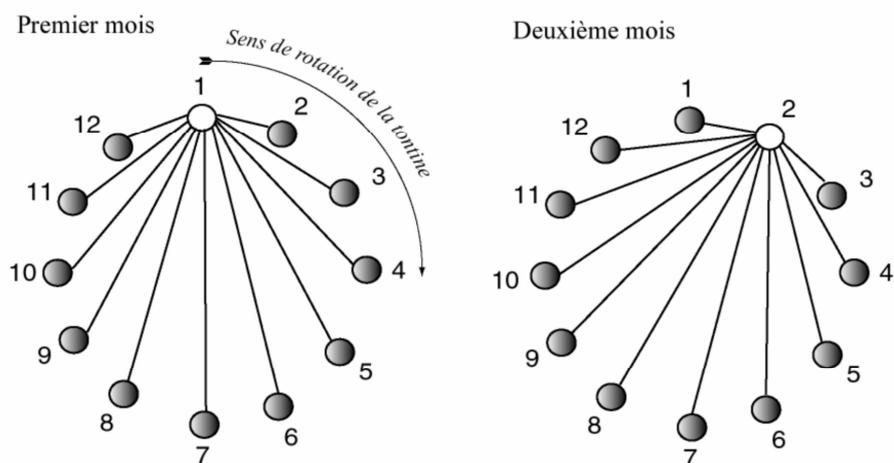
Les difficultés, voire l'impossibilité, d'accéder aux services des banques et l'instabilité même du système bancaire ont entraîné le développement de services bancaires informels. Ces services, souvent hébergés par les associations, sont à peu près identiques à ceux des organismes formels. Ils sont accessibles à tous et répondent aux besoins de “ proximité ” et “ d'immédiateté ” des utilisateurs, pour lesquels l'argent a une forte charge symbolique et affective. Les notions “ d'argent chaud ” et “ d'argent froid ” sont à cet égard tout à fait significatives et l'on retrouve cette distinction sous des appellations diverses dans de nombreux pays d'Afrique. L'argent chaud, c'est l'argent pour lequel on a “ sué ”, qui est le fruit des efforts individuels et collectifs ; c'est l'argent qui circule dans les groupes, dans les tontines, qui sert aux deuils, aux fêtes, à célébrer la vie et la mort.

L'autre, l'argent froid, c'est l'argent de l'extérieur en général, celui de l'Etat, du Blanc ou des projets, l'argent de l'aide souvent rapidement dilapidé et qui n'est pas “ consacré ” par la communauté.

La “ tontine ” (dont la figure ci-après représente le schéma de fonctionnement) est un

mécanisme original d'épargne/crédit rotatif très développé en Afrique, mais dont le principe est utilisé dans la plupart des pays en développement.

Le principe de la « tontine » est simple mais les modalités particulières développées dans différents groupes et pays peuvent être très complexes. Nous nous contenterons ici de rappeler le principe de base.



L'exemple présente un groupe de 12 personnes qui décident de créer une tontine d'une durée de 12 mois (cycle d'une année civile) et de cotiser 1.000 francs/personne/mois. A la fin du mois de janvier, la personne n°1 reçoit la cotisation des 11 autres personnes et se retrouve donc avec une somme 11.000 francs. Le mois suivant, la personne n°2 reçoit la cotisation des 11 autres personnes et ainsi jusqu'à l'achèvement du cycle au mois de décembre, où chaque membre du groupe a reçu les cotisations des autres membres.

Figure 3 : le principe de la tontine

De nombreuses recherches ont été menées sur ce sujet et l'on connaît aujourd'hui l'importance de ce mécanisme d'épargne/crédit, notamment en ce qui concerne son rôle dans l'économie des ménages, ainsi que dans le financement des activités du secteur informel. Toutefois, outre le fait de permettre la mobilisation de sommes importantes dans des pays où le revenu par habitant est très bas, la " tontine ", est de par son principe même de fonctionnement et la volonté de ses participants, un lieu privilégié de sociabilité.

Si le principe de la tontine est simple, les modalités fonctionnelles sont extrêmement variables d'un groupe et d'une région à l'autre et peuvent être très complexes. La plupart des associations abritent une ou plusieurs tontines, en général financières, mais qui peuvent également être des tontines de biens (huile, riz, savon, équipement ménager,...) ou de travail.

A côté de cette épargne rotative, il existe au sein des associations de véritables " caisses d'épargne " (fig.4), dont les fonds sont collectés régulièrement auprès des adhérents durant un cycle correspondant à une année civile. La participation à la caisse d'épargne est rarement obligatoire. L'épargnant dispose d'un carnet dans lequel est inscrite son épargne et un registre central reprend toutes les opérations réalisées. En fin de cycle, au mois de décembre, la caisse est " cassée ". Ces caisses d'épargne octroient des prêts aux membres et, parfois, à des individus extérieurs aux groupes, selon des modalités précises (taux d'intérêt, durée). Ce mécanisme d'épargne est très développé au

Cameroun et mobilise des moyens importants. Ces caisses complètent et interagissent avec le système des tontines, dont elles assouplissent le fonctionnement. En effet, les emprunts faits dans les caisses d'épargne permettent de répondre aux " opportunités ", alors que le " tour " de tontines est prévu par une forme d'échéancier ou dépend du tirage au sort.

Les taux d'intérêt pratiqués sur les prêts octroyés par les associations ont souvent été considérés comme usuraires (de 10 à 20% par mois, parfois plus). Or, une des particularité de ces caisses est la restitution en fin de cycle - " la cassation de la caisse " - de l'épargne et de son produit à chaque cotisant et au prorata de son épargne. Il n'y a donc pas un taux d'intérêt défini pour la rétribution de l'épargne et le produit que chacun en retirera dépend de la façon dont l'argent de la caisse aura circulé.

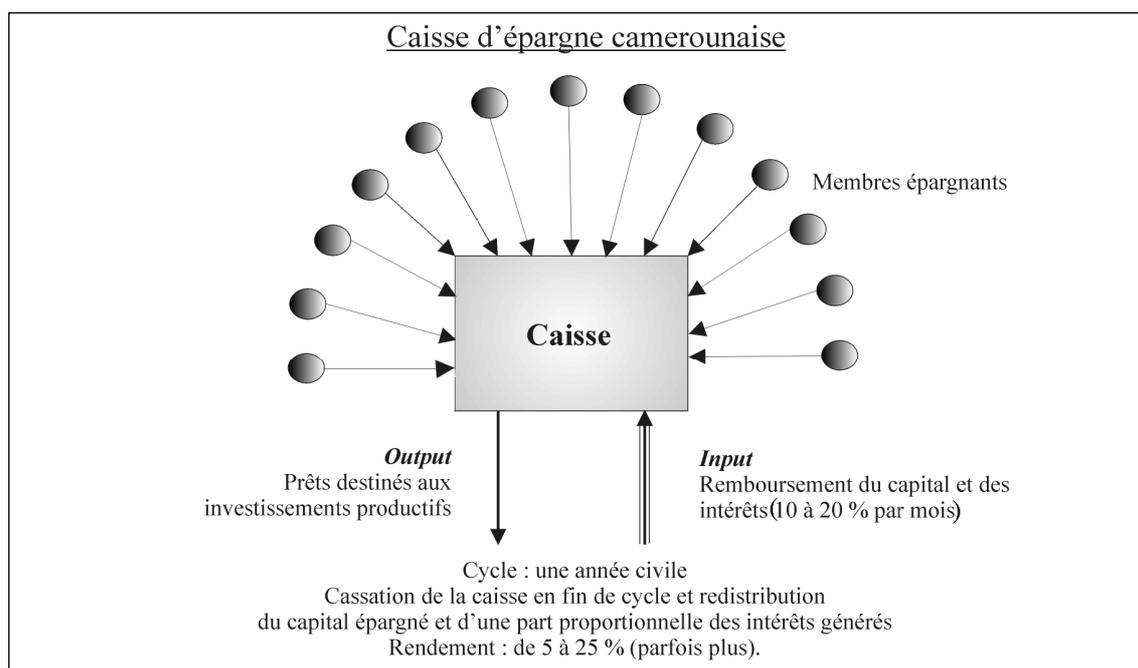


Figure 4 : fonctionnement de la caisse d'épargne camerounaise

De plus, différentes modalités limitent ce que l'on pourrait appeler des " opérations de spéculation " et, dans certains groupes, les gros épargnants sont invités à réemprunter leur propre argent pour le faire travailler et permettre ainsi une redistribution plus équitable des intérêts. Les emprunts obtenus sont principalement utilisés pour la réalisation d'activités productrices de revenus, soit en termes d'investissement lors de la création de l'activité, soit pour en renforcer ponctuellement le " capital ". L'emprunteur fera bénéficier l'ensemble du groupe du développement de son activité via le paiement d'intérêts élevés.

Le mécanisme de redistribution tel qu'il apparaît dans cet exemple est une caractéristique présente dans les systèmes d'épargne, et d'une façon plus générale, dans tous les aspects de l'économie populaire.

Dans l'ensemble des groupes rencontrés, les cas de malversations sont rares. Des modalités sont prévues lorsque l'emprunteur est en défaut de remboursement et le dernier recours consiste, la plupart du temps, dans la saisie et la vente de ses biens par le groupe.

Signalons également que le rôle joué par les associations ne s'arrête pas à l'octroi de crédit. En effet, lorsqu'une activité se crée, les adhérents de l'association et leur

famille constituent souvent la première clientèle de l'entrepreneur, ce qui lui permet d'assurer le démarrage de son activité. Cet exemple s'inscrit bien dans la logique de réseaux qui caractérise l'économie populaire.

10.3. ASSOCIATIONS ENDOGÈNES ET ORGANISATION SOCIALE

... les familles et les rouages de solidarité vont-ils résister, face à des situations de plus en plus difficiles. Des réticences dans les familles urbaines, commencent à se manifester or, les structures familiales sont la véritable armature des sociétés africaines. Le partage des revenus, mais aussi le contrôle social, dans une large mesure, sont assurés dans ce cadre familial (Locoh 1993 :13-14).

La ville n'est pas un lieu de rupture avec l'organisation sociale traditionnelle. La " famille élargie ", caractéristique du milieu rural africain, reste le modèle relationnel dominant et son rôle est déterminant dans le processus de migration urbaine. C'est l'appartenance à la famille élargie qui permet aux migrants d'être accueillis, de trouver du travail et un hébergement. C'est encore cette solidarité d'appartenance qui, transposée en milieu urbain, permet d'affronter les problèmes quotidiens grâce à divers modes de protection et de redistribution. Toutefois, dans un milieu urbain en crise, la communauté familiale est soumise à de fortes pressions matérielles, qui peuvent mettre à mal ses mécanismes de solidarité. Par ailleurs, les contraintes propres au modèle familial et, notamment, les formes de répartition des revenus, sont plus difficilement acceptées dans un contexte urbain propice au développement de comportements individualistes. Lors des enquêtes, de très nombreuses personnes ont signifié leur refus absolu d'être associées professionnellement ou financièrement avec des membres de leur propre famille, voire même à entretenir des relations suivies avec celle-ci. Ce refus est souvent motivé par la crainte d'actes de sorcellerie, mais aussi par l'impossibilité d'engager un quelconque recours envers un membre de la famille. Il est, en effet, inconcevable de porter plainte, de poursuivre un membre de sa propre famille ou d'exiger qu'il fournisse sa part de travail. Afin d'éviter cette sorte " d'immunité familiale ", on s'associera de préférence avec des tiers de qui on pourra exiger le respect des conventions, mais avec qui on tentera de reconstruire des liens forts de type familial.

Il est, à cet égard, intéressant d'observer le caractère complémentaire, voire le rôle de substitution, que peuvent jouer les pratiques associatives par rapport aux communautés familiales. Le terme de " famille " souvent utilisé spontanément en lieu et place du mot " association " nous semble à cet égard significatif et nombreuses sont les personnes qui disent préférer cette " famille " d'adoption à leur propre famille. La création d'une parenté fictive est un phénomène présent dans la plupart des groupes rencontrés. Le nouvel adhérent devient ainsi le fils ou la fille de celui ou celle qui l'a introduit dans l'association et ses enfants deviennent les petits-enfants de ce nouveau père ou de cette nouvelle mère. Cette parenté fictive peut être amenée à jouer le rôle d'une famille bien réelle, notamment lors de la prise en charge des membres en difficulté

ou lors de la participation aux importantes cérémonies de deuil. Dans la logique de la multi-adhésion, la plupart des individus deviennent membres de plusieurs familles, constituant ainsi de larges réseaux de parenté fictive.

L'importance de la communauté familiale reste prépondérante en milieu urbain, mais les individus cherchent à élargir et à diversifier leur réseaux relationnels en dépassant les critères d'appartenance traditionnels. Le développement des pratiques associatives procède d'un réagencement communautaire, qui s'inscrit en réponse au refus des contraintes de la famille traditionnelle par les nouvelles générations et, surtout, à l'indispensable adaptation aux conditions de vie urbaines.

10.4. ASSOCIATIONS ENDOGÈNES : CONVIVIALITÉ ET CITOYENNETÉ

Les populations répondent à la défaillance de l'État et à la faiblesse de leurs revenus en organisant elles-mêmes les villes, les échanges, la distribution des produits alimentaires et tous les services liés à la vie urbaine (Nyambal 1994 : 71).

Les associations se définissent comme apolitiques. Cette affirmation se vérifie dans la pratique et permet de lutter efficacement contre les pressions exercées sur les groupes par le monde politique. Toutefois, les associations sont de façon évidente des groupes politiques, au sens noble du terme, et assurent à leur niveau une forme de gestion de la cité. En effet, au delà des services qu'elles proposent à leurs membres, les associations exercent une influence importante dans les quartiers où elles sont installées. La plupart des personnes interrogées déclarent spontanément que leur adhésion à une association est fondée sur le besoin d'avoir des relations sociales, de se retrouver régulièrement et de pouvoir échanger et s'entraider. Les associations répondent à une préoccupation tout à fait prioritaire des individus, qui est celle de la "convivialité", du plaisir "d'être ensemble", qui se traduit par une fréquence élevée des réunions. Ces réunions sont l'occasion de rencontres et d'échanges chaleureux et se clôturent par la prise de repas en commun, l'exécution de danses, de chants, de prières.

Les associations, et c'est leur rôle primordial, sont avant tout des lieux de sociabilité où s'élaborent, s'entretiennent et se renforcent des "liens sociaux" facteurs de cohésion. Le rôle de médiation des groupes est aussi très important et de nombreux petits conflits quotidiens trouvent leur solution lors de "palabres" au sein des groupes. Les associations ont un rôle sécurisant dans les quartiers où elles sont installées. Elles organisent parfois des systèmes de surveillance (vigiles), mais sont, avant tout, par les valeurs qu'elles diffusent, des lieux de moralisation de la vie sociale et d'apprentissage de la citoyenneté.

De nombreuses associations assurent également des activités très concrètes concernant l'environnement des quartiers (ramassage et destruction des immondices), ainsi que l'entretien des infrastructures (curage des égouts, entretien des pistes, etc.), voire leur développement (installation de points d'eau, aménagement de

l'approvisionnement électrique).

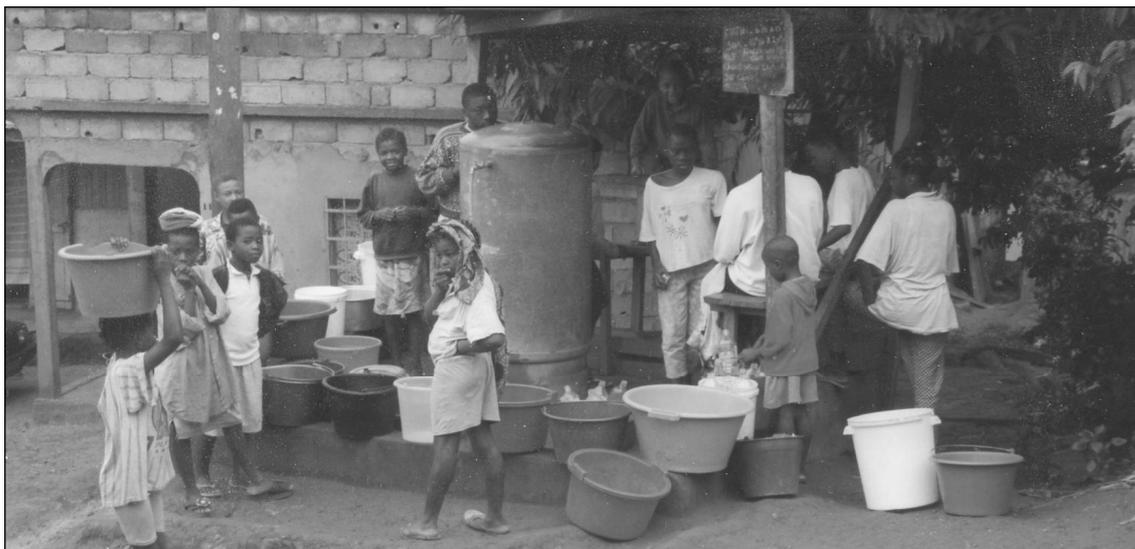


Photo 3 : borne fontaine construite par une association (Hubert Goufan)

Ces initiatives pallient de façon évidente les insuffisances des services publics. Elles sont bien entendu trop ponctuelles et parcellaires pour représenter une solution globale aux carences de l'État et aux défis posés par l'urbanisation, mais offrent un bon exemple de la capacité des associations endogènes en matière de gestion de leur environnement.

Les différents aspects du rôle des associations qui viennent d'être évoqués dans le cadre de la gestion de la cité ou du bien commun confortent l'idée que ces groupes représentent une forme de structuration de la société civile. Une société civile qui s'organise et gère l'espace qui lui est directement accessible, mais qui demain pourrait investir un espace politique plus large. L'exigence de transparence et du respect des règles démocratiques est un fait maintes fois observé dans le fonctionnement des associations. Il s'agit d'un élément important que l'on peut interpréter comme la recherche d'un modèle de relation plus égalitaire et moins contraignant pour l'individu que les rapports de type " clientéliste " très répandus dans les organisations africaines.

11. CONCLUSION : UN “ MODÈLE ” ASSOCIATIF AUTOCHTONE

Les travaux de recherche menés par le programme APFT sur les pratiques associatives ont permis de mettre en évidence l'existence de “ modèles associatifs autochtones ”. Les associations ont certes hérité du colonisateur l'apparence légale classique, mais ce cadre formel est revisité et enrichi de fonctions, de rôles, d'organes divers, élaborés pour répondre à des demandes ou des besoins précis issus d'un contexte social, économique et culturel spécifique.

Les associations observées intègrent, dans une même structure : des activités d'entraide sociale et économique, des activités festives et conviviales, des activités à caractère communautaire. L'interpénétration des différentes activités est très forte. Elles font toutes appel, à des degrés divers, à la solidarité et à la réciprocité et ont une fonction redistributive importante. C'est cet ensemble intégré d'activités qui donne sa cohérence au modèle et assure son développement et sa pérennité.

On comprend mieux, au départ de ce constat, l'échec relatif des tentatives d'implantation, dans les projets de développement à vocation participative, de modèles associatifs ou coopératifs essentiellement “ fonctionnels ” - des formes d'organisation “ importées ” qui ont certes prouvé une efficacité dans leur contexte originel, mais qui sont inadaptées aux pratiques sociales locales.

Si l'on proclame aujourd'hui la nécessité d'intégrer les acteurs locaux aux politiques de développement, il est indispensable de prendre en compte leurs propres initiatives en la matière, ainsi que leurs modèles d'organisation et les multiples fonctionnalités de ceux-ci.

L'optique même dans laquelle les interventions sont conçues doit évoluer. Il faut engager une réflexion approfondie sur les formes d'appuis qui peuvent être apportés aux initiatives des populations, non plus dans une logique d'aide à une “ population cible ” (perçue comme défaillante), mais dans celle de la recherche d'un véritable partenariat visant à soutenir le processus de développement endogène.

Pour aboutir, une telle démarche doit s'appuyer sur une connaissance fine des logiques et représentations sociales des acteurs, de leurs organisations et de leurs réseaux et ceci pour chaque contexte d'intervention envisagé. L'acquisition de ces connaissances constitue de façon évidente un objet de choix pour les sciences sociales. Toutefois, il s'agit d'une approche qui ne peut être menée correctement dans la précipitation superficielle des “ enquêtes rapides ”. Elle nécessite tout au contraire l'usage de méthodes d'observation et de collectes de données inscrites

dans la durée.

Contrairement à une idée communément admise, des processus de développement endogènes existent dans les pays en développement. Ces processus sont spécifiques ; on ne peut en dicter la forme ou les manipuler de l'extérieur, au nom d'idéologies ou de modèles socioéconomiques ethnocentriques. Ils composent au contraire un modèle de développement singulier, qui intègre, redistribution et accumulation, tradition et modernité, don et marché et qui se démarque largement du modèle universellement imposé.

12. RECOMMANDATIONS

L'appui aux organisations et l'intégration des modèles institutionnels locaux dans la mise en œuvre des projets de développement et de conservation constituent une piste encore peu pratiquée aujourd'hui, mais offrent des perspectives particulièrement intéressantes en ce qui concerne l'ancrage social et la durabilité des actions entreprises.

12.1. VALORISATION ET RECONNAISSANCE DES PRATIQUES AUTOCHTONES ?

Il est certain que, si les planificateurs considèrent que les bénéficiaires ne savent pas ce qu'il veulent (ce qui est manifestement faux), la seule inconnue qu'il leur reste à découvrir est le temps qu'il faudra au projet pour échouer (Guggenheim et Spears 1998 : 354).

Paradoxalement, les organisations communautaires locales dotées d'un potentiel de développement sont rarement prises en compte, jugées trop peu nombreuses, insuffisamment structurées ou incompetentes. Les travaux du programme APFT mettent, tout au contraire, en évidence, l'importance quantitative et le rôle déterminant des pratiques associatives endogènes (de base ou de premier niveau) en termes de développement social et économique, ainsi que la qualité des " savoir-faire " développés par ces organisations populaires.

La question qui se pose est de savoir comment appuyer ces organisations endogènes sans entraîner leur déstabilisation, voire la perversion de leurs mécanismes de fonctionnement. Une telle démarche, si elle est opportune, doit impérativement s'inscrire

dans un processus d'accompagnement des initiatives locales et non " d'exploitation " de celles-ci. Il s'agit d'établir un réel partenariat, incluant la prise en compte et le respect des particularités d'un partenaire " acteur " et non " bénéficiaire ".

12.2. L'IDENTIFICATION DES MODÈLES D'ORGANISATION ET PRATIQUES SOCIALES LOCAUX

L'identification des pratiques associatives ou communautaires locales devrait constituer un préalable à tout établissement de projets participatifs de développement et de conservation et cela qu'il s'agisse de soutenir des groupes existants ou encore d'implanter de nouveaux dispositifs organisationnels. Cette démarche est élémentaire et l'on sait aujourd'hui que nombre d'échecs dans les projets de développement ne sont pas liés au manque d'engagement des bailleurs, ni au manque d'intérêt des populations, *mais plutôt au fait que la prise en compte de l'avis de ces dernières, ainsi que leur implication et leur contrôle, sont considérés comme faisant partie des objectifs, plutôt que du processus du développement* (Notes CA N°1 BM 98).

Ce travail d'identification et de recensement doit être intégré dans la phase préparatoire des programmes ; il est un préalable à la détermination même des objectifs d'action et en garantit l'adéquation.

12.3. LE PARTENARIAT DES ASSOCIATIONS ENDOGÈNES AVEC LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

La présence d'associations ancrées au niveau local était l'un des principaux facteurs de durabilité à long terme des avantages générés par les projets, tandis que leur absence était une cause de non-durabilité (Uphoff 1998 : 526).

Les associations exercent une influence certaine dans les lieux où elles sont installées. Elles ont la capacité de mobiliser des ressources humaines et matérielles importantes, lorsqu'il s'agit notamment de viabiliser un espace collectif. Les exemples d'installation de points d'eau, de réfection de piste à l'initiative d'associations de base sont monnaie courante.

Les associations sont, de par leur connaissance du terrain, les acteurs les plus compétents pour l'identification des besoins et l'élaboration de réponses adaptées. Leurs caractéristiques intrinsèques, leur organisation de type démocratique, leur capacité de gestion, leur insertion dans le milieu, constituent par ailleurs des facteurs favorables au développement de projets participatifs. L'intégration des associations endogènes en tant que partenaires réels dans les programmes de développement participatif ouvre des perspectives très constructives. A titre d'exemple, on peut citer le programme de développement participatif urbain FOURMI au Cameroun, financé par l'Union Européenne. Ce programme, basé sur le principe du cofinancement, a pu engager avec succès des actions appuyant des micro-projets dont les objectifs étaient définis par les populations elles-mêmes.

12.4. L'INDUCTION/ÉMULATION DE STRUCTURES DE TYPE COMMUNAUTAIRE

De nouvelles organisations inappropriées, utopiques ou inutiles ont été créées, tandis que les hypothèses sur les motivations individuelles entraînent en contradiction avec les valeurs communautaires traditionnelles (Kottak 1998 : 473).

En l'absence de structures communautaires suffisantes, le modèle associatif autochtone peut être proposé comme cadre pour le développement de projets participatifs. Toutefois, il ne s'agit pas de transposer un simple dispositif organisationnel, comme on a coutume de le faire avec le modèle coopératif. C'est, au contraire, le modèle autochtone dans son ensemble, incluant ses dimensions d'entraide sociale et économique, qui doit être proposé. Une association constituée sur cette base pourrait s'appuyer sur les liens sociaux existants et les renforcer au sein d'une collectivité. Elle permettrait un meilleur ancrage et une pérennisation des projets de développement sur la base de comportements solidaires et non plus opportunistes. Enfin, elle installerait les conditions d'une gestion participative plus transparente basée sur une bonne représentativité des acteurs.

12.5. LE RENFORCEMENT ET LA DIFFUSION DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Les organisations observées ne sont pas figées dans leur fonctionnement ; tout au contraire, il s'agit de systèmes dynamiques dont les responsables et les membres cherchent continuellement à améliorer le fonctionnement. Le développement d'appuis en termes de formation visant à renforcer les capacités de gestion et de développement des dispositifs financiers et de protection sociale, notamment du système mutualiste, constitue une piste de collaboration particulièrement intéressante. Dans cette même perspective, il serait utile de favoriser la capitalisation et la diffusion des savoir-faire locaux. On peut à cet égard envisager la réalisation et la diffusion de documents informatifs, mais aussi la mise en contact des acteurs locaux sur un plan national ou régional, afin de permettre un échange et une diffusion d'expériences et de savoir-faire.

12.6. LA SANTÉ ET L'APPUI AUX EFFORTS MUTUALISTES

L'entraide mutuelle est la raison d'être principale des associations. Dans un contexte où l'accès aux soins de santé est largement compromis, notamment par l'application des programmes d'ajustement structurel, l'importance de la prise en charge des problèmes de santé par les groupes constitue une donnée essentielle.

Des conventions pourraient être établies entre des associations et les centres de santé locaux. Il s'agit par exemple de favoriser l'effort mutualiste en offrant aux associations des tarifs de consultation préférentiels pour leurs adhérents.

Par ailleurs, les associations ayant des capacités de gestion importantes, il est tout à fait concevable de leur proposer la gérance de petits dépôts pharmaceutiques contenant des produits de base (antibiotiques, antipaludéens, etc.) ainsi que des consommables (seringues, pansements, etc.). On peut envisager un appui prenant la forme d'un apport initial en médicaments génériques prévoyant l'établissement d'une convention de réapprovisionnement avec un opérateur. L'association pourrait vendre ces médicaments à ses membres (sous réserve de prescription médicale) et utiliser le produit des ventes pour renouveler le stock. Le procédé aurait l'avantage de mettre à la disposition des membres et de leurs proches des médicaments et du matériel de soins de qualité et à un prix abordable (des expériences de ce type sont en cours dans certaines communautés villageoises en pays Tikar au Cameroun).

12.7. LE “ MICRO-CRÉDIT ” INTÉGRÉ DANS LES DISPOSITIFS D’ÉPARGNE/CRÉDIT DES ASSOCIATIONS ENDOGÈNES

Au Sénégal, des appuis sous forme de micro-crédits ont été développés avec succès en intégrant la logique des “ circuits ” locaux de l’argent (Seyni Ndione 1994). Au Bénin, des expériences de crédit ayant pour avais les associations de base sont en cours.

La capacité des systèmes d’épargne/crédit des associations endogènes à favoriser la réalisation d’investissements productifs présente un intérêt particulier dans le domaine du “ micro-crédit ”.

Une voie intéressante semble offerte dans le renforcement des systèmes par le biais d’un apport substantiel en termes d’épargne et non de prêts. Il s’agit donc de renforcer le système de crédit des groupes en amont par une augmentation du capital épargné qui est destiné à l’octroi de crédit. Cette augmentation de capital doit bien entendu être adaptée aux capacités de remboursement des groupes afin de ne pas entraîner une spirale d’endettement. L’opérateur devient dans ce système un partenaire “ épargnant ” au même titre que les autres associés. Il n’intervient pas dans l’organisation du système et n’a pas à assurer le recouvrement des crédits. Il peut décider de reconduire ou non son partenariat en fonction des résultats obtenus. Ce type d’appui peut être envisagé avec les groupes ayant une certaine fiabilité. Cette fiabilité peut être appréciée sur la base d’indicateurs objectifs, tels que la longévité des associations, le type de représentativité des associés, les capacités de gestion.

De plus, ce type d’appui aux dispositifs d’épargne/crédit offre l’avantage de “ réchauffer ” l’argent extérieur dans les associations et permet surtout de ne pas placer les bénéficiaires dans une position de dépendance à l’égard de l’opérateur.

12.8. LES ASSOCIATIONS COMME RELAIS DES CAMPAGNES INFORMATION, ÉDUCATION, COMMUNICATION

Les associations sont des lieux de sociabilité fort animés. Les réunions sont l’occasion d’activités culturelles, festives, mais aussi d’activités à caractère plus didactique.

De nombreuses associations organisent durant leurs réunions des séances d’information et de formation sous forme de “ causeries ” lors desquelles sont abordés des sujets concernant la santé, le

droit, l'économie domestique, etc. Ces causeries sont animées par des membres de l'association ayant une compétence concernant les sujets abordés. Ce type d'animation est très apprécié par les participants et montre l'intérêt des adhérents pour des questions dépassant le cadre de leur association.

Cette particularité fait des associations un relais privilégié dans le cadre des campagnes d'Information, Education, Communication dans le domaine de la prévention médicale (SIDA, paludisme, etc.) ou de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de conservation.

13. BIBLIOGRAPHIE

13.1 OUVRAGES CITÉS

- Clarival, B.** 1999. *Pratiques thérapeutiques et pratiques associatives en faveur de la santé à Yaoundé. Etude de cas. Recherche en appui à la politique de coopération belge.* Bruxelles ULB-AGCD/DGCI b.
- Gibbal, J.** 1974. *Citadins et villageois dans la ville africaine.* Paris : Maspero.
- Guggenheim, S. et J. Spears J.** 1998. Les dimensions sociologiques et environnementales des projets de foresterie sociale. In *La dimension humaine dans les projets de développement.* Paris : Karthala, ed. M.M. Cernea.
- Kottak, C.P.** 1998. Quand l'aspect humain n'est pas mis au premier plan : enseignements sociologiques tirés de projets terminés. In *La dimension humaine dans les projets de développement.* Paris : Karthala, ed. M.M. Cernea.
- Lelart, M.** 1990. *Les circuits parallèles de financement: état de la question. L'entrepreneuriat en Afrique francophone: culture, financement et développement.* Paris.
- Locoh, T.** 1993. Les familles africaines face à la crise. *Afrique contemporaine, La documentation Française,* Avril-Juin.
- Nyambal, E.** 1994. *Afrique : Quels changements après la faillite ?* Paris : Editions Nouvelles du Sud.
- Ouattara, S.** 1999. Les Sahéliens veulent choisir leur développement. *Bulletin de Syfia* 129.
- Peemans, J.P.** 1997. *Crise de la modernisation et pratiques populaires.* Paris : L'Harmattan.
- SEYNI NDIONE, E.** 1994. *L'économie urbaine en Afrique.* Paris : Karthala.
- Uphoff, N.** 1998. Adapter les projets au bénéficiaires. In *La dimension humaine dans les projets de développement.* Paris : Karthala, ed. M.M. Cernea.

13.2. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- Bare, J.F.** 1995. *Les applications de l'anthropologie*. Paris : Karthala.
- Camilleri, J.L.** 1996. *La petite entreprise africaine*. Paris : L'Harmattan.
- Centre tricontinental** 1998. *Société civile : Lieu des luttes sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Courade, G.** 1991. *Tontines et banques au Cameroun*. Paris : Karthala.
- De Herd T. & S. Marysse** 1996. L'économie informelle au Zaïre. *Cahiers africains*, 21-22.
- Godbout, J.** 1992. *L'esprit du don*. Paris : La découverte.
- Guichaou, A.** 1996. *Questions de développement*. Paris : L'Harmattan.
- Kamdem Bukam, E.** 1997. *Tontines ou Schwa - Banques des pauvres*. Abidjan : Edilis.
- Latouche, S.** 1998. *L'autre Afrique*. Paris : Albin Michel.
- Lautier, B.** 1994. *L'économie informelle dans le Tiers Monde*. Paris : La Découverte.
- Louvel, R.** 1994. *L'Afrique et la différence culturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Mayoukou, C.** 1994. *Le système des tontines en Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- Mianda, G.** 1996. *Femmes africaines et pouvoir*. Paris : L'Harmattan.
- Muheme G.B.** 1996. *Comprendre l'économie informelle*. L'Harmattan. Bruxelles : Académia - Bruylant.
- Nzemen, M.** 1993. *Tontines et développement*. Yaoundé : Presses universitaires du Cameroun.
- Olivier De Sardan, J.P.** 1995. *Anthropologie et développement*. Paris : APAD-Karthala.
- Penouil, M.** 1992. Secteur informel et crises africaines. *Afrique contemporaine* (Numéro spécial 74).
- Rist, G.** 1996. *Le développement - Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Romainville, M.** 2000. Les pratiques associatives comme vecteur d'un " développement endogène ". In *L'homme et la forêt tropicale*. Eds. D. BLEY et al. Châteauneuf de Grasse. Edition de Bergier.
- Sabelli, F.** 1993. *Recherche anthropologique et développement*. Neuchâtel : Editions de l'Institut d'Ethnologie.

NOTES

- 1 Exemples : Associations Locales de Développement (Bénin), Groupes d'Initiative Commune & Comités de Développement Villageois (Cameroun).
- 2 Le quartier de Essos compte une population de plus ou moins cinquante mille personnes. Il a été choisi comme lieu d'enquête car il est considéré comme représentatif de la population générale de Yaoundé, ceci tant d'un point de vue ethnique que des différentes couches sociales.
- 3 Par exemple : association sans but lucratif - loi de 1921 en Belgique ; loi de 1901 en France

IV

ANTHROPOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE





Ecole de forêt. - Cameroun - 1997 - (Cliché G.Philippart de Foy)

Il n'est sur terre aucun peuple qui ne comprenne l'enjeu de l'éducation de sa jeunesse . Et si tous ne l'appréhendent pas avec la même philosophie ni surtout avec les mêmes moyens, tout observateur un peu attentif perçoit pourtant rapidement de grandes similitudes.



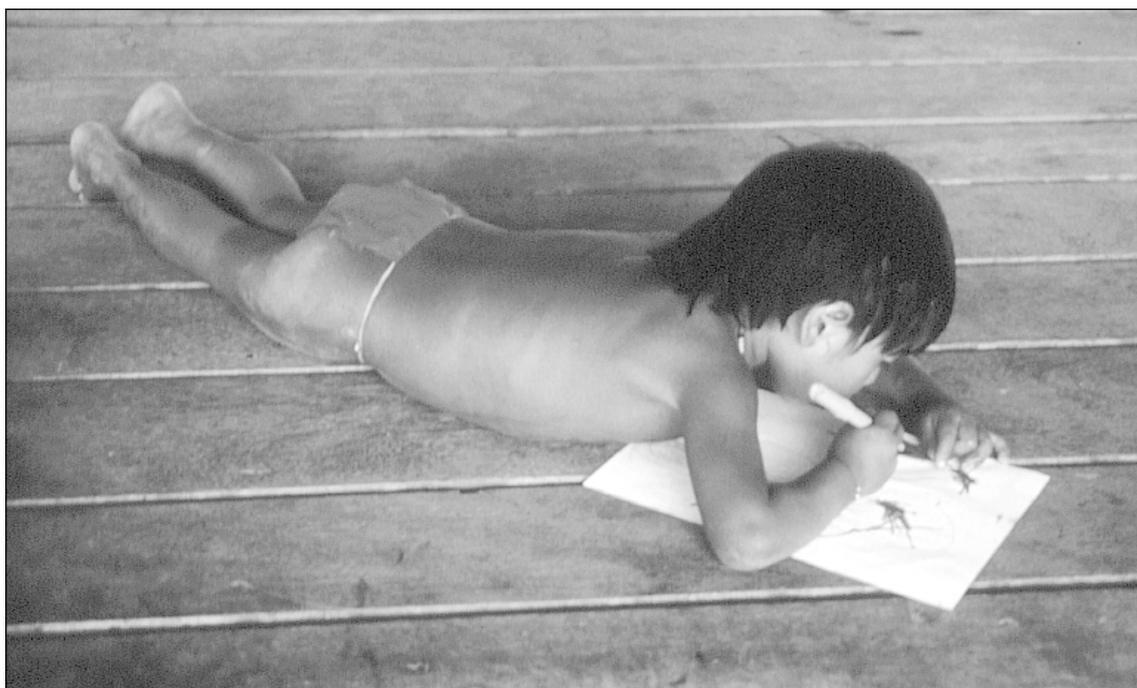
Ecole de forêt. - Cameroun - 1997 - (Cliché G.Philippart de Foy)

QUELLE SCOLARITÉ POUR QUELS ÉLÈVES ?

Françoise GRENAND

Avec la participation de :

Claudine Angoué, Florence Brunois, Lorenzo Brutti, Stéphanie Carrière, Jean Chapuis, Serge Cogels, Hervé Dahan, Anne Delorme, Marianne Elias, Marie Fleury, Françoise Grenand, Pierre Grenand, Thomas Henfrey, Jean Hurault, Christin Kocher-Schmidt, Jean-François Orru, François Ouhoud-Renoux, Hilary Solly, Fabienne Tzerikiantz, Cédric Vermeulen



Un grand plaisir, l'heure du dessin. Ecole de Trois Sauts. Guyane Fr. - 1994 - (cliché P. et F. Grenand)

Le texte qui suit est le fruit d'une longue expérience de l'enseignement en milieu sylvicole et de réponses fournies à un questionnaire spécialement élaboré pour les membres de l'équipe APFT, venant étayer une réflexion générale sur les systèmes scolaires dans les pays en voie de développement.

1. PRÉAMBULE

- Historique des systèmes éducatifs dans les pays ACP
- Éducation parentale et communautaire des enfants
- Instruction officielle et étatique des élèves
- L'école est un investissement

L'avenir des Peuples des Forêts Tropicales sera la vie quotidienne qu'auront demain ses enfants d'aujourd'hui. Par cette simple phrase, la question scolaire inscrit d'emblée toute son importance dans le présent rapport.

Il n'est sur terre aucun peuple qui ne comprenne l'enjeu de l'éducation de sa jeunesse. Et si tous ne l'appréhendent pas avec la même philosophie ni surtout avec les mêmes moyens, tout observateur un peu attentif perçoit pourtant rapidement de grandes similitudes.

1.1 HISTORIQUE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS DANS LES PAYS ACP

C'est en général à la période coloniale que le système scolaire a été mis en place. D'emblée laïc ou pris en charge par des religieux, il n'est alors ni gratuit ni obligatoire et vise surtout à constituer les relais locaux de la politique coloniale, tant au niveau des services que de l'exploitation des ressources. Il aboutit de fait à la création d'une bourgeoisie souvent qualifiée de *compradore*, aussi peu soucieuse de démocratie que le colonisateur. Ce n'est qu'après l'indépendance que les jeunes États décident d'alphabétiser et de scolariser toute leur jeunesse, afin d'asseoir sur de solides fondations le développement de la nation. Pourtant, comme dans de pareilles circonstances, les multiples urgences sont davantage concentrées dans la sphère directe du politique et de l'économique, la mise en place du système éducatif fait appel aux bonnes volontés, se fait avec des moyens limités et met de côté — provisoirement pense-t-on alors — les grands principes. C'est ainsi que, presque toujours, le système hérité de la puissance coloniale est conservé, au moins comme base pour un nouveau départ.

Malheureusement, les difficultés économiques et politiques, auxquelles viennent bien souvent s'ajouter la guerre civile, la guerre aux frontières ou encore une lutte insidieuse contre l'ancienne métropole, font s'évanouir bien de beaux rêves des jeunes nations. Généralement, l'éducation et la culture sont les premiers à s'évanouir.

Mais au fait : les termes *éducation* et *scolarité* sont-ils synonymes ? Certes non.

1.2 ÉDUCATION PARENTALE ET COMMUNAUTAIRE DES ENFANTS

L'*éducation* est d'abord le fait des parents, de la famille et du milieu dans lequel baigne l'enfant. Elle est constituée de cercles concentriques allant en s'élargissant autour de lui. S'adressant tant à la santé du corps qu'à la droiture de l'esprit ou à l'acquisition des savoir-faire, elle est de tous les instants et de tous les lieux, agissant le plus souvent en miroir, par reproduction non délibérée de la voix, du regard, du geste, du maintien de l'entourage. Ce caractère imitatif et répétitif est à la fois constant et discret, le plus souvent sans discours intentionnel. L'éducation est basée sur une lente et douce acquisition d'habitudes sociales dont on oublie vite qu'elles sont marquées du coin du culturel et que l'on finit donc par prendre pour des réflexes. Et les circonstances sont décidément rares et comptées, durant lesquelles enfants et adultes prennent conscience des rôles perpétuels qui leur sont dévolus sur cette scène du théâtre de la vie : érigés en fêtes populaires, cérémonies fastueuses ou pudiques rites de passage, ces moments solennels n'ont d'autre vocation que de souder les membres d'une communauté entière, d'en resserrer les liens, d'éprouver la vitalité de ses moeurs. C'est ainsi que, de tout temps, les enfants sont éduqués pour devenir des adultes qui, à leur tour, éduqueront leurs enfants.

1.3 INSTRUCTION OFFICIELLE ET ÉTATIQUE DES ÉLÈVES

L'*instruction* de la jeunesse est tout autre chose. "C'est un métier" constate amèrement Jean-Jacques Rousseau dans son *Émile*, un métier dispensé par des professionnels : les enseignants ; dans un lieu requis : l'école ; à des moments imposés : les horaires ; durant une période prescrite : la scolarité. Ainsi, alors que l'éducation est un dessein éthique et culturel assumé plus ou moins inconsciemment de façon détendue et communautaire, l'instruction est un bagage normé et certifié : moyennant le respect de programmes officiels, l'État charge une institution d'instruire enfants et jeunes gens du pays, alors dénommés élèves. Pourtant, l'instruction est chargée, disent de manière ambiguë les dictionnaires, d'enrichir et de former l'esprit de la jeunesse.

C'est ainsi qu'en France, le Ministère de l'Instruction Publique fut rebaptisé Ministère de l'Éducation Nationale, avant de s'arrondir en Ministère de l'Éducation, pour tenir compte, mais sans le dire, de l'enseignement privé — laïc ou confessionnel — non dispensé par les services de l'État. Et c'est justement cette ambiguïté qui, laissant planer une regrettable confusion entre la tâche de la société et celle de l'État, confondant les notions d'éducation et d'instruction, est cause de tant d'échecs dans les écoles des jeunes nations, alors que la communauté et, au-dessus d'elle, l'ethnie sont encore des notions emplies des antiques valeurs dont l'Histoire les a dotées.

1.4 L'ÉCOLE EST UN INVESTISSEMENT

L'instruction est un sujet trop sérieux, le budget qu'y consacrent les gouvernements trop conséquent, pour que l'on se permette de disserter de manière académique.

Il est un fait incontournable, quels que soient les critiques que l'on veuille porter ou les souhaits que l'on veuille formuler : l'instruction de la jeunesse doit être rentable pour l'État qui y consent. Elle doit être rentable car elle est un investissement. Elle représente les espoirs d'une génération sur celle qui suit : elle coûte en efforts, en temps, en hommes, en argent. Echouer revient deux fois plus cher que réussir. Cet investissement, que l'on aimerait penser uniquement en termes de patrimoine, de culture, de valeurs, est aussi économique. Alors autant se donner les moyens de le réussir.

L'état des lieux qui suit est à proprement parler catastrophique. Les solutions proposées pour sortir de l'ornière sont simples, à condition d'accepter un changement radical de philosophie scolaire : cesser de vouloir copier le modèle occidental, jusque dans ses erreurs les plus grossières.

Tenir compte des populations des forêts tropicales est le fil conducteur de ce rapport. On ne saurait, cependant, tomber dans un sentimentalisme de midinette. Par exemple, sera discuté plus bas le choix de la langue d'enseignement. L'introduction à l'école de la langue maternelle des enfants d'une population de 200.000 personnes, tous encore locuteurs de leur langue, ne saurait être discutée dans les mêmes termes que celle d'une autre population tout aussi nombreuse, mais dont la proportion de locuteurs tombe à 20 %. De la même façon, des investigations sérieuses devront être entreprises avant d'opter pour telle langue véhiculaire ou nationale comme langue d'enseignement. Le facteur démographique devra toujours être pris en compte dans les politiques scolaires, passant devant les considérations politiques ou culturelles.



Cameroun - pays Tikar - 1993 - (Cliché S. Bahuchet)

Il existe des différences structurelles entre la vie sociale des enfants et leur vie à l'école : apprendre à se mouvoir dans le monde scolaire relève pour ces enfants des pays ACP d'une éprouvante entreprise d'acculturation.

2. ÉTAT DES LIEUX

- Une culture scolaire incomprise
- Buts erronés ou tronqués de l'enseignement scolaire
- Contenu allogène des programmes
- La langue de l'enseignement est une langue étrangère
- Désaveu des langues maternelles orales
- Démotivation des enseignants
- Inertie des parents d'élèves
- Un taux toujours alarmant d'échec scolaire

L'état des lieux est désastreux. Pour le nord du Cameroun, Henry Tourneux et Olivier Iyébi-Mandjek n'hésitent pas à parler d'"énorme gâchis financier et humain" (1994 : 141), cependant que le recteur de l'Académie de Guyane française (c. p. 1999) avoue un échec scolaire proche de 99 % dans les écoles de l'intérieur de ce département français des Tropiques. Chaque observation réalisée par les membres de l'équipe d'APFT, que ce soit en Guyane, au Vanuatu, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Cameroun ou encore au Gabon, ne fait que confirmer cette tendance. Essayons maintenant de sérier les problèmes, même si, à l'évidence, tous se tiennent les uns les autres.

2.1 UNE CULTURE SCOLAIRE INCOMPRISE

Il existe des différences structurelles entre la vie sociale des enfants et leur vie à l'école : apprendre à se mouvoir dans le monde scolaire relève pour ces enfants des pays ACP d'une éprouvante entreprise d'acculturation. Acquérir la culture de l'école signifie pour eux décoder un lieu, un temps, des acteurs et des comportements spécifiques, le plus souvent non verbalisés car donnés comme allant de soi, alors que c'est précisément tout le contraire.

Ce décor non verbalisé est l'écrin chargé de faire briller comme une perle la parole du maître, toute entière tendue vers un but unique, l'apprentissage. De fait, l'action des pédagogues se limite encore trop souvent à l'acquisition de connaissances, c'est-à-dire de savoirs, principalement par le biais de la communication orale, même lorsqu'il s'agit, comme dans l'enseignement technique ou professionnel, de l'apprentissage d'un savoir-faire. Quant au savoir être, par exemple la formation du citoyen, il est le plus souvent oublié au bord de la route.

Dans une école classique, les élèves sont là pour *travailler*, cependant que des adultes sont payés pour les *faire travailler* (Coste 1981), même s'il a pourtant été répété au cours d'une émission télévisée sur l'illétrisme en France (7 septembre 1995) que "l'apprentissage ne supporte pas l'impératif".

Or, chez eux au village, les enfants de la brousse mettent tous les jours cette maxime en pratique. Rien n'est jamais appris dans la précipitation : ils ont donc le droit à l'erreur et surtout celui d'avancer à leur rythme. Une des différences essentielles entre

l'éducation qu'ils reçoivent au sein de leur communauté et l'instruction qu'ils sont censés recevoir à l'école est celle-ci : dans la première, le temps leur est offert ; dans la seconde, le temps leur est compté.

Avant que l'école ne fasse irruption dans leur vie, les enfants baignent dans un univers à trois dimensions. Dans l'ambiance familiale, peu, voire pas de livres, et, surtout, aucune incitation à les ouvrir. Lorsqu'ils le font, aucune injonction à les tourner dans le bon sens. Et pourtant, les enfants identifient sur image chacun des animaux et des plantes de leur environnement, couchés la tête en bas ou renversés sur le côté de la page et réduits en deux dimensions. Dans la culture occidentale, regarder un livre dans le bon sens est un apprentissage injonctif si précoce qu'on en vient à perdre la faculté de saisir une image à l'envers et, plus fâcheusement, à croire cette carence instinctive. Or il ne s'agit là que d'un fait de civilisation, comme de conduire à droite ou de compter en base 10.

2.2 BUTS ERRONÉS OU TRONQUÉS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

- Ouvrir l'école sur le monde
 - Faire entrer le monde dans l'école
- tels sont les buts avoués de la pédagogie

Reste à savoir ce que l'on entend dans la formule "le monde". Est-il aux dimensions de la nation ? Du continent ? De la planète entière ?

"Les enfants sont en difficulté scolaire parce qu'ils parlent encore leur langue maternelle", ne craint pas de dire un inspecteur primaire de Guyane française. Cette inaptitude des structures de l'État à comprendre l'échec de leur enseignement va de pair avec celle de bâtir un enseignement adapté aux réalités.

Quelle que soit la région, il ressort clairement qu'il n'est jamais accordé une importance primordiale aux finalités de l'enseignement. Selon les cas, les enfants vont à l'école parce que ça fait bien, parce que c'est obligatoire, parce que c'est gratuit, parce que ça les occupe, parce que ça soulage les parents, etc. Certains vont tout de même à l'école pour apprendre ; mais on doit alors se demander pour y apprendre quoi et, surtout, pour quoi en faire. Laisser croire que tous les enfants qui entrent à l'école en sortiront avec un diplôme et une promesse d'emploi est non seulement illusoire mais encore criminel.

2.3 CONTENU ALLOGÈNE DES PROGRAMMES

L'école s'appuie sur des programmes, sur des plates-formes outillées. Faute de moyens, certes, faute aussi peut-être d'une réflexion propre à la situation de chaque pays, faute enfin d'une élite véritablement fière d'être issue de la culture endogène, l'école des pays ACP est un calque de l'école occidentale. C'est une école allogène dans laquelle sont plongés vifs des enfants dont on espère alors qu'il en survivra bien quelques-uns. C'est donc la faillite d'un système qui, pourtant, entendait s'opposer à celui hérité de la

période coloniale et qui ne fait que le reproduire.

Le décalage socioculturel entre les élèves de la ville et ceux des villages de brousse, souvent isolés, a beau être important, presque jamais les procédés pédagogiques ou le contenu de l'enseignement ne font l'objet d'une quelconque spécificité ou adaptation aux particularités du contexte local. Lorsqu'il a été tenté de mettre sur pied un enseignement original de leur histoire, de leur science naturelle, de leur géographie ou de leur littérature, ce fut malheureusement le plus souvent conçu dans la hâte, l'approximation et selon un esprit de mimétisme qui s'ignore. Il est vrai que cela aurait nécessité l'appui d'un appareil pédagogique considérable et d'un matériel didactique spécifique ; l'entreprise coûteuse et hasardeuse tentée en Haïti (Bentolila et Gani 1985), dont la générosité et le courage doivent être salués mais qui déboucha sur un échec, ne doit pas être suivie : n'assista-t-on pas à de pitoyables autodafés de livres écrits en créole dans un pays pourtant essentiellement créolophone ? (Gani 1991). Cet effort mis sur l'enseignement de la langue locale ne fut perçu que dans sa dimension de lutte des classes : une volonté de l'élite francophone de se réserver l'ouverture sur le monde, tout en maintenant le peuple dans une sorte de sous-culture. Madagascar a à faire face à un problème différent : le manque de moyens ayant entraîné une politique de traduction nettement en-dessous des ambitions de l'université, étudiants et professeurs manquent cruellement d'ouvrages de bon niveau accessibles dans la langue officielle de leur pays.

2.4 LA LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT EST UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

C'est la première cause de la démotivation des élèves. L'importance des activités de communication est depuis longtemps reconnue dans le processus de maîtrise de sa vie scolaire par l'enfant. Lorsque la langue d'enseignement n'est ni sa langue maternelle, ni une langue véhiculaire qu'il côtoie journalièrement, on a de fortes chances de rater cette étape et de mettre en péril tout l'édifice éducatif. De plus, on aura laissé s'établir la confusion entre les champs de compétence des différentes langues au moment où elles sont en cours de construction chez l'enfant.

Élèves, parents et enseignants souffrent du problème linguistique. Non seulement une langue maternelle dont le statut est déprécié en vient toujours à s'en ressentir, mais encore ses petits locuteurs, lassés d'être blâmés lorsqu'ils l'emploient, finissent par s'autocensurer. Or la langue officielle n'est pratiquée que dans les rapports avec les services administratifs ou l'extérieur en général. Entre les membres des différentes communautés, c'est la langue de l'ethnie ou, lorsqu'il y a pluri-ethnicité, la langue véhiculaire régionale dominante qui est employée. Dans le contexte scolaire enfin, l'instituteur pratique la langue officielle comme *support d'enseignement* et non comme *matière enseignée*. Elle est donc reçue par ses élèves comme une langue étrangère, sans le secours du didactisme qui devrait l'accompagner.

Il existe enfin un problème important auquel il est peu souvent fait allusion, c'est celui des frontières d'État qui ne recouvrent pas les territoires indigènes. Dans l'optique qui nous intéresse ici, la première des conséquences est la diversité des politiques scolaires et la multiplicité des langues officielles. Par exemple, les Makushi qui vivent en Guyana reçoivent un enseignement obligatoirement et uniquement en anglais, ne tenant aucunement compte de leur spécificité culturelle ; à l'inverse, les communautés makushi

du Brésil, juste de l'autre côté de la frontière, ont des programmes plus adaptés et leur langue maternelle leur est enseignée en même temps que le portugais.

2.5 DÉSAVEU DES LANGUES MATERNELLES ORALES

Selon une acception communément répandue, les langues orales seraient de petites langues, des langues imparfaites, voire ne seraient pas des langues mais des dialectes, des patois. Il faut redire ici avec force que ce n'est pas l'écriture qui structure le langage. Toutes les langues maternelles orales ont une longue histoire ; elles ont eu le temps de mûrir et de se doter d'une syntaxe et une grammaire aussi élaborées que les langues écrites. N'ont de syntaxe simple et élémentaire que les langues en formation, par exemple les sabirs que des locuteurs de langues différentes construisent pour leurs besoins commerciaux. En règle générale, ces parlers, sortant de leur créneau de simple outil de communication basique lors de trocs, voient ensuite leur aire de diffusion s'amplifier ; ils deviennent alors la langue familiale et maternelle de couples ou de communautés mixtes, et finissent par se doter des structures complexes que réclame toute vie sociale organisée.

L'écriture joue à un autre niveau que celui de la complexité des structures syntaxiques. En introduisant des modalités formelles différentes entre l'écrit et l'oral, telles que la liste longue, le répertoire à entrée ordonnée alphabétiquement ou plus encore le tableau, l'écriture aboutit à infléchir les formes de pensée. La présentation est graphique et visuelle et non plus simplement auditive. L'écriture tend à conférer au texte un caractère définitif, qui le valide ; il peut alors prendre valeur de vérité, de généralité et donc servir à des fins pédagogiques ou politiques (Goody 1979). Mais, en même temps, l'écriture implique une nouvelle manière de percevoir et d'examiner le discours ; elle permet le retour en arrière, le réagencement des parties et leur modification, la comparaison et la contestation. Sont ainsi, non pas créées, mais grandement favorisées, une attitude sceptique, une pensée intellectualisée, une possibilité accrue de critique continue, sans frontière de temps ni d'espace. On a tellement pris l'habitude de faire dialoguer au présent Platon, Confucius et Descartes que l'on n'est même plus étonné du prodige !

Les locuteurs de langues à tradition orale vivent pour leur part dans la considération de la parole émise. La mémoire est sollicitée avec une égale intensité chez celui qui parle que chez celui qui écoute : voilà pourquoi la production d'un récit ne doit pas être interrompue et s'accompagne même d'un certain rituel. La récitation, l'incantation, la litanie ne sont pas magiques en elles-mêmes ; cependant, tout manquement dans l'élocution d'un récit, tout changement important de sa trame, peuvent mettre en péril non seulement son style mais encore sa faculté à être mémorisé et donc sa pérennité. C'est sur le respect du verbe que porte tout le poids de l'histoire et du savoir des cultures orales.

Or nul ne contestera que le monde vit actuellement dans l'idée d'une supériorité de l'écriture sur l'oralité.

*"Ma langue n'est pas une langue, puisqu'elle ne s'écrit pas."
[une jeune amérindienne de Guyane en pension chez les soeurs]*

Ce suicide culturel, ancré sur la dévalorisation de la langue et de la culture autochtones par ses propres membres, constitue un facteur aggravant de l'échec de la scolarisation. Louis-Jean Calvet va jusqu'à parler de "culpabilisation linguistique" (1974-48). Qu'ils soient amérindiens ou africains (et bien que Tourneux minimise le fait pour le nord du Cameroun), les parents prétextent souvent le risque aggravé de mélange entre la langue officielle et la langue maternelle pour condamner l'enseignement de la seconde. C'est pourquoi ils préfèrent une bonne maîtrise de la première et en refusent un apprentissage au rabais, car elle est seule source à leurs yeux d'une convenable intégration dans la société civile et le marché de l'emploi.

A l'inverse, il arrive que l'on observe des cas de foi aveugle et tout aussi suicidaire en la vigueur naturelle de la langue maternelle : les jeunes Wayana et Wayãpi de Guyane, par exemple, sont convaincus qu'ils ne perdront jamais ni leur langue ni leurs traditions amérindiennes et qu'en conséquence leur enseignement à l'école est totalement inutile : ce n'est pas, pensent-ils, un enseignement en français qui leur fera oublier leur langue et ne plus comprendre un jour ce que leur diront leurs grands-parents.

S'appuyant sur cette candeur et cette tranquille assurance, les autorités scolaires en profitent pour clore le débat sur la langue maternelle et les collectivités locales pour se convaincre que les Amérindiens ont choisi l'oubli de soi.

2.6 DÉMOTIVATION DES ENSEIGNANTS

La bonne santé de l'école passe par celle de ses enseignants. Les situations sont assez disparates, mais presque toujours mauvaises. Locaux délabrés, matériel didactique inexistant ou presque, salaires impayés... autant de raisons qui rebutent les instituteurs à choisir les écoles éloignées. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, enseigner dans sa communauté d'origine, comme ce peut être le cas au Cameroun, en Guyane ou en Nouvelle-Guinée, n'est pas toujours un avantage : l'enseignant a alors du mal à instaurer, tant vis-à-vis de ses élèves que de leurs parents, la distanciation qu'il estime nécessaire au sain exercice de son métier.

Prenons quelques situations en exemple :

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, face aux carences de l'État, certaines écoles publiques de brousse sont de fait tombées dans le giron de missions religieuses, qui leur font alors prendre des orientations particulières. Les instituteurs, souvent peu formés et très mal rétribués, ne vont qu'à contrecœur dans les écoles de brousse, sous-équipées et mal implantées, et il leur arrive d'arrondir leur salaire par le travail des enfants qui leur sont confiés ou par des corvées exigées à leurs parents.

Au Gabon, devant l'état de vétusté de leurs écoles, l'absence de tout matériel qui fait que deux livres pour une classe soit considéré comme un véritable luxe, les maîtres n'ont aucune peine à se croire totalement abandonnés de leur administration de tutelle.

Au Cameroun, face aux carences du Ministère de l'Éducation (MINEDUC), alors même que l'État consacre de fortes sommes à l'instruction, ce sont les forestiers qui construisent les infrastructures et les parents d'élèves qui les entretiennent. Pour pallier le versement très irrégulier du salaire des instituteurs a été mis sur pied un droit d'inscription "non officiel" qui, même s'il est modique (de l'ordre de 2.000 F CFA par année et par enfant), s'ajoute au reste et suffit à décourager parents et enseignants.

En Guyane, terre d'Europe, la situation n'est guère plus brillante. Les enseignants nommés dans l'intérieur sont tous allogènes. Ils ont suivi un cursus classique de trois années de type métropolitain, dans lequel le "Français Langue Étrangère" (FLE) mis au point pour les immigrés sur le sol français, ne représente que 40 heures, totalement déconnectées des difficultés du terrain et de la diversité culturelle guyanaise. Faute de volontaires, les postes les plus difficiles reviennent aux célibataires ayant obtenu les résultats les moins bons. Tous ont conscience que leur administration de tutelle, enfermée dans une logique de gestion des ressources humaines, se pose davantage de questions d'intendance et de maintenance que de philosophie pédagogique ou de finalité de l'enseignement. Malgré leurs mauvaises conditions de travail, le choc de civilisations, l'absence d'intégration culturelle, la majorité s'interroge sur le laminage culturel induit et souhaite renverser la dynamique de l'échec. Malgré tout, presque aucun ne se donne à son sacerdoce et rares sont ceux dont l'affectation dépasse deux ou trois années. Cela se traduit généralement par une absence de suivi pédagogique, par un absentéisme important et, exceptionnellement, par des suicides.

Malgré ces disparités de statut, tous les enseignants sont frustrés.

2.7 INERTIE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Partout ailleurs qu'en Guyane française, l'école a un coût. Même lorsque l'enseignement est gratuit, il faut quand même payer soit l'uniforme, soit le transport, soit les fournitures, soit l'assurance scolaire, soit un droit d'inscription, soit tout à la fois. Les parents n'ont la plupart du temps pas les moyens de faire face. Pire, il s'est même produit en Guyana plusieurs disettes qui ont empêché les enfants affaiblis de se rendre à l'école.

Au Vanuatu, où les enfants sont le plus souvent pensionnaires au loin pour la semaine ou le trimestre, les frais de pension soit empêchent les parents de scolariser chacun de leurs enfants, soit les obligent à interrompre leur scolarité en fin de premier cycle. En tous cas, cette situation de pseudo-internat impose aux instituteurs de consacrer une partie du temps scolaire à entretenir, avec et pour leurs élèves, un potager et un petit élevage autour de l'école.

Au Cameroun, il arrive que les instituteurs renvoient à la maison certains élèves trop mal habillés ou trop en retard dans les paiements divers. Mais pour importants qu'ils soient, ce ne sont pas ces soucis matériels qui mettent le plus en péril les systèmes éducatifs.

Les parents n'apportent que trop rarement, ou alors de manière malhabile, leur soutien dans le suivi de la scolarisation de leurs enfants : soit parce qu'eux-mêmes n'ont pas été, ou trop peu, scolarisés ; soit parce qu'ils ne maîtrisent pas, ou trop approximativement, la langue dans laquelle est dispensé l'enseignement ; soit surtout parce qu'ils ignorent pour la plupart la finalité de l'école. Il est ainsi très fréquent que les mères africaines ou amérindiennes demandent à leurs enfants et surtout à leurs filles, plutôt que d'aller en classe, de les suivre au champ, de surveiller les bébés, d'aider à la cuisine ou de rapporter de l'eau ou du bois de feu. Presque nulle part un enfant sera grondé s'il manque l'école.

*"Avec toi, mon fils apprend le français.
Avec moi, mon fils apprend à vivre."
[réponse d'un père amérindien à un instituteur français qui lui reprochait d'avoir emmené son fils plusieurs jours en expédition de chasse]*

Dans l'ensemble, aussi mécontents soient-ils de leurs instituteurs, les parents n'osent se plaindre. Ils savent, aussi bien en Papouasie-Nouvelle-Guinée qu'au Cameroun, au Gabon ou encore en Guyana, qu'ils courent le risque de voir l'instituteur déplacé, non remplacé, et l'école fermée.

Enfin, lorsque se présente l'éventualité de la poursuite des études en ville pour un de leurs enfants se posent les problèmes du choix du tuteur à l'extérieur et du financement des études. Même s'ils sont nombreux à mésestimer les difficultés qui jalonnent un parcours scolaire avant d'aboutir à une forme quelconque de réussite, il arrive pourtant, par exemple au Cameroun, qu'alors les parents consentent à de gros sacrifices. Mais (et peut-on réellement les en blâmer dans un tel contexte ?) ils croient tous que cette chance peut échoir à un de leurs enfants et attendent alors en retour que la bonne situation que celui-ci ne manquera de décrocher ait des retombées directes sur leur niveau de vie. Sans doute peut-on affirmer que tous les parents d'élèves des pays qui nous occupent croient encore au miracle.

2.8 UN TAUX TOUJOURS ALARMANT D'ÉCHEC SCOLAIRE

Aujourd'hui et pour tous les pays concernés par le présent rapport, la plupart des individus de moins de 30 ans ont eu une expérience, souvent brève, de la scolarisation. Partout, les résultats restent encore largement en dessous des normes acceptables.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, alors que l'ensemble de la population, souvent plurilingue, est locutrice du pidgin national qui est aussi la langue de l'enseignement, 1% seulement des élèves terminent leur second cycle.

En Guyane française, au Gabon, au Cameroun ou ailleurs, il n'est pas rare de croiser dans les classes de cours moyen des élèves qui ont passé l'âge de 18 ans!

Comme leurs familles, ils sont confrontés à de nombreux obstacles qui gênent l'acquisition des connaissances de base dans le cycle primaire et freinent la poursuite d'études secondaires et supérieures. Les modèles de réussite, trop rares pour être devenus des références à imiter, ne concourent pas à la formation d'une élite et l'école est encore peu considérée comme un moyen d'ascension sociale, sauf en Afrique forestière, où l'école est vécue comme une fatale alternative : sans elle, aucune chance de voir ses enfants s'élever dans l'échelle sociale ; avec elle aucune chance de les garder au village.

Redéfinir la place de l'école dans l'insertion sociale aiderait sans nul doute à comprendre l'indéniable échec scolaire.

Il n'est que d'imaginer l'état d'esprit d'un enfant de la brousse en situation d'échec qui revient au village : non seulement il a reçu des bribes d'une éducation dont il ne sait que faire, mais encore il est très en retard sur l'éducation familiale et sociale, quand il

n'en a pas perdu de vue les valeurs fondamentales. Pour ce qui est de l'apprentissage des techniques traditionnelles et de celui de la vaste connaissance du milieu qui l'antécède, ils devraient souvent être repris à la base ; or nul adolescent, nul adulte n'en a le courage, tant ils savent l'entreprise vouée à un échec certain. Au final, l'adolescent n'est pas devenu un adulte heureux mais un homme meurtri et amoindri : il a de fortes chances d'avoir été confronté à la violence, à la délinquance, à l'usage ou au trafic de stupéfiants, à une sexualité prématurée, voire pour les filles à une grossesse précoce. Ajoutons, pour nombre d'Amérindiens (que ce soit en Guyana ou en Guyane française), que le mal être généralisé, la profonde neurasthénie qui touche les enfants trop longtemps séparés de leur milieu, les conduit parfois à des suicides. Bref, par une perte générale des repères, le système scolaire n'a réussi à produire ni des hommes insérables dans le tissu socioprofessionnel régional, ni des citoyens intégrables à la vie de la nation, encore moins des villageois épanouis disposant de la panoplie des savoir-faire indispensables à la vie en forêt. Là réside sans doute une des tragiques raisons du non développement des pays du Sud : des champs de compétences se perdent qui ne sont remplacés par aucun autre.

Un adolescent qui, malgré toutes ces entraves, aura réussi sa scolarité, revient-il au village ? La réponse est presque toujours négative. Faute d'une formation appropriée qui lui garantirait une place dans la communauté où le marché du travail est très limité, il est contraint de s'expatrier pour trouver un emploi. Mais ce n'est là que la première d'un chapelet de bonnes raisons. Quelle place un jeune diplômé peut-il espérer dans une société où le poids relatif des classes d'âge est encore très fortement marqué, le respect aux anciens peu entamé ? Pourra-t-il se permettre de donner un avis différent, répliquer, voire désobéir, avant d'en avoir l'âge, bien qu'il en ait acquis la compétence ? Alors qu'il a vécu son apprentissage scolaire comme une solitaire montée au calvaire, pourquoi devrait-il désormais en partager les bénéfices (financiers, sociaux) avec une famille aussi étendue que gourmande ? Conscient de ses irrémédiables failles culturelles, devra-t-il s'abaisser à demander de l'aide à des frères, des cousins moins chanceux à l'extérieur mais plus talentueux au sein de la communauté ? Né dans un système, diplômé dans un autre, cet être bicéphale est perçu autant comme une grâce que comme un danger par et pour la communauté. Il n'a souvent pas d'autre issue que la fuite.

3. QUELQUES PISTES POUR SORTIR DE L'IMPASSE

- Adapter le calendrier aux activités de la communauté
- Alléger les programmes
- Introduire la langue maternelle à l'école
- Ouvrir l'école sur les langues véhiculaires
- Enseigner les langues nationales comme des langues étrangères
- Faire admettre des médiateurs culturels bilingues
- Ne pas généraliser l'école maternelle
- Bâtir un enseignement technique adapté aux besoins
- S'appuyer sur les anciens pour la langue et les techniques

Ces pistes sont bien peu nombreuses. Il en est qui sont ambitieuses et donc coûteuses. Il en est aussi qui appartiennent au domaine du rêve. "On doit revoir complètement l'objectif de l'école avant de construire son contenu" aime à dire Alain Bentolila. Mackey (1976 : 62), pour sa part, totalement décontenancé, pense que l'introduction des langues maternelles à l'école peut aussi bien aider à leur survivance qu'à leur standardisation. S'il est vrai qu'il ne sert pas à grand chose de rafistoler un panier percé, il existe tout de même quelques atouts pour se tirer d'embarras. Commençons par le plus simple.

3.1 ADAPTER LE CALENDRIER AUX ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ

Que ce soit par manque de temps, manque d'imagination ou par référence à ce qui semble rester un modèle, le calendrier scolaire de nations indépendantes, dans la majorité des cas, demeure de façon assez incompréhensible calqué sur celui de l'ancienne métropole ; de plus, presque partout, c'est le calendrier hérité des fêtes chrétiennes qui est à l'honneur.

Les adaptations à opérer dans ce domaine sont simples et peu coûteuses. Un exemple serait de généraliser la vacance un jour supplémentaire par semaine en plus du dimanche, comme elle existe déjà en certains pays d'Afrique. Deux jours d'affilée offriraient l'avantage de satisfaire autant les maîtres que les parents. Quant aux élèves, ils y trouveraient leur compte : d'une part, ils ne manqueraient pas l'école pour suivre leurs parents ; d'autre part, ils pourraient participer en toute bonne sérénité à certaines activités de la société : ainsi les adolescents, véritablement intégrés à un cycle communautaire, non seulement prendraient conscience qu'ils y ont leur place, mais assimileraient mieux les notions de mesure et de modération dans la prédation.

Par exemple au Cameroun, les grandes vacances présentent un défaut majeur : aujourd'hui placées au coeur de la grande saison des pluies propice à la chasse aux pièges, elles donnent lieu à des abus de la part d'adolescents désœuvrés. Les faire coïncider avec la récolte et la vente du cacao, qui entraînent une migration généralisée vers les plantations, non seulement rapprocherait les générations, mais encore

empêcherait une grande partie des enfants (et des instituteurs !) de manquer l'école.

En Guyana, le coeur de la saison des pluies décourage les jeunes enfants de faire en pirogue sur des cours d'eau en crue le chemin qui mène à l'école. Il serait sage qu'ils soient alors officiellement en vacances.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, alors que le calendrier est entièrement calqué sur celui de l'Australie, rien n'est fait pour harmoniser le rythme scolaire à celui de la récolte du sagou, qui est conséquemment entrée dans une phase d'anarchie. Cette simple adaptation remédierait aussi à l'abandon des enfants au village, laissés sans nourriture carnée par leurs parents occupés au loin.

Au Vanuatu, c'est la mer qui fait plier le calendrier scolaire et dicte ses conditions...

3.2 ALLÉGER LES PROGRAMMES

Tous les observateurs s'accordent à penser que les programmes proposés aux enfants de la brousse sont inadaptés. Ils sont aussi trop remplis et, surtout, l'aménagement du temps de travail est mal équilibré. Enfin, de part l'absentéisme des familles et/ou du maître, ils ne sont jamais terminés.

Il est d'une priorité absolue de délester les programmes scolaires du premier cycle d'un bon tiers d'inutilités. On y trouverait rapidement trois avantages.

- D'abord, on se donnerait une chance de réussir à enseigner les deux tiers restants.
- Ensuite, cette mesure dégagerait, en termes de scolarité, le temps nécessaire à un meilleur apprentissage linguistique.
- Enfin, en termes de vie sociale, cela laisserait le temps minimal aux enfants pour recevoir un apprentissage familial et communautaire des sciences naturelles, des savoirs et des savoir-faire traditionnels, ou encore pour aider leurs mères aux tâches domestiques, ce qu'ils font de toute manière, mais en le prenant sur le temps scolaire.

3.3 INTRODUIRE LA LANGUE MATERNELLE À L'ÉCOLE

Celso-Pedro Luft, un sociologue brésilien, intitule "Subversion linguistique" un chapitre de son petit livre "Língua e Liberdade" (1985), dans lequel il s'émerveille qu'à l'école, la langue maternelle ne s'apprenne pas, mais simplement s'ouvre, se déplie, prenne son envol...

Osons dire une grande vérité : la langue maternelle des enfants doit entrer à l'école. Non pas comme une sous-langue pâtissant d'un enseignement de médiocre qualité pour de futurs citoyens de deuxième choix, mais, au contraire, comme la base indispensable à un bon apprentissage ultérieur de la langue officielle du pays.

Il est bon de saluer les efforts consentis ici ou là dans cette direction. Par exemple, dans certaines écoles du sud Cameroun, des langues maternelles ont droit de cité, comme le bulu ou le ntumu. En Guyana aussi : dans certains districts tel le Sud du Rupunini, les maîtres, souvent indigènes, ont été encouragés par leur ministère de tutelle à se servir du wapishana, la langue maternelle qu'ils ont en partage avec leurs petits élèves, pour les

initier à la vie scolaire durant la première année. Devant le succès de l'opération, ils ont décidé de grouper leurs efforts à ceux d'associations indigènes pour donner une impulsion à la publication d'ouvrages de littérature orale et de matériel didactique dans les langues autochtones.

Il n'échappe à personne que la perception et la conceptualisation des objets et des situations se font selon les systèmes interprétatifs que l'enfant apprend auprès de sa communauté culturelle et linguistique d'origine. C'est pourquoi la langue maternelle doit même entrer à l'école en même temps que les plus petits élèves. La structure cognitive de l'individu se forme au cours de sa maturation intellectuelle, simultanément et grâce à l'acquisition de la langue maternelle. C'est le rôle naturel de la famille et de la communauté d'inlassablement fournir des repères à l'enfant immature, tout en lui laissant le temps de tester sa grammaire naturelle, d'appliquer une théorie implicite de sa langue maternelle. Tout se fait en douceur, avec amour, instinctivement, sans horaires ni barèmes. Si, au même moment, dans une situation de déséquilibre basée sur un rapport de force, un maître impose à ses élèves une autre langue qu'ils doivent ingérer sans le secours des techniques habituelles au travail de traduction, tout est faussé. La relation de confiance entre maître et élèves, basée sur ce code commun qu'est le langage, ne peut s'établir ; le maître, parlant et écrivant une langue étrangère, n'a plus à sa disposition que les annexes du langage : postures, mimiques, ton. C'est l'échec assuré. Et tous en sont les victimes : élèves, maître, parents.

Au delà de la réflexion épistémologique qu'elle suppose, la présence de la langue maternelle à l'école implique toute une série d'interrogations auxquelles la bonne volonté ne suffit pas à trouver réponse.

Le choix de l'écriture n'est pas le moins complexe. Bien souvent, l'évangélisation a servi de point de départ à l'écriture des langues orales. Alors que les écoles coraniques ne se reconnaissent que dans l'arabe, plus souvent psalmodié que réellement lu par leurs petits élèves, les missionnaires catholiques ou protestants ont très tôt cherché à transcrire les langues indigènes et leurs difficultés phonologiques. Donnons quelques dates qui montrent l'ampleur des différences. L'Amérique du Sud fait office de pionnière : en 1652, le Père Biet, un prêtre catholique, tente la première écriture du galibi parlé en Guyane française ; en 1850, des pères moraviens transcrivent l'arawak-lokono en Guyane. Vient ensuite le tour de l'Afrique forestière : en 1896, des parties de la Bible sont traduites en bulu, avant qu'en 1926 un missionnaire anglais en établisse la grammaire pour la traduction du Nouveau Testament. Sur la côte de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des missionnaires traduisent des portions de la bible en kilimeri dès 1880, alors que dans les montagnes de l'intérieur des terres, ce n'est pas avant 1977 que des protestants traduisent des psaumes en oksapmin. Quant à la traduction du Nouveau Testament en kasua, dans les provinces de l'Ouest et du Sud, elle est en cours. Chaque situation se présente donc comme un cas particulier dans lequel l'histoire du pays, celle de ses missions et celle de sa scolarité sont des dimensions à prendre en compte.

Henry Tourneux (1994) a tout à fait raison de dire qu'une écriture simple n'est pas forcément facile à lire. Certains linguistes, comme Renault-Lescure (1986) pour le galibi en Guyane, préconisent l'écriture phonologique. Malheureusement, ce choix savant, sauf au prix d'un long apprentissage, interdit toute possibilité de lecture comparative et réduit donc

ses lecteurs potentiels aux seuls locuteurs de la langue en question ; cela ne peut que contribuer à donner un handicap supplémentaire à des langues déjà minorées.

Quant à l'enseignement du calcul, il ouvre sur un abîme. Est-ce la raison pour laquelle peu osent en parler ? Les efforts de Jean-Pierre Caprile (1995) pour comprendre les systèmes de numération de l'Afrique francophone en prennent d'autant plus de valeur. Personne, sauf peut-être quelques inspecteurs rétrogrades, n'oserait plus dire que les enfants de la brousse ne peuvent pas intégrer les notions mathématiques. Pourtant, les petits Amérindiens aussi bien que les petits Papous ou les petits Pygmées par exemple, vivent dans des systèmes où l'on ne compte pas ou si peu que c'en devient anecdotique. Nombre de populations comptent ainsi : *un, deux, trois*, quelquefois *quatre*, puis *beaucoup*. Certaines autres comptent en base 12, d'autres encore en base 20 (c'est-à-dire: les 2 mains + les 2 pieds). Les uns comptent à partir du pouce, d'autres à partir de l'auriculaire. On peut, comme nous, compter en ouvrant la main au fur et à mesure, mais on peut aussi bien faire le contraire, comme les Amérindiens qui la ferment progressivement. Or, lorsque les enfants franchissent la porte de l'école, ils passent sans transition à la base 10 donnée comme instinctive et universelle. Les plus éloignés du système, démunis de toute explication, doivent totalement changer leur vision du monde : passer d'une acalculie sociale à une intériorisation individuelle du calcul. S'imagine-t-on l'effort exigé ? Et en quelle langue le mener ? La tentative de Queixalos (1986) de créer une numération indigène ne semble pas devoir suffire pour combler ce gouffre épistémologique.

En conclusion à ce sujet si controversé, il ne sera jamais assez répété que l'entrée des langues vernaculaires à l'école est une des solutions les moins douloureuses pour favoriser l'apprentissage ultérieur de la langue nationale.

3.4 OUVRIR L'ÉCOLE SUR LES LANGUES VÉHICULAIRES

C'est un fait indéniable que la période post-coloniale a coïncidé, pour l'Afrique en particulier, mais également en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou encore au Vanuatu, avec l'émergence ou la consolidation de grandes langues véhiculaires. Louis-Jean Calvet (1974 : II) y voit tout à fait judicieusement "une réponse aux problèmes posés par le plurilinguisme".

Après avoir longuement réfléchi à la question, Henry Tourneux (1994) propose d'ouvrir l'école aux grandes langues locales ou régionales déjà bien répandues, par exemple le fulfulde dans le nord du Cameroun. Il conseille cependant une grande prudence et une vaste action préalable de sensibilisation pour "expliquer comment une langue locale, même non maternelle, serait de nature à aider l'enfant" dans sa scolarité. On ne peut que souscrire à cette proposition pondérée, en prenant exemple sur le succès qu'elle remporte au Vanuatu, où le bishlamar, pidgin véhiculaire enseigné dans les écoles, est devenu le ciment langagier de l'île.

Méfions-nous, malgré tout, des propositions vite faites. Une langue véhiculaire largement répandue et donc bien diffusée, nous dirons le lingala au Zaïre, peut être devenue le symbole d'une dictature abhorrée et ne plus soulever l'enthousiasme des locuteurs pour qui elle a le statut de langue seconde. Les tentatives de l'imposer comme langue scolaire se heurtent alors à des rivalités entre langues maternelles régionales qui empoisonnent le débat.

3.5 ENSEIGNER LES LANGUES NATIONALES POUR CE QU'ELLES SONT : DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Autre grande vérité : la langue ou les langues officielles des pays ACP, même si ce sont de grandes langues de civilisation comme le français ou l'anglais, fonctionnent la plupart du temps comme des langues véhiculaires, des langues secondes.

Or il est un fait si largement répandu qu'il passe aujourd'hui totalement inaperçu : donner un enseignement *du* français ou de l'anglais et donner un enseignement *en* français ou en anglais sont deux actes totalement différents. Les confondre constitue une erreur pédagogique gravissime. Le premier relève de l'action d'initiation : enseigner une langue étrangère à des enfants qui l'ignorent ou bien la connaissent peu ou mal ; la langue dont il est question, par exemple le français ou l'anglais, constitue la matière même, la cible de ce qui doit être mémorisé. Le second relève de la technique d'apprentissage : enseigner une matière quelconque, par exemple l'histoire ou la science naturelle, dans une langue partagée par le maître et ses élèves ; la langue employée fait ici office de support didactique, elle n'est qu'un code qu'ils possèdent en commun. On n'aura garde d'oublier que c'est en faisant "comme si les élèves parlaient la langue dans laquelle ils reçoivent l'enseignement, en se disant pour simplifier qu'ils finiront bien par l'apprendre" (Chaudenson, 1989), que l'on parvient aux résultats désastreux dont on a parlé. Tant que l'on confondra but et moyen et que l'on n'aura pas compris que l'objectif de l'étude du français ou de l'anglais doit d'abord être d'acquérir une compétence linguistique de base en cette langue, fondée sur une véritable pédagogie de langue seconde, ce sera comme si M. Larousse soufflait sur son pissenlit dans le désert. Il n'y a pas assez d'eau pour que cela germe. Nombreux sont les experts d'un enseignement adapté aux réalités de la vie des élèves à affirmer, comme Alain Bentolila (en jury de thèse, 1995), que "le français n'est pas forcément la clé de la réussite". Cependant, s'il est réclamé par tous les élèves de brousse et l'ensemble de leurs parents, c'est qu'il aide tout de même à ouvrir quelques serrures. Et c'est une raison suffisante pour que son enseignement, tout comme celui de l'anglais, ne soient pas bradés.

3.6 FAIRE ADMETTRE DES MÉDIATEURS CULTURELS BILINGUES

Une des solutions préconisées est l'entrée à l'école d'un homme ou d'une femme locuteur natif. A côté de l'instituteur officiel, le rôle de ce médiateur serait d'apporter, dans leur langue, la dimension humaine dont les petits élèves sont privés. Avec lui, la langue maternelle deviendrait, à défaut d'une langue enseignée ou d'une langue d'enseignement, "un mode d'expression légitime" (Bourdieu 1982).

C'est la solution que tente actuellement, pour les écoles de l'intérieur en Guyane française, une équipe de chercheurs en sciences sociales, bien mal soutenue par le représentant local du Ministère de l'Éducation. C'est pourquoi certains instituteurs, pianotant comme ils le peuvent sur un clavier clandestin, inventent des biais : payé par une association, bénéficiant de fonds sociaux, ou encore totalement bénévole, un moniteur fantôme mais dévoué, légitime une ou deux heures par jour la langue maternelle des enfants et la sienne.

Les médiateurs bilingues sont là pour aider les enfants à prendre le meilleur de

l'école. Par exemple, en conduisant des activités de type ludique, comme le jeu dramatique (le geste aide la parole), ils favorisent la pratique phonétique différenciée des deux langues (langue d'enseignement et langue maternelle). Leur compétence dans les deux langues est particulièrement importante pour la détection, la compréhension et l'explication à l'enseignant monolingue des erreurs de type contrastif. On sait, en effet, que les enfants en situation de double apprentissage linguistique ont tendance à amalgamer ou permuter des éléments syntaxiques des deux langues qu'ils côtoient. Par exemple, l'enfant aura tendance à dire en français "*je vais vite à devenir grand*" plutôt que "*je veux grandir vite*", si dans sa langue l'idée de futur (*je vais*) et celle de volonté (*je veux*) sont confondues et si le verbe vouloir est intransitif (*vouloir à*). Autre exemple, les Kasua de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont du mal à mémoriser le découpage du temps occidental en *hier/aujourd'hui/demain*, parce que dans leur langue, *hier* et *demain* sont réunis dans un temps globalement opposé à *aujourd'hui*.

En Guyana, le manque de formation des maîtres au niveau national est compensé par l'organisation d'un programme supplétif local.

Au Cameroun, devant la carence de l'État en matière d'enseignement primaire, les parents d'élèves, érigés en associations, ont décidé de choisir parmi eux ceux qu'ils nomment des "maîtres-parents", qui suppléent à l'absence d'instituteurs et qu'ils rétribuent eux-mêmes, allant jusqu'à reverser au gouvernement l'assurance scolaire. Bien sûr, ces hommes de bonne volonté n'ont souvent pas le niveau requis, mais leur présence même donne à leur enseignement une irremplaçable dimension humaine, villageoise et pour tout dire traditionnelle.

La France, qui craint tant ses langues et cultures minoritaires, est mal placée, on le voit, pour donner des leçons. Il est vrai que prendre en compte la diversité ethnique et donc culturelle et linguistique du pays est un défi redoutable pour de jeunes nations. Les nier revient à les enkyster, avec la forte probabilité qu'elles serviront de clés de voûte à des revendications d'un autre ordre, politique ou religieux par exemple, auxquelles elles tiendront alors lieu d'étendard. Les encourager ou, pire, les étalonner selon une échelle de valeurs toujours récusable, fait courir le risque d'un éclatement qui, débordant les fragiles frontières souvent héritées de la décolonisation, peut aboutir à la mort de l'État. Là encore, le chemin est bien étroit.

3.7 NE PAS GÉNÉRALISER L'ÉCOLE MATERNELLE

Certains spécialistes préconisent la généralisation de l'école maternelle. Leur argument, reprenant ce qui vient d'être dit sur les difficultés que connaissent les enfants monolingues, pensent que l'école maternelle, dont le but est justement de créer un sas entre le monde familial et le monde scolaire, pourrait élargir son champ de compétence et aider l'enfant non seulement à se sociabiliser mais encore à mieux appréhender l'extrême distance entre les deux mondes.

Les choses sont pourtant simples : si l'école maternelle porte ce nom, c'est bien que dans l'esprit des pédagogues, elle tient davantage du cocon familial que de l'établissement scolaire. Et pour mériter son nom, elle se doit de parler la même langue qu'en ce cocon : la langue maternelle. Il semble en effet absolument impératif que le très jeune enfant puisse continuer à baigner dans sa langue maternelle si l'on veut qu'il ait

des chances de la construire et d'échafauder non seulement la structuration de son être, mais encore celle de son milieu naturel et culturel. Or, il y a fort à parier, comme c'est le cas dans la riche Guyane française où elle est en voie de généralisation, que l'école maternelle se fera dans la même langue nationale que l'école primaire, puisque l'on s'obstine à penser que plus les enfants sont pris tôt dans le tourbillon scolaire, plus vite ils en assimileront les rythmes et la langue. On n'aura donc réussi qu'à avancer l'heure de naissance de tous les problèmes évoqués plus haut.

3.8 BÂTIR UN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ADAPTÉ AUX BESOINS

Il est étrange de constater que jamais les autorités ne comprennent qu'un enseignement technique adapté aux réalités régionales coûterait moins cher et rapporterait davantage qu'un enseignement général raté. Dans certains villages indigènes de Papouasie-Nouvelle-Guinée, un peu plus de 5% des élèves seulement ont reçu un enseignement technique ou professionnel.

On se sent toujours mal à l'aise de donner des conseils qui ont l'air de couler de source. Pourtant, il est un désir des villageois auquel il n'est jamais prêté la moindre attention : ils sont demandeurs d'un enseignement professionnel. Permettre d'acquérir les techniques de base en foresterie, en plantation industrielle, en mécanique générale, en menuiserie, en amélioration agricole, etc. fixerait la jeunesse dans les villages bien plus sûrement qu'un hypothétique sous-diplôme obtenu après de longues et coûteuses années passées en ville. L'acculturation serait amenuisée, la qualité des relations entre générations préservée, la pression sur la ville amoindrie. La communauté locale, comme la collectivité nationale, y trouveraient leur compte.

3.9 S'APPUYER SUR LES ANCIENS POUR LA LANGUE ET LES TECHNIQUES

Il est des peuples, comme les Indiens des Plaines aux Etats-Unis ou les Inuit au Canada, qui ont eu la bonne idée de s'appuyer sur les relations de connivence qui existent entre petits-enfants et grands-parents pour redonner une place de marque à ces derniers. Les solutions peuvent prendre diverses formes. On peut faire venir les anciens dans l'école quelques heures par semaine : c'est le souhait formulé par les médiateurs bilingues de Guyane française ; on peut au contraire décider de mener les enfants vers eux ; on peut enfin créer une scolarité parallèle, telle les *écoles de survie* des Sioux. Dans tous les cas, il s'agit de s'appuyer sur les savoirs culturels traditionnels non enseignés dans l'école classique. Il peut s'agir de la langue maternelle et donc de la tradition orale et de l'histoire des communautés. Il peut s'agir des savoirs taxonomiques, méthodologiques ou manuels concernant le milieu naturel et, par ricochet, de toute une panoplie de savoirs techniques sur la chasse, la pêche, la cueillette...

On pourra légitimement se poser la question de la pertinence de faire entrer ces savoirs dans le monde de l'école, la question du besoin de les codifier et aussi la question du danger de les folkloriser. Aux grands maux, les grands moyens, rétorquent les Indiens nord-américains. Pour avoir une chance de ne pas les voir anéantis par la scolarisation occidentale, il fallait doter les savoirs ancestraux du même cadre formaliste et des mêmes moyens que l'école classique. Cela leur a conféré le lustre attaché au savoir enseigné, tout en leur redonnant une fraîcheur nouvelle.

S'appuyer sur ce capital de sympathie et de symbiose entre anciens et jeunes peut aussi servir, par ricochet, à renouer un dialogue souvent brouillé entre les adultes et leurs parents. Peut ainsi s'amenuiser ce sentiment de honte envers des anciens trop en décalage avec le monde occidental.

4. CONCLUSIONS

Tous les spécialistes s'accordent sur trois points :

- l'échec de l'enseignement classique à l'occidentale : il est patent ;*
- la nécessité d'un enseignement plus approprié : elle est irréfutable ;*
- mais surtout la possibilité à le faire fonctionner : elle est minime.*

- *Une nouvelle forme d'école adaptée,*
- *une pédagogie renouvelée,*
- *une éducation libérée,*

sont à inventer, alors que la voie en est plus étroite que jamais.

Dans de jeunes pays dont plus de la moitié de la population a moins de 15 ans, la démocratisation de l'enseignement est non seulement une gageure, mais encore une imposture, qui ne peut aboutir qu'au retentissant échec dont on parle depuis le début. Il faut parvenir à créer un type d'éducation qui réponde au vœu de la majorité des parents d'élèves : favoriser, à travers un enseignement de qualité, leur épanouissement dans les deux mondes qu'ils côtoient (le leur et le nôtre) ; leur permettre ainsi de choisir entre les deux mais, surtout, de cumuler les richesses de l'un et de l'autre. La pratique scolaire, non seulement ne doit pas entraver l'éducation familiale et tribale, qui reste la seule dispensatrice de l'apprentissage des techniques et de la connaissance du milieu, mais encore doit lui être bénéfique.

En retour, et pas seulement, comme on l'entend dire, afin de diminuer le pourcentage d'échecs, il faut pousser vers une scolarité sublimée les quelques élèves dont on est sûr qu'elle leur convienne et leur donner un enseignement qu'il faudra bien se résoudre à qualifier de son vrai nom, élitiste. Parmi ceux-là, il en est qui obligatoirement deviendront médecin, juge d'instruction, pilote d'essai... Seront-ils encore aptes à vivre en brousse est une question que l'on doit légitimement se poser. Elle n'évite pas

cependant de tenter de répondre à celle qui est en amont : comment permettre à la grande majorité des enfants des villages de l'intérieur de devenir des adultes épanouis ? Aussi bien, ils n'ont guère besoin que d'instituteurs à l'ancienne et de chasseurs de tête. Les premiers ne se donneraient pas d'autre but que d'être utiles à la future vie de leurs élèves : leur apprendre à bien lire, écrire et compter dans la langue officielle du pays, en s'appuyant pendant deux ou trois ans sur le travail de booster accompli dans la langue maternelle par le médiateur bilingue. Les seconds flaireraient les grosses têtes et aideraient à la construction d'une élite nationale qui fait tant défaut aux pays du Sud.

Ouvrir l'école sur le monde, faire entrer le monde dans l'école, voilà les buts que s'assigne la pédagogie, nous l'avons rappelé tout à l'heure. Et permettre aux enfants d'être heureux, tout simplement heureux, est-ce trop utopique ?



Cameroon - 1998 - (Cliché E.Josse)

Permettre aux enfants d'être heureux, tout simplement heureux, est-ce trop utopique ?

BIBLIOGRAPHIE

- Bentolila, A. & L. Gani** 1985. Langues et problèmes d'éducation en Haïti. In *Linguistique, ethnologie et ethnolinguistique : la pratique de l'anthropologie aujourd'hui*. Paris : Selaf.
- Bentolila, A.** ed. 1991. *Les entretiens Nathan, Actes I, Lecture*. Paris : Nathan.
- Bentolila, A., C. Durand & M. J. Gauthier** 1976. *Communication et codages, premiers pas dans le monde de l'écrit*. Paris : Hachette.
- Bourdieu, P.** 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Calvet, L. J.** 1974. *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Paris : Payot.
- Caprile, J. P.** 1995. Morphogénèse numérale et techniques du corps : des gestes et des nombres en Afrique centrale. In *Oralité et cognition*, ed. J. Fernandez-Vest. (n° spécial de *Intellectica* 20).
- Chaudenson, R.** 1989. *1989 : vers une révolution francophone en Afrique ?* Paris : L'Harmattan.
- Coste, D.** 1981. Spéculation sur la relation langue décrite/langue enseignée en classe. In *Description, présentation et enseignement des langues*, eds. R. Richterich et H. G. Widdonson. Paris : Credif, Hatier.
- Gani, L.** 1991. Lire et écrire dans le Tiers-Monde : des problèmes complexes à l'orée du XXI^e siècle. In *Les entretiens Nathan, Actes I, Lecture*, ed. A. Bentolila. Paris : Nathan.
- Goody, J.** 1979. *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Grenand, F.** 1982. Le problème de l'enseignement du français en milieu tribal en Guyane. In *Dossier enseignement, Bulletin du cenaddom*, 66. Paris : Cenaddom
- Grenand, F. & O. Renault-Lescure** 1990. *Pour un nouvel enseignement en pays amérindien : approche culturelle et linguistique*. Cayenne : ORSTOM.
- Luft, C.P.** 1985. *Língua & Liberdade : por uma nova concepção da língua materna*. Porto Alegre : L. & P. M. editores.
- Mackey, W.** 1976. *Bilinguisme et contacts des langues*. Paris : Klincksieck.
- Queixalos, F.** 1986. Autobiographie d'une néonumération. *Amerindia* 11.
- Renault-Lescure, O.** 1991. La tentation monolingue : exemples d'acculturation linguistique chez des Indiens multilingues d'Amazonie brésilienne. *Cahier des Sciences Humaines* 27 (3-4).
- Tourneux, H. & O. Iyébi-Mandjek** 1994. *L'école dans une petite ville africaine (Maroua, Cameroun) : l'enseignement en milieu urbain multilingue*. Paris : Karthala.

LA GESTION PARTICIPATIVE ET LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES AIRES PROTÉGÉES

Daou V. JOIRIS

Avec la participation de:

Françoise Aubaile, Serge Bahuchet, Pierre de Maret, Edmond Dounias, David Ellis, Pierre Grenand, Michel Romainville.

1. INTRODUCTION

Depuis que les agences de conservation ont inscrit la gestion participative et le développement intégré à leur agenda, c'est-à-dire depuis le début des années 1980 (1980 *World Conservation Strategy* ; 1982 *World Congress on National Parks*, à Bali), la plupart des projets ont adopté une perspective participative.

Cette approche remet en cause les préceptes de la période conservacionniste précédente en s'appuyant sur les populations locales et sur la recherche de solutions socio-économiques pour résoudre les problèmes écologiques (Koch, 1997:222 ; Blaikie & Jeanrenaud, 1997:60-65 ; Wells & Brandon, 1992).

Des projets de développement intégré, que les Anglo-Saxons appellent *Integrated Conservation and development projects* (ICDPs), ont testé cette nouvelle approche dans le cadre, par exemple, d'un programme expérimental portant sur vingt aires protégées (1985, *Wildland and Human Needs Program* sous l'égide du *World Wildlife Fund*, de l'Agence internationale pour le développement et du *Moriah Fund*).

Parallèlement, les projets qui ne relèvent pas de la catégorie (limitée) des ICDPs, c'est-à-dire la plupart des projets de conservation, ont été influencés par cette nouvelle tendance. Gestion participative et développement intégrés sont ainsi progressivement devenus les lignes maîtresse des projets de conservation dans les pays du Sud.

Cependant, deux constats s'imposent. Premièrement, " depuis son introduction, cette approche est caractérisée par un décalage entre la théorie et la concrétisation de cette nouvelle idée en une pratique conservacionniste, cette approche générant toute une série de contradictions et de problèmes " (Blaikie & Jeanrenaud, 1997:64, *notre traduction*). Deuxièmement, les acteurs de la conservation font généralement l'impasse sur ces contradictions et ces problèmes.

L'appui technique dans le domaine de la résolution des conflits (entre riverains et projets) ainsi que dans celui de la méthodologie participative s'est considérablement développé ces dernières années (voir par exemple les travaux de Borrini-Feyerabend, 2000 ; Weber, Butler & Larson 2000 ; Lewis 1996). Toutefois, des études critiques, comme celles publiées par l'UNRISD et par les grandes agences de conservation (cf.

Pimbert & Pretty 1995 ; Ghimire & Pretty 1997), ne sont pas intégrées par le discours dominant. Elles ne sont pas non plus utilisées lors de la conception et du montage des projets. La multiplication de travaux de ce type est donc nécessaire si l'on veut que les réalités de terrain remontent jusqu'aux décideurs.

Le texte qui suit est une contribution à la réflexion sur la faisabilité du modèle participatif et de développement intégré à la conservation. Il est basé sur l'expérience de terrain d'APFT dans une quinzaine d'aires protégées, en forêt tropicale, plus particulièrement dans le cadre de trois projets de conservation : le programme de protection et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique centrale (ECOFAC), le *Crater Mountain Project* en Papouasie-Nouvelle-Guinée et le projet du Parc du sud de la Guyane, en Guyane française.

2. LE MODÈLE PARTICIPATIF TEL QU'EXPÉRIMENTÉ SUR LE TERRAIN

L'analyse comparative des projets de conservation contemporains montre que les agences de conservation ont adopté un modèle commun en ce qui concerne la participation des populations locales. Ce modèle comporte généralement quatre éléments de base : des comités de gestion, des activités de développement, un plan de zonage et le contrôle des activités locales.

a) La constitution de comités locaux de gestion

Actuellement, la plupart des projets de conservation initient des comités locaux de gestion (administrations locales ou individus) dans l'idée de favoriser :

- l'implication des populations dans la gestion du projet ;
- l'instauration et le respect, par les populations, de règles d'usage de l'aire protégée;
- la réalisation, par les populations, de projets de développement contribuant aux objectifs de la conservation.

b) La recherche de liens entre développement et conservation

Le concept de développement intégré, tel que conçu pour les projets de conservation, est sous-tendu par la nécessité de réduire la pression humaine sur le milieu. Il implique l'idée majeure de la modification des économies locales. Selon cette conception, plusieurs stratégies menées de front sont adoptées quant aux activités (de subsistance ou commerciales) existantes et ^ des activités importées :

- l'abandon graduel ou brusque de secteurs traditionnels et commerciaux, comme la chasse ;
- la compensation de ces mesures par l'introduction d'activités de substitution (remplacement de la chasse par l'élevage) ;
- la canalisation d'autres activités, comme l'agriculture et la cueillette, en périphérie des villages, et l'intensification de leur rentabilité sur des superficies restreintes par rapport aux usages locaux. Cela concerne notamment, en Afrique centrale, l'agroforesterie et des techniques agraires ;

- l'introduction du salariat et l'injection dans les économies villageoises de la rente tirée de l'exploitation capitaliste des ressources (taxes, droits de passage, etc., résultant des activités de recherche, du tourisme de vision et de la chasse sportive).

c) L'adoption de plans de zonage classiques

Le maintien des villages *in situ* a nécessité de modifier le statut légal de certaines aires protégées et d'envisager des solutions au niveau du zonage.

L'option couramment adoptée est de s'en tenir à une conception classique du plan de zonage en conservant le principe d'une vaste zone à protection intégrale (noyau central) à laquelle s'ajoutent une zone périphérique à exploitation villageoise (zone tampon) et, éventuellement, des zones destinées au tourisme de vision (de la faune spectaculaire comme le gorille en Afrique centrale) ou à la chasse sportive (zones dites de chasse villageoise de façon très ambiguë).

Selon cette conception :

- La zone à protection intégrale et les zones destinées au tourisme de vision, à la chasse sportive, sont interdites d'accès aux populations locales. Elles sont destinées à la recherche et au tourisme ;
- La zone à exploitation villageoise est soumise à des restrictions d'usage (respect des espèces protégées, restriction quant à l'emploi de certaines techniques) tout en étant destinée aux activités de subsistance.

Selon cette conception, le zonage et les règles d'usage légales qui en découlent, circonscrivent donc les conditions dans lesquelles le développement est souhaitable.

d) Le maintien d'une approche coercitive

Durant le mandat d'APFT, des équipes conséquentes d'anthropologues, de psychologues et d'agronomes sont intervenues dans une quinzaine d'aires protégées en Afrique centrale, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Cette expérience concerne des milliers de paysans pour lesquels la chasse et la pêche constituent une source de revenus importante et dont la subsistance dépend essentiellement des forêts préservées.

Parallèlement à la mise en place de l'approche participative, les méthodes répressives et paramilitaires héritées de la période conservacionniste précédente et du colonialisme continuent d'être appliquées.

Le principe du contrôle des zones à protection intégrale et des zones à exploitation villageoise par des patrouilles de gardes forestiers est adopté avec, à l'appui, le système d'amendes, d'emprisonnements, de saisies d'armes et de viande, ainsi que celui de l'arrachage des pièges. Des permis de chasse, de pêche et de cueillette sont octroyés dans

certaines conditions mais, en général, ils sont très coûteux et nécessitent des démarches administratives astreignantes.

Très souvent, la même fermeté est adoptée indistinctement pour la chasse de subsistance, la chasse commerciale et le grand braconnage, donc pour des chasseurs riverains et des chasseurs allogènes qui font des incursions dans les zones protégées. Des pêcheries et des plantations décentrées sont également contrôlées.

Outre le fait que, du point de vue des habitants des aires protégées, cette politique est antinomique par rapport à l'approche participative, le paradoxe de la situation actuelle est que la répression est généralement effective sur le terrain, tandis que tout ce qui relève de la gestion participative et du développement n'en est qu'au stade de projet ou de l'expérimentation.

Il existe donc un décalage temporel en ce qui concerne la mise en place des différentes composantes de la politique conservacionniste contemporaine. Ceci est d'autant plus paradoxal qu'il ne faut pas oublier que certains projets de développement intégré, comme celui de la GTZ, dans le Parc des Virunga en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre ; cf. aussi Nzabandora, volume géographique Congo du rapport APFT), sont implantés dans des aires protégées qui ont été gérées de longue date suivant des modalités répressives et où les mêmes populations auxquelles on propose aujourd'hui de participer à la conservation ont subi de lourdes pertes par le passé (terres, vies humaines, emprisonnement, etc.).



(*Cliché C.Aveling*)

La zone à protection intégrale et les zones destinées au tourisme de vision, à la chasse sportive, sont interdites d'accès aux populations locales. Elles sont destinées à la recherche et au tourisme.

3. LES IMPASSES DU MODÈLE PARTICIPATIF

L'expérience d'APFT auprès de projets de conservation, tant anglophones que francophones, nous a permis de constater que l'approche participative est encore loin de fournir des résultats probants sur le terrain. Au vu de l'importante littérature consacrée à cette problématique, il est clair qu'il existe un décalage entre le discours officiel des projets et ce que ceux-ci réalisent de fait.

A ce stade, il est donc impérieux de faire le constat des réalisations effectives et non plus, comme c'est souvent le cas, des résultats escomptés.

a) Les conflits entre les populations riveraines et les projets sont fréquents

La plupart des projets de conservation entretiennent des relations conflictuelles avec les populations locales. Les rapports souvent optimistes font rarement état de cette situation. Certes, certains projets mettent en place des structures de concertation et s'emploient à résoudre ces tensions mais, d'une façon générale, il s'agit encore d'un sujet sur lequel le discours de la gestion participative fait l'impasse.

La cause de ces conflits est le manque de concertation et de dialogues réels entre les populations et le projet. Les revendications des riverains portent avec constance sur des thèmes récurrents : le salariat dans le projet, les infrastructures routières, sanitaires et scolaires, le dédommagement quant aux dégâts causés par les animaux sauvages et tout ce qui relève de l'action répressive des services de conservation. En Amazonie, le droit à l'accès aux ressources fait également partie de ces revendications. Dans de nombreux cas, des élites et des personnalités politiques locales, régionales ou nationales manipulent les riverains afin d'atteindre des objectifs personnels (électorale comme économique) à travers l'enjeu que représente un projet dont le financement et l'impact régional en termes de développement potentiel sont importants.

La forme que prennent ces conflits est graduelle et varie selon les situations. Au départ, des tensions se manifestent lors de la prise de paroles à des réunions, particulièrement lorsque ce sont les vieux et les femmes qui se lèvent. Le second stade est celui de la rupture de dialogue de la part des riverains et du refus de participer aux réunions. Viennent ensuite les conflits ouverts portant atteinte aux biens matériels du projet (barrages sur les pistes, détérioration de constructions, vols, etc.), à l'intégrité physique du personnel (menaces à la machette, bastonnades, missions punitives, rébellion généralisée) ou au milieu naturel lui-même (massacre d'animaux emblématiques de la conservation). Dans le contexte institutionnel laxiste de certains pays, des aires protégées, pourtant gérées dans une perspective participative, peuvent être le théâtre de conflits meurtriers, tant du côté des riverains que des services de conservation.

b) L'implantation des aires protégées provoque la précarité

“ Vos enfants [vos animaux protégés] piétinent nos cultures. Si vous ne prenez pas soin de nous et que vous ne nous dédommangez pas, est-ce que ce sont vos animaux qui vont payer nos impôts et qui vont voter pour nos députés ? ” [Riverain (Réserve de Biosphère du Dja, Cameroun)]

Contrairement à une idée répandue, la gestion d'une aire protégée dans la perspective du développement intégré ne contribue pas nécessairement à l'amélioration des conditions de vie. Au contraire, le coût de la conservation peut être très lourd pour les populations qui, du jour au lendemain, sont privées d'une partie des retombées nutritionnelles et financières du secteur forestier.

Les alternatives proposées par les projets touchent peu de familles et ont rarement des effets immédiats, tandis que les conséquences des restrictions imposées sur les activités et sur les espaces normalement exploités contribuent progressivement à l'apparition de modalités d'exploitation non durable du milieu. Les conditions de vie sont parfois déplorables avec, d'une côté, l'obligation d'abandonner des activités de subsistance vitales pour lesquelles aucune alternative réaliste n'existe et, de l'autre, la répression très dure de la part des services de conservation.

Des micro-réalisations, comme dans le domaine de l'agroforesterie et des produits forestiers non-ligneux (PFNL), n'offrent pas de résultats immédiats, la production ne pouvant être attendue qu'à moyen, voire à long terme (agroforesterie) ou que périodiquement (PFNL). D'autres micro-projets, dans le secteur de l'élevage du petit gibier, par exemple, se soldent par des échecs cuisants durant l'existence du projet. La priorité donnée à certaines de ces alternatives est d'autant plus discutable que des études préalables, sur les conditions d'acheminement et sur les débouchés commerciaux, ne sont pas nécessairement réalisées et qu'il s'agit, pour la plupart, d'activités qui dépendent de fonds extérieurs et qui ne survivent pas au projet.

L'introduction du salariat n'apporte pas une solution réaliste à ce problème. Les riverains engagés dans le projet (guides, porteurs, manutentionnaires, chauffeurs, gardes, etc.) ne représentent souvent qu'une minorité par rapport à l'ensemble de la population. L'individualisme et les priorités locales sont tels que les salaires ne sont pas nécessairement investis dans les économies familiales pour satisfaire les besoins de subsistance existants. Ils sont plutôt consacrés à de nouveaux besoins (comme le mariage avec une épouse supplémentaire et l'acquisition de biens de consommation) dans un contexte où l'économie dite de l'ardoise (endettement) et la consommation excessive de boissons alcoolisées sont monnaie courante. Le pouvoir d'achat de quelques-uns provoque des effets secondaires pervers par rapport aux objectifs de la conservation. L'inflation du cours de la “ dot ” et des échanges de prestige est exemplaire à ce sujet. Il faut plus d'argent et de biens pour organiser un mariage, une circoncision ou des funérailles. Afin de s'aligner sur ces nouvelles contraintes sociales, les familles qui ne

bénéficient pas d'un revenu complémentaire se rabattent sur le secteur le plus rentable : le commerce illégal de viande de chasse. Lorsque le salariat prend de l'ampleur, comme c'est le cas en Guyane française, le phénomène participe à l'émergence de deux groupes distincts avec, d'un côté, les salariés qui abandonnent en partie les activités de subsistance et, de l'autre, les non-salariés, qui continuent ces activités et qui vendent leur production, leur force de travail et des objets traditionnels aux salariés. Des conflits apparaissent ainsi dans ces communautés villageoises, les non-salariés se sentant dépendants des salariés tout en enviant leur position.

D'autre part, l'augmentation de la densité animale soulève des problèmes en termes de production, de surexploitation du milieu, de qualité de vie et de sécurité. L'interdiction de la chasse, et du piégeage en particulier, occasionne une recrudescence de la présence animale en périphérie des villages et des pertes pour l'économie agricole. Les terres cultivées sont rapprochées du village pour permettre leur surveillance. Les cycles de rotation s'amenuisent, la terre finissant par s'épuiser. Dans certains cas, la circulation, près des villages, de la grande faune protégée, comme les gorilles, les éléphants et les buffles en Afrique centrale, expose les riverains à des accidents.

La superficie octroyée aux paysans dans le périmètre des zones à exploitation villageoise ou zones-tampons est quelquefois tellement réduite (bandes de 1 km, de 5 km, etc.) par rapport aux contraintes des économies locales (systèmes de rotation sur de vastes espaces) que, progressivement, celles-ci ne produisent plus suffisamment, tout en appauvrissant la terre et ses ressources. En Guyane et en Guyana, la sédentarisation, et parfois le manque de terre entraînent des conséquences agricoles du même ordre qui contribuent à l'appauvrissement des sols.

Enfin, les carences nutritionnelles et la dépendance monétaire vis-à-vis de denrées alimentaires importées ne sont pas rares. C'est incontestablement le cas, au Zimbabwe, dans certaines zones gérées par le projet CAMPFIRE, pourtant considéré comme le modèle de référence dans le domaine de la gestion participative (de Garine 1996). En Afrique centrale, la principale source de protéines (gibier) est progressivement remplacée par des aliments conservés en boîte ou surgelés. De même, les produits vivriers et de cueillette sont graduellement suppléés par du riz importé. La plupart du temps, les programmes de conservation ne font qu'accentuer des phénomènes préexistants, notamment dans le cas de populations confrontées à un important exode rural [Parc National de Monte Alen, en Guinée Equatoriale (Cayuela Serrano 1996, 1998a, 1998b) et Réserve de Faune de la Lopé, au Gabon (Angoué 1999a, 1999b)] ou tournées vers des activités de rente [orpaillage artisanal en périphérie du Parc National d'Odzala, en République Populaire du Congo (Lia & Gami 1995 ; Gami 1999)]. Cependant, ces situations nutritionnelles et sanitaires préfigurent certainement ce qu'il adviendrait si les objectifs des projets de conservation étaient atteints en termes de changement des habitudes alimentaires et de détournement de la pression humaine sur le milieu.

c) Les populations contribuent faiblement aux activités de développement

Les critères d'évaluation du degré de participation aux micro-réalisations varient d'un projet à l'autre. Les bilans les plus positifs sont diffusés. Les autres restent confidentiels et peu de rapports rendent compte d'une analyse de la situation. Quand un

projet atteste d'une avancée dans ce domaine, une lecture attentive montre qu'elle ne concerne jamais l'ensemble des familles. Des enquêtes de terrain révèlent également que, contrairement à ce qui est attesté dans les rapports, il n'existe parfois pratiquement aucune réalisation tangible.

D'après l'expérience APFT, les micro-projets de développement et les projets dits d'éco-développement se soldent globalement par des échecs. Ceux-ci s'expliquent au moins par quatre facteurs relevant du caractère non-prioritaire, peu rentable ou difficilement réalisable de ces activités, ainsi que de leur incompatibilité avec les conceptions locales de la nature.

Certaines activités proposées ne sont pas jugées comme prioritaires. Partout, les revendications locales portent plutôt sur les infrastructures (routières, sanitaires, scolaires), le salariat et en tous les cas sur des activités à rentabilité immédiate afin de compenser les dommages causés par les restrictions d'accès et d'usage qui découlent de la présence de l'aire protégée.

Dans des régions à taux élevé d'analphabétisme et où peu de ressortissants sont scolarisés, comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la prise en charge d'activités de type capitaliste (co-gestion du projet ou de magasins d'artisanat, etc.) est difficilement réalisable sans une solide formation préalable. Dans d'autres régions, où la population est âgée, l'introduction d'activités nouvelles (comme le maraîchage) n'intéresse personne, surtout lorsque la commercialisation *in situ* est impossible et lorsque cela implique de modifier les habitudes alimentaires. D'autres activités, comme la collecte, le portage et le conditionnement de produits forestiers non-ligneux, sont considérées comme trop laborieuses par rapport aux revenus escomptés.

Enfin, tout ce qui concerne le tourisme de vision est loin de couler de source. Il peut certes arriver que des villageois s'alignent sur la perception de la nature qu'en ont les biologistes et les zoologues en ne craignant pas, par exemple, de côtoyer des familles de gorilles, mais, d'une façon générale, les animaux sauvages sont perçus comme des bêtes dangereuses et les populations se sentent peu concernées par ce type d'activités.

4. ANALYSE DE LA CAUSE DES ÉCHECS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ À LA CONSERVATION

L'impasse dans laquelle se trouvent la plupart des projets de conservation vis-à-vis des riverains s'explique probablement à plusieurs niveaux : celui de la conception générale de la relation entre l'Homme et la nature, celui des stratégies de conservation elles-mêmes et celui des moyens consacrés aux sciences humaines.

a) La permanence de l'idéologie classique de la conservation

La récente volonté de la part des projets de conservation de ne plus expulser les villages mais, au contraire, de les maintenir dans leurs sites originels, au sein des aires protégées, n'implique pas pour autant une modification de la conception de l'Homme dans l'écosystème. Comme lors de la période conservacionniste précédente, le mythe de la nature vierge reste présent, de la même façon que la nécessité, pour atteindre les objectifs de la conservation, de *préserver* le milieu naturel de toute intervention humaine. Suivant l'ancienne perspective ethnocentrique et évolutionniste, les économies paysannes, du Sud, sont jugées potentiellement nuisibles. Or, il ne faut pas oublier, comme le signale Pierre Grenand, que les économies locales ne sont pas toutes “ nuisibles ” et “ peu durables ” et que, lorsque c'est le cas, c'est souvent le résultat de politiques coloniales (temps long) ou de politiques de développement (temps court).

Cela explique la persistance de plans de zonage classiques avec de vastes zones à protection intégrale. Cela explique également pourquoi les micro réalisations et les plans d'aménagement en général sont plutôt conçus sur le modèle occidental.

Les projets de conservation actuels ont souvent été initiés par des biologistes (c'est le cas, pour ne citer que ces exemples, du Parc du sud de la Guyane et du projet Crater Mountain en Papouasie-Nouvelle-Guinée) ce qui fonde l'idéologie conservacionniste classique dominante. Des présomptions non scientifiques sur la future détérioration du milieu naturel par les populations locales justifient des options en termes de conservation stricte. Même en l'absence de recensement fiable permettant de calculer avec précision les taux de croissance de la population humaine, l'argument démographique, par exemple, est fréquemment évoqué pour légitimer une approche préservationniste. Les propos tenus sur le cas du projet Crater Mountain, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont révélateurs à ce sujet : “ Cassowary populations are still strong, but the high rate of removal of cassowary chicks suggests a significant population crash might occur in a few years ...[and] an increasing population in the region will continue to have an escalating impact throughout the area ” (Johnson 1997: 396).

Les outils de compréhension du façonnement des paysages forestiers par l'intervention humaine ne sont pas employés par les cadres de la conservation. L'analyse des mécanismes locaux qui ont permis de maintenir jusqu'à présent intacts les écosystèmes des zones protégées est souvent menée de façon simpliste en invoquant, par exemple, la faible densité de population, l'emploi de techniques archaïques et des économies présumées autarciques. La modernité, accompagnée du spectre de la

démographie galopante et de la théorie des besoins, est considérée comme la principale menace. C'est oublier que les économies rurales sont insérées dans des réseaux d'échange très anciens et qu'elles sont toutes monétarisées depuis plus ou moins longtemps. C'est également occulter le fait que le syncrétisme de la tradition et de la modernité relève de la réalité observée par les sciences humaines et qu'il intervient dans les dynamiques d'exploitation du milieu.

En réalité, la présence des populations dans les aires protégées est tolérée (mode, pressions internationales, opportunisme financier), avec la conviction intime qu'elle est incompatible avec les principes fondateurs de la conservation. Certains ténors de la profession, comme Steve Gartlan (WWF-Cameroun), disent d'ailleurs tout haut ce que la plupart pensent tout bas : “ [...] the environmental problems in the world today [...] are a result of the hegemony and the dominance of the human race, which from a biological point of view now presents most of the characteristics of a weed species. It is ironic that we address the results of the human epidemic by looking at the needs of the infected organisms. All life has value, and all life has equal value. The conservation of biological diversity in and of itself is a valid goal whether or not the needs of human beings are met in the process ” (Gartlan 1998: 73).

b) L'absence de suivis socioéconomique et biologique

Très peu de projets gèrent les aires protégées à partir de suivis biologiques conséquents. Aucun d'entre eux ne mène des *monitoring* socioéconomiques exhaustifs sur les activités de subsistance et commerciales. Les *monitoring* dits socioéconomiques qui ont été menés jusqu'à présent portent sur le suivi des activités introduites ou contrôlées par le projet et non sur les activités de subsistance et commerciales existantes [cf. par exemple Johnson 1997 pour le projet Crater Mountain en Papouasie-Nouvelle-Guinée)]. Il est donc impossible, à l'heure actuelle, de faire un quelconque lien scientifiquement fondé entre la pression humaine tolérable par rapport au taux de reproductivité des ressources naturelles.

“...The park's approach ... has made local communities less responsible in their usual sustainable practice of natural resources management. It is clear that if the main intention of conservation initiatives is to improve local ecosystems, other models such as forest farming, watershed programmes, agro-forestry or even sustainable agricultural practices may be more adapted to diverse local circumstances ” (Ghimire & Pimbert 1997: 33).

La contribution du développement aux objectifs de la conservation, tel que conçue par les projets de conservation contemporains, n'est pas prouvée. Cette approche ne repose sur aucune analyse de la situation actuelle, pas plus que sur celle des effets induits par les projets. Elle relève simplement d'une intuition dont les fondements résident dans la perception ethnocentrique et évolutionniste des économies locales suivant la conception classique de la conservation. Cela explique pourquoi la mise en œuvre de l'approche participative et du développement intégré relève partout de l'expérimentation, les projets naviguant à vue et testant des hypothèses. Cela explique aussi en partie pourquoi même des projets qui existent depuis de nombreuses années rencontrent des difficultés pour finaliser leurs plans d'aménagement et de zonage.

Compte tenu de l'urgence par rapport au maintien d'une certaine qualité de vie

dans les aires protégées et du caractère vital des activités de subsistance pour des peuples dont l'existence dépend essentiellement du milieu naturel, il est important de dénoncer le manque d'éthique de cette démarche expérimentale.

c) Le manque de clarification dans la répartition des espaces

Ce qui intéresse au premier chef les populations résidant dans une aire protégée, est de savoir dans quelle mesure leurs libertés vont être contingentées, c'est-à-dire quelles vont être les restrictions de leurs nouvelles conditions de vie et où se situent les zones où elles vont pouvoir continuer d'exercer leurs activités sans courir le risque d'être contrôlées. Elles demandent ainsi souvent, en réunion, où se trouve(ra) la limite de " leur " forêt par rapport à celle " de la conservation ". Cette question est cruciale aux yeux des riverains. Or, une réponse claire n'y est pas toujours donnée, ce qui crée des malentendus, des frustrations, et qui contribue à envenimer les relations avec les services de conservation.

Comme l'indiquent Ghimire & Pimbert (1997: 33) : " In tropical landscapes, it is sometimes difficult to determine where the settlements end and where the forest begins. In such cases, the validity of conservation approach that seek to separate people from the surrounding ecosystems can easily be questioned ".

Dans la plupart des cas, l'adoption d'un plan de zonage prend des années, années durant lesquelles les populations vivent dans le flou par rapport à cette question, mais aussi avec la conviction que leur accès va être canalisé et limité. Certains projets adoptent une politique répressive qui ne correspond pas au zonage en vigueur, en étendant par exemple *de facto* la répression des activités locales en périphérie comme si celle-ci se trouvait dans la zone à protection intégrale (cf. Joiris (1998) sur ce décalage dans le cadre du programme ECOFAC en Afrique centrale).

Jusqu'à présent, aucun projet de gestion participative n'a produit des plans d'aménagement et de zonage qui prennent en compte l'intégralité des terroirs coutumiers dans les zones à exploitation villageoises ou zones tampons. L'adoption de critères standard, comme les bandes de 1 km ou de 5 km en Afrique centrale, constitue plutôt la tendance générale. L'instauration de zones tampons économiquement viables et durablement exploitables représente pourtant la condition *sine qua non* pour un développement local contribuant aux objectifs de la conservation.

Dans ce domaine, les travaux d'APFT sur les relevés de terroirs coutumiers (ECOFAC et CUREF en Afrique centrale), les relevés de zones de vie (Parc du sud de la Guyane) et, dans une moindre mesure, la reconnaissance des terres dites claniques (projet Crater Mountain en Papouasie-Nouvelle-Guinée) sont jugées comme sujettes à caution par le milieu conservacionniste. Les résultats d'études approfondies en terme de superficie sont revues à la baisse par des naturalistes participant à ces programmes, soit qu'ils appliquent des indices d'occupation de l'espace, soit qu'ils y opposent les résultats de prospections rapides, soit même qu'ils n'effectuent aucun relevé cartographique.

Dans un tel contexte, il va sans dire que l'élaboration de plans d'aménagement en collaboration avec les populations locales apparaît à bien des égards utopique, ce d'autant plus qu'en général, les cadres nationaux de la conservation et les ministères de tutelle n'admettent que depuis peu la nécessité d'une approche participative.

d) L'absence de réelles structures de concertation/négociation

La question de la représentativité des populations locales est un problème épineux sur lequel les projets font également souvent l'impasse. La performance des "comités de gestion", "comités villageois" et autres structures intégrant les riverains constituent certainement un des plus grands défis de la démarche participative en milieu forestier. La structure politique acéphale des sociétés forestières et le caractère fluide du *leadership* entrent pour une large part dans les difficultés rencontrées par les projets pour monter des comités de gestion réellement représentatifs. Le programme ECOFAC, en Afrique centrale, est confronté à ce problème avec la question des élites ; le Parc du sud de la Guyane rencontre des difficultés du même ordre avec la question amérindienne face aux élus locaux et à la communauté créole ; il en va de même pour le projet Crater Mountain en Papouasie-Nouvelle-Guinée en butte avec les réseaux d'alliance des sous-sections territoriales dites claniques. Il est ainsi nécessaire, dans ces contextes culturels très spécifiques, d'innover en observant la stratégies des acteurs et de s'adapter aux contraintes locales.

Dans les zones forestières, rares sont les comités de gestion qui sont opérationnels au point de permettre aux riverains de cogérer l'aire protégée. La gestion d'une aire protégée en présence des populations locales implique forcément un conflit d'intérêts entre, d'une part, le maintien de la biodiversité (conservation) et, d'autre part, la satisfactions des besoins des économies familiales (populations locales). Or, l'existence de ce conflit d'intérêts n'est pas pris en considération par les projets. De la part des projets de conservation, le déni de l'antagonisme qui est au fondement de la démarche participative constitue la principale source d'échec dans ce domaine.

La tendance actuelle est plutôt à l'imposition unilatérale des impératifs de la conservation intégrale validée par un processus de consultation populaire discutable.

“ The variables are so diverse and context-specific that similar initiatives elsewhere must be based on experimental learning and locally negotiated action, not on simplistic carbon copies of the CAMPFIRE programme ” (Ghimire & Pimbert 1997: 25).

Si les besoins et les attentes des populations sont bien répertoriés dans les rapports, leur prise en considération est rarement suivie d'effet. Les chefs de village et autres personnalités locales tendent bien de communiquer leur point de vue aux responsables en envoyant du courrier, mais celui-ci reste très souvent sans réponse. Les arguments et doléances des paysans sur la déprédation des cultures, par exemple, sont souvent jugés opportunistes et exagérés. La logique de la compensation dans laquelle se situent les populations en considérant qu'il est normal que le projet apporte “ le développement ” en compensation des pertes occasionnées par “ la conservation ” est considérée comme irrecevable.

Il existe rarement un dialogue entre biologistes et paysans sur leurs connaissances respectives de la forêt, celles des locaux étant généralement méconnues des scientifiques qui, comme Gartlan (1998: 242), considèrent que : “ Ce n'est ni réaliste ni responsable de remettre le rôle de protection de ces écosystèmes aux communautés locales qui n'ont ni les ressources ni l'instruction biologique pour pouvoir les gérer ”. L'expérience, en Guyane française, avec le Museum National d'Histoire Naturelle (Paris), dans le cadre des travaux de Pierre et Françoise Grenand, montre pourtant qu'il est intéressant de confronter le savoir des biologistes à celui des autochtones, des résultats féconds pouvant

être atteints dans ce domaine.

Par ailleurs, les moyens conséquents que certains projets déploient pour des campagnes de “ sensibilisation ” (à l’importance de la conservation) auprès des populations sont suivis de peu d’effet si celles-ci ne sont pas doublées de campagnes d’information (sur les objectifs du projet, le zonage, etc.). Compte tenu de l’importance vitale de ces informations, celles-ci sont considérées par les riverains comme devant être diffusées par les responsables des projets aux autorités locales (notables, vieux) et non par des employés en général jeunes, qui ne représentent pas la direction et qui de surcroît ne maîtrisent pas toujours les enjeux et les tenants-aboutissants desdits projets.

Compte tenu de l’imbrication des services de la conservation dans le staff des projets, le dernier problème réside dans le fait que c’est le même organe qui sollicite la collaboration des populations et qui réprime ces dernières.

Les stratégies en matière de gestion participative ne font l’objet d’aucune négociation. Elles sont imposées et elles sont définies sans tenir compte des limites au delà desquelles les économies familiales ne peuvent supporter davantage de restrictions économiques et spatiales. Cette manière autoritaire d’agir compromet de fait toute mise en place de réelles structures de concertation.

Cas d’école encourageant du “ sanctuaire à gorilles ” de la Lossi [Parc National d’Odzala, République Populaire du Congo]

L’exemple d’une réalisation positive dans le domaine de la gestion participative peut cependant nous éclairer sur la pertinence de l’approche participative. Malgré la terrible guerre civile qui sévit au Congo-Brazzaville, notre collègue, Norbert Gami (2000), a réussi, dans le cadre du Programme ECOFAC-Congo (UE/DG VIII), la mise en place d’une structure associative d’ayants droit villageois, qui bénéficie déjà des retombées d’activités touristiques engrangées avant la guerre. Son travail de longue haleine s’est basé sur une étude approfondie du milieu social et du foncier, sur une solide expérience en animation rurale, ainsi que sur la reconnaissance des ayants droit coutumiers dans la mise en place d’un processus de gestion aux côtés des autorités administratives régionales et nationales. Une partie du terroir coutumier, située à 20 km du village, est consacrée à l’habitation des gorilles, tandis que le reste des terres, non menacées par ces nouveaux venus, reste libre d’accès pour les activités de subsistance/commerciales. De son côté, le projet de conservation a donné à ce chercheur les moyens lui permettant d’allier au mieux la récolte de données conséquentes, un suivi de réunions répétées dans les villages et des contacts avec les autorités congolaises.

e) Le manque de moyens consacrés aux aspects socioéconomiques

D'une part, comme le souligne Ghimire (1994), " Even when certain financial provisions have been made for rural development component, much of the budget may be used for salaries, construction of office buildings, vehicle purchases, etc. ".

D'autre part, et plus grave encore, malgré l'accent mis sur le développement participatif dans les aires protégées, les moyens consacrés à tout ce qui concerne le " milieu humain " sont disproportionnés par rapport aux budgets destinés à l'écologie des plantes et/ou des animaux à protéger. Dans ces projets, les intervenants en sciences humaines sont en minorité. Les socio-anthropologues travaillent de façon ponctuelle, lors de mission d'appui ou d'enquêtes dans le cadre d'une thèse, bien après que les projets aient démarré sur le terrain. Les intervenants les plus assidus et les plus précieux, dans les villages, comme les " sensibilisateurs ", les " animateurs " ou les techniciens du développement et de l'animation rurale, ne sont pas suffisamment nombreux, pas suffisamment expérimentés et n'ont pratiquement pas d'audience dans les sphères de décision des projets. C'est là un paradoxe de plus dans le cadre d'une démarche qui, étant novatrice, devrait s'appuyer sur une dynamique pluridisciplinaire de haut niveau tout en mobilisant des moyens supplémentaires.

Dans certains cas, le problème réside moins dans l'existence de données socio-économiques, tout au moins de base, que *dans la capacité du projet à en faire la synthèse et à les intégrer dans ses termes de référence*. Au fur et à mesure que les projets progressent et qu'ils produisent des documents de travail déterminants, comme les plans d'aménagement, l'information concernant les populations est déformée, s'amenuise et finit par présenter la réalité de façon stéréotypée.

Il est impératif que des chercheurs qualifiés et expérimentés en sciences humaines soient associés à la conception de ces projets, à leur mise en place, à leur évaluation et à tout ce qui concerne l'aspect participatif et développement.



Cameroun - Korup NP - (Cliché H. Solly)

Il est impératif que des chercheurs qualifiés et expérimentés en sciences humaines soient associés à la conception de ces projets, à leur mise en place, à leur évaluation et à tout ce qui concerne l'aspect participatif et développement.

5. CONCLUSIONS

Tel qu'expérimenté sur le terrain, le projet participatif soulève donc de nombreux problèmes. Ceux-ci peuvent être résumés en trois points principaux.

Ce que les projets de conservation réalisent dans les faits relève de deux approches paradoxales, tout au moins du point de vue des populations. En effet, nous avons vu que les agences de conservation mettent en place des activités dans le secteur des comités de gestion et des activités de développement, tout en maintenant une structure coercitive avec des plans de zonage classiques et un arsenal répressif. Nous avons souligné que ce paradoxe est renforcé par le fait que la composante participative (comités de gestions, projets de développement) est généralement peu, voire pas, opérationnelle, tandis que le dispositif coercitif (plan de zonage et campagnes de répression classiques) est fonctionnel dès la mise en place des projets. Ceci explique sans doute en grande partie l'existence de conflits récurrents entre les riverains et les projets, ainsi que la faible contribution des populations locales aux projets de développement. Nous avons enfin insisté sur le fait que le manque de clarification dans la répartition des espaces (zonage) constitue un problème majeur puisqu'il est source de conflits et de précarité.

Concernant le caractère peu opérationnel du dispositif participatif (comités de gestion) et de développement intégré (activités de développement), le premier constat est qu'il s'agit d'un sujet tabou dans la littérature spécialisée (rapports de projets). Les difficultés rencontrées sont occultées plutôt qu'analysées, tout au moins au niveau des projets sur le terrain. Le second constat est que les cadres de la conservation ne disposent pas encore de moyens suffisants pour traiter ces problématiques de manière efficace. Nous avons vu que les moyens mis en œuvre sont très limités par rapport à ceux consacrés aux autres secteurs de la conservation. Le troisième constat est que l'idéologie classique de la conservation est encore dominante (théorie selon laquelle la conservation ne peut s'effectuer qu'en l'absence des locaux) et que, fondamentalement, il n'existe pas une réelle volonté d'impliquer les populations locales dans la gestion des aires protégées. Par ailleurs, suivant les préceptes évolutionnistes et ethnocentriques de cette idéologie, il est clair que les dispositifs participatifs et de développement mis en place sont des dispositifs calqués sur le modèle occidental. Trente ans de développement aux résultats mitigés ont pourtant largement eu le temps de démontrer qu'une approche qui ne se base pas sur les savoir-faire locaux, techniques mais aussi sociaux, est vouée à l'échec.

c) Il n'est pas prouvé que le dispositif participatif (comités de gestion) et de développement intégré (activités de développement) contribue efficacement aux objectifs de la conservation. Nous avons montré qu'il n'existe pas de suivi socio-économique au sein des aires protégées et qu'il n'est donc pas possible, à l'heure actuelle, d'évaluer le seuil de tolérance des activités humaines par rapport aux ressources. De toutes les remarques qui précèdent, celle-ci est sans doute la plus lourde de conséquence quant à la faisabilité du modèle participatif.

En conclusion, si l'on se réfère aux paradigmes des trois approches conservationnistes actuelles (voir tableau ci-dessous), le modèle participatif - que certains, comme Blaikie & Jeanrenaud (1997), appellent *populist* en anglais - semble plutôt résulter d'un compromis entre la tradition conservationniste classique et l'approche dite " néo-libérale ", que du modèle participatif en soi.

Les trois paradigmes conservationnistes contemporains (adapté à partir de Blaikie & Jeanrenaud 1997: 61)

	Approche classique	Approche « populiste »	Approche néo-libérale
Comportement des riverains	Ignorant, irrationnel	Utilisateur rationnel du milieu	Rationnel, égocentrique
Causes des problèmes environnementaux	Mauvaise gestion par les populations	Mauvaise gestion par l'Etat, les sociétés privées, etc.	Faiblesses de la gouvernance gouvernementale
Prescriptions techniques	Solutions environnementales	Solutions socio-économiques	Solutions économiques
Prescriptions institutionnelles	Centralisation de type 'top-down', coercition, protection intégrale des aires protégées	Participation de type 'bottom-up', libéralisation, protection modulée des espaces protégés	Rentabilisation capitaliste des ressources naturelles et détournement des activités destructrices

La récente volonté de la part des projets de conservation de ne pas expulser les riverains, mais au contraire de les maintenir dans leurs villages, au sein des aires protégées, n'implique pas pour autant une modification de la conception classique du rôle de l'Homme dans l'écosystème. Comme pour l'approche conservationniste classique, le comportement des riverains est considéré comme étant *a priori* " ignorant, irrationnel " et responsable des problèmes environnementaux.

Partant de ces présupposés, les solutions techniques et institutionnelles envisagées dans le cadre de l'approche participative mettent l'accent sur le détournement de la pression humaine plutôt que sur *la mise en place d'une utilisation rationnelle du milieu*. De plus, ces actions relèvent de modèles importés s'inspirant de l'économie capitaliste (approche néolibérale) qui, nous le savons pourtant, sont moins performants que les modèles locaux dans des contextes culturels différents du nôtre.

6. RECOMMANDATIONS

Nous rappellerons l'opinion de Ghimire & Pimbert, “ ... the integrated conservation development concept must approach the issue from the complex socio-cultural, economic and political angle rather than consider it as a mere means to vindicate narrow species-protection intents. More financial resources, matched with suitable expertise, must be made available to any concerted rural development initiative. Organisational cultures must nurture long-term visions and compassion for people, especially the weak and vulnerable ” (1997: 35).

a) Ne pas adopter l'approche participative et du développement intégré dans n'importe quelle situation

“ Il est clair qu'une gestion des ressources naturelles par la communauté peut jouer un rôle dans la conservation de la biodiversité, mais il est possible que ce rôle soit bien plus limité qu'il n'en est généralement admis par les agences, telles que le WWF, l'UICN et la Banque Mondiale. Les communautés peuvent jouer un rôle, là où elles sont très fortes et intactes, où l'immigration (ou l'émigration) est contrôlée et où il existe des ressources valorisables dans le monde extérieur qui puissent être contrôlées de manière durable ” (Gartlan 1998: 239).

Quoiqu'opposés, les partisans d'une orthodoxie préservationniste réticente par rapport à l'approche participative et les partisans d'une approche participative responsable en arrivent aux mêmes conclusions réalistes. L'approche participative est aberrante dans certaines situations, notamment dans le cas :

- de zones trop peuplées, soumises à trop de pressions extérieures ;
- de pays dont le régime politique est dictatorial et où il n'existe pas de liberté d'expression ;
- d'aires protégées qui ont déjà fait l'objet d'une répression très dure, où les villages ont été déplacés et où les relations entre les populations et les projets sont minées.

Dans certaines situations de ce type, mieux vaudrait déplacer les villages plutôt que de les maintenir *in situ*. Cependant, il conviendrait alors, comme en Europe, de planifier ces opérations en concertation avec les villageois et de dédommager substantiellement ces derniers. Les méthodes militaires (villages incendiés, déplacements forcés) employées jusqu'à présent sont des pratiques condamnables qu'il faut dénoncer.

b) Concevoir un outils de gestion permettant d'apprécier le seuil d'exploitation tolérable par rapport aux taux de reproductivité des ressources naturelles

- Mener des suivis biologiques et socio-économiques dans les aires protégées actuelles ; consacrer plus de moyens à la recherche appliquée à la gestion des aires protégées.
- Entreprendre des suivis biologiques : pas seulement de la grande faune, mais aussi des animaux/plantes témoins de l'état des ressources et notamment de celles qui sont utilisées par les populations pour leur subsistance et leurs activités commerciales ; faire le bilan des recherches actuelles dans ce domaine; interpréter les résultats par rapport aux terroirs villageois (espace vital des riverains) et aux zones exploitées par les braconniers (cartes).
- Entreprendre des suivis socioéconomiques : pas seulement sur la chasse, ni dans le cadre des relevés de patrouilles qui ne permettent pas d'apprécier si les campements de chasse se trouvent dans les terroirs villageois ou en dehors et qui ne sont pas suffisamment précis sur l'origine des chasseurs ; pas seulement sur les activités de développement ou de gestion participative introduites par les projets, mais sur les économies de subsistance et commerciales des communautés riveraines et extérieures à la zone (vrais braconniers) ; auprès des riverains, suivi d'unités socioéconomiques de base échantillon dans le périmètre des terroirs villageois, analyse à l'échelle des économies familiales (revenus/besoins) ; auprès des chasseurs extérieurs à la zone, remonter les filières, analyse à l'échelle des structures commerciales.
- Recouper les données biologiques et socioéconomiques de façon à estimer des tendances suivant une typologie de contextes valables pour le milieu forestier dense et humide en Afrique centrale, dans les Caraïbes et dans le Pacifique ; perspective comparative nécessaire au niveau régional pour envisager une typologie exhaustive en fonction du contexte (proximité de l'orpaillage, de l'exploitation du bois, de grands braconniers, en condition de guerre, etc.) et des caractéristiques des économies locales (chasseurs-cueilleurs, extractivistes, essarteurs-chasseurs, etc.).

c) Envisager les appuis/contrôles/alternatives nécessaires pour que les économies locales ne dépassent pas le seuil d'exploitation tolérable par rapport aux taux de reproductibilité des ressources naturelles

- Tout préalable à la cogestion d'une aire protégée devrait résider : 1) dans l'évaluation des seuils d'exploitation (monitoring) ; 2) dans la négociation, avec les communautés locales, de compromis réalistes par rapport aux besoins des économies familiales et aux conditions impérativement nécessaires à la régénération du milieu.
- Cette option est complètement différente de la perspective actuelle, car elle repose sur la prise en considération des terroirs villageois dans les plans de zonage et d'aménagement et donc sur le maintien des activités existantes, y

- compris celles de la chasse de subsistance ou commerciale et du piégeage.
- Pour maintenir une chasse commerciale, il faut définir quel taux de prélèvement est durable et quels sont les modes de prélèvement viables (quotas, techniques de chasse).
 - Il est également nécessaire de favoriser le contrôle de l'accès aux zones à exploitation villageoise par les villageois eux-mêmes, appuyés par les services de la conservation (comités de vigilance comme au Cameroun, etc.)
 - Les représentants des sciences humaines devraient systématiquement participer à la préparation des plans d'aménagement dans lesquels les zones accessibles aux villageois et les règles d'accès/d'usage sont stipulées – tout comme, rappelons-le, les représentants des villageois eux-mêmes.



Gorille mâle au dos argenté. (cliché Dejace)

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, D. & R. Grove** (Eds.). 1987. *Conservation in Africa: People, policies and practice*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Blaikie, P. & S. Jeanrenaud**. 1997. Biodiversity and human welfare. In *Social change & Conservation. Environmental Politics and Impacts of National Parks and Protected Areas*, Ghimire K. B. & M. P. Pimbert, eds., 46-70. London : UNRISD.
- Borrini-Feyerabend, G.** 2000. *Co-management of natural resources: Organizing, negotiating and learning by doing*. Youné : IUCN.
- Buckingham-Hatfield, S. & S. Percy**. 1999. *Constructing local environmental agendas. People, places + participation*. London – New York : Routledge.
- Chambers, R.** 1992. *Rural appraisal: Rapid, relaxed and participatory*. Brighton : Institute of Development Studies (Discussion Paper 311).
- Chambers, R.** 1993. *Challenging the professions: Frontiers for rural development*. London : IT Publications Ltd.
- Colchester, M.** 1997. *Salvaging nature: Indigenous peoples and protected areas*. In *Social change & Conservation. Environmental Politics and Impacts of National Parks and Protected Areas*, Ghimire K.B. & M.P. Pimbert, eds., 97-130. London : UNRISD.
- de Garine, I.** 1996 (January). *Cultural aspects of man-animal relations in Nyaminyami (Zimbabwe)*. Bruxelles : Field trip APFT report, CIRAD, IFRA.
- Dicum, G. (Ed.)**. 1995. *Local heritage in the changing tropics: Innovative strategies for natural resource management and control*. New Haven : Yale University (*Bulletin Series. Yale School of Forestry and Environmental Studies* 98).
- European Commission**. 1999. *Parks for biodiversity: Policy guidance based on experience in ACP countries*. Bruxelles : EC.
- Gartlan, S.** 1998. Falling between two stools: the false promise on sustainable development. In *Communities and sustainable use pan-African perspectives. Proceedings of the pan-African symposium on the sustainable use of natural resources and community participation Harare, Zimbabwe, June 1996*, Christoffersen N., B. Campbell & J. du Toit, eds., 72-78. Harare-Cambridge : UICN.
- Ghimire, K. B. & M. P. Pimbert**. 1997. Social change and conservation: An overview of issues and concepts. In *Social change & conservation. Environmental politics and impacts of national parks and protected areas*, Ghimire K. B. & M. P. Pimbert, eds., 1-45. London : UNRISD.
- Gray, A.** 1991. *Between the spice of life and the melting pot: Biodiversity conservation and its impact on indigenous peoples*. Copenhagen : IWGIA(Document 70, August).
- Guijt, I.** 1998. Participatory monitoring and impact assessment of sustainable agriculture initiatives. *SARL Discussion Paper* 1 (July).
- Joiris, D. V.** 1997. La nature des uns et la nature des autres : mythe et réalité du monde rural face aux aires protégées d'Afrique centrale. In *Les peuples des forêts tropicales : systèmes traditionnels et développement rural*, Joiris D. V. & D. de Laveleye, eds., 95-103 (= *Civilisations* 44(1-2)).
- Lewis, C. (Ed.)**. 1996. *Managing conflicts in protected areas*. Gland-Cambridge : IUCN.
- Owen Harrop, D. & J. Ashley Nixon**. 1999. *Environmental assessment in practice*. London-New York : Routledge.
- Pimbert, M. P. & J. N. Pretty**. 1995. Parks, people and professionals: Putting “participation” into protected area management. In *Social change & conservation. Environmental politics and impacts of national parks and protected areas*, Ghimire K. B. & M.P. Pimbert, eds., 271-297. London : UNRISD.
- Weber, J.** 1998. Perspectives de gestion patrimoniale des ressources renouvelables. In *Quelle politique foncière en Afrique rurale ?*, Lavigne Delville P., éd., 534-552. Paris : Kathala/Coopération Française.

Weber, J., J. Butler & P. Larson (Eds). 2000. *Indigenous peoples and conservation organizations. Experiences in collaboration.* Gland : WWF.

Wells, M. & K. Brandon. 1992. *Peoples and parks. Linking protected area management with local communities.* Washington, D. C. : B/WWF/ASAID; The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank.

Ecofac

Angoué, C. 1999a. *Les changements sociaux dans la Réserve de Faune de la Lopé (Gabon).* Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Faculté des sciences sociales, politiques et économiques.

Angoué, C. 1999b. Une gestion du milieu selon les rapports historiques et économiques de l'homme à la terre dans la réserve de faune de la Lopé (Gabon). In *L'homme et la forêt tropicale*, Bahuchet S., D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht, eds., 477-485. Châteauneuf de Grasse : Ed. de Bergier.

Cayueta Serrano, N. 1996. *Analisis de la percepción del Parque Nacional de Monte Alen por la población local : poblado de Engong. Guinea Ecuatorial.* Bruxelles : Informe de misión para APFT.

Cayueta Serrano, N. 1998a (avril-juin). *Dinamica de ocupación y utilización del medio en el Parque Nacional de Monte Alen (PNMA) : estudio de caso, poblado de Engong Cdo.* Informe de misión para AGRECO GEIE (Proyecto ECOFAC-Guinea Ecuatorial).

Cayueta Serrano, N. 1998b (octobre-décembre). *Dinamica de ocupación y utilización del medio en el Parque Nacional de Monte Alen (PNMA) : estudio de caso, poblado de Engong Cdo. Seguimiento Estacional.* Informe de misión para AGRECO GEIE (Proyecto ECOFAC-Guinea Ecuatorial).

Enyengue Okoa, A. C. 1999. *Cheminement vers la négociation des modalités de la gestion participative des ressources naturelles de la Réserve de Biosphère du Dja.* Rapport final.

Gami, N. 1999. Les activités humaines dans les terroirs coutumiers face aux plans d'aménagement des aires protégées : le cas du Parc National d'Odzala (Congo-Brazzaville). In *L'homme et la forêt tropicale*, Bahuchet S., D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht, eds., 467-476. Châteauneuf de Grasse : Ed. de Bergier.

Gami, N. 2000. *Création du sanctuaire de gorilles de Lossi (cogestion, valorisation de la ressource gorille à travers le tourisme par les ayants droit) : expérience pilote de gestion participative et de développement.* Rapport final AGRECO-CTFT (Projet ECOFAC-Congo).

Joiris, D. V. 1996 (mars). *Synthèse régionale des expertises anthropologiques réalisées de 1993 à 1996 dans le cadre de la première phase du programme ECOFAC au Cameroun, Gabon, Congo et en RCA.* Libreville : Rapport AGRECO-CTFT (Projet ECOFAC).

Joiris, D. V. 1998. The importance of customary land for conservation: Cases within the ECOFAC Programme in Cameroon, Gabon, Congo and the Central African Republic. In *Communities and sustainable use pan-African perspectives. Proceedings of the pan-African Symposium on the sustainable use of natural resources and community participation Harare, Zimbabwe, June 1996*, N. Christoffersen, B. Campbell & J. du Toit, eds., 114-119. Harare-Cambridge : UICN.

Joiris, D. V. 1999a. Suivi de l'équipe des facilitateurs pour la préparation de conventions entre les riverains de la RFD et le MINEF (projet de plan de gestion). Bruxelles : Rapport interne APFT/AGRECO-GEIE (projet ECOFAC-Cameroun).

Joiris, D. V. 1999b. *Quel bilan après cinq ans d'expérience des sciences humaines auprès d'ECOFAC ?* Draft du compte rendu du séminaire organisé par APFT à Libreville du 14 au 18 avril 1999.

Lia, C. & N. Gami. 1995 (décembre). *Etude du milieu humain du Parc National d'Odzala : le village de Bossouaka (troisième rapport intermédiaire).* Rapport AGRECO-CTFT (Projet ECOFAC-Congo).

Parc du sud Guyane

Décret n° 87-267 du 14 avril 1987. *Journal Officiel de la République française* 16 avril 1987 : 4316-20.

Deviers, D. 1995 (octobre). *Mission pour la création du parc de la Forêt Tropicale Guyanaise. Troisième rapport d'étape sur l'avancement de la mission. Proposition d'avant-projet de Parc de la forêt Tropicale Guyanaise.* Préfecture de la Guyane, Direction générale de l'Environnement.

- Grenand, F. & P. Grenand.** 1991. *Entrevue avec M. Jarre, Directeur des services fiscaux, Cayenne, 16 décembre 1991.*
- Grenand, P. & F. Grenand.** 1993 (mai). *Terres amérindiennes de Guyane. Propositions de délimitation par zone. Jeu de six cartes dressées en 1988, remarques actualisées en mai 1993.*
- Grenand, P.** 1993. *Commentaires sur le "Premier rapport d'étape : Objectifs et grandes orientations, Dominique Deviers, 1993"*. Note rédigée en tant que Membre du Comité de Pilotage du Projet de Parc du Sud, Mission pour la création du parc de la Forêt Tropicale Guyanaise.
- Grenand, P.** 1993 (novembre). *Impact de l'orpillage sur l'homme.* Communication présentée au colloque L'or en Guyane. Cayenne.
- Grenand, P.** 1995. Guyane française. Le Parc de la Forêt Tropicale et les Amérindiens. *Journal de La Société des Américanistes* 81 : 294-298.
- Grenand, P.** 1996. *Les Amérindiens des Guyanes. Situation contemporaine.* Carte ethnique.
- Grenand, P., F. Grenand & F. Ouhoud-Renoux.** 1995 (octobre). *Lecture et commentaire du Troisième Rapport d'Etape Proposition de Parc de DEVIERS Dominique, DIREN, Cayenne, notes strictement confidentielles.* Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale guyanaise.
- Grenand, P.** 1996 (janvier). *Le projet APFT dans les Guyanes. Réflexions préliminaires à l'usage de l'équipe Guyanes.* Document interne du programme européen CCE-DG VIII "Avenir des Peuples des Forêts Tropicales".
- Grenand, P.** 1996 (juillet). *Le parc du sud et les hommes.* Note rédigée en tant que membre du Comité de Pilotage du Projet de Parc du Sud, Mission pour la création du parc de la Forêt Tropicale Guyanaise.
- Grenand, P.** 1995 (novembre). *Remarques concernant les propositions de délimitations du Projet de Parc de la forêt tropicale guyanaise.* Note rédigée en tant que membre du Comité de Pilotage du Projet de Parc du Sud, Mission pour la création du parc de la Forêt Tropicale Guyanaise.
- Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale guyanaise.** 1994 (novembre). *Premières propositions pour un projet de Parc de la forêt tropicale guyanaise.* Préfecture de la Guyane : Direction générale de l'Environnement.
- Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale guyanaise.** 1995 (décembre). *Petit atlas du sud guyanais. Etude préalable à la création du Parc de la forêt tropicale guyanaise.* Préfecture de la Guyane : Direction générale de l'Environnement, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts.
- Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale guyanaise.** 1999 (janvier). *Parc de la Guyane. Synthèse des travaux. Propositions pour un avant-projet.* Direction Régionale de l'Environnement.
- Note de 1996 sur les droits d'usage collectifs constatés dans le sud de la Guyane.* Champ d'application du Décret 1987.
- Crater Mountain**
- Ellis, D. M.** 1996b. The future of tropical rainforest peoples: environmental anthropology and 'community-based conservation'. Note APFT, décembre ; *Crater Mountain Update*, décembre ; *Diwai*, newsletter environmental de la GTZ, avril 1997.
- Ellis, D. M.** 1997. *'Mipela i no save long pasin bilong ol logging kampani'. Procedure to follow for landholders uncertain about agreements made concerning logging on their land.* Note APFT destinée aux habitants de Haia et aux ONGs.
- Ellis, D. M.** 1997. Notes to accompany 'Procedure to follow for landholders uncertain about agreements made concerning logging on their land': Some suggestions about use of pictures and other measures to turn this into a useful 'awareness' document to help landholders. Note APFT destinée aux ONG de conservation impliquées à Crater Mountain comme la RCF et le GTZ Landowner Awareness Project.
- Ellis, D. M.** 1999a (mars). *Integrating local social concerns into project design and management for the Papua-New-Guinea Eco-Forestry Programme.* Rapport d'évaluation APFT sur les termes de référence du programme: Papua-New-Guinea Eco-Forestry Programme (DG VIII).

- Ellis, D. M.** A paraître (septembre 2000). 'What is 'wildlife'?: The importance of local history in development and conservation in the Pio-Tura region of Papua-New-Guinea'. In *Custom, conservation and development in Melanesia*, Filer C., éd. Canberra : Australian National University; Port Moresby : National Research Institute of Papua-New-Guinea.
- Ellis, D. M.** 1996a. *Application to undertake field research in Papua-New-Guinea*.
- Ellis, D. M.** 1997a. *Life in the forest, past, present and future: the documenting of history, culture and subsistence with Pawaia people*. Note APFT, septembre.
- Ellis, D. M.** 1997b. *Feedback and suggestions to RCF staff*. Note APFT, septembre.
- Ellis, D. M.** 1998. *Crater Mountain Wildlife Management Area Project*. Draft, janvier.
- Ellis, D. M.** 1998. *Memorandum*. Note destinée à l'équipe RCF-PNG, 19 mai.
- Ellis, D. M.** 1999b. Being 'Pawaia' in a world of international 'development' and 'conservation' In *Rapport APFT, Atelier Bruxelles 15/18-01* : 63-4. Bruxelles : APFT.
- Ellis, D. M.** 1999c. Representations of local people by practitioners of conservation and small scale timber harvesting in Papua-New-Guinea. In *L'homme et la forêt tropicale*, Bahuchet S., D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht, eds., 99-112. Châteauneuf de Grasse : Ed. de Bergier.
- Johnson J., P. Igag, R. Bino & P. Hukahu.** 1998. *Linkages between conservation and development ? Preliminary results from an ICDP in Highlands of Papua-New-Guinea*. Communication présentée à la réunion annuelle de la Society for Conservation Biology *Applications of Science to Integrated Conservation and Development Projects*. Sydney, Macquarie University, 14-16 juillet.
- Johnson, A.** 1997. Processes for effecting community participation in the establishment of protected areas: A case study of the Crater Mountain Wildlife Management Area. In *The political economy of forest management in Papua-New-Guinea*, Filer C., éd., 391-428. Papua-New-Guinea : The National Research Institute ; London : The International Institute for Environment and Development.
- Note APFT/RCF-PNG.** 1997 (7 novembre). *Urgent need for food aid for Pawaia people*.
- RCF.** 1999 (19 janvier). *Draft of RCF's Terms of Reference 1999-2001 for the Crater Mountain Wildlife Management Area (PNG)*. The crater Mountain Wildlife Management Area (<http://math240.lehman.cuny.edu/crater/CraterMt.html>).
- Sekham, N. & S. Miller (Eds).** 1996. *Papua-New-Guinea country study on biological diversity*. A study prepared by the Department of Environment and Conservation, Conservation Ressource Centre and the Africa Centre for Resources and Environment (ACRE) with the funding from the United Nations Environment Program (UNED).



Forêt - Cameroun - (cliché E. Dounias)

Aujourd'hui, les progrès de la science génétique ont apporté une autre vision : la forêt tropicale n'est plus "poumon de la terre" mais "berceau génétique de l'humanité à venir", "réserve de biodiversité", ou "berceau de molécules"!



Vue de la forêt le long d'un de ces chemins d'accès le long desquels les hommes tirent avec des chaînes et des cordes les troncs des arbres abattus. Vinimo Kilimeri - Vanuatu - (cliché P. Sillitoe)

POUR UNE "ÉCOLOGISATION" DU DROIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Florence BRUNOIS

Avec la participation de:

Françoise Aubaile, Serge Bahuchet, Sophie Bouly de Lesdain, Stéphanie Carrière, Anne Delorme, Marc Dethier, Marianne Elias, David Ellis, Christian Leclerc, François Ouhoud-Renoux, Jean-François Orru, Nieves Cayuela Serrano, Hilary Solly, Cédric Vermeulen.

INTRODUCTION

Quelque neuf cents conventions internationales forment le corpus juridique du droit international de l'environnement. Par le nombre de ses instruments, ce nouveau droit, à peine trentenaire, peut impressionner. Mais qu'en est-il de sa réelle effectivité ?

La préservation de l'environnement est aujourd'hui au cœur des préoccupations de la doctrine et des praticiens (Imperiali 1998:7 ; Kiss 1998:3). Tous s'accordent à reconnaître que le droit international de l'environnement constitue un "droit mou", "aux normes vagues et indéterminées". Le titre complet de la Déclaration du Sommet de Rio (1992) sur les forêts ne dément pas cet aveu : "Déclaration de principes, *non juridiquement contraignante*, mais faisant autorité pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts". Depuis 1992, la déforestation des forêts tropicales n'a guère fléchi ! La Convention sur la diversité biologique, adoptée par 157 États, n'impose pas davantage de dispositions obligatoires, ni une régulation internationale quant à l'appropriation "juste et équitable" des ressources biogénétiques ; et la bio-piraterie n'a, elle non plus, guère fléchi !

Les raisons de cette faiblesse paraissent diverses. Pour certains juristes "la cause première de l'inefficacité du droit de l'environnement ne doit pas être cherchée dans le droit de l'environnement lui-même" mais "parce qu'il est en contradiction avec des normes plus puissantes, qui organisent et protègent les différentes activités destructrices de la diversité biologique" (Hermitte 1990:33). Le droit de l'environnement serait ainsi devenu "un système d'octroi de permis de polluer" (Ost 1995:111) .

Pour d'autres, les raisons sont essentiellement politiques. Elles consistent soit dans la lenteur de la mise en place des instruments de ratification des traités, soit dans le refus de subir une atteinte au principe de la Souveraineté (Kiss 1998 ; Sand 1992).

Mais, quelles que soient leurs natures, ces raisons participent unanimement au constat que "les innombrables incohérences ne sont que le reflet de l'incapacité de nos sociétés à conjuguer réellement environnement et développement", désormais confondus en un concept unique institué par l'Agenda 21 de la Déclaration de Rio : le développement durable.

1. CRISE JURIDICO-ÉCOLOGIQUE OU CRISE DU RAPPORT À LA NATURE ?

Au regard de l'urgence écologique, de la conscience de l'élargissement de la chaîne causale de nos actes à la planète entière, l'inefficacité du droit de l'environnement, pressenti comme "l'avenir du Droit International" (Kiss 1985), interpelle fortement les plus grands théoriciens du droit.

Selon François Ost, directeur du CEDRE (Centre d'étude du Droit de l'Environnement), et de l'Académie Européenne de Théorie du Droit, cette crise juridico-écologique est "d'abord et surtout crise de notre représentation de la nature, crise de notre rapport à la nature... , tant que n'aura pas été repensé notre rapport à la nature, nos efforts seront vains comme en témoigne la très relative effectivité du droit de l'environnement, la très modeste efficacité des politiques publiques en ce domaine" (1995:9); nous ajouterons, "comme en témoignent les nombreux effets 'pervers' qu'ont rencontrés les chercheurs APFT dans les projets de développement auprès des peuples des forêts tropicales des trois continents - Afrique, Pacifique, Caraïbes".

En effet, parce que leur territoire recèle à lui seul plus de 50 % des ressources biologiques de notre planète encore préservées, ce qui représente le plus grand réservoir "concentré" de biodiversité, les peuples des forêts tropicales n'ont été et n'ont de cesse d'être aux prises avec des programmes de développement de conservation ou d'exploitation du milieu, avec des législations nationales et conventions internationales qui leur imposent, sans souci de cohérence, leurs propres perceptions de la nature, leurs propres idées du rapport que les hommes doivent entretenir avec elle, et ce, selon leurs propres préoccupations et prises de conscience du moment. Deux concepts expliquent cette situation.

Reconnue hier, comme le "poumon de la terre", il s'agissait à tout prix de conserver le "souffle de vie" de la forêt, de mettre en réserve toutes les espèces et de mettre sous réserve ses habitants humains jugés alors comme néfastes à la biodiversité. Les populations forestières, montrées du doigt par la communauté internationale, se virent interdire l'accès à certains espaces de leur territoire traditionnel et de pratiquer les nombreuses activités forestières qui avaient pourtant largement contribué au maintien de la diversité biologique ! Des conventions internationales, telle celle du CITES (Convention on International Trade in Endangered Species - Washington) s'imposaient dans leur quotidien en prohibant la chasse de certaines espèces qu'elles avaient déclaré en voie d'extinction, sans égard aux conséquences qu'une telle interdiction pouvait avoir sur la régénération de l'écosystème local. Des effets déplorables s'ensuivirent : le braconnage externe s'intensifiait au détriment des populations locales et de l'environnement !

Aujourd'hui, les progrès de la science génétique ont apporté une autre vision : la forêt tropicale n'est plus "poumon de la terre" mais "berceau génétique de l'humanité à venir", "réserve de biodiversité", ou "berceau de molécules"! Il n'est plus question de préserver l'écosystème forestier et les espèces mais les molécules non encore identifiées qu'elles renferment. Cette transformation conceptuelle sera entérinée par la Convention

sur la biodiversité (Rio, 1992). "Son texte est symptomatique de la réduction du concept de diversité biologique à celui de ressources génétiques" (Aubertin et Vivien 1998), dont d'ores et déjà, le potentiel financier de l'exploitation est évalué à 900 milliards de dollars ! Les enjeux de la biodiversité sont à présent fantastiques (!) relevant surtout de l'économie mondiale et de la géopolitique. Les populations forestières et indigènes n'ont plus aucun droit car seuls les "États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur (propre) politique de l'environnement" (article 3) ; à ce titre, seuls les États signent des contrats bilatéraux avec les firmes du génie génétique, sous réserve de conserver *in situ* la biodiversité d'origine !

La mutation est radicale et jugée des plus bénéfiques à la préservation de la forêt tropicale. Selon les économistes de l'environnement, en effet, l'inefficacité de l'Occident à préserver ce trésor écologique tout en maintenant une politique de développement résultait de ce que ce trésor souffrait d'un "déficit d'appropriation" ! (Hardin 1968). Le déficit est désormais comblé : les êtres de la forêt sont dorénavant objets d'un droit couvert par un brevet, c'est-à-dire objets marchandises !

Cette résolution du dilemme entre conservation et développement trahit combien notre système juridique ne conçoit les rapports à la nature que dans une relation d'appropriation. Cependant, cette marchandisation des ressources génétiques s'est révélée impuissante dans la gestion du développement durable. "Les pratiques de la biopiraterie, que la Convention sur la diversité biologique devait combattre en reconnaissant aux pays la souveraineté sur leurs ressources, continuent de plus belle" (Aubertin et Vivien 1998:91), mais, surtout, la destruction des écosystèmes se poursuit. Outre cela, les populations locales se voient interdire l'exploitation traditionnelle de certaines espèces vivantes dont l'information génétique a été brevetée, mais encore être condamnées à devoir verser des redevances pour utiliser l'espèce qu'elles avaient elles-mêmes préservée et sélectionnée !

Aussi peut-on se demander si notre inefficacité à promouvoir un développement durable intégrant les populations forestières ne trouve pas sa source ailleurs : dans la non-reconnaissance juridique au niveau national (généralement, ces populations ne peuvent revendiquer qu'un droit de citoyen !) et international (les États-Nations sont reconnus comme ayant la pleine propriété sur les ressources biologiques de leur pays) de *leurs "droits" à gérer leurs rapports à la nature*, qu'elles ont préservée jusqu'à ce jour - ce que nous nommons et chérissons aujourd'hui, la biodiversité.

Persister à leur imposer notre concept juridique du rapport à la nature, persister à ne pas reconnaître leur propre approche juridique d'une nature qui n'est pas seulement objet, mais somme d'une multitude de relations qui lient les individus à elle, aboutira à des échecs répétés du développement durable dont nous avons été témoins ; de même, le droit de l'environnement "se solde (et se soldera) nécessairement par un échec car il s'inscrit (toujours) dans une perspective où la nature est objet" ! (Ost 1995:11).

2. LA CONTRIBUTION D'APFT : RELEVER LE DÉFI D'UNE "ÉCOLOGISATION" DU DROIT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ainsi, spécialistes du droit de l'environnement et de l'ethnoécologie en milieu tropical rencontrent leur premier point d'accord. Pour donner forme juridique et consistance au concept de développement durable intégrant les populations forestières, nos modes d'approches juridiques traditionnels doivent être repensés. Le Droit n'y parviendra "qu'en accroissant sa propre flexibilité" (Ost 1995:199), "qu'en se nourrissant de droits nouveaux" (Martin 1992:15).

Le "Droit" des peuples des forêts tropicales régissant leurs rapports à la nature pourrait-il contribuer à cet enrichissement juridique ? C'est à cette question, que nous consacrerons notre première analyse. Opposant les divergences entre l'approche juridique traditionnelle occidentale et celle des peuples forestiers, notre analyse montrera sans conteste combien la seconde est signe de modernité, qui propose une approche dont s'inspirent actuellement nos théoriciens, soucieux de "fournir des réponses adéquates à la problématique environnementale mondiale".

Quant à APFT, sa contribution ne se limite pas à l'enrichissement conceptuel du droit de l'environnement. Elle s'efforce de trouver les moyens légaux par lesquels le concept de nature des peuples des forêts tropicales doit être juridiquement intégré et respecté dans le cadre réglementaire ou législatif de tout projet de développement durable. C'est un fait scientifique observé et démontré par tous les chercheurs APFT : les peuples des forêts tropicales *savent* gérer durablement leur milieu forestier. Ainsi, ce cadre juridique protégerait ces populations et leur savoir de notre inadaptation en la matière, de nos propres défaillances à "traduire le langage de l'écologie dans le langage normatif des juristes occidentaux" (Ost 1995:199) ; aussi, de les protéger de la dépossession par nous de leur patrimoine, requalifié de "capital naturel".

Cette ambition constitue le second point d'accord entre ethnoécologues et théoriciens du droit. Ces derniers invoquent la nécessité d'une "écologisation du droit", ce qui consiste à mettre en place des mécanismes juridiques qui, dépassant le dualisme classique nature-objet/ sujet, considéreraient la nature dans sa dimension écologique, et, surtout, dans son lien avec les hommes. Est-ce un hasard s'ils en appellent à "un savoir écologique réellement interdisciplinaire : non pas une science de la nature, ni une science de l'homme, mais une science de leurs rapports" (Ost 1995:15) ? : la science consacrée dans le programme APFT.

3. ENRICHIR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT GRÂCE AU DROIT DES PEUPLES DES FORÊTS TROPICALES

Cela peut sembler paradoxal. Ne nous considérons-nous pas comme des "modernes" face à ces populations à qui nous reconnaissons, aujourd'hui seulement, un statut de "Peuples indigènes" ?

Pourtant, convenons que le droit des populations forestières a été et est plus à même de préserver sur le long terme des écosystèmes aussi fragiles que ceux des forêts tropicales. Cette aptitude n'a d'ailleurs pas échappé aux conférenciers des Nations Unies ! Le chapitre 26 de la Déclaration de Rio ne préconise-t-il pas "d'utiliser leurs compétences pour relever les défis contemporains du développement durable" ?

Il paraît donc légitime de s'interroger sur leurs compétences "juridiques" à gérer durablement leurs rapports à la nature : pour comprendre en quoi leur système se distingue du nôtre et en quoi ces différences conceptuelles peuvent faire échouer les projets de développement ; pour déceler les principes qui pourraient enrichir notre droit de l'environnement et peut-être nous aider à trouver un nouveau statut juridique de la relation de l'Homme à la nature, de la place de l'Homme dans la nature.

3.1 ANALYSE COMPARÉE DES DROITS : LES DIFFÉRENCES CONCEPTUELLES ET LEURS IMPLICATIONS DANS LES ÉCHECS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1.1 Différences des principes structurels des droits

Le champ du droit

La première différence, et la plus cruciale, réside dans le champ d'application du droit. En Occident, sa fonction est "de dire le sens de la vie en société", de gérer et d'organiser la vie entre les hommes, acteurs exclusifs de la société.

Pour les populations forestières, la vie sociale ne connaît pas de telles limites : l'ensemble du milieu forestier est également socialisé ; il participe au même principe qui gouverne les rapports entre les humains : l'échange relationnel. En d'autres termes, la nature et ses composantes ne procèdent pas d'une réalité juridique distincte, autonome de celle des hommes. Aussi, "le sens de la vie en société" signifie pour ces peuples "le sens de la vie dans la nature socialisée" ou encore, "le sens de la vie dans une société écologisée".

Les catégories du droit

Chez nous, "le droit établit des distinctions entre les catégories"; "il est un instrument de communication entre des éléments – socialement - dissociés" (Ost 1995:19).

Sans prôner la confusion ontologique, le système des peuples des forêts tropicales ne propose pas la logique binaire du droit occidental, ne segmente pas le réel dans des catégories fixes et opposées telles nature /culture, objet/sujet. Parce que leur droit a pour fonction de *gérer aussi les rapports* qui s'étendent, au-delà de la sphère humaine, aux

composants de leur environnement, leur système se veut plus englobant, assimilant dans la sphère juridique la dimension écologique des non humains¹. *A fortiori*, l'altérité - comprise comme catégorie - évolue constamment et graduellement au sein de ce continuum relationnel, et ce, au gré des participants aux échanges dont elle tire son essence. "Les différences sont de degré et non de nature" (Descola 1999:221). Aussi, à la stabilité des critères fixant abstraitement les catégories juridiques occidentales, le droit des peuples forestiers oppose le caractère dynamique et progressif des références.

Les hiérarchies du droit

Enfin, si le droit "nomme, classe, départage", il "fixe également des hiérarchies entre les valeurs" catégorisées (Ost 1995:20). Ainsi, une hiérarchie est établie juridiquement entre Sujet de droit - l'Homme - et Objet du droit - les non humains -.

Chez les populations forestières, le droit ne connaît pas une telle hiérarchie, une telle catégorisation. Sans considérer les non humains comme sujets de droit, leur système juridique leur applique néanmoins le même traitement qu'aux humains : intégrés dans la sphère sociale et donc participant aux rapports sociaux, ils sont soumis au même système de relations qui gouverne la vie entre les hommes. Par là-même, toutes les sociétés forestières étudiées connaissent un régime politique acéphale et respectent par conséquent un système égalitaire où la réciprocité des échanges constitue la règle idéale.

3.1.2 Implications de ces différences dans les échecs des projets de développement

Aussi succincte soit-elle, cette comparaison des principes des droits occidentaux et ceux des populations forestières révèle les différences fondamentales concernant la perception du réel et la place de la nature dans la sphère juridique.

La définition juridique du rapport Homme/ Nature

Le droit occidental, inscrivant le principe de la *summa divisio* dans le Code Civil sous le dualisme radical Droit réel / Droit personnel, Droits patrimoniaux / Droits extrapatrimoniaux, institue comme rapport paradigmatique reliant "ses" deux catégories - sujet / objet - un rapport juridique unilatéral : *l'appropriation de l'Objet par le Sujet*. Logiquement, la propriété émerge "comme âme universelle de toute la législation" (Ost 1995:20), gouvernant la relation de l'individu aux non humains devenus, par le jeu de la catégorisation, des biens patrimoniaux, c'est-à-dire monnayables, cessibles, prescriptibles. En deux mots, notre système juridique autorise l'unique Sujet, c'est-à-dire l'homme social individualisé à se considérer potentiellement "comme maître et possesseur" de tout objet l'entourant, dont bien évidemment les êtres de la nature et l'environnement. Ce système a atteint aujourd'hui son paroxysme en autorisant et en organisant la marchandisation du monde vivant grâce à l'extension de la brevetabilité aux ressources biogénétiques !

Une telle proposition ne se rencontre pas dans le droit des peuples forestiers. Il est un droit de la relation à l'autre, relation étendue aux non humains considérés sur un pied

d'égalité. Autrement dit, c'est un droit qui s'enrichit du lien, non de l'objet. L'unilatéralité relationnelle instituée par la propriété n'est donc pas valorisée. Les populations forestières lui préfèrent *l'usufruit* qui privilégie la relation entre les êtres en mettant l'accent sur leur interdépendance pour assurer la reproduction du tout. Dans toutes les sociétés étudiées, l'individu n'hérite que d'un droit d'usage sur ses terres. En aucun cas, il ne détient un pouvoir réel sur son territoire : il ne peut en disposer, le céder ou le vendre à un étranger de sa communauté. Si propriété il y a, elle est détenue par sa communauté. Unique dépositaire, elle est responsable d'une sorte de patrimoine territorial, reçu des ancêtres, et se doit de le transmettre aux générations à venir. Le territoire est ainsi perçu comme le "trust" du droit anglo-saxon ou encore comme "une chose commune" au sens défini par l'art. 714 du Code Civil Français : "Il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous".

Le statut de l'usufruit régit les rapports entre les hommes et les ressources forestières composant et habitant leur territoire puisqu'elles sont intégrées dans la même sphère juridique. Ce statut est incontournable car souvent imposé par leur cosmologie. Dans la plupart des sociétés en effet, les espèces sauvages ne sont jamais considérées comme des "choses sans maître" : elles sont sous la maîtrise de communautés spirituelles. À ce titre, celles-ci sont responsables du patrimoine des ressources forestières et instaurent un système d'usage où l'interdépendance des liens entre les humains et les êtres cohabitant dans la forêt est de règle. Tout abus mettant en péril la régénération du patrimoine mettrait en péril la reproduction de la communauté humaine. L'intérêt collectif, généralisé ici à l'écosystème, prévaut sur l'intérêt du particulier, l'espèce humaine. Dans ces circonstances, les prélèvements procèdent d'une gestion collective raisonnée, étendue à l'ensemble de l'environnement et qui, par ailleurs, explique *l'acuité extraordinaire de leur savoir écologique*.

Les populations forestières adoptent, sans le savoir, la théorie de Locke qui soumet la "juste appropriation" individuelle à une double condition : "que l'usage qu'il fera de son bien prohibe toute forme de gaspillage et qu'il reste suffisamment de ressources de même qualité disponibles pour les autres" (*ibid.*), à quoi elles ajoutent une troisième condition, plus déterminante quant à la préservation du milieu forestier : que l'usage individuel ne contredise pas la reproduction de la nature socialisée.

Le régime du rapport juridique à la nature

Le statut juridique occidental du rapport de l'homme à la nature se fonde sur la propriété individuelle. Aussi le régime qui en découle est-il essentiellement monofonctionnel. La rigidité de l'attribution et de la répartition de l'espace constitue un exemple révélateur (Ost 1995:324), comme d'ailleurs celui de la domestication et de la monoculture.

Or, pour des sociétés où le statut juridique préconise l'usage et non l'approprié et s'enrichit du lien et non de la chose, le régime tend vers la multiplicité et la multifonctionnalité. Ce régime alliant les intérêts conjugués - individuels et collectifs, humains et non humains - est un régime de la complexité, de la diversité. Ce qu'ont montré les recherches menées dans le cadre d'APFT. Dans chacune des sociétés étudiées, un même espace, quelle que soit sa superficie, est l'enjeu et le lieu d'une multitude

d'activités aussi diverses que variées (chasse, cueillette, culture itinérante, activités sexuelles, artistiques, spirituelles, contemplatives, ludiques, pédestres,...). Ces activités peuvent être cumulées ou pratiquées par différents individus ou encore exercées selon le calendrier des saisons. L'usage des ressources forestières sauvages prône une même multiplicité. À titre d'exemple, la tribu Kasua de la PNG porte pour 500 plantes recensées sur plus de 1.400 usages différents et la variété de leur mode d'exploitation est toute aussi impressionnante. Mais c'est, sans aucun doute, la diversité culturelle rencontrée auprès de ces populations qui révèlent leur goût à entretenir, voire même à créer la biodiversité. Il suffit de signaler que dans les essarts des Makushi de Guyana, *la diversité génétique des variétés de manioc est du même ordre que celle de la collection mondiale !*

Instaurant l'usage de la nature et non son appropriation, le droit des peuples forestiers incite les individus à multiplier et diversifier les relations avec le non humain. Il incite les hommes à maintenir sur le long terme cette diversité sociale et cette biodiversité car c'est de cette richesse qu'ils puisent leur identité sociale. Les ressources forestières, les paysages, le territoire sont "à la fois garants matériels de la pérennité du groupe et supports symboliques de son identité" (Godard 198:314). "Elles sont des valeurs qui donnent sens à l'existence et assurent son développement" (Ost 1995:332). C'est pourquoi, le milieu forestier ne peut se réduire, dans les projets de développement, à un simple environnement muet, passif, objectivé ; il ne peut davantage se voir disloqué par une "atomisation" du monde vivant qu'instaure la brevetabilité du génie génétique. Cette vision provoquerait un appauvrissement social et écologique entraînant une réelle dépréciation du lien social et écosystémique. Le commentaire du porte-parole Yanomami au Sommet de Rio témoigne de cette fâcheuse incompréhension : "ce que vous nommez 'environnement', c'est ce qui reste de ce que vous avez détruit".

3.2 VERS UN NOUVEAU STATUT DU RAPPORT DE L'HOMME À L'ENVIRONNEMENT

Si hier, le professeur M. Prieur pouvait affirmer que "la protection de l'environnement est devenue une valeur sociale reconnue d'intérêt général" (1984), il serait contraint aujourd'hui de reformuler sa proposition en qualifiant la "valeur sociale" de "valeur humaine" et l'intérêt général, d'"intérêt mondial". C'est précisément ce nouvel aspect - l'humanisation et la mondialisation de la problématique environnementale - qui interpelle tous les théoriciens du droit de l'environnement. Publications, articles, colloques se succèdent et se multiplient pour tenter de trouver les moyens juridiques d'adapter le droit occidental à cette nouvelle réalité. Leurs conclusions sont unanimes : le droit occidental doit s'enrichir de nouveaux droits. À cette fin, "un intense effort d'imagination juridique est nécessaire qui, bien entendu, cherchera à prendre appui sur les données que recèle la tradition" (Ost 1995:307).

Reste que cette tradition juridique est élaborée et pratiquée par des sociétés qualifiées également de traditionnelles. Il est donc raisonnable de s'interroger sur son actualité, sur la pertinence de l'évoquer voire de la préconiser pour répondre aujourd'hui à un défi mondial. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la réponse est affirmative. Pour le démontrer, nous rappellerons tout d'abord les caractères originaux de leur "droit de l'environnement", pour ensuite aborder les principes préconisés dans les deux plus

récentes propositions de nos théoriciens du droit. La convergence sera surprenante et prouvera combien le droit des peuples forestiers est digne de respect et qu'à ce titre, les projets de développement durable se doivent de le respecter.

3.2.1 Les caractéristiques originales du droit des peuples des forêts tropicales

Le droit environnemental des peuples forestiers est :

- dialectique : il traite le rapport homme/nature, c'est-à-dire l'incidence de l'homme sur la nature et réciproquement,
- globalisant : environnement et société sont dans la même sphère juridique,
- hybride : à l'identité sociale du sujet du droit s'ajoute une identité écologique : l'environnement devient un attribut de sa personnalité juridique,
- égalitaire : l'être humain et le non humain sont traités sur un pied d'égalité,
- relationnel : gérant exclusivement le rapport, il assimile les rapports écologiques (réseaux naturels ou écosystémiques), incite à diversifier et intensifier les aspects d'une relation,
- transfrontalier : l'interdépendance des êtres instituée socialement et reconnue écologiquement ne tolère ni le local, ni le particulier qui pourrait mettre en danger la reproduction du tout,
- progressif et évolutif : car il reconnaît et intègre la réalité écologique de l'environnement,
- complexe : alliant les intérêts collectifs et individuels, humains et non humains, il gère organisation sociale et organisation écosystémique,
- durable : instituant l'usufruit comme statut juridique, il prône la rationalité collective et la responsabilité de chacun dans la reproduction du tout et de tous,
- trans-historique : il tient compte des générations ancestrales et des générations à venir.

Voilà, brièvement dressée, la liste des caractéristiques proposées par le droit des peuples forestiers. Leurs capacités juridiques à promouvoir la protection de l'environnement n'est plus à démontrer : le maintien de la biodiversité des forêts tropicales depuis des milliers d'années en constitue de fait une preuve matérielle irréfutable.

Les propositions juridiques "modernes" de nos théoriciens s'avèreront-elles aussi efficaces ?

3.2.2 Des propositions juridiques modernes ?

Le droit subjectif à l'environnement : Stockholm 1972

La première de ces approches s'inspire directement de la Déclaration de Stockholm qui affirma sur la scène internationale que "l'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être". Pour la première fois, une institution internationale proposait d'assimiler aux droits fondamentaux attachés à la personne, celui d'accéder à un environnement digne de sa condition d'humain. Un pas était franchi ; il sera rapidement suivi. En effet, de nombreux juristes érigèrent en un droit subjectif à

valeur également universelle "le droit à l'environnement". Selon eux, la protection internationale de l'environnement ne serait vraiment effective que si l'environnement se détachait du régime du droit patrimonial pour intégrer celui de l'extra-patrimonialité, car cette transmutation offrirait un avantage procédural certain en facilitant la preuve de l'intérêt à agir. Il ne suffirait plus d'être propriétaire d'un espace ou d'une chose, mais seulement d'être un usager de l'environnement. Nous retrouvons là, deux caractéristiques fondamentales du droit des peuples forestiers : le statut d'usager et l'environnement comme attribut de sa personnalité !

Cette assimilation d'un droit à l'environnement aux droits fondamentaux de l'Homme constitue une innovation idéologique remarquable : les juristes ont pris conscience que la question environnementale renvoie inévitablement à la question de l'homme ; elles sont indissociables ! et, par conséquent, dépassent le dualisme (droit réel/droit personnel ; objet/sujet) traditionnel instauré par notre droit. H. Jonas en fait le constat et souligne que : "si l'obligation à l'égard de l'homme continue à avoir une valeur absolue, elle n'en inclut pas moins désormais la nature comme condition de sa propre survie et comme un des éléments de sa propre complétude existentielle" (1990:188)

Cependant, il faut reconnaître avec de nombreux auteurs que cette proposition véhicule la même limite rencontrée dans le droit occidental : le sort de l'environnement - mondial - est toujours indexé sur le droit individuel.

Le patrimoine naturel commun de l'humanité

Ce nouveau droit subjectif, à portée universelle, ne serait pas à même, par son caractère individuel, de préserver efficacement la planète entière ! C'est pour cette raison que la suggestion fut jugée insatisfaisante par de nombreux théoriciens, dont les spécialistes F. Ost et A. Kiss. Les actions seraient spatialement trop isolées, temporellement trop ponctuelles. En deux mots, cette suggestion ne tiendrait pas compte de la réalité écologique du problème environnemental : il est global et non local, général et non particulier, irréversible et non temporaire. C'est pourquoi, à l'universalité d'un droit subjectif fondamental attaché seulement à la personne, la seconde proposition oppose une notion juridique qui se veut beaucoup plus englobante, plus généralisée, plus durable, plus ambitieuse aussi théoriquement vu qu'elle nécessite l'abandon de toute la logique binaire du droit occidental (droit privé/public, droit national/international). Cette nouvelle notion est *le patrimoine naturel commun à l'humanité* (Kiss 1985; Ost 1991; De Klemm 1992; Remond-Gouilloud 1992, Humbert et Lefeuvre 1992; etc.). Quels en sont les caractères juridiques si avantageux pour la conservation de la planète ?

1) Les caractères du *patrimoine naturel* :

- "Une première raison de privilégier l'idée de patrimoine tient au caractère éminemment complexe de ce concept qui, d'emblée, l'amène à transcender la distinction du sujet et de l'objet" (Ost 1995:308). Il est une émanation directe du sujet de droit (Aubry et Rau), il exprime "une continuité entre l'être et l'avoir qui interdit de projeter sur un tel univers (naturel) notre antithèse moderne du sujet et de l'objet" (Thomas 1980:422). Il est "une puissance juridique tissée de personne et de matières" (Catala 1966:186) ;

- Le patrimoine n'étant que la somme, ou plutôt le cadre de rapports entre les personnes et ce qui compose le patrimoine (*ibid*), il serait "un régime juridique pertinent au regard du caractère dialectique du rapport homme-nature, qui n'en réduise donc pas le mouvement à la domination unilatérale de l'un sur l'autre" (Ost 1995:306);

2) Les caractéristiques de la **communauté du patrimoine naturel**

- Par cette qualification, l'environnement terrestre "devient un ordre de réalité qui nous dépasse, qui nous est commun et qui nous est cher";
- Tout dommage écologique devient un dommage collectif (Kiss 1980);
- "Il est un concept trans-temporel... comme un héritage du passé qui, transitant par le présent, est destiné à doter les hôtes futurs de la planète" (Ost);
- Il est trans-local : "Il y a bien ancrage local et réel du patrimoine (telle eau courante traverse ma propriété, telle espèce sauvage y trouve refuge), mais en même temps, ces ressources transitent au travers de la propriété (individuelle, nationale), la transcendent dans la mesure où un intérêt plus général les finalise" (Ost 1995:328);
- "Il apparaît à la fois aliénable et inaliénable, dans et hors du commerce, selon qu'on l'envisage comme contenu ou contenant, de la partie ou du tout. Il est un faisceau d'intérêts, mais aussi un ensemble de charges, les uns répondant aux autres ; il implique à la fois d'être protégé et géré, conservé et administré" (*ibid*);
- "Il s'accommode de la superposition sur un même espace (la terre) de plusieurs prérogatives distinctes renvoyant à des usages et à des titulaires différents";

3) Les caractéristiques du *sujet juridique*:

- L'identité juridique du sujet intègre sa condition écologique : l'humanité.

En conclusion, cette proposition est comme "notre" dernière chance à préserver notre existence sociale et écologique ; elle conduit "du local ("ma" propriété), au global (le patrimoine du groupe, de la nation, de l'humanité), du simple (tel espace, tel individu), au complexe (l'écosystème, l'espèce, le cycle), d'un régime juridique indexé sur des droits et des obligations individuels, à un régime qui prend en compte les intérêts de tous et les responsabilités collectives, d'un statut axé principalement sur une répartition-attribution statique de l'espace, à la reconnaissance de la multiplicité des usages, ce qui relativise nécessairement les partages d'appropriation" (Ost 1995:310).

Bref, cette proposition d'un "nouveau" droit international de l'environnement et donc d'un "nouveau" rapport de l'homme à la nature recouvrirait les caractères fondamentaux reconnus et respectés depuis des milliers d'années par le droit des peuples des forêts tropicales !

Au regard de ce constat, il nous semble donc légitime d'inviter tout projet de développement durable à s'enrichir du droit des peuples forestiers, dont la modernité et l'expérience imposent le respect.

4. ÉCOLOGISER LE DROIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets de développement soumis - imposés - aux populations des forêts tropicales sont de diverses natures : projets d'exploitation forestière, minière ou pétrolière, projets de forêt communautaire, projets de bioprospection ou encore projets de conservation et d'institution de parcs naturels.

Cependant, ces projets ont tous en commun de porter et d'agir sur le milieu forestier qu'ils traitent comme un environnement objectivé et, à l'extrême, subjectivé. Force est de constater que les réglementations régissant l'activité de ces entreprises, comme les droits nationaux et internationaux, n'ont guère montré leur capacité à éviter soit la déprédation massive des ressources non renouvelables des écosystèmes forestiers, soit la déprédation sociale des populations locales. Un développement écologiquement soutenable ne devrait-il pas être logiquement un développement socialement viable et inversement ?

Aussi, pour éviter que l'exercice de tout projet ne transforme ces populations "en réfugiés écologiques", il est impératif d'établir un cadre juridique - type s'adaptant à tout projet quels que soient les contextes légaux (contractuels, publics et nationaux) dans lesquels ils s'inscrivent. Ce cadre imposerait, bien sûr, l'intégration des populations forestières (ce que l'Agenda 21 de la Déclaration de Rio ne cesse de recommander), mais aussi et surtout, l'intégration de leur droit régissant leurs rapports à la forêt. Ce cadre juridique répondrait ainsi à deux objectifs.

4.1 PROTÉGER LES POPULATIONS FORESTIÈRES EN OBLIGEANT:

- les États, les compagnies, les développeurs à conjuguer développement social et conservation de la nature ;
- au respect des traités internationaux de l'environnement ;
- à la "répartition juste et équitable des bienfaits découlant de la recherche-développement en biogénétique"
- le droit occidental "à traduire l'incertitude écologique en certitude sociale". Incorporant le droit des populations forestières dans le cadre juridique du projet, celui-ci "s'écologiserait". Il comblerait ainsi, les lacunes de notre droit de l'environnement à "tracer les limites du permis et de l'interdit, évaluer certainement un dommage écologique, instituer des responsabilités, identifier les ayant-droits, ou déterminer les champs d'application des règles dans le temps et dans l'espace" (Ost 1995).

4.2 ASSURER LE CARACTÈRE DURABLE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- en valorisant leur aptitude à gérer la complexité écologique par leur participation active et continue ;
- en faisant respecter par la loi de ce cadre juridique le droit des peuples forestiers et le savoir et savoir-faire écologique qu'il institue;
- en instaurant un encadrement des projets par une institution scientifique indépendante comme APFT. En effet, par l'interdisciplinarité qu'elle promeut et

en se consacrant à la science des rapports dialectiques entre l'homme et l'environnement, APFT est à ce titre l'institution la plus qualifiée pour mesurer tous les différents paramètres (sociaux et écologiques) d'un projet et assurer ainsi une réelle consistance au caractère "durable" du développement.

5. NOS PROPOSITIONS FACE À UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT : RÔLE D'UN ORGANISME CONTRÔLEUR

Quatre phases essentielles suivront le cycle des projets :

- 1 - l'enquête d'incidence préalable à toute prise de décision ;
- 2 - l'établissement d'un état des lieux initial de l'environnement et des inventions des sociétés susceptibles d'être brevetées ;
- 3 - la réglementation juridique type du projet de développement durable,
- 4 - le suivi continu du projet par un contrôle préventif et réactif.

Pour mener à bien ces étapes, un organisme contrôleur indépendant, tel APFT s'avère indispensable.

5.1 ACTION PRÉVENTIVE À TOUT PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Assurer une assistance technique soit à l'État, soit directement aux populations, qui sera perçue comme une aide au développement fournie dans le cadre de la coopération en vue d'améliorer la capacité nationale des pays à s'acquitter de leurs obligations en droit international de l'environnement et vis-à-vis des populations locales (Agenda 21).
- Promouvoir un programme d'informations et de formation à l'application du droit de l'environnement international et indigène concernant le milieu forestier tropical.
- Faire du respect du droit international de l'environnement et du droit des peuples forestiers une condition de négociation d'un prêt ou d'un don à l'aide au développement, même durable.

5.1.1 Enquête d'incidence préalable à la prise de décision

Elle constitue une phase capitale dont les résultats bénéficieront non seulement aux populations locales, mais aussi aux développeurs, puisqu'elle permettra d'évaluer les chances de succès du projet et d'éviter ainsi des dépenses financières inutiles et des dégâts sur l'écosystème et le social. L'expertise s'assurera que le développement réalisé, ce qui supposera une certaine transformation des populations concernées, s'appuiera sur les compétences écologiques et les potentialités sociales des sociétés en question et non sur des représentations exogènes ignorantes de la vie en milieu forestier tropical (C. Leclerc²).

Concernant les projets de bioprospection, l'organisme contrôleur devrait mener une enquête non seulement sur le choix de la firme arrêté par l'État (étude de marché : les redevances dépendant de sa compétitivité), mais aussi et surtout sur la nature du contrat bilatéral signé entre l'État et la firme (obligations à l'égard des populations locales et de l'environnement concernés). Selon les résultats de cette enquête, l'organisme contrôleur pourra soumettre aux institutions des contre-propositions, voire même des projets de nouveaux marchés plus avantageux pour les populations forestières.

Un rapport thématique étant consacré aux modalités de l'expertise anthropologique (D. V. Joiris), nous ne présenterons ici que les principes fondamentaux de cette démarche.

- Indépendance de l'expertise. Trop souvent, s'inquiètent les juristes et nos chercheurs de terrain, "l'auteur de l'étude d'incidences est un expert choisi par le promoteur du projet à examiner, travaillant dans le cadre d'un contrat d'entreprise conclu avec lui" (Romi 1991:436 ; Jadot 1991:206).
- L'expertise privilégie la prudence : les milieux forestiers tropicaux et les populations qui les habitent sont uniques ; la valeur de leur patrimoine génétique et culturel est, pour reprendre les termes de la Cour Suprême américaine "incalculable" et fragile, leurs ressources étant le plus souvent irremplaçables.
- L'expertise mesure les impacts potentiels des projets non seulement sur le milieu écologique, mais aussi sur le milieu social des populations concernées. Sa démarche doit être holistique et interdisciplinaire. Comme le préconise F. Ost, "la prudence implique l'obligation de savoir, pour tenter de mesurer les conséquences les plus lointaines possibles de nos choix" (1995:271).
- L'expertise évalue les incidences écologiques en étroite collaboration avec les populations locales : leurs savoirs et savoir-faire écologiques sont fondés sur une très longue expérience et tiennent compte de la nature réelle de l'environnement et de ses ressources et leur vulnérabilité.
- Les résultats de l'expertise doivent être diffusés, le temps nécessaire, auprès des États et des Institutions concernées et, bien sûr, auprès des populations, dans leur propre langue ou dans la langue véhiculaire.

5.1.2 Dresser un état des lieux initial de l'environnement et des innovations locales

1) *Un état des lieux initial de l'environnement*, dont la définition juridique s'inspirera de l'art 2 §10 du projet de convention du Conseil de l'Europe (juillet 1992) : "l'environnement comprend : les ressources naturelles abiotiques et biotiques tels que l'air, l'eau, le sol, la faune et la flore et l'interaction entre ces facteurs, les biens qui composent l'héritage culturel et les aspects caractéristiques du paysage". Il devra être établi avant toute mise en route des activités des projets. Car, si l'état des lieux détermine la remise en état, il permettra surtout d'introduire une plus grande certitude dans la définition et l'évaluation des dommages écologiques qui pourraient survenir. En effet, "le dommage écologique n'est pas nécessairement ce qui est représenté comme tel par le savant dans son laboratoire, mais ce qui est défini comme tel par la convention sociale" (Martin 1992:9). Il assoierait l'institution des responsabilités – objectives - et faciliterait l'identité des ayant-droits. De quoi dissuader les exploitants et les développeurs les moins scrupuleux !

La contribution des scientifiques consistera essentiellement à traduire dans le langage scientifique le savoir et savoir-faire écologique des populations concernées et à le compléter si nécessaire. Cette traduction est essentielle car elle permettra aux populations de pouvoir s'exprimer dignement face aux développeurs et de se défendre tout aussi dignement s'il le fallait. Ainsi, il sera procédé à :

- l'inventaire de la faune, de la flore et des minéraux identifiés et nommés par les populations ;
- l'identification des chaînes trophiques reliant les espèces entre elles ;
- la reconnaissance des habitats et des niches écologiques ;
- l'identification des biomes fragiles ;
- aux identifications des rapports sociaux, écologiques et symboliques reliant les hommes aux espèces ;
- aux relevés au GPS des sites remarquables : montagnes, cascades, marais, grotte, abris rocheux, etc.
- aux relevés au GPS des sites sacrés et des sites d'importance culturelle : anciens sites d'habitat, de cérémonie, de sépulture, d'origine, etc.

Les résultats de cette étude permettront de dresser un barème de la valeur des composantes de l'environnement qui, conformément aux propositions du chapitre 11 de l'Agenda 21 consacré à la "lutte contre le déboisement", améliorera "la reconnaissance des valeurs sociales, économiques, écologiques et symboliques des arbres" et de la faune.

2) Conformément aux prétentions émises dans l'article 8j de la Convention sur la Biodiversité (Rio 1992), l'organisme contrôleur, APFT ou autre contribuera à dresser également un *inventaire "des connaissances, des inventions et innovations biologiques"* dont la population locale serait l'auteur afin que celles-ci soient pleinement respectées et préservées. Les critères de brevetabilité concernant les inventions phytogénétiques respecteront le dynamisme des processus d'invention en retenant, non pas exclusivement la stabilité et l'homogénéité des structures génétiques, mais le processus culturel à long terme, "cumulatif et informel" qui en est à l'origine (Berkes 1994 ; Aubertin et Vivien 1998). Suite à l'identification de ces inventions, l'organisme contrôleur se chargera de démontrer leur potentiel industriel pour que la population soit reconnue comme inventeur et obtienne, à ce titre et en son nom - collectif - , le brevet, c'est-à-dire la propriété intellectuelle collective. Faute de pouvoir démontrer le potentiel industriel, il sera fait recours, selon le contexte légal du pays hôte, aux autres droits intellectuels, tels les droits d'auteurs ou les marques déposées. Enfin, concernant les usages et pratiques spécifiques de la biodiversité (alimentaires, techniques ou pharmacologiques - végétales, animales, minérales) mis en place par les savoirs traditionnels, l'organisme contrôleur mènera des analyses génétiques des produits utilisés afin de protéger ces savoirs, trop souvent usurpés par défaut de "scientificité".

Ces inventaires permettront la reconnaissance "internationale" des mécanismes inventifs mis en place par ces sociétés dans la création de la diversité biologique (M. Elias) et de ses usages ; la promotion de contrats bilatéraux signés directement avec les populations locales, quel que soit le statut légal que le droit administratif de l'État leur

reconnait ; enfin, l'assurance d'un "partage juste et équitable des avantages (qu'en tirent les obtenteurs, autrement dit les firmes du génie génétique) découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques".

5.2 ÉTABLISSEMENT D'UN CONTRAT OU RÈGLEMENT-TYPE DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réglementation légale des projets de développement est sans aucun doute la pierre angulaire de notre problématique et le fer de lance de notre ambition. L'expérience de terrain a montré en effet combien les populations forestières, non averties, pouvaient littéralement se faire duper par des compagnies, des États, des développeurs qui, happés par le gain, font preuve d'un cynisme extraordinaire à leur égard en leur faisant miroiter monts et merveilles pour recueillir leurs signatures - ils se contentent souvent d'une croix sur un contrat de concession d'exploitation d'une durée de 25 ans renouvelable ! (F. Brunois). Mais, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, notre expérience révèle également combien des projets de développement dits de "conservation" peuvent provoquer chez ces populations un sentiment d'infériorité et d'impuissance, générateur d'un mal être social, intime (A. Delorme ; F. Brunois ; H. Solly), d'un mal être qui n'a pas lieu d'être !

La question reste entière : de quel développement s'agit-il ? Qui veut-on développer ? Que veut-on protéger ?

L'intention de cette réglementation juridique-*type* des projets de développement (on entend par "type", un cadre juridique qui s'adapte aussi bien aux projets d'exploitation que de bioprospection ou encore de conservation) cherche bien évidemment à prévenir ces écueils en imposant "légalement" le caractère écologiquement et socialement durable de ces projets.

Nos propositions se fondent sur un quadruple constat :

- l'écosystème forestier tropical recèle un patrimoine génétique "incalculable" et excessivement fragile; aussi, le coût d'une remise en état serait par trop prohibitif et peut-être impossible ;
- les populations sont les co-auteurs des écosystèmes forestiers concernés ;
- les populations ont une connaissance écologique digne de notre écologie moderne et elle doit, à ce titre, être valorisée et promue grâce à une participation active et consultative des populations ;
- leur "droit environnemental" étant plus à même "actuellement" de gérer durablement le milieu écologique forestier que notre droit occidental, il lui reviendra de fixer les limites du permis et de l'interdit.

5.2.1 Participation des populations aux pourparlers

- Les populations doivent être considérées comme des acteurs à part entière et être traitées en tant que tels (F. Brunois ; art 28 §1 de la Convention sur la biodiversité);
- le projet doit instaurer des rapports où l'égalité et la réciprocité sont de règle afin de renvoyer chacune des parties à ses responsabilités (F. Brunois);
- les populations seront consultées pour établir les limites des champs d'activités du projet.

5.2.2 Participation des populations à la définition d'une gestion raisonnée des activités

Compte tenu de la fragilité du milieu forestier tropical, tout projet de développement devra se soumettre à une gestion prudente de ses activités. Le taux de production, son rythme spatial et temporel seront déterminés en collaboration avec les populations locales. Plusieurs critères seront retenus afin d'assurer conjointement la régénération de la forêt et de la société :

- la quantité de ressources à prélever ne devra pas tenir compte d'un quota qui assurerait abstraitement un minimum de revenus, mais de la capacité de régénération de la ressource et de l'écosystème, c'est-à-dire des êtres vivants (dont les humains) qui en dépendent pour leur survie (ex : bois certifié) ;
- le choix des ressources à exploiter doit être arrêté en concertation avec les populations. Ce choix tiendra compte de la qualité intrinsèque de la ressource, mais aussi de sa place dans la chaîne trophique et dans la sphère sociale ;
- la délimitation de l'espace exploitable devra tenir compte des aires nécessaires aux systèmes de rotations des activités de subsistance et de prédation, comme des aires nécessaires aux mouvements migratoires de la faune, afin que ces populations puissent maintenir leur mode de vie ;
- la définition d'aires "culturelles" à protéger contre les exploitations industrielles ne retiendra pas comme critère déterminant l'appropriation matérielle et statique de quelques sites (village, cimetière, jardin) mais l'intensité des relations sociales, écologiques, symboliques qui lient les individus à certains espaces ;
- l'ouverture de voies de communication sera décidée en concertation avec les populations : le tracé, la morphologie, l'entretien, le contrôle des passages et des passagers (afin d'éviter le braconnage des employés étrangers, la diffusion de la drogue et de la prostitution (F. Brunois); la perturbation de la faune et de la flore; la nuisance sonore (F. Brunois ; J. F. Orru ; S. Bouly) ;
- les employés étrangers appelés à participer au projet devront recevoir une formation et une sensibilisation à l'écologie du milieu forestier qui pourraient être assurées par les membres des populations locales (de trop nombreuses erreurs sont perpétrées par des employés incompetents (F. Brunois) ;

5.2.3 Participation des populations à l'aménagement du dispositif spatial des projets

L'un des aspects les plus conservateurs du droit des peuples forestier repose sur les principes gouvernant leurs rapports à l'espace : l'usufruit, la multifonctionnalité et, surtout, la translocalité. Ces rapports sont donc "motivés non seulement par la relation des hommes entre eux", mais aussi par la relation des hommes avec les non humains (vivants ou spirituels). C'est pourquoi leur respect assure simultanément la cohésion des communautés "en pérennisant la structure sociale" (C. Leclerc 1999) et la cohésion écologique en pérennisant la structure de l'écosystème forestier (F. Brunois).

Aussi, tout projet dont la réalisation nécessite un aménagement particulier de l'espace - zonage, définition administrative d'aires de parcours exploitables ou encore délimitation d'aires protégées - devra adapter son dispositif spatial à celui instauré par la population concernée afin de sécuriser et non détruire son système foncier

écologiquement et socialement viable (N. C. Serrano).

Le *zonage* ne devra pas entraver :

- la mobilité des hommes et des espèces (C. Leclerc ; F. Brunois ; F. Ouhoud) ;
- la multifonctionnalité attachée généralement aux espaces (M. Dethier ; F. Ouhoud; D. Ellis ; C. Leclerc ; F. Brunois) ;
- la multiplicité des modes d'exploitation qui permet aux individus d'observer un ingénieux opportunisme économique dans le temps et dans l'espace (S. Bahuchet);
- l'accès à des sites sacrés et la création de nouveaux sites sacrés (F. Brunois).

Les définitions *d'aires de parcours* ou *d'aires d'exploitation* ne devront pas réduire :

- la diversité spatiale nécessaire à l'itinérance agricole (C. Vermeulen ; S. Carrière; M. Elias) et aux autres activités de forêt ;
- la multiplicité des usages des ressources en instaurant un système d'exploitation de type mono-fonctionnel ou mono-culturel (C. Vermeulen, F. Brunois);
- la multiplicité des individus ayant accès aux aires en instaurant un régime d'appropriation distributive qui ne tienne pas compte du régime social régissant le droit d'usage et la désignation des titulaires. Cela entraînerait l'émergence d'inégalités et des luttes intestines (C. Vermeulen).

La délimitation *d'aires protégées* ne devra pas entraver :

- la mobilité des individus ;
- l'exercice d'activités de collecte et de prédation qui participent à la régulation des espèces et au maintien d'un milieu écotone ;
- l'accès à des sites sacrés et la création de nouveaux sites sacrés (F. Brunois).

5.2.4 Participation des populations à la signature de la réglementation du projet

- Le contrat ou la réglementation du projet devra être traduit soit dans la langue locale, soit dans la langue véhiculaire (F. Brunois) ;
- la signature des contrats ou de la réglementation d'un projet doit respecter le système politique en vigueur chez ces populations. Généralement égalitaires et acéphales, un consensus doit être obtenu entre tous pour émettre une décision ; cela exige du temps et une diffusion généralisée des informations ; toute précipitation volontaire des développeurs et toute volonté de dissimuler les informations entraîneraient annulation du contrat ou du projet (F. Brunois).

5.3 LES ENGAGEMENTS INSTITUÉS PAR LA RÉGLEMENTATION DU PROJET

- La réglementation adoptera la définition du Conseil Européen de l'environnement (*cf.supra*) et reconnaîtra l'état initial des lieux ainsi que les barèmes de valeur ;
- le contrat ou la réglementation instituera un comité de contrôle (*cf. chap. 39 de l'Agenda 21 du sommet de Rio*) ;
- l'organisme contrôleur sera désigné pour exercer un contrôle préventif et réactif dont les résultats seront communiqués au comité. Des juristes, comme C.

- Imperiali, suggèrent "d'institutionnaliser le rôle des experts et des scientifiques indépendants des parties au système conventionnel, dans la communication des informations utiles à l'organe de contrôle" (1998:11) ;
- les protagonistes s'engageront à respecter les traités internationaux de l'environnement dont l'État d'accueil est signataire ;
 - la réglementation prévoira un partage juste et équitable des bénéfices consécutifs à l'exploitation des ressources génétiques extraites du territoire tribal. Dans le cas précis où la population ne sera pas reconnue comme propriétaire collective d'un droit intellectuel sur la ressource, le projet : 1) établira une redevance du type "Droit des paysans" institué par la FAO pour "compenser financièrement les populations locales de leur contribution passée, présente et future à la conservation de la ressource exploitée", redevance qui s'élèvera au minimum à 50% des redevances perçues par l'État ; 2) engagera l'État à respecter son obligation de conserver *in situ* la biodiversité et la firme à procéder à un transfert de technique dont les populations locales bénéficieront afin de promouvoir et entretenir leur dynamisme inventif de biodiversité ; 3) enfin, et conformément à la dérogation prévue dans l'article 13 de la nouvelle directive européenne du 13/01/1989, le projet interdira à la firme d'empêcher les populations locales d'exploiter librement et gracieusement les espèces dont elle aura breveté l'information génétique ;
 - le contrat ou la réglementation du projet aura force de loi entre les protagonistes signataires afin de suppléer, d'une part, aux défaillances des droits nationaux dont les lois de police environnementales ne sont pas impératives ou ne sont pas respectées, comme d'ailleurs les obligations vis-à-vis du droit international de l'environnement, du fait de la corruption politique généralisée (PNG, Afrique, Amazonie), où l'interventionnisme étatique rend ces États "à la fois État pollueur et instance chargée de lutter contre les atteintes portées à l'environnement" (Ost 1995:104) ; d'autre part pour suppléer à la défaillance du droit international de l'environnement qui, ne considérant pas, à ce jour, les exploitations industrielles du milieu forestier comme des "activités dangereuses" (elles sont considérées vis-à-vis de l'environnement comme légales et licites), ne les soumettent pas aux mêmes exigences juridiques et écologiques;
 - les dispositions sont impératives et seront suivies de sanctions claires avec obligation de réparer. Toute violation provoquera une suspension immédiate des activités afin de procéder à une inspection indépendante qui déterminera de la poursuite ou non des activités ;
 - la réglementation, suivant le projet de convention du Conseil de l'Europe sur "les dommages résultant de l'exercice d'activités dangereuses pour l'environnement" et respectant le droit des peuples forestiers qui instaure une sorte de "patrimoine naturel commun à la tribu", isolera le dommage personnel du "dommage écologique pur". Celui-ci sera compris comme "une atteinte aux trois objectifs de la stratégie mondiale de la conservation (précisément celle observée par les populations forestières) : maintien des processus écologiques essentiels, maintien de la diversité génétique et maintien de l'exploitation durable des

espèces et des écosystèmes" (*ibid.*). La certitude du dommage ainsi que celle du lien de causalité entre les activités et le dommage sera acquise grâce à l'état des lieux établi initialement ;

- l'évaluation des dommages et de la remise en état nécessaire sera pratiquée par les chercheurs de l'organisme contrôleur. Car, comme le rappelle C. De Klemm, pour éviter les conflits d'intérêts, "encore faut-il que l'évaluation soit faite par un organisme compétent et impartial, avec toute la rigueur scientifique qui s'impose, étant donné les sommes considérables qui peuvent être en jeu" (1998:80).

L'évaluation monétaire des indemnisations se fera en référence :

- au barème de valeur établi par la population (cette référence comblera les lacunes rencontrées dans les droits internes qui n'accordent qu'une valeur marchande dérisoire aux espèces sauvages du fait qu'elles sont sans maître) ;
 - à son caractère irréversible (perte de chances, etc.) ;
 - aux bénéfices qu'en a tiré la compagnie (proposition prévue par les lois italienne et australienne) ;
- la réglementation prévoira des procédures d'indemnisation simplifiées s'inspirant des procédures ouvertes en cas de dommage consécutif aux activités dites dangereuses (Convention du CE du 8/3/1993) afin de faciliter aux populations forestières les démarches juridiques :
 - extension du demandeur ayant qualité pour agir envers la collectivité - le dommage écologique pur étant un dommage collectif - ;
 - détermination de la juridiction compétente (selon le pays d'accueil, il sera possible de choisir une juridiction étrangère afin d'éviter les effets de la corruption) ;
 - instauration d'un système de responsabilité objective s'inspirant de la loi américaine de 1973 sur le pipeline trans-Alaska. La section 204 institue, en effet, un régime de responsabilité objective pour les dommages causés "aux poissons, à la vie sauvage, aux ressources biotiques ou toutes autres ressources naturelles dont les populations autochtones dépendent pour leur subsistance ou leurs activités économiques" et nous ajouterons sociales et écologiques ;
 - "canalisation de la responsabilité sur une seule personne, celle-ci pouvant se retourner contre le responsable effectif au titre d'une action récursoire";
 - la réglementation imposera au développeur de s'assurer pour payer la remise en état du milieu (*cf.* Convention du CE du 8/3/1993 sur la responsabilité civile des dommages résultant des activités dangereuses pour l'environnement). Les enjeux financiers seront si élevés que les sociétés d'assurance procéderont également à des audits en collaboration avec des experts indépendants et pratiqueront un contrôle suivi des activités.

5.4 SUIVI DU PROJET : LE CONTRÔLE PRÉVENTIF ET RÉACTIF

Pour assurer une gestion continue des impacts du projet sur le milieu écologique et social et assurer son caractère durable, l'organisme contrôleur exercera un contrôle à caractère non seulement *préventif*, mais aussi *réactif*, dont les informations seront communiquées au comité et aux institutions concernées (*cf.* l'obligation de soumission des rapports à l'institution internationale compétente prévue par la convention de Berne de 1979 sur la protection de la vie sauvage et des milieux naturels).

5.4.1 Contrôle préventif

- Contrôle des paramètres d'évaluations afin de mesurer "l'état de conservation" qui répond, selon la directive 92/43 de la CEE, à trois critères écologiques : dynamique des populations, fluctuation de l'aire de répartition de l'espèce et stabilité des habitats naturels indispensables à sa survie ;
- contrôle des activités de replantation ou de régénération : choix des espèces, des lieux, etc. ;
- contrôle des activités des employés sur le milieu forestier, pour éviter le braconnage ;
- contrôle de santé et d'hygiène de la population humaine. Celui-ci est juridiquement fondamental puisqu'il permettra aux populations à qui la propriété n'est pas reconnue, de pouvoir invoquer, en cas de dégâts écologiques, le dommage attaché à la personne (*cf.* Guyane) ;
- contrôle des paramètres sociaux : à identifier et à adapter selon les sociétés concernées ;
- contrôle de l'application des traités internationaux. Face à l'ineffectivité de l'application des traités internationaux signés par les États, Kiss invite des organisations indépendantes comme l'organisme contrôleur, APFT ou autre, à intervenir. Selon lui, "une des véritables garanties de l'efficacité du droit international de l'environnement pourrait se situer à ce niveau" (1998 : 5). En effet, le contexte politique des pays d'accueil des projets légitime une telle intervention. Généralement, leur incapacité à respecter leurs obligations internationales est d'ordre économique et non idéologique. Ainsi, la Papouasie et les pays d'Afrique ont constitutionnalisés le droit à l'environnement. L'article 25 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 28 juin 1981 inclut en effet "les droits des peuples et leur droit à un environnement satisfaisant global, propice à leur développement". La Constitution papoue se veut plus avant-gardiste et prévoit en quatrième but national "que les ressources naturelles soient préservées et utilisées dans l'intérêt collectif de la nation, et renouvelées pour le bénéfice des générations futures" ! Par ailleurs, et toujours à titre d'exemple, le droit forestier papou dicte les mêmes principes directeurs à l'intention des entreprises internationales que ceux prônés et approuvés par le conseil de l'OCDE et revus en 1985. Cependant, la réalité ne cesse de contredire ces bonnes intentions législatives et politiques, apportant au contraire les preuves d'une généralisation de la corruption et d'une faiblesse tendancieuse à se plier aux pressions économiques.

- contrôle du transfert de techniques prévu par le contrat de bioprospection ;
- contrôle du "partage juste et équitable" des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources génétiques.

5.4.2 Contrôle réactif

Concernant des milieux écologiques aussi uniques et vulnérables, aucune dérogation ne doit être tolérée en cas de non-respect des traités internationaux et des lois de police environnementales.

Notre contrôle réactif aura pour objectif principal, comme celui exercé dans le cadre de la protection des droits de l'Homme, "d'assurer le respect et la promotion du droit de l'environnement" pour obtenir rectification, amélioration des comportements étatiques. En d'autres termes, l'organisme contrôleur conduira une "assistance non sollicitée" tant plébiscitée par les juristes ! Les incapacités étant généralement d'ordre économique, la "thérapie pour améliorer le respect des traités résidera dans l'aide, l'assistance technique et financière". Cependant, suivant l'art 19 de l'Agenda 21, les États seront dans l'obligation de coopérer dans l'inspection, tenus de communiquer les informations et de remettre en état.

5.4.3 Destruction du milieu écologique

Les experts de l'organisme contrôleur seront chargés de déterminer, d'évaluer et d'isoler au plus vite les dommages écologiques afin de prévenir leur irréversibilité et d'engager une remise en état immédiate. Une cessation des activités sera respectée pour procéder à une inspection des lieux, qui jugera de la poursuite ou non des activités.

- 1) Il faudra tenir compte de la question de la survenance, autrement dit des dommages à venir qui, selon la jurisprudence française, sont "la prolongation certaine et directe de l'état de chose actuel": mesurer les risques d'inondation suite à un déboisement excessif ; de la fuite définitive de certains animaux suite à la destruction des habitats ; de la survenance de nouvelles maladies consécutive soit à la pollution qui se répand dans tous les maillons de la chaîne alimentaire (ex : diffusion du mercure par l'orpaillage en Guyane ; des produits insecticides, des rejets de carburants et d'huile dégagés par les exploitations industrielles en Papouasie), soit à des bouleversements géo-écologiques (développement de la malaria et de nouveaux virus), soit encore à "l'utilisation et à la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie".
- 2) L'évaluation du dommage écologique, pratiquée en collaboration avec les populations, tiendra compte notamment de la productivité biologique de la zone affectée, de sa rareté relative, et du temps nécessaire à sa régénération.
- 3) L'évaluation du coût de la remise en état - recréation des habitats écologiques, replantation des espèces végétales, assainissement des eaux, délivrance de soins médicaux, etc., sera communiquée au comité de contrôle et aux institutions concernées.
- 4) La remise en état sera obligatoire et exercée en collaboration avec les populations locales avant la poursuite des activités.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nos propositions juridiques ne répondent pas à une quête utopique mais bien, malheureusement, à une réalité qui témoigne de la défaillance du droit international du développement durable à préserver les derniers peuples des dernières forêts tropicales de notre planète. Elles comblent son incapacité à imposer aux États souverains le respect d'une politique environnementale commune; "à instituer des institutions internationales appropriées et indispensables au bon fonctionnement des traités tendant à protéger l'environnement" (Kiss 1998:5).

Elles suppléent à l'absence d'obligations internationales "éco-écologiques" traduites en règle de droit positif et d'une reconnaissance "qu'à des maîtrises nouvelles correspondent des responsabilités nouvelles" auxquelles même les États doivent répondre (Ricoeur 1991:270). Elles s'inspirent des nouvelles théories émises par nos spécialistes du droit environnemental (Ost 1995).

Enfin, et surtout, elles témoignent sans contradiction de l'exigence propre au droit des peuples des forêts tropicales, puisque ces propositions ne sont que la mise en application des mesures que ce droit impose. Elles sont rigoureuses car elles "écologisent" effectivement les mécanismes juridiques afin de gérer durablement et conjointement la complexité humaine et écologique !

Et n'est-ce pas le respect de cette rigueur qui permet aujourd'hui, à nous, occidentaux, d'être encore les témoins d'une biodiversité et d'une diversité culturelle toujours surprenantes ?

Aussi, si le nouvel article 130R §1 du traité de l'Union Européenne renforce la vocation de la Communauté Européenne à entreprendre des actions extérieures dans le domaine environnemental et à "promouvoir sur le plan international des mesures destinées à faire face aux problèmes régionaux ou planétaires de l'environnement", nous l'incitons vivement à s'inspirer des mesures prévues par le droit des peuples des forêts tropicales : elles nous parlent d'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- La planète Terre entre nos mains** 1994. *Guide pour la mise en œuvre des engagements du Sommet planète terre*. Paris . La documentation Française.
- Aubertin, C. & F. D. Vivien** 1998 *Les enjeux de la biodiversité*. Paris: Poche.
- Aubry & Rau** 1953. *Droit Civil Français*. 6^e éd. Paris. Litec.
- Berkes, F. C. Folke & M. Gadgil** 1994. *Traditional ecological knowledge, biodiversity, resilience and sustainability*.
- Bergmans, B.** 1993. Les droits intellectuels face à la nature. *Images et usages de la nature en droit*, dirs. P. Gérard, F. Ost et M. van de Kerckhove, 341-77. Bruxelles : Facultés Universitaires Saint Louis.
- Catala, P.** 1966. La transformation du patrimoine dans le droit civil moderne, *Revue trimestrielle du droit civil*, 64:186.
- De Klemm, C.** 1992. Les apports du droit comparé. In, *Le dommage écologique en droit interne communautaire et comparé*, 143-64 . Paris : Economica.
- De Klemm, C.** 1998. Les ONG et les experts scientifiques. In, *L'effectivité du droit international de l'environnement. Contrôle de la mise en œuvre des conventions internationales*, 79-91. Paris : Economica.
- Descola, P.** 1999. Diversité biologique, diversité culturelle. *Ethnies* 24:213-35.
- Fromageau, J. & P. Guttinger** 1993. *Droit de l'environnement*. Paris : Eyrolles.
- Gampietro, F.** 1992. La spécificité du dommage écologique en droit italien. In, *Le dommage écologique en droit interne communautaire et comparé*, 93-106. Paris : Economica.
- Godart, O.** 1989. Jeux de nature : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité. *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, eds. N. Mathieu & M. Jollivet, 82. Paris : Associations des ruralistes français.
- Hardin, G.** 1968 The Tragedy of the Commons. *Science* 162 :1243-48.
- Hermitte, M. A.** 1990. Pour un statut juridique de la biodiversité biologique, *Revue Française d'administration publique* 53:38.
- Humbert, G. & J. C. Lefeuvre** 1992. A chacun son patrimoine, ou patrimoine commun ? *Sciences de la nature, science de la société. Les passeurs de frontières*. Ed. M. Jollivet. Paris : CNRS.
- Imperiali, C.** 1998. Le contrôle de la mise en œuvre des conventions internationales. *L'effectivité du droit international de l'environnement. Contrôle de la mise en œuvre des conventions internationales*. Ed. C. Imperiali. Paris : Economica.
- Jadot, B.** 1991 Des études d'incidences : pour qui, pour quoi ? In *L'évaluation des incidences sur l'environnement : un progrès juridiques?* CEDRE. Bruxelles : Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- Jonas, H.** 1990. *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*. Paris. Cerf.
- Kiss, A.** 1985. Le droit international de l'environnement, un aspect du droit international de l'avenir. In *L'Avenir du droit international de l'environnement*, colloque de La Haye 12-14 novembre 1984. Dordrecht.
- Kiss, A.** 1991. Droit international de l'environnement : l'état des lieux. *La lettre d'environnement sans frontière*.
- Kiss, A.** 1998. Préface. In *L'effectivité du droit international de l'environnement. Contrôle de la mise en œuvre des conventions internationales*, éd. C. Imperiali, 3-7. Paris : Economica.
- Leclerc, C.** 1999. De l'usage social de la forêt tropicale : l'exemple des Baka du sud-est Cameroun. *Ethnies* 24-5: 87-101.
- Martin, G.** 1992. Rapport introductif. In *Le dommage écologique en droit interne communautaire et comparé*. 7-16. Paris : Economica.

- Ost, F.** 1991. Les études d'incidences : un changement de paradigme ? In *L'évaluation des incidences sur l'environnement : un progrès juridiques?* CEDRE. Bruxelles : Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- Ost, F.** 1995. *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit.* Paris. La Découverte.
- Prieur, M.** 1984. *Droit de l'environnement.* Paris. Dalloz.
- Remond-Gouilloud, M.** 1992. Les fonds d'indemnisation et le préjudice écologique. In *Le dommage écologique en droit interne communautaire et comparé.* 165-73. Paris : Economica.
- Ricoeur, P.** 1991. Postface au temps de la responsabilité. In, *Lectures 1. Autour du politique.* Paris. Le Seuil.
- Romi, R.** 1991. Science et droit de l'environnement : la quadrature du cercle. *L'Actualité juridique. Droit Administratif*, 20 juin 1991.
- Romi, R.** 1998. Le rôle croissant du juge administratif. In *L'effectivité du droit international de l'environnement. Contrôle de la mise en œuvre des conventions internationales*, éd. C. Imperiali, 249-55. Paris : Economica.
- Sand, P. H.** 1992. *The effectiveness of international environmental agreements. A survey of existing legal instruments.* Cambridge. Grotius.
- Smith, JR. T.T.** 1992. Le dommage écologique et le droit américain. In *Le dommage écologique en droit interne communautaire et comparé.* 79-91. Paris : Economica.
- Thieffry, P.** 1998. *Droit européen de l'environnement.* Paris. Dalloz.
- Thomas, Y.** 1980. Res, chose et patrimoine. Note sur le rapport sujet-objet en droit romain. *Archives de philosophie du droit.* 413 ss.

NOTES

- 1- Les non-humains : tous les êtres vivants non-humains, c'est-à-dire les plantes et les animaux
- 2 Les noms inscrits entre parenthèses sans date renvoient aux noms des chercheurs APFT dont les rapports ont contribué à la formulation de nos propositions.



Cameroun - Ngume - 1991 - (Cliché E.Dounias)

Si les divers peuples qui vont nous occuper ici demeurent bien des groupes sociaux spécifiques impossibles à nier comme tels, il nous faut rappeler une évidence historique : à ses origines, le terme d'indigène est bel et bien un produit de l'ère des colonisations.



Bélize (Cliché P. Isla Vilar)

Groupe de leaders des communautés Maya Mopan - Sud Bélize - 1997

LES PEUPLES INDIGÈNES EN QUÊTE DE PARTENAIRES

François BRAEM

Avec la participation de:

Igor de Garine, Pierre de Maret, Pierre Grenand, Daou Véronique Joiris



INTRODUCTION

L'Union européenne et ses Etats-membres s'inscrivent aujourd'hui dans un processus important, qui vise la définition d'une politique spécifique de coopération à l'égard des peuples indigènes.

Dans ce contexte, le Document de travail de la Commission (European Commission 1998) constitue une étape importante.

Sous réserve d'une appréhension fine des situations très diverses et les réalités en évolution rapide que connaissent les peuples indigènes, les directives proposées par ce Document de travail devraient permettre une mise en œuvre plus efficace des projets, et ceci tant du point de vue des organisations indigènes que de celui des programmes de développement.

Le document officiel le plus récent (European Union Council of Ministers 1998) s'achève d'ailleurs par un appel adressé à la Commission, qui vise à fournir pour la seconde moitié de l'an 2000 un rapport sur les progrès enregistrés. La mise en œuvre de priorités concrètes ne pourra qu'être progressive, et ce processus dépendra avant tout des organisations indigènes et de leur capacité à formuler de manière concertée leurs propres priorités.

Les éléments d'analyse qui vont suivre cherchent donc à alimenter la réflexion en présentant :

- une analyse de base des réalités et structures indigènes dans une perspective de coopération au développement ;
- des regards croisés entre les perceptions des organisations indigènes et celles des partenaires extérieurs susceptibles de les soutenir ;
- des pistes concrètes de soutien à l'action des peuples indigènes et de leurs organisations.



Est-ce la meilleure approche de partenariat ? St Georges de l'Oyapock - Guyane. F 1989 - (cliché P. et F. Grenand)

1. LES PEUPLES INDIGÈNES AUJOURD'HUI : RÉALITÉS, STRUCTURES ET ENJEUX

Si les divers peuples qui vont nous occuper ici demeurent bien des groupes sociaux spécifiques impossibles à nier comme tels, il nous faut rappeler une évidence historique : à ses origines, le terme *d'indigène* est bel et bien un produit de l'ère des colonisations.

En effet, au fur et à mesure de leurs avancées, les divers pouvoirs colonisateurs ont développé tout un discours (Grove 1995) sur les structures, les droits et les savoirs indigènes, présentés comme opposables aux normes et aux coutumes de la métropole (Chrétien et Prunier 1989). Mais ce discours ne visait pas seulement la description d'une réalité souvent complexe : il s'agissait avant tout de permettre la transformation de ces réalités dites indigènes dans le cadre d'une sujétion coloniale.

Inspirées par les préceptes du *divide and rule* comme stratégie de domination, les puissances coloniales ont rapidement compris tout l'intérêt de maintenir des modalités d'*indirect rule*.

Très logiquement, les transformations imposées aux populations se sont donc tout particulièrement attachées aux structures politiques :

- soit en manipulant des structures politiques préexistantes (alliances, traités, délégations de pouvoirs) ;
- soit en créant *ex nihilo* des relais politiques disposés à collaborer avec le pouvoir colonial.

Aujourd'hui encore, nombre de structures traditionnelles d'autorité au sein des communautés indigènes restent héritières de structures manipulées par le pouvoir colonial ou imposées par celui-ci. Même si au cours de l'ère coloniale ou depuis les Indépendances, ces structures ont éventuellement pu se réapproprier des marges d'autonomie et défendre efficacement les intérêts de leurs communautés.

*Plutôt que de présenter les structures indigènes
de caractère traditionnel comme inchangées,
il importe de les voir comme des produits de l'Histoire.*

De nos jours, les leaderships "traditionnels" observés au sein des communautés continuent trop souvent à être présentés comme étant de caractère "autonome" ou encore "immémorial".

Pris à la lettre, il ne peut alors s'agir que de termes trompeurs : comme ailleurs, les structures politiques de représentation que connaissent les peuples indigènes sont bien le produit de l'Histoire.

Le caractère imposé du terme "indigène" contribue à expliquer pourquoi les peuples indigènes se prononcent aujourd'hui pour leur *auto-identification* ou droit exclusif pour chaque communauté de se déclarer indigène ou non. Au vu des multiples

impositions subies au cours du temps, cette revendication de principe est aisément compréhensible, mais elle n'est pas sans soulever problème.

En effet, une telle exigence rend malaisée, voire impossible, toute définition objective ou toute ligne de partage indiscutable entre des peuples indigènes et d'autres peuples qui ne le seraient pas.

Si l'objectif annoncé de certains gouvernements est bien de promouvoir des mesures spécifiques de caractère juridique en faveur des peuples indigènes, ne risque-t-on pas d'observer des tentatives en provenance de communautés diverses, décidées à profiter des avantages et privilèges (Plant 1994) que leur accorderait la reconnaissance d'un statut de peuple indigène ?

1.1 LES CRITÈRES D'APPARTENANCE

Quels sont aujourd'hui les divers *critères d'appartenance* que nous pouvons retrouver, soit au sein de la littérature sur ce sujet, soit dans le cadre des tentatives de mises en forme juridiques qui s'élaborent au niveau international ? Relevons d'emblée qu'aucun critère ne peut prétendre, séparément et à lui seul, fournir une définition globalisante, susceptible de s'étendre à l'ensemble des peuples généralement admis comme indigènes. Ce sera donc le plus souvent sur base de critères combinés (ILO-BIT 1953; ILO 1989; Rouland, Pierre-Caps et Poumarède 1996) qu'un peuple indigène donné pourra être identifié comme tel.

Les principaux critères qui permettent de caractériser les peuples indigènes sont :

- *l'antériorité ou droit du premier occupant ;*
- *"le facteur ethnique" ;*
- *une dépendance marquée vis-à-vis de leur environnement ;*
- *de possibles confrontations avec des populations d'arrivée plus récente.*

Un premier critère repose sur *l'antériorité* ou droit du premier occupant. Cet argument est particulièrement utilisé à travers les Amériques, continent où l'existence de civilisations précolombiennes ne peut être niée par personne et où de nombreux traités (United Nations 1996) établissant des droits spécifiques ont été signés au cours du temps par les divers pouvoirs, coloniaux ou post-coloniaux.

Second critère : ce qu'il est convenu d'appeler le *facteur ethnique* (Barth 1969; Amselle 1985; Stavenhagen 1990; Vermeulen et Govers 1996; Montagu 1997), notion complexe et discutée, qui parfois persiste encore à combiner éléments dits raciaux et traits socio-culturels.

Au moment même où de nombreuses dérives identitaires (Newbury 1988; Prunier 1994; Lemarchand 1994; Lewis et Knight 1995) s'appuient sur l'intolérance et le refus de l'Autre, un point doit ici être souligné avec force : dans leur écrasante majorité, les organisations indigènes se sont clairement prononcées pour un approfondissement de la démocratie pour tous les citoyens et ceci dans le cadre des Etats-membres auxquels ils

appartiennent.

Mais il faut bien observer que cette volonté d'ouverture s'exprime dans le cadre actuel et non une fois pour toutes : si les attentes de certaines communautés à propos de leur avenir devaient être déçues, qui pourrait garantir que des formes de résistance plus radicales, liées au désespoir, ne tenteraient pas de prendre le relais des formes de lutte actuelles, menées à visage découvert et en tablant sur le respect des droits démocratiques ?

Troisième critère enfin, celui de la *dépendance vis-à-vis d'un environnement nourricier*, considéré par beaucoup comme décisif (Hladik *et al.* 1996) et d'ailleurs retenu comme fil conducteur par le programme APFT (Bahuchet et de Maret 1995 - cf. aussi Bahuchet chapitre "Systèmes de production"). Cette dépendance des peuples indigènes vis-à-vis de leurs environnements est admise de plus en plus largement comme une donnée fondamentale de leur mode de vie et de leur possible survie comme groupes sociaux.

Et cette reconnaissance est liée à un courant d'opinion qui, tout particulièrement depuis le Sommet de Rio, a connu un succès considérable, contribuant à populariser les menaces que le mal-développement entraîne pour des populations en marge et soumises de manière accélérée à une mondialisation de l'économie.

Risquons enfin un dernier élément d'appréciation : il semble bien que la problématique indigène soit avant tout *opérante partout où une opposition* peut être tracée entre :

- d'une part, des populations caractérisées comme indigènes ;
- d'autre part, des populations d'arrivée plus récente, de caractère colonisateur et avec lesquelles les communautés indigènes doivent composer ou sont amenées à coexister.

Tentons ici de nous faire comprendre à partir d'un exemple contrasté, celui de l'île principale de la Mélanésie, aujourd'hui séparée en deux entités étatiques distinctes. Suite aux diverses colonisations européennes, cette unité géographique - diversifiée, mais globalement homogène d'un point de vue culturel - a finalement donné naissance à l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'une part, et à une province de l'Indonésie, l'Irian Jaya, d'autre part.

Si, à travers le monde, les groupes indigénistes de soutien ne manquent pas de se mobiliser très régulièrement pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme en Irian Jaya, constatons simplement qu'ils ne se manifestent qu'avec une grande prudence à propos de la Papouasie-Nouvelle-Guinée : la raison en serait-elle que les dirigeants et décideurs de ce pays sont bien eux-mêmes des indigènes de souche, la présence d'immigrants non-autochtones dans ce pays restant dérisoire ? Sur Irian Jaya - que les indépendantistes préfèrent appeler West Papua (West Papua 1990; Defert 1996) -, le gouvernement a, par sa politique dite de transmigration, encouragé une forte immigration de citoyens indonésiens à partir des zones les plus densément peuplées de l'archipel, essentiellement depuis Java. Les Papous de cette partie de l'île - comme d'ailleurs les populations originaires d'autres îles périphériques de l'archipel (Otten 1986; *Banking on disaster* 1986) -, y sont progressivement dépossédés de leurs terres et de leurs ressources et pourraient bien à terme se retrouver minoritaires chez eux. Concernant la Papouasie-

Nouvelle-Guinée, il s'agit bien pour le moins de *Self Rule*, puisqu'il s'agit d'un Etat indépendant. Ici, la marge de manoeuvre de ses dirigeants est limitée par un endettement très lourd, qui rend le pays très dépendant de l'aide financière internationale et le pousse à vendre à tout-va ses ressources primaires et, avant tout, ses forêts. Mais le principal défi politique réside sans doute dans l'existence d'un fractionnalisme entre des régions encore largement isolées les unes des autres et où le jeu démocratique autorise toutes les surenchères entre les politiciens élus des diverses Provinces : ce phénomène est souvent caractérisé comme *micro-nationalisme* (Howard 1989).

Quelles que soient les raisons bien légitimes qu'aient les organisations indigénistes de soutien de se focaliser avant tout sur Irian Jaya - où le droit des Papous à l'autodétermination est bafoué depuis le rattachement de cette partie de l'île à l'Indonésie, et où les atteintes aux droits de l'homme restent massives -, il n'en reste pas moins qu'à partir de l'exemple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la question mérite d'être posée : comment prétendre assurer la défense de communautés indiscutablement indigènes, alors qu'il n'y a *personne en face* à qui pouvoir les opposer ?

Serait-il exagéré d'avancer ici que la problématique indigène semble bien être associée aujourd'hui à une perception en miroir, les organisations de la mouvance indigéniste n'arrivant à trouver la voie d'un avenir possible pour leurs communautés qu'en se situant face à l'Autre-Différent ?

1.2 LES RÉALITÉS RÉGION PAR RÉGION

A présent, abordons - très brièvement et de manière schématique - les situations que vivent aujourd'hui les peuples indigènes des diverses grandes régions du globe.

C'est sans conteste dans les *Amériques* que la situation apparaît comme la plus claire : sur ce continent coexistent sans contestation possible d'une part, les héritiers des Amérindiens d'avant la Conquête et, d'autre part, les descendants de toute une série de vagues de colonisation, le plus souvent d'origine européenne. Mais resteraient alors à examiner :

- les rapports entre identité amérindienne et métissage ;
- pour les communautés forestières (Moran 1993; Sponsel 1995), une dépendance traditionnelle vis-à-vis de leur environnement qui ne se limite pas aux seuls Amérindiens (Parker 1985) : en effet, ces derniers coexistent, parfois depuis des siècles, avec des communautés descendant d'esclaves noirs fugitifs, devenues elles aussi des occupants traditionnels des forêts et ayant d'ailleurs emprunté à leurs voisins amérindiens nombre de leurs savoir-faire.

Marginalisées même lorsqu'elles représentent un poids numérique important, les communautés amérindiennes ont sauvegardé une conscience aiguë de leur identité (Le Bot 1994) et dans l'ensemble des Etats se sont développées des organisations indigènes à vocation représentative.

A travers les Amériques, nombre d'organisations amérindiennes bénéficient d'une expérience considérable - s'étendant parfois sur des dizaines d'années - et, également, de succès revendicatifs (Ardito 1996) : elles sont donc souvent perçues ailleurs comme des

exemples à suivre.

Pour l'Asie, il est également possible de tracer une ligne de partage entre deux grands types de peuplement (Barnes, Gray et Kingsbury 1995; Kingsbury 1998) :

- d'une part, les grandes civilisations agricoles qui, s'appuyant à la fois sur des structures politiques centralisées et des techniques d'irrigation élaborées, ont pu progressivement - parfois sur plusieurs millénaires - s'approprier l'essentiel des zones cultivables de basses-terres, autorisant très tôt des densités démographiques élevées, surtout dans les grandes plaines alluvionnaires ;
- d'autre part, des populations d'implantation souvent très anciennes, contenues ou repoussées en périphérie (Singh 1986; Anderson et Huber 1988; Poffenberger 1990; Hardjono 1991; Hill 1991; Peluso 1992; Pathak 1994; Sundar 1997; Persoon 1998), à savoir dans les zones les moins favorables à une agriculture permanente et intensive, soit essentiellement les régions de hautes-terres, elles-mêmes souvent forestières (Bryant, Rigg et Stoot 1993; Gadgil et Guha 1992, 1995).

Le poids démographique de l'Asie et le besoin de terres nouvelles à cultiver encouragent aujourd'hui nombre d'agriculteurs à quitter les régions de plaines surpeuplées pour défricher des zones autrefois négligées, où ils ne tardent pas à rentrer en conflit avec leurs occupants traditionnels. Et certains gouvernements asiatiques - comme la Chine et l'Inde, les deux Etats les plus peuplés de la planète -, reconnaissent officiellement des minorités qui sont numériquement les plus importantes à travers le monde : la Chine reconnaît 55 minorités nationales (Golfin 1982) et l'Inde mène une politique spécifique à l'égard de ses *Tribals* (Fürer-Haimendorf 1982, 1985; Beteille 1988; Mitra 1990).

Venons-en maintenant aux pays de la *zone Pacifique*. Ces pays, bien que souvent parmi les derniers à s'être vu reconnaître leur indépendance, n'ont pas connu de colonisation massive et leurs populations - ainsi que leurs dirigeants - ne peuvent pas être considérées autrement que comme des indigènes dans leur propre pays. Il n'y a donc pas de ligne de séparation possible au sein de ces Etats entre indigènes et non-indigènes. Ceci ne signifie pas pour autant que les communautés indigènes du Pacifique ne connaissent pas de problèmes comparables à ceux d'autres régions du globe, même si les droits fonciers traditionnels des communautés - au niveau mondial, ceci est plutôt une exception ! - sont en général reconnus par les Etats de la région (Crocombe 1987). Parmi les principaux problèmes rencontrés dans ces pays, relevons :

- une dépendance financière massive vis-à-vis de l'aide internationale ;
- les impacts environnementaux des divers modes d'extraction des ressources minérales (Connell et Howitt 1992; Hyndman 1994), qui jouent parfois un rôle dominant comme sources de devises ;
- une forte demande de bois de coupe (Barlow et Winduo 1997; Filer et Sekhran 1998), ainsi qu'une surpêche, dues en partie à la proximité de pays fortement demandeurs, comme le Japon ;
- d'alarmants indices qui semblent dus à un début de réchauffement du climat : blanchiment des massifs de corails et possible submersion des atolls par élévation du niveau des océans.

Finissons enfin par l'Afrique, pour indiquer ici notre perplexité. Et ceci pour plusieurs raisons.

Pour l'essentiel, il nous semble malaisé de circonscrire la notion même de peuple indigène en Afrique : en effet, quel pourrait bien être le pouvoir séparateur permettant de distinguer les populations qui devraient en faire partie de celles qui en seraient en quelque sorte exclues ?

Rappelons simplement, que sur l'ensemble du continent noir, l'implantation durable de colons européens ou arabes aura été relativement réduite. Dans la plupart des cas, les Africains se retrouvent donc bien "entre eux" au sein des Etats actuels et, si le critère à retenir est bien le caractère traditionnel des liens avec la terre (Downs et Reyna 1988) et le maintien de traits culturels spécifiques, l'immense majorité des Africains peuvent à bon droit se proclamer "indigènes".

De plus, nous ne pouvons que constater une évidence à propos des forêts du bassin congolais: si les chasseurs-cueilleurs pygmées (Messina et Owono 1997; Luling et Kenrick 1998) y sont très régulièrement présentés comme les peuples forestiers par excellence, ils ne sont pas les seuls à y vivre et à en vivre : les Pygmées y sont en fait très minoritaires et ne représentent guère plus de 5% de l'ensemble des peuples forestiers. Car c'est de longue date que la très grande majorité des communautés forestières est constituée de Bantous ou Grands Noirs, qui vivent principalement d'agriculture itinérante en forêts et échangent d'ailleurs de manière traditionnelle leurs produits avec ceux chassés ou cueillis par leurs voisins pygmées.

Pour favoriser une meilleure compréhension des relations inter-ethniques en Afrique centrale, relevons ici que les communautés pygmées entretiennent des liens anciens, de caractère pré-colonial, avec leurs voisins villageois : pour les Pygmées Baka, par exemple, ces liens s'expriment par des amitiés et solidarités rituelles et des liens de pseudo-parenté (Joiris 1998a, 1988b).

Les Pygmées Aka, Baka et Bagiéli cultivent aujourd'hui des parcelles pour leur propre compte, outre les travaux agricoles qu'ils mènent sur les champs de leurs voisins bantous. La sédentarisation des Pygmées fait donc partie d'un processus plus large, celui de la sédentarisation des agriculteurs forestiers bantous : en effet, au fur et à mesure que les agriculteurs forestiers se sont sédentarisés, les Pygmées ont progressivement décidé de faire de même, à cause précisément des multiples liens sociaux et économiques tissés entre les communautés pygmées et Grands Noirs.

Enfin, la validité du terme "peuples indigènes" reste largement récusée en Afrique, tant par les élites intellectuelles que par les dirigeants. Et ceci même si ces derniers cherchent trop souvent à opposer diverses communautés de leur pays à des fins de contrôle politique : en effet, "l'ethnie du Président" se retrouve très régulièrement en position dominante (Bayart 1989) et les tentations de manipuler les clivages ethniques existants ne manquent pas ...

Quant à ce qui concerne les organisations indigénistes, il semble bien qu'on doive s'en tenir à ceci : en pratique, elles limitent leur champ d'intervention à la défense des droits de certaines communautés du continent (Veber *et al.* 1993; Saugestad 1999).

Il s'agit, pour l'essentiel et à la fois :

- de groupes marginalisés ou minorisés dans le cadre des Etats-Nations indépendants actuels, eux-mêmes héritiers de frontières coloniales qui ne tenaient souvent aucun compte des cohésions historiques et culturelles du passé ;
- de populations minoritaires qui se distinguent encore de la majorité des nationaux

par le maintien - au moins partiel - de modes spécifiques de production ou d'accès aux ressources : chasseurs-cueilleurs (Kent 1996) khoïsan ou pygmées, nomades touaregs, pasteurs peuls, masai (Spear et Waller 1993; Peron 1995).

1.3 ENJEUX ET STRUCTURES : LES ORGANISATIONS INDIGÈNES COMME INTERFACES

Les revendications sous-tendues par l'existence des courants indigénistes se présentent au premier chef comme un *enjeu pour les Etats*. Au gré de leurs intérêts, la plupart des gouvernements ont en effet régulièrement alterné entre politiques de répression et de dépossession et abandon des communautés indigènes à leur sort. Mais aujourd'hui, les autorités en place constatent une montée des revendications de la part de communautés qui s'organisent et posent l'exigence d'une intégration et d'une participation politique à la vie nationale, sans estimer devoir subir pour autant une perte de leur identité collective par assimilation.

L'*autodétermination* - ou droit fondamental à disposer de soi-même - est alors affirmée comme principe directeur (Simpson 1997), incluant pour les peuples indigènes le droit d'être consultés sur toutes les matières qui les concernent. Mais, rappelons-le, cette exigence de principe se manifeste le plus souvent dans le cadre des Etats existants et sans remettre en cause l'appartenance des peuples indigènes à chacun des Etats concernés : en Equateur, par exemple, suite aux pressions des organisations indigènes, la nouvelle Constitution votée en 1998 prévoit la mise en place d'un Etat pluri-ethnique, pluri-culturel et pluri-national.

L'autodétermination est vue par les organisations indigènes comme un principe directeur, mais le plus souvent sans remettre en question leur appartenance aux Etats-nations.

Les cas d'irréductibilité - incluant des revendications explicites de sécession ou d'indépendance politique - restent rares et le plus souvent liés à la perpétuation de situations coloniales mal réglées : Timor-Est (Taylor 1991; Defert 1992), Irian Jaya (Defert 1996), Etats du nord-est de l'Inde (Misra 1988; Hazarika 1994), Myanmar (M. Smith, 1991). La grande majorité des Etats seraient donc malvenus d'opposer aux organisations indigènes un refus de principe basé sur une nécessaire intégrité de l'Etat : en effet, les peuples indigènes souhaitent pour la plupart pouvoir jouer un rôle de participation active dans le cadre des Etats et non en sortir !

La montée des revendications indigènes - et leur retentissement à l'échelle mondiale - est intimement liée à *une prise de conscience générale, qui porte sur la crise de la biodiversité* : un consensus se dessine en effet pour estimer qu'une somme significative d'effets locaux ne peut qu'entraîner des effets globaux à l'échelle planétaire. Certains grands espaces exceptionnellement riches en biodiversité doivent donc faire l'objet des soins de tous. Cette prise de conscience contribue à expliquer le rôle joué par les organisations qui défendent les causes des peuples indigènes au sein des grands forums internationaux (Humphreys 1996). Et, tout particulièrement depuis le Sommet de

Rio en 1992, les peuples indigènes font constamment entendre leur voix au sein des diverses instances des Nations-Unies où il est débattu de leur avenir (Van de Fliert 1994; International Alliance 1996, 1997; Posey et Dutfield 1996; Posey 1997; Ellen et Harris 1997; AIDSESEP 1998; ILO 1999) : Convention sur la diversité biologique, Forum international sur les forêts, Déclaration sur les peuples indigènes, ...

Les formes que prennent aujourd'hui les organisations indigènes sont multiples et il ne saurait être question de figer des processus en pleine évolution. Tentons ici quelques constatations générales.

Tout d'abord, nombre de responsables des organisations indigènes sont des jeunes, formés au moins en partie en ville. Cette connaissance du monde moderne, bien utile en soi, n'est pas sans poser un hiatus face aux formes traditionnelles d'autorité encore en vigueur au sein de leurs propres communautés. Ce leadership d'un caractère nouveau (Dauzier 1997) repose donc sur un pari : retenir le meilleur de la tradition, tout en se posant comme *interface avec la modernité*.

La plupart des revendications s'adressant à l'Etat, il sera alors logique de mettre en place des *fédérations inter-ethniques*, de manière à retenir et répercuter l'avis de toutes les communautés ; de telles structures sont aujourd'hui en place dans nombre de pays et tout particulièrement en Amérique latine (cf. aussi Grenand, chapitre "Quelle scolarité?").

*Comme interfaces vis-à-vis du monde moderne,
les organisations ont à :*

- *anticiper les changements prévisibles ;*
- *mener des négociations avec de nombreux partenaires.*

Le plus souvent, ceux qui se préoccupent de la cause indigène ont pris l'habitude de distinguer deux types de structures. Tout d'abord, les *groupes d'appui*, parfois appelés *groupes indigénistes*, de manière à les distinguer des organisations indigènes proprement dites : aux mains de non-indigènes, elles assurent une fonction de soutien et de solidarité.

Ensuite, les *organisations indigènes proprement dites*, par et pour les peuples indigènes, ou encore endogènes (cf. aussi Romainville "Pratiques associatives"). Soulignons ici que la légitimité d'une organisation indigène ne repose que partiellement sur l'appartenance de ses dirigeants aux communautés qu'ils sont censés défendre.

Cette appartenance d'origine ne suffit pas en soi, surtout au cas où, par exemple, un dirigeant basé en ville ne prend pas la peine de rendre visite aux communautés pour leur expliquer son travail et recueillir leur avis. En effet, toute représentativité d'une organisation indigène est liée à des consultations effectives parmi les principaux intéressés. Et de tels processus de consultation sont longs puisque, traditionnellement, ils reposent souvent non sur un vote - majorité contre minorité, comme au sein de nos systèmes démocratiques formels -, mais bien sur un consensus de groupe, appelé à se dégager progressivement.

Tous ceux qui se préoccupent de prendre l'avis de communautés indigènes (EAIP 1997) se doivent donc d'organiser leurs propres priorités en permettant le temps

nécessaire à la bonne tenue des consultations en cours. Quitte à troubler certains partenaires des organisations indigènes, souvent pressés et désireux de résultats rapides, serait-il politiquement incorrect de souligner qu'il n'est pas rare que ceux des dirigeants indigènes avec lesquels un accord se révèle possible d'emblée se révèlent être justement ceux-là mêmes qui ne consultent guère leurs communautés ?

*Tout représentant indigène se doit
de consulter sa communauté
de manière permanente.
Ceci demande plus de temps que ne l'imaginent
la plupart des partenaires extérieurs.*

Pour les peuples indigènes, leurs *territoires* jouent un rôle absolument essentiel (Plant 1994, 1996; United Nations 1997, 1999). De manière générale, toute reconnaissance de droits au sol pour les communautés indigènes devrait nécessairement intégrer les notions de *droit d'usage* sur leurs terroirs coutumiers, y compris les *droits de passage* saisonniers ou temporaires, qui concernent tant les agriculteurs itinérants en forêts que les chasseurs-cueilleurs ou encore les peuples pastoraux (cf. aussi Grenand et Joiris chapitre "Usages de l'espace"). L'absence régulière de toute garantie juridique est à l'origine d'une revendication majeure, actuellement limitée pour l'essentiel au bassin amazonien : l'exigence par diverses communautés amérindiennes d'une *démarcation* de leurs territoires par l'Etat (Albert 1990; Executive Commission 1996; Ardito 1996), ainsi théoriquement réservés aux communautés indigènes et au sein desquels les populations exogènes devraient connaître diverses mesures limitant leur accès ou leur séjour. A observer la mauvaise volonté manifeste d'Etats qui ont dû accepter contre leur gré des démarcations territoriales qu'ils remettent régulièrement en cause, un premier bilan de l'efficacité de ces mesures semble encore prématuré.

La *pression démographique* (Fourth World Congress 1992) est inséparable des divers enjeux de la territorialité. Cette pression, qui concerne tant les peuples indigènes que leurs concitoyens non-indigènes, ne peut qu'entraîner des effets déterminants sur l'environnement et ses ressources et ne peut qu'interpeller les organisations indigènes, car elle appelle des solutions adaptées aux conditions nouvelles, ainsi qu'une concertation suivie, tant avec l'Etat qu'avec les populations non-indigènes environnantes. Et la nécessité de prendre sérieusement en compte le facteur démographique est d'autant plus forte que ce dernier se couple avec une pression très forte, de caractère non-soutenable, exercée par les demandes solvables en provenance du Nord (cf. aussi Bley et Pagezy chapitre "Démographie"). En effet, certaines demandes au départ des pays développés contribuent, par exemple, à réduire les surfaces des cultures vivrières au profit de cultures d'exportation, qui demandent peu de main-d'oeuvre. Les agriculteurs sans terre et les travailleurs agricoles sans emploi, de plus en plus nombreux, risquent donc bien de s'aventurer en pionniers sur des terres nouvelles (Manshard et Morgan 1988), elles-mêmes souvent occupées par des communautés indigènes.

Nous l'avons vu, les organisations indigènes ont un rôle essentiel à jouer au service

de leurs communautés : celui d'*interface vis-à-vis d'un monde extérieur en évolution rapide* et de plus en plus complexe. Ce rôle d'interface est multiple et doit viser à:

- anticiper les évolutions et en atténuer les aspects les plus négatifs pour les communautés ;
- encourager la participation de tous à des processus de décision qui puissent faire consensus ;
- entamer des négociations avec un grand nombre de partenaires extérieurs, de manière à faire entendre leur voix et se voir reconnaître comme interlocuteurs légitimes ;
- mettre en oeuvre les projets de développement de terrain qu'attendent les communautés.

Mais, dans un avenir rapproché, la plupart des organisations indigènes ne sauraient réalistement prétendre couvrir à elles seules l'ensemble des priorités qu'elles se sont fixées. Nous verrons plus loin que le manque de responsables suffisamment formés et expérimentés est une sévère limite à l'obtention des résultats concrets et mesurables que les communautés attendent légitimement. Tout en souhaitant que les carences observées puissent être progressivement comblées, attachons-nous maintenant à toute une série d'acteurs qui se manifestent au sein ou à la périphérie des communautés indigènes et qui interagissent avec elles. Ces divers acteurs sont aujourd'hui interpellés par des organisations indigènes qui les interrogent sur la pertinence et l'impact de leurs interventions actuelles (cf. aussi Delorme chapitre "Approche psychologique").



Partage de la caisse de solidarité - Sud Cameroun - Mabenanga - 1995 - (Cliché H. Gezy)

Mais, dans un avenir rapproché, la plupart des organisations indigènes ne sauraient réalistement prétendre couvrir à elles seules l'ensemble des priorités qu'elles se sont fixées.

2. INSATISFACTIONS ET ATTENTES VIS-À-VIS DE PARTENAIRES EXTÉRIEURS

2.1 LES MISSIONS

Pour le meilleur et pour le pire, les *Missions chrétiennes* ont joué et jouent aujourd'hui encore un rôle majeur dans l'évolution qu'ont pu connaître les peuples indigènes à travers le monde. Très tôt, quelques esprits éclairés - au départ au sein de l'Eglise elle-même - ont pu constater les effets négatifs d'une évangélisation volontariste sur les cultures locales. A la lumière des documents de l'époque, nous y relevons aujourd'hui une volonté farouche et déterminée d'acculturation des peuples à convertir, jointe à un paternalisme généralisé : avant toute chose, il s'agissait alors d'extirper les modalités d'union spirituelle exprimées par des hommes en liaison étroite avec leur environnement, ainsi que toute manifestation contraire aux bonnes moeurs admises en Occident.

Le tableau de l'action missionnaire doit néanmoins être nuancé : dans leurs bagages, les évangélistes amenaient également avec eux et de manière progressive, des valeurs nouvelles, de caractère universaliste et égalitariste. Valeurs qui, tout à fois, sapaient les formes traditionnelles d'autorité et remettaient en cause les formes les plus brutales de la colonisation, anticipant ainsi à leur manière sur nos exigences contemporaines des droits de l'homme.

Aujourd'hui, l'action missionnaire conserve un rôle idéologique qui est loin d'être négligeable (cf. aussi Kocher Schmid chapitre "Christianity").

De plus, en tant que structures de services, les postes de mission jouent encore un rôle déterminant comme ONG de fait dans bon nombre de zones enclavées : biens de première nécessité - vivres, vêtements, outils -, dispensaires, pistes d'atterrissage pour le courrier, les déplacements, ...

Dans de nombreux cas, cette situation de quasi-monopole n'a pu se perpétuer que grâce à l'indifférence des pouvoirs coloniaux et des Etats indépendants qui leur ont succédé.

*Les missions chrétiennes sont encore souvent
les principales ONG accessibles
et un élément-clé de leur influence
reste la scolarisation d'une élite locale.*

Mais que l'on identifie les missions chrétiennes comme principales ONG de fait ou comme substituts d'Etats défaillants, il faut en tout état de cause souligner ce qui reste l'une des clés de leur influence : la formation des élites locales en devenir. En effet, la plupart des postes de mission abritent au minimum un embryon d'école primaire et organisent des relais possibles pour une instruction de niveau secondaire dans la ville la plus proche.

Depuis de nombreuses décennies parfois, l'Eglise catholique est également amenée

à coexister avec des églises protestantes de caractère institutionnalisé, ainsi qu'avec diverses confessions plus récentes qui se réclament également du christianisme et souvent qualifiées de sectes.

Cette mise en concurrence n'est pas sans effet sur l'attitude de chaque confession vis-à-vis des communautés indigènes qu'elle s'efforce de convertir à ses vues. La pression très active de structures missionnaires de caractère fondamentaliste, souvent nord-américaines - *Summer Institute of Linguistics, New Tribes Mission* -, modifie également la donne (N. Lewis, 1988) et explique les réactions de nombreux missionnaires catholiques ou protestants, bien décidés à prendre ouvertement la défense de communautés indigènes dont ils estiment avoir la charge.

Autre élément qui a dû jouer en faveur d'une défense des peuples indigènes, l'évolution entraînée au sein de l'Eglise catholique par le Concile de Vatican II. Depuis la fin des années soixante, le poids des thèses émises par les tenants d'une théologie de la libération en faveur d'une "option privilégiée envers les pauvres" - avant sa condamnation par le Vatican et une reprise en main des hiérarchies - a permis une évolution positive d'une partie du clergé et des fidèles à l'égard des peuples indigènes, particulièrement en Amérique latine.

2.2 LES ETATS

Les événements du passé ont montré que les *Etats* balancent le plus souvent entre une volonté d'assimilation, qui nie tout droit à la différence, et une négligence complète à l'égard des communautés indigènes et de leurs besoins. Il n'en reste pas moins que les gouvernements restent, et de fort loin, les interlocuteurs les plus importants pour les communautés indigènes.

Quels sont quelques-uns des services que les peuples indigènes sont raisonnablement en droit d'obtenir de leurs gouvernements ?

- avant tout, une politique volontariste de lutte contre la pauvreté qui, selon tous les critères en vigueur, est bien une caractéristique commune aux peuples indigènes à travers le monde ;
- l'accès aux services de base que sont l'éducation et les soins de santé ;
- la fin des discriminations et de l'arbitraire et l'accès effectif à la citoyenneté ;
- le droit à la différence culturelle, qui inclut le droit de recevoir un enseignement bilingue.

Les communautés indigènes attendent de leurs gouvernements :

- une lutte efficace contre la pauvreté ;
- le droit à l'éducation et à la santé ;
- la fin des discriminations et de l'arbitraire ;
- la reconnaissance des différences culturelles.

S'il est difficile à ce jour de parler d'un partenariat significatif - la plupart des gouvernements choisissant encore le silence ou le refus -, les conditions d'un partenariat possible avec les Etats devront être examinées en tenant compte de trois facteurs en pleine évolution.

Tout d'abord, des populations partiellement enclavées et oubliées se retrouvent confrontées de plein fouet à l'impact de la *globalisation*, qui encourage les appétits extérieurs et suppose un accès massif à leurs matières premières et à leurs ressources (Corry 1993; Tomei 1998). Cette donnée nouvelle ne peut que remettre en question, dans des termes profondément modifiés, le rôle supposé de l'Etat comme matrice d'intégration pour l'ensemble de ses citoyens.

Ensuite, la *croissance démographique* annoncée de diverses communautés indigènes et leur *poids relatif* au sein de chaque Etat. Comment comparer en effet les Etats andins - où les peuples amérindiens constituent de 40 à 65% de l'ensemble - aux Indiens du Brésil amazonien (Albert 1990), qui représentent moins de 0,2% des Brésiliens ? Dans cette perspective, toute mesure de *décentralisation* politique et administrative ne pourra qu'accroître la prise de décision des communautés indigènes partout où, localement, elles représentent un poids significatif .

Dernier enjeu majeur enfin, qui engage directement la responsabilité des Etats : les menaces exercées par les fronts pionniers (Manshard et Morgan 1988) et autres formes de *colonisation agricole*.

De telles pressions sont très régulièrement dues à un refus obstiné de toute réforme agraire de la part de gouvernements liés aux oligarchies de grands propriétaires terriens et d'industriels, qui disposent d'un poids politique hors de toute proportion et de tout contrôle : surtout là où les peuples indigènes sont numériquement très minoritaires, comme au Brésil, les organisations indigènes auront tout intérêt à se concerter avec des mouvements sociaux non-indigènes influents au sein de la société civile, comme le *Mouvement des Sans-Terres*, principal mouvement social dans le Brésil actuel.

2.3 LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

Depuis une vingtaine d'années, la plupart des *ONG de coopération* au développement du Nord ont sensiblement modifié leur approche. L'envoi de coopérants s'est considérablement réduit et la plupart des ONG des pays développés expérimentent aujourd'hui des liens de partenariat avec des structures d'appui et d'accompagnement basées au Sud. Globalement, ce soutien à des partenaires nationaux vus comme intermédiaires a sans doute permis aux responsables de projets de mieux répondre aux demandes formulées par les groupes-cibles visés par les programmes. Mais les organisations indigènes observent toujours un va-et-vient d'ONG diverses qui s'attellent à des projets de coopération sans prévoir de concertation sérieuse avec les communautés censées en tirer profit. Et cette carence leur semble d'autant plus inexcusable (Gualinga 1997a, 1997b) que nombre de projets présentent les communautés indigènes comme leur groupe-cible prioritaire.

*Le mécontentement des organisations indigènes
face à un manque de consultations
ne pourra qu'entraîner une profonde redéfinition des tâches
au sein des ONG de développement.*

Cette insatisfaction amène de plus en plus souvent les organisations indigènes à dénoncer publiquement les projets réalisés sans concertation préalable et les pousse à mettre sur pied des projets qu'elles tentent de gérer elles-mêmes. Pour mener de tels projets à bien, ces organisations cherchent à leur tour des partenaires, qu'elles tentent de sélectionner sur base des capacités qui leur manquent encore. On le voit, la demande est en quelque sorte inversée et les acteurs du Sud en viennent pour l'essentiel à formuler eux-mêmes l'essentiel de leurs demandes, explicitant leurs lacunes et cherchant des partenaires pour les combler.

Dans ce cadre de partenariat en évolution rapide, les organisations indigènes auront à se prononcer entre les deux options suivantes :

- soit créer des structures de gestion de projets qu'elles contrôlent directement;
- soit confier à des structures d'appui et d'accompagnement extérieures le soin de mettre en oeuvre l'exécution de projets décidés en concertation avec les communautés.

Selon les situations, les organisations indigènes privilégieront l'une ou l'autre option, mais il est déjà évident qu'entre les divers partenaires de la coopération, une profonde redéfinition des tâches ne tardera pas à s'imposer.

2.4 LES ACTEURS DE LA CONSERVATION

Depuis une dizaine d'années environ, les grands *organismes de conservation* auront connu ce qu'il faut bien appeler une évolution marquante, accordant une place croissante au rôle des populations dans et autour des espaces qu'elles estiment devoir protéger. En effet, et tout particulièrement depuis le Sommet de Rio, le développement durable s'est imposé comme concept-clé.

De la part de ces acteurs de conservation, il s'agit bel et bien d'une évolution très positive (Kempf 1993; Fischer 1995; Carillo Oviedo 1996; Borrini-Feyerabend 1996, 1997; Conseil Scientifique APFT 1997; Arnold 1998; IUCN 1999; Buckingham-Hatfield et Percy 1999), car leurs positions de fond et leurs pratiques ont longtemps été marquées par des présupposés du type "homme contre Nature", excluant a priori toute compatibilité entre la préservation de l'environnement et l'ensemble des activités humaines, globalement conçues comme prédatrices et destructrices en soi (West et Brechin 1991; Colchester 1994; Barraglouh et Ghimire 1995; *Nature sauvage* 1999). Dans cette remise en cause interviennent bien entendu les multiples prises de position des organisations indigènes elles-mêmes (International Alliance 1996, 1997; AIDSESEP 1998). Mais si, au vu de leurs déclarations de principe, les acteurs de la conservation affirment leur souci de consulter les populations locales avant toute mise en oeuvre de leurs programmes (Pimbert et Pretty 1995; Barraglouh et Ghimire 1995; Arnold 1998), il faut bien constater que nombre de responsables de projets de conservation négligent encore toute concertation avec des populations qu'ils persistent à percevoir comme des *contraintes* (cf. aussi Joiris chapitre "La gestion participative des aires protégées". Concernant les populations locales, que faut-il ici entendre par contrainte ? Tout d'abord que par des décennies de politique répressive à l'égard de toute activité humaine dans et autour de

nombreux espaces protégés, on a longtemps cru pouvoir tenir à l'écart les populations locales, mais en devant finir par admettre que ces mesures ont montré toutes leurs limites, voir même leurs impasses. En effet, les populations, elles, continuent bien à exister et les périmètres des espaces protégés restent le plus souvent impossibles à contrôler de manière efficace !

*L'attitude des acteurs de la conservation reste ambiguë :
les communautés locales sont-elles vues
comme des partenaires à part entière
ou encore comme des contraintes ?
Les organisations indigènes ne risquent-elles pas
d'être utilisées par les acteurs de la conservation
comme agents de contrôle social
et ceci dans le cadre d'objectifs de conservation ?*

Pour les acteurs de la conservation, tout réalisme impose donc de tenir compte de la présence de ces populations et de chercher à négocier avec elles les termes d'un accord portant sur un accès négocié aux ressources et à des quotas de prélèvements qui puissent préserver l'avenir (Fischer 1994 ; C. Lewis, 1996). Il n'en reste pas moins que l'attitude de nombre d'acteurs de la conservation reste marquée du sceau de l'ambiguïté : en effet, les populations sont aujourd'hui souvent présentées de manière idéalisée et respectueuses *a priori* de leur environnement (Worster 1988, 1993; Kempf 1993), - ce qui, nous le verrons plus loin, n'est pas toujours le cas ! -, alors que, sur le terrain, ces mêmes populations restent couramment perçues comme des contraintes devenues malheureusement impossibles à contourner. Il semble bien que ce soit avant tout cette dernière raison qui explique une recherche active d'interlocuteurs indigènes comme possibles partenaires responsables.

Serait-il provocateur de suggérer ici ce qui semble être attendu de la part de ces partenaires pressentis, à savoir exercer vis-à-vis des communautés un *contrôle social* qui soit efficace du point de vue de la conservation ? Voilà qui explique sans doute les débats souvent passionnés qui ont cours actuellement et tentent de concilier des intérêts différents et donc régulièrement divergents.

2.5 LES ACTEURS DE LA RECHERCHE

Si, depuis quelques décennies, les *acteurs de la recherche* ont permis de mieux connaître un grand nombre de communautés indigènes, les lacunes restent importantes, particulièrement en forêts tropicales (Bahuchet et de Maret 1995; Hladik *et al.* 1996). Il reste donc important de poursuivre les recherches et ceci tout particulièrement de manière à mieux comprendre les liens complexes entre ces populations et leurs environnements (Gomez-Pompa, Whitmore et Hadley 1991; Sponsel, Headland et Bailey 1996; Balee 1998). Mais, à ce propos, ne manquent pas de se poser des interrogations de caractère tout à fait général, qui concernent :

- pour les communautés, la *pertinence des recherches* par rapport à leurs besoins ;
- pour les premiers intéressés, un *accès possible aux données* recueillies.

Il nous faut bien constater que, jusqu'à un passé récent, l'immense majorité des recherches menées l'ont été sans grand souci de concertation avec les organisations indigènes et sans viser à couvrir leurs attentes prioritaires. Aujourd'hui, on ne peut que se réjouir de constater la sortie d'un nombre croissant d'ouvrages qui reflètent une collaboration étroite avec des structurations indigènes (Colchester 1994, 1995, 1997; Colchester et Lohmann 1993; Gray 1996-97; ONIC, Univ. Kassel 1995). Mais, chaque fois que ce souci de concertation est identifié par un chercheur comme une composante essentielle de son étude et est donc recherché en tant que tel, il faut bien voir que la recherche elle-même tend alors à devenir plus complexe encore.

En effet, la recherche en cours devient alors susceptible à tout moment d'être instrumentalisée par des organisations qui - comme acteurs politiques - sont tentées de manipuler à leur profit les recherches menées dans le cadre des priorités qui sont les leurs.

Ce souci des observés - visant à mettre en avant certaines réalités et valeurs, et à en estomper d'autres - est commun à toutes les sociétés et n'est pas une constatation nouvelle pour des chercheurs en sciences humaines. Mais le rôle des organisations indigènes lui donne un poids nouveau et ne peut qu'interpeller la recherche anthropologique dans son ensemble.

On le voit, les dénonciations toujours valables d'un regard anthropologique enfant du colonialisme - et d'une impossible neutralité "d'en-haut" - , devront sans doute laisser toute leur place à une impossible neutralité "d'en-bas" (Baviskar 1995). Mais sans doute le terme de *sympathie* serait-il alors plus adapté à ce type de démarche que celui de simple *neutralité* - à condition cependant de ne pas renoncer à toute objectivité, et à ne pas verser dans l'écueil d'un aveuglement partisan ! C'est tout le débat aujourd'hui posé par *l'advocacy*, courant où s'exprime la volonté de se mettre au service des peuples que l'on a appris à connaître : les connaissances acquises sont alors susceptibles de devenir une arme une fois aux mains de représentants des communautés étudiées (Paine 1985; Turner 1991; Albert 1997; Garrett et Islam 1998; L.T. Smith, 1999).

Pour chaque chercheur, une telle préoccupation peut bien sûr se manifester à divers degrés :

- en acceptant, après concertation, de se focaliser sur un objet de recherche défini à partir des priorités exprimées par les communautés et leurs organisations ;
- en restituant tout ou partie des données recueillies sous une forme utilisable;
- en servant de relais avec des structures extérieures capables de venir en aide aux communautés ;
- en tentant de sensibiliser les opinions publiques et les médias aux problèmes rencontrés.

Les démarches d'advocacy doivent permettre :

- de renforcer certains des arguments soulevés par les organisations indigènes ;
- de présenter des arguments complémentaires susceptibles d'être repris par ces organisations.

Très globalement, on peut considérer que c'est au sein de ce courant d'*advocacy* que se situe aujourd'hui un programme comme APFT (cf. Brunois «Pour une écologisation du droit du développement durable»).

Venons-en maintenant aux connaissances acquises grâce à l'important réseau constitué par le programme APFT (cf. aussi Brunois chapitre "Pour une 'écologisation' du droit"), en pointant simplement trois remarques portant sur les *méthodes*.

Concernant les *techniques d'évaluation rapide* tout d'abord. Nous réalisons mieux aujourd'hui à quel point ces techniques, tellement en vogue - *rapid rural appraisal* et autres - sont insuffisantes pour répondre aux questions que se posent les populations et pour apporter des solutions aux besoins exprimés. Comment, en effet, espérer rendre compte d'une situation locale donnée et de l'impact social ou environnemental d'un projet - passé, en cours ou à venir - en restant aussi peu de temps sur place ? Dans de nombreux cas, il ne s'agit en effet que d'un simulacre de consultation : pour l'essentiel, des "experts" se contentent alors d'interroger d'autres "experts", sans même prendre connaissance des structures représentatives locales qui permettraient une consultation réelle des communautés concernées.

La *complexité des situations et l'évolution rapide des processus* ensuite. Pour nous en tenir à l'Afrique centrale, où une majorité de la population sera urbaine d'ici peu, il est par exemple impossible d'envisager un futur possible des forêts sans tenir compte du poids, des attitudes et des modes de consommation des populations urbaines : nous pensons ici tout particulièrement aux filières de bois de chauffe et de viande de chasse, qui répondent avant tout à une demande en provenance des villes (Bahuchet et Ioveva-Baillon 1998).

Dernier point, qui nous semble devoir être un objet majeur de préoccupation pour les organisations indigènes elles-mêmes : les *échelles différentes* à partir desquelles il importe de considérer les réalités d'aujourd'hui. Dans un monde marqué par la mondialisation des échanges, les solutions possibles à des problèmes rencontrés localement se trouvent de plus en plus ailleurs, tout au moins en partie. Cette globalisation appelle donc des échanges constants d'informations (Trefon et de Maret 1998) entre les communautés locales et des niveaux autres, là où se prennent nombre de décisions qui engagent leur avenir. Dans ce cadre, une des utilités majeures d'un programme comme APFT est alors de favoriser un dialogue continu entre divers acteurs appelés à des tables de négociations, où les organisations indigènes ont de toute évidence un rôle majeur à jouer (C. Lewis, 1996; Bigomé Logo et Mimboh 1997; EAIP 1997; International Alliance 1996, 1997; European Commission 1998; Buckingham-Hatfield et Percy 1999; IUCN 1999).

Abordons pour suivre quelques-uns des *thèmes et questionnements* qui se dégagent à partir des connaissances acquises dans le cadre du programme APFT.

Soulignons tout d'abord la nécessité d'une valorisation et d'une diffusion des savoirs et savoir-faire traditionnels (cf. aussi Ellen chapitre "Local environmental knowledge"). La plupart de ces connaissances accumulées sont sans doute porteuses d'avenir, à condition toutefois d'être adaptées (Gourou 1982; Van Leeuwen 1998) à des conditions nouvelles : pensons ici aux diverses techniques d'agriculture itinérante (Warner 1995) et de cueillette, comme autant d'apports substantiels aux modalités d'agroforesterie qui se développent actuellement (Gomez-Pompa, Whitmore et Hadley 1991;

N.J.H. Smith, *et al.* 1992; Lieth et Werger 1992; Nair 1993, cf. aussi McKey chapitre "Biodiversity"). Retenons également une défense bien nécessaire des diverses formes d'agriculture itinérante sur brûlis, qui gardent toute leur pertinence sur des sols tropicaux fragiles : en ce domaine, de nombreux préjugés subsistent et ils sont à combattre comme tels (Gourou 1982; Goldammer 1990; Ellen et Watson 1997; Fairhead et Leach 1998, cf. aussi Dounias chapitre "Agriculture itinérante sur brûlis"). Mais l'observation des pratiques actuelles nous force également à reconnaître que les agriculteurs itinérants interviennent parfois de manière significative dans la non-régénération des espaces forestiers qu'ils défrichent, surtout dans les cas où une croissance de la population ne permet plus un abandon suffisamment long des parcelles cultivées. Entendons-nous : cette rotation trop rapide des jachères, non-soutenable sur le long terme, est pour l'essentiel imposée par une réduction des espaces forestiers. Et les premiers responsables en sont avant tout des agents prédateurs extérieurs aux peuples des forêts.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il s'impose d'ouvrir le débat avec divers acteurs - dont les organisations indigènes - de manière à trouver des alternatives viables pour des communautés qui, à ce stade, ne voient d'autres solutions que de compromettre à terme la fertilité de leurs sols.

Autre préoccupation, qui concerne à la fois les populations et nombre de responsables de projets : la *mise en place de plans d'aménagements forestiers*, par lesquels nombre de ces espaces semblent voués à des usages spécifiques, plus ou moins spécialisés, et pour lesquels les populations se voient régulièrement imposer des restrictions à leurs activités traditionnelles.

Avant toute décision arbitraire, il importe tout d'abord de recenser les aires de circulation effectivement utilisées par les diverses populations qui utilisent la forêt, car ces espaces sont souvent plus étendus que ceux qu'admettent les planificateurs des espaces protégés, par exemple.

Dans ce domaine comme dans d'autres, le programme APFT se pose régulièrement en défenseur des droits d'occupation des communautés et plaide en faveur de droits territoriaux qui puissent garantir une sécurité foncière pour les peuples forestiers (cf. aussi Grenand et Joiris chapitre "Usages de l'espace"). Toute une série de chantiers devraient donc être mis en œuvre sans délai, qui tiennent compte à la fois :

- du droit national de chacun des Etats et de sa nécessaire évolution ;
- des divers droits coutumiers intra- et inter-communautaires, appelés à garder tout leur rôle, particulièrement dans le cadre de la résolution des conflits (à propos de la Guyane française, voir Grenand 1998; Tiouka et Karpé 1998) ;
- des dynamiques sociales nouvelles, qui exigent une adaptation en souplesse des droits tant nationaux que coutumiers.

A tous ceux qui souhaitent encourager une meilleure compréhension des peuples indigènes comme sujets de l'Histoire et acteurs de leur destin, une piste prometteuse consiste sans nul doute à mettre en place des dynamiques de *recherche-action* où, dans le cadre d'une concertation permanente (Smith, Willms et Johnson 1999), des projets d'organisations indigènes sont accompagnés et évalués de manière critique par des partenaires extérieurs qui auront pu gagner leur confiance (Bigomé Logo 1997; Bigomé Logo et Mimboh 1997).

3. LES ORGANISATIONS INDIGÈNES VUES COMME PARTENAIRES

Les communautés indigènes peuvent être vues comme des *groupes-cibles* pour les acteurs de la coopération et nous avons observé à quel point leurs organisations insistent sur la nécessité d'une concertation préalable à cet égard. Mais les peuples indigènes sont également touchés de près par d'autres programmes de développements comme par exemple les grandes infrastructures qui intéressent leur pays dans son ensemble, mais traversent leurs territoires ou s'y installent : routes, barrages, centrales électriques, installations minières,... De plus en plus régulièrement, les populations réalisent – trop souvent après-coup - que les effets les plus dommageables sont ceux progressivement *induits* par ces infrastructures : colonisation le long des routes (Rainforest Foundation 1998; de Maret et Trefon 1998, Bouly de Lesdain chapitre "La route"), villages-champignons, expulsion de leurs terres, violence et insécurité, alcoolisme, prostitution, exode vers les villes. C'est donc en connaissance de cause que les organisations indigènes réclament avec insistance des études d'impact (Buckingham-Hatfield et Percy 1999; Modak et Biswas 1999; Owen Harrop et Ashley Nixon 1999) de caractère indépendant sur les effets de projets potentiellement destructeurs (ONIC, Univ. Kassel 1995; Counsell 1999).

Nous avons déjà pu indiquer à quel point les organisations indigènes présentent entre elles des degrés inégaux d'organisation. Mais cette constatation ne doit pas nous empêcher de relever quelques-unes des *limites et contraintes* communes à la plupart des organisations indigènes.

Parmi les limites rencontrées au sein des organisations indigènes, il importe de souligner :

- les conflits d'intérêt ;
- le manque de moyens matériels ;
- les pressions exercées sur leurs dirigeants ;
- le manque de responsables formés et expérimentés.

Tout d'abord, comme l'ensemble des communautés humaines, les peuples indigènes ne manquent pas de connaître de fréquents conflits d'intérêts entre individus ou entre groupes : cette réalité est très régulièrement sous-estimée par l'ensemble des partenaires qui, en toute bonne volonté, tentent de promouvoir des liens de partenariat avec les organisations indigènes.

Une seconde limite concerne la *faiblesse des moyens* matériels à leur disposition, qui contribue à maintenir diverses formes de dépendance vis-à-vis du monde extérieur :

- l'autofinancement de projets est sévèrement limité par la pauvreté des communautés;
- le soutien assuré par les autorités gouvernementales est le plus souvent dérisoire;
- les seuls apports significatifs proviennent d'ONG qui refusent ou négligent trop souvent encore de consulter les populations, ou encore posent leurs conditions.

En troisième lieu, abordons à présent le *leadership* de ces organisations, confronté à des exigences spécifiques. Nombre de leaders indigènes, souvent jeunes, sont aujourd'hui au coeur de contradictions, dont certaines sont de l'ordre d'un choix personnel :

- sachant compter parmi de rares privilégiés, comment trouver un compromis satisfaisant entre un souci de promotion sociale et leur volonté de se mettre au service de leurs communautés ?
- comment concilier le souhait très répandu d'une vie plus confortable en ville et la nécessité de passer de nombreuses semaines en zones rurales avec les populations qu'ils s'engagent à défendre?
- comment refuser l'offre d'un salaire régulier, par exemple au sein d'un organisme étatique chargé des affaires indigènes, alors que la plupart des organisations indigènes sont tout simplement incapables de payer un salaire décent à des permanents ?

Ces diverses observations ne peuvent que contribuer à renforcer un constat à peu près généralisé : les organisations indigènes souffrent cruellement aujourd'hui, et sans doute pour longtemps encore, d'un *manque de cadres formés et expérimentés*. Nous verrons plus loin qu'il s'agit bel et bien d'un facteur limitant, qui ne peut que freiner durablement tout développement possible des organisations indigènes.



Sud Cameroun - Ntem - 1997 - (Cliché HPagezy)

Harmoniser et coordonner la politique de coopération des Etats-membres est une tâche de longue haleine de vant être vue comme une priorité.

4. POUR UN RÔLE CONSTRUCTIF DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES ETATS-MEMBRES

Pour les organisations indigènes, les revendications essentielles s'adressent aux gouvernements de leurs Etats respectifs.

Mais l'Union européenne, comme acteur majeur de la coopération internationale, peut fort bien :

- accroître son aide directe aux organisations indigènes en finançant leurs projets propres ;
- vis-à-vis de gouvernements demandeurs d'aide, émettre des critères de conditionnalité, exigeant par exemple le respect de conditions émises par les organisations indigènes de ces pays.

Le respect des *droits de l'homme* faisant partie des priorités affichées de l'Union européenne, cette dernière ne peut que veiller à encourager des ouvertures démocratiques qui garantissent les droits d'expression, d'association et de manifestation dont les peuples indigènes ont en permanence le plus grand besoin. Dans ce domaine, les Résolutions du Parlement Européen ont déjà apporté la preuve de leur efficacité sur place : tel est du moins l'écho que nous recevons des organisations indigènes actives dans les pays concernés.

Autre sujet de préoccupation pour l'Union européenne et qui concerne les organisations indigènes de certains pays : la *résolution des conflits*. Dans des régions au sein desquelles les peuples indigènes se retrouvaient impliqués, l'Union européenne a déjà pu jouer un rôle important dans certains processus de retour à la paix civile : pensons ici au Guatemala et au Chiapas.

L'Union européenne et ses Etats-membres devraient également pouvoir jouer un rôle actif :

- dans le cadre du *développement durable*, en veillant à une ratification et à une mise en oeuvre rapide de grands instruments internationaux et ceci tout particulièrement dans le cadre des suivis du Sommet de Rio ;
- à propos des *avancées du droit international* concernant les peuples indigènes, en visant une ratification de la Convention 169 de l'O.I.T. sur les peuples indigènes (ILO 1989) par l'ensemble des Etats-membres;
- dans le cadre de la *Décennie des peuples indigènes* décidée par l'Assemblée générale des Nations-Unies, déjà largement entamée (1995-2004), en dégagant des priorités pour un soutien concret à des organisations indigènes.

Harmoniser et coordonner la politique de coopération des Etats-membres est une tâche de longue haleine devant être vue comme une priorité par les responsables de la Coopération au développement de la Commission européenne.

En ce qui concerne les peuples indigènes, une telle volonté d'harmonisation pourrait porter :

- sur la conclusion d'accords concertés de coopération en faveur des gouvernements qui s'engagent à promouvoir des actions spécifiques en faveur de leurs communautés indigènes;

- sur la mise en commun d'outils de dialogue avec les organisations indigènes dans les pays où coexistent une Délégation de l'Union et les services de coopération des divers Etats-membres.

A entendre les représentants indigènes, une des mesures les plus positives qui puissent être prises par les organes de coopération de l'Union et de ses Etats-membres serait de leur permettre *d'entamer le dialogue sur place*, dans leurs pays respectifs.

*Entamer le dialogue
avec les organisations indigènes
nécessite une approche plus décentralisée
de la coopération au développement.*

Une *coopération plus décentralisée* aurait en effet de nombreux avantages :

- avant tout, permettre une transparence des processus et l'accessibilité des données;
- permettre un contact direct entre les représentants indigènes et des fonctionnaires européens censés connaître le pays, ses réalités région par région, l'évolution des rapports de forces politiques, etc. ;
- pouvoir inviter ces fonctionnaires à se rendre compte sur place de l'impact des projets en cours ;
- organiser une concertation avec les gouvernements, pour éviter gaspillages et doubles emplois ;
- encourager concertation et synergies entre des projets indigènes parfois en concurrence pour l'accès au financement de projets ;
- permettre aux gestionnaires de projets indigènes de rentrer leurs demandes de financement en direct, sans devoir nécessairement passer par des ONG européennes.

Nombre de services de coopération attachés aux Ambassades des Etats-membres ne disposant sans doute pas de fonctionnaires suffisamment spécialisés, les *Délégations* en poste pourraient ici faire oeuvre fort utile, en désignant un fonctionnaire attaché à la Délégation comme *point focal d'entrée* pour toutes les demandes adressées par les organisations indigènes, à destination tant de l'Union que de ses Etats-membres.

Pour un point focal de ce type, une autre priorité possible serait la *mise à disposition d'informations sur les grands projets d'infrastructure cofinancés* dans les pays par l'Union ou l'un de ses Etats-membres et qui doivent avoir un impact en territoires indigènes.

Les besoins des organisations indigènes étant immenses et, de plus, multiformes, il s'impose ici de faire un choix : le déficit en cadres étant sans nul doute le principal défi à moyen terme, les *besoins en formation* s'imposent donc comme première priorité.

*Le soutien à des initiatives souples d'autoformation
est une formule efficace
visant à combler rapidement
le manque de responsables formés.*

Selon quelles modalités prévoir le soutien à des formations à destination de cadres en devenir, au départ autodidactes formés dans l'action et ayant souvent connu une scolarité incomplète ? L'essentiel étant de multiplier rapidement le nombre de personnes capables de prendre des responsabilités effectives, il importerait de soutenir des *initiatives souples d'autoformation* au sein des organisations et entre celles-ci, permettant ainsi de synthétiser et de communiquer en un temps ramassé les expériences accumulées et d'en faire un premier bilan critique.

Un appui prioritaire de l'Union européenne pourrait alors porter sur un soutien à des formations intensives et de courte durée, par lesquelles divers responsables des organisations indigènes décideraient de partager leurs savoirs et leurs expériences à destination de cadres en devenir, préalablement sélectionnés par les communautés de base. Dans ce cadre, on tenterait dans un premier temps de privilégier des synergies sur une base régionale, permettant ainsi :

- de réduire les frais de transport, et d'organiser des formations au sein même des communautés ;
- de se limiter dans un premier temps à une seule aire linguistique, en gardant à l'esprit que, pour la plupart des communautés, les langues dites "nationales" ne sont jamais qu'une seconde langue;
- d'aborder certains problèmes transfrontaliers, communs à des populations indigènes de plusieurs pays limitrophes.

CONSTATATIONS

- La caractérisation comme peuple indigène reste, au moins partiellement, liée à un héritage colonial qui pèse aujourd'hui sur des structures communautaires encore appelées un peu rapidement "traditionnelles" ou "immémoriales", alors qu'elles sont bien des produits de l'Histoire.
- Les tentatives actuelles de définition associent, d'une part, des éléments objectifs
 - antériorité d'occupation, "Facteur ethnique", étroite dépendance vis-à-vis de l'environnement - , d'autre part, un facteur aussi subjectif que le droit à l'auto-identification.
- A ce jour, il semble bien que la problématique indigéniste soit avant tout opérante partout où une opposition peut être tracée vis-à-vis de populations d'arrivée plus récente, caractérisées comme colonisatrices ou exogènes.
- Les objections posées face aux peuples indigènes et à leurs revendications s'appuient régulièrement non sur leur négation, mais sur la pertinence d'une distinction : dans les pays de l'Afrique sub-saharienne et sur l'ensemble du Pacifique, il faut bien reconnaître en effet que, pour une part des critères avancés, une distinction entre indigènes et non-indigènes semble difficile à soutenir.
- Les organisations qui visent la défense des droits des peuples indigènes connaissent de très nombreuses priorités, devant tout à la fois mener des négociations avec de nombreux partenaires extérieurs et consulter très régulièrement leurs communautés.
- Les peuples indigènes et leurs organisations sont aujourd'hui partagées entre insatisfactions et attentes vis-à-vis de divers partenaires potentiels : structures missionnaires, gouvernements, ONG de coopération, organismes de conservation, acteurs de la recherche.
- Tout comme d'autres groupes-cibles du développement, les peuples indigènes doivent être pris en compte comme partenaires, mais il importe également d'évaluer les effets sur leurs communautés de grands projets d'infrastructure, entre autres grâce à des études d'impact portant à la fois sur l'environnement et les structures sociales.
- Comme partenaires, les organisations indigènes connaissent également leurs contraintes et limites : conflits d'intérêt, durée des consultations nécessaires au sein des communautés, manque de moyens matériels, pressions sur leurs dirigeants, manque de responsables formés.

RECOMMANDATIONS

- Promouvoir le respect des droits de l'homme et encourager une ouverture démocratique dans les pays concernés.
- Soutenir tout processus de négociation visant la résolution des conflits.
- Dans le cadre d'un développement durable, ratifier et mettre en œuvre une série de grands instruments internationaux, dont les divers suivis du Sommet de Rio.
- D'ici la fin de la Décennie des peuples indigènes, dégager des moyens pour un soutien concret à des initiatives d'organisations indigènes.
- Dans le cadre d'une meilleure harmonisation et d'une coordination accrue des politiques menées par l'Union et ses Etats-membres, favoriser une approche décentralisée de la coopération, qui devrait favoriser une meilleure connaissance réciproque, une concertation accrue, ainsi que la transparence des décisions.
- Les besoins en formation étant décisifs, priorité devrait être accordée au financement d'initiatives souples d'auto-formation, permettant de multiplier rapidement le nombre de cadres formés, capables d'exercer des responsabilités au sein de leurs communautés.



Jeune fille aluku - Guyane Fr. - Loka - 1987 - (Cliché M.Fleury)

Promouvoir le respect des droits de l'homme et encourager une ouverture démocratique dans les pays concernés.

BIBLIOGRAPHIE

- Albert, B.** ed. 1990. Brésil : indiens et développement en Amazonie. *Ethnies* 11-12.
- Albert, B.** 1997. "Ethnographic situation" and ethnic movements : notes on post-Malinowskian fieldwork. *Critique of Anthropology* 17(1).
- Amselle, J.L.** ed. 1985. *Au coeur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. Paris : La Découverte.
- Anderson, R. S. & W. Huber** 1988. *The hour of the fox : tropical forests, the World Bank and indigenous peoples in Central India*. Seattle : University of Washington Press.
- Ardito, W.** 1996. *Los indigenas y la tierra, en las leyes de America Latina*. London : Survival for Tribal Peoples.
- Arnold, J. E. M.** 1998. *Managing forests as common property*. Rome : FAO (Forestry Paper 136) ; London : ODI.
- AIDSESEP.** 1998. *Pucallpa Conference proceedings - From principles to practice : indigenous peoples and biodiversity in Latin America, Pucallpa, Peru, 17-20 March 1997*. Lima : Asociacion interethnica del desarrollo de la selva peruana ; Copenhagen : IWGIA (Document 87).
- Bahuchet, S. & P. de Maret super v.** 1995. *State of indigenous populations living in rainforest areas*. Luxembourg : European Commission Publ. Office.
- Bahuchet, S. & K. Ioveva-Baillon** 1998. *Bushmeat and street food in Yaounde*. Paris/Brussels : APFT Briefing Note 8.
- Balee, W.** ed. 1998. *Advances in historical ecology*. New York : Columbia University Press.
- Banking on disaster : Indonesia's transmigration programme .** 1986. *The Ecologist*, 16(2-3).
- Barlow, K. & S. Winduo** eds. 1997. Logging the Southwestern Pacific : perspectives from Papua New Guinea, Solomon Islands and Vanuatu. Honolulu. *The Contemporary Pacific - A Journal of Island Affairs* (Special Issue) 9(1).
- Barnes, R. H., A. Gray & B. Kingsbury** eds. 1995. *Indigenous peoples of Asia*. Ann Arbor : Association of Asian Studies.
- Barraglouh, S. L. & K. B. Ghimire** 1995. *Forests and livelihoods : the social dynamics of deforestation in developing countries*. Geneva : UNRISD ; London : Macmillan.
- Barth, F.** ed. 1969. *Ethnic groups and their boundaries : the social organisation of culture difference*. Boston : Little and Brown.
- Baviskar, A.** 1995. *In the belly of the river : tribal conflicts over development in the Narmada valley*. Delhi : Oxford University Press.
- Bayart, J. F.** 1989. *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*. Paris : Fayard.
- Beteille, A.** 1988. *The backward classes in contemporary India*. Delhi : Oxford University Press.
- Bigomé Logo, P.** 1997. *Mettre en œuvre le développement participatif en milieu Pygmée Bakola/Bagiéli : éléments de réflexion à partir de l'expérience du projet APE - Auto-promotion des Pygmées dans leur environnement - au Sud-Cameroun*. Yaoundé : Planet Survey.
- Bigomé Logo, P. & P.-F. Mimboh** 1997. *Pygmées, Etat et développement au Cameroun : Recherche-action participative sur un peuple minoritaire autochtone et proposition de quelques axes d'action*. Yaoundé : Planet Survey.
- Borrini-Feyerabend, G.** 1996. *Collaborative management of protected areas : tailoring the approach to the context*. Gland : IUCN (Issues in Social Policy).
- Borrini-Feyerabend, G.** ed. 1997. *Beyond fences - Seeking social sustainability in conservation*. 2 vol. Gland : IUCN (Social Policy Group).
- Braem, F. coord.** 1997. *Peuples indigènes d'Amérique latine : partenaires pour un développement durable*. *Demain le Monde* 17 : 18-31.

- Braem, F. coord.** 1998a. Peuples des forêts tropicales. *Demain le Monde* 27 : 19-34.
- Braem, F.** 1998b. L'agriculture traditionnelle en forêts tropicales : des savoir-faire pour un développement durable. *Imagine* 10 : 46-9.
- Braem, F.** 1999a. *Les peuples indigènes, en quête de quels partenaires ?* Intervention lors de la Table-ronde consultative sur la politique de l'Union européenne envers les peuples indigènes, 11-12 mars 1999. Strasbourg : Groupe des Verts, Parlement Européen.
- Braem, F.** 1999b. Indigenous peoples : in search of partners - With a consultative questionnaire. *APFT Working Paper* 5.
- Braem, F.** 1999c. Peuples indigènes et ONG : les attentes de partenariat. *Demain le Monde* 37 : 28-29.
- Bruce, J. W.** 1999. *Legal bases for managing forests as common property*. Rome : FAO (Community Forestry Note 14).
- Bryant, R. L., J. Rigg & P. Stoot** eds. 1993. *The political ecology of Southeast Asia's forests : trans-disciplinary discourses*. Oxford : Blackwell.
- Buckingham-Hatfield, S. & S. Percy** 1999. *Constructing local environmental agendas : people, places, and participation*. London : Routledge.
- Carillo Oviedo, G.** 1996. *Indigenous peoples and conservation : WWF statement of principles*. Gland : WWF International (Forests and Protected Areas Unit).
- Chrétien, J. P. & G. Prunier** eds. 1989. *Les ethnies ont une histoire*. Paris : Karthala ; ACCT.
- Colchester, M.** 1994. *Salvaging nature : indigenous peoples, protected areas and biodiversity conservation*. Geneva : UNRISD (Discussion Paper 55) ; Moreton in-Marsh : World Rainforest Movement ; Gland : WWF International.
- Colchester, M.** 1995. *Forest politics in Surinam*. Utrecht : International Books.
- Colchester, M.** 1997. *Guyana, fragile frontier : loggers, miners and forest peoples*. London : Latin America Bureau.
- Colchester, M. & L. Lohmann** eds. 1993. *The struggle for land and the fate of the forests : a case for land reform*. London : Zed Books.
- Connell, J. & R. Howitt** eds. 1992. *Mining and indigenous peoples in Australasia*. Sydney : Oxford University Press.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE APFT** 1997. Les peuples autochtones et la conservation : déclaration de principes du WWF - Quelques considérations et suggestions. *APFT News* 3, 13-19.
- Cory, S.** 1993. *Harvest moonshine, taking you for a ride : a critique of the "rainforest harvest", its theory and practice*. London : Survival for Tribal Peoples.
- Counsell, S.** ed. 1999. *Life after logging : the impact of commercial timber extraction in tropical rainforests*. London : The Rainforest Foundation.
- Crocombe, R.** ed. 1987. *Land tenure in the Pacific*. Suva : University of the South Pacific.
- Dauzier, M.** 1997. Elites indiennes au Chiapas : création sous influence et réappropriation ethnique, 1970-1995. *C.M.H.L.B. Caravelle* 67 : 155-69.
- Defert, G.** 1992. *Timor Est, le génocide oublié : droit d'un peuple et raisons d'Etats*. Paris : L'Harmattan.
- Defert, G.** 1996. *L'Indonésie et la Nouvelle-Guinée-occidentale : maintien des frontières coloniales ou respect des identités communautaires*. Paris : L'Harmattan.
- Development, equity and justice : Adivasi communities in India in the era of liberalisation and globalisation - Report on a roundtable, 6-9 April 1998, New Delhi.* 1999. Ahmedabad : SETU ; London : Minority Rights Group.
- Downs, R. E. & S. P. Reyna** eds. 1988. *Land and society in contemporary Africa*. Hanover : University Press of New England.

- Ellen, R. & H. Harris** 1997. Concepts of indigenous environmental knowledge in scientific and development studies. *APFT Working Paper 2*.
- Ellen, R. & B. Watson** 1997. Fire, forest, people and the Southeast Asian smog. *APFT Briefing Note 4*.
- EAIIP** 1997. *Indigenous peoples participation in forest management : preparatory documents and minutes of a workshop on indigenous peoples' participation in projects aimed at the conservation and sustainable management of tropical forests*. Brussels : European Alliance with Indigenous Peoples.
- EUROPEAN COMMISSION** 1998 . *Working Document of the Commission on support for indigenous peoples in the development co-operation of the Community and the member states*. Brussels : SEC (1998) 773 PE/98/695.
- EUROPEAN UNION COUNCIL OF MINISTERS** 1998. *Resolution of the EU Council of Ministers, November 28, 1998 : indigenous peoples within the framework of the development co-operation of the Community and member states*. Brussels.
- EXECUTIVE COMMISSION OF THE TUPINIKIM AND GUARANI** 1996. *International campaign for the extension and demarcation of the indigenous lands of the Tupinikim and Guarani*. Aracruz : CIMI-Leste.
- Fairhead, J. & M. Leach** 1998. *Reframing deforestation : global analysis and local realities - Studies in West Africa*. London : Routledge.
- Filer, C. & N. Sekhran** eds. 1998. *Loggers, donors and resource owners : Papua New Guinea country study*. Boroko : National Research Institute ; London : International Institute for Environment and Development .
- Fischer, R. J.** 1995. *Collaborative management of forests for conservation and development*. Gland : IUCN (Issues in Forest Conservation).
- FOURTH WORLD CONGRESS ON NATIONAL PARKS AND PROTECTED AREAS, CARACAS, VENEZUELA** 1992. *Protected areas and demographic change : planning for the future, a working report*. Gland : IUCN (Social Sciences Division).
- Fürer-Haimendorf , C. von** 1982. *Tribes of India : the struggle for survival*. New Delhi : Oxford University Press.
- Fürer-Haimendorf , C. von** 1985. *Tribal populations of the Indian subcontinent*. Leiden : Brill.
- Gadgil, M. & R. Guha** 1992. *This fissured land : an ecological history of India*. New Delhi : Oxford University Press.
- Gadgil, M. & R. Guha** 1995. *Ecology and equity : the use and abuse of nature in contemporary India*. New Delhi : Penguin Books.
- Garrett, J. L. & Y. Islam.** 1998. *Policy research and the policy process : do the twain ever meet ?* London : International Institute for Environment and Development.
- Goldammer, J. G.** 1990. *Fire in the tropical biota, ecosystem processes and global challenges*. Berlin : Springer.
- Golfin, J.** 1982. *La Chine et ses populations*. Bruxelles : Complexe.
- Gomez-Pompa, A., T. C. Whitmore & M. Hadley** eds. 1991. *Rain forest regeneration and management*. Park Ridge : Parthenon ; Paris : UNESCO.
- Gourou, P.** 1982. *Terres de bonne espérance : le monde tropical*. Paris : Plon.
- Gray, A.** 1996-97. *The Arakmbut of Amazonian Peru*. 3 vol. Oxford : Berghahn.
- Grenand, F.** 1998. Rédiger des coutumiers : une action en faveur de l'avenir des sociétés traditionnelles de Guyane. *APFT Briefing Note 17*.
- Grove, R. H.** 1995. *Green imperialism : colonial expansion, tropical islands edens and the origins of environmentalism, 1600-1860*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Gualinga, C.** 1997a. Lettre ouverte sur la piraterie des ressources biologiques. *Demain le Monde* 17 : 30-31.
- Gualinga, C.** 1997b. Regards critiques sur l'action des ONG : désillusions et attentes de partenariat. Bruxelles : *Farde documentaire de la journée des Etats-généraux de l'écologie politique du 11 octobre 1997 : "Peuples indigènes d'Amérique : partenaires pour un développement durable"*.
- Hardjono, J.** ed. 1991. *Indonesia : resources, ecology and environment*. Singapore : Oxford University Press.
- Hazarika, S.** 1994. *Strangers in the mist : tales of war and peace from India's Northeast*. New Delhi : Viking.
- Hill, H.** ed. 1991. *Unity and diversity : regional economic development in Indonesia since 1970*. Singapore : Oxford University Press.
- Hladik, C. M., A. Hladik, H. Pagezy, O. F. Linares, G. J. A. Koppert & A. Froment** eds. 1996. *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*. 2 vol. Paris : UNESCO.
- Howard, M. C.** 1989. *Ethnicity and nation-building in the Pacific*. Tokyo : United Nations University Press.
- Humphreys, D.** 1996. *Forest politics : the evolution of international cooperation*. London : Earthscan.
- Hyndman, D.** 1994. *Ancestral rain forests and the mountain of gold : indigenous peoples and mining in New Guinea*. Boulder : West View.
- INTERNATIONAL ALLIANCE OF THE INDIGENOUS-TRIBAL PEOPLES OF THE TROPICAL FORESTS** 1996. *Indigenous peoples, forest, and biodiversity : indigenous peoples and the global environmental agenda*. London : International Alliance ; Brussels : European Alliance with Indigenous Peoples.
- INTERNATIONAL ALLIANCE OF THE INDIGENOUS-TRIBAL PEOPLES OF THE TROPICAL FORESTS** 1997. *Indigenous peoples participation in global environmental negotiations : an evaluation of indigenous peoples' participation in, and impact on the UN Conference on Environment and Development and its follow-up mechanisms*. London : International Alliance ; Brussels : European Alliance with Indigenous Peoples.
- ILO - BIT** 1953. *Les populations autochtones : conditions de vie et de travail des populations autochtones des pays indépendants*. Genève : International Labour Office ; Bureau International du Travail.
- ILO** 1989. *Convention 169 concerning indigenous and tribal peoples in independent countries*. Geneva : International Labour Office General Conference.
- ILO** 1996. *Indigenous and tribal peoples : a guide to ILO Convention 169*. Geneva : International Labour Office ; Montréal : International Centre for Human Rights and Democratic Development.
- ILO** 1999. *Recent developments concerning indigenous and tribal peoples : ILO intervention to the UN Working Group on Indigenous Populations*. Geneva, July 1999. Geneva : International Labour Office.
- IUCN, WCPA, WWF** 1999. *Principles and guidelines on indigenous and traditional peoples and protected areas*. Gland : IUCN ; World Commission on Protected Areas ; WWF International.
- Joiris, D. V.** 1998a. *La chasse, la chance, le chant : aspects du système rituel des Baka du Cameroun*. Thèse de doctorat, Faculté des Sciences sociales politiques et économiques, Université Libre de Bruxelles.
- Joiris, D. V.** 1998b. *The relationship between the Baka Pygmies and the neighbouring peoples in East Cameroon*. Osaka : International Conference on Hunting and Gathering Societies.
- Kempf, E.** ed. 1993. *Indigenous peoples and protected areas : the law of Mother Earth*. London : Earthscan ; WWF.

- Kent, S.** ed. 1996. *Cultural diversity among twentieth-century foragers : an African perspective*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kingsbury , B.** 1998. "Indigenous peoples " in international law : a constructivist approach to the Asian controversy. *The American Journal of International Law* 92 : 414-457.
- Le Bot, Y.** 1994. *Violence de la modernité en Amérique latine : indianité, société et pouvoir*. Paris : Karthala.
- Lemarchand,R.** 1994. *Burundi : ethnocide as discourse and practice*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lewis, C.** ed. 1996. *Managing conflicts in protected areas*. Gland : IUCN.
- Lewis, J. & J. Knight** 1995. *The Twa of Rwanda : assessment of the situation of the Twa and promotion of Twa rights in post-war Rwanda*. Copenhagen : IWGIA ; Moreton-in-Marsh : World Rainforest Movement.
- Lewis, N.** 1988. *The missionaries : God against the Indians*. London : Vintage.
- Lieth, H. & M. J. A. Werger** eds. 1992. *Tropical rain forests ecosystems : biogeographical and ecological studies*. Amsterdam : Elsevier.
- Luling, V. & J. Kenrick** 1998. *Forest foragers of tropical Africa : a dossier on the present condition of the " pygmy " peoples*. London : Survival for Tribal Peoples.
- Manshard, W. & W. Morgan** eds. 1988. *Agricultural expansion : pioneer settlements in the tropics*. Tokyo : United Nations University Press.
- Maret (de), P. & T. Trefon** 1998. Road building in Central Africa : foolproof development or a good way to get stuck in the mud ? *APFT Briefing Note* 16.
- Messina,M.L.& J . C.Owono** 1997. *Quel avenir pour les Bakola/Bagiéli du Cameroun : dialectique d'un développement endogène*. Yaoundé : Planet Survey.
- Misra, U.** 1988. *North-east India : a profile*. New Delhi : Cosmo.
- Mitra, S.** ed. 1990. *Politics of positive discrimination : a cross-national perspective*. Bombay : Popular Prakashan.
- Modak, P. & A. K. Biswas** 1999. *Conducting environmental impact assessment in developing countries*. Tokyo : United Nations University Press.
- Montagu,A.** 1997. *Man's most dangerous myth : the fallacy of race*. Walnut Creek : Altamira Press.
- Moran, E. F.** 1993. *Through amazonian eyes : the human ecology of amazonian populations*. Iowa City : Iowa University Press.
- Nair, P. K. R.** 1993. *Introduction to agroforestry*. Dordrecht : Kluwer.
- Nature sauvage, nature sauvée ? Ecologie et peuples autochtones** 1999. *Ethnies* 24-25.
- Newbury, C.** 1988. *The cohesion of oppression : clientship and ethnicity in Rwanda, 1860-1960*. New York : Columbia University Press.
- ONIC, UNIV. KASSEL** 1995. *Desecrated land : large projects and their impact on indigenous territories and the environment in Colombia*. Santafé de Bogota : Disloque Editores.
- Otten, M.** 1986. *Transmigrasi : Indonesian resettlement policy, 1965-85*. Copenhagen : IWGIA.
- Owen Harrop, D. & J. Ashley Nixon** 1999. *Environmental assessment in practice*. London : Routledge.
- Paine, R.** ed. 1985. *Advocacy and anthropology : first encounters*. St John's, Newfoundland : ISER/Memorial University of Newfoundland.
- Péron, X.** 1995. *L'occidentalisation des Maasai du Kenya : privatisation foncière et déstructuration sociale*. 2 vol. Paris : LHarmattan.
- Parker, E. P.** ed. 1985. *The Amazon Caboclo : historical and contemporary perspectives*. Williamsburg : College of William and Mary.

- Pathak, A.** 1994. *Contested domains : The State, peasants and forests in contemporary India*. New Delhi : Sage.
- Peluso, N. L.** 1992. *Rich forests, poor people : resource control and resistance in Java*. Berkeley : University of California Press.
- Persoon, G.** 1998. Isolated groups or indigenous peoples : Indonesia and the international discourse. *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde* 154-II : 281-304.
- Pimbert, M. P. & J. N. Pretty** 1995. *Parks, peoples and professionals : putting " participation " into protected area management*. Geneva : UNRISD.
- Plant, R.** 1994. *Land Rights and Minorities*. London : Minority Rights Group.
- Plant, R.** 1996. Addressing indigenous land rights and claims : the role of international technical assistance. Geneva : *Background paper of the expert seminar on practical experience regarding indigenous land rights and claims, Working Group on Indigenous Populations, Fourteenth Session, United Nations Economic and Social Council, E/CN.4/Sub.2/AC.4/1996/6/Add.1*, 39-48.
- Poffenberger, M.** ed. 1990. *Keepers of the forests : land management alternatives in Southeast Asia*. West Harford : Kumarian Press.
- Posey, D.** 1997. National laws and international agreements affecting indigenous and local knowledge. *APFT Working Paper 1*.
- Posey, D. & G. Duffield** 1996. *Beyond intellectual property : traditional resource rights for indigenous peoples and local communities*. Ottawa : International Development Research Center.
- Pruvier, G.** 1994. *The Rwanda crisis : history of a genocide*. London : Hurst.
- RAINFOREST FOUNDATION** 1998. *Out of Commission : the environmental and social impact of European Union development funding in tropical forest areas*. London.
- Rouland, N., S. Pierre-Caps & J. Poumarède** 1996. *Droits des minorités et des peuples autochtones*. Paris : P.U.F.
- Saugestad, S.** 1999. Contested images : indigenous peoples in Africa. *IWGIA Indigenous Affairs* 2 : 6-9.
- Simpson, T.** 1997. *Indigenous heritage and self-determination : the cultural and intellectual property rights of indigenous peoples*. Copenhagen : IWGIA.
- Singh, Ch.** 1986. *Common property and common poverty : India's forests, forest dwellers, and the law*. New Delhi : Oxford University Press.
- Smith, L. T.** 1999. *Decolonising methodologies : research and indigenous peoples*. London : Zed Books.
- Smith, M.** 1991. *Burma : insurgency and the politics of ethnicity*. London : Zed Books.
- Smith, N. J. H., J. T. Williams, D. L. Plucknett & J. Talbot** 1992. *Tropical forests and their crops*. Ithaca : Cornell University Press.
- Smith, S. E., D. G. Williams & N. A. Johnson** eds. 1999. *Nurtured by knowledge : learning to do participatory action-research*. Ottawa : International Development Research Centre.
- Spear, T. & R. Waller** eds. 1993. *Being Maasai : ethnicity and identity in East Africa*. London : Currey.
- Sponsel, L.A.** ed. 1995. *Indigenous peoples and the future of Amazonia : an anthropological inquiry into an endangered world*. Tucson : University of Arizona Press.
- Sponsel, L.A., T. N. Headland & R. C. Bailey** eds. 1996. *Tropical deforestation : the human dimension*. New York : Columbia University Press.
- Stavenhagen, R.** 1990. *The ethnic question : conflicts, development and human rights*. Tokyo : United Nations University Press.
- Sundar, N.** 1997. *Subalterns and sovereigns : an anthropological history of Bastar, 1854-1996*. Delhi : Oxford University Press.
- Taylor, J. G.** 1991. *Indonesia's forgotten war : the hidden history of East Timor*. London : Zed Books.

- Tiouka, A. & P. Karpe** eds. 1998. Droits des peuples autochtones à la terre et au territoire, In *Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ?* eds. Fleury, M., Poncy, 40(1-2) : 611-633. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique appliquée : Travaux d'Ethnobotanique et d'Ethnozoologie*
- Tomei, M.** 1998. *Indigenous peoples and oil development : reconciling conflicting interests*. Geneva : International Labour Office (Sectorial Activities Programme Working Papers, Industrial Activities Branch).
- Trefon, T. & P. de Maret** 1998. Globalizing local conservation. *APFT Briefing Note* 14.
- Turner, T.** 1991. Representing, resisting, rethinking : historical transformations of Kayapo culture and anthropological consciousness. In *Colonial situations : essays on the contextualisation of ethnographic knowledge*, ed. G.W. Stocking, 285-313. Madison : University of Wisconsin Press.
- UNITED NATIONS - ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL** 1996. *Report of the expert seminar on practical experience regarding indigenous land rights and claims (Whitehorse, Canada, 24-28 March 1996)*. Geneva : Working Group on Indigenous Populations, Fourteenth Session, E/CN.4/Sub.2/AC.4/1996/6 and 6/add.1.
- UNITED NATIONS - ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL** 1997. *Indigenous people and their relationship to land : preliminary working paper prepared by Mrs. Erica-Irene Daes, Special Rapporteur*. Geneva : Sub-Commission on Prevention of Discrimination and Protection of Minorities, Forty-ninth Session, E/CN.4/Sub.2/1997/17.
- UNITED NATIONS - ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL** 1999. *Indigenous peoples and their relationship to land : second progress report on the working paper prepared by Mrs. Erica-Irene Daes, Special Rapporteur*. Geneva : Sub-Commission on Prevention of Discrimination and Protection of Minorities, Fifty-first Session, E/CN.4/Sub.2/1999/18.
- Van de Fliert, L.** ed. 1994. *Indigenous peoples and international organisations*. Nottingham : Spokesman.
- Van Leeuwen, L.** 1998. *Approaches for successful merging of indigenous forest-related knowledge with forest management : how can modern science and traditions join hands for sustainable forest management*. Wageningen : National Reference Centre for Nature Management, Ministry of Agriculture (Nature Management and Fisheries Werkdocument IKC Natuurbeheer W-165).
- Veber, J., J. Dahl, F. Wilson & E. Waehle** eds. 1993. " ... Never drink from the same cup " : *proceedings of the Conference on indigenous peoples in Africa, Tune, Denmark*. Copenhagen : IWGIA (Document 74).
- Vermeulen, H. & C. Govers.** 1996. eds. *The anthropology of ethnicity : beyond "ethnic groups and their boundaries"*. Amsterdam : Het Spinhuis.
- Wamer, K.** 1995. *Shifting cultivators : local technical knowledge and natural resource management in the humid tropics*. Rome : FAO (Community Forestry Note 8).
- West, P.C. & S.R. Brechin** eds. 1991. *Resident peoples and national parks : social dilemmas and strategies in international conservation*. Tucson : University of Arizona Press.
- West Papua : Plunder in Paradise** 1990. London : Anti-Slavery Society (Indigenous Peoples and Development Series 6).
- Worster, D.** ed. 1988. *The ends of the Earth : perspectives on modern environmental history*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Worster, D.** 1993. *The wealth of nature : environmental history and the ecological imagination*. New York : Oxford University Press.

L'AVENTURE, LA NATURE ... ET LA CULTURE EN PLUS ?

DE L'ÉCOTOURISME À L'ETHNOTOURISME

Pierre DE MARET
Sophie BOULY DELESDAIN

Avec la participation de :

Serge Bahuchet, Marie Fleury, Igor de Garine, Delphine Greindl et Christin Kocher Schmid



Trekking Est Cameroun.- 1997 - (Cliché G. Philippart de Ey)

Chanson : Les touristes

" on les aime bien, on les aime bien

quand ils sont là, on est content

quand ils s'en vont, on est heureux"

Francis Bebey, chanteur camerounais

Le tourisme joue un rôle important dans le phénomène actuel de mondialisation. On parle de plus en plus de la 'touristification' de notre planète au même titre que de sa 'McDonaldisation'.

Insensiblement, c'est devenu la première industrie mondiale. Même si ce terme est abusif vu l'extraordinaire diversité d'activités ainsi désignée, en 1999 ce secteur a contribué directement ou indirectement à 11, 7 % du PNB mondial et à plus de 200 millions d'emplois. Tout indique que ces chiffres vont continuer à connaître une croissance rapide de l'ordre, d'au moins 4 % par an (World Travel and Tourism Council).

En 1998, 625 millions de touristes ont visité un pays étranger. Malgré une concurrence accrue entre les destinations, les pays développés demeurent les principaux bénéficiaires des flux générés puisqu'en 1998, l'Europe a concentré à elle seule 59 % de parts du marché. La même année, l'Afrique n'a attiré que 4 % des touristes qui ont voyagé à l'international et n'a engrangé que 2,1 % des sommes dépensées dans le tourisme (World Tourism Organisation). Cela représente néanmoins déjà plus de 11 % des personnes employées sur ce continent, et surtout, l'Afrique est la région où la croissance du tourisme est actuellement la plus rapide, mais c'est aussi celle où il était le moins développé.

Le potentiel de croissance du tourisme est faramineux. On s'attend à un milliard annuel de voyageurs internationaux en 2015, dont 24 % à destination des pays en développement. Les voyages vers des pays du Sud, exotiques, sont, avec les voyages de nature, deux des segments qui connaissent la croissance la plus rapide (Newbury 1998 ; Wells 1997). Le tourisme présente donc d'énormes possibilités, notamment en matière de développement et de conservation dans les pays du Sud.

Consciente de ce potentiel, la Commission Européenne joue un rôle moteur au plan international, puisqu'elle est le plus important bailleur de fonds en la matière, comme le rappelle une communication récente (COM (98) 563).

Le tourisme apparaît dans les textes dès la convention de Lomé III et figure parmi les trois domaines des services mis en avant dans la convention de Lomé IV. L'écotourisme y paraît au titre du "développement de produits non traditionnels et de nouveaux produits touristiques, l'adaptation de produits existants, y compris la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et des aspects écologiques et environnementaux, la gestion, la protection et la conservation de la faune et de la flore, des biens historiques et sociaux et d'autres biens naturels {...}" (Article 122-a). L'action de l'UE en matière touristique est passée "du soutien à des programmes couvrant un grand nombre de domaines au niveau national vers un appui plus régional et thématique" (COM (1998) 563 : 10), dans une perspective de développement à long terme. Ce qui

signifie qu'une attention particulière est désormais portée sur les conséquences du tourisme en matière d'environnement naturel et humain, afin d'atteindre des objectifs généraux énoncés dans le traité de Maastricht (réduction de la pauvreté, défense des droits de l'homme, intégration dans l'économie mondiale des PVD, etc.).

La Communication de la Commission a été reprise par une résolution du Conseil, qui soutient le développement du tourisme dans le contexte du développement du secteur privé et de la création d'emplois. L'accent est mis sur l'importance que les projets et les programmes doivent accorder aux aspects suivants :

- Maximiser la contribution du tourisme au développement social et économique en général du pays concerné
- Minimiser l'impact négatif potentiel ou existant du tourisme
- Contribuer à l'éradication de la pauvreté
- Aider les gouvernements à établir le cadre légal et institutionnel capable de soutenir de façon environnementale et socialement responsable les initiatives en matière de tourisme à tous les niveaux (Courrier 1999).

Les préoccupations sociales et environnementales doivent être au cœur des initiatives soutenues par l'Europe en matière de tourisme. Une analyse intégrant la dimension éco-anthropologique du type de celle menée par APFT se justifie donc pleinement en la matière. Raison pour laquelle le programme a soutenu un certain nombre d'initiatives exploratoires sur le sujet : "Une approche 'Bottom-Top'-Écotourisme dans le Dja" par Pierre Gwet Mbem (février 1997) et une analyse du potentiel et des problèmes posés par l'"Écotourisme en Forêt Tropicale" réalisée par Marie Spaey (juin 1998). Le présent chapitre se base en partie sur leurs conclusions, en élargissant la perspective.

La complexité du phénomène de civilisation qu'est devenu le tourisme, autrement dit "le voyage pour le plaisir", fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, d'un nombre croissant d'études et d'analyses scientifiques. Ses aspects négatifs et positifs suscitent de nombreuses discussions.

Comme le fait remarquer Michel (1998 a : 11) : "On observe un double décalage dans les discours sur les tourisms et les touristes : 1) décalage entre un discours (négatif) sur les touristes et un discours (positif) sur les chiffres des flux et ceux des recettes touristiques ; 2) décalage entre un discours (négatif) sur les effets du tourisme et un discours (positif) sur les formes de tourisme dit alternatif".

Ce tourisme, dit généralement approprié (soutenable, durable, responsable) ou alternatif, inclus l'écotourisme, le voyage ou le tourisme de nature (*nature travel, nature tourism*), l'ethnotourisme et le voyage d'aventure (*adventure travel*), voire plus simplement du tourisme rural ou à la ferme (*rural tourism, agricultural tourism*).

Il reste difficile de définir avec précision ce que recouvrent ces différents types de tourisme. Ils ont en commun un désir d'expériences originales, en des lieux inhabituels du point de vue naturel et/ou culturel, souvent sous-tendu par une certaine volonté de participation, voire d'engagement personnel.

*No other aspect of the tourist industry is more debated.
None seems more marketable.
And none is harder to define.*

R. Knight, Time, June 99

La notion d'écotourisme désigne les actions touristiques centrées sur la connaissance et l'appréciation de la nature, que ces actions se déroulent en Occident ou dans les PVD. Dans les deux cas, ce tourisme doit favoriser le développement rural. Pourtant, les implications de l'écotourisme varient considérablement d'un point à l'autre du globe. En effet, on ne peut pas comparer la situation d'un agriculteur qui diversifie ses activités en accueillant ponctuellement des citadins à celle, par exemple, d'un village pygmée voyant arriver un groupe de touristes occidentaux, venus par l'intermédiaire d'un *voyagiste* français ou nord-américain. Pendant un temps, il a été commode d'opposer "tourisme naturel " et "tourisme culturel" (Graburn 1977 Michel 1998; b). Aujourd'hui, cette classification n'est plus valable, car une majeure partie des voyageurs attirés par la nature le sont aussi par la culture et vice-versa.

Cela a abouti récemment à ce que l'offre mette l'accent plus sur la découverte des hommes et de leur culture que sur la nature. Ainsi, on a vu apparaître la notion "d'ethnotourisme", qui accorde une place importante aux populations autochtones. La notion reste confuse, à l'image de la place qu'occupent les populations locales dans les programmes touristiques proposés. Ainsi, la demande émergente crée des opportunités pour les pays du sud, mais suscite nombre de questions quant à son instrumentalisation possible au service du développement et de la conservation.

Healy (1992) donne des définitions qui ont le mérite de la simplicité :

Nature/Eco/Sustainable Tourism Definitions

- 1. Nature Tourism denotes all tourism dependent on natural resources.*
- 2. Ecotourism denotes nature tourism that is responsible, conserves the environment, and sustains the well-being of local people.*
- 3. Sustainable tourism denotes all types of tourism, whether based on natural or human resources, that contribute to sustainable development.*

Le dossier récent que le magazine américain *Time* (June 21, 1999) a consacré au tourisme comportait entre autres deux articles, l'un consacré à l'écotourisme, l'autre au tourisme rural. De façon assez révélatrice, les deux démarches sont, comme d'habitude, considérées de façon distincte, alors qu'elles nous paraissent devoir être comparées et intégrées.

Le succès des initiatives de la Commission en matière de tourisme rural en Europe, notamment avec des programmes comme LEADER, qui implique une aide souple à

l'initiative privée, même individuelle, devrait inspirer des initiatives de type *bottom up* dans les pays ACP. Comme en matière d'éco- ou d'ethnotourisme, la motivation première des touristes ruraux, c'est de voir une version idéalisée, non de la forêt vierge ou des bons sauvages, mais en l'occurrence de la vie campagnarde. Les dangers qui guettent ce type d'initiative sont de même ordre. L'image idyllique peut vite être gâchée par la foule, les embouteillages, les arnaques diverses et les préjugés sur les cultures et les populations locales ... Il y a donc beaucoup à tirer de la comparaison des deux démarches avec leurs avantages et leurs périls, car les différences entre elles sont plus de degré que de nature...

En dehors du tourisme rural en plein essor en Europe et dans l'Ouest américain, l'essentiel de la croissance en matière de tourisme alternatif a concerné les pays du Tiers Monde, comme les régions de l'Himalaya au Tibet, Népal et Bhutan, les côtes et les zones de forêt tropicale d'Amérique centrale et du Sud et les régions de savane en Afrique.

L'apport de ce tourisme au développement des pays concernés reste très controversé (Robinson 1997). Pour certains, ce type de tourisme, en insistant sur son côté de "durable", "soutenable", peut précisément contribuer à concilier la conservation de l'environnement et le développement économique, tout en promouvant une meilleure redistribution des revenus ainsi générés (Adams 1992 ; Gonsalves 1987 ; Jarrison 1992 ; Healy 1992). D'autres au contraire y voient les premières étapes d'un tourisme de masse qui a de bonnes chances de ruiner à terme les fragiles écosystèmes et cultures concernées (Butler 1990 ; Cohen 1987 ; Greenwood 1989 ; Machlis et Bacci 1992 ; Mc Kercher 1993 ; Wight 1993). À terme, le plus grand défi du point de vue environnemental paraît devoir être la nécessité de trouver comment rendre le tourisme de masse soutenable (Wall 1994 : 9 ; Fennel 1999 : 271).

Il y a là un dilemme dont les gouvernements des pays ACP sont bien conscients. Ainsi, à l'opposé du Kenya qui tire une large partie de son revenu national des devises qu'apporte le tourisme et qui a pris l'option *high volume, low cost*, les autorités du Botswana promeuvent l'option *high cost, low volume*. Ce type de créneau est vraisemblablement appelé à un bel avenir, dans la mesure où un nombre croissant de clients argentés aura, d'après les études de marché, moins de temps à consacrer aux loisirs. Ces *money rich but time poor* touristes voudront des vacances quasiment sur mesure et avec un minimum d'ennuis et de perte de temps (Clarke 1999).

1 . LA DEMANDE

Il n'existe pas à notre connaissance d'analyse fine de la demande, dans toute sa complexité et ses contradictions, mais tous les indicateurs et toutes les enquêtes indiquent qu'en matière d'écotourisme au moins, la demande est déjà forte et va croissant. La grande majorité des écotouristes est nord-américaine, européenne et japonaise. Ils se recrutent dans le groupe qui voyage le plus pour le plaisir : les hommes et les femmes qui ont entre 45 et 65 ans, un niveau universitaire en majorité, car ils ont le plus de loisirs et d'argent. Les destinations les plus connues du tourisme de nature, que ce soit le Costa Rica ou le Belize en Amérique, le Kenya, la Tanzanie, le Botswana et en partie désormais l'Afrique du Sud, ont vu leur nombre de touristes augmenter, voire doubler en une dizaine d'années.

Une étude du WWF sur l'écotourisme en Amérique latine et dans les Caraïbes indique que le nombre d'écotouristes augmentait rapidement. Quelque 46 % des touristes interviewés dans les aéroports indiquaient les zones naturelles comme la principale raison de leur voyage et six sur dix avaient effectivement visité un parc. Les voyagistes et les agences confirmaient tous cette tendance (Boo 1990, 1991).

D'après une enquête menée en Allemagne¹ en 1997 (Poon 1999), la demande touristique se dirige en priorité vers des environnements de qualité. Ainsi, parmi les personnes interrogées :

- 80 % considèrent qu'un environnement intact est important dans le choix des destinations ;
- 55 % voudraient un contact direct avec la nature pendant leurs vacances.

L'autre nouvelle tendance est un intérêt croissant pour les cultures locales et pour aller à la rencontre des populations. Comme l'indique Poon (1999), cet aspect du comportement des voyageurs allemands est rarement étudié. D'une façon générale, on ne dispose guère, à notre connaissance, d'études de marché sur le glissement de la demande de l'écotourisme vers l'ethnotourisme.

Cependant, cette évolution n'est guère surprenante et était tout à fait prévisible si on la met en rapport avec une étude sur l'impact des tendances des générations successives sur le marché du voyage aux USA (Warnick 1995). Il correspond en effet au remplacement progressif des voyageurs appartenant à la *Silent Generation* (née entre 1925 et 1942) qui, bien que sensibles aux questions environnementales, recherchaient des destinations exotiques mais offrant un confort moderne, par les *Baby Boomers* (nés entre 1943 et 1960). En vieillissant, ceux-ci auront de plus en plus les moyens de voyager et ils vont très probablement contribuer à donner son plein sens au terme écotourisme. Cette génération apparaît en effet comme idéaliste, avec un grand souci de l'environnement. Comme le précise l'étude : "They are not likely to just 'visit' a new or different destination ; they likely may desire to 'experience' the culture and environment of the foreign destination" (Warnick 1995). Des touristes demeurent à la demande d'un "tourisme de nature" et ne souhaitent pas de contacts particuliers avec les populations locales.

Common Demand Factors

International factors

Income. Richer tourists generally travel more and pay higher prices.

Populations. More total tourists generally means greater demand for specific sites.

Tastes. Demand for ecotourism vacations is dependant on the level of awareness and concern about environmental conservation.

****Destination Image.*** Attractions with strong positive images in source countries will lure more tourists. Costa Rica and Belize have excellent reputations within the United States tourism market. Popular animals such as gorillas and large carnivores will generate high demand.

Competing Attractions. The more unique an attraction is, the higher fees it will be able to charge. Rwanda's gorillas, Nepal's Mount Everest, and Ecuador's Galapagos are unique and high-priced attractions.

Cost of Travel (time and money) to the Destination Country The lower the cost of travel from the source country to the destination country, the higher the demand.

National/Local Factors

****Quality of Attraction.*** Sites that include attractions which are appealing, diverse, and easy to view will be relatively popular (this factor is essentially the extent to which 'destination image' is actually experienced).

****Quality of General Trip Experience*** Trips which provide higher quality experiences will be able to charge higher fees. Quality is based on factors such as whether lodging is clean and comfortable, food is safe and enjoyable, guides and other employees are friendly and informed, sites are uncrowded, and so on.

Political and Economic Stability Tourists prefer traveling in stable countries. Tourism in Guatemala, Sri Lanka, Peru, Rwanda, and Nepal has decreased during periods of instability.

****Complementary Attractions.*** There will be more demand for sites with popular attractions nearby. Demand for parks in Ecuador and Peru is supplemented by the availability of traveling to Machu Picchu in the same vacation.

****Cost of Travel (time and money) from the Gateway to the Attraction.*** Attractions that are more convenient to major cities and existing tourism circuits will receive greater demand.

****These factors can often be affected through careful planning and management.***

Source : Expanded from Lindberg 1991 ; Ashton and Haysmith 1992

Cela se reflète d'ailleurs déjà dans l'offre puisque, selon les enquêtes d'APFT au Royaume-Uni (Spaey 1996, 1998), l'intérêt de la destination 'forêt tropicale' est thématiquement concentré sur 3 aspects : échanges culturels, initiation à une autre culture (18 % de l'offre) ; écosystème forestier (forêt, jungle, canopée...) (17 % de l'offre) ; grands singes (16 % de l'offre) et faune (sauf grands singes, primates et oiseaux) (15 % de l'offre).

Dès lors, la présence des populations indigènes dans les programmes des voyageurs consacrés à la nature se justifie implicitement par :

- la connaissance que ces populations ont de l'environnement (en tant que dépositaires d'un patrimoine culturel) ;
- l'association entre patrimoine naturel et patrimoine culturel.

Rapidement, les populations ne sont plus présentées comme étant actrices de la préservation et de l'exploitation de l'environnement, mais comme des objets de curiosité. On parle ainsi de leur "zooification" (Mowforth et Munt 1998 : 273-6). Pourtant, si les populations sont détentrices d'un patrimoine, elles ne font pas partie de ce patrimoine et il est souhaitable que ces deux types de tourisme – de nature, lié à la connaissance des cultures locales – ne soient pas systématiquement associés.

2. MONDIALISATION ET RECHERCHE D'AUTHENTICITÉ

La demande touristique émergente relève d'une recherche 'd'authenticité' qui traverse actuellement les sociétés industrielles marquées par la production de masse. Dans de nombreux pays, notamment africains, le tourisme par les nationaux ne fait encore guère partie des pratiques traditionnelles. On ne s'y déplace que pour une raison précise, qu'elle soit économique (chasse, commerce...), sociale (visite à la famille...) ou initiatique. Il arrive cependant que les programmes touristiques se dirigent vers des populations autochtones dans un dessein éducatif afin, par exemple, de faire connaître les pratiques ancestrales aux jeunes citadins qui en sont de plus en plus coupés. C'est le cas dans la forêt de Sinharaja au Sri Lanka, où des collégiens sont accompagnés par les maîtres d'école pour mieux connaître l'artisanat local. La vocation pédagogique du tourisme est alors indéniable. Elle est beaucoup plus douteuse lorsqu'un groupe de touristes en short arrivent, bardés d'appareils photos, pour saisir "l'authenticité des petits hommes de la forêt". C'est alors au plus profond des fantasmes occidentaux portant sur le Sauvage qu'il faut chercher les motivations des touristes. Lorsque l'écotourisme devient "ethnotourisme", il révèle des rapports Nord-Sud, une conception de l'Autre au sens anthropologique. L'Autre, dans son étrangeté, est aussi celui qui fait peur, ce qui, dans certains cas, est un frein au développement touristique. La globalisation, les nouvelles technologies de transport et de communication annihilent les distances géographiques, mais non pas culturelles, sociales et économiques. Et, bien souvent, les touristes sont à la recherche d'exotisme, sont en demande de "populations et de traditions authentiques" – voire "primitives" –, mais refusent une promiscuité qui pourrait être dérangement (pas de quémandage, pas de marchandage). Ainsi, en Afrique comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les touristes résident rarement dans les villages, qu'ils visitent avant de rejoindre le confort de leur hôtel.

Dans le même temps, figurer parmi les premiers voyageurs à pénétrer dans des zones jusque-là difficiles d'accès apporte aussi un prestige au 'voyageur intrépide' (Mc Cannell 1976 ; Carter 1997). Beaucoup de touristes se plaignent de l'évolution de certains villages qui se 'commercialisent' sous l'influence du tourisme. En conséquence, les villages où se développent des commerces ou services à l'attention des voyageurs sont écartés des itinéraires de certains voyagistes. Un nombre important de tours opérateurs que nous avons interviewés (Spaey 1998) mentionnent cette problématique comme l'un des principaux obstacles au tourisme durable. En effet, ils redoutent de ne pouvoir visiter certains villages que durant quelques années, au terme desquelles 'l'authenticité' locale aura disparu au profit de rapports commerciaux, peu appréciés par les clients.

Cette préoccupation nous paraît très importante car elle met en cause la participation et la liberté des populations locales. Jusqu'où les populations sont-elles autorisées à choisir un développement économique qui leur semble adéquat ? Ne vouloir fréquenter que les populations dites 'authentiques' revient à les enfermer dans l'image que s'en fait le touriste occidental. Théoriquement, l'objectif de l'écotourisme est de permettre une participation accrue des populations locales et d'informer davantage le visiteur. Cependant, comme on l'a vu, à l'heure actuelle, la plupart des touristes qui se rendent en forêt tropicale désirent rencontrer des populations 'authentiques'. On évoquera donc avec plus de détails les aspects bizarres de leurs us et coutumes que leurs combats politiques pour ne plus être marginalisés dans leur propre pays.

Selon certains tours opérateurs, le sentiment d'insécurité ressenti par les touristes constitue un frein à la demande de séjours en forêt tropicale. Pour nombre de voyageurs, la forêt reste un milieu inconnu, pas très rassurant. Bien souvent, les espaces forestiers sont localisés dans des pays en voie de développement, ce qui renforce davantage le sentiment d'insécurité des touristes. Les visites des villages pygmées (sédentarisés), telles qu'elles sont organisées par l'agence Jully Tours Conseil (Cameroun), illustrent bien la question : les familles pygmées visitées vivent dans un village à proximité de l'hôtel de Jully Tours, ce qui permet aux touristes de voir ce village pendant la journée tout en logeant à l'hôtel du voyagiste. Selon ce dernier, l'intérêt pour les visites des villages existe, mais les obstacles vis-à-vis de ce type de tourisme résident principalement dans la crainte des touristes quant à l'insécurité des lieux. La démarche des touristes de Jully Tours illustre la contradiction qui existe entre le désir de dépaysement et d'aventure (rencontrer les villageois) et le besoin de sécurité et probablement, bien qu'inavoué, le besoin de confort (loger à l'hôtel).

Ainsi, l'accès des masses au tourisme crée par effet contraire une demande de produits élitistes qui distinguent socialement et culturellement les voyageurs, mais qui n'est pas sans ambivalence quant à la place à accorder aux populations locales.

D'une façon générale, ainsi que l'écrivait Mc Cannell (1976 : 83) : *"When tradition, nature, and other societies, even 'primitive' societies, are transformed into tourist attractions, they join with the modern social attractions in a new unity, or a new universal solidarity, that includes the tourist"*.

En devenant des attractions dans un pays exotique, un parc ou un musée, la nature et l'Autre deviennent des éléments du présent, de la modernité, ni plus ni moins que

d'autres attractions touristiques. Finalement, en voulant échapper à la modernité, les touristes que nous sommes tous d'une façon ou de l'autre la propagent... Notre demande de nature, de culture, d'aventure reste très ambiguë et notre souci de les préserver passe aussi par le désir de nous les approprier. Nous poursuivons des images souvent mythiques de la nature et des sociétés traditionnelles à préserver. Comme l'écrivait déjà Chateaubriand, cité opportunément par A. Quella-Villéger (1998) : "tout se réduit souvent, pour le voyageur, à échanger dans la terre étrangère des illusions contre des souvenirs".

3. L'OFFRE TOURISTIQUE

Le tourisme est inégalement développé selon les pays. Ainsi, pour ce qui concerne la forêt tropicale, on observe en Europe une forte concentration géographique de l'offre touristique² (Spaey 1996, 1998) :

- 4 pays recueillent 40 % des propositions de visite de la forêt tropicale – le Costa Rica, le Brésil, l'Équateur et l'Indonésie ;
- 60 % des séjours en forêt tropicale proposés ont lieu en Amérique centrale et en Amérique du Sud, 13 % seulement en Afrique.

D'une façon générale, l'industrie touristique est organisée de telle façon que l'on propose aux touristes avant tout un pays ou une région et non un type d'environnement (Spaey 1998 : 15).

De nombreux pays du Sud pourraient toutefois développer l'écotourisme et bénéficier ainsi d'importants revenus supplémentaires à l'image du Costa Rica, du Kenya ou du Botswana. Mais les obstacles sont nombreux.

Parmi les freins au développement du tourisme, citons :

- les prix excessifs du transport aérien (manque de concurrence, monopoles de quelques compagnies), voire du séjour ;
- le peu de fiabilité des compagnies aériennes en matière d'horaires, de sécurité et de services ;
- les tracasseries administratives et leurs coûts (visa, formalités douanières et d'immigration) ;
- la corruption aux différents échelons ;
- la faiblesse de l'infrastructure routière et hôtelière.

Comme le note Spaey, le développement réel du tourisme en forêt tropicale n'aura lieu que si des aménagements significatifs d'infrastructures d'accueil (routes, hôtellerie, mise en valeur des attractions) sont réalisés. L'avènement du tourisme de nature au Costa Rica, pays très développé en termes d'infrastructures et de capital humain, démontre l'importance de ces dimensions. Il convient cependant de faire remarquer que certains des pays concernés par le programme APFT ont consenti des efforts en faveur du développement du tourisme. En Guyane/Guyana par exemple, le tourisme est considéré comme l'un des secteurs permettant de diversifier les activités économiques du pays et d'attirer les investissements. Des plans sont élaborés pour la construction d'hébergements et le développement du

produit 'tourisme nature' (Shundish in Spaey 1996).

- l'incohérence des politiques gouvernementales en faveur du tourisme et la faiblesse du secteur privé qui ne se substitue pas à l'Etat ;
- le fait que les paysages ouverts sont en principe plus propices au tourisme de vision, ce qui avantage nettement la savane par rapport à la forêt ;
- un manque de publicité et d'actions promotionnelles ;
- la crainte vis-à-vis des maladies tropicales ;
- les conflits armés.

Les situations diffèrent toutefois d'une région à l'autre.

En Guyane française, la forêt est globalement inhabitée. En conséquence, les programmes d'écotourisme se déroulent hors des zones indigènes. Les zones amérindiennes sont difficiles d'accès car situées sur les hauts cours des fleuves, leur accès est réglementé et donc interdit aux non-professionnels.

À quelques rares exceptions près, les pays d'Afrique centrale ne sont jamais proposés. La région accumule les facteurs négatifs énumérés ci-dessus. Elle pâtit en particulier de la très mauvaise image de ce continent en général, perçu comme étant en proie aux famines, aux guerres et aux catastrophes naturelles.

La situation qui prévaut en Papouasie-Nouvelle-Guinée évoque celle de l'Afrique centrale : vols internationaux très chers, peu fiables, insécurité dans les villes déplacements difficiles à l'intérieur du pays, logements très chers, situation politique instable, peu d'initiatives privées. Le potentiel est élevé en matière d'écotourisme, mais ne concerne que quelques lieux particuliers. Toutefois, ces 25 dernières années, le nombre de touristes a triplé (Colombo c. p.). Dans cette région, on distingue deux catégories de visiteurs : les "voyageurs", composés de jeunes faisant des excursions de plusieurs mois et disposant de faibles moyens financiers ; et des touristes faisant de courts séjours dans des conditions luxueuses. D'après une enquête menée en 1996, l'attrait touristique principal du pays résiderait pour 50 % des réponses dans la gentillesse de la population, pour 24 % dans les attractions naturelles et 15 % dans les attractions culturelles. Mais, pour les deux catégories de touristes mentionnées, la région représente l'un des derniers îlots préservés de la civilisation, le lieu où se rencontrent les dernières sociétés "primitives" (Colombo c.p.).

Au Vanuatu, c'est l'image de longues plages, de cocotiers, d'îles paradisiaques qui domine. Le tourisme y est plus développé, mais reste réservé à quelques initiés à la recherche de tranquillité. Les touristes viennent en priorité d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Nouvelle-Calédonie. "Sur les 80 îles et îlots que comprend l'archipel, c'est principalement dans la capitale Port-Vila et à Luganville que se sont construits les hôtels de luxe et que se développe l'industrie touristique (tours guidés, pêche, croisières, casinos, boutiques, etc.). Situées sur deux îles différentes, elles bénéficient d'une situation particulière : elles sont au bord de l'eau (océan, canal, rivière, lagon) et entourées d'espaces verts (jardins, plantations, forêts)" (Greindl c. p.). Sur cet archipel, le manque d'infrastructures permettant les liaisons entre les îles et à l'intérieur de celles-ci (réseaux maritime et aérien peu développés et chers, peu de routes mal entretenues) limite le développement touristique.

Dans l'ensemble des pays où APFT a travaillé, le tourisme est certainement davantage limité par l'offre que par la demande. Beaucoup d'obstacles mentionnés ci-dessus, comme la corruption, les conflits armés, le manque d'initiatives privées, la faiblesse de l'infrastructure routière handicapent le développement des pays concernés en général et pas seulement le secteur touristique. Une politique touristique volontariste pourrait cependant porter ses fruits. Il faudrait alors réaliser des plans de développement stratégiques nationaux du tourisme, lancer des campagnes de promotion, améliorer les infrastructures, minimiser les tracasseries policières et administratives, etc.

La façon dont le Costa Rica a émergé en quelques années comme une des principales destinations pour l'écotourisme est riche d'enseignements et peut servir de modèle, notamment en matière d'initiatives privées et de complémentarité entre conservationnistes et entrepreneurs privés (Rovinski 1991).

Que ce soit en matière d'éco- ou d'ethnotourisme, le défi à relever vise à ne pas dénaturer les attractions naturelles et culturelles et à trouver un équilibre entre celles-ci, les besoins de confort et de sécurité des visiteurs et les profits des opérateurs quels qu'ils soient.

Sur un tout autre plan, mais toujours en matière d'offre, l'expérience d'APFT montre aussi tout l'intérêt, dans les aires protégées, de ne pas se limiter aux manifestations culturelles des populations actuelles, mais aussi de valoriser les vestiges du passé et de mettre en valeur les témoins archéologiques là où c'est possible.

Ainsi, la collaboration étroite entre ECOFAC – "conservation et utilisation rationnelle des ECOSystèmes Forestiers en Afrique Centrale" – et APFT a permis d'étoffer et de diversifier les centres d'intérêts des visiteurs des aires protégées concernées, en incluant la visite de gravures rupestres, de sites archéologiques et de musées de sites. Là où la vision de la faune reste aléatoire, surtout aux heures chaudes de la journée, le gestionnaire de parc dispose ainsi d'attractions 'captives' souvent bienvenues.

4. L'ÉCO TOURISME : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Marqué du sceau du plaisir et du loisir, le tourisme n'est suffisamment pris au sérieux ni par les chercheurs ni par les décideurs. Il est cependant l'un des phénomènes majeurs de notre époque, contribuant de façon décisive à la modernisation et à la mondialisation. C'est aussi un secteur d'activités essentiel du point de vue économique et de l'emploi.

Mieux anticiper l'évolution du tourisme, mieux gérer ses retombées économiques et mieux préparer les sociétés destinées à l'accueillir exigent, de la part des chercheurs comme des voyageurs, des bailleurs de fonds comme des acteurs du secteur (qu'ils soient voyagistes ou populations), une meilleure compréhension de la complexité du phénomène-tourisme et de sa place ambiguë (Michel 1998 : 10), de ses aspects négatifs et positifs.

Comme nous l'avons vu, la demande est aussi contradictoire, puisqu'elle porte à la fois sur l'authenticité des villages et le besoin de confort, sur la nécessité d'aménagements touristiques.

Quoi qu'il en soit, sous ses différentes formes, le tourisme dit 'alternatif' connaît un succès croissant et est porteur de beaucoup d'espairs.

La tendance, en réponse à la demande, est de passer de plus en plus de l'Écotourisme à l'Ethnotourisme, avec une proportion croissante pour cette dernière forme de voyage. L'ambiguïté du statut des populations ainsi visitées n'en est que plus grande : d'acteurs dans l'arène de la conservation et de l'exploitation de l'environnement, elles deviennent des objets de curiosité... avec toutes les dérives possibles. Du point de vue cognitif, le Sauvage est d'abord un homme, avant d'être un animal sauvage !

Dans ce contexte, le rôle de l'anthropologie et d'un programme comme APFT, se situe à de nombreux niveaux :

- faire une anthropologie du tourisme, de ses discours, de ses représentations et de ses pratiques ;
- préparer et aider les sociétés qui accueillent ou vont accueillir les touristes afin que ces contacts soient plus bénéfiques que destructeurs ;
- contribuer à l'implication des populations dans la valorisation touristique des ressources naturelles et de leur conservation ;
- faciliter le dialogue transculturel entre les différents acteurs en vue d'optimiser les aspirations de chacun.

5. DANGER : TOURISTES

High on rhetoric, low on implementation ecosustainable tourism promises so much but delivers so little.

B. Wheeler 1998

Beaucoup a déjà été écrit sur les effets de l'arrivée de touristes dans une région reculée, sur leur impact sur les milieux fragiles et les populations traditionnelles. Mais il existe peu d'études de cas précises, surtout du point de vue anthropologique (Guay et Lefebvre 1998 ; Eber 1992 ; France 1997 : 82-3 ; Persoon et Heuveling van Beek 1999).

D'une façon générale, il est difficile de faire la part des changements provoqués par les touristes et le processus général de modernisation et d'ouverture au monde extérieur avec ses conséquences sociales, politiques et économiques, l'apparition de nouveaux systèmes de valeurs et de nouveaux besoins, la monétarisation et l'affaiblissement des anciennes solidarités.

Les impacts du tourisme, qu'ils soient négatifs ou positifs, sont difficilement quantifiables et qualifiables (Guay et Lefebvre 1998) et leur étude s'est souvent limitée à des observations très locales (Fennel 1998 : 99-130).

Suivant l'ampleur et la diversité du support économique, la densité des équipements, les structures sociales et professionnelles, la cohésion culturelle des communautés, les impacts observés peuvent varier dans d'énormes proportions.

D'après Guay et Lefebvre (1998 : 167-71) :

du point de vue socio-économique , les impacts les plus souvent mentionnés sont :

- nouvelles opportunités d'emploi
- amélioration des niveaux de revenus
- modification des attitudes et des perceptions envers le travail
- introduction de techniques et de nouvelles technologies
- intensification de la formation et des compétences
- inflation
- amélioration de la salubrité publique
- amélioration dans la fourniture de services (eau, énergie, santé, etc.)
- augmentation de l'animation sociale et économique
- exploitation accrue des plus démunis
- mendicité des enfants ;

du point de vue socio-culturel, les mêmes auteurs relèvent les impacts suivants :

- amélioration ou détérioration de la qualité de vie
- besoin accru d'informations
- subversion et perversion
- acculturation
- intensification des échanges culturels
- tolérance sexuelle
- introduction de drogues
- augmentation de la délinquance et de la prostitution
- intensification des contacts sociaux
- envahissement des équipements existants
- alcoolisme
- opportunités récréatives
- apprentissage des langues
- tensions entre culture locale et culture globale
- renforcement et valorisation des référents culturels locaux
- indépendance croissante vis-à-vis de la religion et de la famille
- individualisme accru
- participation active et organisation de groupes d'intérêts
- imitation et reproduction de comportements étrangers
- mise en valeur du patrimoine
- déplacements de population
- remise en cause des systèmes de valeur anciens.

Du point de vue des impacts psychosociaux , Guay et Lefebvre énumèrent :

- modifications philosophico-idéologiques sur la finalité de la vie en général
- socialisation accrue
- disponibilité à de nouvelles expériences
- confiance accrue dans la technique
- complexe d'infériorité générant le processus d'imitation
- politesse, bonnes manières
- conflits de générations.

Du point de vue environnemental, le tourisme a aussi inévitablement un impact (Eber 1992). Il peut également :

- contribuer à valoriser la ressource naturelle
- générer des revenus financiers nécessaires à la gestion des aires protégées
- dégrader l'environnement, directement (pollution, détritiques, prélèvements divers, perturbation des comportements animaliers, etc.) ou indirectement (pression accrue sur la ressource - eau potable, bois -, insatisfaction des populations locales qui prennent leur revanche sur la faune sauvage) (Lindsay 1987 ; Cater 1997).

La concentration des touristes dans l'espace et dans le temps accentue ces effets, d'où la nécessité de définir la *carrying capacity* locale... sinon le tourisme ruine lui-même rapidement ce qui faisait l'attrait des lieux (Fennel 1999 : 107-18).

L'implication des populations locales est, dans ce domaine aussi, mentionnée fréquemment comme essentielle à un développement harmonieux du tourisme. Mais, comme l'observait avec cynisme Wheeler (1998) lors d'une conférence sur l'Écotourisme, *"Speakers, often themselves tour operators, expressed their passionate belief that the 'indigenous' natives should not be exploited by tourism but must have control of their own destiny ; that the local populations should not be dictated to by outside pressures, etc. Yet this seemed strangely at odds with their own business practice [...]. The criteria being applied were not from any theoretical eco-audit manual but from a more prosaic 'keep the customer satisfied' school of thought"*.

Parmi les pays couverts par APFT, le Belize exemplifie les dérives de l'écotourisme. Selon Munt et Higinio (1997), l'évolution de la situation y est très préoccupante. Le secteur a connu une croissance très rapide. Il représente désormais une part importante du PNB, mais c'est devenu un tourisme de masse entre les mains d'un petit groupe d'expatriés influents. Cette situation illustre une nouvelle fois la contradiction inhérente à l'écotourisme. D'une part, on a les quelques touristes réellement aventureux dont la présence a en principe un impact minime sur la nature et la culture, mais aussi sur la prospérité économique des régions visitées. D'autre part, on a le tourisme de masse, qui est lui générateur d'emplois et pourvoyeur de fonds, mais dont l'impact peut être catastrophique. Signalons aussi que cette opposition, qui relève du sens commun, est parfois elle-même battue en brèche. Ainsi, le Bhoutan taxe plus les voyageurs individuels que ceux en groupe, car les premiers menaceraient plus l'environnement (Valaya 1998).

Une autre conséquence fréquente du tourisme sur les cultures est de raviver les préoccupations identitaires. Ainsi, au Belize, l'afflux touristique a conduit à l'invention d'une gastronomie locale.

Source de fierté, support d'identité, le patrimoine culturel devient une ressource touristique et donc une source de revenus. Ce qui nous met face à encore un autre paradoxe : le tourisme relève de la mondialisation des échanges mais, en même temps, il participe à l'érosion des cultures particulières qui figurent parmi les attraits favorables au tourisme (Warnier, 1999b). L'objectif est, dès lors, de maintenir un particularisme local, tout en se conformant à des standards commerciaux (par exemple en termes de notion du temps, de l'espace, des relations sociales, etc.). Mais commercialisée, la culture risque

d'être dénaturée, voire moquée par des touristes dont le comportement serait involontairement irrespectueux des populations (ex. : usage excessif d'appareils photos). Conscients de ce risque, des organismes et des agences de voyages rédigent des 'guides de comportements'³ destinés aux touristes et prônent le recours aux sciences humaines (anthropologie, archéologie, etc.) lors de l'élaboration et du déroulement du séjour.

La Charte éthique du voyageur. L'exemple Atalante (extraits).

- *"Le respect est le gage d'une meilleure rencontre (évitons les tenues inadéquates, certains contacts corporels, de s'asseoir, de marcher, d'uriner... n'importe où, car certains lieux peuvent être sacrés).*
- *La photo n'est pas la meilleure mémoire (demander une autorisation de photographier).*
- *Le cadeau n'est pas toujours la meilleure aide...*
- *Souvenirs ou négoces (respecter les accords CITES...).*
- *Seule reste l'empreinte de nos pas (ne laissons pas nos déchets derrière nous) ...*
- *La nature nous émerveille, respectons la Nature..."*

Outre le risque de développer une 'culture gadget' s'ajoute celui d'une marchandisation de biens et de services qui, autrefois, échappaient à la sphère marchande. Car si les sociétés forestières sont pour la plupart monétarisées, tout n'y est pas à vendre. Chaque société dispose de catégories de biens et de services qui relèvent du marché, de la redistribution et de la réciprocité.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les populations locales ont bien conscience de ce risque et inventent des 'danses rituelles' pour les touristes afin de leur cacher les vraies (Kocher-Schmid) ; tandis qu'à Tana (Vanuatu), I. de Garine rapporte que des touristes sont sélectionnés puis canalisés dans l'espace, avant d'être autorisés à assister à des cérémonies rituelles. En certains points du globe, cette prise en main du tourisme par les populations elles-mêmes a donné lieu à une forme de tourisme autogéré. En Équateur, les Huaorani proposent ainsi des séjours brefs (2 à 6 jours), limités à une poignée de touristes qui bénéficient d'un accueil et d'une attention particulière de la part de la population. Il demeure donc possible d'envisager une forme de tourisme qui n'instrumentalise pas à outrance les populations locales, ni leur culture. Les exemples restent cependant rares.

Idéalement, la promotion des cultures locales procure des avantages économiques, mais aussi culturels, en termes de valorisation et transmission des savoirs et des savoir-faire via l'artisanat, la connaissance de la faune et de la flore, les arts plastiques, la musique, la danse, etc. Cette valorisation de la culture en général, par des étrangers et contre rétribution, favorise sa transmission et donc sa pérennité, surtout auprès des jeunes générations qui avaient tendance à la dédaigner. On ne peut que s'en féliciter.

6. ASPECTS ÉCONOMIQUES - EMPLOI

Le tourisme a des effets démultiplicateurs dans tous les autres secteurs de l'économie, comme le transport, la construction, l'alimentaire, etc. Mais l'apport du tourisme au développement n'est pas univoque : source de revenus, le tourisme produit peu localement et apporte avec lui de nombreux maux (ex. prostitution, maladies). Le plus souvent, les tours opérateurs et les administrations centrales engrangent la majeure partie des bénéfices et seule une fraction de la population locale retire un bénéfice pécuniaire du tourisme, notamment sous forme de salaires. Dans ce dernier cas, le tourisme crée des dissensions au sein des sociétés pour les raisons suivantes :

1. le salariat est un facteur d'inégalités entre ceux qui travaillent pour le tourisme et ceux qui n'y trouvent pas d'emplois. À cet égard, le salariat ne concerne généralement pas toutes les catégories de population et se dirige en priorité vers les jeunes hommes ;
2. au niveau régional, la création d'emplois doit être rapportée au nombre de foyers et de villages afin d'éviter les dissensions et de mesurer l'impact local réel du tourisme – cette remarque concerne en priorité les programmes touristiques liés aux actions de conservation, c'est-à-dire qui souhaitent proposer des ressources alternatives (salariat) à l'exploitation des ressources forestières ;
3. le salariat crée une dépendance accrue des membres d'une famille vis-à-vis de celui d'entre eux qui est salarié ;
4. les populations locales occupent des emplois au bas de l'échelle ;
5. les ressources tirées du salariat ne sont pas toujours destinées à des investissements productifs et peuvent même favoriser certains maux (ex. prostitution, alcoolisme) ;
6. des programmes se prévalent d'engager des membres de la population locale alors qu'en fait, c'est un ressortissant du pays et non de la communauté concernée qui est salarié.

Revenons sur les trois premiers points. Les sociétés forestières sont pour la plupart monétarisées ; toutefois, l'augmentation du salariat favorise un accès aux richesses matérielles, aux biens de prestige sur de nouvelles bases, autres que le statut et la condition sociale. Ainsi que le remarque J.-P. Warnier (1999a : 139) à la suite de Simmel : "la monétarisation de l'économie, l'expansion du salariat, le travail des femmes, ont largement contribué à la destruction légale des anciennes formes de la famille et la production de formes ou d'identités nouvelles". L'argent a donc des effets contradictoires, à la fois d'égalisation et de différenciation sociale. Impliquer des membres des communautés locales dans les programmes via le salariat ne garantit dès lors pas l'équité dans la répartition des bénéfices issus du tourisme. La monétarisation fait aussi basculer certaines valeurs et certains comportements, à commencer par le sens de l'hospitalité, de la sphère sociale et affective à la sphère économique et commerciale (De Kadt 1979). Ces effets perturbateurs de l'argent ne sont pas propres au secteur touristique. Il reste possible, voire nécessaire, d'en amoindrir les effets ou, tout du moins, de les accompagner afin que les programmes touristiques promus ne perturbent pas

l'équilibre social en place (ce qui, à terme, serait défavorable aux programmes en question).

7. LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET LES PROGRAMMES DE CONSERVATION

Dans une perspective de conservation, le tourisme procure le double avantage de sensibiliser les populations autochtones et allochtones à la préservation de l'environnement, tout en fournissant aux populations locales des ressources alternatives à l'exploitation de la forêt. Dans le même temps, le tourisme génère des fonds au bénéfice des aires protégées. Cela explique l'intérêt manifesté par les programmes de conservation pour développer les actions touristiques.

Les initiatives de valorisation par le tourisme de l'écosystème forestier relèvent souvent du milieu de la conservation qui recherche là une manière innovante d'assurer la pérennité de son activité. Les écueils sont nombreux : mise en phase d'un produit avec l'attente d'une clientèle, qualité des prestations, rentabilité économique, maintien de la ressource, élimination des effets pervers du tourisme, etc. La tâche n'est pas facile et loin d'être gagnée, surtout si l'on y ajoute les contraintes conjoncturelles et structurelles inhérentes à l'Afrique centrale.

Canopée 13, janvier 1999.

L'implication des populations dans les programmes touristiques liés à la conservation pose cependant une série de problèmes généraux énoncés préalablement. Cet aspect particulier du problème a fait récemment l'objet de deux études détaillées et complémentaires : Ashley et Roe (1998) : *Enhancing community involvement in wildlife tourism : Issues and Challenges* et Goodwin, Kent, Parker, et Walpole (1998) : *Tourism, conservation and sustainable development. Case studies from Asia and Africa*. De plus, cette forme de tourisme apporte des fonds pour les aires protégées, mais ses effets sur les économies locales restent minimes.

Le premier de ces ouvrages vise à améliorer l'implication des populations dans l'écotourisme en :

- accroissant les bénéfices financiers des populations locales
- redistribuant les bénéfices monétaires de façon plus équitable
- maintenant l'accès aux ressources, surtout par leur gestion collective
- venant en complément aux autres moyens de subsistance
- suscitant une participation active, pas une simple implication
- coopérant avec le secteur privé
- minimisant les dommages environnementaux
- modifiant le comportement des touristes et limitant l'intrusion culturelle
- créant des incitants locaux à la conservation
- soutenant les politiques gouvernementales
- exploitant le marché et le label écotourisme
- et, surtout, en assurant la rentabilité.

Malheureusement, la seconde étude montre que ce programme plein de bonnes intentions et empreint du plus parfait bon sens est encore rarement suivi d'application. Les études de cas illustrent le fait que, trop souvent, les profits réalisés ne bénéficient guère aux populations locales. La possibilité pour les populations rurales de bénéficier réellement de revenus ainsi générés dépend d'une série de facteurs, dont leurs capacités à assurer certains services, et qui pose la question des droits de propriété et du transfert des savoir-faire locaux.

C'est le secteur informel qui, localement, bénéficie finalement le plus des touristes. L'étude conclut que, jusqu'à présent, les populations rurales proches des zones protégées restent marginalisées et bénéficient peu du développement touristique de ces aires.

Ajoutons, bien qu'il n'ait pas fait partie des cas examinés par cette étude, que le programme CAMPFIRE au Zimbabwe, souvent cité en exemple, présente d'après quelques enquêtes d'APFT, les mêmes lacunes. Les retombées financières bénéficient plus aux échelons administratifs et étatiques intermédiaires qu'aux populations locales (de Garine c. p.). D'après notre expérience au sein du programme APFT, cela reste un problème quasi général et difficile à résoudre. Les droits de propriété et l'accès aux ressources sont aussi, dans ce domaine comme dans d'autres, au centre de multiples enjeux. Ainsi, l'idée de patrimoine mondial et, plus généralement, de la nécessité de sauvegarder l'environnement pour les générations futures, justifient la création d'aires protégées et un usage notamment touristique de lieux où vivent les populations locales. Tandis que, pour les populations, accepter la présence d'un parc revient à hypothéquer l'avenir, à céder des droits sur une terre qui appartient aux générations futures. Les propos recueillis par Fleury (1998 : 584) en Guyane française illustrent ce point : *"quand vous aurez des enfants, ils seront fâchés parce que vous aurez donné le Parc national, on ne sait pas encore si ce sera bon..."*. À la base, un quiproquo s'instaure entre les visées des conservationnistes, qui agissent au nom des générations futures à une échelle planétaire, et des populations locales, qui agissent au même nom, mais à une échelle locale.

Dans tous les cas de figure, la conservation ne saurait justifier l'usage des espaces

villageois à des fins touristiques sans l'accord des populations locales – d'autant plus que ces villages, s'ils sont exceptionnellement situés dans une aire protégée, préexistaient à celle-ci et bénéficient en principe de certaines prérogatives. L'accès des touristes doit y être organisé en accord avec les populations et ne relève pas uniquement des impératifs de la conservation comme dans le restant de la zone. Le cas de la Guyane française illustre ce point :

Dans le Haut-Maroni, le projet de création d'un Parc national envisage le tourisme comme une filière d'éco-développement. À la suite d'une enquête menée dans le cadre d'APFT, Fleury (1998) rapporte que 41 % des habitants de la région sont favorables à son développement, 36 % n'ont pas d'opinion sur le sujet et 23 % y sont opposés. Ces pourcentages masquent de grandes différences selon les groupes considérés. Ainsi, 40 % des Amérindiens sont opposés au tourisme pour 5 % des Aluku. L'auteur ajoute que les Amérindiens "accepteraient que le tourisme se développe, mais à une condition très stricte: que les campements pour touristes soient non seulement en dehors des villages, mais encore éloignés de ceux-ci" (*id.* : 601). Les personnes interrogées font notamment part de leur crainte d'être photographiées sans leur accord.

Mais le développement de la dimension "ethnotouristique" peut prendre de nombreuses formes et faire effectivement contribuer les populations aux projets de conservation. Le cas de Lossi, au Congo, est exemplaire (cf. *Région Afrique Centrale*, chapitre Congo).

L'action novatrice d'ECOFAC à Lossi (à l'ouest du parc national d'Odzala) a consisté à valoriser un travail d'accoutumance des gorilles à des fins touristiques, en collaboration étroite avec les villageois. Aidés d'un anthropologue d'APFT, ces derniers ont sollicité le classement de leur zone en sanctuaire et une interdiction de chasse. L'accoutumance des gorilles et leur utilisation à des fins touristiques, c'est-à-dire économiques, ont permis un ralliement des villageois à la protection des grands singes. Dans ce cas précis, les villageois ont souhaité mettre en place des activités (ex. démonstrations des techniques de pêche) permettant d'attirer les touristes au village. Toutefois, le contexte politique congolais a provisoirement suspendu l'expérience, dont le succès reste donc aléatoire (Gami 1999).

8. LES CRÉNEAUX ÉCOLOGIQUES DU TOURISME À EXPLOITER

- L'écotourisme est, comme nous l'avons vu, par définition incompatible avec un tourisme de masse qui fait peser une forte pression sur le peu de ressources disponibles. Ce qui réduit les bénéfices économiques à en attendre. Une solution à cette restriction "structurelle" est de prendre pour cible une clientèle argentée. Ce qui suppose de répondre aux exigences de ce type de clientèle. Celles-ci ne se formulent pas uniquement en termes de confort des infrastructures et de qualité du service proposé (*cf. supra*) ; elles rejoignent aussi des contraintes, notamment de temps, que subissent les actifs à fort pouvoir d'achat et qui engendrent une demande croissante pour des séjours fréquents – en des lieux variés –, de courte durée, faciles d'accès et rapides. Les produits proposés doivent donc être suffisamment attractifs pour que ce type de clientèle soit déterminé à trouver le temps nécessaire à y consacrer.

- Une deuxième solution est d'augmenter la fréquentation par une rotation importante des groupes de touristes. Mais la saison touristique n'est pas extensible à l'envie (notamment à cause de la saisonnalité des conditions d'observation optimales de la faune et d'accessibilité des sites) ; de plus, le développement à outrance des flux touristiques porte le risque d'une destruction de l'environnement et d'une "saturation" des populations locales lorsqu'elles sont présentes dans la zone.

- Une autre solution, prônée par des ONG, est de développer parallèlement au tourisme de luxe un type de "tourisme" voué spécifiquement à la préservation de l'environnement et au développement – par exemple sous la forme de bénévolat. Cette forme d'activité a l'avantage d'être applicable dans des pays qui n'offrent pas d'emblée des attraits touristiques (ex. faune) importants.

- Développer la coopération régionale, comme le préconise l'Union Européenne, peut favoriser les économies d'échelles, la promotion commune des produits touristiques et permet de développer des produits plus attrayants car plus diversifiés ou au contraire spécialisés, comme les circuits à thème.

Les différentes propositions ne s'excluent pas l'une l'autre ; bien au contraire, la diversification des produits touristiques participe à leur viabilité. L'écotourisme est aussi, et on n'insiste pas assez sur cet aspect, un moyen de sensibiliser les populations du Nord et du Sud à la préservation de l'environnement. Participer à cette forme de tourisme, c'est déjà, de la part des touristes, faire preuve d'une forme d'activisme en faveur de la préservation de la nature qui, de plus, peut avoir des retombées économiques.

9. CONCLUSIONS

....trends should be monitored carefully and the findings incorporated into tourism planning and management activities. To be most useful, the monitoring should be informed by application of relevant concepts. However, there is presently a gap between the sociological and anthropological literatures and the marketing literatures which requires bridging in the interests of tourists, developers and permanent residents, if the planning and management of destination areas is to be enhanced.

Wall 1998

Le marché de l'écotourisme est en pleine expansion. Même si, jusqu'à présent, aucune expérience en la matière n'est pleinement convaincante et si on peut s'interroger sur l'élasticité de l'offre à long terme (trop de touristes risquent de gâcher une ressource limitée et guère renouvelable) ou de la demande (les études de marché montrent que les clients ne sont guère prêts à payer des sommes significatives en faveur de la conservation), ce secteur est porteur de beaucoup d'espoir.

Sauf exception, son impact négatif sur l'environnement est moindre que celui de l'exploitation minière ou forestière et il peut être créateur de nombreux emplois, y compris non qualifiés.

Une activité touristique bien comprise peut ainsi contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et ainsi, indirectement, à la conservation, dans la mesure où la pauvreté est *in fine* une des causes majeures de destruction de l'environnement. Le tourisme est certainement l'un des secteurs où apparaît clairement la possibilité de concilier développement durable et conservation, car la viabilité de l'activité économique liée au tourisme dépend directement du contexte environnemental, social et culturel et de son respect (Langrand 1999).

Il est donc de l'intérêt de toutes les parties de collaborer de façon étroite. Ce type de développement est aussi intéressant, dans la mesure où il n'implique pas nécessairement de gros investissements et peut donc résulter d'une volonté au niveau national. C'est d'autant plus souhaitable que, parmi les retombées positives de ce type d'activités, figure la valorisation aux yeux des populations elles-mêmes de leurs ressources naturelles et de leurs cultures ancestrales.

Mais les risques de dérives sont nombreux et il est absolument indispensable que les initiatives en matière d'ethno-écotourisme soient soigneusement planifiées au niveau national et local, voire régional. Il est essentiel de préserver la dignité des populations et l'intégrité de l'environnement. Dans ce processus, que ce soit pour l'identification, la mise en œuvre ou l'accompagnement, l'expertise anthropologique est essentielle. En la matière, l'improvisation n'est plus de mise.

Chaque cas particulier nécessite de prendre en considération une multitude de facteurs et d'intérêts relatifs à l'environnement, au contexte politique, économique, à

l'accès, aux coûts et, surtout, aux besoins et aux attitudes des populations qui doivent partager leurs territoires avec les animaux sauvages... et désormais avec les touristes !

Trouver l'équilibre entre ces différentes contraintes est chaque fois un problème difficile, mais non insoluble. La démarche à adopter, si elle est identique d'un point à l'autre du globe, aboutira à des solutions au cas par cas.

Une fois le projet lancé, il importe de le piloter de façon pragmatique, fine, avec un dialogue permanent entre les parties et des réajustements constants. Les anthropologues devraient jouer un rôle central dans un tel processus. Concrètement, les recommandations qui suivent montrent de quelle façon ils pourraient contribuer à ces améliorations.



Eléphants et sitatunga, Parc d'Odzala - Congo (Cliché Ph.Dejace)

Une activité touristique bien comprise peut ainsi contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et ainsi, indirectement, à la conservation, dans la mesure où la pauvreté est in fine une des causes majeures de destruction de l'environnement.

10. RECOMMANDATIONS :

1. Réinvestir les bénéfices tirés de l'écotourisme dans :
 - 1.1 des infrastructures qui bénéficient directement aux populations concernées – dont des infrastructures de base tel les moyens d'accès –, tout en préservant l'équilibre social, économique et écologique des régions ;
 - 1.2 des programmes d'alphabétisation et de développement sanitaire au bénéfice des populations ;
 - 1.3 le financement de programmes culturels et l'entretien des sites ;
 - 1.4 des programmes en faveur de l'environnement (dont ceux liés à la protection de l'environnement). Les circuits de financement varient selon les actions considérées, c'est-à-dire selon le degré d'implication des populations.
2. S'assurer que les programmes proposés font réellement participer les populations au tourisme en :
 - 2.1 les associant à la conception et à la réalisation des programmes, en respectant l'organisation des groupes concernés – ce qui suppose implicitement que les populations aient les moyens de cette participation ;
 - 2.2 revalorisant les pratiques et les savoirs traditionnels ;
 - 2.3 proposant des formations (commerciales, sur les attentes des clients, etc.) ;
 - 2.4 laissant la possibilité aux populations de refuser qu'un programme touristique s'implante sur leurs terres.
3. Évaluer les impacts réels de l'écotourisme par :
 - 3.1 la mise en place d'"observatoires" destinés à évaluer les conséquences (écologiques, économiques, culturelles, sociales...) de l'écotourisme ;
 - 3.2 le soutien à des recherches multidisciplinaires, aussi bien au niveau local que global, sur les nouvelles formes de tourisme et leurs répercussions.
4. Développer des formes novatrices de tourisme :
 - 4.1 favoriser les initiatives locales visant à développer le bénévolat via le tourisme ;
 - 4.2 favoriser les programmes thématiques à l'échelle régionale.
5. Développer une éthique du tourisme – en lien avec ce qui est déjà développé par la DGVIII en la matière – en :
 - 5.1 promulguant des "chartes éthiques" du voyageur et en leur donnant une information qui les responsabilise ;
 - 5.2 créant une structure permanente de conseil et d'accompagnement.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, V.** 1992. Tourism and Sherpas, Nepal : reconstruction and reciprocity. *Annals of Tourism Research* 19 : 534-554.
- Ashley, C. & D. Roe** 1998. *Enhancing community involvement in wildlife tourism : Issues and challenges*. London : International Institute for Environment and Development, IIED Wildlife and Development Series n°11.
- Boo, E.** 1990. *Ecotourism : The potential and pitfalls*. Washington, D.C. : WWF-US.
- Boo, E.** 1991. Making ecotourism sustainable : Recommendations for planning, development, and management. In *Nature Tourism. Managing for the Environment*, ed. T. Whelan, 187-199. Washington, DC. : Island Press.
- Bottrill, C.G. & D. G. Pearce.** 1995. Ecotourism: towards a key elements approach to operationalising the concept. *Journal of Sustainable Tourism* 3(1) : 45-54.
- Brown D.** 1998. Participatory biodiversity conservation - rethinking the strategy in the low potential areas of tropical Africa. *Natural Resource Perspective* n°33. Overseas Development Institute.
- Butler, R.W.** Alternative tourism : pious hope of Trojan horse ? *Journal of Travel Research* 28 : 40-45.
- Canopée** 1999. *L'Afrique centrale et le tourisme de nature* 13.
- Cater, E.** 1997. Ecotourism in the Third World. Problems and prospects for sustainability. In *Sustainable Tourism*, ed. L. France, 68-81. London : Earthscan Publication.
- Catherine , G.A.** 1993. *Expertise tourisme*. Libreville : AGRECO-ECOFAC/Composante Gabon. Rapport de mission terrain.
- Cazes, G.** 1984. Les pays du tiers-monde doivent récupérer la maîtrise de l'image qu'on donne d'eux. *Croissance des jeunes nations* 259 : 27-28.
- Clarke, C.** 1999. Leisure time squeeze will hit tourism. *The ACP-EU Courier* 175 : 44.
- Commission des Communautés Européennes** 1998. *Une stratégie d'appui au développement d'un tourisme durable dans les PVD pour la Communauté Européenne*. Bruxelles : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen, COM (98) 563.
- Cohen, E.** 1987. Tourism. A critique. *Tourism Recreation Research* 12 : 13-18.
- De Kadt, T.** 1979. *Tourism, passport to development*. Oxford : Oxford University Press.
- Eber, S.** ed. 1992. *Beyond the green horizon : Principles for sustainable tourism*. Tourism concern and WWF-UK.
- Eagles, P. F.** 1995. Understanding the market for sustainable tourism. In *Linking tourism, the environment, and sustainability* General Technical Report INT-GTR-323. U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Intermountain Research Station.
- Fennel, D. A.** 1999. *Ecotourism. An introduction*. London : Routledge.
- Fleury , M.** 1998. Les populations du Haut-Maroni et le projet de parc national de la Guyane. *Jatba* 40 (1-2) : 577-610.
- France, L.** ed. 1997. *Sustainable Tourism*. London : Earthscan Publications.
- Gami, N.** 1999. Les Gorilles de plaine. Pourquoi pas eux ? *Canopée* 13 : 15-17.

- Giannecchini, J.** 1993. Ecotourism : New partners, new relationships. *Conservation Biology* 7(2) : 429-432.
- Goodwin, H., I. Kent, K. Parker & M. Walpole** 1998. *Tourism, conservation and sustainable development. Case studies from Asia and Africa*. London : International Institute for Environment and Development, IIEP Wildlife and Development Series 12.
- Gonsalves, P. S.** 1987. Alternative tourism. The evolution of a concept and establishment of a network, *Tourism Recreation Research* 12: 13-18.
- Grabber, N. H.** 1977. Tourism : The sacred journey. In *Hosts and guests. Anthropology of tourism*, ed. V. L. Smith, 17-31. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Greenwood, D. J.** 1989. Culture by the pound : An anthropological perspective on tourism as cultural commoditization. In *Hosts and Guests. Anthropology of Tourism*, V. Smith (ed.), 171-186. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Guay, P.-Y. & S. Lefebvre** 1998. Les impacts sociaux du tourisme international : université ou variabilité ? In *Tourismes, touristes, sociétés*, ed. F. Michel, 159-186. Paris : L'Harmattan.
- Gwet Mbem, P.** 1997-1998. *La ressource touristique au Cameroun : un havre d'écotourisme ?* Bruxelles : Université Libre de Bruxelles-IGEAT : section tourisme. Mémoire de Licence.
- Harrison, D.** ed. 1992. *Tourism and the less developed country*. New York : Halsted Press.
- Healy, R. G.** 1992. *The role of tourism in sustainable development*. Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas, February 1992, Caracas, Venezuela.
- Healy, R. G.** 1992. *The role of tourism in sustainable development*. Duke University : Center for Tropical Conservation.
- Knight, R.** 1999. Call of the Wild. *Time Magazine* June 21, 52-54.
- Langrand, O.** 1999. Écotourisme en Afrique Centrale. Réalisme et planification. *Canopée* 13 : 9-10.
- Laws, E.** 1995. *Tourist destination management – Issues, analysis and policies*. London : Routledge.
- Leservoisier, C.** 1998. *Expertise tourisme. Rapport de visite des sites Ecofac*. ECOFAC-Ministère de la Planification, de l'Environnement et du Tourisme au Gabon.
- Lindberg, K. & D. E. Hawkins** 1993. *Ecotourism – A guide for planners and managers*. North Bennington, VT : The Ecotourism Society.
- Lindsay, K.** 1987. Integrating parks and pastoralists. In *Conservation in Africa : People, politics and practice* eds. D. Anderson, et R. Grove, 149-167. Cambridge University Press.
- McCannel, D.** 1976. *The tourist. A new theory of the leisure class*. New York : Schoken Books.
- Machlis, G. E. & M. E. Bacci** 1992. *Is ecotourism ideologically biased, elitist, shortsighted, anti-democratic and unsustainable ?* Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas, February 1992, Caracas, Venezuela.
- McCool, S. F.** 1995. Linking tourism, the environment and concepts of sustainability : Setting the stage. In *Linking tourism, the environment and sustainability*. General Technical Report INT-GTR-323. U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Intermountain Research Station.
- McKercher, B.** 1993. Some fundamental truths about tourism: Understanding tourism's social and environmental impacts. *The Journal of Sustainable Tourism* 1: 6-16.

- Michel, F.** 1998a. Introduction. Vers la touristification de la planète ? In *Tourismes, touristes, sociétés*, ed. F. Michel, 9-16. Paris : L'Harmattan.
- Michel, F.** 1998b. Nature, tourisme, aventure : une alliance contre-nature ? In *Tourismes, touristes, sociétés*, ed. F. Michel, 57-71. Paris : L'Harmattan.
- Mowforth, M. and I. Munt** 1998. *Tourism and Sustainability. New tourism in the third world*. London : Routledge.
- Munt, I. & E. Higinio** 1997. Belize : Ecotourism gone awry. In *Sustainable tourism*, ed. L. France, 98-101. London : Earthscan Publications.
- Neale, G.** 1998. *The Green Travel Guide*. London : Earthscan Publications.
- Newbury.** 1998. Comment : Tourism –A tool of good or evil ? *Orbit* 69 : 2.
- Nzabandora ndi Mubanzi, J.** 1985. Le tourisme en tant que facteur du développement rural intégré. *Séminaire sur la conservation de la nature intégrée au développement rural*, Bukavu, 2 au 7 septembre 1985 : Institut Zaïrois pour la conservation de la nature/GTZ.
- Persoon, G. & H. Heuveling van Beek** 1999. Uninvited guests : Tourists and environment on Siberut. In *Environmental challenges in South-East Asia*, ed. V.T. King, : 317-341. Curzon.
- Poon, A.** 1999. The meaning of sustainable development. *The ACP-EU Courier* 175 : 66-67.
- Quella-Villeger, A.** 1998. Du Nil exotique au "nihil" touristique. In *Tourismes, touristes, sociétés*, ed. F. Michel, : 25-33. Paris : L'Harmattan.
- Robinson, D. W.** 1997. Strategies for alternative tourism : the case of tourism in Sagarmtha (Everest) National Park, Nepal. In *Sustainable Tourism*, ed. L. France, 176-186. London : Earthscan Publications.
- Rovinski, Y.** Private Reserves, Parks, and Ecotourism in Costa Rica. In *Nature tourism-managing for the environment*, ed. T. Whelan, 39-57. Washington D.C. : Island Press.
- Senft G.** 1999. The presentation of self in touristic encounters. A case study from the Trobriand Islands. *Anthropos* 94(1-3): 21-33.
- Spaey, M.** 1996. *Premiers résultats de la recherche sur écotourisme et gestion locale en forêt tropicale*. Rapport intermédiaire. Document APFT. Bruxelles.
- Spaey, M.** 1998. *Écotourisme en forêt tropicale*. Rapport final de l'étude sur l'écotourisme réalisée dans le cadre du projet APFT. Bruxelles.
- Unesco** 1999. Tourisme et culture : un mariage d'intérêts. *Le Courier* juillet-août.
- Urbain, J.-D.** 1998. Entretien avec J.-D. Urbain. In *Tourisme, touristes, société*, ed. F. Michel, 359-368. Paris : L'Harmattan.
- Valayer, D.** 1998. Le tourisme sous le regard de l'autochtone. In *Tourisme, touristes, société*, ed. F. Michel, 107-126. Paris : L'Harmattan.
- Wall, G.** 1994. Ecotourism : old wine in new bottles ? *Trends* 31(2) : 4-9.
- Wall, G.** 1998. Types of travellers and the implications for planning : Consumption and Production of Tourism Experiences. In *Tourisme, touristes, société*, ed. F. Michel, 127-140. Paris : L'Harmattan.

- Warnick, R. B.** 1995. United States travel abroad 1979 to 1991 : Generational trends impacting the sustainability of the United States travel market in linking tourism, the environment, and sustainability. General Technical Report INT-GTR-323. U.S. Department of Agriculture, Forest Service Intermountain Research Station : 47-56.
- Warnier, J.-P.** 1999a. *Construire la culture matérielle*. Paris : PUF.
- Warnier, J.-P.** 1999b. *La mondialisation de la culture*. Paris : La découverte. Collection Repères.
- Wells, M.** 1997. *Economics perspectives on nature tourism, conservation and development*. Environment Department Papers 55. Washington D.C. : World Bank.
- Wheeller, B.** 1998. Eco/Ego/Sustainable. Tourism : The complete confidence trick. In *Tourisme, touristes, sociétés*, ed. F. Michel, 45-55. Paris : L'Harmattan.
- Wight, P.** 1993. Ecotourism : Ethics or eco-sell ? *Journal of Travel Research* 31: 3-9.
- Wunder, S.** 1999. *Promoting forest conservation through ecotourism income ? A case study from the Ecuadorian Amazon region*. CIFOR. Occasional paper 21.

NOTES

- 1- *Studienkreis fur Tourismus und Entwicklung*, 1997. (A. Poon, 1999)
- 2- Enquête menée dans les Pays bas, dans les pays Scandinaves, en Grande Bretagne, en Allemagne et en Italie : 150 brochures analysées, en provenance de 115 Tours Operators.
- 3- Sous l'égide de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), ces initiatives devraient donner lieu à la création d'un document de référence qui n'est pas disponible à l'heure où nous écrivons ces lignes. D'autres "codes de conduite" existent ou sont en cours de réalisation, notamment sous l'égide de la DGVIII.

L'EXPERTISE EN SCIENCES HUMAINES

Daou V. JOIRIS



*Villageois montrant la carte du village qu'ils ont eux-mêmes réalisée. Barcha (Parc National de Korup)
. Exercice PRA (Participatory Rural Appraisal) - (cliché H.Solly)*

INTRODUCTION

«Une solution technique n'est pertinente que si elle est économiquement performante, et si elle s'inscrit dans les logiques sociales locales » (Lavigne Delville 1997: 95).

La nécessité de gérer des projets en collaboration avec les 'bénéficiaires' et d'avoir recours aux sciences humaines sont maintenant des lieux communs. Il ne suffit pourtant pas de se référer à des critères sociologiques, ni d'engager des socio-anthropologues, pour que cet objectif soit atteint. Faut-il encore considérer les critères pertinents et employer les compétences des sciences humaines à bon escient. Faut-il aussi encore que les experts communiquent clairement leurs résultats et qu'ils adoptent une approche critique et éthique.

La cinquantaine de consultances menées dans le cadre d'APFT débouchent sur des constats allant dans ce sens. Bien que ces constats n'aient rien de novateur, de nombreux auteurs et consultants les ayant relevés depuis longtemps (Cernea, Lavigne Delville, de Garine, Persoon, pour ne citer que quelques noms), il est important de les rappeler avec force dans un projet comme APFT dont l'objectif principal est d'appuyer l'Union Européenne pour une meilleure prise en compte des peuples des forêts tropicales dans le développement et la conservation.

EMPLOYER DES CRITÈRES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES PERTINENTS

«La prise en compte de critères dits 'sociologiques' dans l'instruction des projets, tels que ceux préconisés par Cernea (1991, 1993) à la Banque mondiale permet une amélioration significative des performances des projets. Cependant, ces critères sont encore trop souvent tellement basiques qu'ils permettent d'éviter le pire sans pour autant suffire à garantir l'adéquation avec la réalité sociale » (Lavigne Delville, 1997: 89).

Les commentaires de S. Bouly sur un manuel de procédures de l'Union Européenne en matière de coopération au développement pour le secteur forestier (EC 1997) montrent qu'il existe «une tendance à la généralisation abusive, qui amène notamment à condamner sans appel l'agriculture itinérante sur brûlis et une tendance à vouloir donner les recettes toutes faites alors que nous sommes en présence de systèmes complexes» (Bouly 1998:2).

La notion de pauvreté, par exemple, même si « le lien est [maintenant] établi entre la destruction de la forêt et, à terme, l'appauvrissement des populations, et non plus seulement, comme cela est fréquemment le cas, entre la pauvreté comme [principale]

cause de la déforestation « nécessite d'être relativisée. Les économies de subsistance ne peuvent être considérées comme des économies pauvres.

«Le souhait de revalorisation de la place des femmes dans les programmes de développement amène [aussi] à des formules surprenantes, comme celle affirmant 'l'importance des populations [forestières] et des femmes'. Les femmes seraient peut être étonnées d'apprendre qu'elles forment une catégorie distincte de celles des populations locales».

De même, la définition des groupes cibles incluant les minorités et les populations les plus pauvres, abstraction faite des problèmes de légitimité et de représentativité que cette option implique dans les faits, reste superficielle si elle n'est pas complétée par une typologie économique. Ce flou conduit, en aval, à se référer à des catégories non pertinentes comme celle d'ethnie. Or, les populations dont la survie dépend essentiellement de la forêt ne peuvent être abordées de la même façon que celles qui disposent de revenus complémentaires.

ENGAGER DES SOCIO-ANTHROPOLOGUES À BON ESCIENT

« Il est évident qu'une amélioration sera apportée lorsqu'on aura recours pour chaque projet à la personnalité effectivement qualifiée ... apte à effectuer une étude valable dans un laps de temps raisonnable, alliant à une formation théorique solide une expérience directe de la zone ou du groupe envisagé » (de Garine, 1971:109).

La nécessité de se doter de compétences professionnelles et techniques adéquates est un fait acquis dans des domaines comme l'économie et l'agronomie mais pas dans celui des sciences sociales. Ainsi que le remarque encore S. Bouly au sujet du manuel de procédures de l'UE, «les compétences requises ne mentionnent pas les anthropologues, les sciences de l'Homme». Certes, cette lacune ne fait que refléter une attitude courante vis-à-vis de notre profession, des étudiants et non des professionnels de haut niveau étant le plus souvent employés. Mais «on peut s'en étonner puisque chaque volet envisagé par le manuel aborde la question sociale et la question du genre».

Un laps de temps suffisant et une méthodologie adéquate sont également des principes difficilement négociables auprès des commanditaires. N'oublions pourtant jamais que les 'bénéficiaires' vivent des réalités diamétralement différentes des nôtres, ne fut-ce qu'en ce qui concerne la notion du temps ou l'importance accordée aux obligations sociales.

RESTITUER CORRECTEMENT LES RÉSULTATS

«La rédaction d'un rapport d'expertise relève d'un autre registre que celui de la production scientifique [...]. Il s'agit de finaliser l'étude en l'adaptant au montage institutionnel, c'est-à-dire fournir un rapport accessible, anthropologiquement validé et utilisable par les intervenants, sans tomber dans le travers de la vulgarisation au rabais, en adaptant les connaissances à un thème précis et à son opérationnalisation» (Lavigne Delville, 1997:97-8).

La consultance en sciences sociales ne demande pas qu'un effort d'adaptation de la part des décideurs. Elle nécessite également une approche particulière au sein de nos propres disciplines. Comme l'ont souligné les participants à un séminaire récemment organisé au Royal Anthropological Institute de Londres sur le thème '*Anthropology's Contribution to Policy Issues in Developing Countries*' (voir compte rendu par D. Ellis et C. Mc Sweeney), il serait souhaitable que les anthropologues fournissent des outils conceptuels et méthodologiques utilisables par les décideurs en s'inspirant de ceux élaborés par les économistes (*country profiles, portfolio of case studies on topics relevant to official's sector specialisation, anthropological input into survey databanks, conceptual models or thinking tools which can be used to feed into the policy frameworks of decision-makers*).

Les anthropologues devraient également plus souvent faire des comptes rendus oraux en plus des rapports écrits et considérer que la sensibilisation des projets, des ministères de tutelle, des Délégations, des bureaux d'étude et du bailleur de fonds fait partie de leurs prérogatives en tant que consultants. Répondre aux préoccupations des projets et susciter une réflexion sur des difficultés dont les projets n'ont pas nécessairement conscience sont également de notre ressort.

ADOPTER UNE APPROCHE CRITIQUE ET ÉTHIQUE

«La logique classique de l'expertise qui veut que le diagnostic et les propositions de l'expert soient restitués aux seuls commanditaires (bailleur de fonds, organisme de tutelle, projet) et non aux deux parties (le projet et les populations) limite considérablement la chance de voir aboutir les recommandations et 'd'influer sur le cours des choses', qui dépend de la façon dont les différents acteurs (et en particulier les bailleurs de fonds) s'emparent par la suite de ces analyses « (Lavigne Delville 1997: 87).

Il est éclairant à plus d'un titre de prendre connaissance de l'historique des projets, des termes de références généraux, d'analyser les stratégies non écrites/informelles - les présomptions, attentes et stéréotypes implicites employés par les décideurs. En effet, cette démarche permet d'apprécier le sens de nos interventions et, si besoin est, de demander à ce que notre cahier des charges soit amélioré.

Refuser de jouer le rôle de substitut du projet auprès des populations en cas d'absence de structure de concertation est également une ligne de conduite nécessaire, tout comme celle qui consiste à refuser de censurer nos rapports. Ces principes, difficilement applicables par un consultant isolé, font partie de l'éthique qu'APFT, constitué par la force des choses en groupe de pression, a tenté de mettre en œuvre durant son mandat.



Brûlage de l'abattis - Guyane Fr. - Loka - 1987 - (Cliché M.Fleury)

Il existe une tendance à la généralisation abusive, qui amène notamment à condamner sans appel l'agriculture itinérante sur brûlis et une tendance à vouloir donner les recettes toutes faites alors que nous sommes en présence de systèmes complexes».

1. BILAN DES EXPERTISES APFT

De décembre 1995 à octobre 1999, les chercheurs APFT ont été impliqués dans une cinquantaine d'expertises sous forme de missions et d'avis officiels/officieux, nos principaux thèmes d'intervention relevant de la problématique du développement durable. Grâce à la présence de longue durée des chercheurs APFT sur le terrain, des contacts étroits ont été établis avec des projets/ONG, des Délégations de l'Union Européenne, des membres de la DG VIII, des autorités nationales, des ONG nationales et des autorités coutumières.

Bien que nos travaux aient été menés en bonne intelligence avec ces organismes, il ressort que les sciences humaines sont peu sollicitées lors du montage des projets, qu'elles le sont par contre beaucoup en cours de projet et qu'il est rare qu'elles soient prises en considération en fin de projet.

FAIBLE SOLLICITATION DES SCIENCES HUMAINES EN AMONT DES PROJETS

«Il est certain que si les planificateurs considèrent que les bénéficiaires ne savent pas ce qu'ils veulent (ce qui est manifestement faux), la seule inconnue qu'il leur reste à découvrir est le temps qu'il faudra au projet pour échouer» (Spears in Cernea 1998 : 355).

Seules 7 sur 53 consultances APFT relèvent de ce niveau. Les experts en sciences humaines sont rarement conviés à la réflexion sur les critères et indicateurs de développement-conservation ou à la préparation des programmes de planification. Les outils de décision et d'évaluation élaborés à ce stade conditionnent pourtant le montage des projets. La contribution des sciences sociales à la définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre permettrait certainement d'intégrer au départ des informations plus conformes aux réalités socioéconomiques.

FORTE SOLLICITATION EN COURS DE PROJET

«Les idées que se font les techniciens du rôle de l'anthropologue oscillent de conceptions qui tendent à l'assimiler à un magicien susceptible de redresser une situation compromise d'un coup de baguette, à celles où il apparaît comme une sorte de reporter dont la présence dans un projet se justifie sur le plan des relations publiques « (de Garine 1971: 107).

Près de la moitié des expertises APFT ont été menées en appui à des projets qui fonctionnaient depuis plusieurs années et qui étaient confrontés à des difficultés vis-à-vis

des populations locales. Le plus souvent, les experts APFT ont été amenés à *récolter des données de base* sur le milieu humain. Il est nécessaire d'attirer l'attention sur l'incohérence de cette demande de la part des projets, car à ce stade, les moyens dont ils disposent sont insuffisants pour permettre aux experts de travailler correctement; les tensions entre le projet et les populations sont peu propices à la recherche, tandis que les termes de référence ne peuvent plus être modifiés.

APPROPRIATION SÉLECTIVE DES RECOMMANDATIONS DE LA PART DES PROJETS

«L'intégration des paramètres anthropo-sociologiques dans le cahier des charges de l'ingénieur chargé du développement ou de la conservation rencontre beaucoup de résistances en raison d'une culture technique qui considère les facteurs sociologiques comme secondaires et qui considère l'intervention des sciences humaines comme une ingérence inacceptable dans le domaine technique » (Lavigne Delville 1997: 96).

Les recommandations des sciences humaines ne sont pas toujours reprises dans les procès-verbaux de réunions et dans les rapports. Elles apparaissent rarement dans les rapports finaux des projets. Il arrive que des experts soient invités à modifier leurs conclusions en raison de pressions politiques et d'enjeux économiques mais d'une façon générale, il est clair que nos rapports ne font l'objet que d'une appropriation sélective. C'est particulièrement regrettable en fin de projet car à ce stade les opérateurs ont souvent acquis une meilleure connaissance du milieu.

Le survol des expertises APFT montre clairement que *la logique anthropologique reste extérieure à la logique du projet*, malgré un investissement considérable tant de la part des chercheurs en sciences humaines que des responsables des projets et du bailleur de fonds. Pourquoi un tel constat, particulièrement lorsque l'expertise est bien faite, bien diffusée (oralement et par écrit), et que le projet est apparemment réceptif à nos recommandations ?

2. BLOCAGES QUANT À L'APPLICABILITÉ DES RECOMMANDATIONS DES SCIENCES HUMAINES

Le blocage semble moins provenir de la volonté des opérateurs que des procédures instaurées par les bailleurs de fonds. En effet, les chefs de projets ne font que de se conformer à un cahier des charges. Ils mettent en œuvre des activités pour atteindre des objectifs établis en amont et ils se conforment à l'obligation de résultats par rapport aux termes de référence de départ. Or, lors du montage des projets, il nous paraît évident que des étapes sont brûlées, l'intervention et le plan d'action étant définis avant d'avoir correctement analysé le contexte et mené une étude de faisabilité.

Si l'on considère, comme c'est souvent le cas, que les 'bénéficiaires' sont présentés de façon lacunaire et stéréotypée dans les termes de référence de départ et que, consécutivement, les activités de développement proposées relèvent d'un modèle de développement préétabli qui ne correspond pas nécessairement aux modèles locaux, il est évident que l'apport des sciences humaines ne peut être intégré en aval puisque les chefs de projets se réfèrent à un plan de travail établi par rapport à une autre réalité sociale : celle imaginée par le concepteur du projet.

La question du décalage entre les objectifs des projets et la réalité sociale est probablement due à la convergence d'au moins trois facteurs. Les «concepteurs» des projets de développement/conservation sont rarement formés en sciences humaines. Les logiques de développement ethnocentrique de l'époque coloniale relayées par celles de la mondialisation constituent le cadre de référence. Les objectifs affichés ne sont encore très souvent qu'un discours légitimant le fonctionnement de la mécanique du 'développement'. «Il y a [ainsi], et c'est largement déterminant, la logique propre du champ du 'développement', où le but des bailleurs de fonds est de dépenser de l'argent, celui des Etats et des administrations d'en récupérer, l'objectif des bureaux d'études de faire du contrat et de placer des assistants techniques, etc. et où on se demande parfois si l'objectif affiché (améliorer les conditions de vie des habitants) est autre chose qu'un discours légitimant le fonctionnement de cette mécanique. Tous ceux (y compris les développeurs !) qui s'y sont un peu confrontés, avec un minimum de sens critique, connaissent le poids de ces logiques englobantes, et leurs répercussions, parfois désastreuses, sur le terrain» (Lavigne Delville 1997: 80-1).

INCOMPATIBILITÉ ENTRE LE MODÈLE OCCIDENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET LES RÉALITÉS LOCALES

«Le refus de la différence est insidieux non seulement chez les planificateurs issus des pays industrialisés mais chez ceux qui, issus des pays dits en développement, sont imprégnés des stéréotypes occidentaux modernes et gênés face à leur propre culture» (d'après de Garine 1971 : 114).

On en revient au même problème, souligné depuis des décennies dans les rapports et la littérature : *les objectifs des projets sont souvent définis avant l'acquisition d'une connaissance approfondie du milieu, la logique occidentale de développement prévalant sur les modèles locaux.*

Pour les programmes intégrés de conservation de développement, par exemple, l'idée majeure est de réduire/détourner la pression sur le milieu en modifiant les économies locales plutôt qu'en maintenant une activité existante tout en veillant à ce qu'elle contribue à la diversité biologique. Selon cette conception, le 'développement' relève de l'utilisation des fonds générés par l'aire protégée dans le cadre d'activités de type capitaliste (écotourisme, safaris) et non d'activités locales préexistantes à gérer durablement (commerce du gibier, des produits vivriers). De ce fait, les mécanismes de gestion participative/communautaire proposés reposent la plupart du temps sur un modèle occidental préétabli s'inspirant peu des modèles autochtones qui pourtant fonctionnent déjà.

Le modèle de développement occidental imposé par le projet est ainsi quelquefois irréductiblement incompatible avec les réalités locales et nationales, quel que soit le niveau de connaissances sur le milieu humain.

- a) Projet de conservation ECOFAC : cas où le projet ne connaît pratiquement rien sur le milieu humain lors du montage du projet mais qui, lorsqu'il obtient des informations lors de sa mise en œuvre, reste hermétique aux contraintes socioéconomiques locales car il est empreint de l'idéologie classique de la conservation (y compris de la part des ministères).
- b) Projet du Parc du Sud de la Guyane Française : cas où des connaissances considérables sur le milieu humain ont été récoltées préalablement au montage du projet mais où celui-ci ne prend pas ces informations en considération car il est empreint de l'idéologie classique de la conservation et il est soumis à des pressions politiques (créoles) et économiques (exploitation de l'or) importantes.
- c) Projet Crater Mountain (Papouasie-Nouvelle-Guinée) : cas où les connaissances acquises par le projet sont importantes mais superficielles, et où l'expertise anthropologique qui se déroule en cours de projet ne fait l'objet que d'une appropriation sélective car le projet est empreint de l'idéologie classique de la conservation.

The 'human component' as 'the most destructive unit' will soon 'have internalised the concepts of conservation' and will have 'to maintain their word', facilitated by 'rigorously applied rules and regulations', which they themselves 'must establish' and 'rigorously enforce' [management committees] with 'charges and penalties' in the absence of 'the government's arm of law enforcement'. As 'presently some' of these components 'err in their perception that this conserved land' is 'for the benefit of RCF' and 'for the world community', this notion 'must be eroded ostensibly' by their involvement as 'carriers', 'assistants to researchers', 'cooks', 'flute players and story tellers', until 'they appreciate and internalise the intrinsic and extrinsic values of their natural resources' [Essence from the draft of RCF's Terms of Reference 1999-2001 for the Crater Mountain Wildlife Management Area (PNG)].

MAUVAISE APPRÉCIATION DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

«Connaissances théoriques relatives aux changements sociaux et aux contacts de culture, et expérience approfondie de la zone considérée sont toutes deux indispensables» (de Garine 1971 : 109).

Ce constat va de pair avec la méconnaissance de la complexité des rapports sociaux: *il existe souvent une disproportion considérable entre les objectifs de 'développement' et les moyens envisagés pour atteindre ces objectifs.*

Concernant les projets de conservation analysés, les Hommes/mois prévus dans le secteur du développement communautaire et de la recherche sont insuffisants par rapport à l'ampleur des tâches à effectuer. Ils sont nettement inférieurs à ceux qui seraient nécessaires pour comprendre et s'adapter non seulement aux enjeux locaux mais aussi à la stratégie des acteurs et aux effets induits par le projet. Le personnel engagé consiste généralement en étudiants et non en professionnels aguerris aux questions de gestion communautaire. De plus, l'équipe de base de ces projets comporte rarement des spécialistes en sciences humaines pour toute la durée du projet.

LOURDEURS DUES À L'OBLIGATION DE RÉSULTATS

«Les problèmes auxquels les projets sont confrontés vis-à-vis des populations relèvent souvent de questions de bon sens et résultent en général d'une incapacité à capitaliser l'expérience pour éviter de recommencer les mêmes erreurs» (D'après Lavigne Delville 1997).

Enfin, on constate que *l'obligation de résultats par rapport aux termes de référence de départ entrave l'évolution des projets dans le sens d'une meilleure adéquation entre leurs objectifs, la réalité locale et la stratégie des acteurs.*

Ce dernier niveau est certainement celui qui concerne le plus la consultance APFT puisque la demande vis-à-vis des chercheurs et des experts porte le plus souvent sur des interventions en cours de projet.

Ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'apport de nouvelles connaissances sur le contexte humain ne fait souvent l'objet que d'une appropriation sélective de la part des projets. Les termes de référence de la phase II du programme de conservation ECOFAC, par exemple, reprennent les résultats de l'expertise acquis en phase I, mais ne remettent pas en question ses options classiques de 'développement' qui sont en contradiction avec ces résultats. Lors de sa reconduction, le projet de développement participatif en milieu urbain FOURMI (Cameroun), malgré son adhésion aux recommandations d'APFT, est confronté à des lourdeurs bureaucratiques et institutionnelles qui l'empêchent de valoriser cette expertise et de proposer des dispositifs (techniques et organisationnels) en phase avec les dynamiques sociales. En effet, les chefs de projets étant tenus de fournir des résultats uniquement par rapport aux termes de référence de départ, ces résultats n'apparaissent pas dans le rapport final de la phase I. Ils ne peuvent donc pas être pris en considération par la Délégation en charge de la rédaction de la phase II.

Cas d'école du programme FOURMI (Cameroun)

Organigramme

Objectif du projet : promouvoir le développement participatif urbain en implantant ou en formalisant des structures associatives dans les quartiers.

Problème rencontré par le projet : le projet est confronté au comportement opportuniste de la plupart de ses Comités d'Animation au Développement (CAD).

Demande vis-à-vis d'APFT : comprendre pourquoi certains CAD impliquées dans le projet sont pérennes (et donc fiables pour le projet) et d'autres pas.

Explication du problème par APFT : malgré des contacts préalables avec des ONG partenaires sur le terrain,

1. le projet s'appuie sur des ONG locales (niveau Organisme Intermédiaire - OI), pour implanter son dispositif de base (les CAD). Ces ONG établissent un rapport de force et manipulent les CAD (détournement de l'action);
2. le projet méconnaît l'existence d'autres pratiques associatives locales avec lesquelles il aurait pu engager un partenariat. Les groupes qui sont pérennes sont précisément des associations de base (endogènes).

Recommandations d'APFT vis-à-vis du projet :

Modifier l'organigramme du projet, renforcer le niveau FOURMI (coordination), accorder moins d'importance au niveau intermédiaire (OI) et raccourcir les circuits pour laisser la possibilité à des CAD d'entrer directement en contact avec FOURMI.

Augmenter les connaissances sur la configuration générale socio-économico-politico-culturelle des quartiers.

Faire un travail d'identification des groupes actifs sur le terrain et s'appuyer sur ceux-ci plutôt que d'implanter de nouvelles structures.

Blocages quant à l'application des recommandations :

Le projet ayant été monté sans une connaissance approfondie des CAD, l'étude APFT n'étant intervenue qu'en fin de phase I du projet (lorsque le projet prend conscience des difficultés) et le projet étant tenu de fournir des résultats par rapport aux termes de référence de départ, les recommandations d'APFT n'apparaissent pas dans les rapports FOURMI.

L'équipe FOURMI et le bureau d'étude GRET sont cependant convaincus qu'il s'agit de la bonne orientation à prendre. Ils formulent ces recommandations à la Délégation qui prépare le dossier de la phase II. Ces recommandations ne sont pas entendues par l'assistance technique en charge du montage de la phase II car elle se réfère aux résultats présentés dans les rapports du projet.

Par ailleurs, suivant le principe de l'appel d'offre, un autre bureau d'étude sera certainement en charge du projet. Il est ainsi fort probable que l'expérience acquise en phase I ne soit pas valorisée en phase II.

3. RECOMMANDATIONS AUX BAILLEURS DE FONDS

En conclusion, nos recommandations portent sur la nécessité d'accroître la capacité du bailleur de fonds à impliquer les sciences humaines :

LORS DE LA PRÉPARATION DES PROJETS

(programmation, identification, instruction, financement)

«Il est de la responsabilité des bailleurs de fonds - et des administrations centrales...- de ne pas accepter de s'engager à financer un projet dont les bénéficiaires ne sont pas définis, où les règles d'attribution des parcelles, la façon de régler le problème foncier et le déplacement des populations ne sont pas clarifiés, où l'on ne dit rien des effets induits par l'aménagement, du coût d'opportunité qu'il représente pour les paysans et qu'il faut bien mettre en regard des bénéfices attendus par hectare « (Lavigne Delville, 1997: 89).

- Associer des sociologues et des anthropologues à la préparation des programmes de planification, à la réflexion sur les critères/indicateurs et aux comités d'évaluation des projets soumis pour financement.
- Faire en sorte que les projets soumis pour financement comportent a) des données conséquentes et récentes sur les groupes 'bénéficiaires' et b) une analyse prospective des effets induits du projet sur les économies locales.

«L'instauration obligatoire par les bailleurs de fonds d'une contre-expertise pour juger de la validité des projets sélectionnés devrait garantir une meilleure adéquation entre la conception technique et institutionnelle du projet et les réalités économiques et sociales locales» (Lavigne Delville 1997: 90).

- Lorsqu'un projet est accepté pour financement, envisager une contre-expertise. Consulter un expert en sciences humaines spécialisé dans le domaine/région/terrain concerné - si possible un(e) intellectuel(le) du Sud.
- Au besoin, financer une mission sur le terrain pour récolter des informations complémentaires.
- Associer les sciences humaines à la structuration d'une stratégie d'intervention en fonction de la situation locale. Cela implique une réflexion méthodologique sur la logique d'action des acteurs.

LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

«...un bureau d'étude répond à des termes de référence et ferait intervenir des sociologues et des économistes ruraux si on le lui demandait et si on le payait pour cela ... » (Lavigne Delville 1997: 89).

- Associer cet expert à la rédaction/finalisation des termes de référence (objectifs, moyens à mettre en œuvre pour rencontrer ces objectifs), à la conception de l'organigramme ainsi qu'à l'engagement des cadres du projet.
- Prévoir un budget pour des études complémentaires sur le milieu humain en cours de projet (analyse de la stratégie des acteurs et des effets induits par le projet).

LORS DE L'ÉVALUATION

« Il est nécessaire d'améliorer la méthode du cadre logique afin qu'elle permette “ de questionner les présupposés implicites des concepteurs sur la réalité sur laquelle le projet est censé intervenir, et en particulier sur les ‘bénéficiaires’ » (Lavigne Delville 1997: 91).

- Charger un expert en sciences humaines de rendre compte du degré d'adéquation des objectifs du projet par rapport à la stratégie des acteurs locaux.
- Permettre au chef de projet d'affiner les termes de références, suite aux évaluations à mi parcours, en fonction de la stratégie des acteurs locaux et des nouvelles données récoltées auprès des 'bénéficiaires'.

LORS DU RENOUVELLEMENT DES PROJETS

- Prévoir, dans le rapport final, une section consacrée aux difficultés rencontrées vis-à-vis des 'bénéficiaires' et aux suggestions pour améliorer les interventions.
- S'assurer impérativement que la personne en charge de la reconduction d'un projet prenne connaissance des acquis réels de la phase précédente.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouly de Lesdain, S.** 1998. Commentaires sur 'Forêts et développement - Lignes directrices en matière de Coopération au développement pour le secteur forestier - 3 tomes. CE, DG Développement/DG relations extérieures et coopération Nord-Sud. Mars 1997'. *Note APFT*.
- Cernea, M.** 1991. *Using knowledge from social science in development projects*. Washington : The World Bank (Discussion Paper 114).
- Cernea, M.** 1993. *Sociological work within development agency : experiences in the World Bank*.
- Cernea, M.** 1998. *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*. Paris : Karthala.
- Crewe, E. & E. Harrison** 1998. *Whose development. An ethnography of aid*. London, New York : Zed Books.
- De Garine, I.** 1971. Anthropologie appliquée et programmes de développement. *Développement et Civilisations*, Numéro spécial, 46(46): 107-16.
- De Garine, I.** 1978. Population, production, and culture in the plains societies of Northern Cameroon and Chad : The anthropologist in development projects. *Current Anthropology* 19(1): 42-65.
- Ellis, D.** 1999. Anthropology, policy and economics. Compte rendu du 'Workshop organised by the Royal Anthropological Institute in association with the Economic and Social Research Council, School of Oriental and African Studies in London, 27 march 1999. In *Rapport APFT, Atelier Bruxelles 15/18-01, 78-80*.
- Ellis, D.** 1999a. *Integrating local social concerns into project design and management for the Papua New-Guinea Eco-Forestry Programme*. Rapport d'évaluation APFT sur les termes de référence du programme : Papua New-Guinea Eco-Forestry Programme (DG VIII).
- European Community Commission** 1997. *Forests in sustainable development. II - Tools for project cycle management. Part A-D*. Office for Official Publications of European Communities. Brussels, Luxembourg : ECSC-EEC-EAEC.
- Grillo, R.D. & R.L. Stirrat, eds.** 1997. *Discourse of development. Anthropological perspectives*. Oxford, New York.
- Joiris, D. V. & A. Karsenty** 1999. *Les systèmes locaux de gestion dans le bassin congolais*. Rapport Composante IRI-CARPE, Central African Regional Program for Environment PVO/NGO/NRMS Project.
- Lavigne Delville, Ph.** 1997. A quoi servent les Sciences Sociales dans les projets de développement Rural ? Point de vue d'un 'agent double'. *Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement [APAD]*, Bulletin 14: 79-107.
- Mc Sweeney, C.** 1999. Anthropology's contribution to policy issues in developing countries. Compte rendu du 'Workshop organised by the Royal Anthropological Institute in association with the Economic and Social Research Council, School of Oriental and African Studies in London, 27 march 1999. In *Rapport APFT, Atelier Bruxelles 15/18-01, 82-4*.
- Parlement Européen** 1999. Audition de M. le commissaire Poul Nielson, Réponses au questionnaire, Parlement européen, Commission du développement et de la coopération (PE 231.329).
- Rival, L.** 1999. Genre et pauvreté. *Note APFT*.



Enfant consommant un rayon de miel liquide - Cameroun - Bizam - 1991- (Cliché E.Dounias)

It is not unusual for anthropologists to return from the field, turn field notes into a monograph and complete the monograph with a final chapter entitled: "The Future". These final chapters are usually based on a kind of projection of what the anthropologist thinks might happen.

THE STUDY OF THE FUTURE: MULTIPLE PERSPECTIVES OF TIME IN FOREST CONSERVATION

Gerard A. PERSON and Diny M.E. VAN EST

INTRODUCTION

In the study of the future of forest dwelling peoples it is important to realise that present day circumstances are the result of multiple time perspectives and the actions of which they are based. The perspectives are used by a variety of people representing different institutions from various contexts. They operate from various normative viewpoints and different time-order or time-value-systems. These will be the starting point for a short exploration of conceptions of time and future, particularly in relation to the notion of sustainability¹.

Conservationists' time perspective: acting now for tomorrow's world

One of the tenets of nature conservationists is that 'extinction is forever'. Protection of threatened species or ecosystems should therefore be a continuous effort. Preservation of nature is urgent now, and is bound to remain crucial in the future. There is no time-limit to these efforts.

Conservation-minded ecologists are by definition very much future oriented. They want to conserve species, plants and animals or even entire ecosystems and landscapes. They base their plans of action on lessons learned from the past. In their writings, two very different kinds of images of the future prevail. Trends over the past few decades indicate that areas covered with natural habitats are rapidly decreasing, that the number of species that has become extinct is rising and that factors contributing to environmental degradation (population growth and increase in volume of consumption) are increasing. These trends lead to pessimistic, calamitous or even apocalyptic projections for the future. These images, often supported by powerful symbols or metaphors, serve as negative points of reference, to be avoided at all costs. Plans of action are based on an alternative vision for the future, a world in which things can change for the better. This vision of a better world seen in terms of the maintenance of biodiversity and protected areas and the sustainable use of available natural resources. The benefits are intended for unspecified 'future generations'. In order to generate sufficient support for these

alternative visions, a variety of policy instruments (varying from economic incentives to environmental master plans) are being developed to turn these alternatives into reality.

Conservationists and indigenous people: a tricky co-operation

In recent times, conservationists seem to have found natural allies in local or 'indigenous' people. Increasingly, these people's "traditional" management and tenure systems, are seen as building stones in new approaches to conservation in general and protected areas in particular. This, often referred to as, community-based resource management, has become much more than an abstract idea during the last decade. Community boundaries are being mapped, and experiments in local resource management are in progress in many parts of the world. Financially these world wide initiatives are strongly supported by international financial institutions. The co-operation between conservationist (advocates and planners of community-based resource management) and, preferably, indigenous communities is a fragile one. It offers possibilities to link concerns about security and justice and environmental destruction and it has stimulated discussions about the human rights to self-determination. Rights of access to resources (and habitat) are based on historical arguments: local people were always the rightful owners of the resources in the past, before being deprived of them by external forces. The claims to such rights (to forests, land and wildlife) are often permeated with contemporary rhetoric of sustainability. At the same time there are some problematic legal, political and cultural complexities embedded in these conservation programmes as some (indigenous) groups are embraced while others (amongst others migrants, agriculturists, nomads) are virtually ignored.

WWF and the Rights of Indigenous Peoples

One of these examples is for instance WWF, which in its recent statement of principles in relation to the indigenous peoples recognised their rights. However in one of the statements (number 11) it was clearly noticed that these rights will only be supported *insofar as they are environmentally sustainable and contribute to the conservation of nature* (WWF 1996).

Development bureaucracies: repetitive project cycles

Development bureaucracies, both national and international agencies, with their multiple aims and internal contradictions, have different time perspectives. Their time perspectives are predominantly organised around the cycle of projects of two to five years cycles, which are repeated again and again, while reflecting changes in development discourse. The time perspectives of development bureaucracies are in many ways closely linked to the rise and fall of politicians or political parties. This is also the case for bureaucratic institutions that are engaged in nature conservation which have adopted the style of development agencies in general.

Economists: the valuation of time

Economists can also be said to have a dominant way to look at time and future. The most important conceptual instrument they have at their disposal in order to express the present and future value of goods, including natural resources and services, is that of 'discount rates'. Present day satisfaction of needs is ascribed a higher value than satisfaction of needs in the future. Natural resources are generally assigned a market value, which is largely equivalent to present day market value. This raises problems of market imperfections and difficulties in the pricing of ecological functions. A result of these market imperfections and pricing problems is that the future in all its dimensions (need satisfactions, rights of future generations and future value of biodiversity) is given a lower priority than present day values. As a consequence of this powerful discounting logic, investments in the long term productivity of forests or in the conservation of nature as an 'heroic sacrifice' are automatically seen as uneconomic, irrational ventures. This may be partly solved through appropriate pricing mechanisms of the environmental functions of natural resources, but this is not yet the case. The time horizon of economists in relation to the exploitation of natural resources, is in general not a long-term perspective: the further removed in time the benefits and problems are, the less they will be taken into account. The economic view leads to a kind of free-market environmentalism. This is characterised by an attitude of scepticism towards limitations to growth and non-economic uses, and an emphasis on quantifiable material values and a maximised economic output. All these characteristics are based on a strongly anthropocentric worldview.

'Tropical forest conservation': Multiple timescapes

In the 'real world' of natural resource management, these various time perspectives, the visions of environmental futures coalesce and interact in a dynamic but chaotic manner. Adam labelled these perspectives 'timescapes', a term which emphasises the rhythmicities, timing and tempos of past and present activities and the interactions of organisms and matter, including their changes and contingencies (1998:11). Placed within the context of a concrete nature conservation project, it is clear that economists, nature conservationists, representatives of local people, donor agencies and bureaucracies operate from highly divergent timescapes. However, they have to decide on a kind of middle ground in the design on projects in which power play is an inherent part. Projects tend to be all future oriented and incorporate future interests. During the implementation phase, in the flow of everyday life, the divergent timescapes become evident once more, though often in a hidden way. The outcome of this process of interaction often gives rise to a variety of interpretations. These interpretations constitute present day realities, which are a combination of the planned and unintended outcomes of past actions as well as the result of activities intended to bring about another kind of reality.

In this short contribution we want to explore the ways in which anthropologists have dealt with the future. In doing so, the focus is on the issue of sustainability because this is a field in which various times perspectives have become evident. First we will deal with the concept of time and then take a closer look at the concept of the future in anthropology and how this could be improved.

1. TIME IN SOCIAL SCIENCES

Every society has ways of conceiving time: that means time is a cultural construction. Every culture had its own way to conceptualise time. The Nuer did not have special instruments to measure time, and they did not have a word for "time" in their language, but Evans-Pritchard (1939) demonstrated that a range of *temporal structures* influenced their daily, seasonal and ecological activities. The 'daily clock' was related to their cattle. The routine herding activities were referred to as markers of daytime: 'I'll be back after milking, I'll go when calves come home'. The alternation between wet and dry seasons further influenced the temporal organisation of their lives. Months and seasons were described according to their ecological characteristics, as well as their social activities.

Common ideas about time

In studies of time perspectives one can find generalisations (popular as well as scientific) about Western and non-western time perspectives. Linear time perspectives, associated with the Western world, and cyclical time perspectives, associated with the non-Western world, were until recently the models frequently used. These were used to account for the presence or absence of futuristic orientations (Wallman 1992:11). The linear time model is based on a clear distinction between past and present as well as between present and future. The linear time concept is often used to explain 'future oriented notions'. Cyclical time perceptions are often thought of as oscillating, static or in other ways different from the linear one of the Western world. The cyclical time model is also associated with the absence of future perceptions. The argument goes that *'the future is supposed to be virtually absent because events which lie in it have not taken place, (...) and therefore cannot constitute time'* (Mbiti 1969:11).

However various time orientations coincide in every culture. There is much to say for the view that cultures do not have one single temporal orientation, but various degrees of emphasis and variance. In agriculture, in family life and in life cycles by definition cyclical models prevail. In other spheres of life linear models might dominate. In political matters one operates with different time perspectives. In times of ecological stress or abundance, time orientations in relation to resource management might change. It is very important to recognise these differences. There are no simple generalisations to be made with respect to time orientations.

The domination of the Western system of time reckoning

There can be no doubt about the fact that one of the most remarkable aspects of globalisation is the spread of the uniform way to measure time. The invention of the mechanical clock (in the late 13th century) was an important step forward: a standardised time, independent of events, became technically possible to measure. With the further refinement of timing instruments, the general concept of time developed. The mechanical clock was, for about 300 years, a European monopoly. The Chinese had impressive water clocks, but their use was restricted to elites. Time and the control over time were strongly related to power, ordinary people were excluded from such control.

This is not an isolated case. In many societies priests, and later on kings, were appointed as specialists to point out the right time to do the right things. In the West African context, this meant marking the right moment to cultivate and harvest food, or to open the fishing or hunting season. Timekeeping was related to power over resources.

The past as a resource

It might be true that some cultures have a kind of dominant worldview that is more oriented towards the past. Some show case studies of societies, which have a very strong religious character with strict rules of behaviour, might have an orientation towards the past, or as it is often framed, towards a lifestyle of the ancestors: the ancestors being considered the living dead in the present. Examples that could be given are communities like the Bagyeli of Cameroon, the Baduy in Indonesia, the Nuer of Sudan and also the Mentawaians of Siberut (West Sumatra) who live in a world which is simultaneously inhabited by their spiritual ancestors.

Within the standard anthropological understanding of the past there are two neglected features, of what might be termed 'nostalgia' in anthropology. Within a given society, this yearning for the past may be present in the context of a culturally specific image of the *future*. Worship of ancestors indicates primarily to an orientation to the past, but we should have an eye for their role in the present and future. It is common in the discourse on rights of indigenous people to use the past, in many cases even the distant or mythical past, to make claims for the future.

2. THE 'HIDDEN' FUTURE IN ANTHROPOLOGY

In some societies the future belongs to a god or the gods and in others it is defined in terms of the past, in terms of the life-style and rules of the ancestors. There are numerous examples in anthropology in which the future is treated in these ways. In the Western world the future is used as a resource: it is calculated, insured, predicted, colonised and discounted. It is, according to Adam (1998), dealt with and eliminated in the present. This is reflected on messages like 'The future is now' or 'Don't dream about it, drive it now' on billboards. With these differences it is also a given who the guardians of the future are: gods, priests and shamans. In the West, the guardians of the future are the future-making institutions: markets, politics, agricultural and food science, trend watchers and the news media. One could ask, like Adam (1998), how safe is the future in their hands?

Here we would like to discuss four different ways in which anthropologists have dealt with the future one way or the other: (a) exploration and manipulation of the future, (b) the future in relation to the maintenance of material culture, (c) anthropological reflections on future, and (d) the future of cultures and cultures of the future.

a. Exploration and manipulation of the future

As stated above, the future is, in some societies, considered as the domain of the gods or supernatural powers. Methods of exploring the future through divination represent efforts to try to know the unknown, the realm of supernatural powers. In this

way it can be said that explorations of the future tend to be closely linked to religion (Howells 1986:67). Numerous ways have been developed to explore or manipulate the future, often through religiously inspired means. Among these are practices such as divination, forecasting, sacrificing, the ordeal, oath taking and magic. A common feature is they try to foresee or influence future events in a specific way.

Within every culture there are ways to predict the future either at a long term or short term. This can be done in various ways. Interpreting natural phenomena, such as animal behaviour, as indicators of future events is common in many cultures. The Dayak of Kalimantan for instance, pay great attention to the appearance of particular birds on the basis of which they decide whether or not they will engage particular hunting and gathering activities.

Sacrifice has been a topic for anthropological research for a very long time. It is a crucial element in the explanation of the origin and evolution of religion. In spite of the enormous varieties of forms, a common characteristic is that it is a kind of gift to the spirits aimed at a reciprocal gift in the form of a good harvest or a good catch of fish in the future.

In the study of oral traditions and in particular in the study of myths, legends and folktales there is vast literature on the origin time, on the creation of the world and of human beings as well as of plants and animals. There are also mythical stories of the sun, moon and the stars and other natural elements like fire and water. Creation is a major theme in the myths and folk literature of almost any culture. These myths often recount human misbehaviour which caused changes in the natural world. It is because of these changes that man now have to work harder, that food is not readily available and that animals have to be hunted and do not present themselves voluntarily. There is far less attention paid in these myths and folk tales to the future, or even to the end of time.

b. The future in relation to the material world

Differences in perceptions of time are also interesting in relation to material culture, care for means of production, and natural resources (Galjart 1996). These ideas and practices are of course related to perceptions of future abundance of resources, and other aspects of (in)security. People from different cultures show considerable variation with respect to the time-span for which they create and maintain their material culture and in the way they deal with their natural environment. Time-spans are expressed in the attention devoted to the maintenance of material culture or the attachment people feel to material elements of their natural and cultural heritage.

Such differences also exist in relation to the attitudes towards animals. In the Western world certain animals such as cows, pigs, chickens, and sheep are kept as sources of produce whose economic life span is determined by prevailing market prices and costs of food, housing and veterinary care. Other animals are treated as pets whose natural life span are artificially prolonged. In other societies animals represent other values and are treated differently for that reason. If there game animals are believed to be the reincarnated ancestors, dealing with these animals will rather different: hunting is not merely obtaining meat for the forest, it is interacting with a spiritual world which requires specific modes of conduct.

The encounter between two cultures with different attitudes towards the maintenance of cultural artefacts or towards exploitation of natural resources is interesting in this respect. The list of the world's cultural heritage sites (Mayor 1996) contains a number of examples which the global community wants to maintain for future generations while locally no initiatives are taken to maintain and invest in the cultural achievements of the ancestors. Similar situations also arise when conservation agencies want to protect globally endangered species of animals which are locally considered as agricultural or other pests.

The rice terraces of the Ifugao

The 'stairways to heaven', as the rice terraces of the Ifugao (Philippines) are popularly known, have a history which dates back at least 2,000 years. Because of out-migration, new sources of incomes and more productive rice cultivation in the lowlands, the labour to maintain the terraces is no longer available in Ifugao. As a result many of the terraces collapse. Locally no real efforts are made to stop this situation. It is now largely through external intervention (UNESCO, EU) that initiatives are taken to restore the terraces and maintain this site for the global community in the times to come

c. Anthropological reflections on the future

It is not unusual for anthropologists to return from the field, turn field notes into a monograph and complete the monograph with a final chapter entitled: "The Future". Such a final chapter is not based directly on field notes and does not reflect how the people studied in the field think about the future, the kind of actions they will undertake or the kind of outcomes they try to avoid by behaving in a particular way. These final chapters are usually based on a kind of projection of what the anthropologist thinks might happen. In other cases, the conclusions and recommendations are indirectly addressed to bureaucrats, agents of change or missionaries, and refer to things that they should do or refrain from doing. In these cases, anthropologists often argue from an unspecified projected image of the society, which they have studied. Particularly rich in this respect are the monographs dealing with small scale or marginal societies such as hunters and gatherers. These are of great importance because in many cases anthropologists have maintained interests in 'their' people for extended periods of times. The next section presents a retrospective overview of the reflections on the future of a particular forest dwelling people, the Kubu of Central Sumatra.

The future of the Kubu in retrospect

The Kubu (also called Anak Dalam or Orang Rimba) are a hunting and gathering tribe in Central Sumatra. Ever since more extensive publications on the Kubu started to appear, they have been depicted as on their way to total assimilation or extinction. The German ethnographer Hagen, writing at the beginning of this century, predicted that they would soon be totally absorbed into the surrounding Malay people through processes of assimilation, and Islamisation. 'Wild Kubu' would be transformed into 'tame Kubu', and they in turn would gradually become like their Malay neighbours (Hagen 1908). As another author wrote, "Soon these unfortunate children of God will be swallowed by the rapidly expanding process of civilisation, and they will be an easy prey for the rapidly expanding Islam".

It is important to remember that this was at a time when there were no powerful bulldozers and chain saws. There was no large-scale transmigration, no big new plantations and construction of highways, or any of the other things that are kept now responsible for forest destruction in the area. In the years that followed missionaries from various countries tried to 'save' the Kubu from converting to Islam. They wanted to convert them, settle them down and develop them. In doing so, they tried to create Christian enclaves amidst a Malay Muslim world. It was as if assimilation were the only possible future and the Kubu would soon give up their arduous forest life.

From the mid-fifties onwards, the Indonesian government started civilisation programmes for the Kubu in order to resettle them, lead them to sedentary agriculture and guide them towards mainstream Indonesian culture. This aim was to be achieved within a 5-year period. In spite of the almost complete failure of such programmes, the government still continues along these lines.

Yet in spite of heavy logging with powerful equipment, all kinds of development plans, missionary activities, trans-migrations, plantations, forest fires, encroaching farmers and migrants, the Kubu have succeeded in surviving as a forest-dwelling hunting and gathering group, partly practising agriculture. They have not been engulfed by the Malay world and they still adhere to a life-style, which is not considered part of Indonesian mainstream culture. In many ways they have been forced to adjust to changing circumstances. Fortunately, some of them have been able to do so within the context of a protected area, which offers them at least some kind of protection against powerful outside forces. As a result of these processes the Kubu show highly varied life styles at present.

The Kubu case is not an isolated one. Similar cases about projected futures of other forest dwelling peoples, e.g. Bagyeli from Cameroon, the Semai in Malaysia and the Agta in North-East Luzon, Philippines and many others, have been documented. In most of these cases the present doesn't coincide with what was projected in earlier years.

What does the history of projected futures of the Kubu point to with respect to the reflective methods of predicting the future of particular people? There are at least three issues raised:

- assessing the present situation with respect to the future;
- who and what to study if we want to know more about the future;
- anthropological methods and research questions.

Anthropologists have for a long time followed the classical method of forecasting, which can be characterised as follows: the variables are ascertained, the past and present are understood to explain the future, there is a single and certain future, it is (almost) deterministic, and there is a passive and adaptive attitude (futures come about) (Godet 1994).

With respect to the issue of what and who to study, anthropologists have focused too much on local people themselves, without paying sufficient attention to the non-local people and institutions, missionaries, traders and companies that greatly affect the lives and thereby also the future of forest dwelling people. Usually these agencies and institutions are defined as external to the local situation and not made an explicit part of the research.

Finally anthropological methods and research questions are mainly oriented towards describing and understanding present day behaviour as caused by causal and historical processes. The future is absent as a topic for discussion with many informants. Wallman also wonders whether this can also be attributed to the absence of the concept of the future in non-industrial cultures (Wallman 1992). Also, anthropologists have not been trained in this kind of reflection. On the other hand anthropologists once they return from the field often feel pressed to make statements about the future of the people that they studied. That is why these reflections often reveal highly personal opinions and they lack empirical evidence and comparable depth compared to the other components of monographs.

d. Future of cultures and cultures of the future

At a rather different level, and not very developed, are studies that do not deal specifically with the future of individual communities or groups of people, but that take a more holistic approach (Masini 1994; Maruyama & Harkins 1978). They deal with the survival and disappearance of cultures. In the recent literature on globalisation one finds a lot of this kind of discussion. It is a specific kind of study which goes back to classical studies like Pitt-Rivers' *'The clash of culture'* (1927) and which continues up to the present (see e.g. Huntington 1996 *'The clash of civilisations'*). They underline the political processes that make cultures as they go through processes of rapid change or even disappear through assimilation and integration.

There is a particularly strong focus within the literature on relatively weak cultures,

on numerically small indigenous or tribal people. All of these have been threatened by processes of political domination, cultural imperialism, environmental degradation or displacement due to the creation of major new infrastructure projects like dams for hydroelectric energy and highways.. In general, relatively powerless people were considered to be victims of processes of exogenous change. The titles of the books by Davis (1977 *Victims of the Miracle*), and Bodley (1982 *Victims of Progress*) are indicative of this line of reasoning. These processes mentioned earlier threaten global cultural diversity.

3. ANTHROPOLOGY IN SUSTAINABILITY DISCOURSE

In discourses of sustainability and resource management by local and indigenous forest dwelling peoples, anthropologists are challenged to speak out on the effects of resource use by the people they studied. Surveying the large number of publications, it quickly becomes clear that there is little coherence in the conclusions drawn. They vary, from depicting local people as the natural allies of nature conservationists and the guardians of the environment to ‘primitive polluters’, far from the ‘noble savages’ (Alvard 1993). The prospect of sustainable resource use and management by local people presents a range of facts, ambiguities, and hopes. The facts include a large body of knowledge on indigenous environmental knowledge and management practices. It is often argued that this knowledge and these practices should form the basis of whatever type of interventions or conservation efforts are to be undertaken in a specific area.

The ambiguity stems firstly from the fact that in some cases this environmental wisdom is being ‘read’ into practices without clear empirical evidence of its existence. There is also not always a clear differentiation between statements made at the normative or ideological level about how situations *should be*, or how they once were, and statements about the world as it *actually is*. At that last level, there are also numerous accounts about the discrepancy between local environmental knowledge and the actual behaviour of people. The causes behind this discrepancy would have to be investigated in order to be able to appreciate the circumstances under which this local environmental knowledge and the practices to which it gives rise prevail.

The Batak of Palawan

With reference to the forest dwelling Batak of Palawan (Philippines), Eder explicitly states as the first weakness of the traditional Batak system of resource use that: ‘It does not explicitly address possible future resource depletion , either by the Batak or by others.’ He adds, that the Batak do not worry about the future because resources couldn’t be used up, whatever the extent of utilization by Batak or by others, because they are regenerated naturally (Eder 1997:27-8).

4. THE STUDY OF THE FUTURE

The final part of the introduction raises some methodological issues pertaining to the study of the future of forest dwelling peoples. This discussion is intended to be a step towards treating the future as a more serious subject. This idea leads us to the following considerations:

a. Contemporary future and backcasting

The aim is not for greater attention to futuristics, or methods to predict the future in a better way or the study of utopian world views as such. What is interesting in images of the future or utopias is the way they function in present day life, in other words, how images of the future influence and direct human behaviour one way or the other. This is what Sandra Wallman labelled this as 'contemporary futures', causes and consequences of images of the future in specific contexts of time and place. How do we picture the future now and what are the consequences of our picturing it as we/they do? (1992:2). Therefore this is not a plea for forecasting or prediction of the future but for backcasting: examining the effects of the image of the future on present day behaviour. In this matter the future does not simply come about but is created, it is brought about as the outcome of the things we collectively undertake (see also Godet 1991).

b. Relevance of the temporal context

The concept of temporal context is relevant in relation to the study of the future. There is a similarity with historical reasoning where the past is reconstructed from the present through threads of causal reasoning. The present events are usually placed in their relevant historical context. Taking this idea and combining it with the contemporary futures as discussed above, the line of reasoning could be reversed with respect to the future. Present day events are (at least) partly to be explained by images of the future, and people anticipate future developments by certain actions (insurance, storage, investments, maintenance, prevention, and pro-active behaviour).

c. Who to study and what?

Anthropologists working in the field of environmental studies still have a strong tendency to focus on local people. It is obvious however that the future is only partly determined by the local people themselves. Outside agencies, institutions and neighbouring people determine to a large extent the kinds of future that are ahead for particular people. What is interesting also is the changing perspectives on the future: overlooking the past few decades, visions of the future have varied from a kind of *laissez faire* attitude towards top-down resettlement planning, maintaining a high proportion of wilderness to the establishment of oil palm plantations and transmigration. In order to understand what actually goes on one needs also to study these outside agencies, their visions and plans of actions aimed at turning these visions into reality. Crucial is also the way they react towards the activities of other groups.

d. Methods of studying the projected future

People have been trying to forecast possible future perspectives. Particularly in rapidly changing circumstances, the past and even the present cannot teach us everything about the future. People may opt for radically different alternatives that cannot fully be explained in terms of the present. Sometimes real transitions are being made; major steps forward or side-wards can be taken that differ from familiar ways in the past. For instance: under what kind of circumstances do hunters and gatherers turn to agriculture? And is this a permanent transition? The kind of questions to be asked, and the way to pose them in order to generate valuable information, require new research methods and techniques. Among these one can list projective methods, and hypothetical case methods in which crucial aspects or elements can be changed or manipulated in order to provide a different situational context for valuing action relating to the future. In recent years relevant experience has been gained in a number of other sciences, such as innovation studies, agricultural extension and health science, that could also be of value for this kind of study. Familiar research methods continue to be useful, but changes can be made with respect to the time frame that they cover.

It would be interesting if the future in the sense of the contemporary future would receive more attention not only in a limited number of studies or as a separate subject but we believe it should be more incorporated in studies in general. The study of the future of people of the tropical rainforest has certainly benefited from this approach.

REFERENCES

- Adam, B.** 1998 *Timescapes of modernity. The environment and invisible hazards*. London: Routledge.
- Alvard, M.S.** 1993 'Testing the 'Ecologically noble savage' hypothesis: interspecific prey choice by Piro hunters of Amazonian Peru'. *Human Ecology* 21 (4):355-87.
- Bodley, J.** 1982 *Victims of progress* (2nd edition). Menlo Park: Cummings Publishing Company
- Davis, S.** 1977 *Victims of the miracle. Development and the Indians of Brazil*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Eder, J.F.** 1997 *Batak resource management. Belief, knowledge and practice. IUCN Issues in Forest Conservation*. Gland: IUCN/WWF.
- Evans-Pritchard, E.** 1939 'Nuer time reckoning'. *Africa* 12:189-216.
- Galjart, B.F.** 1996 'Sustainability as the maintenance of things: analogies for an environmental sociology'. *Innovation*, 9 (4): 477-89.
- Gell, A.** 1992 *The anthropology of time. Cultural constructions of temporal maps and images*. Oxford: Berg.
- Godet, M.** 1991 *From anticipation to action. A handbook of strategic prospective*. Paris: UNESCO.
- Hagen, B.** 1908 *Die Orang Kubu auf Sumatra*.
- Howells,** 1986 *The Heathens. Primitive man and his religion*. Salem: Sheffield Publishing Company.
- Huntington, S.P.** 1996 *The clash of civilizations and the remaking of the world order*. London: Simon & Schuster Ltd.
- Maruyama, M. and A.M. Harkins** (eds.) 1978 *Cultures of the future*. The Hague: Mouton.
- Masini, E.** (ed.) 1994 *The futures of cultures*. Paris: UNESCO.
- Mayor, F.** 1995 *Memory of the future*. Paris: UNESCO.
- Mbiti, J.** 1969 *African religions and philosophy*. Portsmouth: Heinemann.
- Pitt-Rivers, G.H.** 1927 *The clash of culture and the contact of races*. London: Routledge.
- Wallman, S.** (ed.) 1992 *Contemporary futures. Perspectives from social anthropology*. London: Routledge.

ENDNOTES

1- This is a shortened and modified version of an article titled *The study of the future in anthropology* by the present authors in an special issue of *Focaal: Constructing the future: cultural dynamics in sustainability* 35, 2000. See also this article for the full list of full references.



La cabine téléphonique au milieu du village de Trois Sauts, à 350 km au coeur de la forêt. Guyane Fr. - 1996 - (cliché S.Bahuchet)



Les enfants fabriquent eux-mêmes leurs jouets, comme celui-ci le long d'une piste forestière. Est Cameroun - 1996 - (cliché S.Bahuchet)



Un explorateur, un missionnaire, du curare, des amérindiens et la forêt vierge : voici réunis, sur cette gravure du XIXème siècle, tous les ingrédients d'une recette qui alimente encore les fantasmes de l'Occident.

(Voyage de l'Océan Pacifique à l'Océan Atlantique à travers l'Amérique du Sud, par Paul Marcoy, Le tour du monde, XIII, 1866, Paris, Hachette)

REGARDS DE L'OCCIDENT SUR LES PEUPLES DES FORÊTS TROPICALES

Françoise GRENAND & Sophie BOULY DE LESDAIN

Avant de clore ce volume thématique, il nous a semblé important, en conclusion, de faire l'inventaire des stéréotypes et lieux communs qui, plus ou moins consciemment, orientent notre regard et nos attitudes envers les peuples des forêts tropicales. Car s'il faut accroître nos connaissances, il est tout aussi nécessaire d'aller à l'encontre des clichés et des idées simplistes. Tenant parfois lieu de bases scientifiques, ils servent alors d'assises à des initiatives vouées à l'échec, moins par mauvaise volonté que par paresse intellectuelle, car ils ne correspondent pas à la réalité. Dans tous les cas, par exemple, la méconnaissance du mode d'intégration des populations au milieu forestier est frappante.

L'efficacité de l'action en faveur du développement et de l'environnement des populations sylvicoles passe nécessairement par quelques mises au point propres à redonner aux décideurs une image plus nette des lieux, des hommes et des enjeux. Nous avons choisi de partir des idées reçues, préjugés et contrevérités qui émaillent, la plupart du temps en toute bonne foi, les discours et les écrits que l'on peut trouver ici ou là concernant les peuples sylvicoles. D'abord concentrés dans les récits de voyage des explorateurs, les rapports coloniaux, les lettres des missionnaires à leur hiérarchie, on les trouve aussi dans les écrits des scientifiques (biologistes ou non) ou même (mais c'est plus grave) dans les ouvrages des ethnologues. Ces lieux communs se sont considérablement enrichis sous l'influence de journalistes et autres reporters, pour finir par largement diffuser dans le grand public. Une analyse de contenu de la presse¹ nous a permis d'inventorier les thèmes les plus fréquemment abordés lorsqu'il est question de forêt tropicale. A cet égard, la réputation de sérieux des titres augmente la crédibilité des informations qui y sont diffusées. Cette crédibilité croît d'autant lorsque l'article fait référence, comme cela est souvent le cas, à des études et des statistiques émanant d'organismes publics. Enfin, la récurrence de certains thèmes est en soi un "lieu commun" puisqu'elle concentre l'attention sur un nombre restreint de questions.

Les lieux communs répertoriés ici doivent à leur origine hétéroclite et aux effets de mode leur caractère discordant ou antinomique. On ne s'étonnera donc pas des contradictions qu'ils mettent en lumière.

En regard de ces préjugés classés par grands thèmes, nous avons tenté d'expliciter, dans la formulation même que l'on peut relever dans la littérature, le risque que présente le crédit apporté à chacun d'entre eux; ce danger relève tantôt de l'amalgame, tantôt de l'ignorance, tantôt encore de la crédulité, ou tout simplement d'une excessive candeur. Les commentaires qui accompagnent chaque grand thème sont à prendre comme une tentative de mise au point.

Pour des développements plus élaborés, le lecteur se reportera aux chapitres relatifs dans ce volume thématique.



Dessins préhistoriques dans la réserve de la Lopé au Gabon - (Cliché H.Solly)

Les données archéologiques attestent d'une présence humaine en forêt tropicale s'étendant sur des millénaires. Cette présence a contribué à maintenir la forêt, à favoriser la biodiversité, voire même à créer des biotopes particuliers.

1. FORÊT

<i>PRENDRE CES PREJUGES COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR A CES FAUSSES DEDUCTIONS :</i>
La forêt n'est pas habitée, la forêt est vierge.	⇒ Puisque l'environnement forestier est vierge, il doit le rester.
La forêt est presque inhabitée, parcourue de loin en loin par des lambeaux de peuples.	⇒ Expulser ces lambeaux de peuple de la forêt tropicale, ce sera lui redonner une virginité. ⇒ On pourra alors en toute bonne conscience la convertir en sanctuaire de biodiversité.
La forêt laisse une impression d'étouffement, d'oppression.	⇒ Dans cet environnement hostile, l'homme ne peut pas s'épanouir, mais simplement survivre de façon précaire.

La forêt vierge n'existe pas

L'idée reçue la plus tenace affirme l'existence d'une forêt vierge de tout contact avec l'Homme, dont la présence ne serait alors qu'un accident perturbateur. La négation de la présence humaine en forêt coupe court à toute prise en compte du facteur humain dans les programmes de conservation.

Les données archéologiques attestent pourtant d'une présence humaine en forêt tropicale s'étendant sur des millénaires. Cette présence a contribué à maintenir la forêt, à favoriser la biodiversité, voire même à créer des biotopes particuliers.

La distinction classiquement établie entre forêt primaire et forêt secondaire est non seulement stérile, mais encore fautive, car simplificatrice. Il est plus juste d'envisager un cycle sans cesse renouvelé dont les phases sont :

- forêt immature ou jeune,
- forêt mature ou climax,
- forêt vieille.

La forêt n'est jamais homogène : elle est constituée d'une gigantesque mosaïque de parcelles d'âges différents et de types de forêt distincts par la composition floristique, la hauteur de la canopée, les étagements de végétation, les sols, l'humidité, l'altitude, etc. C'est en jouant sur cette micro-diversité que les populations sylvicoles ont appris à gérer la complémentarité des ressources qu'ils tirent traditionnellement de la forêt (cf. McKey, chapitre "*Biodiversité*").

Pour des raisons naturelles, la forêt fluctue au cours des siècles

Une stagnation des pourcentages de déforestation peut cacher deux phénomènes opposés :

- un recrû forestier : le déboisement annuel ne doit pas, dans la rigueur de ses chiffres, être soustrait, comme c'est toujours le cas, du chiffre de la surface totale encore boisée. Le cas échéant, on oublie de comptabiliser les zones défrichées, puis abandonnées, qui bénéficient, bon an mal an, d'une forme de recrû. De

même, on connaît l'existence de zones de savanes peu à peu gagnées par la forêt, pour des raisons qui tiennent à des changements climatiques (*cf.* de Maret, chapitre "*Le temps*") ;

- la disparition de la forêt : à l'inverse, la déforestation cessant avec l'anéantissement de la forêt, sa diminution dans les statistiques peut signifier une disparition de la forêt.

En définitive, les chiffres donnent une vision statique de la déforestation, éloignée de la réalité. Tandis que l'action de l'Homme sur la forêt a des effets de durée variable sur l'environnement, le milieu forestier est vivant et suit une logique parfois différente, sur des échelles de temps qui lui sont propres.



Soutien d'un bananier plantain contre le vent - Cameroun - Etekesang - 1992- (Cliché E.Dounias)

Orienter les populations vers quelques cultures de rente est la porte ouverte à leur fragilisation économique et donc sociale. Nous devons, bien au contraire, tendre tous nos efforts à les aider à garder une agriculture de subsistance très diversifiée.

2. AGRICULTURE

<i>PRENDRE CES PREJUGES COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR A CES FAUSSES DEDUCTIONS :</i>
L'agriculture sur brûlis est la principale cause de destruction de la forêt.	<p>➔ Il est juste d'attribuer la destruction de la forêt aux populations forestières.</p> <p>➔ Il est injuste de l'attribuer aux grandes compagnies forestières ou à l'avance des fronts pionniers.</p>
L'agriculture sur brûlis est archaïque et non rentable. Les peuples forestiers sont improductifs.	<p>➔ Ces populations ont développé des pratiques de surexploitation du milieu.</p> <p>➔ Cette agriculture primitive ne mérite aucun égard et toute transformation ne peut être qu'une amélioration.</p>
L'agriculture ne dégageant aucun surplus, elle suffit à peine à nourrir les villageois, pauvres et très souvent en proie à la famine.	<p>➔ On doit oeuvrer pour l'introduction, même non raisonnée, de nouvelles cultures de rente.</p> <p>➔ On doit faire participer ces populations à l'effort de construction nationale.</p>

Déforestation, à qui la faute ?

Une longue présence humaine et l'exploitation des ressources forestières qui l'accompagne sont fréquemment portées responsables de la déforestation. Ainsi, seuls 20% du déboisement seraient directement imputables à l'exploitation industrielle des forêts (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux, 1999) ; le reste serait le fait d'agriculteurs à la recherche de nouvelles terres. Ces pourcentages n'opèrent pas de distinction entre la réduction des superficies boisées et l'état des superficies déboisées. Or, une agriculture itinérante sur brûlis bien menée génère des possibilités de recrû élevées. C'est ainsi que les récentes études d'anthracologie, cette science qui étudie les charbons de bois fossiles, apportent la preuve que chaque pouce carré du sol de l'Amazonie a été défriché au moins une fois par l'homme pour y pratiquer l'agriculture itinérante sur brûlis.

A l'inverse, les retombées négatives de l'exploitation industrielle du bois sur l'écosystème sont multiples : dispersion de la faune (les bandes apeurées se scindent) ; destruction de la faune par trop grande pression de chasse pour nourrir le personnel exogène ; ouverture de fronts pionniers ; passage de divers engins lourds qui tassent la terre et n'autorisent aucune régénération du sol ; déchets rejetés par les forestiers, etc. (Haworth 1999). Ces retombées sont aussi bien souvent irréversibles (cf. Kocher-Schmid, chapitre "*Logging and mining*"). Il est donc indispensable d'intervenir en amont, de façon à prévenir les dégâts matériels plutôt que de tenter de les réparer. Fixer des taxes, que beaucoup considèrent comme étant des "autorisation à polluer", reste encore la plus mauvaise des solutions.

Comment associer les populations à la gestion de la forêt ? Il n'est pas question de

nier l'impact des activités humaines sur l'environnement, ni même de condamner sans appel l'exploitation industrielle du bois ; toutefois, si l'exploitation de la forêt par les populations locales est indéniable, elle n'a pas les effets négatifs qu'on lui prête, comme l'atteste la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis.

L'agriculture sur brûlis n'est pas la principale cause de destruction de la forêt

Il serait naïf, voire malhonnête de nier l'impact des populations sur la déforestation. Mais il serait tout aussi malhonnête de les désigner comme étant la cause première de la déforestation.

Les feux qui ces dernières années ont ravagé à intervalles réguliers les forêts, en Indonésie comme au Brésil, sont liés à des aléas climatiques (sécheresses, El Niño) aggravés par une volonté de défrichement. Certes, des pratiques déviantes de l'agriculture sur brûlis, souvent nées de problèmes fonciers insolubles et de crises paysannes graves peuvent intervenir, mais, par dessus tout, ces incendies confortent l'idée totalement erronée que toute forme d'agriculture sur brûlis, même bien conduite, est à l'origine de la destruction des forêts. Ainsi une vision évolutionniste tendrait à faire croire que ce type d'agriculture n'est qu'un procédé archaïque qui, à terme, doit être remplacé par une agriculture permanente, comme cela a été le cas en Occident. Cette conception négative de l'agriculture sur brûlis provient de l'histoire des pratiques culturelles en Occident, qui avaient pour but la destruction de la forêt. Partant, l'agriculture sur brûlis telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui sous les tropiques doit être distinguée des pratiques culturelles que connut l'Occident à partir du Moyen Âge.

La technique de l'agriculture sur brûlis recouvre des situations très différentes les unes des autres. Les feux qui ravagent la forêt sur de grandes échelles sont déclenchés sciemment par des populations qui ne cherchent pas à en maîtriser les ressorts : il faut distinguer l'agriculture sur brûlis, qui est itinérante et donc temporaire, du *défrichement par le feu*, qui suppose une occupation permanente. Lorsqu'elle est pratiquée dans des régions à faible densité de population, l'agriculture itinérante sur brûlis s'accompagne de longues jachères – de 15 ans à 30 ans, voire plus –, durée qui suffit à ce que les sols retrouvent leur matière organique et leurs nutriments initiaux. Dans ces conditions, la reconstitution du couvert forestier fait partie intégrante du cycle agricole ; il s'agit donc là d'une gestion durable de l'environnement (*cf.* Dounias, chapitre "*les agricultures sur brûlis*").

On doit opposer l'agriculture sur brûlis pratiquée librement à celle pratiquée lorsque la surface est restreinte par des contraintes extérieures : dans ces derniers cas, la faible surface des terres disponibles ne permet plus de jachères longues. Un raccourcissement drastique du temps de jachère est dommageable au milieu. Lorsque cette agriculture se fixe, elle se dénature – on ne peut donc plus parler d'agriculture *itinérante* sur brûlis – et les déséquilibres engendrés perdurent.

En définitive, la gestion *traditionnelle* des sols à long terme contraste fortement avec la conception du temps qui sous-tend l'agriculture européenne transposée sous les tropiques.

L'agriculture sur brûlis est une activité rentable

On considère souvent que les rendements de l'agriculture sur brûlis seraient trop faibles pour autoriser la vente de surplus. L'insertion des économies locales dans l'économie de marché serait entravée, ce qui, dans les esprits occidentaux, compromet les possibilités de développement.

Lorsque l'on observe attentivement les cycles agricoles traditionnels, il apparaît clairement non seulement qu'ils sont efficaces, mais encore qu'ils parviennent même à optimiser le rendement de mauvaises terres. Ainsi, des observations effectuées en Amazonie par l'équipe APFT montrent le lien qui unit l'organisation sociale et le rendement des terres :

Lorsque l'on observe attentivement les cycles agricoles traditionnels, il apparaît clairement non seulement qu'ils sont efficaces, mais encore qu'ils parviennent même à optimiser le rendement de mauvaises terres, montrant le lien qui unit l'organisation sociale et le rendement des terres:

- lorsque les terres sont pauvres mais que le tissu social est cohérent, les rendements sont équivalents à ceux des terres riches, voire des terres très riches. C'est le cas chez les Wayãpi de Guyane française et du Brésil ;
 - une agriculture itinérante sur brûlis menée sans entrave dégage un tiers de surplus, qui fonctionne comme volet de sécurité en cas d'épidémie, de changement d'emplacement de village ou de crise sociale passagère, comme chez les Wayana de Guyane et du Brésil ;
 - lorsque les terres sont riches, elles compensent pendant un certain temps la déficience de l'organisation sociale. C'est la situation qui prévaut dans toute la zone des berges inondables de l'Amazone, dit *várzea* ;
 - enfin, les rendements les plus faibles s'observent là où les sols sont pauvres et le tissu social éclaté (cas des Amérindiens de la Barima River au Guyana) ou déjà profondément lié à l'économie de marché (cas des Palikur de Guyane Française).
- Ce dernier constat pose la question, cruciale, de l'insertion dans l'économie de marché, c'est-à-dire de l'utilisation des surplus.

Contre toute attente, l'insertion dans l'économie de marché est aussi parfois synonyme de paupérisation croissante des populations et non de développement. Pour faire face à des besoins primaires immédiats (santé, école, etc.), les populations se voient contraintes soit de vendre les surplus qui leur feront cruellement défaut en période de soudure, soit de devenir destructrices de leur environnement par la chasse et la pêche professionnelles, l'extractivisme intensif. A l'inverse, on rencontre des populations disposant de surplus qu'elles ne peuvent vendre à l'extérieur, faute de moyens de

transport ou de débouchés. Ce n'est alors pas la rentabilité de l'agriculture qui est à mettre en cause, mais les circuits de distribution (cf. Bahuchet, chapitre "*Les systèmes de production*").

L'entrée dans l'économie de marché ne doit pas se faire aux dépens de la diversité des cultures. Le développement des cultures de rente, rendant les populations dépendantes de l'extérieur, entraîne tout un cortège de conséquences funestes :

- une expansion non maîtrisée des surfaces cultivées ;
- un déboisement permanent important altérant les cycles hydriques, réduisant les populations animales ;
- une modification de la répartition des tâches entre hommes et femmes, les premiers se dirigeant en priorité vers les activités rémunératrices, aux dépens des cultures vivrières ;
- une diminution des cultures de subsistance suscitant un déséquilibre du régime alimentaire des populations ;
- enfin, les paysans engagés dans la culture commerciale deviennent très vulnérables aux fluctuations des cours du marché mondial.

En définitive, la commercialisation des produits issus de l'agriculture n'est pas synonyme d'une insertion réussie dans l'économie de marché ; elle fait parfois la preuve d'une dépendance et d'une paupérisation des communautés. Orienter les populations vers quelques cultures de rente est la porte ouverte à leur fragilisation économique et donc sociale. Nous devons, bien au contraire, tendre tous nos efforts à les aider à garder une agriculture de subsistance très diversifiée.



Villageois d'ethnie Mboman avec ses pygmées Baka. - Cameroun - 1987 - (Cliché D.Joiris)

La diversité des modes d'exploitation du milieu conduit à une spécialisation culturelle favorable à l'échange entre les groupes.

3. TERRITOIRE

<i>PRENDRE CES PREJUGES COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR A CES FAUSSES DEDUCTIONS :</i>
Les populations les plus lointaines et les plus difficiles à atteindre sont les plus sauvages.	⇒ Elles seront plus faciles à circonvier et l'on pourra traiter avec elles à moindres frais.
Les populations indigènes ne sont pas là depuis longtemps.	⇒ Elles sont venues d'ailleurs et ne sauraient revendiquer les terres qu'elles occupent.
Ces populations sont mobiles, voire franchement nomades, sans territoire marqué.	⇒ Les revendications territoriales passées, présentes ou futures des communautés sont sans fondement.
Ces populations s'agrègent et se désagrègent constamment, sans que l'on puisse les relier à un territoire fixe.	⇒ Tout plan de développement n'a pas à s'embarasser d'enquête préalable de faisabilité.

La forêt n'est pas un monde à part

A intervalles réguliers, les médias annoncent la découverte d'une tribu perdue vivant coupée du monde – puisque sans contacts réguliers avec l'Occident... – en Amazonie ou encore en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le lectorat est friand de ces annonces qui synthétisent à elles seules les principales idées reçues dont les populations forestières font l'objet. Ainsi, le récit de ces découvertes suit toujours la même trame : une dépêche annonce qu'un *premier* contact a été établi dans une région *isolée* avec un peuple à *l'âge de pierre* parlant une *langue inconnue* qui a ainsi franchi *en un instant* les millénaires qui le séparaient du monde moderne. Le tableau serait incomplet si ces communautés n'étaient présentées sous un jour effrayant : anciens cannibales pour la plupart, ces peuples aux moeurs étranges fascinent et sont associés dans les esprits à une nature à la fois sauvage, cruelle et généreuse.

La réalité est bien souvent tout autre. Les sociétés en question, très rarement isolées, entretiennent de longue date des relations avec l'administration, des ethnologues ou encore des missions chrétiennes. Mais ces relations sont passées sous silence ; tout comme sont oubliés les réseaux de relations commerciales et familiales, qui intègrent les peuples de la forêt dans un vaste ensemble. Bien sûr, il existe aussi, à l'inverse, des cas d'isolement volontaire strict de communautés irrédentistes, survenant soit à la suite d'épidémies meurtrières (c'est le cas dans le Plateau des Guyanes), soit pour fuir les exactions et les violences (au Brésil), soit à cause de mouvements de revivalisme culturel (comme on l'observe dans l'Île de Santo au Vanuatu).

Ces liens permanents sont aussi ceux qui relient la forêt à la ville (*cf.* Trefon, chapitre "*Relations ville-forêt*"). La contribution des indigènes à l'économie locale et nationale s'est accompagnée d'une forte monétarisation dans certaines régions, notamment en Afrique : les populations revendent une partie du produit de l'agriculture ou encore de la chasse, ce qui leur permet d'acheter divers produits alimentaires d'appoint et de s'acquitter des frais de santé, de scolarisation et de leurs obligations sociales,

comme par exemple une dot ou une levée de deuil. Ce constat apporte la preuve que la forêt n'est pas un monde à part, coupé du reste du monde. L'action de protection de l'environnement passe par une meilleure prise en compte des différentes échelles dans lesquelles s'intègre la forêt, de l'international au local en passant par l'échelle nationale.

L'identité du groupe ne passe pas nécessairement par un territoire exclusif

Le nomadisme, le semi-nomadisme ou la mobilité sont souvent perçus comme un facteur de sauvagerie. On les associe classiquement à une notion très lâche de territoire non marqué par des frontières. Cependant, les emplacements d'anciens villages, les cimetières, les sites sacrés, matérialisés quelquefois par un seul arbre ou un modeste alignement de pierres, sont de bons marqueurs de territoire. Si tous ces lieux, au demeurant, peuvent ne pas être visiblement démarqués, ne pas être entourés ni même entretenus au sens où nous l'entendons, leurs limites et leur importance généalogique, stratégique et diplomatique demeurent aux yeux des populations locales et de leurs voisines (cf. Joiris & Grenand, chapitre "*Les terroirs villageois*").

Les cas d'imbrication de territoire sont très répandus : ils sont basés sur la diversité des modes d'exploitation du milieu. Ainsi, des groupes de chasseurs-cueilleurs, d'agriculteurs ou encore de pêcheurs peuvent cohabiter dans un même milieu. La diversité des modes d'exploitation du milieu conduit à une spécialisation culturelle favorable à l'échange entre les groupes. Cette spécialisation, dont le corollaire est la sous-exploitation des biotopes, participe, elle, de leur pérennité.

L'identité est souvent, aux yeux des populations, symbolisée par le territoire. Moins la population vit sur la base de conflits de voisinage immédiat, moins le territoire a besoin d'être borné. C'est un principe culturel assez répandu sur terre que de ne commencer à défendre que ce qui est fragilisé ou attaqué.



Brûlis d'une parcelle de courges sur jeune forêt secondaire- Cameroun - Ntem - (Cliché S. Carrière)

La maîtrise de l'agriculture sur brûlis suppose la prise en compte de différents facteurs : pédologique, climatique, écologique et agronomique.

4. ECONOMIE

<i>PRENDRE CES PREJUGES COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR A CES FAUSSES DEDUCTIONS :</i>
Ces populations vivent de chasse, de pêche et de cueillette.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Elles ne connaissent pas l'agriculture. ➔ Ou bien leur agriculture est primitive.
Dans ces populations, l'exploitation de la femme par l'homme est généralisée.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Les femmes travaillent plus que les hommes, exécutent de durs travaux. ➔ Les ONG doivent montrer aux femmes l'importance de la lutte des sexes et leur apprendre la désobéissance.
Dans ces populations, le travail des enfants est généralisé.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Ils sont privés de leur enfance. ➔ On doit lutter pour une alphabétisation précoce.
Ce sont des populations cloisonnées.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Il s'en suit une faible circulation des biens, des techniques, de la production, des valeurs culturelles.
Il n'y a que peu de contacts interethniques et peu de circulation des individus.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Le brassage opéré par la colonisation ou la modernité ne peut être que bénéfique.
Ces peuples vivent à l'âge de pierre.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Leurs techniques sont rudimentaires. ➔ Elles sont empiriques et leur conservation ne se justifie pas. ➔ Il est urgent de leur donner de vraies connaissances techniques.

Des sociétés à économie multi-focalisée

La quasi totalité des sociétés des forêts tropicales sont agricultrices depuis des siècles, voire des millénaires pour certaines d'entre elles. Cependant, la chasse, la pêche et la cueillette entrent pour une part non négligeable dans leur alimentation, concourant, lorsque la société n'est pas perturbée par des facteurs extérieurs, à un bon équilibre alimentaire (cf. Garine, chapitre "Se nourrir en forêt").

Une idée reçue courante consiste à croire que les populations forestières tirent leur subsistance de la seule cueillette et disposent donc d'un savoir technique rudimentaire que nos esprits occidentaux associent à une société elle aussi rudimentaire. En tout premier lieu, on ne peut associer un niveau de complexité technique à un niveau de complexité sociale ; en second lieu, malgré les apparences, bien des techniques utilisées sont d'une complexité et d'une diversité extrêmes. Ainsi, la pratique de l'agriculture sur brûlis suppose la prise en compte de différents facteurs : type de sol, type de forêt où s'implanter, diversité des plantes cultivées, durée de la jachère... (cf. Ellen, chapitre "Local environmental knowledge"). Cette diversité met en évidence la maîtrise de l'agriculture par les populations qui la pratiquent et constitue un patrimoine génétique irremplaçable. Les cultures vivrières, dans leur extrême richesse, assurent à de

nombreuses régions une autosuffisance alimentaire. C'est au contraire en favorisant la pérennité d'un très petit nombre de cultures de rente et la délimitation d'un territoire restreint pour l'agriculture vivrière que l'on privilégie l'exploitation intensive du sol, et donc son épuisement (cf. Dounias, chapitre "*Les agricultures itinérantes sur brûlis*" ; Bahuchet, chapitre "*La forêt-matière*").

Enfin, bien souvent les populations connaissent des techniques d'exploitation du milieu, mais ne les utilisent que peu ou pas.

Ainsi, dans le sud du Cameroun, les Pygmées bakola tirent l'essentiel de leurs ressources de la cueillette et de la chasse, les Yasa, de la pêche et les Mvae de l'agriculture. Chacun de ces groupes connaît les techniques d'acquisition des ressources du milieu qui dominant chez leurs voisins ; mais chacun de ces groupes se fait aussi une fierté de sa propre spécialité, qui devient un élément distinctif, une particularité du groupe. Cette spécialisation des groupes, favorisant les échanges qu'ils entretiennent les uns avec les autres, les rend complémentaires, ce qui constitue une forme diplomatiquement éprouvée de désamorçage de conflit.



Cameroun - 1998 - (Cliché E.Josse)

Tous les peuples forestiers sont aujourd'hui en phase de croissance démographique

5. POPULATIONS ET DÉMOGRAPHIE

<i>PRENDRE CES PREJUGES COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR A CES FAUSSES DEDUCTIONS :</i>
De nombreux peuples forestiers se sont éteints. Ceux qui subsistent sont en voie d'extinction.	<p>➔ On peut, voire on doit, laisser agir les lois universelles de l'évolution.</p> <p>➔ Ces lois échappant à notre contrôle, toute action en faveur de la sauvegarde de ces peuples est illusoire. En conséquence :</p> <p>➔ Il faut les laisser s'éteindre en paix et les protéger de tout contact avec l'extérieur.</p> <p>➔ On doit favoriser leur insertion dans la population urbaine.</p>
Dans les forêts d'Afrique centrale, il n'y a que des Pygmées. Dans la forêt amazonienne, il n'y a que des Indiens. Dans les forêts de Nouvelle-Guinée, il n'y a que des Papous.	<p>➔ Ce sont les seules vraies populations forestières.</p> <p>➔ Les autres habitants de la forêt, métis ou migrants, ne méritent aucune attention particulière.</p>
Tous les peuples forestiers se ressemblent.	<p>➔ L'extrême diversité culturelle, économique et sociale des peuples forestiers dont parlent les ethnologues n'est qu'un mythe sans fondement, ou du pinaillage excessif.</p> <p>➔ Tout plan de développement proposé n'a aucun compte à tenir de cette supposée diversité.</p>

Les forêts d'Afrique centrale, d'Amazonie et de Nouvelle-Guinée accueillent des populations variées

Plus de 15 millions de personnes habitent dans la forêt équatoriale ou vivent de son exploitation en Afrique centrale, en Amazonie et en Asie insulaire. Ces 15 millions de personnes concentrent une immense diversité ethnique et culturelle. Pour la seule Nouvelle-Guinée, on recense plus de 800 ethnies.

Aux populations forestières d'implantation ancienne, il convient d'opposer les migrants dont la durée de séjour et les moyens de subsistance sont variés :

- paysans dépossédés ou prolétaires urbains mal ou peu adaptés à la forêt, en quête de terres agricoles nouvelles ;
- travailleurs indépendants et mobiles venant exploiter les ressources naturelles : bois, gibier, caoutchouc, produits forestiers non ligneux ;
- employés des compagnies, notamment forestières et minières.

La pression que chacun de ces groupes exerce sur l'environnement est variable. Basée, dans un esprit de lucre, sur une exploitation anarchique de produits dont on se soucie peu de connaître le cycle de renouvellement, elle est cependant toujours nocive.

Les peuples forestiers ne s'éteignent plus

Tous les peuples forestiers sont aujourd'hui en phase, parfois forte, de croissance démographique. Le choc microbien, responsable de la mort de centaines de milliers, voire de plusieurs millions d'individus lors des contacts qui avaient suivi de longues phases d'isolement, est aujourd'hui résorbé, grâce à l'acquisition des défenses immunitaires qui faisaient défaut jusque là. Désormais, même le manque chronique d'assistance sanitaire, comme en Afrique, ou des affrontements violents avec des chercheurs d'or, comme en Amazonie, ne parviennent pas à contrarier cette courbe ascendante (cf. Bley & Pagezy, chapitre " *Démographie* " ; Froment, chapitre " *Santé et nutrition* ").

Si le processus d'extinction physique des populations forestières est enrayé, en revanche, leur genre de vie est partout gravement menacé et leur paupérisation souvent amorcée.



Le chef d'Elia et son épouse - Vanuatu-Santo - 1996 - (Cliché F. Tzerékiantz)

Ayant autant de devoirs que de droits, le chef voit son pouvoir borné à sa capacité à fédérer les siens. Elevé à sa charge sur la base d'un consentement collectif précaire, le chef vit non pas tant sous la menace perpétuelle d'un renversement que sous celle d'une dilution de son autorité ; c'est pourquoi Claude Lévi-Strauss a insisté sur le fait que "le premier instrument de pouvoir du chef était sa générosité".

6. ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

<i>PRENDRE CES PREJUGES COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR A CES FAUSSES DEDUCTIONS :</i>
Ces peuples sont "sans roi, sans foi, sans loi".	<ul style="list-style-type: none"> ➡ On ne peut espérer leur faire respecter les termes d'un contrat. ➡ On peut traverser un territoire sans permission. ➡ On peut l'exploiter sans compensation.
Ces sociétés sont anarchiques.	➡ Il est de notre devoir de leur inculquer l'ordre et la loi.
Ces sociétés sont plus ou moins acéphales ; les communautés sont dirigées par un conseil de vieillards sans réel pouvoir .	➡ On peut donc établir un contrat avec n'importe quel membre de la communauté ou toute association qui en émane.
Les peuples forestiers n'ont pas de langues propres.	➡ La préservation de leurs langues est inutile, coûteuse, voire néfaste, car elle va à l'encontre de l'unité nationale.
Ils ne parlent que des dialectes approximatifs et pauvres, tant en lexique qu'en grammaire.	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Illettrés, ces peuples sont aussi sans mémoire et sans histoire. ➡ Toute forme de scolarisation, même inadaptée, est bonne pour faire reculer leur illétrisme.
Les mariages se font tous entre consanguins, voire sont incestueux.	➡ Les enfants qui découlent de ces unions sont souvent dégénérés, la race est abâtardie.
Les mariages sont arrangés par les parents depuis l'enfance des promis.	➡ Il est presque impossible de trouver un couple basé sur un amour réciproque.
C'est la mythologie qui sert à ces peuples d'explication du monde.	➡ Ils sont dépourvus de la plus petite parcelle de cartésianisme.
Ces peuples sont soumis aux volontés de leurs sorciers (chamanes, mages, etc.).	➡ Ils sont dominés par leurs émotions et vivent sous la coupe de charlatans, souvent charismatiques, dont on doit se méfier.

Les sociétés forestières sont souvent acéphales

Le milieu forestier tropical a généré des formes de gouvernement souvent qualifiées d'*acéphales*. La formule de Pierre Clastres de *société contre l'État* va plus loin en les présentant comme une volonté délibérée d'opposition à toute forme de pouvoir politique structuré et non pas comme un stade archaïque de maturation sociale. Il n'empêche que l'État, confiant généralement le politique, la justice et l'armée à des institutions particulières qu'il a en charge de fédérer, ne saurait être considéré comme autre chose que l'une des formes possibles sur terre d'exercice du pouvoir. Dès la fin des années 60, Georges Balandier, réfléchissant aux formes atténuées de gouvernement en Afrique, fut convaincu avec raison qu' "il n'existe pas de société sans pouvoir politique,

pas de pouvoir sans hiérarchie et sans rapports inégaux entre individus et groupes sociaux”. Les sociétés forestières tropicales, même acéphales, répondent bien à cette définition. L'organisation politique, mécanisme régulateur des affaires qui intéressent l'ensemble de la société, est le plus souvent confondue, ou mieux fondue dans les structures de parenté, plutôt que coiffée par une chefferie plus ou moins diffuse. Ayant autant de devoirs que de droits, le chef voit son pouvoir borné à sa capacité à fédérer les siens. Elevé à sa charge sur la base d'un consentement collectif précaire, le chef vit non pas tant sous la menace perpétuelle d'un renversement que sous celle d'une dilution de son autorité ; c'est pourquoi Claude Lévi-Strauss a insisté sur le fait que “le premier instrument de pouvoir du chef était sa générosité”. D'une manière générale, les communautés ou groupements de communautés sont relativement indépendants et les décisions ne s'adressent qu'au groupe concerné. Le champ le plus fédérateur reste le mode de gestion de l'espace, alors que la parenté règle les conflits de personnes (cf. Grenand, chapitre “ *Structure des communautés* ”).

Tout en laissant une assez grande liberté à l'individu, la société se caractérise par l'extrême importance accordée à la famille étendue. Il a souvent été avancé que la polygamie, encore relativement bien présente, était la compensation du chef pour les devoirs qu'il avait à accomplir pour sa communauté, laquelle échangerait ainsi une partie de ses femmes contre son bien-être. Pourtant, les valeurs de patrilinéarité et de famille nucléaire resserrant les enfants autour du couple parental, valeurs qui sont celles de l'Occident, tendent aujourd'hui, sous la pression diffuse de toutes les religions confondues, à se généraliser (cf. Kocher-Schmid, chapitre “ *Christianity* ”).

Quant aux situations de discorde, aux contradictions internes, aux conflits de toutes origines, ils sont réglés dans des rituels d'apaisement particulièrement bien mis en scène, le plus souvent lors de fêtes où s'affrontent deux moitiés. Ainsi sont compensés l'absence d'organe clair de gouvernement, l'absence d'institution juridique autonome, le manque de commandement avéré.

Langage, langue et dialecte

"Ce n'est pas parce que les peuples n'ont pas tenu le journal de bord de leur enfance et de leur adolescence qu'ils n'ont pas d'histoire", a écrit Claude Lévi-Strauss. Les sociétés à tradition orale jouent sur les ressorts d'une puissante mémoire pour engranger leurs savoirs. L'écriture, si elle induit des formes de commerce à comptabilité raffinée, d'archivage mondialisé et de gouvernement centralisé, n'influe pas sur la connaissance de l'environnement. Les sociétés forestières, qui partagent la même disposition au langage que toute l'humanité, ont développé, avec le support de grammaires d'une infinie complexité et de lexiques remarquablement précis, des capacités cognitives propres à rendre compte de la richesse de leurs savoirs et de leurs savoir-faire (cf. Ellen, chapitre “ *Local environmental knowledge* ”; Grenand, chapitre “ *Quelle scolarité pour quels élèves ?* ”).

Chaque peuple fait vivre sa culture à travers sa langue. Les langues du monde sont rassemblées, par affinités structurelles, en grandes familles qui peuvent traverser les mers, reflétant ainsi l'histoire, ancienne ou récente, du peuplement de la planète par l'humanité. Chaque langue peut présenter des variantes locales, que l'on nomme

dialectes, qui sont le plus souvent des marqueurs géographiques ou historiques et demeurent fréquemment intercompréhensibles. Un dialecte n'est pas une sous-langue, mais un état de langue. La tradition des pays occidentaux d'avoir, pour des raisons politiques, privilégié un des dialectes parlés sur leur territoire comme langue standard pour la nation toute entière, à qui l'État l'impose par l'écriture et la scolarisation, a été largement exportée hors des frontières de l'Europe, mais elle donne une fausse image de la réalité langagière du monde. Une langue qui n'a pas reçu le statut de langue officielle conserve cependant toutes les valeurs attachées au mot " langue " : si elle est appelée, comme souvent en Afrique, " dialecte ", c'est de manière impropre.



(Cliché C.Aveling)

Une nouvelle génération de programmes, comme par exemple ECOFAC, a ainsi vu le jour, qui intègrent plus qu'autrefois les populations locales aux actions de conservation. C'est là une des conditions indiscutables du développement durable.

7. ACTIONS DE CONSERVATION

<i>PRENDRE CES PRÉJUGÉS COMME BASE DE RAISONNEMENT ...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR À CES FAUSSES DÉDUCTIONS :</i>
Moins on intervient sur la nature, mieux c'est.	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Il faut créer des “zones refuges”, des parcs coupés du reste du monde. ▣ Il faut restreindre les actions de conservation à ces seules aires.
La forêt est isolée du reste du monde.	▣ Ce monde à part doit rester vierge de toute forme de développement.
L'avancée de la désertification de certaines régions de la planète est la cause de la constante régression de la forêt tropicale.	▣ Ces causes naturelles sont une justification à l'absence de toute action concertée, de toute politique de conservation.
Il est admirable de voir des projets de conservation tenir compte des populations forestières.	▣ Peu importe la forme dont ils intègrent les populations locales, cette généreuse prise en compte suffit à leur donner quitus.
Les populations forestières ont leurs propres stratégies de préservation de la forêt.	▣ Toute tentative de changement de stratégie est inutile.

Les projets de conservation doivent tenir compte des populations forestières

Le sommet de la Terre à Rio en 1992 posait ainsi les conditions d'un développement durable qui devait bénéficier aux populations, avec la participation de celles-ci. Ce principe, s'il est louable, affronte celui de la souveraineté des États et suppose de disposer d'outils clairs spécifiant à quel stade et sous quelle forme les populations locales sont parties prenantes de la gestion de la forêt (*cf.* Joiris, chapitre “*La gestion participative*” ; Brunois, chapitre “*Pour une ‘écologisation’ du droit*”).

La difficulté d'établir de tels outils tient à ce que le fait culturel se caractérise par sa variabilité et sa dynamique. Cela suppose d'établir des principes d'action opérationnels et de se doter d'un cadre institutionnel pour les appliquer (*cf.* Romainville, chapitre “*Pratiques associatives*”).

Moins on interviendrait sur la nature, mieux ce serait ?

On sait aujourd'hui que la création de réserves n'est pas la solution miracle aux problèmes d'environnement. On assiste actuellement à des situations dramatiques où des populations meurent de faim à quelques kilomètres de réserves où la faune est devenue surabondante. L'interdiction qui leur est faite d'exploiter l'environnement a trois types de conséquences :

- elle est décalée par rapport aux réalités locales, qui veulent que dans ces régions rurales les populations tirent l'essentiel de leur ressources de la forêt ;
- elle limite leur adhésion aux programmes de conservation et entraîne au contraire leur entrée dans les rangs des contrebandiers ;
- enfin, cette interdiction modifie leurs représentations de l'environnement et, à terme, met en péril leur savoir technique. Ce savoir et les pratiques qui lui correspondent participent à l'entretien de la biodiversité – rôle qui a été reconnu

par différentes instances internationales et qui est l'un des principes du programme MAB de l'UNESCO.

Il est préférable de proposer aux populations locales une exploitation durable des ressources plutôt que de leur interdire toute activité. Une nouvelle génération de programmes, comme par exemple ECOFAC, a ainsi vu le jour, qui intègrent plus qu'autrefois les populations locales aux actions de conservation. C'est là une des conditions indiscutables du développement durable.

Afin que les populations fassent leurs programmes de préservation de l'environnement, il est nécessaire d'engager des actions respectueuses de leur mode de vie et de leurs valeurs, notamment en :

- les associant aux processus décisionnels,
- leur proposant des ressources alternatives, par exemple, pour le bois de chauffe, mettre en place des fours solaires,
- leur assurant une redistribution collective des revenus, par exemple sous la forme d'équipements collectifs, de projets sanitaires, scolaires ou économiques,
- valorisant leurs savoirs sur le milieu,
- donnant aux populations qui le souhaitent les moyens de négocier leur participation à la vie moderne.

Ces mesures ne doivent pas se restreindre aux seules zones protégées : la forêt ne s'arrête pas aux portes des parcs. A trop focaliser les esprits sur ces derniers, on risque d'y limiter les mesures de préservation de l'environnement et d'augmenter la pression sur les territoires non protégés (cf. McKey, chapitre " *Biodiversity* ").

La nature est un bien culturel

Nous ne devons jamais perdre de vue que le regard que les Occidentaux portent sur la nature et son exploitation est tout aussi culturel que l'est celui des communautés forestières. Et c'est bien souvent de façon arbitraire que nous tranchons en faveur d'une action plutôt que d'une autre. Il en est ainsi de la défense des grands mammifères, dont il ne s'agit d'ailleurs pas de remettre en cause le bien-fondé. Simplement, la protection des gorilles ou des éléphants, espèces nuisibles pour les populations camerounaises puisqu'elles détruisent leurs plantations, soulève un puissant courant dans l'opinion publique occidentale, alors que celle des chauves-souris, animaux négativement connotés dans notre fonds culturel, ne rencontre aucun écho (cf. de Maret & Bouly de Lesdain, chapitre " *Ecotourisme* ").

Bien souvent, pour les responsables de programmes, les protestations indigènes que soulèvent les destructions imputables aux animaux sauvages sont jugées de moindre importance que les protestations idéologiques des groupes de pression occidentaux. Or, si le développeur n'a pas à l'esprit le caractère culturel de toute représentation de la nature, il risque de s'instaurer entre la population et lui un dialogue de sourds.

8. CLEFS DU DÉVELOPPEMENT

<i>PRENDRE CES PRÉJUGÉS COMME BASE DE RAISONNEMENT...</i>	<i>... C'EST RISQUER D'ABOUTIR À CES FAUSSES DÉDUCTIONS :</i>
Les populations indigènes sont des sociétés fixistes. Elle sont incapables de changement.	<ul style="list-style-type: none"> ▣ L'échec des programmes de développement est à attribuer à leur passivité. ▣ On doit imposer des changements décidés d'en haut.
Le développement passe par la création de routes.	▣ Que ces axes favorisent ensuite la surexploitation du milieu forestier est une question indépendante.
Le développement passe par l'arrêt du nomadisme et de la mobilité villageoise.	▣ Les populations sont ainsi plus facilement contrôlables
Le développement passe par le désenclavement des villages, qui doivent être alignés le long de ces routes.	▣ L'évacuation des récoltes de rente est grandement facilitée.
Le développement passe par une restructuration de l'habitat.	▣ On favorise ainsi un modèle unifié d'intégration nationale.

Les sociétés sont en perpétuel mouvement

Les pratiques changent et les ethnologues eux-mêmes sont parfois surpris de l'extrême ouverture des peuples forestiers vis-à-vis de l'extérieur. L'exemple le plus frappant en la matière concerne les pratiques alimentaires.

Par exemple, on considère à tort que le manioc est un aliment *traditionnel* des populations d'Afrique noire. Sa production dans le sous-continent est en fait relativement récente, puisqu'elle remonte au XVII^e siècle. Il en est de même de l'arachide, du maïs et du cacao, introduits d'Amérique à partir du XVI^e siècle.

A quelques rares exceptions près, les populations forestières ont de longue date été en contact avec l'extérieur, ce qui a favorisé la diffusion de certaines espèces cultivées. Aujourd'hui encore, ces contacts et les échanges qu'ils suscitent favorisent l'introduction et la diffusion de nouvelles pratiques, qui s'ajoutent aux changements d'origine endogène.

Mais le changement proposé, voire imposé par l'extérieur, est parfois refusé. Plutôt que d'attribuer ce refus à un conservatisme des populations, ce qui participe à la dépréciation des pratiques locales et au jugement négatif porté sur elles, il faut s'interroger sur les motifs de ce refus (cf. Persoon & van Est, chapitre "The study of the future").

Une technique ne peut être adoptée par les populations que si elle est compatible avec l'organisation sociale en vigueur et avec la représentation que les individus se font de leur environnement et d'eux-mêmes. En cela, l'emprunt et l'invention se rejoignent.

“Ainsi, des programmes constatent le faible rendement agricole des groupes Pygmées qui pratiquent l'agriculture. La raison en est simple : les Pygmées n'ont pas renoncé à la mobilité qui caractérise leur mode de vie, mais qui est un frein à la productivité agricole. Cette mobilité, dont les motifs sont fréquemment familiaux, nous rappelle que toutes les sociétés n'ont pas pour objectif prioritaire une augmentation des ressources économiques. Bien souvent, c'est la cohésion sociale et non la rentabilité économique qui régit la vie des groupes. Ce mode d'organisation n'est d'ailleurs pas sans une certaine efficacité économique puisque, dans le cas des Pygmées par exemple, les variations de poids que connaissent ces populations d'une saison à l'autre sont comparables à celles que l'on observe chez des populations agricultrices avoisinantes (cf. Leclerc, in rapport Cameroun)”.

La perception de ce qu'est un système optimal d'après un programme de développement peut donc être éloignée de la réalité.

Infrastructure routière et développement

La route cristallise l'opposition qui demeure dans les esprits entre la conservation et le développement. A ce titre, elle est l'objet d'actions contradictoires, qui opposent les défenseurs d'une nature sauvage, non déflorée par cette intrusion dans un espace qui, comme on l'a vu préalablement, n'a pas la virginité qu'on lui prête, et des actions de développement qui visent au désenclavement des populations forestières (cf. Bouly de Lesdain, chapitre “*La route*”).

Les conséquences de la création d'une route ne sont pas univoques. La route est une source de destruction de l'environnement et donc d'appauvrissement des populations. Dans le même temps, elle favorise l'écoulement de la production agricole et donc l'intégration des communautés à l'économie régionale, voire nationale et internationale, et favorise aussi l'accès des populations locales à divers services, comme les soins de santé ou l'école – à la condition, toutefois, qu'existe un trafic routier suffisant. Bien souvent, les conséquences de la route mettent à jour des dysfonctionnements existants.

Subséquentement, accepter ou refuser d'aider à la construction d'une route ne constitue pas en soi une réponse à l'antagonisme développement / conservation. Quels que soient les effets, positifs ou négatifs, de cette voie d'accès, l'absence de données quantifiées sur ses implications en matière de conservation et de développement est toujours frappante ; de même, le débat passe sous silence les effets des autres voies d'accès à la forêt, comme le train en Afrique, le cours d'eau en Amérique, voire l'avionnette en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces manques criants ne font que souligner le caractère hautement politique et idéologique de la question.

L'identification du bon interlocuteur est primordiale

La dynamique du fait culturel ajoutée au caractère dit *acéphale* des sociétés forestières ne facilite pas l'identification d'un interlocuteur : le pouvoir est diffus dans la société, et celui qui occupe une position de *leadership* le doit à ses capacités qui, reconnues par les autres membres du groupe, lui permettent ponctuellement d'exercer une autorité. Les décisions se prennent la plupart du temps par consensus, ce qui rend plus malaisée l'identification d'un interlocuteur auquel s'adresser à l'occasion d'un projet de développement ou de conservation. Enfin, le plus souvent, le taux d'alphabétisation qui prévaut dans ces sociétés est bas, précisément en raison de leur condition de minoritaires.

Pour contourner cette difficulté, les représentants de projet risquent de désigner comme interlocuteur un représentant de la communauté nationale, et non locale, ou encore, de favoriser l'émergence d'ONG créées pour l'occasion, à des fins purement mercantiles et qui ne doivent leur existence et leur légitimité qu'à leur position face aux bailleurs de fonds (*cf.* Braem, chapitre “ *Les peuples indigènes en quête de partenaires* ”).

Ce qui nous conduit à interroger la pertinence même de l'échelle d'intervention.

- 1- Les projets doivent aussi s'adresser à des individus et non pas seulement à des groupes : si un membre d'une communauté propose un projet viable, il est souhaitable de l'encourager, même si cette initiative n'émane pas d'une collectivité, dans la mesure, bien entendu, où cette initiative n'entame pas l'équilibre du groupe.
- 2- Le recours à des groupes cibles définis à partir de mots clefs (femme, population locale) contribue à réifier des groupes pré-définis et donc à les constituer comme tels.
- 3- Concentrer les actions de développement sur une poignée de groupes forestiers, c'est prendre le risque de dresser contre ces groupes des populations qui se sentiraient injustement écartées des programmes et donc lésées. Il faut garder à l'esprit les tensions interethniques qui traversent les régions concernées, ainsi que l'équilibre social et la complémentarité économique établis que les programmes de développement modifieraient involontairement.

Enfin, l'accent qui est mis sur le rôle important joué par les populations forestières dans le maintien de la biodiversité ne doit pas conduire à écarter les groupes en perte de savoir et paupérisés, ou encore à cantonner les groupes indigènes à un rôle de *gardiens de la forêt*. La nécessité d'une concertation doit s'étendre à l'ensemble des groupes concernés par une action de développement et non pas aux seuls groupes qualifiés d'indigènes. C'est donc aussi sur la notion de groupes concernés que doit porter la réflexion.

Les projets de développement doivent être contextualisés

A la question de la définition des groupes s'ajoutent celles du processus de concertation et du statut à accorder aux demandes émises. Les bailleurs de fonds devront être vigilants sur les points suivants :

- cerner le contexte de l'émission des demandes, ce qui revient à identifier les méthodes utilisées pour définir les besoins locaux. Notons que ces méthodes supposent l'expression publique de problèmes que certaines catégories de population, notamment les plus dominées, préfèrent taire et se centrent sur des intérêts collectifs sans voir les enjeux catégoriels qu'ils sous-tendent. Les populations locales forment un tout hétérogène, composé d'une multitude de sous-groupes aux intérêts divergents et qui se distinguent les uns des autres par leur capacité à s'approprier les ressources des projets. La prise en compte des besoins exprimés peut ainsi renforcer les dynamiques sociales préexistantes, ou aboutir à un nouvel ordre inégalitaire, lorsque la redistribution des cartes du pouvoir se fait aux dépens des groupes préalablement dominants. En conséquence, il est nécessaire de clarifier et d'intégrer les jeux d'acteurs et les enjeux sous-tendus par les programmes (*cf.* Delorme, chapitre "*Psychologie*").
- clairement établir le statut à accorder aux demandes émises :

par exemple, la construction d'une école ne saurait être pensée comme une compensation liée à l'interdiction de chasser ;

1. l'école ne répond pas aux besoins alimentaires des populations touchées par l'interdiction de chasser.
 2. l'école ne bénéficie pas de manière équivalente à tous les groupes de la population concernée.
- l'idée même de compensation est à bannir car elle fait entrer dans une logique de dette.

- ne pas être dupe de la logique dans laquelle s'inscrit la réponse à une demande. Les actions entreprises sont le plus souvent considérées comme des cadeaux dont les populations locales seraient les bénéficiaires. Elles doivent au contraire être envisagées comme des partenaires dont les objectifs, différents de ceux des bailleurs de fonds, doivent être intégrés aux programmes dès leur conception. La concertation et la réévaluation doivent être permanentes.

En définitive, la participation des populations, si elle a été mal conduite, n'assure pas le succès des projets. Le risque est alors de les porter directement responsables des échecs des programmes qui les auraient incluses, sans questionner le bien-fondé de l'ensemble des procédures mises en oeuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Balandier G. 1967. *Afrique ambiguë*. Paris : Plon.

Clastres P. 1975. *La société contre l'Etat*. Paris : Editions de minuit.

Haworth J. 1999. *Life after logging. The impacts of commercial timber extraction in tropical rainforests*.
Londres : The Rainforest Foundation.

Lévi-Strauss C. 1961. *Race et histoire*. Paris : Unesco, Gonthier.

NOTES

1 Dossiers de presse obtenus à la Documentation française qui, en France, est l'organe d'information officiel des ministères. Titres répertoriés : *Cambio, Le Courrier de la planète, Courrier ACP, The Economist, Finances et développement, Jeune Afrique Economie, Libération, Marchés tropicaux, Le Monde, Notre planète, Revue Tiers Monde, The Observer, The Guardian, La Tribune...*



(Cliché M.Roudil)

Seule la prise en compte de la spécificité de chacune des situations peut aider à bâtir une réponse adaptée et déboucher sur un résultat durable.

UNE APPROCHE THÉMATIQUE, CONCLUSION GÉNÉRALE

Par sa structure même, ce volume organisé de façon thématique montre clairement que toute une série de grandes questions ont pu être abordées de façon similaire pour chacune des régions où l'équipe APFT a pu travailler. Cette mise en lumière d'une problématique commune fait ressortir de façon magistrale *la paupérisation des pays du Sud face à une mondialisation* au coin de l'expansion des idées de l'Occident, marquée, pour l'instant du moins. Qui songerait à parler de triomphe, alors que les échecs s'accumulent, qu'une opposition sourde, quand ce n'est pas un rejet patent, grandissent ici ou là, et que partout le concept même de développement durable s'effrite lamentablement ?

Comment une idée indéniablement belle et généreuse peut-elle être ainsi mise en échec de façon si universelle ? C'est l'ambition de ce volume thématique que d'en faire prendre conscience au lecteur. En effet, une approche pragmatique des différences relevées sur le terrain finit par habituer son regard à une vision moins globalisante des réalités. Pour déculturées qu'elles soient parfois devenues, toutes les populations ont une histoire et une mémoire uniques, qu'elles traduisent dans des savoirs et des savoir-faire originaux, des représentations particulières, des attitudes contrastées face à la modernité. Cette approche personnalisée, faisant ressortir les particularismes locaux, permet de transformer le handicap de la diversité en *richesse*.

La grande leçon de ce volume tient en peu de mots : une fois que l'on s'est donné la peine de l'identifier, *seule la prise en compte de la spécificité de chacune des situations peut aider à bâtir une réponse adaptée et déboucher sur un résultat durable*. On le sait aujourd'hui, seuls les projets de conservation ou de développement convenablement explicités, *avec le temps qu'il convient de consacrer à leur mise en place*, peuvent réussir.

Il devient impérieux de se départir de l'idée *simpliste* que l'Occident détient seul la solution aux problèmes de la planète. A situations contrastées, approches différentielles et projets personnalisés. *Les solutions proposées aux problèmes rencontrés doivent être individuelles, décentralisées, adaptées*. Cette diversification des politiques, qui ne peut faire l'économie d'une prise en compte personnalisée et d'une meilleure participation des habitants des forêts, parce qu'elle aura fait l'option de programmes à la carte, a seule quelque chance de déboucher sur un *développement durable*.

